

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE DE NANTES

COMMUNE UNIVERSITAIRE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 595

Arts, Lettres, Langues

Spécialité : *Sciences du langage*

Par

Anderson Javier MEDINA LIZARAZO

**Représentations sémantico-conceptuelles et réalisations de
l'acte illocutionnaire ACCUSER : (re)construction du sens en
français de France et en espagnol de Colombie**

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 08 décembre 2020

Unité de recherche : Laboratoire CoDiRé EA 4643

Rapporteurs avant soutenance :

Ana-Maria COZMA

Julien LONGHI

Maître de conférences HDR, Université de Turku

Professeur des Universités, Université de Cergy-Pontoise

Composition du Jury :

Président : Olga GALATANU

Professeur des Universités émérite, Université de Nantes

Examineurs : Sophie ANQUETIL

Nathalie GARRIC

Marta TORDESILLAS

Maître de conférences, Université de Limoges

Professeur des Universités, Université de Nantes

Professeur des Universités, Université Autonome de Madrid

Dir. de thèse : Abdelhadi BELLACHHAB

Maître de conférences HDR, Université de Nantes

À ma mère et à ma grand-mère qui m'ont toujours soutenu
et qui m'ont toujours encouragé à me dépasser
À ma famille et mes ami-e-s qui ont toujours cru en moi

REMERCIEMENTS

Voilà une période qui s'achève, un projet qui se réalise. C'est la fin de ma thèse mais en même temps c'est le début de ma vie dans la recherche. Ce travail fut enrichissant, passionnant et formateur.

Tout d'abord je voudrais remercier mon directeur de thèse Abdelhadi BELLACHHAB de m'avoir accepté dans cette aventure et d'avoir consacré de l'énergie et du temps à la direction de cette thèse. Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude à Olga GALATANU qui m'a accueilli au sein du laboratoire CoDiRé et qui m'a surtout permis de découvrir le monde de la sémantique et la pragmatique à travers de la SPA, merci beaucoup de m'avoir transmis cette passion pour la linguistique et d'avoir été aussi une source de grande inspiration. Je tiens à remercier également Nathalie GARRIC à la tête du laboratoire CoDiRé, de m'avoir apporté une aide financière pour le recueil du corpus en Colombie.

Mes remerciements s'adressent aussi aux professeurs Carlos GOMEZ GARCIA, Abad CASTAÑEDA BORRERO, Cesar Alberto PANQUEBA TARAZONA car sans leur précieuse aide le recueil de données à l'Université *Surcolombiana* n'aurait pas pu être possible. Je remercie également ma collègue et grande amie Jenny MORENO, qui m'a permis de recueillir des données à l'université de Nantes. Mes sincères remerciements aux étudiants et étudiantes qui ont participé à cette étude.

Je remercie les membres du jury qui ont accepté de faire partie de ce jury et qui ont pris la peine de lire ce travail et de se déplacer pour la soutenance.

Je voue une grande reconnaissance à Erick ROBIN qui a accepté de lire mon travail et d'apporter des corrections au niveau de la forme. Je remercie également Madame COZMA Ana-Maria d'avoir réalisé une deuxième relecture afin d'apporter et de me suggérer de nouvelles corrections. Je tiens à remercier Stéphane PRIOU qui m'a toujours épaulé en France et m'a encouragé à suivre mes rêves. Un grand merci à Nicole MEYNADIER, à qui je dois ma passion pour l'apprentissage et l'enseignement du français. Je suis infiniment reconnaissant envers ma famille qui, de loin, a su m'apporter de la force et de la persévérance. Je pense tout particulièrement à Lila Vargas, ma grand-mère, Jacqueline Lizarazo, ma mère, Laura Daniela Medina, ma sœur. Sans vous je n'aurais pas pu devenir ce que je suis et accomplir tout ce que j'ai pu jusqu'à présent.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE : CONTEXTUALISATION DE LA RECHERCHE	18
Introduction.....	19
Chapitre I : Deux paysages sociolinguistiques différents.....	21
1. Bref aperçu du contexte socio-économique colombien	21
1.1. Le contexte éducatif universitaire colombien en 2016	22
1.2. État des lieux de l'enseignement supérieur en Colombie	24
2. Comparatif du contexte socioéconomique, sociolinguistique et éducatif français et colombien.....	26
Chapitre II : Etat de l'étude.....	32
1. Objectifs et hypothèses de l'étude	32
2. Méthodologie de l'étude et recueil du corpus.....	37
2.1. Recueil de corpus.....	38
2.2. Les informateurs	48
2.3. Contraintes rencontrées lors du recueil de corpus	50
Conclusion	53
DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	56
Introduction.....	57
Chapitre I : Naissance et développement de la théorie des actes de langage (années 1950 et fin 1960).....	59
1. La théorie des actes de langage	59
1.1. La formalisation de la philosophie du langage.....	60
1.2. Les performatifs <i>versus</i> les constatifs	64
1.3. Les performatives explicites et primaires	65

2. L'évolution de la théorie : les actes illocutionnaires	67
2.1. L'acte locutionnaire	67
2.2. L'acte illocutionnaire	67
2.3. L'acte perlocutionnaire	68
3. La classification des actes illocutionnaires d'Austin	69
4. Les apports de Searle à la théorie des actes de langage	71
4.1. Les règles constitutives, nature de l'acte illocutionnaire	74
4.2. Les conditions nécessaires et suffisantes pour l'accomplissement d'un acte illocutionnaire.....	78
4.3. La nouvelle taxonomie des actes de langage.....	80
Chapitre II : Le modèle théorique d'analyse de la signification et du sens linguistique	87
1. La Sémantique des Possibles Argumentatifs et son cadre théorique.....	87
2. La SPA et ses strates	90
2.1. Le noyau (N).....	90
2.2. Les Stéréotypes (Sts).....	91
2.3. Les possibles Argumentatifs (PA)	91
2.4. Les déploiements argumentatifs/discursifs (DA)	92
3. La SPA et la vision quantique	93
4. L'approche modale de l'acte illocutionnaire de la SPA	96
5. La Sémantique de l'Interaction Verbale (SIV).....	102
Chapitre III : Fondement de la théorie de l'im-politesse (années 1970 jusqu'à nos jours)	106
1. Goffman et l'interaction sociale	106
1.1. La notion de <i>face</i> proposée par Goffman.....	107
1.2. Goffman et le <i>face work</i> (le travail de figuration)	110
2. Les maximes de Grice : la théorie des implicatures	111
3. Le modèle de la politesse de Brown et Levinson	116
4. Les maximes de politesse de Leech.....	119

5. L'Im/politesse.....	122
5.1. Les stratégies de l'Im/politesse	130
5.2. La violence verbale, une forme d'impolitesse ?	134
6. L'accusation, acte d'impolitesse ?	137
7. Les stratégies en réponse à la menace de la face :.....	144
7.1. Les contre-mesures de l'impolitesse	145
7.2. La théorie de la restauration de l'image	147
7.3. Typologie des stratégies de la restauration de l'image	150
Conclusion	155
TROISIEME PARTIE : REPRESENTATIONS SEMANTICO-CONCEPTUELLES	158
Introduction.....	159
Chapitre I : L'accusation comme système d'organisation.....	161
1. Origine du mot ACCUSER : Oh diable, accusateur suprême !	162
2. Optique philosophique : l'agression accusatrice selon Tricaud	165
2.1. Le droit, médiateur des rapports de force des groupes	168
2.2. L'accusation envisagée sous trois formes	169
3. Optique sémantico-pragmatique : les notions autour de l'accusation	182
3.1. Les notions de culpabilité et de responsabilité	182
3.2. La faute et la culpa punitive	185
3.3. L' <i>accusation</i> : instrument de jugement.....	187
3.4. L'accusation : ses propriétés et conditions de réalisation	191
3.5. Les fonctions discursives de l'accusation	196
Chapitre II : Les représentations conceptuelles et sémantiques modales de l'acte <i>ACCUSER</i>	199
1. Représentations sémantiques de l'acte ACCUSER.....	200
1.1. Représentation sémantique de l'acte ACCUSER en français.....	200
1.2. Représentation sémantique du verbe ACCUSER en espagnol	215

1.3. Comparaison des significations lexicales du verbe ACCUSER des deux groupes	228
1.4. Représentation conceptuelle de l'acte ACCUSER en français.....	233
1.5. Représentation conceptuelle de l'acte ACCUSER en espagnol	236
1.6. Mots des sentiments associés à l'accusation	241
1.7. Les valeurs modales associées à l'acte illocutionnaire ACCUSER.....	248
1.8. La configuration modale de l'acte ACCUSER conceptualisée par les informateurs francophones et hispanophones colombiens	266
Conclusion	270
QUATRIEME PARTIE : REALISATIONS LINGUISTIQUES DE L'ACTE ILLOCUTIONNAIRE ACCUSER.....	273
Introduction.....	274
Chapitre I : La matérialisation de l'accusation dans l'interaction.....	276
1. Classification des réalisateurs linguistiques	276
1.1. Performatif de l'acte illocutionnaire accuser.....	277
1.2. Réalisations indirectes de l'acte accuser	278
2. Première situation : le vol au sein d'une entreprise	283
2.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	284
2.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	286
3. Deuxième situation : faute professionnelle dans le milieu hospitalier	290
3.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	290
3.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	293
4. Troisième situation : infidélité dans le couple.....	296
4.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	297
4.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	299
5. Quatrième situation : harcèlement sexuel au travail.....	303
5.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	303
5.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	307

6. Cinquième situation : écologie et corruption	311
6.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	312
6.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	315
7. Sixième situation : vengeance et recadrement.....	320
7.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones.....	320
7.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones	322
Chapitre II : Comparaison entre les deux groupes	326
1. Les points communs des réalisations linguistiques entre les deux groupes.....	326
2. Les divergences au niveau des réalisations linguistiques entre les deux groupes.....	330
2.1. Situation 1 : le vol au sein de l'entreprise	340
2.2. Situation 2 : faute professionnelle dans le milieu hospitalier.....	342
2.3. Situation 3 : infidélité dans le couple.....	345
2.4. Situation 4 : harcèlement sexuel au travail.....	347
2.5. Situation 5 : écologie et corruption.....	349
2.6. Situation 6 : vengeance et recadrement.....	351
Conclusion	353
CONCLUSION GENERALE.....	355
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	370
DICTIONNAIRES	383
SITOGRAPHIE.....	384
TABLE DES D'ILLUSTRATIONS	387

INTRODUCTION

« Conscient de la souffrance causée par des paroles irréfléchies et par l'incapacité d'écouter autrui, je suis déterminé à parler à tous avec amour afin de les soulager de leurs peines et de leur transmettre joie et bonheur. Sachant que les paroles peuvent être source de bonheur comme de souffrance, je suis déterminé à parler avec sincérité, en employant des mots qui inspirent à chacun la confiance en soi, la joie et l'espoir. Je suis déterminé à ne répandre aucune information dont l'authenticité ne serait pas établie et à ne pas critiquer ni condamner ce dont je ne suis pas certain. Je m'abstiendrai de prononcer des mots susceptibles d'entraîner division ou discorde, une rupture au sein de la famille ou de la communauté. Je m'engage à fournir les efforts nécessaires à la réconciliation et la résolution de tous les conflits, aussi petits soient-ils ¹»

Le culte de la sagesse a été pendant longtemps le but et le point commun de plusieurs doctrines philosophiques et religieuses à travers le temps, même si leurs prémisses théoriques les opposaient parfois grandement (Tricaud, 2001 : 15). D'ailleurs la composition du mot *philosophie* fait directement référence à « l'amour de la sagesse ou de la connaissance », composé des mots grecs anciens *φιλεῖν*, *philien* signifiant « aimer » et du mot *Σοφία*, *sophia* se référant à la « sagesse ». Le terme « sagesse » a été souvent associé au fait de rester indifférent aux événements extérieurs pouvant nous troubler. Les stéréotypes que les définitions dictionnairiques attribuent au mot « sagesse » font référence à la capacité de choisir la conduite la plus adaptée pour ne pas causer de conflits. Le sage « discerne », « agit avec bon sens, prudence », avec « modération », « retenue » (dictionnaire en ligne de l'Académie Française et dictionnaire Le Littré en ligne). Ces mots illustrent une position plutôt neutre que le sage doit adopter, en évitant de virer à l'extrême et en mesurant toujours les effets de ses actes physiques et de ses paroles. Ne pas créer de conflit et plutôt privilégier des relations sociales harmonieuses serait donc une des missions du sage. Le sage accepte donc à bras ouvert les mésaventures de

1 Nhat Hanh Thich (2000) : « Le cœur des enseignements du Bouddha », La Table Ronde, Paris p.110

la vie et n'impose pas son désir de forcer les autres individus à agir comme il souhaiterait qu'ils le fassent. Ainsi tout passe par le langage.

Le langage nous donne la possibilité d'agir et de persuader notre interlocuteur d'accepter notre volonté de lui faire faire quelque chose lorsqu'on émet un énoncé. Suivant ce postulat, le langage sera envisagé comme action et pouvoir en même temps : par le langage nous avons le pouvoir de construire et modeler à chaque séquence discursive la réalité qui nous entoure. La conscience à travers le langage agit donc sur la réalité en la modifiant et en la transformant, vision qui donne au langage un rôle plus actif, contrairement à une vision plus ancienne, moins créatrice, où le langage était considéré par les philosophes traditionnels exclusivement comme un outil de description de la réalité. Ce travail de recherche s'appuie donc sur ces apports que le domaine d'étude des actes de langage a relevés avec *la théorie des actes de langage* d'Austin (1962) et Searle (1969) et d'autres réflexions autour de l'interaction verbale et sociale.

La violence verbale dans les interactions sociales s'oppose donc fortement à cet idéal associé à la sagesse. Galatanu et Bellachhab (2012), grâce au modèle théorique de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* (désormais SPA, Galatanu 2018), déterminent les éléments nucléaires essentiels à la définition du concept de « violence verbale », et définissent celle-ci comme un « vouloir faire (faire) quelque chose de valeur axiologique négative à autrui, par le canal du verbal, sans son vouloir faire, utilisant la force/ le pouvoir de la parole, générant un conflit et entraînant une expérience du mal et/ou l'expression d'affects négatifs ». Cette description lexicale met en évidence cette force d'imposition qu'un locuteur vise à infliger à son destinataire contre son gré, produisant automatiquement un effet perlocutionnaire négatif pour l'interlocuteur et générant un conflit entre les deux participants à l'interaction. L'utilisation des actes de langage hautement menaçants dans les interactions verbales fournissent bel et bien un champ fertile aux échanges conflictuels entre les individus. Ces pratiques discursives, bien qu'elles soient à peu près encadrées et restreintes par les normes sociales veillant à la préservation des faces de chaque membre du groupe social, dont la politesse fait partie, peuvent dans certains cas être permises ou célébrées. En effet, même si la nature des actes de langage menaçants est manifestement menaçante, ceux-ci peuvent parfois ne pas être considérés comme des actes d'impolitesse ou d'un autre type d'acte dit négatif. Cette perception, interprétation et attribution des représentations dont les actes de langage se chargent, seraient influencées d'une part par la pensée collective, elle-même régie par le système de valeurs que chaque groupe social a édifié, et d'autre part par la sphère subjective de l'usager de la langue. Galatanu (2012) établit alors deux zones illocutionnaires différentes

parmi les actes de langage, deux zones ayant chacune un effet perlocutionnaire affectif différent. Ainsi elle différencie la zone illocutionnaire des *actes menaçants* de la zone illocutionnaire des *actes rassurants*. Ces derniers, contrairement aux actes menaçants dont la visée est d'instaurer ou susciter un état affectif négatif (des actes « menaçants » tels que BLAMER, INSULTER, MENACER, etc.), visent à produire un état affectif positif chez le destinataire, mêlé à des affects de sécurité, de confiance, de bien-être, dans le but de « rassurer » le destinataire selon Galatanu (des actes illocutionnaires « rassurants » tels que FELICITER, COMPLIMENTER, PROMETRE). L'acte illocutionnaire ACCUSER fait donc partie des actes menaçants pour la face des participants à une interaction, produisant par la suite un état affectif négatif. Cet acte implique bel et bien de la violence verbale et de la menace illocutionnaire, et malgré les effets négatifs et les épisodes de conflit que cet acte engendre, dans certains contextes cet acte semble gagner du terrain et se matérialiser davantage : les stéréotypes linguistiques qu'un usager d'une langue attache à la signification lexicale et à la représentation conceptuelle de l'acte illocutionnaire ACCUSER déterminent-ils la naissance et surtout la nature d'une accusation ? Autrement dit, l'activation des potentialités de sens ayant un fort potentiel argumentatif positif donc s'orientant vers le pôle axiologique positif dans la conceptualisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER peut faire d'une part augmenter l'apparition de l'acte dans les interactions sociales d'un groupe contribuant à sa 'normalisation', et d'autre part, augmenter l'intensité de la violence verbale dans la réalisation de l'acte ?

Nous nous sommes intéressé à la conceptualisation et la réalisation des actes de langage par le biais de l'acte illocutionnaire ACCUSER car nous souhaitons comprendre et trouver des explications à la prolifération massive de cet acte dans certains contextes actuels d'interaction. Ainsi ce travail de recherche s'insère donc dans le champ d'étude des actes de langage « menaçants » en interaction, susceptibles de générer ce qui pourrait être ressenti comme de la violence verbale. Nous nous donnons pour but d'étudier plus spécifiquement l'univers des représentations sémantico-conceptuelles de l'acte illocutionnaire ACCUSER en interaction au sein de deux groupes de langues-cultures différents : l'espagnol de Colombie et le français de la Métropole. Cet intérêt pour l'étude des représentations autour de l'acte ACCUSER se fonde sur une volonté de recherche fondamentale dont la raison principale est de comprendre le processus de construction du sens à l'interface de la Sémantique et de la Pragmatique, d'où notre recours au modèle théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs et à la Sémantique de l'Interaction Verbale. Nous envisageons ainsi de découvrir les possibles différences de conceptualisation de cet acte qui puissent différer entre les deux groupes concernés. Notre

vision s'accorde avec la perception de la langue comme un instrument qui se charge fortement de la subjectivité de ses usagers, vision qui s'accorde également avec celle de la SPA, théorie qui propose une approche modale de l'acte illocutionnaire. En effet, celle-ci appréhende l'acte illocutionnaire comme « une configuration d'attitudes modales qui sous-tend l'intention illocutionnaire » (Galatanu 2011 : 177). L'acte illocutionnaire est ainsi chargé d'attitudes que les individus ont attribuées à son univers conceptuel, configurations qui peuvent conditionner la réalisation d'un acte.

Si le sage sait mesurer ses mots et reste indifférent aux événements déstabilisants extérieurs, l'accusation est tout le contraire de l'image de la sagesse selon Tricaud (2001), car l'accusation est avant tout passion. La passion fait virer à l'extrême, et tel que son mot d'origine latin *passio* le désigne, fait référence à la souffrance. L'acte de parole ACCUSER est passion, donc il est souffrance en même temps puisque l'accusation est un acte de jugement, un acte qui condamne et qui dicte ce qui est bien ou mal. Décider ce qui est bien ou mal pour l'autre, ne revient-il pas à imposer notre vision du monde et à obliger par la force les autres à accepter cette vision que je profère ? Le fait d'accuser traduit également le refus d'accepter l'existence d'un événement qui a eu lieu et que nous sommes incapables d'ignorer. Cet événement perçu comme négatif ou mauvais absorbe et retient ainsi toute notre attention, nous inondant parfois d'une passion folle, emprisonnant notre être entier et dont la seule libération possible, semble-t-il, s'atteindrait par la formulation d'une accusation ou d'autres moyens discursifs visant à désigner ou à établir un responsable ou un coupable, menaçant potentiellement la face du futur accusé. En outre, la forte prolifération de l'accusation entraîne des malentendus, des tensions, des conflits et une forte polarisation au sein d'un groupe social. En effet, cet acte illocutionnaire ACCUSER peut s'avérer parfois facile à formuler et être réalisé dans le discours lorsque l'on se laisse emporter par des sentiments et des affect négatifs. *A contrario*, il est difficile de le gérer une fois reçu, intégré et interprété par le destinataire. Même si l'on s'efforce à souligner le côté négatif, voire néfaste de l'acte ACCUSER pour la face de l'accusé et pour l'harmonie d'un groupe, l'on peut s'apercevoir que dans certains cas l'interprétation de cet acte illocutionnaire est polyvalente, pouvant passer d'être perçu comme négatif à être perçu par une grande majorité comme un acte acceptable, voire nécessaire, donc ayant un effet « positif » pour tous. Nous allons tenter, dans ce travail présent, de découvrir ce qui serait susceptible d'entraîner la prolifération massive de cet acte, sa nature hautement menaçante et nuisible pour le maintien des bonnes interactions verbales et sociales.

De surcroît, cette thèse de doctorat constitue un travail de recherche comparatif pouvant être exploité en vue d'une programmation didactique. Les réflexions et les résultats de nos recherches pourront être ainsi profitables à l'enseignement et l'acquisition de langues étrangères, plus particulièrement à l'enseignement de la langue française et espagnole. En effet, la réflexion approfondie autour des actes de langage peut permettre la compréhension et l'acquisition des savoirs et savoir-faire linguistiques, ayant un effet direct sur la diminution des possibles échecs pragmatiques lorsque les aspects sémantico-conceptuels d'un acte sont abordés en cours de langue. L'étude des actes de langage s'avère ainsi être une porte ouverte qui mène directement à la connaissance de la vision du monde des locuteurs de la langue cible car imprégnés de l'agir culturel des groupes linguistiques.

La première partie de ce travail contient deux chapitres. Le premier chapitre présente le contexte de la recherche autour des deux groupes d'étude, élargissant la discussion autour d'un bref aperçu du contexte socio-économique, sociolinguistique et éducatif dans les deux pays. Ces deux aspects ont été abordés car les deux groupes sont constitués d'individus faisant des études supérieures. Il nous a paru nécessaire d'avoir un regard plus étendu du contexte des deux pays, afin d'émettre des hypothèses autour de l'existence marquée de l'acte illocutionnaire ACCUSER dans chaque contexte culturel. Nous croyons en effet, que le niveau éducatif peut fortement influencer le comportement des individus, notamment celui adopté à l'égard et à la mise en place de cet acte. Cependant nous reconnaissons que cet aspect n'est pas un aspect prédéterminant la naissance et la prolifération de l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein de chaque groupe social. Nous sommes d'avis qu'il n'existe pas un seul et unique paramètre déterminant à lui seul la constance et l'accentuation de l'existence de cet acte illocutionnaire. Au contraire il s'agit de plusieurs constituants qui déterminent et influencent cela.

Le deuxième chapitre de cette première partie sera consacré à la discussion de la méthodologie de recherche employée, plus spécifiquement autour des protocoles de recueil de corpus mis en œuvre. Le plus grand corpus sur lequel nous nous sommes appuyé s'est construit d'une part avec des discours lexicographiques et d'autre part, avec des données collectées auprès des locuteurs natifs de deux langues et cultures différentes, à savoir, le français de la Métropole et l'espagnol de Colombie. Ces dispositifs de recueil de corpus sont utilisés par la théorie de la SPA, théorie sur laquelle notre travail s'appuie. Cette variété de méthodes nous a

aidé à disposer d'une ample gamme de données nous permettant d'aborder, sous différentes perspectives, l'acte illocutionnaire que nous nous sommes donné pour but d'étudier. Ces tests que nous avons soumis à nos groupes enquêtés, selon Galatanu (2018), visent à éliciter les savoirs et les savoir-faire sémantico-pragmatiques déclaratifs des sujets parlants. Nous avons ainsi eu recours au discours dictionnaire, aux tests d'accomplissement de discours, au discours journalistique en ligne, au discours littéraire, et aux vidéos sur YouTube illustrant la réalisation de l'acte concerné dans notre étude. Nous présentons également dans cette partie de manière détaillée les deux groupes de locuteurs natifs qui ont participé à notre étude.

La deuxième partie de notre travail, contenant trois chapitres, constitue le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre travail de thèse. Au travers de ces trois chapitres sont étudiés les approches et modèles théoriques qui ont nourri notre réflexion et ont contribué au travail d'analyse mené dans les deux dernières parties de cette thèse. Puisque l'objet principal de notre étude se concentre sur les actes de langage en interaction, et plus particulièrement sur l'acte illocutionnaire ACCUSER, sa conceptualisation et sa potentielle réalisation linguistique, le premier chapitre débute par la présentation de la naissance formelle et le développement de la théorie des actes de langage, notamment par les travaux d'Austin (1962) et de Searle (1969). Cette théorie s'appuie sur l'idée que parler une langue, c'est accomplir une action en elle-même. A partir de là, le langage n'est plus considéré exclusivement comme un outil pour décrire le monde, mais aussi comme un moyen pour agir et faire agir les autres.

Dans le deuxième chapitre nous présentons le modèle théorique et l'approche modale employés pour l'analyse sémantico-conceptuelle de l'acte illocutionnaire ACCUSER, la *Sémantique des Possibles Argumentatifs*. La SPA est un modèle ayant une nature holistique, associative, encyclopédique et empirique qui permet l'analyse lexicale des entités linguistiques et leurs potentiels déploiements dans le discours. Ce modèle instituant et investi d'une Sémantique de l'Interaction Verbale, propose un traitement de l'acte illocutionnaire par une approche modale de la force illocutionnaire de l'acte de langage et de ses réalisateurs linguistiques (Galatanu 2000, 2012). En effet, la SPA conçoit l'acte illocutionnaire comme un phénomène de modalisation discursive, qui inscrit dans le sens de l'énoncé des attitudes modales, ce phénomène discursif pouvant être décrit sous la forme d'une configuration d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire de tout acte (Galatanu 2000, 2011, 2012).

Dans le troisième chapitre de la deuxième partie, sont présentées les théories qui ont émergé à la suite de la théorie des actes de langage. Ces théories s'avèrent importantes pour notre travail puisqu'elle se situent au niveau interactionnel des échanges verbaux. Nous abordons ainsi la notion de *face* et du *travail de figuration* (Face Work) dans les travaux de Goffman (1967) autour de l'interaction sociale. Nous exposons également la *théorie des implicatures* de Grice (1975), laquelle présente les maximes conversationnelles liés au *principe de coopération*. Cet auteur se donne pour but d'expliquer comment les implicites conversationnels fonctionnent dans des échanges, soulignant la différence entre ce qui est dit et ce qui est implicite dans un énoncé. Nous présenterons aussi *le modèle de la politesse* de Brown et Levinson (1987), lequel s'est nourri des travaux de Goffman, de Grice, d'Austin et de Searle. Lors d'une interaction verbale l'individu représente une menace pour les autres et peut se sentir à son tour menacé. La défense des faces positive (l'image publique) et négative (les territoires corporel, spatial ou temporel) des individus se joue donc au niveau de l'interaction verbale. Maintenir des relations harmonieuses se traduit ainsi par la préservation et la valorisation des faces des individus. Brown et Levinson définissent donc la politesse comme étant la mise en œuvre par les locuteurs des stratégies linguistiques visant à préserver sa propre face et celle des autres, évitant à tout prix de faire perdre la face à qui que ce soit. Ces stratégies relèvent de la mise en place d'actes illocutionnaires de nature non menaçante, ou du moins à un moindre degré, car tout acte illocutionnaire possède un degré de menace plus ou moins implicite, comme ces auteurs l'affirment.

Une transgression volontaire ou involontaire de ce désir de préservation de face pourrait relever de l'impolitesse. Il s'agit, pour la plupart du temps, d'une attaque verbale qui vise l'endommagement des faces de l'interlocuteur par la mise en place d'actes illocutionnaires de nature menaçante. C'est ainsi que plusieurs auteurs ont démontré comment l'impolitesse s'oppose à la politesse, notamment les travaux de Culpeper (1996, 2008, 2011) et Bousfield (2007, 2008), réflexions que nous allons exposer dans notre cadre théorique. Suivant cette logique, nous essayons de répondre à la question sur la nature de l'acte illocutionnaire ACCUSER : est-ce que cet acte illocutionnaire est un acte d'impolitesse ? Nous avançons qu'il entre dans la catégorie d'un acte relevant de l'impolitesse, car l'accusation est avant tout un acte ouvertement menaçant pour la face positive et négative de l'accusé et à un degré un peu moindre, dépendant évidemment du contexte, pour l'accusateur. L'acte illocutionnaire ACCUSER s'avère être une attaque volontaire ou du moins perçue comme telle par l'interlocuteur. Cet acte sera donc toujours (ou presque toujours) ressenti par l'accusé comme

un acte d'impolitesse car il est susceptible d'endommager son image publique et de lui en attirer des conséquences nuisibles pour sa face négative. L'accusé pourra donc qualifier d'impoli, tant l'acte qui lui a été adressé que l'auteur de l'acte (le locuteur). Du côté de l'accusateur, de celui qui réalise l'acte illocutionnaire ACCUSER, l'accusé et l'auditoire peuvent qualifier son acte d'impoli, mais les possibilités de qualifier d'impoli le locuteur sont directement dépendantes du contexte. Nous avançons ainsi comme hypothèse que l'acte illocutionnaire ACCUSER étant reconnu comme un acte d'impolitesse dû à sa force menaçante pour les deux participants à l'interaction, dans certains cas, cette menace de perte de face peut ne pas affecter la face de l'accusateur. La face de l'accusateur peut ainsi être protégée lorsque sa réalisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER est perçue comme nécessaire ou justifiée par son groupe social. Dans ce cas, l'accusateur ne sera pas perçu comme un individu impoli, mais comme un défenseur des valeurs de la communauté et sera excusé d'avoir fait perdre la face à l'accusé. Ce cas implique bien évidemment un acte blâmable avec un potentiel axiologique hautement négatif (viol, homicide, harcèlement, etc.), acte qui transgresse le système de valeurs et de règles du groupe social, impliquant donc ce que Spencer-Oatey (2008) définit comme la *face d'identité sociale*. Face qui fait référence aux valeurs intrinsèques à l'identité d'un groupe auquel un individu appartient, et qu'il revendique. Dans ce sens, l'acte illocutionnaire ACCUSER, sous prétexte d'intérêt collectif (cachant peut-être initialement un intérêt purement personnel), revendique une valeur positive et communément partagée et reconnue par le groupe, en assignant en même temps à l'accusé un attribut négatif qui viole les valeurs du groupe, attribut négatif qu'il pourra par la suite contester.

Ce troisième chapitre s'achève avec la littérature théorique autour de la réflexion des réponses à des attaques à la face. En effet, nous exposons *la théorie de la restauration de l'image* de Benoit (1995) et la théorie des *contre-mesures de l'impolitesse* de Culpeper *et al.* (2003). Ces théories nous donnent un aperçu de l'étude des possibles réponses qu'un individu peut adopter pour faire face à l'acte menaçant qu'on lui a infligé.

La troisième et la quatrième partie constituent le cadre analytique de notre thèse. Chacune de ces parties est composée de deux chapitres. Le premier chapitre de la troisième partie réunit des réflexions philosophiques et linguistiques autour de l'univers de l'acte de l'ACCUSATION. Nous exposerons notamment les travaux de Tricaud (2001), philosophe du droit qui appuie ses réflexions sur l'accusation associée à trois formes possibles : l'accusation comme angoisse, comme dette, et comme honte. Nous abordons brièvement l'accusation d'un point de vue judiciaire. Bien que notre travail de recherche ne vise pas le côté judiciaire de

l'accusation, il nous semble important de faire un lien avec le monde des lois. L'acte est en effet, intrinsèquement lié et indissociable de sa sphère judiciaire. Dans cette partie, nous exposons, sous une optique linguistique, les fonctions discursives de l'accusation, ses propriétés et conditions de réalisation, et nous faisons une analyse du mot « faute » et « culpa » afin de dégager, s'il en existe, des différences culturelles contenues dans les stéréotypes de la représentation lexicale du mot ACCUSER dans chaque langue.

Le deuxième chapitre de cette partie présente la construction lexicale du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire ACCUSER. Seront ainsi présentés le noyau de l'acte, ses stéréotypes et les possibles argumentatifs pour la description dans chaque langue. La précédente analyse des représentations sémantiques de l'acte nous permettra de présenter les représentations conceptuelles de l'acte pour chaque groupe d'étude. Grâce à l'approche modale de la SPA, une configuration des attitudes modales inscrites dans l'acte pour chaque groupe langagier a pu être établie, permettant de conclure avec les différences qui se sont manifestées au sein de chaque groupe au niveau de la représentation modale.

La quatrième grande partie réunit et répertorie les réalisations linguistiques de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Dans le premier chapitre, une présentation de la classification adoptée sera faite pour ces réalisateurs en les illustrant avec quelques énoncés tirés du corpus. Ainsi, nous présentons les réalisateurs linguistiques employés par chaque groupe et pour chaque situation proposée, propice à faire émerger la réalisation de l'acte ACCUSER. Le deuxième chapitre de cette partie dresse une comparaison des réalisations de l'acte entre les deux groupes. Les convergences et les divergences sont ainsi mises en relief dans ce dernier chapitre, nous permettant en même temps de comparer la relation entre les réalisateurs utilisés et la configuration modale que nous avons proposée pour chaque groupe. En outre, cela peut permettre de constater si la représentation sémantique avec sa configuration modale de l'acte, établie pour chaque groupe, sous-tendant les intentions illocutionnaires, influence et/ou détermine la réalisation linguistique de l'acte.

Nous achevons notre étude par une conclusion, synthétisant les analyses sémantico-conceptuelles et modales de l'acte illocutionnaire. La conclusion portera sur les principales différences trouvées entre les deux groupes au niveau des représentations et de la réalisation linguistique. Nous tenterons également de répondre aux questionnements que nous nous sommes posé tout au long de ce travail, et vérifierons si nos hypothèses sont validées ou non.

PREMIERE PARTIE :
CONTEXTUALISATION DE LA
RECHERCHE

Introduction

« *Nous sommes frères par la nature, mais étranger par l'éducation* » Confucius

L'accès à l'université en Colombie peut s'avérer être un privilège dont peu d'individus profitent. Nous sommes d'avis que l'éducation au sein d'un pays influence fortement le comportement et donc les interactions sociales d'ordre verbal. L'éducation s'avère donc être un outil d'épanouissement, d'élévation sociale et surtout d'émancipation car celle-ci peut initier les individus à l'analyse et peut servir à éveiller les consciences. En outre, l'universalité contenue dans l'enseignement supérieur vise à offrir de nouveaux horizons aux individus, contribuant ainsi à l'ouverture d'esprit. De par la conception et la mise en place d'un système éducatif propre à un pays, la variété au sein de l'éducation d'ordre privée ou publique nous rend donc étrangers entre individus de différents pays, et parfois même au sein d'un même groupe. L'éducation peut ainsi influencer les contextes sociaux du groupe et peut modifier la culture à long terme. Nous nous sommes posé la question de savoir si le niveau d'éducation dans un pays pouvait influencer le déclenchement excessif ou non de l'acte de l'ACCUSATION. Nous sommes conscient qu'il est très difficile, voire délicat d'avancer une hypothèse liée à cet aspect social. Nous sommes cependant d'avis que le niveau d'éducation permettant le développement de l'analyse et de l'ouverture d'esprit conditionne la diminution de l'apparition de l'accusation d'ordre banal. *A contrario*, une accusation d'ordre juridique visant la saisie d'injustices vraiment graves et nuisibles à la société peut se développer au sein d'une société mieux instruite.

Nous sommes enclin à penser que le contexte politico-social conflictuel de la Colombie (que nous ne traiterons pas ici en détail) produit par diverses inégalités, influence la propagation et la normalisation des manifestations violentes au sein du pays. En effet, la Colombie ayant souffert d'un conflit armée violent depuis les années trente jusqu'à nos jours, la conceptualisation de la « violence » diffère énormément des individus français². Nous

2 Nous n'avons pas d'arguments scientifiques pour avancer cela. Nous arrivons à cette conclusion à la suite d'une analyse de notre expérience personnelle vécue dans les deux pays. La comparaison des contextes sociaux nous amène à conclure qu'ils diffèrent fortement et ainsi les interactions sociales et les formes linguistiques utilisées dans le langage ordinaire. Nous pouvons par exemple trouver dans la langue française des expressions de jugement désignant un événement « violent » alors qu'en espagnol colombien il est presque inexistant ce type d'association de la violence envers certains événements : « c'est violent comme bruit ! » ou « [...] et il leur dit à eux, vous êtes moins français que les autres. C'est absurde, c'est *violent* et

souhaitons dessiner un parallèle entre la relation de la manifestation violente de l'accusation au sein de chaque groupe et le contexte social de chaque pays. Cependant nous sommes conscient que cette tâche est ambitieuse, voire hâtive, mais nous voulons tout simplement ne pas nous limiter et tenir compte de plusieurs facteurs pas toujours décisifs ou déterminants, tout en reconnaissant qu'ils ont tout de même un impact sur les interactions verbales des groupes sociaux.

Puisque notre corpus d'étude concerne deux grands groupes linguistiques et culturels de jeunes individus étudiants universitaires, nous souhaitons présenter dans le premier chapitre un bref aperçu de la situation socio-économique, sociolinguistique et éducative de la Colombie, pour dégager des différences de contexte susceptibles d'influencer et de modifier les représentations cognitives liées à la langue. Ainsi, nous visons à établir une comparaison concernant surtout la situation de l'éducation supérieure entre les deux pays car notre groupe d'informateurs appartient à cette position sociale. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons en détail le cadre de notre travail de recherche. Nous présenterons ainsi les hypothèses et les objectifs qui guident notre étude, les outils méthodologiques et de recueil du corpus qui ont été nécessaires au développement de cette étude, et la description détaillée du public enquêté.

c'est très dangereux... » cet énoncé illustre les propos de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique, invité de BFMTV (21/09/2018) et s'exprimant sur la polémique Eric Zemmour. www.bfmtv.com

Chapitre I : Deux paysages sociolinguistiques différents

1. Bref aperçu du contexte socio-économique colombien

La Colombie est un pays riche en diversité multiethnique, géographique et territoriale, caractéristiques qui rendent « particulièrement exigeant le chemin vers l'équité » selon le diagnostic du Plan National du Développement de 2014-2018, proposé par le gouvernement de l'ex-président Juan Manuel Santos. La Colombie est donc un pays inégal où les richesses sont mal distribuées, ce qui a, de fait, des répercussions sur l'accès aux études universitaires. Cependant, pendant la période 2010-2014 la Colombie a atteint un meilleur taux d'équité enregistrant des réductions sur la pauvreté³, passant du 39% à 29,3% et de 13,5% à 8,4% pour la pauvreté extrême⁴. Cependant des inégalités persistent encore essentiellement au niveau des revenus : les plus riches perçoivent plus de 17,3 fois le revenu des pauvres. Le taux de pauvreté est plus élevé dans les zones rurales (42,8%) que dans les zones urbaines (26,9%) d'après les chiffres de 2013 du DANE (*Departament Administrativo Nacional de Estadística*).

Le niveau de la classe moyenne en Colombie entre 2010 et 2012 représentait seulement 27,2 % de la population totale, étant à la fois un des taux les plus bas de la classe moyenne en Amérique du sud (par rapport au Chili, au Brésil, et au Pérou) et un des taux qui présente une croissance très lente par rapport à d'autres pays (La Bolivie et l'Equateur ont compté des croissances supérieures à celle de la Colombie). Aujourd'hui, selon le Plan National du Développement 2018-2022 (P. 187), la Colombie compte un taux de pauvreté extrême de 7,4% et un taux de pauvreté de 26,9%. Donc ces rapports mettent en évidence que les revenus des individus et les conditions de logement, parmi d'autres facteurs, conditionnent le taux de

3 Le gouvernement colombien aligne sa définition des classes sociales avec celle de la Banque Mondiale : la classe sociale pauvre a des revenus inférieurs à USD\$4, la classe sociale vulnérable a des revenus entre USD\$4 et USD\$10, et la classe moyenne possède des revenus entre USD\$10 et USD\$50 par rapport à la Parité de Pouvoir d'Achat (PPA).

4 Toutes les données exposées ici sont issues du rapport du document « *Bases del Plan Nacional de Desarrollo 2014-2018* » du Département National de Planification (DNP) de la Colombie, p.52-57.

pauvreté, celle-ci dépend également de l'accès à une éducation « pertinente et de qualité » (Plan National du Développement de 2014-2018, p.54).

D'une manière générale, le niveau d'analphabétisme pour la population colombienne âgée de plus de 15 ans a été de 5,2% en 2017 (PND 2018-2022 : 239). En ce qui concerne notre public d'informateurs, c'est-à-dire les jeunes colombiens, selon le Plan National du Développement 2018-2022 proposé par l'actuel président Ivan Duque, la population dite « jeune » représente 26% de la population colombienne⁵, dont 51% sont des garçons et 49% des filles. D'après les chiffres du DANE exposé dans ce rapport, en 2018, 21,2% des jeunes n'étaient ni étudiants, ni employés. Parallèlement, 39,2 % travaillaient, 27,9% des jeunes se consacraient exclusivement à étudier, 9,2% des jeunes travaillaient et étudiaient en même temps, et 2,1% d'étudiants étaient sans emploi. Ce qui fait un total de 39,2% de jeunes étudiants colombiens. Ainsi, malgré les améliorations en termes de couverture et de qualité éducative basique et supérieure pendant ces dernières années, il reste encore beaucoup d'efforts à mener, essentiellement pour l'accès à l'éducation moyenne (*educación media*) et supérieure : selon une estimation, seulement 38 étudiants sur 100, ayant obtenu leur baccalauréat, ont pu accéder immédiatement à l'enseignement supérieur en 2006 (*Ibid.* 240).

1.1.Le contexte éducatif universitaire colombien en 2016

Le système éducatif colombien comprend plusieurs niveaux. L'article 67 de la constitution colombienne définit l'éducation comme étant « un droit de la personne et un service public ayant une fonction sociale, avec laquelle l'on accède à la connaissance, à la science, à la technique et aux autres biens et valeurs de la culture » (notre trad.). Ainsi « l'éducation vise à former l'individu colombien dans le respect aux droits humains, à la paix et à la démocratie »⁶, donc l'éducation est envisagée comme un « outil d'égalité sociale »⁷ ayant donc « un rôle

5 Sont considérés comme jeunes selon la loi 1622 de 2013, les individus âgés entre 14 et 28 ans.

6 Citation prise (et traduite par nos soins) sur le site gouvernemental colombien DNP (Département National de Planification »), rubrique « *la Educación en Colombia* », consulté en décembre 2018 sur www.dnp.gov.co

7 L'éducation est considérée comme telle par le plan de développement 2014-2018. Document PDF « *La Educación en el Plan de Desarrollo 2014-2018* » (L'éducation dans le plan de

stratégique dans la croissance et développement économique et social »⁸. De ce fait, l'éducation en Colombie est obligatoire dès l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge de 15 ans, et gratuite dans les établissements publics de l'État. Les parents des étudiants doivent seulement payer l'uniforme (nécessaire et commun à tous les établissements scolaires publics). Concernant l'éducation privée, le prix de celle-ci dépend de son prestige et de sa qualité.

La scolarisation chez un enfant colombien commence dès l'âge de 3 ans lorsqu'il est inscrit en *preescolar* (préscolaire). Ce niveau n'est pas forcément obligatoire dès 3 ans, en effet, l'enfant peut également intégrer ce niveau à 4 ans, car seulement une année de préscolaire est obligatoire. Ensuite l'enfant peut intégrer dès 5 ans l'éducation basique (primaire et secondaire), laquelle est composée au total de 9 années (ou degrés). Ce niveau débute avec la première année ou degré (« *primer grado* ») et va jusqu'à la neuvième année⁹. Ainsi l'éducation primaire va du 1° au 5°, et l'éducation secondaire du 6° au 9°. A la fin de ces deux étapes, des examens d'État ont été implémentés récemment, à savoir l'épreuve *SABER 5°* (Savoir 5°) et l'épreuve *SABER 9°* (Savoir 9°), afin d'évaluer constamment la qualité de l'éducation. Les 2 années qui suivent appelées « *educación media* » (éducation moyenne), comprennent l'année 10 et 11. La onzième année étant la dernière avant d'intégrer l'éducation supérieure ou l'éducation technique et technologique. C'est à ce moment-là que tous les jeunes colombiens âgés de 16 et 20 ans, passent les épreuves *SABER 11°* (Savoir 11°) de l'ICFES (*Instituto Colombiano para el Fomento de la Educación Superior* – Institut Colombien pour le Développement de l'Education Supérieure) afin de valider leur baccalauréat. Cet examen de l'état, avec une notation sur 100%, est donc d'une grande importance et détermine la future scolarisation de l'individu. Il permet aussi l'accès à l'éducation supérieure en Colombie, surtout l'accès à l'université publique, qui n'est en général pas trop onéreuse, et il peut permettre également l'obtention des bourses et des crédits (emprunts). Cet examen est composé de 5 épreuves : lecture critique, mathématiques, sciences sociales et compétences citoyennes, sciences de la vie et de la terre, et langue étrangère anglais¹⁰.

développement 2014-2018), paru le 10 juillet 2015 sur la rubrique « *Educación Privada* » du site du Ministère de l'éducation de Colombie www.mineducacion.gov.co

8 Ibid.

9 C'est-à-dire du CP jusqu'à la 3^{ème} par rapport au système éducatif français.

10 Information prise sur le site de l'ICFES www2.icfes.gov.co rubrique « *información general del examen Saber 11.°* »

Cette épreuve sert aussi à évaluer les niveaux et la qualité des établissements scolaires afin de les classer dans les catégories A+, A, B, C, D, cette dernière étant la catégorie la plus basse. Ainsi selon les résultats de l'examen *SABER 11°* de l'année 2017 (PND 2018-2022 : 240), près de 14% des établissements éducatifs publics se sont placés dans les catégories les plus hautes (A+ et A).

1.2. État des lieux de l'enseignement supérieur en Colombie

L'accès à l'éducation supérieure colombienne a augmenté entre 2002 et 2017 (PND 2018-2022 : 241) : le nombre d'individus inscrits est passé de 1 million à 2,3 millions. Malgré cette nette amélioration, ce rapport reconnaît que le niveau supérieur colombien reste un des plus inégal dans le pays : seulement la moitié (52,8%) des jeunes âgés entre 17 et 21 ans accèdent à l'éducation supérieure (PND 2018-2022 : 315). En plus de cela, s'ajoutent un grand taux de décrochage scolaire (en 2016, 45,1% pour les universitaires et 53,2% pour le niveau technique et technologique) et le taux bas de réussite (37,4% et 27,1% respectivement). L'inégalité s'étend aussi en comparaison à l'offre au niveau territorial. En effet l'offre en éducation supérieure est davantage concentrée dans les grandes villes et dans certains départements. Selon le bulletin d'éducation supérieure paru en décembre 2016, 32% du total des étudiants en enseignement supérieur sont inscrits à Bogotá, suivi de 4 départements ayant une forte concentration d'étudiants universitaires (Antioquia 13,8%, Valle del Cauca 7,5%, Atlántico 5,8%, Santander 5,4%). La totalité de ces 4 départements et de la capitale (sur 32 départements au total) concentre donc 64,6% des étudiants universitaires contre 35,4% dans les autres départements (chiffres 2015). En ce qui concerne le département où a lieu notre enquête auprès des étudiants universitaires, Le Huila (dont la ville principale est Neiva) ne possède que 9,17% d'étudiants selon les chiffres de l'Education Nationale parus en mars 2016.

Concernant la qualité de l'enseignement supérieur colombien, seulement 37,9% des étudiants accèdent à des établissements universitaires crédités en haute qualité car seulement 23,2% des établissements et 10,6% des programmes sont accrédités (PND 2018-2022 : 241).

Les établissements universitaires publics en Colombie sont peu nombreux par rapport aux établissements privés et au nombre potentiel d'étudiants. En effet, selon les chiffres donnés en mai 2016 par le Ministère de l'Education Nationale (MEN-SNIES, désormais Ministère de

l'Education Nationale-Système National d'Information de l'Education Supérieure), il existait 31 universités publiques *versus* 50 universités privées, ainsi que 16 institutions universitaires et écoles technologiques publiques *versus* 92 privées¹¹. Ainsi pour 2015, l'Etat colombien a recensé 50,9% d'inscriptions dans l'enseignement public contre 49,1% dans l'enseignement privé. Ce qui indique un taux de croissance de 2,3% pour l'enseignement supérieur public *versus* 4,4% pour le secteur privé. Concernant les inscriptions dans les niveaux de formations universitaires, pour l'année 2015, 62,4% correspondait au niveau de licence, 2,3 % au niveau de Master et 0,2 % au niveau du Doctorat.

Ce grand écart au niveau du nombre d'inscrits et du taux de croissance entre enseignement supérieur public et privé peut s'expliquer d'une part en raison de la faible présence d'établissements publics, donc à l'offre réduite pour l'accueil des étudiants. En effet, les étudiants à revenus modestes peuvent prétendre poursuivre des études supérieures dans les universités publiques car le tarif du semestre de celles-ci est adapté aux revenus des parents (A titre d'exemple, le tarif varie entre 20 et 300 euros). Et d'autre part, ce grand écart est dû à la faible qualité de l'enseignement au sein des établissements publics précédant l'université. En effet, les étudiants issus du public ont moins de chance d'accéder à l'université publique car en général leurs scores à l'épreuve *SABER 11°* ne sont pas très élevés, la moyenne étant de 30 à 55%. Or, pour pouvoir prétendre à des études supérieures en université publique, il faut un score minimum de 65% à l'épreuve. C'est pourquoi, les individus désireux de continuer des études supérieures et n'ayant pas la possibilité de le faire dans le public sont obligés de s'orienter vers les institutions universitaires privées et d'avoir recours à des emprunts, car le score dans l'épreuve *SABER 11°* ne conditionne pas l'admission. Ce phénomène, accompagné de la durée des études en licence (de 4 à 5 ans), décourage les potentiels étudiants colombiens. Les étudiants issus de familles ayant de bonnes situations, en règle générale priorisent l'inscription dans des universités privées de renom.

En outre, la qualité de l'enseignement n'est pas développée en raison des faibles possibilités pour les enseignants de faire de grandes études supérieures. En effet, comme nous le montrent

11 La Colombie fait la différence entre université et institution universitaire, en effet cette dernière faisant partie de la catégorie des institutions d'éducation supérieur, désormais IES (loi 30 de 1992) qui englobe également les Institutions techniques professionnelles et les institutions technologiques. La différence entre les institutions universitaires et les Universités, réside dans le critère d'universalité. En effet les Universités sont censées avoir comme activité la recherche scientifique ou technologique de haut niveau et offrir plus de programmes internationaux.

les chiffres, les étudiants inscrits dans des niveaux de Master et Doctorat ne sont pas nombreux. Ces niveaux sont difficilement accessibles en raison de leurs tarifs élevés et variés. En effet la loi 30 de 1992, donne le droit aux universités de fixer le prix des Master et Doctorat en fonction des coûts de la mise en place que la formation représente pour l'institution. Le semestre d'un Master peut par exemple coûter environ trois mille euros, et donc un coût total de douze mille euros pour les deux années.

2. Comparatif du contexte socioéconomique, sociolinguistique et éducatif français et colombien

Selon les données de l'étude de l'Insee « Les niveaux de vie en 2016 », le taux de pauvreté en France était de 14% en comparaison à 14,2% en 2015. Le seuil de pauvreté désigné par l'Insee étant de 1026 euros par mois, cela sous-entend donc un taux de pauvreté inférieur et une couche de classe moyenne supérieure à celle de la Colombie. Contrairement à la situation de la Colombie, l'observatoire des inégalités dans son étude « l'état de la pauvreté en France » indique que 65,2% de la population pauvre vit dans les grandes villes. Selon l'enquête de l'Insee, le taux de pauvreté chez les chômeurs était de 38,3% et chez les inactifs (dont les étudiants) de 31,1%. Ainsi 25,7% de la population jeune de moins de 30 ans vivait en 2015 sous le seuil de pauvreté. Concernant la population jeune en France (individus de 14 à 28 ans), elle représente 17,5% de la population, d'après l'enquête Insee « Population par sexe et groupe d'âges en 2019 ».

Selon l'enquête Insee « Taux de scolarisation par âge en 2016 », la scolarisation des jeunes entre 14 et 17 ans approche les 100%, le pourcentage diminuant lorsque l'âge avance (98% pour les 14 ans versus 92,2% pour les 17 ans). En effet, cette baisse s'accroît avec l'avancement dans l'âge : pour les 19 ans - 21 ans, la scolarisation se trouve respectivement entre 65% et 40%.

Ainsi nous remarquons que le secteur public en France concernant l'éducation est fortement présent. En effet selon le rapport « l'Education Nationale en chiffres-2018 » sur le site du Ministère de l'Education Nationale, au sein du 1^{er} et du 2nd degré, l'inscription des élèves dans l'enseignement public oscille entre 78% et 86%. Concernant l'enseignement supérieur, selon les chiffres du rapport « l'enseignement supérieur, recherche et innovation en chiffres -

2018 », 75% des étudiants ont poursuivi immédiatement dans l'enseignement supérieur en 2017 (52,8% en Colombie). Et les étudiants français dans l'enseignement supérieur reçoivent des aides de l'Etat : 38% de l'ensemble des étudiants étaient boursiers en 2016-2017. Ainsi la répartition des étudiants dans l'enseignement supérieur en 2016 était de 11,9% pour les licences, 5,6% dans des formations de bac +3, 13,7% pour les diplômes d'ingénieur, et de 8,2% pour le bac +5 (En Colombie en 2015, 62,4% pour le niveau de licence, 2,3 % pour le niveau de Master et 0,2 % au niveau du Doctorat). Contrairement à la Colombie, l'accès à l'enseignement supérieur en France s'avère plus facile, d'une part par l'offre de couverture plus vaste que celle de la Colombie, et d'autre part par les dispositifs mis en place comme le système des bourses et les prix accessibles pour les Français désireux de poursuivre jusqu'au bac +5.

Quant au paysage sociolinguistique, sur le territoire de la Colombie il existe une grande variété de langues parlées. Selon le site du Ministère de la Culture de la Colombie¹², il existerait actuellement près de 68 langues parlées, dont 65 langues indigènes, 2 langues créoles parlées par des afro-descendants (1 langue créole à base lexicale anglaise, 1 langue créole à base lexicale espagnole), et 1 langue Rromani parlée par la communauté Rom. La langue des signes colombienne fait également partie de cette liste. Cette diversité linguistique reflète une grande richesse culturelle qui « se matérialise dans des diverses expressions matérielles et immatérielles » et « fait de la Colombie un des pays les plus divers au niveau linguistique »¹³. La colonisation espagnole a imposé sa langue et sa religion aux différents peuples autochtones, affaiblissant la variété linguistique beaucoup plus diverse auparavant¹⁴. L'évangélisation des peuples indigènes a permis ainsi l'établissement de la langue espagnole sur le territoire de l'actuelle Colombie. L'intérêt et la prédominance de la langue espagnole sur le territoire colombien fut renforcée lors de la déclaration de l'indépendance menée par Simón Bolívar, donnant à l'espagnol, par le biais de la Constitution de la République de la Colombie en 1886, le statut de langue officielle. C'est seulement à partir de l'année 1991 que les langues indigènes

12 Site internet consulté en février 2020 sur www.minculture.gov.co, rubrique « *Lenguas Nativas* ».

13 Rapport des actions implémentées pour la protection ethnolinguistique « *Atención Institucional del Estado a la Protección Lingüística de la Diversidad Etnolingüística en Colombia* » P.3, consulté en février 2020 sur www.minculture.gov.co, rubrique « *Lenguas Nativas* », [document PDF].

14 HERNANDEZ CHACON M. « *Por qué hablamos español en Colombia ?* ». Article consulté en février 2020 sur www.lenguasdecolombia.caroycuervo.gov.co

commencent à être considérées comme des langues co-officielles seulement dans les endroits à l'intérieur du pays où elles sont parlées¹⁵ (Article 10 de la Constitution de la République de la Colombie). Cette dominance de la langue espagnole en Colombie met donc en péril la survie des langues minoritaires étant donné la perception de « langue de prestige » associée à l'espagnol face aux autres langues¹⁶. Mais la disparition des langues indigènes dans le contexte colombien est également due à d'autres facteurs tels que la disparition des locuteurs parlant ces langues, les catastrophes naturelles, les génocides, les épidémies, les migrations, les causes économiques, sociales (langue dominante versus langue minoritaire), et politiques¹⁷. Bref, malgré cette grande diversité linguistique en Colombie, c'est la langue espagnole qui prédomine dans le pays : approximativement 99,2% (soit 49 439 235 locuteurs hispanophones) de la population colombienne pour 49 834 914 habitants, selon le rapport 2019 de l'*Institut Cervantes*¹⁸. Ce rapport indique également que la Colombie compte plus de locuteurs hispanophones que l'Espagne et est le deuxième pays où la langue espagnole est la plus parlée par nombre d'habitant, le Mexique se plaçant en première position avec 96,8% de locuteurs hispanophones (soit 121 899 691 de locuteurs) pour 125 929 433 habitants. Malgré la prédominance de la langue espagnole en Colombie, il faut signaler que le contact de l'espagnol avec des langues indigènes pendant la colonisation a enrichi et diversifié la langue espagnole parlée en Colombie, notamment au niveau du lexique et des représentations sémantiques des mots. En effet, la langue espagnole colombienne comporte de nombreux mots d'origine indigène utilisés couramment dans la société colombienne. Il faut cependant souligner que ce phénomène n'est pas propre à la Colombie, car en effet l'espagnol parlé dans les Amériques a emprunté de nombreux mots aux langues indigènes, les intégrant de façon durable à l'espagnol actuel et à d'autres langues étrangères (Exemple : *maíz, chocolate, aguacate, hamaca*)¹⁹.

15 *Ibid.*

16 Rapport des actions implémentées pour la protection ethnolinguistique « *Atención Institucional del Estado a la Protección Lingüística de la Diversidad Etnolingüística en Colombia* » p.12, consulté en février 2020 sur www.minculture.gov.co, rubrique « *Lenguas Nativas* », [document PDF].

17 *Ibid.*

18 Rapport 2019 « *El español : una lengua viva* » de l'*Institut Cervantes*, p. 7. Rapport consulté en février 2020 sur le site www.cervantes.es [document PDF]

19 Parodi et Luján, « *El español de América : mundo indígena y europeo* », p. 383 [document PDF]. Consulté en février 2020.

Le panorama sociolinguistique français comprend aussi une grande diversité linguistique comme le souligne le Ministère de la Culture sur son site internet. Le rapport de 1999 sur les langues de France établi par Bernard Cerquiglini, comptabilise 75 langues et met en évidence la diversité des langues présente en France métropolitaine et en Outre-mer²⁰. Ces langues possèdent un statut de langues régionales, statut qui relève le fait qu'il s'agit de « langues parlées sur une partie du territoire national depuis plus longtemps que le français langue commune »²¹ mais qui ne leur donne pas le statut de langue officielle, ou co-officielle comme c'est le cas de la Colombie. La langue française a acquis en effet depuis 1992 le statut de langue officielle de la République française dans la Constitution. Tout comme la Colombie, la langue des signes fait partie de la liste des langues présentes sur le territoire français, celle-ci fut ajoutée à la liste après le début de son enseignement en France depuis 2005. Parmi les langues régionales considérées les plus parlées en France Métropolitaine selon le Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne de 2013²², l'on retrouve l'occitan, les langues d'oïl, l'alsacien, le breton, le catalan, le corse, et le basque. Parmi cette liste des langues dites les plus parlées en France, figure l'arabe dialectal, mais cette dernière langue est considérée comme une langue « non territoriale ».

Malgré cette diversité de langues, la France fait face à une situation similaire à celle de la Colombie : les langues régionales sont de moins en moins parlées, et le français prend le devant sur les autres langues sur le territoire national. En effet, le rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne de 2013 se basant sur les conclusions tirées de l'enquête « information et vie quotidienne » réalisée en 2011 par L'INSEE, constate le déclin de la pratique des langues régionales en France Métropolitaine : l'usage du français occupe bien une position importante car 93% des locuteurs nés ou élevés en métropole parlent le français. Cette enquête a révélé aussi que plus les locuteurs sont jeunes,

20 Bernard Cerquiglini (1999), rapport sur « Les Langues de la France » [Document PDF] consulté en février 2020 sur www.vie-publique.fr, rubrique *Rapport public*.

21 Définition de « Langues régionales » sur le site internet du Ministère de la Culture, rubrique « Langue française et langues de France ». Consulté en février 2020 sur www.culture.gouv.fr

22 Ce rapport se base sur les chiffres du recensement de 1999 réalisé par l'INSEE. « Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et la pluralité linguistique interne de 2013 » [document PDF], consulté en février 2020 sur www.culture.gouv.fr, rubrique langues régionales.

moins ils utilisent d'autres langues que le français²³. D'autres enquêtes confirment bel et bien cette dynamique de perte d'usage des langues régionales même dans les zones géographiques de la France considérées comme bilingues. C'est par exemple le cas de l'Alsace, où une enquête menée par l'Office pour la langue et la culture d'Alsace fait état du déclin du dialecte alsacien lié directement à la baisse de la transmission familiale de la langue. Ainsi, cette étude estime à 42% le nombre de locuteurs de l'alsacien contre 62% comptabilisés en 2002. Ce déclin a été également mis en avant dans d'autres enquêtes notamment pour la langue basque et catalane en France Métropolitaine²⁴.

Cette grande diversité linguistique dans les deux pays a pu fortement influencer et diversifier les représentations contenues dans les significations des mots dans les langues. En effet, toutes ces langues en contact se sont co-construites à travers le temps et les réalités. Même si dans chaque pays il existe une langue dominante dont l'usage tend à faire disparaître les langues minoritaires, il est indéniable que cette langue dominante peut porter des marques laissées par les autres langues. Par des marques nous entendons les représentations qui chargent les significations des entités linguistiques ou les nouveaux mots provenant d'une autre langue qui sont intégrés dans le lexique de la langue dominante. Pour ce qui est de l'ACCUSATION, nous sommes enclin à penser que les représentations autour de cet acte illocutionnaire peuvent être très similaires entre les deux langues dû aux origines latines des langues prédominantes de chaque pays (français et espagnol). Cependant d'autres représentations rattachées à l'acte peuvent émerger dues à la réalité socio-historique propre de chaque pays, cet ensemble de représentations constituant la partie culturelle de chaque groupe de locuteurs. En outre, nous sommes aussi enclin à penser que les outils de communication dont l'humanité dispose aujourd'hui peuvent jouer un rôle important dans l'interaction des langues, notamment dans l'insertion de nouvelles représentations, voire dans l'activation forte de quelques représentations communes qui peuvent tendre à une uniformisation à différents degrés des

23 Les auteurs du rapport reconnaissent que ces conclusions sont à prendre avec précaution car l'enquête « information et vie quotidienne » réalisée en 2011 portait sur un échantillon réduit de 14 000 personnes contre un échantillon plus vaste, de 380 000 personnes pour le recensement sur les langues de 1999. Les auteurs du rapport de 2013 reconnaissent néanmoins que malgré cela, cette enquête (2011) permet de nous donner un aperçu général sur l'évolution de la pratique des langues en France depuis 1999.

24 Voir le Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (2013 : 12-13).

représentations sous-tendant un acte illocutionnaire face à des contextes similaires incitant la matérialisation de l'acte.

Chapitre II : Etat de l'étude

1. Objectifs et hypothèses de l'étude

La naissance de la sémantique et de la pragmatique a enrichi, diversifié et fructifié les recherches dans les champs des sciences du langage rendant l'appréhension du langage et de sa relation avec le monde moins rigide qu'auparavant. Cette nouvelle « flexibilité » de la linguistique s'adapte à la situation d'ouverture actuelle du monde. En effet, grâce aux nouvelles technologies de la communication, nous assistons tous les jours à de vastes masses d'information qui parcourent l'internet. Ce fait, englobant toutes les sociétés ayant accès à internet et à d'autres moyens d'information, influence et modifie les représentations, change les modes de vie, et les coutumes des individus d'une certaine société mise en relation avec une autre. L'accessibilité à tout type de discours concernant différents domaines a des effets sur les représentations que l'utilisateur d'une langue et d'une culture en particulier se fait du monde. S'il est vrai que chaque groupe culturel détient des caractéristiques propres à son groupe qui se reflètent dans sa langue parlée, il est de fait indéniable que la configuration des représentations autour de la langue ne reste pas immuable à travers les temps.

Cet ensemble de représentations des individus qui constituent la base d'une culture prend forme et se construit par et dans la langue. Ce système de représentations se crée, se modifie, se déconstruit, se renouvelle et se transforme avec l'expérience de l'humain et sa réalité la plus proche. Cependant, nous ne nions pas l'existence de l'essence représentative qui compose et caractérise un groupe culturel, ce côté stable des représentations peut perdurer pendant une longue période au sein du groupe.

Notre recherche se veut comparative : elle vise l'étude des représentations sémantico-conceptuelles de deux groupes linguistiques et culturels différents. En effet, l'objectif primaire de cette recherche est de constituer un travail de nature théorique, analytique, et comparative concernant les actes de langage menaçants ACCUSER/ ACUSAR au sein d'un groupe d'individus hispanophones natifs de nationalité colombienne, et d'un groupe d'individus francophones natifs de nationalité française, de la Métropole.

La réalisation de cette étude représente, d'une part, une contribution à la recherche sur les actes illocutionnaires menaçants menée au sein du laboratoire CoDiRé²⁵, et d'autre part, l'approfondissement et la continuité de notre travail de Master. Notre étude porte sur la violence verbale matérialisée plus spécifiquement dans l'acte illocutionnaire ACCUSER. Les manifestations discursives de cet acte peuvent toucher à deux domaines distincts mais proches. En effet l'acte illocutionnaire ACCUSER, est présent tant dans les interactions quotidiennes que dans les interactions juridiques, et grâce à ce dernier, il est devenu un acte institutionnalisé à part entière. Nous allons néanmoins nous concentrer sur l'étude de cet acte dans sa dimension quotidienne, celui qui naît et se métamorphose dans et par le *langage ordinaire*. Austin (1962) affirmait qu'en étudiant le *langage ordinaire*, l'on pouvait parvenir à mieux comprendre la complexité du monde qui nous entoure et dégager ainsi des réponses s'avérant pertinentes et justes. Notre hypothèse suppose que les stéréotypes linguistiques qu'un usager d'une langue attache à la signification lexicale et à la représentation conceptuelle de l'acte de langage ACCUSER déterminent la naissance et surtout la nature d'une ACCUSATION. C'est-à-dire que puisqu'un sujet parlant associe à la conceptualisation de l'acte ACCUSER des représentations s'inscrivant dans le pôle axiologiquement négatif, la naissance d'une accusation peut se voir affectée par cette vision attribuée à l'accusation. Soit par le fait de se dire que l'accusation étant négative, le sujet parlant ne souhaite pas la mettre en scène dans ses interactions, car il peut penser qu'elle est néfaste et intrusive. Soit par le fait de se dire que l'accusation étant négative, donc étant capable de dégrader l'image de son interlocuteur, il souhaite la mettre en scène dans ses interactions verbales, afin d'entraîner de graves ennuis à son interlocuteur.

Nos objectifs se dessinent donc sous l'angle de trois grands axes, à savoir un axe théorique, un axe analytique et un axe comparatif, chacun composé de deux sous-objectifs.

En ce qui concerne le premier axe, la construction d'un cadre théorique autour de l'acte de langage ACCUSER constitue une base importante pour notre travail. En effet, nous avons pour objectif théorique primaire d'établir, à l'aide de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs*, la signification lexicale du verbe *Accuser* et de son nominal *Accusation* dans les deux langues étudiées. Ceci nous permettra de dégager la partie la plus stable de la signification, sa partie la moins stable et évolutive, et les possibles associations argumentatives pouvant être qualifiées

25 « Construction Discursive des Représentations linguistiques et culturelles » (EA 4643) de l'Université de Nantes.

de conformes ou normatives, transgressives ou non conformes par rapport à sa signification lexicale. Cette analyse pourra nous aider à déterminer si la conceptualisation de l'acte ACCUSER des sujets parlants dans chaque groupe diverge de la signification lexicale de base fournie par le discours dictionnaire de chaque langue. Ainsi nous pourrions observer les nouvelles représentations véhiculées par le déploiement de cet acte, et envisager de dessiner, si les faits le permettent, l'unité culturelle typique de chaque groupe par rapport à la conception de cet acte illocutionnaire, pouvant par la suite déterminer une comparaison entre les deux groupes linguistiques étudiés. Cet objectif primaire sera aussi complété par la constitution d'une base théorique recueillant les réflexions philosophiques et linguistiques de divers auteurs autour de cet acte. Ceci nous permettra de mieux appréhender la nature, selon nous, complexe, de cet acte et de comprendre l'origine historique de quelques-unes de ses représentations qui ont été durablement rattachées à sa signification lexicale.

L'axe analytique regroupe deux objectifs concernant davantage la mise en exergue de la subjectivité contenue dans les actes de langage. En effet, nous nous sommes donné pour tâche de faire premièrement, une analyse des valeurs modales de la signification lexicale grâce au modèle de la SPA, plus précisément au niveau des stéréotypes, pour déterminer leurs inscriptions axiologiques. Nous voulons démontrer la forte subjectivité exprimée par le locuteur dans un énoncé quand il réalise l'acte ACCUSER. En effet, notre hypothèse repose sur le postulat que les actes illocutionnaires sont riches en modalisation, et cela va pour leurs réalisations linguistiques sont porteuses de l'attitude du locuteur. Le sujet parlant est donc libre de performer et d'interpréter un acte de langage à sa guise. Ainsi par exemple, une salutation peut être perçue comme une insulte, ou bien une question peut être perçue comme un reproche ou une accusation, ou un reproche peut être formulé pour que le destinataire le perçoive comme un conseil. Notre second objectif dans cet axe vise à faire une classification des réalisations linguistiques obtenues par le biais des enquêtes réalisées auprès de nos informateurs. Ces matérialisations des représentations virtuelles peuvent nous éclairer sur les possibles différences culturelles par rapport à la conception de l'ACCUSATION et les stratégies mises en œuvre pour la réaliser dans le discours. Nous pourrions également examiner la nature de l'ACCUSATION dans chaque groupe linguistique et déterminer éventuellement la vision que chaque groupe linguistique possède de celle-ci. Et ainsi déterminer si les variables telles que les rapports de distance (entre proches et étrangers), d'âge, de niveau social, conditionnent l'apparition ou non de l'ACCUSATION dans le discours d'un individu. De plus, cet objectif est

en lien avec le précédent, puisque la mise en relief de la modalisation pourrait également se vérifier dans cette analyse.

Notre troisième axe, à savoir l'axe comparatif, a pour but de dégager des réflexions et de rendre compte de l'ancrage culturel contenu dans les représentations sémantico-conceptuelles de chaque groupe linguistique. Notre premier objectif sera de faire une comparaison des significations lexicales des deux langues étudiées, à savoir le français de la Métropole et l'espagnol colombien, en étudiant les valeurs inscrites dans les stéréotypes de chaque langue. Nous avançons comme hypothèse que la partie la plus stable de la signification lexicale des deux langues serait similaire, voire identique, puisque les deux langues sont d'origine latine. *A contrario*, la partie la moins stable de la signification et ses réalisations linguistiques seraient de nature différente, et ce, dû aux représentations qui y sont rattachées dans chaque groupe, révélant des possibles différences culturelles. Notre deuxième objectif comparatif est de tâcher de faire une étude détaillée et de produire une comparaison des réalisations linguistiques mises en œuvre dans chaque groupe linguistique. Notre hypothèse est la suivante : nous présumons que les locuteurs hispanophones colombiens seront amenés à produire plus facilement des accusations et de manière plus violente que les locuteurs francophones de la Métropole. L'effacement des barrières qui protègent la face et la perte de la face de l'interlocuteur semblerait donc être le but de l'interaction de nature violente auprès des locuteurs hispanophones colombiens. « *Un homme ou une femme avertie en veut deux* » ... La réalisation de cet objectif pourrait nous permettre de mieux connaître les caractéristiques inhérentes à la conceptualisation de l'acte des groupes linguistico-culturels étudiés, et ainsi participer à la prise de conscience, à l'observation et à la compréhension afin de contribuer au développement, et pourquoi pas, à l'acceptation des différences pour éviter des échecs pragmatiques au sein des interactions. Enfin notre objectif final est d'engendrer des réflexions sur d'éventuelles nouvelles recherches concernant les actes de langage et les recherches sur les interactions en contexte étranger en FLE et en ELE (Espagnol comme Langue Étrangère).

Notre objectif est de comprendre et de trouver surtout une explication à la prolifération massive de cet acte dans les contextes actuels. En effet, nous avons remarqué que l'utilisation des réseaux sociaux a facilité, d'une part, la vulgarisation de la réalisation de l'acte ACCUSER, notamment dans les domaines politico-sociaux, et d'autre part, ont permis sa multiplication, attirant par la suite des conflits et des polarisations au sein d'un même pays. Nous sommes conscient du fait que les réseaux sociaux protègent en quelque sorte l'anonymat des auteurs des accusations, il est donc plus facile de fabriquer une accusation et de la rendre massivement

partagée lorsqu'elle touche à la violation des normes du groupe social. Concernant les contextes décrits ci-dessus, notre intérêt se porte davantage sur le profit que l'humain tire de cet acte discursif et de ses effets négatifs, pouvant entraîner par la suite la stigmatisation de la victime de l'accusation, ainsi que des agressions physiques inhérentes. Notre recherche envisage donc l'étude de la réalisation de l'acte ACCUSER dans des contextes intégrant moins ce côté anonyme que l'on peut retrouver sur les réseaux sociaux, s'intéressant plus aux représentations activées par l'acte dans chaque groupe, représentations qui peuvent caractériser le groupe et ainsi contribuer à la réalisation massive de l'acte.

Nos hypothèses font référence à la perception et l'acceptation de cet acte, pourtant négatif et conflictuel pour nos interactions sociales. Nous avançons comme hypothèse que *la conceptualisation des stéréotypes actualisant l'acte illocutionnaire ACCUSER comme un « moyen d'éducation », contribue d'une part, à l'adoucissement de la perception négative de cet acte, et d'autre part, à son acceptation, voire à sa possible normalisation dans les interactions sociales.* L'hypothèse suivante soulève l'idée que *la maximisation de la valeur axiologique positive de l'ACCUSATION est atteinte lorsque sa conceptualisation est associée au stéréotype du « devoir moral ».* En effet, le groupe qui associe l'accusation à cette représentation, aura plus de chance de concevoir l'accusation comme un « un acte bénéfique », aspect qui va contribuer à la positivisation in-consciente et à la prolifération de cet acte. Dans ce sens, un sujet parlant pourra même mettre en jeu des accusations très violentes sous prétexte qu'elles servent à « corriger » l'accusé. De plus, suivant notre analyse et notre expérience vécue en tant que locuteur natif hispanophone colombien, nous sommes enclins à penser que *le déclenchement d'une ACCUSATION au sein du groupe des individus hispanophones colombiens n'est pas forcément déterminé par le niveau hiérarchique entre accusateur et accusé.* A savoir, peu importe si notre accusé potentiel s'avère être notre directeur, notre professeur d'université ou notre chef d'entreprise, pour accomplir l'accusation, nous serons dans l'optique d'effacer en quelque sorte cette hiérarchie lorsqu'on considère que l'acte blâmable en question est injuste. Nous croyons que ce qui pourrait expliquer cet état de fait réside dans le passage rapide d'un pôle à un autre. En effet je suis capable de tout donner, de me mettre en position de serviteur, mais si mon interlocuteur m'offense avec un acte que j'interprète comme moralement négatif, je suis capable de tout annuler d'un seul coup. En ce sens, mon total respect accordé à ce sujet se verra disparaître subitement dans une dynamique du tout au rien. Cet aspect est corrélé avec notre hypothèse suivante : *la naissance d'une ACCUSATION n'est pas forcément déterminée par le degré de gravité de l'objet de l'ACCUSATION.* Même si l'acte n'est pas réellement offensif,

l'interprétation que l'accusateur fait de celui-ci, avec l'intention de nuire, ou tout simplement de « faire payer », de « venger », facilite l'énonciation de l'accusation.

2. Méthodologie de l'étude et recueil du corpus

Pour le développement et l'aboutissement de cette étude, plusieurs outils méthodologiques ont été mis en place, en particulier un dispositif central de recueil de données exploité au sein du laboratoire CoDiRe et proposé par la *Sémantique des possibles argumentatifs*. En effet ce protocole, présenté sous forme d'enquête et distribué en version papier à nos informateurs, constitue la plus grande partie du corpus analysé. Cet outil méthodologique nous permet de reconstruire les représentations sémantico-conceptuelles que les informateurs possèdent du mot *Accusation* et de l'acte de langage ACCUSER.

L'utilisation de *google forms* nous a été utile pour la saisie informatique des données à la suite du recueil papier. En effet, il était essentiel d'informatiser l'enquête pour faciliter l'analyse optimale de la grande quantité des données. L'usage de *google forms* est intéressant car il est capable de traiter automatiquement certaines données, par l'élaboration de diagrammes et le calcul de pourcentages de certaines réponses, donnant des conclusions générales. En outre, *google forms* permet une visualisation plus organisée des données, ce qui nous a permis d'aborder et de traiter d'une façon plus simple et structurée la grande masse de données. Le traitement des données a été aussi complété par l'usage du logiciel *Tropes*. En effet ce logiciel nous a permis de faire une analyse sémantique plus détaillée afin de détecter les occurrences les plus présentes dans le corpus, et de définir des catégories sémantiques autour de ces entités linguistiques. Dans notre analyse nous nous sommes limité à quelques fonctionnalités du logiciel telles que « l'univers de référence » et les « références utilisées » dans le but de faire ressortir les univers de référence que *Tropes* proposait, et le nombre d'occurrence des mots dans chaque univers. Ces univers de référence nous ont permis par la suite d'identifier et de déterminer les champs sémantiques pour classer les mots donnés par nos informateurs dans chaque groupe autour de la signification du verbe *Accuser* et de son nominal *Accusation*. Nous avons également utilisé la fonctionnalité d'analyse « catégories fréquentes » et « toutes catégories de mots » identifiant les verbes, les substantifs et les adjectifs

ayant le plus d'occurrence dans le corpus des définitions du verbe illocutionnaire *Accuser* et de son nominal proposées par les dictionnaires et par les informateurs. Cette analyse nous a permis d'identifier les traits les plus saillants de la signification lexicale et les stéréotypes pour chaque langue. Lors de l'analyse des situations, la fonction « Propositions remarquables » nous a permis d'identifier rapidement les réalisateurs linguistiques les plus employés pour chaque situation et pour chaque groupe, afin de les classer par la suite. Les analyses par le biais de ce logiciel et outil informatique ont fondamentalement complété l'analyse que nous avons pu faire avec l'approche modale de la SPA. Quant à cette dernière, l'approche modale de la SPA nous a permis d'appréhender l'acte illocutionnaire comme un acte subjectif chargé de valeurs modales qui se matérialisent dans le discours. En effet, cette approche nous a permis d'identifier les valeurs modales inscrites dans la signification de l'acte pour chaque langue, à définir la construction modale de chaque acte illocutionnaire pour chaque groupe linguistique, et à démontrer l'influence de ces mécanismes discursifs en rapport avec la signification de l'acte.

2.1. Recueil de corpus

La constitution de notre recherche a débuté par la mise en place d'un outil méthodologique utilisé par la Sémantique des Possibles Argumentatifs, et enrichi et développé dans le cadre de la SIV (Sémantique de l'Interaction Verbale). Le protocole de recueil de données par le biais des tests, proposé par la SPA, constitue un dispositif de sémantique expérimentale, dont le principal objectif n'est pas d'« obtenir des observables de communication authentique, mais plutôt des observables sur 'la mise en mots' des savoirs sémantico-pragmatiques, donc des données sur les compétences, qui ne sont pas 'déclarées', [...] mais présentées directement, comme possibles actes de parole conformes à ces compétences. » (Galatanu, 2018 : 276) des personnes enquêtées.

Afin de constituer la base de notre étude et avoir une référence pour analyser les résultats recueillis auprès de nos groupes d'informateurs, la SPA propose la formation de cette base théorique à l'aide de la constitution d'un corpus dictionnaire. En effet, les significations du verbe qui désigne l'acte *ACCUSER* et son nominal ont été recueillies parmi une sélection de dictionnaires dans chaque langue concernée. L'étude du discours dictionnaire permet à la SPA la construction des significations lexicales et la détection des stéréotypes et des possibles

associations argumentatives virtuelles liées à chaque conceptualisation de l'acte, actualisée dans chaque langue cible. Nous nous sommes également appuyé sur les outils numériques que le contexte actuel nous offre pour ce qui est du corpus illustrant nos analyses. En effet, nous avons eu recours à des articles de journaux en ligne francophones français et hispanophones colombiens, à des extraits d'émissions de télévision française, et états-unienne via *YouTube*, et à du contenu diffusé sur les réseaux sociaux mettant en scène l'accusation. A suivre, nous allons traiter plus en détail tous les dispositifs qui ont servi à nourrir le corpus de cette étude.

2.1.1. Discours dictionnaire

La création de la base théorique de la signification lexicale de l'acte illocutionnaire ACCUSER s'est construite à l'aide du discours dictionnaire suivant le postulat de la théorie de la Sémantique des Possibles Argumentatifs. En effet, grâce à cette théorie, nous avons pu identifier la partie la plus stable, la strate nucléaire (le noyau selon les termes de la SPA), et les parties les moins stables, la strate des stéréotypes et des possibles argumentatifs de la signification lexicale du verbe illocutionnaire ACCUSER grâce à la triangulation des données fournies par les différentes définitions que l'on a consultées. Bien que cette théorie sémantique accepte le discours dictionnaire pour bâtir son corpus primaire, d'autres théories sémantiques telles que la théorie NSM (désormais « *Natural Semantic Metalanguage approach* » en anglais) développée par A. Wierzbicka (1987, 1991) qui réfutent l'utilisation de ce type de discours à cause de la circularité de celui-ci. La raison pour laquelle la SPA se sert de ce type de discours définitionnel et explicatif lexicographique, et nous y adhérons, réside dans le fait qu'elle l'appréhende comme étant le résultat d'un travail d'experts (ou discours d'experts) qui recueille et illustre un savoir collectif partagé par une communauté linguistique à un moment donnée (Galatanu, 2018 : 267). Cependant, l'utilisation exclusive du discours dictionnaire afin de détecter les « représentations de référence », contenues dans les significations partagées par les usagers de la langue, peut comporter le risque pour le chercheur de ne pas prendre en compte les variations culturelles ou subjectives récentes au sein des significations (*ibid.* 269). C'est pourquoi la SPA propose que cette démarche soit croisée avec la démarche introspective du chercheur et l'utilisation des enquêtes pouvant nous fournir ces nouvelles variations.

Nous avons uniquement utilisé des dictionnaires monolingues en français et en espagnol. Cependant, nous avons rencontré un inconvénient par rapport aux dictionnaires d'espagnol puisqu'il n'existe pas de dictionnaires exclusivement élaborés pour la communauté hispanophone colombienne, c'est-à-dire se rapprochant des définitions contenant des traces de représentations en lien direct au contexte du pays. En effet, en Colombie, les dictionnaires existants sont ceux qui proviennent d'Espagne. Nous avons tout de même souhaité les utiliser car il s'agit des communautés partageant les mêmes traits linguistiques et donc des traits de nature plus stables ou facilement partageables. De plus, ce problème est en effet envisagé par la SPA, c'est pourquoi elle propose comme complément le recours à des témoignages des locuteurs et des enquêtes pour combler cette absence. D'autres dictionnaires ont également été utilisés pour illustrer notre travail d'étymologie et traits communs parmi les définitions choisies des mots ACCUSER et ACCUSATION. Ci-dessous, nous illustrons sous forme d'un tableau l'ensemble des dictionnaires de chaque langue retenues et utilisés dans notre étude :

Dictionnaires francophones	-Le Nouveau Littré, 2007. -Le Lexis Larousse, 2009. -Le Petit Robert, 2012. -Le dictionnaire en ligne de L'Académie Française.
Dictionnaires hispanophones	- <i>El Diccionario de Lengua Española VOX</i> , 2006. - <i>El Diccionario de uso del español</i> de María Moliner, 2007. - <i>El Gran Diccionario de uso de Español Actual</i> de la Sociedad General Española de Liberia, 2001. -Le dictionnaire en ligne de la Real Academia Española.
Dictionnaire étymologique	-Dictionnaire historique de la langue Française, Tome 1, Le Robert, 2012. -Nouveau Dictionnaire Grec-Français, Garnier frères libraires-éditeurs, 1877.

Tableau 1: Liste des dictionnaires consultés

2.1.2. Discours journalistique en ligne

Pour diversifier les sources de notre étude constituant le corpus, nous avons eu recours au recueil d'articles de journaux en ligne des pays concernés traitant de l'*accusation* dans le but de fournir un appui à nos propos. Cette démarche vise donc à trouver des séquences linguistiques, appelées les déploiements argumentatifs par la SPA (désormais DA), qui puissent confirmer les stéréotypes que nous avons trouvés lors de nos premières analyses – ces premières analyses se faisant autour des données lexicographiques et des savoirs et savoir-faire sémantiques du linguiste. Nous avons également fait appel à un autre outil méthodologique,

notre savoir sémantique déclaratif en tant que chercheur et usager des deux langues, pour la construction d'exemples afin d'illustrer nos propos concernant l'acte illocutionnaire ACCUSER. En effet, la SPA accepte et s'appuie sur le savoir déclaratif du chercheur, car elle la considère non seulement comme utile mais nécessaire (Galatanu, 2018 : 265) tout comme la source dictionnaire décrite auparavant. Le discours journalistique s'avère donc aussi important car il témoigne de l'usage et de l'activation des représentations actuelles d'une entité lexicale s'approchant le plus possible de la réalité du pays, donc des contextes culturels auxquels elles sont sujettes. Ainsi plusieurs sites internet contenant des articles de type journalistiques ont été donc consultés pour chaque langue. Ces articles ont été retenus afin de proposer une illustration des analyses abordées dans notre cadre théorique.

<i>Journal</i>	<i>Titre article</i>	<i>Parution</i>	<i>Date de consultation</i>
<i>Le Figaro Madame</i>	« L'Irlande en colère : le string d'une victime de viol utilisé comme 'preuve de consentement' », Rubrique Actu société	15/11/2018	Février 2019 sur www.madame.lefigaro.fr
<i>Le monde</i>	« Agressions de Roms à cause d'une rumeur : la responsabilité ambiguë des réseaux sociaux », Rubrique réseaux sociaux.	27/03/2019	Avril 2019 sur www.lemonde.fr
<i>France culture</i>	« Roms et rumeurs de rapt d'enfants : un petit pogrom entre amis », Rubrique L'Humeur du matin par Guillaume Erner.	27/03/2019	Avril 2019 sur www.franceculture.fr
<i>Observatoire des inégalités</i>	« Les homosexuels victimes de discriminations dans leur famille », Rubrique Conditions de vie	05/07/2018	Novembre 2018 sur www.inegalites.fr
<i>Midi Libre</i>	« Viols au centre aéré de Nîmes : Jacques Le Roi est condamné à dix ans de réclusion », Rubrique Justice.	22/01/2019	Mars 2019 sur www.midilibre.fr
<i>20 minutes</i>	« Polémique Eric Zemmour : Hapsatou Sy quitte 'Les Terriens du dimanche', annonce C8 », Rubrique télévision.	28/09/2018	Mars 2019 sur www.20minutes.fr
<i>La FM</i>	« Desatan polémica delcaraciones de Uribe sobre los profesores », Rubrique Política.	29/04/2018	Février 2019 sur www.lafm.com.co
<i>El Tiempo</i>	“ordenanza sobre atención a vejez en Antioquia habla de Matusalén y Noé”, Rubrique Medellín.	14/05/2019	Mai 2019 sur www.eltiempo.com

Tableau 2: Liste des articles journalistiques consultés

2.1.3. Discours numérique sur les réseaux sociaux

Notre hypothèse sur la forte influence de l'univers numérique sur la construction et reconstruction des représentations au sein d'une communauté linguistique et culturelle pourrait se vérifier avec ce type de corpus. En effet, nous croyons que les avalanches d'informations et leur facilité d'accès encouragent et volatilisent les interactions et les échanges d'idées, et donc

aussi de représentations. Nous avons extrait quelques images sur *google* illustrant ce qu'est l'ACCUSATION dans chaque langue, et quelques images (*mèmes*²⁶) et des publications sur *Facebook* évoquant l'univers complexe de l'ACCUSATION dans le but d'analyser les possibles stéréotypes qu'ils mobilisent. De plus, nous sommes convaincus, que le monde virtuel des réseaux sociaux permet la création d'états de jugement et d'opinions et facilite donc la naissance de possibles accusations virulentes. Nous avons également eu recours à *YouTube*, plateforme de partage de vidéos, contenant une large concentration de vidéos de toute sorte. Nous avons consulté sur ce site quelques extraits de séries télévisées et de télé-réalités afin de trouver des séquences pouvant illustrer notre propos. Nous disposons ainsi d'une base de données riche comportant des interactions verbales conflictuelles, et de nature menaçante pour la face.

2.1.4. Discours littéraire

Nous nous sommes intéressé au discours littéraire pour trouver et relever quelques réalisations linguistiques évoquant l'ACCUSATION. Nous nous sommes appuyé donc sur l'analyse que nous avons effectuée dans un précédent travail d'un petit corpus littéraire afin de dégager ces déploiements linguistiques et étudier les associations et valeurs inscrites dans les mots associés à l'acte d'ACCUSER. Les œuvres littéraires auxquelles nous avons emprunté tous ces extraits sont issues des deux pays concernés. Pour ce qui est de la littérature française, nous avons uniquement choisi une œuvre importante et très parlante, « J'accuse... ! » d'Emile Zola (1898). Pour ce qui est des références littéraires colombiennes, nous avons pris des extraits des œuvres suivantes : « *Cien años de soledad* » de Gabriel García Marquez (1967) et « *María* » de Jorge Isaac (1867). Nous reconnaissons qu'il s'agit d'œuvres littéraires pouvant être anciennes. Cependant il nous semble intéressant de voir si les stéréotypes de l'accusation font toujours partie de la conceptualisation de l'acte ACCUSER dans chaque langue concernée afin de constater une possible évolution dans la réalisation de l'acte.

26 La définition de « mème » (de l'anglais *meme*, de *gene*, gène et du grec *mimesis*, imitation) par le Larousse en ligne : « concept (texte, image, vidéo) massivement repris, décliné et détourné sur internet de manière souvent parodique, qui se répand très vite, créant ainsi le buzz ».

2.1.5. Tests des savoirs et savoir-faire sémantico-pragmatiques déclaratifs et test d'accomplissement du discours

Le protocole élaboré par Galatanu a été choisi pour bâtir notre plus grand corpus et découvrir les représentations sémantiques et discursives autour de l'acte illocutionnaire ACCUSER dans les deux langues. La SPA a mis au point un « protocole de sémantique expérimentale ayant des objectifs spécifiques par rapport à ceux de l'enquête sociolinguistique » (Galatanu, 2018 : 264). Cette démarche de recherche, s'ajoutant aux démarches d'analyse d'introspection des savoirs sémantiques déclaratifs du chercheur et à celles des discours dictionnaires selon la SPA permet de « confronter les représentations sémantiques et de valider le processus de cinétisme sémantico-discursif » (*Ibid.* 267). Ce mécanisme sémantico-discursif générateur de sens qu'est le cinétisme permet donc d'observer la reconstruction permanente de la signification lexicale des entités linguistiques dans et par le sens discursif (*Ibid.* 271). Le repérage de ces variations de sens et de conceptualisation peut donc se faire par le biais des corpus discursifs prenant la forme de discours produits indépendamment du chercheur ou des enquêtes ou simulations mises en place par le chercheur lui-même (*Ibid.* 272). Ainsi le but du protocole de la SPA est donc de faire émerger les savoirs et savoir-faire sémantiques déclaratifs des enquêtés autour des entités étudiées, dans notre cas le verbe illocutionnaire ACCUSER, afin de réaliser une analyse « du processus continu de conceptualisation et argumentation langagière des objets » discursifs observables et non observables (*Ibid.* 274).

Ce questionnaire auto-administré²⁷ proposé par la SPA vise donc d'une part, à faire apparaître « et à reconstruire les strates de la signification lexicale et l'entrelacement des associations argumentatives de ces strates » telles qu'elles prennent forme dans les réponses des informateurs. D'autre part, ce protocole vise également à mettre en scène les savoirs sémantico-pragmatiques déclaratifs des locuteurs-informateurs de chacun de nos groupes, dans le but d'obtenir « une confrontation de ces variations dans la reconstruction de la signification lexicale [...], à travers des énoncés définitionnels et explicatifs, intégrés dans le système de

27 En effet la présence de l'enquêteur peut affecter ou influencer les résultats sur les savoirs déclaratifs, c'est pourquoi les questionnaires sont de nature auto-administrée pour atténuer cet effet, demandant le moins possible l'intervention de l'enquêteur pour la mise en place des réponses (Galatanu, 2018 : 275).

connaissances langagières des informateurs ». Enfin, ce protocole vise à détecter des comportements verbaux et des compétences qui ne sont pas déclarées, ce qui nous permettra par la suite d'observer par exemple les possibles actes de parole mis en scène par l'enquêté, et de « confronter ainsi, les représentations sémantiques reconstruites par les informateurs avec leur savoir-faire sémantico-pragmatique » (*Ibid.* 280).

Le protocole de la SPA possède des variantes d'expérimentation, pouvant donc être adaptées en fonction des objets de recherche, en l'occurrence, l'objet de notre étude se centre sur la représentation conceptuelle et sémantique de l'acte de langage ACCUSER et sur la reconnaissance de cette conceptualisation au travers de la signification du verbe illocutionnaire *Accuser* et son nominal *Accusation*, qui désignent notre acte de langage étudié.

Ainsi le protocole mis en place lors de notre recherche contient les éléments indispensables, selon la SPA, à la reconstruction des représentations sémantiques par les usagers d'une langue. Nous avons divisé notre enquête en trois grandes parties, incluant les éléments décrits ci-après, que Galatanu (2018 : 281) présente dans son ouvrage *La sémantique des possibles argumentatifs, génération et (re)construction du sens linguistique*.

Nous avons opté, en **première partie** de notre enquête, pour l'élément sollicitant la mise en scène du savoir-faire sémantico-pragmatique des informateurs. Cette partie inclut donc 6 situations différentes impliquant des contextes variés, chacune englobant différents paramètres tels que la distance entre locuteurs (relation intime ou lointaine), la hiérarchie professionnelle, la différence d'âge, et le degré de gravité de l'acte accusable (le vol dans un contexte professionnel, la faute professionnelle, l'infidélité, le harcèlement sexuel dans un contexte professionnel, les magouilles illicites, la vengeance dans un contexte familial). A la suite des expériences précédentes avec ce type d'outil, nous avons remarqué qu'il était judicieux de demander si à situation identique et dans un contexte réel, l'informateur serait en mesure de porter une accusation contre quelqu'un. Notre but était de savoir si l'acte blâmable était susceptible de faire naître l'accusation chez les participants à l'enquête dans la vie réelle. En d'autres termes, est-ce que les critères pour l'apparition d'une accusation par rapport à la gravité d'un acte sont une affaire culturelle ?

Voici donc l'élément que la SPA intègre dans son protocole :

- Le « **Discourse Completion Task** » ou « **Test d'Accomplissement du Discours** », est utilisé dans la SPA afin de faire surgir la réalisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Cet outil, comme l'indique Galatanu (*Ibid.* 282), a été développé en pragmatique par Blum-Kulka *et al.*

(1989)²⁸ et intégré au protocole de la SPA avec pour objectif de recueillir des données sur les savoir-faire sémantico-pragmatiques des informateurs. Cet outil est utilisé par la SPA dans les recherches sur les interactions verbales, comme dans notre cas, et dans les recherches sur la « génération du sens discursif et la régénération/ reconstruction de la signification lexicale » (*Ibid.* 282).

En **deuxième partie** de notre enquête, nous avons décidé de positionner les éléments concernant la signification lexicale concrète de l'acte ACCUSER. En effet, comme les informateurs allaient répondre à l'enquête en une seule fois, nous ne voulions pas que l'analyse de leur part sur le mot *Accuser* influence en quelque sorte leurs réponses aux situations dans la première partie (par exemple, on aurait pu s'attendre à avoir des réponses telles que « je t'accuse d'avoir fait cela » lorsqu'ils avaient connaissance qu'il s'agissait d'accuser, ou non dans les situations. Nous pensons en effet que la forme performative de l'acte ACCUSER n'est pas très récurrente en espagnol). C'est pourquoi avant l'immersion indirecte, sans nommer proprement l'acte, l'objet à définir par les informateurs se concrétise par la sollicitation et mise en place des éléments suivants dans la deuxième partie de l'enquête :

-L'association spontanée de mots avec le mot étudié (« Accuser » et « accusation » dans notre cas), afin de faire émerger les DA (les déploiements argumentatifs) et ainsi les PA (les possibles argumentatifs), ceux-ci étant une source de stéréotypes reconstruisant la signification de l'entité. Grâce à cet élément du protocole, nous pourrions aussi détecter la saillance des éléments, indiquant selon la SPA, le degré de cinétisme de la signification lexicale des informateurs.

-La reconnaissance d'associations proposées par nos soins, pouvant être normatives ou transgressives au protocole sémantique des mots « accuser » et « accusation », visant donc à faire surgir les possibles écarts des savoirs sémantiques des informateurs vis-à-vis de la strate stable de la signification des mots étudiés.

-L'objectivation de l'explicitation de la signification du mot, en demandant aux informateurs de construire un énoncé définitionnel ou explicatif permettant de tester « le recours aux propriétés essentielles et à une lecture descriptive du sens de ce mot en discours. »

28 Blum-Kulka, S., House, J. & Kasper, G. (1989) : « Investigating Cross-cultural pragmatics : An introductory overview », dans S. Bluma-Kulka, J. House et G. Kasper (dir.), *Cross-cultural pragmatics : Request and apologies*, Nordwood NJ, Albex, p. 1-39

(*Ibid.* 281). Cet élément a été rédigé sous la forme suivante : « comment définirez-vous le mot « accuser » ? ».

Dans la **troisième partie** de notre enquête nous avons opté pour intégrer la dimension la plus personnelle, donc subjective de l'enquête. En effet, cette partie demandait aux informateurs d'imaginer qu'ils venaient d'effectuer une accusation, et de répondre aux questions invoquant les attentes, les raisons de l'accusation, les sentiments, les affects autour de l'acte ACCUSER qu'ils peuvent ressentir et qu'ils imaginent que leurs victimes ressentent. Elle renvoie à la partie ci-dessous :

-L'explication de la signification, cette partie, contrairement aux précédentes, est de nature subjective et permet selon la SPA, d'envisager des degrés de prédictibilité du cinétisme sémantique et discursif dans la signification lexicale des informateurs. La consigne de cet élément peut-être « Que représente pour vous X ? », où « X » renvoie à des éléments de la signification lexicale de l'acte. Nous avons donc mis en exergue des éléments associés à la signification de l'ACCUSATION tels que le fait que cet acte éveille des sentiments/affects pour les deux participants ; que cet acte nécessite des raisons pour exister et se réaliser ; que cet acte illocutionnaire cherche à montrer ou à révéler quelque chose soit à l'accusé soit aux autres ; et bien évidemment que cet acte est motivé par des attentes et des buts que l'accusateur vise à atteindre.

2.1.6. La méthode de traitement des données obtenues par les différents outils utilisés

La SPA vise principalement à rendre compte du cinétisme des entités lexicales produit par un processus sémantico-discursif par le biais de 3 démarches : par des enquêtes auprès des locuteurs, par l'analyse de corpus textuels/ discursif et par la démarche d'une sémantique expérimentale. Ces trois démarches sont complémentées par l'analyse introspective des savoirs déclaratifs du chercheur et par celle des discours lexicographiques dans le but de confronter les représentations sémantiques et de valider le processus de cinétisme sémantico-discursif. La SPA traite ainsi ces données par ces différents outils :

Le recours au discours dictionnaire et de la démarche introspective

Les données que nous avons obtenues grâce aux dictionnaires explicatifs de la langue française et espagnole ont été triangulés dans un premier temps pour chaque groupe

linguistique. Cette triangulation de données réalisée à l'aide d'outillage informatique (*Tropes* pour notre cas) nous a permis d'identifier les éléments les plus saillants dans les définitions et explications dictionnaires du verbe illocutionnaire et du nominal qui désignent l'acte illocutionnaire ACCUSER. Ces analyses nous ont aidé, d'une part, à la construction du noyau de la signification lexicale du verbe illocutionnaire (strate nucléaire) qui constitue une étape d'organisation argumentative et vectorielle, organisation testée par les liens entre les différents éléments organisés et spécifiques de la signification du mot *accuser/accusation*. Et d'autre part, ces analyses nous ont aidé à la construction de la strate des stéréotypes qui ont pu être détectés dans les explications et dans les exemples donnés dans les dictionnaires. Cette deuxième étape relève de l'identification des associations des éléments du noyau avec les éléments stéréotypiques (déployés dans les exemples et les explications des dictionnaires). Cette démarche concernant l'étude du discours dictionnaire a été complétée par une démarche introspective dans le but de prendre en considération certaines variations culturelles ou subjectives récentes ne pouvant pas être identifiées dans le discours dictionnaire.

Le recours au corpus discursif, aux enquêtes et à la démarche de la sémantique expérimentale

Ce type de corpus constitue une partie importante pour notre étude car il nous a permis d'observer les mécanismes sémantico-discursifs provoquant la régénération ou reconstruction de la signification lexicale de l'acte ACCUSER dans et par le sens discursif. Le protocole de sémantique expérimentale vise à faire émerger les savoirs et savoir-faire sémantiques des locuteurs de chaque groupe de notre étude. Les enquêtes et les mises en simulation discursive proposées par la SPA nous ont permis de repérer les variations de sens et de conceptualisations par les significations des expressions linguistiques d'une langue à une autre. Ce type de données permet de vérifier la présence des mots qui renvoient à la configuration d'associations de la signification lexicale de l'acte ACCUSER, ce qui nous a permis par la suite l'identification des DA (déploiements argumentatifs) afin de construire à partir de ces DA les PA (possibles argumentatifs). Le but étant de faire émerger de façon indirecte « des indices de fréquence et de proximité de la stabilisation discursive et de la saillance des associations entre le mot étudié et son environnement sémantique » (Galatanu, 2018 : 279). Nous avons fait d'abord une analyse « à la main » afin de trouver les associations avec un lien argumentatif discursif explicite et celles qui étaient dispersées dans le texte (sans lien argumentatif explicite). Ensuite cette identification des déploiements discursifs (DD) a été affinée par l'utilisation du logiciel *Tropes*. Ces analyses nous ont permis de détecter les DA normatifs et transgressifs aux éléments de la

signification lexicale (nucléaire et stéréotypique) dans le discours dictionnaire. Nous avons également fait une triangulation de tous nos corpus afin d'établir la configuration modale de l'acte ACCUSER pour chaque langue concernée. Cette démarche permet ainsi de confronter et d'évaluer l'évolution du cinétisme qu'expérimente la configuration sémantique et conceptuelle de l'acte pour chaque langue.

2.2. Les informateurs

Nous avons défini deux groupes d'informateurs pour répondre à notre enquête. Nous avons ensuite ciblé les variables d'étude de nos groupes sur deux caractéristiques principales : le niveau de formation et la situation géographique au moment de répondre à l'enquête. En effet, il s'agissait d'un groupe d'hispanophones colombiens habitant en Colombie au moment de l'enquête, et d'un groupe de francophones français habitant dans la Métropole au moment de l'enquête. Ils poursuivaient tous des formations dans l'enseignement supérieur dans différents domaines, allant de la première à la quatrième année. Ces informateurs avaient en moyenne entre 17 et 36 ans. Il faut signaler que seulement 4 personnes se situaient dans la tranche d'âge de 25 à 30 parmi les 140 personnes enquêtées.

2.2.1. Les informateurs colombiens hispanophones natifs

Ce grand groupe, composé de 70 individus concerne uniquement des locuteurs natifs hispanophones de Colombie âgés de 17 à 36 ans, n'ayant pas vécu dans un pays étranger. Ce groupe est composé précisément de 46 étudiantes (65%) et de 24 étudiants. Tous sont des étudiants de l'université publique, *Universidad Surcolombiana* de Neiva (Colombie) au moment de répondre à l'enquête, ils sont issus de divers domaines de formation : médecine (18 individus), licence en droit (20 individus), littérature espagnole (18 individus) et anglaise (14 individus) et dans différentes années universitaires allant de la deuxième à la quatrième année : ainsi dans le groupe de licence d'anglais et de médecine, 100 % sont en deuxième année. Le groupe en licence de droit compte 15 personnes en deuxième année et 5 en première année. Concernant le groupe de licence d'espagnol, 10 individus sont en troisième année et 8 en quatrième année. Nous allons analyser si chaque domaine d'étude de ce groupe influence ou pas les représentations qu'il a de l'acte ACCUSER. Par exemple, le droit renforce-t-il une vision

un peu moins souple de l'acte ACCUSER ? Si c'est le cas, nous allons devoir recenser des stéréotypes concernant davantage le champ sémantique institutionnel du monde juridique.

La division en « *estratos* » (ce mot pouvant se traduire par *strate* ou *couche sociale*) à l'intérieur des villes est une particularité de la Colombie. Il en existe au total 6, 0 et 1 étant les plus pauvres et bénéficiant ainsi d'allocations pour les services d'eau, d'électricité, de gaz et de santé. Cette stratification est déterminée par le quartier où se trouve la maison, sa façade et les matériaux qui la composent et non pas sur les revenus des individus. Nous avons donc laissé l'occasion aux informateurs de saisir leur *estratos* afin de savoir si cela pouvait déterminer un aspect quelconque autour de l'accusation. Nous sommes conscients que c'est une tâche difficile et ambitieuse, mais nous savons aussi que ce phénomène social fait partie des expressions langagières en Colombie se référant à la classe sociale de la personne. Nous pouvons ainsi dire d'une personne qu'elle s'estime supérieure aux autres en termes d'argent, qu'elle appartient à l'*estrato* 5²⁹. La division des informateurs par *estratos* est de 40 individus en *estrato* 2, 11 individus en *estrato* 3, 10 individus en *estrato* 1, et 6 individus en *estrato* 4. Trois individus n'ont pas précisé leur *estrato*. Voici le tableau plus détaillé par rapport aux formations :

<i>Estrato</i>	Anglais	Espagnol	Médecine	Droit
1	2	3	2	3
2	11	12	7	10
3	1	2	4	4
4			5	1
TOTAL individus	14 sur 14 enquêtés	17 sur 18 enquêtés	18 sur 18 enquêtés	18 sur 20 enquêtés

Tableau 3: Niveau social ("*estrato*") des informateurs colombiens

2.2.2. Les informateurs français francophones natifs

Ce deuxième grand groupe est composé de 70 individus francophones ayant entre 19 et 32 ans, dont 2 individus ayant la double nationalité (franco-colombienne et franco-péruvienne),

29 Par exemple une situation où une personne invite l'autre à une fête, où A et B interagissent. A : « ¡vamos a la fiesta del barrio ! » (« Allons à la fête du quartier ! »). B : « no, gracias, no tengo ganas » (« Non merci, je n'ai pas envie »). A : « ¡Ay verdad que eres de estrato 5 pues ! » (« mais oui, c'est vrai que tu es issu de l'*estrato* 5 ! »).

vivant tous dans la Métropole au moment de répondre à l'enquête. Ce groupe est composé de 57 étudiantes (81%) et 13 étudiants. Il s'agit d'étudiants de l'Université de Nantes issus des deux formations, notamment en première année de licence en langue (LEA, LLCE et LLCER en diverses langues telles que l'anglais, l'espagnol, le chinois, le japonais), à l'exception d'une personne en troisième année de licence en géographie. Si le groupe d'individus colombiens était plus homogène par rapport à la nationalité et l'expérience de vie dans un pays étranger, ce groupe contient quelques individus qui sont de nationalité autre que française et/ou qui ont vécu hors de la Métropole pour plus de 3 mois (5 personnes) : 2 individus à l'Ile de la Réunion, 2 individus en Espagne, et 1 au Maroc. Par contre, en opposition au groupe des individus colombiens, ce groupe est un peu plus homogène au niveau des formations, en effet, seuls 6 individus sur 70 sont en géographie, contre 64 inscrits dans un cursus de langue. De même que l'année de formation (comme dit précédemment), 5 individus en géographie sont en troisième année et presque tous les individus de la formation de langue sont en première année, sauf une personne sur 64. Donc il serait possiblement plus raisonnable de pouvoir faire une généralité, si des différences entre les deux grands groupes de formation du groupe de francophones se dessinent par rapport au lien entre la formation et la conceptualisation de l'acte ACCUSER.

2.3. Contraintes rencontrées lors du recueil de corpus

Les contraintes rencontrées à l'égard de ce travail de thèse ont été de différents ordres. Notre objectif initial visait à enquêter des étudiants issus de deux villes différentes dans chaque pays. Cela dans le but de disposer de deux contextes sociolinguistiques différents. En effet, nous sommes conscients des différences possibles au niveau de la conceptualisation d'une entité lexicale variant d'une ville à une autre. Par exemple il est certain qu'un mot en Colombie ne voudra pas dire la même chose s'il est conceptualisé par une personne d'une petite ville comme l'est Neiva, en opposition à une personne qui vient de la capitale Bogotá, par exemple. En effet, nous voulions essayer de démontrer s'il existait un ou plusieurs traits communs et largement partagés par chaque grand groupe linguistique (Colombie et France) en rapport à la conceptualisation de l'acte ACCUSER, en écartant simultanément la possibilité de faire aisément des généralités car disposant de plus d'échantillons linguistiques. Malheureusement nous n'avons pas pu réaliser cet objectif. Nous avons envoyé des mails à plusieurs universités à Bogotá par exemple, mais nous n'avons reçu aucune réponse. C'est pourquoi nous avons

finalement limité notre étude à une seule université et ville par pays. Les seules universités auxquelles nous avons eu accès étaient les universités dans lesquelles nous avons fait des études. En effet, nous avons pu accéder à des groupes d'informateurs grâce aux professeurs que nous connaissions et aux contacts que nous avons établis indirectement avec d'autres professeurs qui ont aimablement accepté de nous accompagner en nous libérant une heure de leurs cours.

Un autre objectif n'a pu être atteint, il consistait à enquêter des individus issus des mêmes formations dans chaque université des deux pays concernés. C'est-à-dire, enquêter par exemple des individus en même année de licence en droit, ou de médecine en France et en Colombie. Notre but était de comparer les deux groupes de formation de chaque pays pour savoir si la formation était éventuellement déterminante pour la conceptualisation de l'acte. Nous aurions pu ainsi disposer d'un échantillon plus homogène et exploitable pour trouver plus facilement des ressemblances ou des divergences entre groupes culturels et professionnels. Vu le nombre restreint de professeurs qui ont accepté de nous aider, nous avons dû nous adapter à cette situation en modifiant cet objectif, et ainsi enquêter différents groupes de formation. En effet, à l'Université de Nantes, nous avons pu accéder à deux formations distinctes, à savoir, la géographie et les langues. Néanmoins, le corpus hispanophone colombien s'avère un peu plus hétérogène : nous avons pu enquêter des informateurs en droit, en langue, et en médecine. Une autre contrainte réside dans la grande différence en nombre par groupe de formation au niveau des personnes enquêtées. En effet, nous nous sommes trouvé par exemple, face à un groupe d'une formation contenant moins de 10 personnes, et à l'opposé un autre groupe de formation contenant un peu plus de 20 personnes.

Un autre paramètre que nous avons considéré lors de l'application de notre enquête se basait sur les compétences langagières des informateurs dans les langues concernées pour l'étude. En effet, celui-ci visait des individus locuteurs natifs en français et en espagnol, donc capables de fournir le maximum de représentations liées à leur langue première par rapport à l'acte ACCUSER. Nous sommes cependant conscients, comme exposé précédemment, que les reconstructions de signification sont aussi exposées à d'autres conceptualisations soumises à des contextes extérieurs, se manifestant par la facilité actuelle à l'accès à l'information presque immédiate par les médias. Nous pensons qu'il est impossible de cerner totalement une entité vivante comme la langue et les représentations qu'elle véhicule car toujours évolutive, mais nous croyons qu'il est tout de même possible d'arriver à un stade de discernement assez proche. Nous nous sommes également intéressé à savoir si parmi nos informateurs, il y en avait qui

avaient réalisé des séjours supérieurs à 3 mois dans un pays étranger. Si tel était le cas, nous pourrions peut-être observer quelques différences par rapport aux autres informateurs du même groupe. C'est ainsi que notre corpus s'est construit autour de l'objectif d'enquêter une population universitaire de deux pays culturellement et linguistiquement différents, composée de locuteurs natifs, ayant à peu près la même tranche d'âge, et n'ayant pour la plupart pas vécu à l'étranger pour une durée de temps supérieur à 3 mois.

Une autre difficulté rencontrée, pour laquelle nous aurions pu épargner du temps et le consacrer à d'autres missions, était la méthode de mise en place de l'enquête. En effet, nous avons préparé l'enquête en format papier, et en format informatique, mais avons envisagé davantage privilégier la mise en place de l'enquête informatique afin d'avoir immédiatement des données informatisées prêtes pour l'analyse. Or la difficulté voire l'impossibilité de programmer la séance de réponse à l'enquête dans une salle informatique avec ordinateurs à disposition des enquêtés nous a contraint à devoir saisir une à une informatiquement les réponses obtenues manuellement. Ainsi le temps consacré à la saisie (une heure pour deux enquêtes et demie), s'est étalé sur environ trois mois et demi pour les 140 enquêtes des deux groupes.

Nous avons également constaté que la longueur de notre enquête (6 pages donc 3 feuilles) avait pu décourager l'application à d'autres groupes de formation, lorsque les professeurs souhaitaient en prendre connaissance avant d'accepter. En effet, les informateurs mettaient en moyenne entre 45 à 60 minutes pour y répondre. Cela revenait donc à sacrifier une heure de cours pour notre enquête, ce qui n'était pas envisageable aux yeux de quelques professeurs. Par ailleurs la complexité de l'enquête en termes d'efforts intellectuels et physiques à consacrer a pu dans certains cas être un frein et décourager quelques informateurs, rendant des enquêtes blanches ou à moitié remplies. Nous avons donc rejeté environ 5% des réponses à moitié remplies. Le critère d'élimination se basait sur le taux de remplissage qui devait être de 50% minimum pour l'accepter dans notre corpus.

Conclusion

Dans le premier chapitre de cette partie un panorama socioéconomique, linguistique et éducationnel de chaque pays où notre étude a eu lieu, a été dressé. Nous avons ainsi remarqué quelques similitudes entre les deux pays notamment au niveau sociolinguistique : les deux pays concernés dans notre étude possèdent une grande variété linguistique, mais cette variété de langues est affectée par la langue dominante (le français pour la France et l'espagnol pour la Colombie) qui est parlée à plus de 90% de la population. De plus, l'existence et la cohabitation de ces différentes langues sur le même territoire tend à enrichir la langue dominante, notamment au niveau lexical et des représentations sémantico-conceptuelles. En outre, nous avons mis en évidence aussi le fait que la France et la Colombie diffèrent de par leurs situations socio-économique et éducative. Au niveau de l'accès à l'éducation supérieure, la Colombie reste un pays inégalitaire. Cela se reflète notamment au niveau des classes sociales et de l'accès à l'éducation supérieure. En effet, la Colombie compte un des taux les plus bas de la classe moyenne (27,2% entre 2010 et 2012) en Amérique du sud par rapport à d'autres pays limitrophes, et un taux de pauvreté approximatif de 26,9%. La France quant à elle comptait un taux de pauvreté de 14% en 2016. L'aspect financier dans la plupart des cas est un frein pour les jeunes colombiens voulant aller à l'université publique dont les frais d'inscription sont calculés en fonction des revenus des parents. Malheureusement les études secondaires dans les établissements publics ne sont pas d'une grande qualité, et cela se reflète souvent dans les résultats des étudiants à l'examen national ICFES qui permet l'accès à l'université publique. Les étudiants des établissements privés ont donc plus de chance d'avoir une place à l'université publique car souvent la qualité de ces établissements privés est de meilleure qualité. Quant au niveau de la formation supérieure, la présence du secteur public dans l'éducation supérieure est plus forte en France qu'en Colombie (50 universités privées contre 31 universités publiques en 2016 en Colombie). Cet aspect peut accroître vraisemblablement la difficulté à l'accès à l'enseignement supérieur public pour les jeunes colombiens issus des familles à revenus modestes. D'ailleurs en Colombie les études au niveau Master et Doctorat représentent des frais onéreux, aspect qui explique le peu d'inscrits dans ces niveaux (2,3 % au niveau de Master et 0,2 % au niveau du Doctorat en 2015). A l'inverse, ces niveaux en France sont plus accessibles et le nombre d'inscrits est plus important que celui en Colombie (5,6% dans des formations de bac +3 et 8,2% pour le bac +5 en 2016).

Dans le deuxième chapitre, l'état de notre étude a été présenté. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'étude des actes de langage en interaction. Notre objectif est de constituer un

travail théorique, analytique et comparatif concernant les actes de langage menaçants au sein de deux groupes d'individus universitaires, de nationalité colombienne et française. Cette étude prétend ainsi contribuer à la recherche sur les actes illocutionnaires menaçants et se veut donc comparative car elle vise l'analyse des représentations sémantico-conceptuelles de l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein de deux groupes linguistiques et culturels distincts. Notre hypothèse suppose que les stéréotypes linguistiques rattachés à la signification lexicale et à la représentation conceptuelle de l'acte illocutionnaire ACCUSER peuvent conditionner la naissance et la nature de l'acte dans un groupe social. Nous tenterons donc de déterminer si la configuration lexicale et conceptuelle de l'acte a un impact sur l'apparition et la réalisation de l'acte. Le public visé dans cette étude est composé de 140 individus (70 Colombiens et 70 Français) âgés entre 17 et 36 ans, vivant en Colombie et en France et faisant des licences dans différents domaines au moment de l'étude (médecine, droit, littérature espagnol, anglais pour le groupe des Colombiens ; LEA, LLCE, LLCER et Géographie pour le groupe des Français). Ces deux groupes d'informateurs ont dû remplir un questionnaire auto-administré qui constitue notre plus grand corpus, et qui est composé de deux tests : le *Test d'Accomplissement du Discours* et le *Test des savoirs et savoir-faire sémantico-pragmatiques déclaratifs*. Ce questionnaire concerne le protocole élaboré par la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* dont l'objectif n'est pas de recueillir des réponses de nature authentique dans un contexte d'interaction, mais plutôt de faire émerger des observables sous forme de mise en mots des savoirs sémantico-pragmatiques des personnes enquêtées. Le recueil de corpus premier a été aussi complété par d'autres sources variées : discours dictionnaire, discours journalistique en ligne, et discours littéraire. Cette étude a donc pour objectif de construire tout d'abord une base théorique autour de l'acte illocutionnaire ACCUSER à l'aide de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* en établissant la signification lexicale du verbe illocutionnaire *Accuser* et de son nominal *Accusation*. D'autres réflexions philosophiques et linguistiques autour de cet acte ont nourri cet objectif théorique. Ensuite l'objectif analytique de cette étude consiste en la réalisation d'une analyse des valeurs modales de la signification lexicale à l'aide de l'approche modale proposée par la SPA. En effet, notre étude défend le postulat avancé par la SPA sur le fait que les actes illocutionnaires sont riches en modalisation, ce qui suppose que les conceptualisations et les réalisations linguistiques des actes illocutionnaires sont donc porteuses de l'attitude des locuteurs d'une langue. Grâce à l'analyse des résultats obtenus des enquêtes, nous pourrions proposer une configuration modale pour chaque langue, et nous pourrions aussi proposer une classification des réalisations linguistiques obtenues. Enfin, notre objectif comparatif a pour but de produire des réflexions autour des différences et similitudes au niveau

des significations lexicales et conceptuelles des deux langues étudiées, et au niveau des réalisations linguistiques de l'acte ACCUSER. Nous pourrions ainsi vérifier si notre hypothèse sur l'adoucissement de la perception négative de l'accusation grâce à l'activation des stéréotypes axiologiquement positifs produit un effet de normalisation et d'acceptation vis-à-vis de cet acte dans les interactions sociales car celui-ci sera perçu comme un acte bénéfique pour l'individu.

DEUXIEME PARTIE :
CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Introduction

Notre travail de recherche s'appuie principalement sur deux théories : premièrement sur la *théorie des actes de langage* (Austin 1962, Searle 1969), puisque notre étude se concentre exclusivement sur un acte de langage en particulier, à savoir l'acte de langage ACCUSER; deuxièmement, nous nous appuyons sur le modèle d'analyse de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* (Galatanu 1999, 2002, 2003a, 2003b, 2005a, 2005b, 2008, 2009a, 2009b, 2018), car ce modèle théorique va nous permettre d'étudier la signification lexicale du verbe illocutionnaire ACCUSER ainsi que ses représentations sémantico-discursives. L'approche modale que propose la SPA va également nous permettre d'étudier les valeurs modales inscrites dans la signification, ainsi que le potentiel des mots afin de comprendre et interpréter les conceptualisations et réalisations linguistiques ayant lieu dans un contexte donné. Ainsi nous pouvons éclairer nos hypothèses sur les possibles convergences et divergences entre les deux cultures et langues concernées dans cette étude et de leur possible modalisation autour du concept d'accusation. Existe-t-il une perception stable et durable de l'ACCUSATION propre à une langue-culture ?

D'autres théories constituent également la base de notre réflexion : les *théories de la politesse* (Brown et Levinson, 1978) et de l'*impolitesse* (Bousfield 2007, 2008, Culpeper 1996, 2003, 2011), puisque l'acte que nous allons étudier est étroitement lié aux interactions verbales qui soulèvent l'importance de la politesse et de la préservation de la face au sein d'un groupe. L'acte en question se classe dans la catégorie des actes menaçants, car s'inscrivant dans le domaine de l'impolitesse, il est porteur de violence verbale, dans le sens où il vise la déconstruction, voire la destruction de la face de son interlocuteur. Or la fonction de la politesse vise à aménager constamment les faces des individus afin d'éviter ou de régulariser toute possible émergence de conflit entre eux. Nous aborderons la littérature théorique qui a contribué à la consolidation des théories étudiées, telles que les apports de Goffman (1973, 1974) et ses études dans l'interaction sociale et la théorie des implicatures de Grice (1979). En outre, est-ce que l'accusation dans la vie quotidienne est ressentie comme un signe d'impolitesse, donc une chose plutôt négative ? ou peut-elle bien être perçue d'une manière positive par l'accusateur et par l'accusé ? Est-ce que celle-ci est plutôt ressentie comme une agression ou comme une chose souhaitable ? Est-ce que le statut de l'individu accusé exige une accusation adaptée à sa face ?

Puisque l'accusation s'avère une attaque contre la face des individus, nous analyserons les possibles effets que celle-ci entraîne, et les mécanismes de défense qui s'instaurent à l'encontre de l'accusation. Grace à la théorie de la restauration de l'image de Benoît, nous pourrons ainsi mieux appréhender la dynamique entre attaque et défense que déclenche l'univers accusatoire.

Chapitre I : Naissance et développement de la théorie des actes de langage (années 1950 et fin 1960)

1. La théorie des actes de langage

La théorie des *Speech Acts* traduite en français par la théorie des "actes de langage", "actes de discours", ou "acte de parole", a été proposée par John Austin lors de la publication en 1962 de son ouvrage *How to do Things with Words* ("Quand dire, c'est faire" désormais en français), laquelle regroupe les douze conférences présentées par Austin à l'Université de Harvard dans les années cinquante. Ses travaux ont été ensuite repris et développés par plusieurs auteurs, notamment par Searle dans son ouvrage *Speech Acts* (les actes de langage).

Austin, philosophe du langage ordinaire, considérait que les problèmes philosophiques étudiés portant sur le langage, et les méthodes utilisées n'étaient plus adaptés pour donner des réponses justes. D'ailleurs, il consacre, dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, un chapitre entier, pour remettre en cause la philosophie moderne et tente ainsi de démontrer que si les solutions à un problème quelconque ne donnent pas pleinement satisfaction, c'était que les questions étaient mal fondées au préalable, ce qui par la suite offre une connaissance très limitée des faits problématiques abordés. En effet, ses contemporains se contentaient d'examiner des énoncés nommés *statements*, qu'Austin préférait appeler *constatifs*, se limitant à constater la véracité d'un fait issu du réel. Cela revenait donc à qualifier le monde uniquement en termes de vrai ou faux. L'analyse d'Austin lui permet de s'apercevoir que quelques énoncés échappaient à cette évaluation binaire, comme les énoncés relevant des questions ou des ordres par exemple. Ces énoncés étudiés étaient issus du langage formel, des énoncés de type artificiel, trop parfaits, tirés eux-mêmes du langage naturel, et négligeant l'usage ordinaire du langage naturel. Il y voit donc une nécessité de changer de perspective et se tourne vers l'analyse des énoncés provenant du quotidien, c'est-à-dire du *langage ordinaire*.

Aborder donc le langage ordinaire, selon Austin, est fondamental pour accéder ou du moins s'approcher le plus possible de la réalité et dégager des solutions adéquates aux problématiques étudiées. Il décide donc de porter tout son intérêt sur ce type de langage porteur du sens puisqu'il croit que celui-ci peut éclairer au sujet des relations entre la réalité et la

perception que l'être humain se construit de celle-ci. En effet, Austin considère le langage comme un moyen utile pour interpréter et observer les faits vivants (1970 : 13) faisant partie de notre expérience réelle. Bref, l'étude consciente et minutieuse des mots dans le langage, d'après Austin, s'avère essentielle pour développer une perception perspicace des phénomènes environnants.

Cette théorie suggère donc que le langage ne sert pas exclusivement à décrire le monde mais qu'il possède en plus une fonction plus inscrite dans l'action, qui reconnaît au langage le pouvoir d'agir dans la réalité. En effet, à partir de ses travaux, le langage ne sera plus considéré comme un outil pour émettre des énoncés purement descriptifs dans le but d'informer, mais au contraire, comme un moyen pour influencer le comportement de son interlocuteur, et ainsi créer de nouvelles réalités et/ou en modifier des existantes. Austin établit une opposition entre les énoncés de type *constatif* et les énoncés de type *performatif*. Bien que cette idée de l'action dans le langage ne soit pas récente et propre à Austin, sa mise en relief par ce dernier a marqué les esprits d'une grande partie de linguistes et philosophes de l'époque, consolidant ce fait également comme le début formel de la naissance de la pragmatique dans les sciences du langage.

1.1.La formalisation de la philosophie du langage

Austin n'est pas le seul précurseur de l'idée de la performativité dans le langage. Bien avant lui certains personnages illustres avaient déjà traité ce sujet sans pour autant établir une théorie bien définie. C'est le cas d'Aristote qui témoigne de cet aspect dans son ouvrage la *Réthorique* qui la définit comme l'étude et l'art de persuader par le discours. Il reconnaît donc au langage une fonction plus dynamique axée sur l'action de produire un effet à son interlocuteur, « aussi [...] tout le monde, dans une certaine mesure, essaie de combattre et de soutenir une raison, de défendre, d'accuser » (Aristote : chap. premier -I.). Ainsi d'autres personnages dans d'autres contextes différents à la philosophie se sont penchés sur la question de l'action dans la langue³⁰.

30 Pour une approche historique un peu plus détaillée et développée sur les précurseurs de la théorie des « speech acts », voir l'ouvrage de Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 5-8.

Même si l'histoire nous rappelle que l'étude du langage puise ses origines dans le monde philosophique, le commencement plus ou moins formel de la philosophie du langage débute à partir des années 1892 lors de la publication du *sens et dénotation* de Frege. En effet le langage a toujours fait partie des réflexions de la philosophie : à partir de Platon et son ouvrage *Cratyle*, l'étude du langage est mise en exergue notamment par le questionnement de son origine, sa relation avec ce qu'il représente et la relation qu'il entretient avec la réalité. De même qu'Aristote avec son principe d'arbitrage linguistique, lequel avance l'idée d'une universalité contenue dans le langage lorsqu'il laisse entendre que les langues « sont des simples nomenclatures différentes pour une même représentation conceptuelle du réel » (Auroux, 2008 : 36). Cette idée d'une universalité contenue dans le langage selon Aristote, se concentre dans la pensée, laquelle à ses yeux demeure identique face à la vaste diversité des langues dans le monde. Cette définition qu'Aristote fait du langage va en effet marquer fortement la philosophie du langage. Ainsi l'idée sur l'aspect universel du langage influence le monde, particulièrement l'Europe, une idée qui réveille l'intérêt de fabriquer une langue universelle à la suite du déclin de l'utilisation du latin et à la suite de l'apparition des « instruments d'universalité » dans le XVI^e siècle, notamment en ce qui concerne l'arrivée des grammaires universelles et des dictionnaires multilingues. La satisfaction du besoin d'une compréhension commune par le biais d'une langue universelle engendre donc le projet de « la langue universelle », soutenu par plusieurs philosophes et savants, notamment Leibniz et Descartes, ou Dalgarno. Par conséquent, les travaux et les démarches entrepris en réponse à cet intérêt ont permis de dégager des notions telles que langues *auxiliaires internationales* et la *langue philosophique* (Auroux, 2008 : 36-38)³¹. Concernant la *langue philosophique*, Leibniz en quête de l'universalité, commence à considérer la représentation logique humaine dans le monde comme étant une incarnation de cet idéal. Il se donne donc pour but la construction d'un système logique qui puisse réduire la pensée au calcul, afin « d'exprimer la connaissance correcte du réel » (Auroux, 2008 : 40). Ces initiatives visant à créer des systèmes logiques instaurent peu à peu la naissance de la philosophie Analytique.

31 Le projet de création d'une *langue auxiliaire internationale* s'est matérialisé grâce à la fabrication des langues artificiellement construites, notamment l'*espéranto*, langue qui a été parlée par une population de taille importante et sur une longue période de temps. Celle-ci, tout comme une langue naturelle, a subi des évolutions et des changements dus à son emploi à travers le temps.

La naissance de la philosophie du langage découle donc de la philosophie Analytique initiée par les travaux de Russel, Frege et Wittgenstein à la fin du XIX^e siècle. Elle garde en effet des caractéristiques propres à cette dernière qui l'ont aidé à se démarquer de la philosophie traditionnelle. Marconi (1997) dans *La philosophie du langage au vingtième siècle*, cite trois raisons importantes qui expliquent le détachement de la philosophie du langage de la philosophie traditionnelle. La première concerne l'étroit rapport qu'elle a entretenu depuis ses origines avec la logique formelle mathématique, caractéristique quasiment inexistante avant les travaux de Frege. La deuxième concerne l'interaction qu'elle a souvent eue avec la linguistique générative de Chomsky (Marconi, 1997). La troisième raison citée par Marconi, se positionne au niveau des consensus qu'elle a su établir au sein d'elle-même en tant que discipline. En effet, celle-ci s'est accordée à définir son champ d'étude en le limitant à certains problèmes et à certains textes qui ont contribué à sa discussion. De même, sa méthode de discussion de nature logique, difficilement définissable d'après Marconi, se sert de l'emploi des définitions, des argumentations explicites, des contre-exemples pour valider ou non certaines propositions de solution, d'ailleurs ce procédé est visible chez Austin et Searle. Cette période où la philosophie du langage se consolide formellement est très marquée par la logique laquelle s'oppose fortement au courant *mentaliste* très présent auparavant. C'est ainsi que l'évolution de cette discipline philosophique se nourrit de deux grands débats englobant d'une part l'utilisation du langage analysé, et d'autre part l'approche adoptée. Effectivement, dans ses travaux, Austin commence à se questionner sur l'emploi d'un *langage ordinaire*. Or, auparavant l'étude philosophique du langage priorisait l'emploi du *langage logique*. En outre, cette forte influence analytique, dès ses débuts s'opposant au mentalisme, assiste à un changement d'optique : l'approche anti-psychologisante (ou anti-mentaliste) adoptée et développée par ses précurseurs, notamment Frege, se voit affrontée à un retour à la psychologisation sous les auspices de la *psychologie de l'esprit* notamment par les travaux de Searle, où cette psychologisation renvoie les entités et les phénomènes linguistiques à des processus mentaux.

A partir des travaux de penseurs tel que Austin et Grice, la relation entre le « sens » et l'*usage* est mise davantage en exergue. En effet, la philosophie du langage étant à ses débuts très sémantique, elle assiste à une sorte de naissance formelle de la pragmatique où l'attention porte sur le langage soumis à l'action, c'est-à-dire, à son usage par les locuteurs de la langue. Néanmoins, comme nous l'avons signalé précédemment, les rhétoriciens antiques étaient déjà plus ou moins pragmatiques. Nous assistons donc à la naissance d'une séparation de tendances opposant les défenseurs de chaque approche. Il faut tout de même signaler que Searle affirme

que ces deux tendances n'ont pas été conçues originalement en tant que théories mais plutôt en tant qu'orientations données à une recherche (Searle, 1972 : 55). Cette opposition des tendances, l'une purement sémantique, centrée sur la signification des phrases et des éléments qui la composent, et l'autre pragmatique, centrée sur l'emploi des expressions au sein des situations du discours, a caractérisé les travaux des philosophes du langage. Searle affirme que « ces deux tendances ont été associées au cours de l'histoire à des positions incompatibles en ce qui concerne la signification » (Searle, 1972 : 55). Sur ce changement d'optique au sein de la philosophie du langage, Searle fait remarquer que Wittgenstein, par exemple, illustre bien un changement de point de vue du fait que ses premiers travaux s'inscrivent sur la première tendance, à savoir sur la signification des phrases, ses travaux postérieurs vont plutôt se pencher sur la seconde tendance. Ce constant est relevé également par Diamond Cora (2004), qui affirme que les travaux et réflexions de Wittgenstein, notamment après la publication de son ouvrage le *Tractatus logico-philosophicus*, commencent à opérer dans les années trente ce changement de perspective quant à la notion d'*usage*. Wittgenstein développe en effet un regard métaphysique et logique ne se concentrant pas sur ce qui est externe au langage, mais au contraire sur ce qui est interne à lui, plus précisément sur le réquisit qu'il nécessite pour constituer la forme générale d'une phrase et pour que toute phrase possède cette forme logique (Diamond, 2004 : 18-19). Cette approche sur le questionnement sur la nature interne du langage va influencer Austin et Searle dans ses travaux, notamment par la recherche des conditions nécessaires liées à la naissance des actes de langage dans le discours. Pour Searle, pour qu'une philosophie du langage soit complète, elle doit s'appropriier les deux tendances et les utiliser de façon complémentaire afin de fournir une réponse adéquate à l'étude du langage. Ainsi chaque tendance, Searle la traduit par une question (première tendance : « comment la signification des différents éléments d'une phrase détermine-t-elle la signification de la phrase entière » et deuxième tendance : « quels sont les différents types d'actes de langage réalisés par les locuteurs lorsqu'ils parlent ? », Searle, 1972 : 55) et avance que celles-ci sont indissociables et nécessairement liées « parce qu'à tout acte de langage possible correspond une phrase ou un ensemble de phrases possibles dont l'énonciation littérale à l'intérieur d'une situation particulière constitue l'accomplissement d'un acte de langage » (Searle, 1972 : 55).

1.2. Les performatifs versus les constatifs

La distinction entre *constatif* et *performatif* qu'Austin établit au tout début de sa réflexion lui semble être claire. Son constat repose sur la découverte de quelques énoncés qui ne s'accrochent pas à l'évaluation binaire de vérité.

- (1) le chien est sur le canapé.
- (2) le roi de Colombie est un sauvage.
- (3) il va pleuvoir demain ?
- (4) asseyez-vous !

Ainsi des énoncés tels que (1) et (2) peuvent en effet être qualifiés de vrais ou faux s'ils correspondent fidèlement ou non à des réalités. Au contraire, les énoncés (3) et (4) ne peuvent pas être sujets à une évaluation de vrai ou faux et ne décrivent pas une réalité. Ce premier constat est donc ce qu'il reproche à la philosophie analytique, et constitue pour Austin le premier pas vers la construction d'une théorie des actes de langage.

Les énoncés *constatifs* sont donc, d'après Austin, ceux qui servent à décrire une réalité dans le monde, en opposition aux énoncés *performatifs* qui visent à accomplir une action par le simple fait d'être prononcés. Cette idée de performativité fait ressortir la force exécutoire et engage l'action dans la parole, parler revient donc à faire. Les énoncés performatifs peuvent donc servir à établir une promesse (Ex. « *je promets de t'aimer toute la vie !* »), à instaurer un ordre (Ex. « *Tu lèves la main avant de parler !?* ») ou une accusation (Ex. « *espèce de voleur !* »), ou bien à offrir des excuses (Ex. « *je m'excuse du fond du cœur !* »).

La réflexion d'Austin l'amène ensuite à identifier aussi une sorte de performativité manifeste dans les énoncés qu'il classifie de constatifs. En effet, l'énoncé (1) « le chien est sur le canapé » peut représenter également un ordre (*j'affirme cela pour que tu réagisses et fasse descendre le chien du canapé car tu sais très bien que je trouve ça sale !*). De même que si quelqu'un dit « *j'affirme que vous êtes un voleur !* », celui-ci réalise évidemment un acte d'affirmation. Dans ce contexte, ce type de constatifs, Austin va les nommer des performatifs primaires ou implicites et par conséquent, ceux-ci seront sujets également aux conditions de félicité qui gouvernent les performatifs (1970 : 48).

Ainsi un énoncé de type « Vicente, je te baptise au nom du père, du fils et du saint esprit » démontre bien la performativité, puisqu'il ne s'agit plus ici, ni de décrire ni d'affirmer

ce que je fais, mais de rendre compte que j'accomplis une action par le moyen de la parole pour instaurer d'une certaine façon une nouvelle réalité (dès maintenant tu vas t'appeler Vicente, et tu vas faire partie de cette communauté religieuse). Cependant pour exécuter un acte de parole, Austin remarque qu'il est nécessaire de réunir d'abord certaines conditions. Dans le cas du baptême (acte de langage institutionnalisé), les conditions qu'il exige pour son accomplissement, s'imposent tant pour le locuteur, que pour l'interlocuteur : l'énonciateur de l'acte doit être habilité pour le faire (être officiellement un prêtre, par exemple), et accomplir des actions en même temps que l'énonciation de l'acte (« *je te baptise* » pendant qu'il met de l'eau sur la tête de l'enfant, et lui fait le signe de la croix) ; l'enfant lui-même doit de sa part également remplir quelques conditions telles que ne pas être baptisé auparavant par exemple.

1.3. Les performatives explicites et primaires

Austin, conscient des circonstances dites « appropriées » pour l'accomplissement d'un acte performatif, établit alors quelques conditions afin de soumettre les actes performatifs à des conditions de félicité (*felicity*) qui conditionnent la réussite ou l'échec de l'acte. Il établit donc six conditions :

(A.1) Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de certains mots par de certaines personnes dans de certaines circonstances. De plus,

(A.2) Il faut que, dans chaque cas, les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) La procédure doit être exécutée par tous les participants à la fois correctement et

(B.2) intégralement

(Γ.1) Lorsque sa procédure — comme il arrive souvent — suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(Γ .2) Ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite. »

Ces conditions définies par Austin dans son ouvrage *Quand dire, c'est faire*, conditionnent d'une certaine façon l'accomplissement de l'acte ou son degré de « félicité » (heureux ou malheureux) p.49 [15]. Austin affirme que ces règles vont déterminer si un acte de langage est heureux ou malheureux. Néanmoins, il souligne qu'enfreindre les règles (A) ou (B) pourrait rendre l'acte plutôt nul. Si l'on prend en considération l'exemple donné auparavant et on imagine par exemple un policier qui baptise un enfant, l'acte serait considéré comme non avenu puisque le policier n'est pas l'individu conventionnellement reconnu et habilité à cet effet et le baptême ne sera pas validé par l'institution. L'acte serait également considéré nul si le policier se trompe de nom, ou qu'il ne prononce pas les mots nécessaires et adéquats à ce rituel. La détermination d'un acte heureux ou malheureux dépendra donc directement de la notion de sincérité selon Austin. Ainsi, il affirme que si l'une des conditions de Γ est violée, l'acte demeurerait plutôt malheureux. La condition donc pour qu'un acte demeure heureux réside dans le degré de sincérité ou d'intention dans laquelle s'inscrivent les pensées de l'individu. En d'autres termes, l'individu qui fait une promesse doit véritablement croire à sa promesse et à la conviction de pouvoir la réaliser, autrement l'acte serait considéré malheureux car il est insincère.

Le grand intérêt d'Austin pour établir une solide distinction entre énoncés performatifs et constatifs le pousse à proposer qu'un performatif doit être capable de se soumettre à une forme grammaticale bien définie : il doit pouvoir s'exprimer à la voix active et à la première personne du singulier de l'indicatif présent. Malheureusement Austin, en mettant à l'épreuve ce test, se rend compte qu'il n'était pas assez fiable. Ces caractéristiques qu'il venait de définir lui permettront tout de même de différencier les performatifs « explicites » des performatifs « primaires » ou « implicites ». La première catégorie fait référence aux performatifs qui ont une expression assez claire et expressive, et ayant généralement le même verbe qui désigne l'acte (Ex. « *j'accuse* », « *je promets* », « *je remercie* »). En revanche, la deuxième catégorie demeure un peu plus floue. Ainsi l'énoncé « *je serai là* » ne rend pas explicite la valeur précise que l'énonciateur veut transmettre à son destinataire : s'agit-il d'une menace ou d'une promesse ? Austin avance que les énoncés performatifs explicites sont issus de l'évolution des performatifs primaires ou implicites, et qu'ils sont apparus à partir du moment que l'humain décida de nommer les actions qu'il pouvait réaliser avec les actes.

2. L'évolution de la théorie : les actes illocutionnaires

N'étant pas pleinement satisfait de ses réflexions autour de la performativité d'une énonciation, Austin décide de proposer une nouvelle taxonomie des actes de langage pouvant englober les différents types d'énoncés performatifs, qu'ils soient primaires ou explicites, les constatifs (qu'il considéra d'ores et déjà comme des énoncés contenant une valeur performative), ou bien les mots à nature douteuse performative. Il va centrer ses analyses sur une distinction plus générale et prêtant attention aux intentions et effets qu'un acte de langage peut produire. Il distingue alors dans l'acte de langage trois sous-actes : l'acte locutionnaire, l'acte illocutionnaire et l'acte perlocutionnaire.

2.1.L'acte locutionnaire

L'acte illocutionnaire pour Austin se réfère au *dire*. C'est en effet l'acte réalisé par le simple fait de produire un son, de dire quelque chose. Celui-ci s'effectue par le biais d'autres actes d'ordre phonétique, grammatical et sémantique. Austin, définit 3 composants inhérents à cet acte, à savoir :

- 1- *L'acte phonétique*, qui fait référence à la simple production du son à l'aide de l'ensemble d'organes qui permettent sa production.
- 2- *L'acte phatique*, qui fait allusion à la production des vocables ou des mots appartenant à un certain vocabulaire et à une certaine grammaire.
- 3- *L'acte rhétique*, qui évoque l'emploi de ces vocables dans un sens et avec une référence déterminée.

2.2.L'acte illocutionnaire

Cet acte incarne l'action et la volonté dans le dire. C'est en effet l'acte qui rend compte de la valeur de l'énoncé. Il est mis en scène dans le discours et vise à utiliser ce dernier dans un sens, dirigé vers un auditeur spécifique qui est à la fois capable de reconnaître ou interpréter l'intention recherchée. En d'autres termes, cet acte exige la présence d'un destinataire et anime

et détermine l'interaction verbale. L'effet de fournir une valeur à un acte est donc ce qu'Austin dénomme l'acte illocutionnaire, et cette valeur se dénomme valeur illocutionnaire. Ainsi une énonciation de type « *je m'excuse du retard !* » et « *enlève ta casquette avant de rentrer en cours !* », dénote une force illocutionnaire d'excuse et d'ordre respectivement. Pour qu'un acte soit compris comme tel, sa force illocutionnaire doit être visiblement en adéquation avec les conventions de la société où l'énonciation a été produite, où elle s'est forgée. La langue dote donc ses usagers des outils pour communiquer : les sons phonétiques, la syntaxe, les règles d'une langue, ainsi que la signification et le sens, octroient la possibilité d'exprimer des besoins et donc de transmettre des intentions.

2.3.L'acte perlocutionnaire

Ces actes se distinguent des actes illocutionnaires dans la mesure où ils relèvent des relations complexes d'ordre psychologique. Lorsque Austin formule cette nouvelle notion, il se réfère aux *effets* voulus ou non voulus, intentionnels ou non intentionnels qu'un acte peut produire ou susciter chez un interlocuteur par le biais de la parole. Austin remarque donc que le fait d'accomplir un acte illocutionnaire provoque forcément des conséquences sur soi-même et sur l'autre auquel l'on s'adresse. L'effet puissant de la parole comme outil produisant des changements dans la réalité, est donc mis en exergue avec cette notion. Un acte perlocutionnaire véhicule donc une visée déterminée à faire atteindre à son destinataire. C'est en quelque sorte l'aboutissement d'un acte illocutionnaire. Austin propose donc de classer certains actes dans cette catégorie, c'est le cas des actes tels que « *persuader* », « *dissuader* » ou « *convaincre* » qui ont un but clair. Par exemple lorsqu'un individu émet un énoncé de nature illocutionnaire d'ordre, l'acte perlocutionnaire se traduira par l'imposition au destinataire à faire ce qui a été ordonné. La réalisation de cette force illocutionnaire se traduirait par l'effet perlocutionnaire, cela correspondrait à la réalisation de l'action demandée, aux sentiments et aux pensées provoqués chez le destinataire.

3. La classification des actes illocutionnaires d'Austin

Dans la constante remise en question de ses analyses et ses constats tout le long de son ouvrage, Austin décide de consacrer ses derniers pages à établir une classification des actes illocutionnaires, ce qu'il considère d'ailleurs être la base de sa théorie sur les actes de langage. Ses derniers travaux ne traitent plus en effet les notions de constatif et performatif, et n'approfondissent pas d'autres notions qu'il a évoquées, mais qui ont été reprises et approfondies par d'autres auteurs à la suite de ses travaux. Il se donne donc pour tâche de proposer une classification regroupant les différents actes illocutionnaires dans 5 grandes catégories, à savoir les *verdictifs*, les *exercitifs*, les *promissifs*, les *comportatifs* et enfin les *expositifs*.

- 1- **Les *verdictifs*** : regroupent les actes de langage visant à exprimer un verdict, une appréciation ou une évaluation vis-à-vis d'un fait ou d'une valeur. Il s'agit des actes effectués par les juges, les arbitres ou les jurys. En règle générale, ces actes illocutionnaires coexistent tant dans la sphère quotidienne que dans la sphère formelle ou institutionnelle. Parmi ces actes, l'on peut retrouver : *mesurer, évaluer, classer, décréter que, condamner*, etc.
- 2- **Les *exercitifs*** : cette catégorie fait référence à l'exercice du droit, du pouvoir ou d'influences duquel l'on dispose pour donner naissance à un jugement sur un comportement, une conduite, et sur ce qui devrait être. Ils exigent une justification et l'existence d'une conséquence sur le fait jugé. Il s'agit plus d'une condamnation que d'un simple jugement. L'usager de cet acte vise donc à imposer une force à son destinataire. Dans cette classification l'on retrouve les verbes *designer, ordonner, diriger, prier, promulguer, excommunier*.
- 3- **Les *promissifs*** : ces actes engendrent la force de l'engagement qu'il soit direct ou indirect, et permettent aux usagers d'une langue d'exprimer ou de manifester leurs souhaits ou intentions pour accomplir une action. La formulation des déclarations, bien qu'elle n'exprime pas une force d'engagement directe, elle oblige implicitement la personne effectuant cet acte, à prendre responsabilité de ce qu'elle dit. Dans cette classification, Austin propose les verbes tels que *promettre, entreprendre, s'engager, se dire prêt à, donner sa parole, adopter, favoriser*, etc.

- 4- **Les comportatifs** : cette catégorie englobe les actes permettant la manifestation des attitudes et les traits du comportement social de l'individu. Comme son nom l'indique, ils se réfèrent à l'affirmation ou description des comportements et des sentiments qu'animent et régulent les interactions verbales. Ici nous retrouvons des verbes tels que *s'excuser, remercier, complimenter, applaudir, bénir, protester*, etc.
- 5- **Les expositifs** : Austin déclare que cette catégorie n'est pas facile à définir et avance qu'ils servent à exprimer le besoin d'exposer ou d'argumenter des idées dans la conversation. Les actes de cette catégorie permettent en quelque sorte à l'individu d'instaurer une prise de position. Austin inclut dans cette catégorie les verbes tels que *répondre, concéder, démontrer, illustrer, affirmer, expliquer, argumenter, identifier, remarquer, définir*, etc.

Etant donné que l'esprit critique d'Austin remettait souvent en question ses propres réflexions, il finit par conclure que la catégorisation d'actes qu'il venait d'élaborer comportait quelques défauts. En effet, il remarque que chaque catégorie n'était pas ferme et qu'elle admettait que certains verbes fassent partie de deux catégories à la fois. Lors de sa mort, ce sera Searle qui reprendra ses travaux et développera une nouvelle catégorisation partant de l'analyse de cette base déjà proposée par Austin. Il est évident que les apports qu'Austin a laissés à la philosophie et aux sciences du langage sont multiples, notamment par la mise en cause des méthodes et objets d'études dont la philosophie du langage s'occupait et par l'élaboration d'une théorie qui a reconnu l'usage actif de la langue. Cette théorie a permis donc de concevoir le langage comme transformateur de la réalité et pas seulement comme un outil pour décrire cette dernière. Ainsi, la théorie d'Austin a permis d'identifier la performativité inscrite dans tous les actes de langage (tant dans le constatif que dans le performatif) et d'en proposer par la suite une classification qui reconnaisse et englobe cette force performative de tous les actes de langage : acte locutionnaire, acte illocutionnaire et acte perlocutionnaire. Sa dernière contribution prendra forme par la formulation des catégories des actes illocutionnaires (actes verdictifs, exercitifs, promissifs, comportatifs et expositifs).

4. Les apports de Searle à la théorie des actes de langage

Searle, dans son ouvrage « *Speech acts* » publié en 1969 et traduit en français sous le titre de « *Les actes de langage, essai de philosophie du langage* » en 1972, introduit de nouvelles idées à la théorie des actes de langage. Searle avance qu'une théorie des actes de langage peut être apparentée à une théorie de l'action car il considère que le fait de parler une langue constitue une action en elle-même (Searle, 1972 : 53). Searle s'appuie donc sur l'hypothèse que « parler une langue, c'est adopter une forme de comportement régi par des règles. [...] Parler c'est accomplir des actes selon les règles » (Searle, 1972 : 59). Searle argumente que la raison pour laquelle son ouvrage est centré sur l'étude des actes de langage réside dans la considération que « les actes de langage sont les unités minimales de base de la communication linguistique » (Searle, 1972 : 52). Unité minimale de base de communication linguistique car même le plus simple message de communication (un simple bruit ou mot écrit sur un bout de papier), produit par un sujet parlant, traduit un degré d'intention, ou un comportement intentionnel qui est inhérent à la nature des actes de langage selon Searle.

Le principe d'exprimabilité du langage mis en exergue par Searle s'avère important pour le développement de son ouvrage, lequel atteste que « tout ce que l'on peut vouloir signifier, peut être dit » même si « une langue ne dispose pas d'une syntaxe ou d'un vocabulaire assez riche pour me permettre de dire tout ce que j'ai l'intention de signifier dans cette langue, mais en principe, rien ne m'empêchera de compléter cette langue insuffisante ou d'en trouver une autre plus riche, qui me permette de dire ce que je désire signifier » (Searle, 1972 : 54). Ce principe envisage d'illustrer la flexibilité de la langue et la grande variété des expressions qu'elle peut nous fournir, nous donnant la possibilité d'exprimer de façon indirecte ou ambiguë des propos que l'on pourrait bel et bien exprimer littéralement. Il exprime ce principe de la façon suivante :

Pour toute signification X, et pour tout locuteur L, chaque fois que L veut signifier (a l'intention de transmettre X, désire communiquer, etc.) X, alors il est possible qu'il existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X (Searle 1972 : 56)

En outre, ce principe d'exprimabilité va permettre d'une part à Searle de rendre compte des caractéristiques importantes concernant la théorie du sens et de la référence développées

par Frege. En effet, Searle adhère à l'idée de Frege lorsqu'il affirme que c'est uniquement dans le contexte d'une phrase que les mots possèdent une référence en parlant des actes propositionnels qui, selon Searle, ne peuvent exister seuls car il est nécessaire de faire une assertion, par exemple, pour pouvoir référer. Et d'autre part, ce principe d'exprimabilité va lui permettre d'établir une équivalence entre les règles qui portent sur la réalisation des actes de langage et celles sur l'énonciation de quelques éléments linguistiques. En effet, il expose que cette équivalence peut être proposée car « pour tout acte de langage possible, il existe un élément linguistique possible, dont la signification suffit (les conditions de production étant définies) à établir que le simple énoncé de cet élément, sous sa forme littérale constitue une réalisation de cet acte de langage » (Searle, 1972 : 57). C'est le cas d'une promesse ou d'une excuse qu'il est possible d'étudier grâce à l'expression transparente de l'énoncé qui représente exactement ce qu'est l'acte (« **je promets** de venir ce soir », « **je m'excuse** pour mon comportement »). Ainsi ce principe associé à l'hypothèse selon laquelle l'acte de langage est l'unité minimale de communication laisse entendre l'existence de connexions analytiques : « entre la notion d'acte de langage, ce que le locuteur veut signifier, ce que la phrase (ou tout autre élément linguistique) énoncée signifie, les intentions du locuteur, ce que l'auditeur comprend, et la nature des règles auxquelles obéissent les éléments linguistiques » (Searle, 1972 : 58).

Searle enrichit la théorie des actes de langage en apportant de nouveaux critères à prendre en compte lorsqu'une analyse d'un acte quelconque se réalise. Le *contenu propositionnel* et la *force illocutoire* sont présentés par Searle comme étant des critères primordiaux à dégager dans un énoncé d'ordre illocutionnaire. Observons les exemples suivants, exposés dans son ouvrage « *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage* », afin de présenter l'explication de ces termes :

1. Jean fume beaucoup.
2. Jean fume-t-il beaucoup ?
3. Fume beaucoup, Jean !
4. Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !

Lorsque l'on analyse ces quatre énoncés, nous remarquons qu'ils comportent tous le même *contenu propositionnel*. C'est-à-dire le même objet ou *référence*³², à savoir Jean, et la même prédication, à savoir l'expression « fumer beaucoup ». C'est cet ensemble d'éléments que Searle appelle le *contenu propositionnel*. Mais lorsqu'un individu les énonce, il effectue différents actes de langage : faire une assertion, poser une question, donner un ordre, et exprimer un souhait respectivement. En ce qui concerne la *force illocutionnaire*, Searle nous indique qu'elle peut être détectée grâce au *marqueur de force illocutionnaire*, dont Searle dit qu'il « indique la façon dont il faut considérer la proposition, c'est-à-dire, quelle sera la force illocutoire à attribuer à l'énoncé ; ou encore quel est l'acte illocutionnaire accompli par le locuteur lorsqu'il énonce la phrase » (Searle, 1972 : 68). Ces marqueurs de force illocutionnaire s'opèrent par le biais de l'intonation, la ponctuation, l'ordre des mots, le mode verbal et les verbes « performatifs », mais souvent c'est le contexte qui dicte aussi la force illocutionnaire d'un énoncé sans faire forcément appel à un marqueur explicite.

Ainsi les analyses de Searle lui permettent de distinguer au moins 3 types d'actes différents (Searle, 1972 : 62) qu'un individu peut accomplir : a) *l'énonciation des mots (morphèmes, phrases)* qui équivaut à *effectuer des actes d'énonciation* ; b) *référer et prédiquer* qui équivaut à effectuer des actes propositionnels ; et c) *affirmer, poser une question, ordonner, promettre, etc.* qui correspond à *effectuer des actes illocutionnaires* (terme emprunté d'Austin). A ces trois notions, Searle va rajouter une quatrième, empruntée d'Austin, *l'acte perlocutionnaire*, qui sert à prendre en considération les conséquences et les effets qu'un acte quelconque peut répercuter sur les actions, les pensées ou les croyances des interlocuteurs : je peux *effrayer* ou *inquiéter* mon interlocuteur lorsque je l'avertis de quelque chose par exemple. Austin avance que la forme grammaticale caractéristique d'un acte illocutionnaire est celle d'une phrase complète et qui peut également ne comporter qu'un mot. A l'inverse, les actes propositionnels ne peuvent jamais exister tous seuls et leur forme grammaticale est composée par des parties de phrases (des prédicats grammaticaux, des noms propres, des pronoms, etc.), donc une phrase de ce type n'a de valeur de référence que si le sujet parlant dit quelque chose

32 Searle aborde la notion de référence en affirmant que l'on peut reconnaître les expressions référentielles à leur fonction et à la manière dont ces expressions remplissent leurs fonctions. Il définit la référence comme une expression « servant à identifier une chose, un procès, un événement, une action, ou tout autre type d'être « individuel » ou « particulier ». Les expressions référentielles désignent des objets particuliers ; elles répondent aux questions : qui ? que ? lequel ? » (Searle, 1972 : 64). Il les classe ensuite en expressions référentielles définies (Jean fume) ou indéfinies uniques (Un homme est arrivé).

d'autre (affirmer, référer, prédiquer). Searle considère l'acte de langage comme étant la référence et il vise à l'expliquer en donnant des exemples des expressions référentielles (qui font allusion ou qui sont en accord avec la référence) afin de rendre compte de la fonction que l'usage de ces expressions remplit dans l'acte illocutionnaire. Cependant, Searle fait une distinction entre acte illocutionnaire et son contenu propositionnel en avançant que le fait d'affirmer ou d'attester sont des actes, mais qu'une proposition n'est pas un acte car elle représente l'expression de ce qui est affirmé ou attesté. Formuler une proposition revient donc à accomplir un acte propositionnel et non un acte illocutionnaire puisqu'un acte propositionnel ne peut pas se réaliser tout seul, comme nous l'avons signalé plus haut, tandis qu'un acte illocutionnaire le peut et n'a pas nécessairement un contenu propositionnel (« Bravo ! », « aïe », « silence ! »). Au niveau syntaxique, Searle remarque que la structure superficielle de la phrase (1) « je promets de venir », ne semble pas permettre de distinguer la force illocutionnaire du marqueur du contenu propositionnel. Tandis que dans l'exemple qui suit il est possible de les distinguer :

(2) *Je promets que je viendrai* (acte illocutionnaire de la promesse)

-Marqueur de force illocutionnaire = Je promets

-Marqueur de contenu propositionnel= Que je viendrai

Si nous cherchons la structure profonde du premier exemple, nous trouverons que *la structure de constituants* qui lui est propre se basera sur la structure « je promets + je viendrai » comme celle du deuxième exemple. A ce niveau il est donc possible de localiser les éléments appartenant au marqueur de la force illocutionnaire et ceux au marqueur de contenu propositionnel, même si au niveau de la structure superficielle ces éléments peuvent rester invisibles.

4.1. Les règles constitutives, nature de l'acte illocutionnaire

La vie en société impose des règles dans le but d'organiser et de réguler les interactions de ses individus. Suivant l'hypothèse de Searle selon laquelle parler une langue, c'est accomplir des actes régis par des règles, la prise de connaissance de la part de ses usagers de ces règles régulatrices, facilite la compréhension et le bon entendement au sein de la communauté linguistique. Ainsi la production d'un acte de langage doit se fonder sur des expressions suivant les règles constitutives afin qu'il soit accompli. A cet égard, Searle fait une distinction entre

règles constitutives et règles normatives. Selon Searle, les règles normatives ont pour but de contrôler les formes préexistantes ou existantes de comportement, comme par exemple la politesse, laquelle tend à gouverner les comportements interpersonnels qui existent indépendamment de l'existence des règles. *A contrario*, les règles constitutives n'ont pas une visée purement normative, mais elles fondent ou définissent de nouvelles formes de comportement dont l'existence dépendent logiquement de ces règles. Searle définit la structure caractéristique des règles normatives de la façon « Faites X » ou « Si Y, alors faites X ». Certaines des règles constitutives seront susceptibles de prendre cette même forme, mais d'autres seront du type « X revient à Y », ou « X revient à Y dans la situation S ». La nature des constitutives visera toujours à engendrer de nouveaux comportements, tel est le cas de la promesse, où les règles la régissant engagent celui qui l'énonce à engendrer une activité afin d'accomplir la chose promise. Mais dans le cas de la promesse, et comme pour les actes de langage en général, c'est par convention que l'emploi d'une expression quelconque sous certaines règles revient à constituer une promesse. Searle reconnaît la conventionnalité dans les langues, son emploi étant un facteur important pour que les actes illocutionnaires puissent être exécutés. Ainsi Searle relève l'importance de l'existence d'un système d'éléments régis par des règles pour que certains types d'actes de langage puissent prendre forme dans la réalité, en d'autres mots, les conventions sont des réalisations des règles. Pour mieux illustrer la différence entre convention et règles, Searle avance ceci : « Que le français dise “je promets” pour faire une promesse, quand l'anglais dit “I promise”, c'est là une affaire de conventions. Mais le fait qu'employer certains procédés pour exprimer une promesse (dans une situation appropriée) revienne à se soumettre à une obligation, est ici affaire de règles et non de conventions propres au français ou à l'anglais » (Searle, 1972 : 80).

Dans l'analyse de Searle sur les actes illocutionnaires, les notions de convention et d'intention sont mises en évidence. En effet, Searle considère que la signification est une affaire de convention et d'intention et qu'elle (la signification) en dépend de la relation entre ces deux aspects. Selon Searle, il est essentiel d'analyser la combinaison de ces aspects lors de l'étude des actes illocutionnaires car lorsqu'un locuteur émet un acte illocutionnaire, il cherche à l'produire un effet sur son interlocuteur (intention), qui à son tour devra pouvoir reconnaître son intention (par des moyens de conventions). « S'il (*le locuteur*) utilise les mots de façon littérale (*signifier*), il compte obtenir cette reconnaissance en vertu du fait que les règles d'emploi des expressions qu'il utilise associent ces expressions à la production de l'effet recherché » (Searle, 1972 : 86). De plus, l'intention recherchée par l'emploi des expressions qui matérialisent

littéralement l'acte illocutionnaire, ne se traduit pas forcément en l'intention d'atteindre un effet perlocutionnaire puisqu'il existe des expressions utilisées pour accomplir un acte illocutionnaire qui n'ont pas d'effet perlocutionnaire attaché à leur signification³³. Parfois lorsqu'un individu produit un acte illocutionnaire, il n'a pas forcément l'intention de produire chez son interlocuteur un effet perlocutionnaire en rapport à l'acte effectué, par exemple, le fait d'affirmer quelque chose sans se soucier si son interlocuteur y croit ou non à ce que je dis. L'effet particulier recherché de la signification est donc la compréhension (qui n'est pas un effet perlocutionnaire) : l'effet illocutionnaire se traduit par le fait que notre interlocuteur ait reconnu que nous cherchons à lui dire quelque chose et plus précisément qu'il ait reconnu ce que nous voulons lui dire. Cet effet est formulé par Searle de la manière suivante : « le locuteur L a l'intention de produire un effet illocutionnaire EI sur l'auditeur A en amenant A à reconnaître l'intention qu'a L de produire EI » (Searle, 1972 : 88). A cet égard, du côté du locuteur, l'intention de produire des effets est étroitement liée au fait de signifier une chose en disant cette chose, comme la compréhension de ce que le locuteur dit l'est pour la reconnaissance de ses intentions, du côté de l'interlocuteur. Cette analyse est réalisée en relation aux règles et aux connaissances que les individus possèdent de ces règles. Searle illustre le passage entre locuteur et interlocuteur ainsi :

- I. « Comprendre une phrase c'est connaître sa signification.
- II. La signification d'une phrase est déterminée par des règles, et ces règles spécifient à la fois les conditions d'utilisation de la phrase et à quoi revient son emploi.
- III. Prononcer une phrase en voulant la signifier concerne : (a) l'intention i-I d'amener l'auditeur à savoir (reconnaître, se rendre compte) que certaines situations spécifiées par quelques-unes des règles sont réalisées ; (b) l'intention d'amener l'auditeur à savoir (à reconnaître, à se rendre compte de) ce fait en

33 Searle nous fournit des exemples illustrant ses propos : lorsque j'énonce « je promets », cela ne signifie pas « je prédis » ou « j'ai l'intention de ». Il n'y a pas « d'effet perlocutionnaire qui permette de différencier la promesse d'une déclaration ferme d'intention ou d'une prédiction faite avec emphase » (Searle, 1972 :87). Le seul effet perlocutionnaire possible serait de produire « chez l'interlocuteur une attente se rapportant au futur » (ibid.). Car ayant vraiment l'intention de signifier ce que je dis en disant par exemple « sortez », démontre fidèlement la relation entre la signification de l'expression et l'effet perlocutionnaire y rattaché, ce qui n'est pas le cas lorsque je dis « bonjour ».

l'amenant à reconnaître i-I ; et (c) l'intention de l'amener à reconnaître i-I en vertu de la connaissance qu'il a des règles s'appliquant à la phrase prononcée.

- IV. La phrase fournit alors un moyen conventionnel de réaliser l'intention de produire chez l'auditeur un certain effet illocutionnaire. Si le locuteur prononce une phrase en voulant signifier ce qu'il dit, il le fait avec les intentions (a), (b) et (c). Dire que le locuteur s'est fait comprendre, c'est simplement dire que ces intentions sont réalisées. Et ces intentions seront en général réalisées si l'auditeur comprend la phrase en question, c'est-à-dire, s'il reconnaît les règles auxquelles obéissent les éléments de cette phrase. » (Searle, 1972 : 89).

Si nous illustrons cette analyse avec un exemple, cela donnerait ceci : 1. Comprendre l'expression « connard », c'est connaître sa signification ; 2. La signification de « connard », est déterminée par des règles sémantiques qui spécifient à la fois les conditions de son emploi et à quoi revient cet emploi. Ces règles spécifient que, sous certaines conditions, dire « connard » revient pour le locuteur, à insulter son interlocuteur ; 3. Dire « connard » en ayant l'intention de signifier « connard » comporte : (a) l'intention d'amener l'auditeur à reconnaître qu'on l'insulte, (b) l'intention de l'amener à reconnaître ce fait en l'amenant à reconnaître l'intention qu'on a de l'insulter, (c) l'intention de l'amener à reconnaître l'intention qu'on a de l'insulter en vertu de sa connaissance de la signification de l'expression « connard ». 4. L'expression « connard » représente un moyen conventionnel d'insulter quelqu'un. Si un locuteur dit « connard » en attachant sa signification à ce mot, il le fait avec les intentions (a), (b) et (c), et, de la part de l'auditeur, dire qu'il a compris le locuteur, c'est simplement dire que ces intentions sont réalisées. Ces intentions seront en général réalisées si l'auditeur comprend l'expression « connard », c'est-à-dire s'il comprend ce qu'elle signifie, donc s'il comprend que, sous certaines conditions, son emploi revient à une insulte.

Les *faits institutionnels* déterminent l'institutionnalisation des actes illocutionnaires les remplissant en même temps que des conventions. Ces faits, ce sont ceux qui découlent des institutions créées par et pour l'homme. Un « fait institutionnel » s'oppose donc au « fait brut », dans le sens où le fait institutionnel vit grâce à la l'existence d'une quelconque institution humaine. Charles a épousé Camille ; Le Rectorat a accepté le port des uniformes à l'école : si l'institution du mariage ou de l'éducation n'existaient pas dans une société, le fait institutionnel non plus, alors comment ces énoncés pourraient se produire dans un tel contexte ? Ainsi Searle affirme que « ces institutions sont des systèmes de règles constitutives » puisque tout fait constitutionnel repose toujours sur un système de règles. Puisque les actes illocutionnaires sont

de nature constitutive, il faut donc les analyser en tant que fait institutionnel, car ne pas le faire ainsi serait s'écarter et ne pas décrire la nature essentielle de l'acte.

4.2. Les conditions nécessaires et suffisantes pour l'accomplissement d'un acte illocutionnaire

Searle analyse et détermine les conditions s'avérant nécessaires pour la réussite effective d'un acte illocutionnaire. Chaque condition nécessaire se réunit dans un ensemble qui, lui-même, constitue les conditions suffisantes pour la réalisation de l'acte. Ces conditions ne sont pas indépendantes les unes des autres mais au contraire elles sont interdépendantes. Si nous assistons au non-accomplissement de l'acte, il sera défini comme un acte défectueux selon Searle. Ces conditions (Searle, 1972 : 95-113) doivent être donc respectées pour que l'acte illocutionnaire soit réussi, ainsi Searle illustre ce procédé à l'aide de l'acte illocutionnaire de la promesse (où **L**=un locuteur, **T**= la phrase énoncée, **A**=un auditeur auquel s'adresse le locuteur, **P**= des expressions qui expriment des propositions). Ces conditions de réalisation s'établissent ainsi :

-Les conditions préparatoires : il est nécessaire qu'il y ait une situation propice à la communication et que les deux sujets soient en mesure de pouvoir comprendre et de parler intelligiblement chacun à son tour. Cela veut dire qu'ils doivent parler la même langue et ne pas avoir d'handicap entravant la communication.

-Les conditions de contenu propositionnel : elles se réfèrent à des expressions (et non à des actes) qui prédisent à propos d'objets : « par l'expression de P, L prédique à propos de L une expression dont la signification est telle que si l'expression est vraie de l'objet, il est vrai que l'objet accomplira un acte C dans le futur » (Searle, 1972 :99). Dans la promesse, l'acte doit être prédiqué exclusivement à propos du locuteur et ne peut pas se situer dans le passé.

-Les conditions préliminaires : ce sont des conditions nécessaires qui ne fournissent pas forcément la partie essentielle d'une promesse parfaite. Deux conditions composent cette catégorie. La première met en lumière le marqueur de force illocutionnaire de la promesse : *l'engagement* à un fort degré de la part du locuteur en guise d'une marque d'emphase. Mais cette force illocutionnaire inscrite dans la promesse doit être en

équilibre avec l'état psychologique de l'interlocuteur, à savoir, avec la nécessité de la part de l'interlocuteur de vouloir se voir réaliser la chose promise. En effet, une promesse ne comportant pas de défaut doit obéir à ces caractéristiques : « l'auditeur désire qu'elle soit réalisée, il considère qu'il a intérêt à sa réalisation, ou bien qu'il préfère sa réalisation à sa non-réalisation, etc. et le locuteur doit se rendre compte, doit penser ou doit savoir, etc. que c'est le cas » (Searle, 1972 : 100-101). Si ce n'est pas le cas, ce sera une promesse défectueuse car la réalisation de la promesse n'est pas désirée par l'auditeur. Un autre cas de défaut se rapporterait au fait que le locuteur ne croit pas que son interlocuteur désire la chose promise. Dans ce sens, la promesse serait vécue plus comme une sorte de menace car elle est indésirable³⁴. La deuxième condition met en relief le fait que la chose que je viens de promettre n'est pas évidente à accomplir. C'est-à-dire que mes interlocuteurs « devront supposer que, pour moi, il n'allait pas de soi que j'accomplisse la chose promise » (Searle, 1972 : 101). Ordonner, par exemple, à quelqu'un de fermer une porte alors qu'il est en train de le faire, ou sur le point de le faire, la demande sera défectueuse. Dans le cas de la promesse, si l'on promet quelque chose dont la réalisation est évidente, la promesse sera défectueuse. Par exemple si l'on imagine un commerçant qui promet à son client de lui rendre la monnaie lorsqu'il achète un produit au même moment que la transaction se produit, reviendrait à promettre une chose qui est conventionnellement établie.

-Les conditions de sincérité : l'intention façonne la sincérité de la promesse et rend automatiquement le locuteur responsable. Dans le cas d'une promesse dite sincère, le locuteur a l'intention d'accomplir la chose promise et il est conscient qu'il lui est possible d'effectuer l'acte promis. Prétendre donc avoir l'intention vis-à-vis de son interlocuteur de réaliser l'acte promis, se traduit par une promesse sincère, car dans tous les cas l'expression « je promets » inscrit en elle-même la responsabilisation de la réalisation de l'acte. Cette condition exprime donc en quelque sorte l'état psychologique du locuteur, et accomplir l'acte en question revient donc à l'exprimer : « asserter,

34 Dire « je te promets que je vais partir si tu fais cela ! » à son conjoint pourrait se traduire non comme une promesse mais comme une menace ou comme un avertissement. La force illocutionnaire de la promesse met l'accent sur l'engagement vis-à-vis de la réalisation d'une action, même si la réalisation n'est pas désirée ni par le locuteur ni par son interlocuteur. Dans ce sens, la menace vise à exercer une forte pression sur l'interlocuteur afin d'obtenir avec plus de certitude le résultat désiré, à savoir, forcer son interlocuteur à agir comment le locuteur lui demande de faire.

affirmer, dire (que *p*) revient à *exprimer la croyance* (que *p*). Demander, prier, supplier, réclamer, ordonner, commander, exiger (que *C* soit exécuté), revient à *exprimer le souhait ou le désir* (que *C* soit exécuté), promettre, jurer, menacer, faire le vœu (d'exécuter *C*) revient à *exprimer l'intention* (d'exécuter *C*) » (Searle, 1972 : 107).

-*La condition essentielle* : elle exprime le but de l'acte illocutionnaire par le biais du marqueur de force illocutionnaire, car elle fait ressortir la caractéristique essentielle de la promesse, laquelle soumet le locuteur à contracter l'obligation d'effectuer un acte. Cette intention engage uniquement le locuteur voulant l'amener à produire un comportement vis-à-vis de son interlocuteur. Néanmoins, même si toutes les réalisations d'actes illocutionnaires ne possèdent pas forcément un marqueur de force illocutionnaire, il est tout de même possible de détecter sa force illocutionnaire grâce au principe de l'*exprimabilité*.

Searle conclut que cette analyse n'est pas exclusive pour l'acte de la promesse mais qu'il peut également s'appliquer à d'autres types d'actes illocutionnaires³⁵. Par exemple, concernant l'acte *ordonner*, ses *conditions préliminaires* établissent que le locuteur est en mesure d'exercer son autorité sur son interlocuteur. *La condition de sincérité* établit que le locuteur désire que l'acte ordonné soit accompli, et *la condition essentielle* montre que « le locuteur a l'intention, par ce qu'il dit, d'amener l'auditeur à exécuter l'acte en question » (Searle, 1972 : 107).

4.3. La nouvelle taxonomie des actes de langage

Searle présente sa taxonomie en se basant sur les résultats de ses études autour de l'emploi de la langue et sur l'analyse d'autres taxonomies, notamment celle élaborée par Austin. Il reproche à Austin, dans ses écrits, le fait d'avoir consacré son temps à analyser et à faire une classification des verbes illocutionnaires à la place des actes illocutionnaires (Searle 1968, 1972, 1982). En effet, Searle estime qu'Austin n'a pas su différencier les traits des verbes illocutionnaires des actes illocutionnaires, car il existe des verbes illocutoires qui ne possèdent

35 Pour avoir un meilleur aperçu du traitement d'autres actes illocutionnaires en appliquant ces conditions décrites par Searle, se référer au tableau exposé dans son ouvrage « les actes de langage, essai de philosophie du langage » aux pages 108 et 109.

pas un but illocutionnaire bien défini et « ils peuvent servir une gamme étendue de buts illocutoires et de ce fait ne désignent pas à proprement parler de force illocutoire » (Searle, 1982 : 33). C'est-à-dire que ces verbes désignent plutôt la manière selon laquelle un grand nombre d'actes peuvent être effectués. En outre, cette confusion entre verbe et acte illocutoire aboutit dans une taxonomie absente de principe clair de classification et d'homogénéité, permettant que les catégories se recouvrent constamment entre elles. Cette erreur produit que quelques verbes illocutoires donnés par Austin puissent s'identifier à deux catégories en même temps. Searle considère que les verbes illocutionnaires appartiennent au domaine des langues particulières, c'est-à-dire, à ce qui est du domaine de chaque langue particulière (espagnol, français, anglais, etc.) alors que les actes illocutionnaires font partie de la langue en général. Searle définit 5 catégories générales d'actes illocutionnaires en tenant compte de la classification austinienne déjà existante des actes illocutionnaires. La taxonomie que Searle propose se base sur douze dimensions de variation significatives entre actes, exposée ci-après. Ainsi les actes peuvent contenir (Searle, 1982 : 33, 48) :

1. *Des différences de but (ou propos) :* c'est la tentative de faire faire quelque chose à l'interlocuteur. *Le but illocutionnaire* fait partie de la force illocutionnaire mais ne doivent pas être confondus. Par exemple, entre la demande et l'ordre, le but illocutionnaire est le même, à savoir, chercher à faire faire quelque chose à son auditeur. En revanche, la différence de force illocutoire entre les deux se distingue facilement.
2. *Des différences de direction d'ajustement entre les mots et le monde :* la direction d'ajustement est une conséquence du but illocutionnaire. Il appartient donc au but illocutionnaire de rendre les contenus propositionnels des mots conformes au monde (c'est le cas des affirmations, des descriptions, des assertions), ou à l'inverse, de rendre le monde conforme aux mots (comme les promesses, les demandes, les ordres).
3. *Des différences des états psychologiques exprimés :* l'état psychologique exprimé lors de l'accomplissement de l'acte illocutionnaire représente la condition de sincérité de l'acte. Par le fait d'accomplir un acte illocutionnaire, le locuteur exprime automatiquement une attitude ou un état en relation au contenu propositionnel. En effet, l'aboutissement de l'acte garantit automatiquement la sincérité relative à la configuration de l'acte, même si le locuteur n'a pas du tout la vraie intention d'accomplir ce que son contenu propositionnel énonce. Ainsi, celui qui affirme ou explique que « p » *exprime la croyance que « p »* ; celui qui ordonne, commande, ou demande à A de faire

Q exprime le désir que A fasse Q ; Celui qui promet ou s'engage à faire Q exprime l'intention de faire Q.

4. *Des différences de force ou d'intensité dans la présentation du but illocutoire* : dans deux énoncés différents ayant le même but illocutionnaire, il peut y avoir des degrés d'intensité ou d'engagement variables.
5. *Des différences de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur en tant qu'ils déterminent la force illocutoire de l'énoncé* : le statut hiérarchique d'une personne peut influencer la force illocutionnaire d'un énoncé. Ainsi, une directrice d'hôtel qui demande à son employé de nettoyer l'accueil, sera perçu comme un ordre. Si le cas s'inverse, visiblement ce sera perçu comme une suggestion, ou une proposition.
6. *Des différences dans la manière dont l'énoncé se rattache aux intérêts propres du locuteur et de l'auditeur* : ce qui est conforme ou non aux intérêts du locuteur ou de l'auditeur va déterminer la différenciation de la production de l'énoncé.
7. *Des différences tenant au rapport avec le reste du discours* : dans la langue il y a des expressions qui servent à mettre l'énoncé en rapport avec d'autres énoncés et le contexte environnant (c'est le cas de certains performatifs « je conclus », « j'introduis »). En d'autres mots, ils ont une fonction de liaison discursive en quelque sorte.
8. *Des différences de contenu propositionnel déterminées par un marqueur de force illocutionnaire* : le marqueur illocutionnaire détermine la structure de l'énonciation. Par exemple, le marqueur illocutionnaire de la promesse oblige à ce qu'elle soit portée sur le futur et pas sur le passé, de même que la prédiction.
9. *Des différences entre actes devant toujours être des actes de langage et actes pouvant être accomplis comme actes de langage, mais ne l'étant pas nécessairement* : le locuteur peut faire une estimation ou un diagnostic en disant « j'estime » ou « je diagnostique », mais en même temps, il n'est pas nécessaire de dire quoi que ce soit pour estimer ou diagnostiquer, il suffit tout simplement de se placer devant une personne pour estimer sa taille ou lui diagnostiquer une des maladies qui la fait souffrir.
10. *Des différences entre actes dont l'accomplissement requiert une institution extra-linguistique et ceux dont l'accomplissement n'en requiert pas* : pour accomplir certains actes illocutionnaires, il faut la validation d'une institution extra-linguistique, subordonnant son accomplissement à la position déterminée que le locuteur ou

l'interlocuteur possèdent dans l'institution. Par exemple, pour baptiser il faut être prêtre, pour déclarer la guerre il faut être un dirigeant d'Etat, etc.

11. *Des différences entre actes dont le verbe illocutionnaire correspondant possède un usage performatif et actes dont le verbe illocutoire correspondant n'a pas d'usage performatif* : plusieurs verbes illocutoires détiennent un usage performatif (« je te promets », « je te jure ») tandis que d'autres ne peuvent pas réaliser un acte illocutoire sous la forme d'un performatif (On ne dit pas « je t'insulte », ou « je te menace » quand on veut insulter ou menacer une personne).

12. *Des différences de style dans l'accomplissement de l'acte* : certains verbes illocutionnaires possédant un même but illocutionnaire, peuvent marquer le style dans lequel un même acte peut être accompli (Ex : annoncer et confier).

Les trois premières dimensions, pour Searle, à savoir le but illocutionnaire, la direction d'ajustement et les conditions de sincérité exprimées, constituent la partie la plus importante et la base pour construire une taxonomie claire et précise. Les résultats de ses analyses lui ont permis d'établir la taxonomie, exposée ci-après, qui comprend cinq grandes classes d'actes illocutionnaires.

4.3.1. Les assertifs :

Les verbes illocutionnaires que Searle a intégrés à cette catégorie possèdent tous le même but illocutionnaire et ne se différencient que par leur force illocutionnaire. Leur but illocutionnaire repose sur le fait « d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée » (Searle, 1982 : 52). C'est-à-dire que les verbes de cette catégorie possèdent des illocutions pouvant être jugées selon la dimension de vrai ou faux, sans pour autant être des affirmations à part entière. Concernant la direction d'ajustement des verbes de cette catégorie, elle se fait *des mots au monde* et leur état psychologique s'exprime par *la croyance (que p)*. Les termes « croyance » ou « engagement » s'avèrent plutôt comme des critères déterminables, puisque dans certains cas le degré de croyance ou d'engagement peut tendre vers le zéro ou être nul. Searle inclut dans cette catégorie la plupart des expositifs et des verdictifs qu'Austin avait définis. L'on peut

donc retrouver des verbes tels que : suggérer que, soutenir que, affirmer, faire l'hypothèse que, se vanter, se plaindre, conclure, déduire.

4.3.2. Les directifs

Cette catégorie d'actes illocutionnaires réunit des verbes ayant comme trait commun la tentative à degré variés (Par exemple, des tentatives modestes comme inviter ou suggérer, ou des tentatives plus intenses comme insister). Son but illocutionnaire se traduit donc par *l'intention du locuteur de faire faire quelque chose à son interlocuteur* et son contenu propositionnel sera toujours que *l'auditeur A fasse l'action à venir Q*. La direction d'ajustement de ces actes est *du monde aux mots*, et leur condition de sincérité est *vouloir (ou souhaiter, ou désirer)*. Les verbes faisant partie de cette catégorie sont : demander, ordonner, commander, réclamer, supplier, plaider, prier, solliciter, inviter, conseiller, provoquer.

4.3.3. Les promissifs

Les verbes comportant les promissifs ont pour but illocutionnaire d'obliger le locuteur (à des degrés variés) à *effectuer un comportement ou à adopter une conduite future*. Leur direction d'ajustement se fait *du monde aux mots*, et leur condition de sincérité est *l'intention*. La promesse fait donc partie de cette catégorie. Cette catégorie diffère de la précédente sur le fait que la promesse profère l'obligation alors que la demande (directive) n'assure pas l'obligation de l'interlocuteur à s'engager à le faire, mais au contraire, la demande assure plutôt une tentative.

4.3.4. Les expressifs

Searle affirme que les verbes comprenant cette catégorie ne possèdent pas de direction d'ajustement car « la vérité de la proposition exprimée est présupposée » (Searle, 1982 : 55). Le but illocutionnaire de ces verbes repose sur le fait d'exprimer l'état psychologique qui est spécifié dans la condition de sincérité, vis-à-vis d'un état des choses exprimé dans le contenu

propositionnel. Ce dernier peut exprimer l'attribution d'une propriété au Locuteur ou à l'interlocuteur qui doit être en rapport direct avec L ou A (l'on ne peut pas féliciter une personne d'avoir inventé la théorie darwinienne de la sélection naturelle, au moins que l'on s'adresse vraiment à Darwin). L'on peut trouver dans cette catégorie des verbes tels que : remercier, féliciter, s'excuser, présenter ses condoléances, déplorer, souhaiter la bienvenue.

4.3.5. Les déclaratifs

Dans cette catégorie, l'accomplissement réussi d'un verbe illocutionnaire de type déclaratif met en exergue la correspondance du contenu propositionnel avec la réalité, garantissant donc que le contenu propositionnel exprimé corresponde au monde. En effet, cet état de choses représenté par la proposition exprimée se réalise ou se crée par le moyen du marqueur de force illocutionnaire. L'on peut constater cela lorsqu'un locuteur émet une déclaration car il crée en quelque sorte une nouvelle réalité en déclarant que cet état des choses existe. Afin d'assurer une validation réussie de l'accomplissement de l'acte, celui-ci doit être en accord avec les règles constitutives extralinguistiques du contexte dans lequel il se réalise. Ainsi Searle déclare qu'« un système de règles constitutives doit venir s'ajouter aux règles constitutives de la langue pour que la déclaration puisse s'accomplir avec succès » (Searle, 1982 :58). C'est-à-dire que l'existence d'une institution extralinguistique et le rapport qu'elle entretient avec le locuteur et l'interlocuteur est nécessaire (l'église, la loi, l'Etat, la propriété privée) : il ne suffit pas pour un locuteur quelconque de maîtriser les règles constitutives du langage, mais il se voit imposé par des règles constitutives extérieures s'il souhaite baptiser un enfant. En effet, celui-ci doit occuper la position adéquate dans l'institution concernée. Concernant l'ajustement de direction, celui-ci est créé par l'accomplissement réussi de l'acte, c'est-à-dire qu'il va à la fois des mots au monde et du monde aux mots. Ce type d'actes ne possède pas de condition de sincérité.

Searle, en se basant sur le concept de but illocutoire, réussit à classer les différents emplois de la langue, en les limitant à 5 usages fondamentaux. Ainsi, nous disons à autrui comment sont les choses, nous tentons de faire faire des choses à autrui, nous nous engageons à accomplir des choses, nous exprimons nos sentiments et attitudes et nous créons de nouveaux états de réalité par nos énonciations (Searle, 1982 : 70).

Chapitre II : Le modèle théorique d'analyse de la signification et du sens linguistique

1. La Sémantique des Possibles Argumentatifs et son cadre théorique

Concernant la construction de la signification lexicale de notre acte et l'étude de sa configuration modale, nous nous sommes appuyé sur le modèle théorique de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs* (désormais SPA). Ce modèle de description, de construction et de représentations des significations lexicales et du sens discursif créé dans les années 1999 par Olga Galatanu, poursuit son développement jusqu'à nos jours. Ce modèle théorique en sémantique s'inscrit dans la filiation de plusieurs approches : tout d'abord, il s'inscrit dans la sémantique argumentative initiée par Anscombe et Ducrot (1983) et Ducrot (1995). Puis, il s'appuie sur les travaux de recherche élaborés par Putnam (1975, 1990) et Anscombe (1996), autour du concept de *stéréotype linguistique*. L'émergence d'un modèle théorique adapté aux besoins des travaux en sémantique et analyse de discours, est due dans un premier temps, à l'intérêt porté au pouvoir d'action de la parole et de ses effets dans les configurations des représentations au sein d'une société. Dans un second temps, l'émergence de ce modèle repose sur le besoin de rendre compte de la polyvalence des valeurs axiologiques des mots dans le discours. En effet, Galatanu s'est aperçue des effets de sens qui déconstruisent et invertissent, dans un contexte d'interaction avec d'autres mots, les valeurs axiologiques (positif ou négatif) contenues dans un mot. En outre, ce modèle se construit dans la rencontre et l'interaction de quatre interfaces en sciences du langage, à savoir : la Sémantique Textuelle, la Sémantique Lexicale, l'Analyse du Discours (désormais AD) et l'Analyse Linguistique du Discours (désormais ALD).

La méthodologie de la SPA permet donc d'aborder l'étude du discours d'une façon plus intégrale, envisageant l'accès aux représentations conceptuelles et sémantiques des usagers de la langue à travers la parole produite dans le discours dans tous les domaines de pratique humaine. Dans cette perspective, il faut concevoir la parole comme étant un outil puissant dans la construction du sens, ayant également des répercussions sur les pratiques sociales, et notamment dans le système des croyances et des valeurs d'une société. Cette flexibilité du langage confère donc à l'individu la possibilité de s'en servir pour atteindre ses propres intérêts

et les imposer aux autres créant ou modifiant une nouvelle “réalité” existante. Les dominantes des mécanismes de construction du *sens discursif* sont donc « liées à l’intentionnalité, individuelle ou collective, conférant aux discours des fonctions identitaires (Galatanu, 1996, 2002 ; Barbier et Galatanu, 1998), de préservation identitaire, de restauration identitaire, d’individualisation / discrimination, de promotion. » (Galatanu, 2009 : 54).

Un des buts que se donne la Sémantique des Possibles Argumentatifs est de découvrir et de décrire le *potentiel argumentatif* que possède tout mot du lexique dans une langue. En effet, ce potentiel argumentatif n’est ni fixe ni à l’abri d’une possible modification dans le discours. Il nous sera donc possible de rendre compte de ce potentiel en analysant le *sens discursif* qu’un individu est capable de générer lors de la mise en scène de sa parole dans un discours quelconque. La Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu propose l’analyse du *sens discursif* par le biais de l’étude des mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs d’activation du *potentiel discursif* de la construction du sens en contexte et en cotexte. Ce modèle sémantique considère également que la signification lexicale des entités linguistiques est reconstruite et modifiée constamment à cause du *cinétisme* de la langue³⁶, cependant, la SPA reconnaît aussi que les entités linguistiques conservent une partie stable dans leur signification lexicale (le noyau).

De surcroît, ce modèle est de nature holistique, associative, et encyclopédique, trouvant une partie de son inspiration dans la philosophie putnamienne. Putnam propose une description de la signification en termes de noyau comportant des *Traits de Catégorisation*, et nous amène à considérer l’incidence de ce qu’il appelle le « stéréotype » linguistique, considéré par lui comme étant associé durablement à la signification lexicale du mot. La SPA s’approprie donc celui-ci, le redéfinit et l’adapte à sa théorie sémantique, de même qu’elle propose deux autres fondements : les possibles argumentatifs (PA) et les déploiements discursifs (DA). La nature holistique et associative de ce modèle procède de la mise en relation du noyau avec les éléments qui constituent les stéréotypes, considérant leur relation comme un tout ou un ensemble plutôt stable mais ayant tout de même des blocs associatifs de signification argumentative ouverts donc possédant une frontière floue. La nature encyclopédique de ce modèle provient de l’étude

36 Galatanu donne un exemple dans son article « Analyse du Discours. La construction discursive du concept d’“innovation” (2005) de ce phénomène de cinétisme dans la langue avec le mot « innovation » au niveau de sa signification, allant de « changement » vers « invention », « création nouvelle ».

des discours lexicographiques, par exemple de type dictionnaire, afin de construire la signification lexicale de l'entité linguistique étudiée et identifier les stéréotypes rattachés à la signification. L'étude de ce type de corpus lexicographique nous permet donc de mieux appréhender l'entité étudiée car selon Galatanu, « tous les aspects de notre connaissance de l'entité en jeu contribuent au sens de l'expression qui la désigne » (Galatanu, 2005 : 57).

Nous sommes donc intéressé par ce modèle théorique car il nous permet, d'une part, de disposer d'une description de la signification lexicale des mots désignant l'acte illocutionnaire que nous allons étudier, qui pourrait nous révéler les représentations du monde "modélisé" par la langue des individus ayant répondu à nos enquêtes. Et d'autre part, il va nous permettre de rendre compte du *potentiel argumentatif* des mots désignant l'acte, ses stéréotypes et les mots réalisant l'acte, « potentiel que l'environnement sémantique de la phrase énoncée et/ou l'environnement pragmatique (le contexte du discours) peuvent activer, voire renforcer ou, au contraire affaiblir, voire neutraliser ou même intervertir » (Galatanu 2003, 2007). Ainsi ce modèle nous permet de dégager la partie stable (le noyau) et la partie changeante ou évolutive (le cinétisme³⁷) de la signification lexicale du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire étudié, à savoir le verbe *Accuser* et son nominal *Accusation*. Ce cinétisme peut également se traduire par la réécriture des stéréotypes associés au noyau de la signification lexicale. Cette analyse pourrait donc nous éclairer sur les mécanismes de réorganisation de la signification lexicale d'une entité linguistique quelconque. En outre, nous pourrions déterminer les valeurs axiologiques véhiculées par l'acte illocutoire analysé, ainsi que celles des représentations pragmatico-discursives de nos informateurs.

37 Le cinétisme témoigne de la mouvance et de la flexibilité du langage. Les mécanismes pragmatico-discursifs permettent la reconstruction de la signification lexicale d'une entité par l'intégration de nouvelles associations stéréotypiques, parfois inédites. La SPA reconnaît donc cette perméabilité dans le bloc d'association discursive d'une entité, considérant toujours cet ensemble associatif comme ouvert et susceptible au changement.

2. La SPA et ses strates

La SPA repose sur quelques hypothèses autour de trois axes, qui ont mené à un modèle pouvant décrire de façon détaillée la signification d'un mot et ses valeurs modales. Nous allons exposer ci-dessous les hypothèses qu'avance la SPA et les strates qui la construisent :

-Le potentiel axiologique des mots : premièrement, elle postule que le sens des énoncés est argumentatif et que celui-ci possède un *potentiel axiologique* contenu dans la signification des entités lexicales, qui peut être affecté lors de la réalisation d'une de ses occurrences discursives dans le discours.

-Le cinétisme de la signification lexicale : deuxièmement, la SPA prend en compte la nature changeante et évolutive de la langue, c'est pourquoi elle fait le postulat sur le cinétisme de la signification lexicale des mots. Pour ce faire, la SPA avance que le potentiel axiologique (donc argumentatif) peut être décrit en termes d'associations dans des blocs sémantiques argumentatifs. Ce dispositif permet donc de rendre compte du cinétisme tant de la partie stable de la signification, que de sa partie instable et évolutive.

-L'ancrage dénotatif de la langue : troisièmement, la SPA soutient l'hypothèse que l'ancrage dénotatif se trouve au niveau du noyau et au niveau des stéréotypes, lesquels sont culturellement ancrés et évolutifs. En effet, la SPA considère, tout comme Kleiber (1999 : 27-34), le langage comme un outil de nature cognitive étant appréhendé par les sujets parlants, afin de représenter le monde « perçu » et « modélisé » par la langue, au travers des significations linguistiques et lexicales (Galatanu, 1999 : 56).

Ce modèle comporte trois strates, à savoir, le noyau (**N**), les stéréotypes (**STS**) et les possibles argumentatifs (**PA**), et une forme de manifestation discursive représentée par les déploiements argumentatifs (**DA**), donc quatre niveaux au total que nous allons détailler ci-dessous.

2.1.Le noyau (N)

Le noyau représente le niveau le plus élémentaire, le centre de l'entité lexicale autour duquel tournent d'autres éléments. Celui-ci est constitué d'une part, des traits nécessaires de catégorisation (TNC) sémantiques les plus saillants de la signification, et d'autre part des

propriétés essentielles de la signification – tout comme le noyau d'un fruit qui contient tout le matériel génétique qui va déterminer la nature du futur fruit. Afin de représenter la signification lexicale d'une entité lexicale, les traits nécessaires de catégorisation sont présentés en termes de prédicats abstraits (Ex. *X vouloir dire* ; *X vouloir faire savoir*).

2.2. Les Stéréotypes (Sts)

Les stéréotypes sont issus de l'ancrage culturel de la langue et de l'expérience personnelle de l'utilisateur de la langue sujette donc à des contextes qui contribuent au figement de nouvelles associations argumentatives à la signification de l'unité linguistique. Ces associations s'effectuent lors de la relation des éléments du noyau avec les éléments formant le stéréotype, et se présentent comme des blocs d'argumentation ouverts et internes à la signification du noyau. Les stéréotypes consolident les représentations que les individus détiennent d'une signification lexicale, et sont en quelque sorte chargés d'enrichir la signification en témoignant également de la mouvance et de la dynamique évolutive de la langue, donc du *cinétisme* de la langue. Cependant, les stéréotypes possèdent tout de même une nature assez stable, qui leur assurent une existence plus au moins durable dans la réalité et à un moment déterminé.

2.3. Les possibles Argumentatifs (PA)

Ce niveau comporte l'ensemble de séquences discursives sous la forme de blocs d'argumentation externe à la signification qui déploie l'association du mot avec un mot de son stéréotype. Ce niveau illustre donc l'association potentielle et virtuelle du mot étudié avec ses stéréotypes dans le discours qui « s'organisent dans deux faisceaux orientés respectivement vers l'un ou l'autre des pôles axiologiques (positif et négatif) » et l'orientation positive ou négative du faisceau sera directement influencée par la « contamination discursive (due à l'environnement sémantique ou au contexte) » (Galatanu, 2003). Ainsi la proposition de la SPA sur les possibles argumentatifs permet également d'évaluer la manifestation des formes des associations en adéquation avec la signification lexicale de l'entité. Cette manifestation peut prendre la forme normative (qui est en accord avec le protocole sémantique de signification

lexical du mot) ou *a contrario* transgressive (qui ne s'accommode pas à ce protocole). Le concept de « possible argumentatif » matérialise la proposition phare de la SPA et lui réserve une position importante dans sa méthodologie car il représente le dernier niveau essentiel et nécessaire à la description de la signification lexicale. Ce dispositif se calcule ainsi : **N-Sts = PA**.

2.4. Les déploiements argumentatifs/discursifs (DA)

Les déploiements discursifs sont la matérialisation des représentations sémantico-conceptuelles des individus par rapport à une entité linguistique, dans tout type de discours. Ce niveau est une forme de manifestation discursive et représente donc la dernière strate de ce modèle théorique car il sert à valider ou à invalider les associations argumentatives proposées par les possibles argumentatifs. Le rapport entre les **PA** et les **DA** représente, selon Galatanu, « l'espace des mécanismes discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification, donc de cinétisme des significations lexicales » (Galatanu, 2009). La SPA propose deux hypothèses concernant ce cinétisme au sein des significations lexicales : premièrement, que l'activation des **PA** (prenant la forme d'enchaînements argumentatifs par le biais de **DONC** ou **POURTANT**) dans les **DA**, confirme sa réalisation discursive qui est conforme au protocole sémantique du mot étudié (Galatanu 2019 : 63). Deuxièmement, la SPA atteste que le non-respect du protocole sémantique du mot se manifeste par l'insertion d'une nouvelle association dans l'ensemble ouvert des stéréotypes, c'est-à-dire, l'insertion d'un **DA** qui n'appartient pas au champ sémantique du mot (Galatanu 2019 : 63). Afin d'illustrer les strates de la SPA, nous exposerons ci-après la configuration des valeurs modales (sous-tendant la valeur illocutionnaire) de l'acte illocutionnaire **MENACER** établi par Galatanu (2012 : 66). Dans son étude de cet acte, Galatanu identifie deux sortes de cinétismes discursifs de la signification lexicale de la **MENACE** ayant lieu dans ses possibles argumentatifs, le premier conforme à son protocole sémantique (**Menace pourtant** pas de haine/ pourtant pas peur, etc.), le deuxième contenant des associations des possibles argumentatifs transgressifs au protocole sémantique de ce verbe illocutoire (**Menace donc** stimulation de D, donc joie de D, etc. – où SP=sujet parlant ; D=destinataire ; P=contenu propositionnel).

Noyau	Stérotypes	Possibles argumentatifs
MENACER SP < vouloir dire > à D		Menacer <i>Donc</i> SP détester / haïr / se venger de / mettre en danger... D
SP < affect négatif (D) > DC	DONC détester, haïr	Menacer <i>Donc</i> D être contraint de faire Y / se soumettre à SP...
SP < vouloir faire P négatif (D)>	DONC se venger de	<u>Cinétisme</u> :
et SP < devoir faire P négatif (D) >	DONC mettre en danger.... D	Menacer <i>pourtant</i> pas de haine/ pourtant pas peur, etc.
DC D < devoir craindre SP >	DONC être contraint de DONC se soumettre à	Menacer <i>donc</i> stimulation de D, donc joie de D, etc.

Tableau 4: Signification lexicale de l'acte illocutoire MENACER (Galatanu, 2012 : 66)

3. La SPA et la vision quantique

La SPA conçoit, par analogie, la signification lexicale d'un mot comme étant un atome, constitué d'un noyau et des électrons tournant autour de celui-ci (Galatanu 1999a-b). En effet, tout comme la physique quantique vise à étudier le comportement des atomes et des particules, la SPA vise à étudier le comportement du noyau de la signification avec ses stéréotypes, ainsi que la relation de ce système tout entier (composant la signification lexicale) avec son usage dans la langue au sein d'un groupe social, c'est-à-dire, son interaction avec (d'autres systèmes) d'autres stéréotypes, d'autres significations. Dans cette optique, la SPA possède des ressemblances avec la théorie de la physique quantique. Nous pouvons donc assimiler, comme la SPA le conçoit, la structure d'un atome à celui de la signification lexicale d'un mot, dont le noyau est composé de protons et de neutrons (concentrant la partie la plus volumineuse et stable de la signification) et autour duquel orbitent et interagissent des électrons que la SPA assimile à des stéréotypes. « C'est l'interaction avec les significations d'autres entités linguistiques, qui forment l'environnement discursif, qui provoque un phénomène de séparation (semblable à celui de « décohérence » qui explique l'articulation du monde quantique et du monde physique, tel que nous le concevons) de ces possibles argumentatifs et stabilisent un sens, *id est* une orientation argumentative » (Galatanu, 2003 : 102). La partie intéressante dans cette analogie

concerne la reconnaissance des charges (positives ou négatives) et l'incidence de leur interaction non seulement au sein de ce système mais aussi à l'extérieur de lui-même. En effet la SPA met en relief la question des charges ou des forces que peut contenir un mot, par les valeurs que son noyau, ses stéréotypes et ses possibles argumentatifs véhiculent, et qui interagissent avec d'autres valeurs au sein d'un discours, pouvant modifier ou transformer leur signification projetée.

Envisageons donc pour un instant les idées, les pensées et les représentations mentales comme de l'énergie (donc comme une sorte de force, de puissance, d'onde) qui s'incarnent sous l'apparence d'entités linguistiques. Les représentations mentales et le langage considérés ainsi, assimilés aux phénomènes quantiques, peuvent donc être représentés comme étant un ensemble de particules, où chaque particule est susceptible d'agir lorsqu'elle est soumise à des forces externes produites par d'autres particules composant d'autres identités mentales ou linguistiques. Alors on pourra supposer qu'une entité linguistique possède un caractère polyvalent, étant capable de changer son état actuel d'énergie par l'insertion d'autres particules (stéréotypes) et la formation des nouveaux possibles argumentatifs dans sa structure identitaire. La nature polyvalente des entités linguistiques qu'elle projette au niveau du potentiel discursif prend forme parfois par le double potentiel axiologique (positif et négatif). Selon la SPA, « c'est ce double potentiel axiologique, inscrit dans les possibles argumentatifs qui justifie, nous semble-t-il, notre analogie de la signification lexicale avec le monde physique quantique et le phénomène discursif d'orientation axiologique avec celui de la décohérence en physique quantique. » (Galatanu, 2003 : 103).

Nous trouvons cette proposition de ressemblance tout à fait juste, dans la mesure où nous croyons à l'hypothèse que la pensée et donc les représentations mentales sont générées par la conscience, laquelle détermine en même temps l'existence, la réalité. Nous considérons que l'étude de la conscience s'avère déterminante pour la compréhension de la nature du langage, de son comportement et de ses répercussions dans la réalité. De plus, l'étude des phénomènes ayant lieu dans notre univers peut nous aider à comprendre le mécanisme du système mis en place par la conscience. En effet, il existe un postulat considérant l'univers comme étant un macrocosme composé de microcosmes qui diffèrent mais qui se ressemblent de par leur structure. Des physiciens tels que Linde (1990 : 27) affirme que « l'étude de l'univers et l'étude de la conscience sont inséparablement liées et que le progrès ultime dans

l'un des deux serait impossible sans le progrès dans l'autre »³⁸. Sous cette optique, il est donc pertinent d'associer une théorie sémantique comme la SPA à d'autres cosmos interagissant dans l'univers. A notre avis, la conscience, donc génératrice de subjectivité, peut être étudiée par le langage qui traduit ces représentations conscientes ou inconscientes contenues dans la pensée des individus, et qui transforment ou « subjectivisent » la réalité à la fois. Notons que notre étude ne vise pas à répondre à la question sur comment le cerveau est capable de générer de la conscience, mais plutôt comment cette conscience se matérialise dans la réalité par le biais d'un processus cognitif qui prend forme dans le langage.

En outre, le fait de concevoir la SPA comme un moyen de mieux appréhender le langage, perçu et assimilé en quelque sorte comme le résultat des représentations mentales, aspect pouvant être d'ordre cognitif, métaphysique, voire quantique, nous permet de mieux accepter l'idée de la rapidité de l'interchange d'information entre significations. C'est-à-dire, en ce qui concerne la propagation des nouveaux stéréotypes rajoutés aux significations lexicales, phénomène ayant lieu, dans certains cas, efficacement au sein d'un groupe social, où les représentations mentales des individus peuvent fortement s'influencer mutuellement même s'ils se trouvent loin de l'autre spatialement parlant. En langage quantique, cela se réfère à *l'intrication quantique*, notion qui décrit une propriété quantique où deux ou plusieurs particules se retrouvent liées donc interdépendantes, et qui peuvent s'affecter mutuellement même si elles se trouvent à une longue distance l'une de l'autre. Nous sommes enclins à penser que les contaminations sémantiques au niveau des significations des entités linguistiques peuvent s'effectuer d'une manière efficace et rapide par le moyen des représentation mentales, processus pouvant se réaliser par le langage et par l'interaction. Ainsi « la parole apparaît non seulement comme un espace de manifestation des systèmes de valeurs et d'influence, mais également, comme un lieu d'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux systèmes de penser la société et l'homme. » (Galatanu, 2003 : 111).

38 « Will it not turn out, with the further development of science, that the study of the universe and the study of consciousness are inseparably linked, and that ultimate progress in the one will be impossible without progress in the other » (Linde : 1990 :27)

4. L'approche modale de l'acte illocutionnaire de la SPA

Le modèle théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs propose une conception et un traitement modal des verbes illocutionnaires. C'est donc l'expérience subjective des individus et l'usage du langage qui construisent, donnent du sens, et déterminent les représentations des significations et la mise en place des entités linguistiques dans un discours, ainsi que les valeurs associées à celles-ci. Galatanu (2003) note que la recherche autour de la *construction discursive des valeurs* fut enrichie grâce à la présence massive de tout type de corpus discursif existant (discours sur les valeurs dans les pratiques sociales notamment dans les milieux de l'éducation, de la formation, dans les pratiques politiques et judiciaires, etc.), et grâce aux recherches conduites en analyse de discours, dont l'intérêt de recherche « porte sur les mécanismes langagiers de construction et d'évaluation de soi et du monde dans et par le discours » (Galatanu, 2003 : 87)

La caractéristique fondamentale des discours produits par l'homme, même pour ceux qui n'ont pas pour but des sujets autour des valeurs ou des systèmes de valeurs, s'exprime à travers l'idée qu'ils possèdent dans tous les cas, une nature évaluative, car ils traduisent la représentation que les individus se font du monde, *grosso modo* ils sont porteurs de valeurs (Galatanu, 2003 : 88). En effet l'intérêt porté par la SPA pour l'étude du potentiel évaluatif du langage s'inscrit dans l'analyse de la mobilisation de la signification des unités lexicales mises en œuvre ou construites dans une situation contextuelle discursive, mobilisation qui autorise l'évaluation des enchaînements discursifs par rapport à une orientation axiologique positive ou négative (Galatanu 2003). Cette dimension argumentative contenue dans tous les discours nourrit donc l'interrogation de la SPA autour du fonctionnement des entités lexicales dans la construction du sens discursif et le potentiel axiologique du langage. La SPA, abordant le discours sous l'optique de véhicule de valeurs, formule donc comme hypothèse que le discours possède une dimension « édifiante³⁹ » et « évaluative », qu'il met en œuvre afin d'« axiologiser » le monde dans lequel le sujet parlant agit par son discours pour construire de nouvelles réalités (Galatanu, 2003 : 89).

39 Galatanu parle de « *discours édifiant* », dans le sens où ce sont des discours « qui portent sur les valeurs et qui visent explicitement la préservation ou 'l'acquisition' du système de valeurs proposé par le discours et/ou la défense des comportements humains conformes à ce système de valeurs (le discours éthique, moral, religieux, mais aussi le discours didactique, éducatif, judiciaire, politique, etc.) » (Galatanu, 2003 : 88).

Selon la SPA, les pôles de la zone sémantique de l'axiologie (positifs vs négatifs : beau/laid, bien/mal, plaisir/souffrance) (Galatanu 2003) permettent l'évaluation de la charge subjective des valeurs de nature relativement stable, inscrites et véhiculées par la signification des mots car « toute valeur s'inscrit ainsi sur l'axe positif/négatif pour évaluer et hiérarchiser les choses », ainsi toutes les valeurs possèdent une charge positive qui « renvoie à la 'perfection', à 'l'idéal', au 'bien' et même à la 'norme' » (*ibid.* 2003 : 91) et vice versa. La *modalisation discursive*, comme la SPA la conçoit, fait référence à « l'inscription dans l'énoncé, par une marque (au sens habituel du mot : trace) linguistique (forme modale), de l'attitude (valeur modale) du sujet communiquant à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe » (*ibid.* 2003 : 90). L'approche modale de la SPA tend donc à étudier les mécanismes de propagation des systèmes de valeurs par le discours, mécanismes illustrant l'hypothèse de la « dimension édifiante » de la parole proposée par la SPA. Ainsi la SPA vise à démontrer que ces mécanismes discursifs peuvent déconstruire, affaiblir, voire inverser la signification des mots portant des valeurs axiologiques.

La logique modale développée par la linguistique (la modalisation), concept correspondant à la « modalité » en analyse du discours, permet donc de détecter l'inscription de l'attitude du sujet parlant dans la langue. Galatanu propose grâce au progrès fait autour de la modalisation, un tableau relevant de la modalisation discursive, exposé ci-après :

Fonction modale	Modalisation « d'énoncé » = inscription dans le discours de l'attitude du sujet communiquant à l'égard du contenu de son énoncé	Modalisation « d'énonciation » = Inscription dans le discours de l'intention illocutionnaire du sujet communiquant
Valeurs modales	-valeurs ontologiques – aléthiques – déontiques -valeurs de jugement de vérité – épistémiques – doxologiques -valeurs axiologiques – éthiques – morales – esthétiques	Configuration de valeurs modales spécifiques des classes d'actes illocutionnaires

	– pragmatiques – intellectuelles – hédoniques – affectives -valeurs finalisantes – volitives – désidératives	
Formes modales	-modalités <u>de re</u> -modalités <u>de dicto</u>	Modalités illocutionnaires= marques linguistiques des intentions illocutionnaires

Tableau 5: La modalisation discursive de la SPA (Galatanu 2002 : 21, 2004a : 94)

Ce tableau regroupe donc les approches en linguistique et en logique modale par rapport aux fonctions modales discursives, prenant en compte (1) l'attitude à l'égard du contenu propositionnel de l'énoncé (correspondant à la fonction modale de **modalisation d'énoncé** dans le tableau), (2) les éléments marquant la force interactive illocutionnaire des énoncés (correspondant à la fonction de **modalisation d'énonciation** dans le tableau), (3) les éléments exprimant le jugement de valeur portés sur les prédicats des énoncés (correspondant à la partie **modalités de re** dans le tableau) incluant les qualifiants des noms (exemple : comportement *égoïste*), les caractérisants des verbes (exemple : danser *comme un blanc*) et les prédicats nominaux (exemple : *accusation*) et verbaux (exemple : *accuser*), et la **modalisation méta discursive**, qui est définie par Galatanu comme étant « l'adhésion ou la non adhésion du sujet parlant par rapport à la source énonciative et la hiérarchisation de l'information dans la phrase » (Galatanu 2003a : 93).

Selon l'approche modale de la SPA, la fonction discursive modale par l'évaluation du contenu propositionnel se réalise au travers de quatre classes d'attitudes modales, à savoir les *valeurs ontologiques*, les *valeurs de jugement de vérité*, les *valeurs axiologiques*, et les *valeurs finalisantes*, exposées ci-dessous (Galatanu 2003a : 95-97) :

Première zone modale : les valeurs ontologiques, incluant les valeurs existentielles, lesquelles font référence à la perception de l'existence du monde naturel et de la société. Cette zone se divise en deux groupes :

- *les valeurs aléthiques* (comprenant la perception ou l'appréhension du fonctionnement des lois naturelles) s'évaluant en : <nécessaire>, <impossible>, <possible>, <aléatoire>.

- *les valeurs déontiques* (comprenant la perception ou l'appréhension du fonctionnement des lois, normes ou règles sociales) pouvant être qualifiés de : <obligatoire>, <interdit>, <permis>, <facultatif>.

Deuxième zone modale : les valeurs de jugement de vérité, se divisant en 2 groupes, ce sont ceux qui reflètent la représentation du monde que le sujet parlant a de celui-ci tel qu'il le pense ou le reconnaît :

- *les valeurs épistémiques* : liés au champ du savoir donc aux représentations mentales qui sont devenues publiques donnant lieu à une validation de vrai, pouvant être évaluées en termes de <certain>, <exclu>, <probable>, <douteux>
- *les valeurs doxologiques* : liées au champ de la croyance donc aux représentations mentales qui ne sont pas publiques et pas validées.

Troisième zone modale : les valeurs axiologiques (le jugement), recouvrant la zone des systèmes de valeurs, et renvoyant à une logique binaire (positif-négatif) et à l'idée de préférence (dans le sens où préférer ce qui vaut). « L'évaluation suppose l'existence **d'un référent** : un objet du monde (et sa représentation, inscrite dans la langue) vaut pour quelqu'un qui peut être un individu ou une collectivité. En fait, tous les mots porteurs de valeurs axiologiques sont référés aussi bien à des individus qu'à des identités collectives [...] » (Galatanu, 2003a : 96). Nous retrouvons deux catégories parmi ces classes : catégorie des valeurs d'ordre de l'expérience humaine (cognitive, affective, pragmatique, esthétique, hédonique) et la catégorie des valeurs d'ordre universel, ou des valeurs partagées par une communauté culturelle donnée, ou par l'humanité tout entière (éthique et moral). L'évaluation des valeurs de cette zone dépend donc de deux déterminants, à savoir le référent (individuel ou collectif) et la culture dans laquelle s'inscrivent les champs d'expérience. L'éthique se révélerait comme le résultat d'un processus d'abstraction des catégories liées à l'expérience humaine et la culture, et de l'abstraction des référents « pour lesquels les objets du monde naturel et humain 'valent' » (*ibid.* 97), en résultant le *devoir social* (par un processus de déontologisation), le *devoir religieux* (par un processus de théologisation), et le *bien suprême, impératif moral ou mal absolu* (par un processus d'aléthisation, ce dernier étant l'abstraction la plus forte car la source de la définition

du « bien » et du « mal » n'est ni sociale, ni religieuse mais « naturelle », faisant des lois du comportement humain, des « lois naturelles »). Cette zone se divise en 7 groupes :

- *les valeurs éthiques*: liées aux notions du bien et mal absolu dont la reconnaissance vient de soi, ces valeurs peuvent être qualifiées en termes de <bien>, <mal>, <bon>, <mauvais>
- *les valeurs morales* : imposées par la société et remettant en même temps en cause l'individu. Ces valeurs peuvent être qualifiées en termes de <bien>, <mal>, <bon>, <mauvais>
- *les valeurs esthétiques* : <beau>, <laid>
- *les valeurs pragmatiques* : <utile>, <inutile> <efficace>, <inefficace>
- *les valeurs intellectuelles* : <intéressant>, <inintéressant>
- *les valeurs hédoniques* : <agréable>, <désagréable>, <plaisir>, <souffrance>
- *les valeurs affectives* : <joie>, <bonheur>, <tristesse>, <malheur>

Quatrième zone modale : les valeurs finalisantes (l'intentionnalité), se divisant en 2 groupes, cette zone intègre le concept de l'intentionnalité dans le sens de Searle (1982).

- Valeurs volitives : <volonté>, <intention>
- Valeurs désidératives : <pulsion>, <désire physique involontaire>

La SPA propose donc une approche du sens inscrite dans la filiation de la sémantique argumentative (Ascombre et Ducrot 1983, Ducrot 1995, Carel et Ducrot 1999), en faisant une distinction entre les mécanismes sémantico-discursifs et les mécanismes pragmatico-discursifs⁴⁰ dans la construction du sens (donc argumentatif et modal). L'objectif que se donne

40 Le phénomène que la SPA appelle *sémantico-discursif* s'appuie sur un degré de stabilité très élevé dans l'association des représentations laquelle est conventionnalisée linguistiquement, c'est-à-dire qu'elle est présente dans la signification des entités linguistiques. Le phénomène pragmatico-discursif « concerne des associations de représentations proposées par l'acte de discours, dans la singularité de son contexte. » (Galatanu, 2003 : 100)

la SPA est de démontrer le fait que « le potentiel modal » ne s'exprime pas de la même façon dans toutes les entités lexicales, et que le discours peut modifier les valeurs inscrites dans les significations des entités linguistiques, reconstruisant par des mécanismes sémantico ou pragmatico-discursifs, le potentiel argumentatif des mots. En effet, la SPA nous permet d'identifier la nature argumentative des énoncés, pouvant faire une distinction entre des entités linguistiques axiologiquement monovalentes ou axiologiquement bivalentes. Cette approche va donc nous permettre de faire une analyse du potentiel argumentatif contenu dans les représentations stéréotypiques et dans les possibles argumentatifs de l'acte illocutoire ACCUSER. Cependant, notons que la définition de l'orientation axiologiquement positive ou négative que peut prendre ces associations discursives dépendra de la fonction de la contamination discursive, laquelle est produite par le contexte et l'environnement sémantique.

Quant à l'étude de l'acte de langage, le modèle de la SPA décrit l'acte illocutionnaire « comme un phénomène de modalisation discursive, qui inscrit dans le sens de l'énoncé produit une configuration d'attitudes modales qui sous-tend l'intention illocutionnaire » (Galatanu 2011 : 177). Ce modèle fait donc le postulat empirique qu'il est possible de conceptualiser un acte illocutionnaire par le fait de reconnaître une intention illocutionnaire à partir d'une analyse de ses règles d'usage. Et selon lui, cette intention illocutionnaire est sous-tendue par sa configuration d'attitudes modales, qui va quant à elle, couvrir l'ensemble des règles régissant l'emploi du marqueur de force illocutionnaire de l'acte (Galatanu 2016 : 28). Galatanu postule qu'il est possible de déterminer la configuration modale sous-tendant la valeur illocutionnaire propre à un acte illocutionnaire (Galatanu 1988, 2011) en croisant la conceptualisation que l'on se fait, en tant qu'usager de la langue, sur le type d'interaction concerné autour de l'acte illocutionnaire étudié, et l'analyse sémantique du verbe et/ou son déverbal le désignant (Galatanu, 2016 : 28). La configuration modale du verbe illocutionnaire construite à partir du protocole de la SPA, constitue la partie de la strate nucléaire de la signification du verbe illocutionnaire concerné, et cette représentation conceptuelle et sémantique établie, selon l'hypothèse de la SPA, entretient « [...] des liens avec la mobilisation de formes linguistiques (marqueurs directs illocutionnaires) mais également des formes de modalisation discursive, ou marqueurs issus du processus de 'pragmaticalisation' pour la performance de cet acte (Galatanu, *ibid.*). L'expression de la subjectivité dans la langue dépend directement donc de l'expérience culturelle et l'expérience interpersonnelles dans les interactions verbales des individus, imprégnant la signification linguistique des marqueurs discursifs liés à l'acte illocutionnaire. Ainsi, la description du phénomène sémantico-discursif de la SPA concerne la

mobilisation des valeurs modales aussi bien dans la représentation sémantique que dans la représentation conceptuelle d'un acte illocutionnaire des usagers de la langue d'une culture. Ces représentations sont fortement influencées par la culture des individus, ainsi l'acte illocutionnaire exprime sa subjectivité par l'association de ses valeurs illocutionnaires avec ses stéréotypes liés à la culture : *l'excuse* associé à la honte ou à la perte de face⁴¹ par exemple.

5. La Sémantique de l'Interaction Verbale (SIV)

Les prémisses de la sémantique de l'Interaction Verbale (désormais SIV) remontent aux travaux de Galatanu depuis les années 1981 et 1984, prémisses qui débutent avec « l'étude des structures sémantico-syntaxiques des verbes illocutionnaires en français, en lien avec leur fonction sémantico-discursive (de marqueurs de force illocutionnaire), pour retrouver après une longue pause, le besoin de prise en compte de la dimension morphologique et de son interface avec les valeurs sémantiques de ces verbes. » (Galatanu, 2018 : 36, note de bas de page). C'est ensuite grâce aux travaux de recherche menés à l'aide du dispositif théorique et méthodologique de la SPA, que plusieurs interrogations ont été soulevées afin de répondre à un meilleur traitement de l'acte de langage. En effet le développement de la SPA a permis de mieux situer et appréhender les premiers travaux de Galatanu permettant ainsi le développement de ces travaux sur les actes illocutionnaires. La SIV est ainsi « l'un des champs d'applicabilité de la théorie et du modèle SPA » (Galatanu, 2018 : 37), se présentant ainsi comme un complément de la SPA par rapport à l'étude et traitement dans l'interaction verbale des actes de langage. Le contexte historique de l'étude des actes de langage et leurs classifications, comme nous l'avons vu antérieurement, débute avec Austin (1962), puis avec les travaux de Searle (1969). Leur contribution, notamment celle de Searle autour du concept de l'acte illocutionnaire et sa classification a été appliquée à des études des actes de parole dans des interactions verbales situées (Galatanu, 2018 : 34). Ainsi l'étude des actes illocutionnaires dans différents contextes

41 Voir les résultats de la recherche faite par Bellachhab (2012) autour de l'acte illocutionnaire S'EXCUSER en langue arabe et française.

linguistiques s'est articulée autour des réalisateurs linguistiques des forces illocutionnaires, prenant en compte donc le statut culturel des actes, en opposition à une vision universelle.

La SIV se veut donc comme une approche sémantico-pragmatique, complémentaire aux approches pragmatiques existantes, dotée d'un dispositif explicatif permettant d'appréhender l'étude de l'acte de langage concrètement dans un contexte d'interaction. Galatanu (2012) fait donc la différence entre un acte purement illocutionnaire et un acte discursif, où l'acte illocutionnaire performé en contexte sera appelé « acte discursif » et l'acte illocutionnaire « virtuel », c'est-à-dire qui ne s'est pas matérialisé dans la réalité d'une situation d'interaction, sera appelé « acte illocutionnaire » tout court, sans ignorer évidemment que ce dernier est également porteur d'une force illocutionnaire. Ainsi les hypothèses de la SIV se fondent sur 3 postulats : un postulat empirique, un postulat théorique et un postulat en sémantique théorique (Galatanu, 2014 : 19-22) :

Le premier postulat s'appuie sur l'explication de Searle (1969) de la reconnaissance de l'intention illocutionnaire de l'acte. Ce postulat avance qu'il est possible de conceptualiser un acte illocutionnaire spécifique en reconnaissant une intention illocutionnaire à partir des règles d'usage d'une expression linguistique utilisée littéralement, *id est*. la structure performative du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire dans la mesure où la performance de l'acte coïncide avec la réalisation de l'acte incarnant une structure performative. Dans notre cas il s'agira de reconnaître l'intention illocutionnaire inscrite dans le performatif « j'accuse » du verbe « *accuser* » et « *acusar* » qui désigne l'acte ACCUSER. Ce postulat dit « empirique » doit être entendu comme un postulat se fondant sur l'existence d'expériences partagées des objets du monde (Galatanu 2018 : 155), c'est-à-dire sur « la conceptualisation expérientielle qu'une langue propose des objets, matériels ou immatériels du monde » (*Ibid.* :153). L'expérience collective et intersubjective du monde en rapport aux objets du monde, peut s'exprimer ainsi d'une manière assez similaire à travers le discours dans une culture ou communauté linguistique donnée par rapport à une autre. Cependant pour ce qui est des objets ou des faits d'ordre social ayant du vécu subjectif ou intersubjectif plus accentué (affects, attitudes, valeurs, comportements), selon Galatanu, « les noyaux des mots qui les dénotent peuvent présenter des différences plus marquées d'une culture-langue à une autre » (*Ibid.*156).

Le deuxième postulat affirme que la configuration d'attitudes modales inscrites dans l'acte illocutionnaire devrait couvrir l'ensemble de règles autour de l'emploi du marqueur de force illocutionnaire de l'acte. Ces règles font référence aux règles proposées par Searle (1969) concernant les conditions nécessaires et suffisantes pour l'accomplissement d'un acte, à savoir

les règles préliminaires, la règle essentielle, la règle du contenu propositionnel, et la règle de sincérité.

Conformément à ces deux premiers postulats, la SIV propose comme **première hypothèse** qu'en croisant l'analyse sémantique du verbe ou déverbal qui désigne l'acte illocutionnaire avec la conceptualisation de l'acte (obtenue à partir d'un postulat empirique sur ce type d'interaction verbale), il est possible de construire la configuration de valeurs modales qui sous-tendent la valeur illocutionnaire spécifique à l'acte. Ainsi les valeurs modales de la configuration de l'acte, renvoient à des effets perlocutionnaires.

Le troisième postulat présuppose que la configuration modale de l'acte constitue la structure de la strate nucléaire de la signification du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire.

La deuxième hypothèse de la SIV établie conformément à ce dernier postulat, avance que la confrontation avec et par les résultats des enquêtes du protocole de la SPA sur les représentations que les informateurs d'une langue et culture données ont d'un acte illocutionnaire, avec la représentation sémantico-conceptuelle construite de l'acte, entretient des liens (biunivoques) avec la mobilisation de formes linguistiques (marqueurs directs illocutionnaires, formes de modalisation discursives ou marqueurs pragmatialisés) qui réalisent l'acte.

Comme nous l'avons dit *supra*, c'est à l'aide de l'approche modale proposée par la SPA qu'il nous est possible de construire la configuration modale de l'acte, configuration d'attitudes modales (valeurs modales) spécifique pour chaque type d'acte illocutionnaire qui sous-tend l'intention illocutionnaire interactive de l'acte. La SIV « aurait donc comme objet l'étude des significations des réalisateurs linguistiques des forces illocutionnaires, réalisateurs linguistiques mobilisés dans la performance d'actes de langage » en étudiant « les liens entre la mobilisation d'un certain réalisateur linguistique et le contexte de communication, y compris et surtout les aspects culturels de ce contexte » (Galatanu 2012 : 60). La SIV aura donc parmi ses objets d'étude le potentiel discursifs des mots employés dans une interaction pour réaliser la force illocutionnaire d'un acte discursif, considérant ainsi l'acte illocutionnaire et les significations des nominaux et des verbes qui désignent l'acte comme un ensemble de représentations sémantiques et conceptuelles qui sont porteuses d'une strate nucléaire stable, et d'une strate de stéréotypes mouvante qui constitue la charge culturelle contenue dans l'acte illocutionnaire (Galatanu 2012).

Ce qui est intéressant dans la SIV, c'est l'étude de l'interaction verbale par le biais des réalisateurs linguistiques des actes de langage employés dans une situation d'interaction, étude qui ne s'arrête pas exclusivement à l'analyse de la mobilisation des réalisateurs. En effet la SIV s'efforce d'expliquer le lien intrinsèque qu'entretient la mobilisation linguistique des réalisateurs avec la configuration modale des représentations de l'acte illocutionnaire. Selon la SIV, le choix « préférentiel » que les locuteurs d'une langue font pour réaliser un acte serait étroitement en lien avec la « représentation conceptuelle et sémantique, ancrée culturellement des actes », et en lien aussi avec le traitement des actes illocutionnaires « par le protocole de communication spécifique de la culture dans laquelle ils sont performés » (Galatanu 2012 : 61). Nous tenterons donc dans cette étude de démontrer comment l'ensemble des représentations propre à l'acte pour chaque langue, en lien avec le contexte de communication, peut influencer, voire affecter la force illocutionnaire (envisagée comme une configuration d'attitudes ou de valeurs modales par la SIV) et le but illocutionnaire (qui est sous-tendu par ces valeurs modales) contenus dans l'acte, et par conséquent le choix des réalisateurs linguistiques (envisagés comme des formes modales ou modalités du sujet parlant par la SIV) déployés dans l'interaction.

La Sémantique de l'Interaction Verbale vise donc à étudier l'acte de langage tenant compte des liens entre les formes linguistiques mobilisées marquant la force illocutionnaire spécifique de l'acte et la conceptualisation de l'acte soumise à une culture ou langue déterminée. Cette approche a été d'ailleurs utilisée et approfondie par Bellachhab (2009) lors du cadre de sa recherche doctorale, contribuant à l'ouverture de la voie à la construction de la SIV ainsi que d'autres travaux qui ont également contribué à l'évolution de la SIV⁴².

⁴² Voir par exemple : Galatanu, 2011, 2019, Galatanu & Pino Serrano, 2012b (avouer), Dinh, 2014, Galatanu, 1981a, 1984, 2013 (ordonner, interdire), Galatanu, 1981b (pretendre), Doyle-Lerat, 2014, 2015, Galatanu, 2014a, b, Lehmann, 2014 (rassurer), Bellachhab, 2009, 2012 (s'excuser), Dinh, 2014. Galatanu, 2020, Garric, 2019 (remercier), Cozma, 2012; Cozma & Anquetil, 2017, Galatanu & Bellachhab, 2011, Malunga-Payet, 2016 (reprocher), Malunga-Payet, 2016 (blamer), Malunga-Payet, 2016 (accuser), Galatanu & Bellachhab, 2010, Malunga-Payet, 2016 (insulter), Doyle-Lerat, 2014, 2015 (conseiller).

Chapitre III : Fondement de la théorie de l'impolitesse (années 1970 jusqu'à nos jours)

1. Goffman et l'interaction sociale

Goffman met en place différentes perspectives de recherches qu'il adapte à son intérêt pour étudier les mécanismes de l'interaction sociale. Ainsi par exemple dans son ouvrage « *La mise en scène de la vie quotidienne* » (1973), le paradigme théâtral est utilisé pour expliquer son analyse autour des interactions. Dans son ouvrage « *Les rites d'interaction* » publié en 1967, Goffman utilise comme paradigme le domaine de la religion dont les fondements s'appuient sur la perspective durkheimienne du rite. Goffman l'adapte en l'insérant dans les interactions ordinaires de la vie quotidienne, en y voyant une grande ressemblance aux rituels accomplis dans la sphère religieuse, sphère qui met en exergue le caractère du sacré. Tout comme Austin dédie une importance majeure à l'étude de ce qui est ordinaire dans le langage, Goffman rejoint sa vision en étudiant les faits ordinaires de la quotidienneté car « Goffman insère ainsi l'extraordinaire dans l'ordinaire, le cérémoniel dans le quotidien, selon un geste que l'on peut rattacher à sa lecture de la phénoménologie de Schütz, à la philosophie analytique de Austin, voire à la tradition philosophique américaine » (Keck 2012 : 471). A cet égard, les interactions sont perçues par Goffman comme des mini cérémonies où le caractère sacré s'est incarné au plus profond de chaque intégrant de la société : chaque individu doit respecter, honorer et éviter d'offenser son semblable tel un dieu (Bonicco, 2007 : 33), à travers des rites matérialisés par des offrandes⁴³.

Goffman transcende le concept durkheimien du « sacré » en le considérant comme « ce qui vient stabiliser un courant de forces sociales qui, sans lui, serait un pur délire, en établissant une première distinction entre ce qui a du sens et ce qui n'en a pas. » (Keck 2012 : 479). Lorsque

43 Goffman relie le terme *offrande* aux actions qu'on accomplit quotidiennement pour complimenter ou pour éviter d'offenser les autres. Un exemple d'offrande rituelle pour éviter délicatement les exclusions se met en place lorsqu'un individu présente une personne qui est avec lui lorsqu'il tombe sur un autre ami ou quand il adresse une invitation de façon générale alors que celle-ci s'adresse uniquement à une seule personne (1973 : 77).

Goffman souligne que la personne est sacrée, il le fait dans le sens où la personne en elle-même ne représente rien, mais qu'elle acquiert tout son sens dans le jeu des relations sociales en relation à son rôle occupé, lui accordant le respect. Goffman expose les réflexions de Santayana (1922) sur le concept de *personne*, et fonde sa réflexion sur ce concept et sur l'analyse des rituels chinois pour définir et proposer son concept de *face*. La *personne* représente donc le masque que l'individu s'est construit pour cacher son vide intérieur et se montrer aux autres⁴⁴, puisque Goffman croyait que le but de l'interaction était, avant tout, de valoriser non la conscience individuelle mais la société tout entière contenue et reflétée dans l'individu. Goffman s'efforce à démontrer que les individus d'une société visent à se comporter conformément aux attentes des autres car l'individu se voit imposé à suivre des normes sociales pour éviter une fatal exclusion ou bien éviter de provoquer un état de malaise lors des interactions. Le sacré pourrait représenter également en quelque sorte les comportements sociaux qui nous garantissent une image conforme aux normes *versus* les comportements à l'encontre de celles-ci, englobant les comportements se trouvant en dehors de ce champ de « sacré » qui risquerait de nous infliger une mauvaise image. Les comportements qu'on projette possèdent donc une signification qui est interprétable par les autres, et qui nécessitent une confirmation, voire une reconnaissance.

1.1. La notion de *face* proposée par Goffman

Pour mieux comprendre cette logique, il faut percevoir, comme le suggère Tricaud (2001), le simple fait d'être vivant, comme une *force menacée* et en même temps une *force menaçante*. La survie de soi s'avère être un but primordial pour l'individu au sein de la société. Garantir donc une bonne image de soi équivaudrait à survivre, et cela reviendrait à dire dans les termes de Goffman à garder sa face. La *face* est définie par Goffman comme étant « la valeur

44 Goffman cite les réflexions de Santayana dans son ouvrage « *La mise en scène de la vie quotidienne 1, la présentation de soi* » (1973 : 60) : « la conscience transforme nos habitudes animales en engagements et en devoirs, et nous devenons des personnes ou des 'masques' ». CF. Santayana « *Soliloquies in England and Later Soliloquies* » (1922: 134) [« *Our animal habits are transmuted by conscience into loyalties and duties. And we become 'persons' or masks* »].

sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la *ligne d'action*⁴⁵ que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. » (Goffman, 1974 : 9). La notion de « revendication » inscrite dans cette définition de face souligne la notion de force, donc lorsqu'il existe une relation ou confrontation de forces, il peut y avoir l'existence d'une tension. Dans ce sens, notre face lors des interactions verbales est souvent en danger car elle serait en permanence exposée aux faces revendiquées par les autres, et donc vulnérable, mais inversement, elle sera également considérée comme une menace, voire un danger pour les autres faces. C'est donc le caractère de sacré de la personne que Goffman emprunte à Drukheim, qui lui sert à comprendre l'établissement d'une forme d'équilibre entre les relations sociales au sein d'une société par des mécanismes comme la politesse, ou les salutations par exemple. En effet, lorsqu'un individu doit jouer un rôle, mettre son masque, montrer sa face, il est en quelque sorte obligé de respecter les rôles que jouent les autres individus en respectant l'autre en tant que *personne* et semblable. Reconnaître donc l'autre en tant que personne relève d'une tâche cognitive car il faut se représenter l'autre en tant qu'acteur social compétant car « si nous n'étions pas capables de prendre en considération l'esprit de l'autre, sa capacité à interpréter notre comportement et à produire du sens, il n'y aurait pas d'interaction. La relation à l'œuvre dans l'interaction est en dernier ressort une relation mentale, la capacité de partager des croyances et des représentations. » (Bonicco 2017 : 38).

La préservation de la face est garantie lorsque l'individu réussit à montrer une image de lui consistante grâce à la *ligne d'action* qu'il suit. Elle est dite « consistante », si elle est appuyée par les jugements et les indications portées par les autres membres de la communauté linguistique, et également confirmée par ce que suggèrent les éléments impersonnels de la

45 La *ligne d'action* est définie par Goffman comme une ligne de conduite qu'un individu suit et qui régit l'interaction entre deux sujets. Autrement dit, elle est composée par le « canevas d'actes verbaux et non verbaux qu'un individu extériorise et qui lui sert à exprimer son point de vue sur une situation, l'appréciation qu'il porte sur les participants, celle que les autres portent sur lui et ainsi que celle qu'il porte sur lui-même » (Goffman, 1974 : 9). Celle-ci serait « généralement de nature légitime et institutionnalisée » (id. p.10). La ligne d'action ne serait pas exclusivement une seule mais peut être matérialisées en plusieurs. En effet, ces *lignes d'action* seraient donc les différentes *faces* qu'un individu peut adopter pour se montrer socialement.

situation d'interaction donnée à un moment précis⁴⁶. Réussir à garder sa face semblerait donc être une tâche qui demande beaucoup d'efforts. Ainsi, pour garder sa face, non seulement l'individu devrait rester concentré sur l'activité en cours et sur le contexte actuel dans lequel la situation d'interaction a lieu, mais il serait également nécessaire de prendre en considération sa place occupée dans son monde social. Cette analyse apportée par Goffman nous démontre que toute interaction humaine est porteuse de conventions sociales. Ainsi, tout rôle socialement approuvé doit être accompagné et guidé par ses conventions que les individus sont censés respecter. En effet, ces conventions sont la matérialisation des idées qui ont réussi à se consolider dans l'imaginaire collectif, comme par exemple, les stéréotypes créés autour de la conceptualisation et du langage. Face à la perte de la face, l'individu est exposé à la honte, à l'humiliation lorsque la situation s'écroule, ou bien lorsque sa réputation de participant est affectée par la mauvaise tournure de la situation d'interaction. Ainsi d'un point de vue plus personnel, l'individu qui a fait mauvaise figure peut éprouver de la confusion, de l'inconfort, ou de la frustration lorsque l'image qu'il s'était faite de lui-même n'a pas été confirmée par son interlocuteur. La *face sociale* est souvent « le bien le plus précieux et le refuge le plus plaisant qu'une personne possède » affirme Goffman. Cependant, paraît-il que ce bien précieux n'est bel et bien qu'un prêt que la société nous accorde (Goffman, 1974 : 9). La relation entre l'individu et la société dont il fait partie est basée sur ce que nous pourrions appeler « le donnant-donnant ». En effet, l'individu devient redevable lorsque la société lui octroie des bénéfices, des droits, ou des privilèges. En tant qu'intégrant d'un groupe, un individu doit donc être disposé à réaliser des sacrifices et faire preuve d'amour propre, mais aussi d'amour altruiste. Tout cet effort garantit une sorte d'équilibre, qui se traduit souvent par l'obligation imposée à chaque membre de veiller à ne pas heurter les sentiments des autres⁴⁷ et faire en sorte qu'aucun individu

46 Goffman nous suggère cela (Goffman, 1974 : 10) et nous éclaire un peu plus sur ce sujet : un individu peut trouver tout à fait normal et moralement justifié que son interlocuteur l'aide à garder sa face, seulement si lors d'un contact particulier, ses attributs personnels sont connus ou visibles. Mais ce choix restreint de faces à projeter à défaut d'être prévisible, pousse l'individu à avoir la responsabilité d'en porter beaucoup d'autres. Cependant, il est rare que les autres participants réussissent à être conscients de la nature des attributs exposés et choisis par le locuteur, au moins qu'il se discrédite publiquement par ses actes. A ce moment-là, ses interlocuteurs en prendront conscience et considéreront qu'il a volontairement simulé de les posséder. Ainsi, il sera condamné à perdre partiellement ou entièrement sa face.

47 Sur ce point, Goffman nous amène à examiner que dans la société il est important de mettre en relief la considération des sentiments par rapport à l'identification des membres. Il se base sur « la théorie des sentiments » qui prétend que les sentiments d'une personne sont plus ou moins importants par rapport à son degré de prestige ou de pouvoir dans son groupe. C'est-à-

ne perde sa face. Néanmoins, cette condition ne se voit violée que lorsqu'un individu volontairement vise la destruction de la face d'autrui sous prétexte d'une action déguisée en bonne action : c'est peut-être le cas d'une fausse accusation, mal fondée ou vraie dont le but serait de démasquer ou de faussement responsabiliser un coupable pour le bien commun.

Cette frontière entre amour propre et amour altruiste peut être un peu floue et délicate. Toutefois, souvent, le code social d'un groupe nous indique jusqu'où aller pour ne pas mettre en danger sa propre face et celle d'autrui. À preuve, lorsqu'il existe une interaction verbale ou non verbale, nous sommes tout de suite sujets à des règles figées par la culture d'une société. Une de ces règles notamment est de maintenir ce que Goffman appelle *l'ordre expressif* lors d'une interaction. Cet ordre régule en effet le flux des événements qu'expriment une face. Un individu devra donc surveiller ce flux en faisant en sorte que les événements présentés soient compatibles avec la face adoptée, que celle-ci soit la mienne ou celle d'autrui. Ainsi par exemple, dans la culture chinoise l'on parle de « donner la face » lorsque l'on offre à son interlocuteur la possibilité d'adopter une nouvelle ligne d'action et diminuer les effets négatifs d'une action mal menée lors de l'interaction, toujours dans le but de réguler la compatibilité avec la face.

1.2. Goffman et le *face work* (le travail de figuration)

Le but étant de garder sa propre face et celle des autres, l'individu développe des stratégies défensives et protectrices. Ces stratégies ont été choisies d'un répertoire auparavant prédéfini et structuré par son groupe social. Ces comportements conventionnels vont donc lui permettre de ne pas s'écarter des comportements considérés « acceptables » dans son groupe puisque chaque groupe culturel s'est construit sa propre identité incarnée dans les moyens de sauver la face, devenus normalisés et habituels. Goffman nomme ces moyens de sauver la face, *l'art de la figuration (face-work)*. Ceci présuppose donc que chaque membre d'un groupe est

dire que si l'intérêt public demande qu'un membre important de la société soit changé de poste, par exemple, les sentiments de ce dernier mériteront plus de considération que les sentiments d'un employé en bas de l'échelle de la hiérarchie pouvant se trouver dans la même situation. Les sentiments d'un membre moins important seront donc beaucoup moins pris en compte, et l'intérêt public aura atteint son objectif.

censé avoir pris connaissance de la *figuration* qui régit son groupe et avoir au moins une certaine expérience de son emploi.

Le point de départ de la figuration est *l'acceptation mutuelle* des sujets engageant une interaction car toute personne dès le début d'une interaction, selon Goffman, a le droit de montrer sa ligne d'action et de la faire prévaloir, ainsi que le rôle qu'elle joue dans son groupe. En effet, il paraît que plus l'individu a du prestige et un rôle important dans son groupe social, plus sa face aura le risque d'être en désaccord avec la réalité, et donc plus sera important pour la personne de trouver un moyen pour y parer. Cette prise de conscience de la façon dont les autres interprètent nos actes et de comment nous devons interpréter ceux des autres, devient un atout pour l'individu. Le développement de cette conscience arme l'individu de ce que l'on appelle le plus souvent « avoir du tact » ou « être politiquement correct », stratégies qui permettent l'entretien de bonnes relations avec son entourage.

Ce niveau de prise de conscience va de même avec la responsabilité. En effet, la société peut tolérer quelques erreurs d'un individu quant au non-respect de la face de l'autre tout en lui exigeant en même temps une réparation à l'offense causée. Cette réparation ayant une fonction rituelle, selon Goffman, vise à transformer l'acte offensif en acte tolérable, en faisant appel à une réponse de l'offensé pour que l'individu ayant commis l'offense puisse se sentir pardonné et rétablir en quelque sorte sa face. L'individu qui perd sa face est donc responsable de fournir un échange réparateur pour démontrer qu'il respecte les règles de la société et qu'il valorise les faces de ses membres. Cette pression réside dans l'obligation d'honorer les représentations collectives, sous forme de valeurs sociales, forgées par la société et reflétées dans chaque conscience individuelle. Le respect de ces valeurs et ces règles d'interaction par un individu, se traduit donc par le respect propre et le respect des autres membres, dans ce sens, *le travail de figuration* dans l'interaction « lie les acteurs sous l'égide de définitions sociales partagées par eux sous forme de croyances et mises en œuvre afin de manifester l'estime que les acteurs se portent réciproquement. » (Bonnico, 2006 : 37).

2. Les maximes de Grice : la théorie des implicatures

La théorie des implicatures de Grice a servi de base à l'élaboration de plusieurs modèles sur la politesse. Tel est le cas des auteurs comme Brown et Levinson (1987), de Leech (1983),

Fraser (1990). Cette théorie propose le principe sur lequel repose les échanges verbaux, selon Grice, à savoir le *principe de coopération* (en anglais « *Cooperative Principle* » désormais « *CP* » en abrégé), tentant ainsi d'expliquer comment les implicites conversationnels fonctionnent dans ces échanges. En effet, Grice met en relief l'importance de l'identité de la référence, du contexte dans lequel l'énoncé a été produit et du sens de celui-ci en adéquation aux circonstances de l'énonciation afin de faire apparaître la différence entre ce qui est dit et ce qui est implicite⁴⁸. Il souligne le fait que lorsqu'il existe de l'interaction verbale entre deux individus, il se met en place une sorte de coopération qui permet le bon déroulement de l'interaction au sein de la conversation. Ainsi, lors d'une conversation chaque participant doit tenir compte des attentes générales qu'exige l'interaction car « chaque participant reconnaît dans ces échanges (toujours jusqu'à un certain point) un but commun ou un ensemble de buts, ou au moins une direction acceptée par tous » – but ou direction définis ou vagues, fixés dès le départ (par la mise en place d'une question) ou apparaissant au cours de l'échange (Grice, 1979 : 60). Ainsi Grice propose donc un ensemble de règles et sous-règles organisées en 4 catégories s'accordant au *principe de coopération*⁴⁹, reprises ci-dessous :

-Maxime de Quantité

1. Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange).
2. Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis.

- Maxime de Qualité : Que votre contribution soit véridique

1. N'affirmez pas ce que vous croyez être faux.
2. N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.

-Maxime de relation :

1. Parlez à propos (*be relevant*)

-Maxime de Modalité : Soyez clair (*perspicuous*) !

48 Un exemple donné par Grice d'un énoncé de type « tu es le sel de ma vie » pourrait bien vouloir dire que la personne à laquelle l'on adresse cela, dans un sens métaphorique « qu'elle est ma fierté et ma joie », ou bien dans un sens ironique « qu'elle m'empoisonne l'existence ». La question se pose alors : qu'a vraiment pu impliquer le locuteur de cet énoncé ?

49 Grice formule le principe de coopération ainsi : « que votre contribution conversationnelle, corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé » (Grice, 1979 : 61).

1. Evitez de vous exprimer avec obscurité.
2. Evitez d'être ambigu.
3. Soyez bref (ne soyez pas plus prolixe qu'il n'est nécessaire).
4. Soyez méthodique.

(Grice, 1979 : 61-62)

Les deux premières catégories de règles se réfèrent à ce qui se dit, *a contrario*, la dernière catégorie porte sur la manière dont on le dit. Ce principe de coopération sous-entend la collaboration et l'investissement des deux participants à reconnaître et suivre les règles, mais Grice reconnaît tout de même que les participants d'une interaction ne sont pas toujours susceptibles de suivre au pied de la lettre ces règles, et qu'en revanche, il peut y avoir des transgressions. Ces transgressions peuvent prendre différentes formes (Grice, 1979 : 64) :

- 1- *La violation discrète d'une règle* : qui peut avoir lieu sans que celle-ci se fasse remarquer et qui peut dans certains cas amener à induire les autres en erreur.
- 2- *Le refus de jouer le jeu* : par le fait d'ignorer une règle, ou le principe de coopération, ou par le fait d'insinuer sa volonté de ne pas vouloir coopérer de la façon comme la règle le dicte.
- 3- *La contradiction des règles* : il se peut que quelques règles soient susceptibles d'entrer en contradiction, comme par exemple le fait de violer la règle de Qualité en dépit de la règle de Quantité.
- 4- *Le bafouement d'une règle* : qui se passe au niveau de ce qui est dit. Dans ce cas, la règle qui se voit bafouer, est également exploitée dans le but de glisser une implication conversationnelle⁵⁰. Lorsqu'un locuteur viole ou transgresse ouvertement une règle (sans pour autant (i) induire les autres en erreur, (ii) refuser

50 Pour détecter une implication conversationnelle, Grice décrit la démarche suivante : il (le locuteur) « a dit P, il n'y a pas lieu de supposer qu'il n'observe pas les règles, ou du moins le principe de coopération (CP). Mais pour cela il fallait qu'il pense Q ; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je comprends qu'il est nécessaire de supposer qu'il pense Q ; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser Q ; il veut donc que je pense ou du moins me laisse penser Q ; donc il a implicite Q. » (Grice, 1979 : 65).

de jouer le jeu, ou (iii) manifester une contradiction entre les règles), son interlocuteur suppose qu'il semble tout de même se conformer au CP (donc au moment de l'énonciation, ayant toujours un but ou une direction commune entre les deux participants). Dans ce sens, son interlocuteur se voit sujet à un problème d'ordre d'implication conversationnelle. Un exemple donné par Grice illustrant le bafouement de *la règle de Quantité*, décrit le cas d'un professeur de philosophie à qui on a demandé d'écrire une lettre de recommandation pour un de ses élèves postulant à un poste de philosophie. Celui-ci écrit sur la lettre « Monsieur, M. X a une maîtrise remarquable de l'anglais, et il a été assidu à mes cours. Je vous prie d'agréer, etc. » (Grice, 1979 : 66). L'on peut déduire que le professeur ne refuse pas de jouer le jeu car il coopère en écrivant la lettre que son élève lui a demandé. Le seul inconvénient est que sa lettre est courte pourtant il avait la possibilité d'en dire plus. L'on peut supposer qu'il n'ignore pas ce qu'on lui demandait et l'effet que cela pouvait avoir sur le futur de son élève. L'on peut donc supposer que le professeur voulait transmettre une information qu'il refusait d'écrire sur papier : peut-être il considérerait que son élève ne valait rien en philosophie.

La théorie des implicatures de Grice a été largement reprise et critiquée par maints chercheurs. En effet, plusieurs interprétations et points de vue de cette théorie ont été proposés et développés comme l'a souligné Bousfield (2008). Bousfield explique que cela est dû à la souplesse de l'écrit de Grice, qui permet l'exploitation et l'application de cette approche à la guise des idées promues par l'auteur l'ayant reprise (Bousfield, 2008 : 24). En effet, cette approche étant interprétée et abordée sous l'optique d'un système de coopération social ou un système de partage de buts sociaux (« *a social-goal-sharing* »), la coopération entendue comme le partage d'un but social commun entre participants, sera considérée comme plus significative au-delà de la communication efficace d'un message (Bousfield, 2008 : 25). Bousfield soutient que considérer *le principe de coopération* (CP) sous l'angle du système de partage de buts sociaux le dissocie de la viabilité de l'aborder en tant que système servant à la recherche linguistique (2008 : 26). D'ailleurs la recherche faite autour de la nature de la politesse, notamment chez Watts (2003 : 20), réfute l'idée que tout type d'interaction sociale est destinée à la coopération (sociale), « car la littérature autour de l'impolitesse et du discours conflictuel a démontré que cette hypothèse s'avère fausse, et que ce point de discussion peut être surmonté

si l'hypothèse sur la coopération de Grice est abandonnée »⁵¹. En effet le fait de concevoir le CP comme étant un principe de partage de buts sociaux, aura pour effet de considérer qu'il n'existe pas de CP au sein des échanges violents et conflictuels, ce qui reviendrait à dire que la situation de la conversation violente se rompra et cessera immédiatement en l'absence de ce but social commun à atteindre. Or ce n'est pas le cas, car au contraire, « le canal de communication dans les échanges de nature impolie ou conflictuelle restera ouvert tant que les deux participants le voudront, ou seront du moins obligés de le laisser ouvert » (Bousfield, 2008 : 28). Bousfield considère que c'est une erreur de préférer l'approche de partage de buts sociaux à l'approche linguistique pour aborder le cas de comportements impoli, compétitif ou socialement non coopératif car le modèle de CP de Grice est à ses yeux avant tout un modèle de coopération linguistique :

« [...]one needs to be cooperative, in a linguistic sense, in order to communicate a lack of cooperation in a social sense: i.e., when one is, for example, arguing with, or being impolite to, an interlocutor. After all, if one wants to be impolite, such impoliteness has to be communicated. » (2008 : 29)⁵².

Les apports de Bousfield sur son modèle de l'impolitesse, ainsi que d'autres auteurs, se sont inspirés et nourris des réflexions de Grice et sa théorie des implicatures, et des travaux autour de la face de Goffman. Comme nous l'avons précisé auparavant, la théorie des implicatures fut d'une forte importance, tout d'abord, pour la recherche autour de la politesse, et ensuite elle s'est avérée aussi utile chez certains auteurs pour la continuation des travaux menés dans le champ de la politesse et de l'impolitesse. Nous allons étudier ainsi de suite les postulats faits au niveau de la recherche sur la politesse et l'impolitesse en interaction.

51 Notre traduction. Passage original de Watts (2003 : 20) : « My original definition assumes : 1. that all social interaction is geared towards cooperation, an assumption which the literature on conflictual discourse and impoliteness has shown to be false. [...] Point 1 can be dispensed with only if we are prepared to abandon the Gricean assumption of cooperation [...]. »

52 Notre traduction : « [...] On a besoin d'être coopératifs, dans un sens linguistique, afin de communiquer un manque de coopération dans un sens social : *id est*, lorsqu'on est, par exemple, en train de se disputer ou en train d'être impoli avec son interlocuteur. Après tout, si l'on veut être impoli, cette impolitesse doit être communiquée. »

3. Le modèle de la politesse de Brown et Levinson

L'intérêt des linguistes pour l'étude de la politesse au sein de l'interaction verbale naît dans les années 1970. La théorie de la Politesse fut en effet proposée à la suite des travaux réalisés autour de la théorie des implicatures de Grice (1975), des travaux sur l'ordre de l'interaction du sociologue Goffman (1973, 1974), et de la théorie des actes de langage proposée par Austin (1962). L'un des premiers ouvrages dans la littérature anglo-saxonne écrit à propos de la politesse est celui de Brown et Levinson en 1978, qui traite d'un modèle considéré comme complet par plusieurs auteurs. A cet égard Kerbrat-Orecchioni considère ce modèle comme étant « le cadre théorique le plus cohérent et puissant, ayant en conséquence inspiré le plus les recherches récentes dans ce domaine. » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 167). En effet, le modèle de Brown et Levinson, bien qu'il ait été fortement critiqué, constitue un tournant dans la recherche linguistique dans le domaine de la politesse car d'une part, il consolide les bases qui serviront à développer l'étude autour de la politesse et l'impolitesse linguistique, et d'autre part comme Kerbrat-Orecchioni le mentionne, ce modèle inspire de manière importante d'autres travaux de recherche en politesse et impolitesse (Lakoff 1977, Leech 1983, Kerbrat-Orecchioni 1997, Culpeper 1996, Bousfield 2008).

Le modèle de la Politesse de Brown et Levinson s'est inspiré des réflexions de Goffman (1973, 1974) sur les notions de *face* et de *territoires*. En effet, Brown et Levinson partent du principe que lors d'une interaction, les faces des participants sont vulnérables, et de ce fait, chaque participant vise à se montrer coopératif afin de préserver sa propre face et celles des autres. La politesse définie par ces auteurs consiste en la préservation des relations interpersonnelles harmonieuses par la mise en place des comportements linguistiques et paralinguistiques, comportements en accord avec les règles instaurées dans la société.

Ces auteurs avancent par ailleurs, sous une logique durkheimienne par rapport aux recherches sur les rites religieux, qu'il existe deux types de faces, l'une négative et l'autre positive. La face négative se réfère à la revendication des territoires et aux réserves personnelles (liberté d'action, liberté d'imposition). La face positive comprend l'image publique consistante de soi ou la personnalité revendiquée par le sujet parlant. Cette dernière inclut le désir qu'éprouve le sujet à ce que son image soit appréciée ou approuvée par les autres (Brown et Levinson, 1987 : 61-62). En effet, ces auteurs considèrent la face comme un acquis qui peut être perdu, renforcé ou tout simplement maintenu par la constante interaction avec les autres.

Le traitement de la face par Brown et Levinson s'inscrit dans une démarche qui diffère de la conception de la *face* proposée par Goffman, à savoir, pour Goffman la face est vue comme une valeur ou norme attribuée par la société. En effet, Brown et Levinson conçoivent les aspects de la face plutôt comme des *désirs basiques* (des « wants » en anglais). Cette relation suppose que chaque individu est censé connaître *les désirs* des autres et les satisfaire partiellement et mutuellement. Enfreindre ce principe revient donc à constituer des menaces pour les faces, lesquelles prennent forme par la production d'actes menaçants verbaux et non verbaux. Brown et Levinson nomment ces actes menaçants les *Face-threatening-Acts (FTAs)*, lesquels, par leur nature, vont à l'encontre des désirs de la préservation de la face des participants dans l'interaction (*op. cit* :1987 : 65). En ce sens, l'interaction verbale impose une constante pression car chaque individu se doit de protéger et de préserver la face de ses égaux, ainsi que sa propre face, et dans la quotidienneté la production d'actes de langage relève un important potentiel menaçant tant pour les faces du réalisateur que du destinataire de l'acte. De plus Galatanu met en relief ce potentiel menaçant des actes en nommant cette menace la *menace illocutionnaire*, ressentie de manière graduelle, inscrite dans l'intention illocutionnaire et devenant plus précise pour certains actes (Galatanu, 2012 : 67). Le modèle de Brown et Levinson propose ainsi la classification des actes menaçants possibles pour les quatre *faces* mises en jeu par le locuteur et le destinataire lors de l'interaction. Brown et Levinson établissent une distinction entre actes qui menacent les désirs de préserver la face positive de ceux de la face négative, et actes menaçants pour les faces des destinataires qui subissent les FTA et les faces des locuteurs qui adressent ou subissent les FTA. Parmi les actes menaçants de la *face négative* du destinataire, Brown et Levinson classifient des actes tels que les ordres, les requêtes, les menaces et les avertissements. Parmi les actes menaçants de la *face positive* du destinataire nous retrouvons les accusations, les insultes, les critiques, etc. Concernant les actes menaçants pour la *face négative* du locuteur, nous retrouvons les remerciements, les promesses, etc., et pour ce qui est des actes menaçants pour sa *face positive* nous retrouvons l'aveu, l'excuse, les confessions.

Ce modèle a été largement critiqué pour trois aspects majeurs, à savoir son aspect universel, sa perception pessimiste, et sa vision individualiste de la face. La conceptualisation de la *face* proposée par ce modèle semble (Kasper, 1990) (de Kadt 1998, cité par Bousfield) présupposer qu'elle est universelle et pouvant être soumise à toutes les cultures du monde (Bousfield, 2008 : 34). En effet les deux aspects de la face (positive et négative) mis en avant par Brown et Levinson semblent être au même niveau et avoir la même importance et valeur à leurs yeux (Bousfield, 2008 : 37). Cependant Bousfield critique cette optique « simpliste » et

peut-être généraliste de considérer les deux faces comme étant mutuellement exclusives et universelles⁵³ : un groupe social peut développer davantage une face que l'autre, mais il existera toujours la coexistence et présence des deux faces avec des degrés différents au sein du même groupe. Par exemple, attribuer exclusivement la face positive aux Japonais reviendrait à nier l'existence de la face négative au sein de cette communauté. De plus, calquer le modèle de Brown et Levinson, plutôt basé sur les cultures occidentales où la face négative est manifestement plus répandue (encore que), à la société japonaise pourrait se montrer inadéquat et en décalage.

En plus, cette conceptualisation de la *face* liée à la notion de désirs (« *wants* ») la laisse sombrer plutôt dans un aspect « hautement individualiste » car de ce point de vue, elle semblerait être générée plus intérieurement, malgré le concept d'« image publique de soi » (donc extérieure) revendiquée par Brown et Levinson (ibid.). Or Bousfield (2008) et Locher (2004) suggèrent que les aspects de la face se génèrent tant de l'intérieur que de l'extérieur, dans une relation d'interdépendance⁵⁴. Par ailleurs, Culpeper soutient cette idée d'interdépendance en affirmant que le modèle de Brown et Levinson ne prend pas en compte *l'interdépendance sociale* dans la définition de face, et que la définition de cette dernière s'avère « réductrice » en comparaison à celle de Goffman (Culpeper, 2011 : 25). En effet, Culpeper avance que la manière dont on se sent avec soi-même dépend de la manière dont les autres se sentent avec ce « soi ». Car quand on perd sa face, l'on aura tendance à se sentir mal par rapport à la manière dont on est vu ou perçu par les autres après ce malheureux événement (Culpeper, 2011 : 25). Bousfield critique aussi le fait d'aborder la face en termes de dualité (positive-négative, externe-interne) car cette dichotomie limite la catégorisation à deux pôles, or comme le souligne O'Driscoll (1996 : 28), la dualité de la Politesse ne peut pas subir une

53 « -'Positive' and 'Negative' face, that is the desire for approval, and the desire to be free from imposition are applicable to most, if not all cultures but are of differing strengths and saliency dependent upon context. » (Bousfield, 2008 : 42). [-la face « positive » et « négative », c'est-à-dire le désir d'approbation, et le désir d'être libre des impositions, sont applicables à la plupart, si ce n'est pas à toutes les cultures, mais elles sont de force et d'importance différentes dépendant du contexte.]

54 « -Face is individually (internally, cognitively, historically) expected by the Self but is interactionally (externally, mutually, continuously) constituted between, Self and Other. » (Bousfield, 2008 : 42). [-la face est individuellement (interne, cognitive, et historiquement) prévue par soi-même mais elle est interactionnelle (externe, mutuelle, et continuellement) constituée entre soi et les autres.]

classification exclusivement binaire, et elle s'opère au contraire dans un spectre, pouvant être qualifiée plutôt en termes de gradualité. D'ailleurs Galatanu (2012 : 67) en parlant de la menace illocutionnaire, relève cet aspect graduel lorsqu'il s'agit de qualifier la menace d'un acte. Tel est le cas du remerciement, acte qui impose une menace latente mais toutefois moins forte pour la face négative de celui qui effectue l'acte (*ibid.*) ou l'acte « prier » où « le positionnement du sujet parlant comme demandeur et dépendant de la bonne volonté du destinataire en fait un acte menaçant à son image publique, sa fierté, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un véritable glissement de cet acte vers une forme de politesse ritualisée » (Galatanu, 2012 : 67). Nous adhérons à cette vision de classification non exclusive car nous reconnaissons la nature souple, complexe et changeante du langage. Un tel mouvement constant, complexe et évolutif ne s'accorde pas avec une classification de type fixe, figée et ferme, telle que celle binaire.

En outre, des auteurs tels que Kasper (1990) et Kerbrat-Orecchioni (1992) critiquent la vision plutôt pessimiste que ce modèle laisse entendre. En effet ce modèle met en exergue seulement le côté négatif des actes de langage en se focalisant sur les actes menaçants et ses effets néfastes pour les faces et en occultant les actes non menaçants. Kasper souligne l'aspect de la vision négative de la communication évoquée par Brown et Levinson où celle-ci est envisagée comme « fondamentalement dangereuse et antagoniste » dans l'interaction (Kasper, 1990 : 194). De ce fait, Kerbrat-Orecchioni propose les *Face Flattering Acts* (Désormais FFAs), afin de compléter la théorie de Brown et Levinson et mettre en valeur les actes qui, à l'inverse des actes menaçants, valorisent les faces des participants d'une interaction. D'ailleurs Galatanu (2012, 2014) a consacré ses études à proposer une zone des actes dits « rassurants », dont la visée perlocutionnaire tend à provoquer chez le destinataire un état subjectif affectif positif, des exemples de ces actes sont l'acte de remercier, complimenter, féliciter, etc.

4. Les maximes de politesse de Leech

Tandis que le modèle théorique sur la politesse proposé par Brown et Levinson est plutôt influencé par les formes linguistiques, le modèle sur la politesse proposé par Leech concerne davantage le contenu linguistique et se veut le complément du modèle de Brown et Levinson (Culpeper, 1996 : 358). Tout comme Grice qui avance que les interactions communicatives se basent sur le principe de coopération, Leech (1983 : 81) avance que celles-ci dépendent également du principe fondamental, à ses yeux, de la politesse (*Principle of Politeness*), lequel

se traduit par : « soyez poli ». Il propose donc 6 maximes liées à ce principe envisageant la politesse comme une relation de *coût* et de *bénéfice*. Leech associe chaque maxime à un acte illocutionnaire particulier :

(1) **Maxime de tact** (utilisation d'actes de type commissif ou directif)

-Minimisez le coût de l'autre et maximisez le bénéfice de l'autre : cette maxime, centrée plus directement sur l'interlocuteur que sur le locuteur, s'effectue par le biais d'actes exprimant des intentions concernant les actions futures. L'individu doit donc veiller à exprimer ses intentions en tentant de minimiser la perception d'imposition aux autres. En effet, le fait de faire subir aux autres nos intentions ou leur imposer de les réaliser, pourrait générer des conflits dans les interactions. « Pourrais-tu sortir la poubelle ? » vs « sors la poubelle ! ».

(2) **Maxime de générosité** (utilisation des commissifs et directifs)

-Minimisez le bénéfice de soi et maximiser le coût de soi : cette maxime est plus centrée sur soi, car la générosité peut représenter un sacrifice personnel volontaire ou imposé dans le but d'harmoniser les interactions. Un énoncé de type « Tu devrais venir manger à la maison ! » se réalise à l'aide d'un acte illocutionnaire directif mais il sera ressenti et interprété comme une invitation.

(3) **Maxime d'approbation** (utilisation des expressifs et assertifs)

-Minimisez le déplaisir de l'autre et maximisez le plaisir de l'autre : cette maxime se centre sur le fait d'éviter de dire des choses déplaisantes sur l'interlocuteur et sur les autres. Un individu dit « poli » devra donc veiller à éviter d'exprimer sa désapprobation (directe) ou du moins, l'exprimer d'une manière moins offensive, et au contraire chercher à complimenter : « merci pour cette magnifique soirée ! ». Cette maxime implique donc l'évaluation négative ou positive de l'autre.

(4) **Maxime de modestie** (utilisation des assertifs)

-Minimisez le plaisir de soi et maximisez le déplaisir de soi : cette maxime tout comme la précédente, implique une sorte d'évaluation mais cette fois-ci adressée à soi-même en tant que locuteur. L'individu « poli » devra donc projeter une évaluation humble de soi, évitant toute manifestation de supériorité ou d'orgueil envers son égal. Un énoncé de type « mais ce n'est rien ! » en réponse à quelqu'un qui remercie pour un service

effectué, démontre que le locuteur insiste sur la minimisation de l'effort mis dans la réalisation de l'action.

(5) **Maxime d'accord** (utilisation des assertifs et expressifs)

-Minimisez le désaccord entre soi et l'autre et maximisez l'accord entre soi et l'autre : cette maxime influence l'expression du désaccord soit par le regret ou soit par l'adoption d'une position d'acceptation totale ou partielle pour éviter le conflit ou minimiser la perception d'imposition. Un énoncé de type « Oui, c'est un beau film mais un peu trop long ! » en réponse à un énoncé de type « il était parfait ce film ! non ? », montre comment l'énoncé de réponse accepte partiellement les propos de l'autre par le « oui » tout en réfutant le contenu propositionnel « il était parfait le film » d'une façon atténuée par « mais il était un peu long » sous-entendant donc que le film n'était pas si parfait que le locuteur le prétend. Par ailleurs, en analysant les traits culturels de la société colombienne, nous remarquons que cette maxime lui est bien identifiable. En effet, en vue de notre expérience culturelle en tant que locuteur natif et membre de ce groupe social, nous remarquons que le fait de ne pas vouloir contredire son interlocuteur s'avère être un trait lié à cette culture. Nous ne nous voulons pas faire de généralisations, cependant nous constatons une forte tendance à l'adhésion à cette maxime où l'individu colombien éprouvera du mal à exprimer sincèrement ses désirs si ceux-ci vont à l'encontre des désirs de son interlocuteur afin de ne pas contrarier l'autre et d'éviter le conflit direct. Exprimer clairement et directement son opinion contraire à celle de son interlocuteur pourrait être d'abord perçu comme une menace trop directe et susceptible d'endommager la face de l'autre, et ensuite cela pourrait être mal perçu par les autres individus colombiens donc sa propre face serait en danger. Une personne trop franche, n'ayant pas de « filtre » peut être perçue comme trop directe, impolie, voire comme indésirable (« je n'aime pas beaucoup Maria ! elle n'est pas très sympa ! »). Nous pensons que les stratégies discursives que les individus colombiens privilégieraient dans un tel contexte, viseraient à ne pas du tout infliger son désaccord en acceptant davantage les propos de son interlocuteur sans contestation (« non, mais c'est vrai ! », « tu as raison ! ») ou en refusant d'imposer son opinion (« je ne sais pas ! »), ou du moins, l'effleurer doucement en acceptant partiellement les propos de l'autre (« oui, mais tu ne crois pas que... »).

(6) **Maxime de sympathie** (utilisation des assertifs)

-Minimisez l'antipathie entre soi et l'autre et maximisez la sympathie entre soi et l'autre : cette maxime valorise l'importance de la sympathie qu'un individu « poli » doit éprouver et exprimer envers son interlocuteur. Sympathie vis-à-vis des réussites et des défaites, des événements heureux et tristes des autres membres de sa communauté (« je suis content pour ton nouveau travail ! », « je suis terriblement désolé de l'épreuve par laquelle tu passes ! ». Cette maxime fait en quelque sorte écho au déploiement de la *considération*, aspect qui semble faire partie de ce que Watts appelle le comportement politique, la sympathie sera ainsi une sorte de maximisation de la considération. Ce comportement politique comprend le partage mutuel des formes de considérations développées dans la société envers les autres (Watts 2003 : 28), faisant de lui un type de « comportement linguistique ou non linguistique que les individus construisent en étant comme appropriés dans une interaction sociale » (Watts 2003 : 21). Les normes et les conventions sociales qui régulent ce comportement politique dans une interaction sont déterminées par ce partage de formes de considération envers les autres, en violer produirait donc des sentiments d'outrage ou d'indignation qui pourraient être interprétés comme des comportements impolis car allant à l'encontre de ce qui est perçu comme approprié. A l'inverse, le comportement poli, va au-delà de ce qui est considéré comme approprié dans une interaction sociale. Watts avance également que les conventions régulant le comportement politique d'un type d'interaction sont spécifiquement culturelles (faire la queue est une norme tacite déterminée par l'association dans un groupe social faite autour du traitement des formes de la considération envers les autres, néanmoins cette norme peut ne pas exister en tant que norme tacite dans d'autres sociétés) et que l'universalité de la politesse inclut cet aspect altruiste contenu dans la valeur attribuée au fait de développer une démarche de considération vis-à-vis des autres.

5. L'Im/politesse

Si la Politesse signifie l'évitement des menaces vis-à-vis de la face de l'interlocuteur, mettant en place des actions et des comportements linguistiques et paralinguistiques en accord aux règles préétablies dans le groupe social afin de valoriser les faces et harmoniser les interactions, à l'opposé l'impolitesse est l'usage des comportements attaquant (ou néanmoins

perçus comme des attaques) volontairement ou involontairement la face de l'interlocuteur. Si beaucoup de chercheurs sont unanimes à accepter la définition de la politesse proposée par Brown et Levinson, celle de l'impolitesse fait encore débat de nos jours. En effet, comme le souligne Culpeper (2011 : 6), l'impolitesse dans l'ouvrage de Brown et Levinson paraît ne pas être importante pour être traitée, et donne l'impression que celle-ci doit être considérée comme une sorte d'échec pragmatique, échec dans le sens où elle est montrée comme la conséquence de ne pas avoir fait quelque chose (en d'autres mots, comme le résultat du non-accomplissement de la politesse donc dépendant directement de cette dernière), et comme étant une situation d'interaction hors du commun, se produisant très rarement dans les interactions humaines. Or des auteurs ayant étudié l'impolitesse soulignent le contraire : Culpeper, Bousfield, Wichmann (2003) avancent que l'impolitesse et les interactions conflictuelles, loin d'être des situations extraordinaires, sont au contraire, très souvent présentes dans une grande variété de discours (militaire, professionnel, familial, quotidien). D'autres auteurs tels que Lakoff (1989), Beebe (1995) et Kasper (1990) soutiennent l'hypothèse que l'impolitesse est plutôt de nature stratégique et systématique, instrumentale et fonctionnelle donc ayant un univers propre à elle-même.

L'im-politesse, comme nous l'explique Culpeper (2011) et Kasper (1990), est un champ multidisciplinaire car elle a été en effet étudiée dans différents domaines, à savoir, dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie sociale, de la linguistique, de la psycholinguistique, de la pragmatique. Cependant des auteurs tels que Leech (2003 : 104) déclarent que l'étude de la politesse se classe plutôt dans le domaine de la socio-pragmatique car la recherche faite dans ce champ linguistique tente d'aborder la politesse comme un comportement communicatif ayant lieu dans l'interaction sociale. Nombreux sont les auteurs qui ont dédié leurs recherches à l'impolitesse (Culpeper 1996, 2003, 2011, Bousfield 2007, 2008, Locher 2008, Watts 2003) et qui tentent de définir plus clairement le champ de l'impolitesse. Les travaux récents en impolitesse révèlent un intérêt pour la prise en compte du rôle du contexte dans une situation d'interaction, effaçant plus au moins la distinction entre face positive et négative (voir par exemple Culpeper 2005). Cependant, d'autres travaux actuels veulent traiter la réalisation de l'impolitesse dans un contexte plus discursif. En effet, ces travaux soulignent l'importance de se concentrer sur le conflit discursif contenu dans le concept et la définition de l'impolitesse. C'est-à-dire, plutôt se concentrer sur comment la conception de l'impolitesse des individus se réalise dans le discours, que sur comment la conception des individus s'insère dans la conception de politesse développée par les chercheurs (Culpeper,

2011 : 7). Concernant la manière dont il faut aborder l'analyse du phénomène de l'im-politesse, Watts (2003 : 27) est du même avis, et dans son ouvrage *Politeness*, il décide d'étudier séparément la politesse discursive (ou politesse de premier ordre), c'est-à-dire celle qui englobe toutes les représentations que les usagers d'une langue appartenant à un groupe social peuvent lui rattacher, de la politesse scientifique (ou politesse de deuxième ordre), englobant les définitions que les chercheurs lui ont attribuées. Watts tente de montrer les écarts entre ces deux types de politesses et la difficulté d'établir un concept de la politesse commun à toutes les cultures. Il existe plusieurs définitions du concept *impolitesse* ; par ailleurs Culpeper dans son ouvrage *Impoliteness, Using Language to Cause Offence*, s'est donné pour tâche d'analyser treize définitions construites par différents auteurs. Il remarque que la plupart de ces définitions mettent en relief les notions de face, de normes sociales, d'émotions et d'intentionnalité (2011 : 21). En voici quelques exemples :

- (1) « [...] rudeness is defined as a face threatening act (FTA) – or a feature of an FTA such as intonation – which violates a socially sanctioned norm of interaction of the social context in which it occurs. » (Beebe, 1995 : 159)
- (2) « [...] impoliteness, communicative strategies designed to attack face, and thereby cause social conflict and disharmony. » (Culpeper, Bousfield & Wichmann, 2003 : 1546)
- (3) « Impoliteness comes about when : (1) the speaker communicates face-attack intentionally, or (2) the hearer perceives and/or constructs behaviour as intentionally face-attacking, or a combination of (1) and (2). » (Culpeper, 2005 : 38)
- (4) « [...] impoliteness constitutes the communication of intentionally gratuitous and conflictive verbal face-threatening acts (FTAs) which are purposefully delivered : (1) unmitigated, in contexts where mitigation is required, and/or, (2) with deliberate aggression, that is, with the face threat exacerbated, 'boosted', or maximised in some way to heighten the face damage inflicted. » (Bousfield 2008 : 72)⁵⁵

55 Notre traduction :

(1) « l'impolitesse est définie comme un acte menaçant pour la face (FTA) – ou une caractéristique d'un FTA telle que l'intonation – laquelle viole une norme d'interaction sociale sanctionnable du contexte social où elle a lieu. » (Beebe, 1995 : 159)

La définition donnée en 2003 par Culpeper *et al.* se concentre davantage sur l'action de production d'un acte d'impolitesse (donc du point de vue du locuteur) et des conséquences sociales. L'évolution de sa définition donnée en 2005 révèle une attention portée non seulement sur l'action de produire mais sur l'action d'interprétation. L'interlocuteur est donc désigné comme un acteur actif et pas seulement passif (dans le sens où il ne fait pas que subir l'acte d'impolitesse), car Culpeper reconnaît le rôle important que joue l'interprétation envers la perception ou reconnaissance de l'acte d'impolitesse et de l'attribution de l'intentionnalité à son locuteur. Depuis, Culpeper a retravaillé sa définition de l'impolitesse et nous propose dans son ouvrage *Impoliteness, Using Language to Cause offence*, une nouvelle définition laquelle inclut le processus de production et d'interprétation, et des aspects tels que « incompatibilité », « attitudes évaluatives » et « offense ». En effet, selon lui, la politesse inclut dans son champ « l'incompatibilité » car elle peut exprimer l'opposition (verbale ou non verbale) des intérêts et des opinions des individus, aspect intrinsèquement lié au champ des conflits (2011 : 5). Donc, selon Culpeper et Fraser (1990), la politesse est une évaluation positive et l'impolitesse en est une négative, ainsi la société produit des comportements et des actions en rapport aux normes sociales de celle-ci. L'impolitesse est donc définie par Culpeper ainsi :

Impoliteness is a negative attitude towards specific behaviours occurring in specific contexts. It is sustained by expectations, desires and/or beliefs about social organisation, including, in particular, how one person's or a group's identities are mediated by others in interaction. Situated behaviours are viewed negatively – considered 'impolite' – when they conflict with how one expects them to be, how one wants them to be and/ or how one thinks they ought to be. Such behaviours always have or are presumed to have

(2) « [...] l'impolitesse, [ce sont des] stratégies communicatives conçues pour attaquer la face, et donc causer du conflit social et de la discorde. » (Culpeper et al., 2003 : 1546)

(3) « L'impolitesse a lieu lorsque : (1) le locuteur communique une attaque intentionnelle à la face de l'autre, ou (2) lorsque l'interlocuteur perçoit et/ou conçoit le comportement comme une attaque intentionnel à sa face, ou une combinaison de (1) et (2). » (Culpeper, 2005 : 38)

(4) « [...] l'impolitesse constitue la communication d'intention gratuite et conflictuelle d'un acte menaçant pour la face (FTA) lequel est délibérément livré : (1) absolu, dans des contextes où l'atténuation est nécessaire, et/ou, (2) lequel livre de l'agression, c'est-à-dire, avec une menace de face accentuée, 'renforcée' ou maximisée d'une façon à augmenter ou aggraver la perte de face infligée. » (Bousfield 2008 : 72)

emotional consequences for at least one participant, that is, they cause or are presumed to cause offence. Various factors can exacerbate how offensive an impolite behaviour is taken to be, including for example whether one understands a behaviour to be strongly intentional or not. ⁵⁶ (Culpeper, 2011 : 23)

Cette définition reconnaît à l'impolitesse la nécessité de considérer son côté évaluatif et subjectif envers des comportements que l'on a du mal à approuver et qui peuvent aussi toucher graduellement à notre égo. Ces comportements suscitent le conflit car souvent ils ne sont pas en adéquation avec nos attentes et notre vision du monde. Cette dernière étant modelée par notre éducation, nos valeurs, nos identités individuelles et collectives. Le degré d'impolitesse que l'on attribue à un acte dépend donc majoritairement de la reconnaissance de l'intentionnalité de l'acteur, et de l'attribution de l'offense à l'acte. L'acceptation ou non de l'offense déterminera donc si l'on perçoit un acte comme étant impoli ou pas. Nous pensons qu'il est tout de même possible de reconnaître un acte impoli même si l'interlocuteur l'appréhende comme étant inoffensif, car l'acte d'impolitesse produit une sorte de malaise implicite chez l'interlocuteur et viole d'une certaine manière les attentes et les croyances sociales construites collectivement. Par exemple prenons un cas perçu potentiellement impoli ; je me fais réprimander par mon supérieur devant des clients, mais je décide alors de prendre sur moi et cherche à justifier son comportement en me disant qu'il avait raison de faire cela et que ce n'était pas grave. Cela traduit plusieurs « soi » qui se battent à l'intérieur de moi pour réguler l'effet causé par l'acte d'impolitesse. Le conflit entre ces « soi » est peut-être déterminé, dans le cas de l'exemple donné ci-dessus, par le « soi individuel » qui ne veut pas extérioriser le conflit interne et veut laisser passer l'acte, prendre sur soi, faire peut-être comme si de rien était. A l'opposé l'autre soi, le « soi collectif » exprime et soutient la conception des règles et des conventions, et le déploiement de cette rationalité inscrite dans la société (« il n'est pas bien d'humilier quelqu'un

56 « L'impolitesse est une attitude négative envers des comportements spécifiques dans des contextes spécifiques. Elle est soutenue par des attentes, des désirs, ou/et des croyances sur l'organisation sociale, incluant, en particulier, la façon dont les identités d'une personne ou d'un groupe sont modérées par les autres dans l'interaction. Les comportements contextualisés sont vus négativement – considérés 'impolis' – quand ils entrent en conflit avec la manière dont l'on attend qu'ils se passent, la manière dont l'on voudrait qu'ils se passent et/ou la manière dont l'on pense qu'ils devraient se passer. De tels comportements possèdent ou sont censés posséder des conséquences émotionnelles pour au moins un des participants, c'est-à-dire, qu'ils causent ou sont censés causer une offense. Plusieurs facteurs peuvent amplifier l'effet offensif qu'un comportement impoli peut avoir, notamment, par exemple si l'on comprend un comportement comme étant fortement intentionnel ou pas. » (Culpeper, 2011 : 23)

en public comme cela », « ça ne se fait pas de réprimander publiquement quelqu'un d'autre sur un lieu de travail », etc.)⁵⁷. Culpeper en s'appuyant sur les recherches sur la face de Spencer-Oatey (2007, 2008), auteure qui s'appuie sur la distinction de la représentation des « soi » proposée par Brewer et Gardner, adopte cette logique dans ses réflexions. En effet, Brewer et Gardner (1996 : 84) proposent l'existence de 3 niveaux : (1) un niveau individuel de représentation de soi où se situe le « soi personnel », (2) un niveau interpersonnel où se situe le « moi relationnel » et (3) un niveau groupal où le « soi collectif » se situe. Le « moi interpersonnel » s'avère être donc le pont et le médiateur entre ces deux mondes internes et externes. Il est donc judicieux de ne pas limiter la conception de « soi », et par conséquent, celle de *face*, à une catégorie rigide, mais au contraire, de considérer cette manifestation comme étant globalement un tout : ces soi interagissent à tout moment, avec une intensité différente, se mettant en scène dans un contexte déterminé.

Opérant d'un point de vue sur la *face* qui diffère de celui proposé par Brown et Levinson (positive, négative), Culpeper adhère plutôt à la distinction de *face* développée par Spencer-Oatey (2008 :14). En effet, elle propose 3 types de faces qui sont en accord avec les « soi » énoncés plus haut, à savoir, une face qualitative (« *Quality face* »), une face d'identité sociale (« *Social Identity face* ») et une face relationnelle (« *Relational face* »). La *face qualitative* est surtout individuelle et fait référence aux désirs que nous éprouvons à être évalués positivement et valorisés par les autres en termes de qualités, compétences, et de notre apparence. Elle est étroitement liée à l'estime de soi. La *face d'identité sociale* est basée dans le contexte groupal ou collectif. C'est l'identification à un groupe (religion, nationalité, ethnicité, famille) que nous réclamons. Et la *face relationnelle* concerne le rôle des relations entre individus (exemple : la

57 En parlant de cette rationalité sociale Terkourafie (2005) souligne que « The requirement to be recognizable applies not only to individual intentions, but also to ways of threatening/enhancing face, which are also socially constituted » (Terkourafie, 2005 : 249). [Les exigences pour être reconnaissable s'appliquent non seulement aux intentions individuelles, mais aussi aux manières dont la face est menacée ou renforcée, lesquelles sont socialement constituées]. En effet, si l'on veut être offensif, l'on doit connaître les conventions exigées par une certaine société pour l'accomplissement d'un acte d'impolitesse : si un individu veut être offensif en mettant en scène une gestuelle dite offensive, cet individu doit penser que son interlocuteur est familier avec ce type de gestuelle et les conventions accordées à celle-ci. C'est-à-dire qu'il est nécessaire que l'autre soit capable de lire et de reconnaître cette gestuelle comme étant offensive, autrement l'interlocuteur ne comprendra pas mon intention de vouloir être offensif (Exemple donné par Terkourafie, 2005 : 249).

relation distance-proximité, relation d'égalité-inégalité, de supériorité-infériorité). Spencer-Oatey souligne que le fait de posséder un rôle social entraîne l'existence de relations qui sont intrinsèques à l'évaluation, c'est-à-dire au fait qu'elles soient négociées ou gérées (Spencer-Oatey, 2008 : 15) : un professeur va naturellement exiger du respect envers le rôle qu'il occupe dans la société. Ce respect va se matérialiser, par exemple, par la mise en œuvre de stratégies afin de confirmer les valeurs autour de sa profession (le vouvoiement, l'utilisation de son nom de famille, la distance marquée, l'utilisation d'un langage soutenu au lieu d'un langage familier, etc.). Ce traitement va aussi varier d'une culture à une autre : par exemple en Colombie, en règle générale, la relation professeur-étudiant est moins formalisée et moins marquée par la distance qu'en France. D'ailleurs, Fraser et Nolen (1981) partagent cette idée des obligations interactionnelles liées à des positions sociales, en suggérant que la communication est régie par des contrats conversationnels qui déterminent les interactions sociales. La notion de contrat relève des obligations et des droits liés à celui-ci. C'est-à-dire que lorsque l'on s'engage dans une interaction verbale, l'on est censé respecter les termes négociés implicitement, donc conventionnalisés. Un rôle social entraîne évidemment la mise en relation des conventions et des obligations sociales : par exemple un étudiant n'est pas censé donner des ordres à un professeur (le professeur est théoriquement placé à une échelle sociale supérieure, et sa position exige que son étudiant ne puisse pas lui imposer des choses). De même un dentiste n'est pas censé vous demander de lui parler de votre vie sexuelle (à l'inverse de votre médecin traitant à qui le contrat implicitement établi autorise de vous poser de telles questions). Fraser et Nolen (1981) affirment que l'existence des obligations souscrites dans ces contrats conversationnels peuvent être négociées lors de l'interaction. C'est-à-dire que nous pouvons à tout moment modifier les termes des contrats : vous pouvez par exemple permettre à votre dentiste de vous poser des questions indiscrettes si toutefois vous lui donnez volontairement le droit de vous questionner sur ce sujet-là ; un professeur peut donner le droit à ses étudiants de le tutoyer au lieu de le vouvoyer. Ce type d'obligations négociables, liées concrètement à un statut social, Fraser et Nolen les nomment « les termes spécifiques ». Celles-ci diffèrent d'un contrat à un autre, à l'inverse des termes généraux qui régissent de manière globale les conversations ordinaires : chaque participant doit attendre son tour pour prendre la parole, ils doivent parler la même langue, parler suffisamment fort pour être entendu et d'une façon claire et sérieuse (*op. cit.* : 94). Notons que ces deux types de conditions varient également d'une culture à une autre. Les termes spécifiques sont donc divisés en deux types de conditions : quel type d'acte illocutionnaire est permis et quel contenu d'acte illocutionnaire autorisé devrait être ? Donc

« les termes spécifiques d'une relation influencent le type d'actes illocutionnaires pouvant être vu comme approprié » (*op. cit.* : 94) comme dans l'exemple du dentiste cité plus haut.

Au niveau des relations familiales, l'existence des contrats conversationnels peut également se constater : les enfants sont par exemple censés ne pas donner des ordres ou insulter les adultes. Les contrats conversationnels au sein des relations familiales dans le contexte culturel colombien peuvent être un peu plus formalisés que ceux de la France. Dans le centre du pays, au sein de la famille, les parents et les enfants se vouvoient, ainsi que les autres membres de la famille (cousins, grands-parents, oncles, tantes, etc.). Ce vouvoiement est utilisé même entre adultes et entre enfants. De plus, l'exigence du respect envers les adultes se mesure par l'utilisation des formules d'adresse telles que « si señor » ou « si señora ». En effet, lorsqu'un enfant se fait appeler par un membre adulte de sa famille, plus particulièrement ses parents, l'enfant se doit de répondre toujours et automatiquement « oui Monsieur » ou « oui Madame ». Enfreindre cette norme sociale reviendrait à ne pas suivre le contrat conversationnel établi et ainsi commettre un acte d'impolitesse envers ses parents, voire même à ne pas honorer leurs personnes. Par ailleurs la phrase type utilisée par les adultes pour faire comprendre aux enfants qu'ils doivent utiliser ces formules de politesse cache une menace de danger : « *¡se dice 'si señora' ! ¡se demora más pero peligra menos !* » (« On répond 'oui Madame', ça prend plus du temps mais vous serez moins en danger ! »), le danger latent de se faire punir ou disputer qui peut s'éviter tout simplement en prononçant cette formule de politesse. Pour s'adresser à une personne qui ne fait pas partie de la famille et avec laquelle il n'y a pas beaucoup de confiance, l'utilisation de la formule « doña » (« Madame ») ou « don » (« Monsieur », « seigneur ») en Colombie est une marque caractéristique de respect et de politesse. Ces formules s'emploient toujours avec le prénom de la personne et pas le nom (Exemple : « *doña Jacqueline* », « *Don Javier* »). Si l'on veut s'adresser à une personne inconnue par son nom, l'on doit utiliser le nom « señor » qui accepte tant l'accompagnement du nom que du prénom (« *señor Gonzales* » ou « *Señor Vicente* »). C'est ainsi que les plus jeunes doivent s'adresser aux voisins et aux adultes étrangers à la famille auxquels on ne fait pas beaucoup confiance. En outre, l'utilisation des noms de fonction prestigieux pour s'adresser à des personnes occupant un rôle important dans la société colombienne (sans que pour autant elles possèdent ce titre vraiment), est une marque de politesse. Appeler un président, un politicien, ou un avocat « doctor » (« docteur ») alors qu'ils n'ont même pas acquis de façon officielle ce titre, est une forme répandue en Colombie, cela permet ainsi de maximiser les attributs d'un individu par rapport à son rôle dans la société. Autrement dit, l'exaltation de la face d'un personnage perçu

comme "important" est une forme de reconnaissance de sa position et en quelque sorte de sa « supériorité » dans la hiérarchie et son rôle.

5.1. Les stratégies de l'Im/politesse

La politesse linguistique consiste à ne pas commettre des actes menaçants pour les faces des autres individus. Ce principe correspond donc au *travail de figuration* de Goffman, lequel englobe tous les moyens et actions entrepris par les individus afin de sauver ou maintenir les faces des participants à une interaction. Considérant la vulnérabilité des faces tant pour le locuteur que pour l'interlocuteur, selon le modèle de Brown et Levinson, un individu « rationnel » qui souhaiterait ne pas créer de conflit dans une situation d'interaction, a la possibilité soit d'éviter à tout prix la production d'un FTA, soit de diminuer l'impact du FTA si toutefois il n'est pas possible de l'éviter. La diminution de l'impact de menace contenu dans un acte de langage passerait donc par une énonciation de type indirecte comme le souligne Searle, la production des actes de langage indirects au sein des directifs découlent de la politesse, laquelle est, selon lui, la principale motivation (Searle, 1982 : 77).

Brown et Levinson proposent le schéma illustré ci-dessous, présentant les possibles stratégies pour effectuer les FTAs. Au total cinq stratégies possibles de choix pour gérer un FTA ont été répertoriées sur ce schéma :

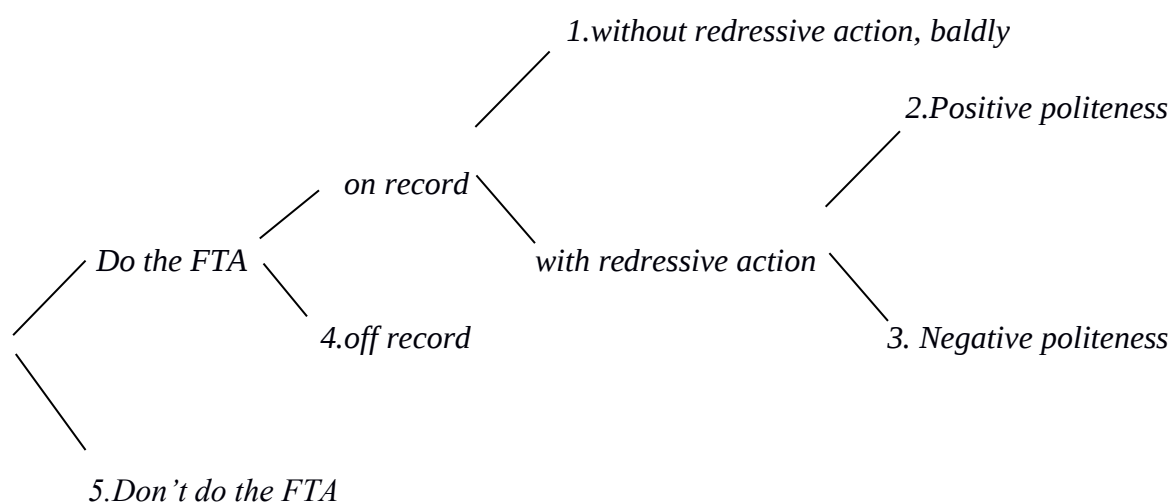


Figure 1 : Stratégies possibles de réalisation d'un FTA (Brown & Levinson, 1987 : 69)

Comme évoqué précédemment, un locuteur au début d'une interaction a deux possibilités : produire un acte menaçant (un FTA) pour la face de son interlocuteur ou **(5) ne pas du tout en produire (*Don't do the FTA*)**. Si le locuteur produit en effet un FTA, deux possibilités s'offrent à lui : **(4) *off record (en dehors du registre direct ou menaçant)*** : le faire d'une manière indirecte et ambiguë, ouverte à tout type d'interprétation de la part de son interlocuteur lui évitant le fait de s'imposer d'une manière flagrante à son interlocuteur (Au moment de payer dans un café : « mince ! J'ai oublié mon portefeuille ! » l'on peut sous-entendre = peux-tu me prêter de l'argent ? ou peux-tu me payer mon verre ?), c'est-à-dire effectuer l'acte par le moyen d'une implicature (Grice, 1975) ; ***on record (dans un registre direct ou menaçant)*** : ou le faire d'une manière directe avec une intention communicative claire que l'interlocuteur puisse comprendre telle quelle est (« je promets que je te donnerai un coup de main » = promesse). Dans le cas où le FTA est effectué de manière ambiguë, la possibilité « d'abîmer » la face de son interlocuteur est infime car le sens sera en quelque sorte négociable par les deux participants. Lorsque la deuxième possibilité a lieu, c'est-à-dire, lorsque l'intention communicative est clairement identifiable par l'interlocuteur, le FTA peut prendre deux formes : la première **(1) *act baldly, without redress (acte nu sans palliation)*** : suggère le but maximal d'un FTA, la menace nue, directe, claire, concise et sans ambiguïté qu'un locuteur puisse commettre. Possibilité ayant lieu si seulement le locuteur ne craint pas de représailles de la part de son interlocuteur, ou s'il possède plus de pouvoir que (et sur) son interlocuteur comptant même parfois sur le soutien des personnes autour (l'auditoire) pour détruire la face de son interlocuteur sans craindre de perdre sa propre face. La deuxième possibilité, ***with redressive action (avec action palliative)***, implique une action qui vise à donner la chance à l'interlocuteur de contrecarrer le potentiel destructeur de la face à la suite d'un FTA. Cette possibilité peut s'effectuer en deux formes : à travers la (2) *Positive politeness* et la (3) *Negative politeness*. **(2) La politesse positive** s'oriente vers la face positive de l'interlocuteur, c'est-à-dire, l'image publique qu'il revendique. Cette politesse permet de minimiser la menace de l'acte et de reconnaître que le locuteur éprouve un peu de respect pour la face de son interlocuteur, *grosso modo*, qu'il partage et souhaite au moins quelques désirs de son interlocuteur à préserver sa face. Ceci en lui démontrant qu'il a en quelque sorte de l'appréciation pour son interlocuteur et que le FTA ne signifie en aucun cas une évaluation négative de la face de son interlocuteur. **(3) La politesse négative** quant à elle, est une approche d'évitement ou d'effacement, orientée à satisfaire partiellement la face négative de l'interlocuteur, c'est-à-dire, le désir de réclamer le

respect de son territoire et sa propre détermination et liberté. Elle s'accomplit lorsque le locuteur reconnaît et respecte les désirs de la face négative de son interlocuteur, en évitant d'interférer (ou de minimiser néanmoins la possibilité d'interférence) dans son libre arbitre. Les actes menaçants pour la face commis sont alors corrigés par des mécanismes discursifs (utilisation de la voix passive, de l'acte illocutionnaire de l'excuse, de la minimisation de la force illocutionnaire de l'acte menaçant, etc.) visant à mettre une distance entre l'acte menaçant et la face des deux participants.

L'humain éprouve donc la nécessité de trouver un équilibre entre le « devoir » de faire valoir sa face, de s'imposer en quelque sorte par le moyen des actes illocutionnaires directs (*on record*) donc hautement menaçants, et le « devoir » de protéger et de valoriser la face des autres en mettant en jeu des FTA ambigus et indirects (*off record*) pour ne pas trop imposer ouvertement sa volonté. Cette tension dans la *politesse négative* trouve un équilibre dans *l'indirection conventionnalisée* (*conventionalized indirectness*), laquelle selon Brown et Levinson (1987 : 70) permet aux FTA indirects, de devenir directs et plus acceptables lorsqu'ils subissent une conventionnalisation (Ex. « peux-tu me passer le sel ? »).

Les stratégies de l'impolitesse établies par Culpeper (1996 : 355-358, 2003 : 1553-1555) sont basées sur celles proposées par Brown et Levinson. Selon Brown et Levinson (1987), le poids d'un acte menaçant (FTA) sera déterminé par le degré de menace de l'acte, lequel est affecté par 3 dimensions : le pouvoir relatif, la distance sociale et le degré d'imposition inscrit dans l'acte. En effet Culpeper propose 4 stratégies d'impolitesse s'opposant aux 4 stratégies de politesse établies par Brown et Levinson :

- (1) ***Bald on record impoliteness (l'impolitesse directe)*** : l'individu s'engage dans une démarche visiblement impolie. Les FTAs ici sont effectués de façon nette, directe, concise, et sans ambiguïté quelconque. Le souhait d'endommager la face de son interlocuteur est bien identifié et exprimé.
- (2) ***Positive impoliteness (l'impolitesse positive)*** : se réfère à la mise en place des stratégies par le locuteur visant à endommager les désirs de la *face positive* (le côté individuel de la personne comme l'image valorisante qu'il souhaite projeter dans les interactions, le narcissisme) de l'interlocuteur. Ainsi ignorer l'autre, l'exclure d'une activité, ne pas lui montrer de l'intérêt, lui donner des surnoms dégradants, utiliser des mots tabous, chercher le conflit, etc.

- (3) **Negative impoliteness (l'impolitesse négative)** : se réfère à la mise en place des stratégies par le locuteur visant à endommager les désirs de la *face négative* (les possessions territoriales telles que la corporelle, la temporelle, la spatiale, les matérielles) de l'interlocuteur. Les manifestations de l'impolitesse négative prennent forme quand l'individu profite de son pouvoir en se montrant condescendant et en envahissant l'espace corporel et spatial des autres, etc.
- (4) **Sarcasm or mock politeness (le sarcasme ou la politesse insincère)** : l'individu met en place des FTAs à l'aide des Stratégies d'impolitesse que Culpeper considère insincères donc produisant des réalisations de surface. En effet, pour que l'interlocuteur ne soit pas offensé par la réalisation discursive mise en œuvre, il doit interpréter le sarcasme comme une sorte d'insincérité (mon interlocuteur n'a pas vraiment voulu signifier les propos qu'il vient de m'adresser). Il s'agit d'une politesse déguisée qui permet de dire des choses qui peuvent être perçues comme menaçantes ou offensives dans un contexte différent. Culpeper assimile le sarcasme à la conception de l'ironie ou le IP (*Irony Principle*) établi par Leech en rapport à son PP (*Principle of Politeness*) : « if you must cause offence, at least do so in a way which doesn't overtly conflict with the PP, but allows the hearer to arrive at the offensive point of your remark indirectly, by way of an implicature.⁵⁸ » (1983 : 82)
- (5) **Withhold politeness (politesse retenue)** : constitue l'absence du travail de figuration de la politesse là où il est attendu. Ne pas remercier quelqu'un qui vient de vous rendre un service, ne pas dire bonjour lorsque vous arrivez quelque part ou que vous croisez quelqu'un que vous connaissez dans la rue, sont des exemples qui peuvent être jugés impolis.

58 « Si vous devez causer une offense, faites-le au moins d'une manière qui ne soit pas ouvertement en conflit avec le PP, sinon permettez que votre interlocuteur comprenne indirectement le point offensif de votre remarque, par le moyen d'une implicature. » (Leech, 1983 : 142)

5.2. La violence verbale, une forme d'impolitesse ?

Les actes de langage de nature menaçante véhiculent en quelque sorte de la violence verbale dans le sens où ils activent un danger éminent pour les faces des participants à une interaction sociale : l'existence d'un danger entraîne automatiquement la manifestation d'une menace, et la menace représente en quelque sorte le risque de se faire imposer quelque chose de non désirable, susceptible de causer des conséquences non voulues. La question de la violence verbale a suscité tout récemment l'intérêt des chercheurs. Notamment en France avec des publications des travaux sur ce domaine, parmi lesquels nous pouvons citer les travaux au sein du groupe de recherche dirigé par C. Moise, et les travaux en sémantique de l'interaction verbale dirigés par Galatanu, menés à Nantes, par le laboratoire CoDiRe depuis 2008, groupe auquel nous appartenons. Ces travaux nous donnent des aperçus sur la nature violente de quelques actes de langage (INSULTER, MENACER, ACCUSER, ORDONNER, etc.) et nous éclairent sur le lien entre violence verbale et impolitesse. En effet, nous considérons les actes de langage dits « violents » comme pouvant être des manifestations du phénomène de l'impolitesse, dans le sens où ils incarnent la rupture avec les procédés stipulés par la politesse, notamment ceux qui concernent la préservation de la face de l'autre. Il est évident que ces actes ne peuvent pas être rangés dans la classe d'acte de politesse car ils sont souvent interprétés comme des actes non appropriés dans les interactions, pouvant causer l'offense ou la perte de la face (de l'image, de la réputation) des individus, marquant une absence de déploiement des sentiments de considération envers les autres, et encourageant ainsi la naissance des conflits.

Galatanu (2012 : 67), traitant la *menace illocutoire* des actes, avance que « cette menace devient plus précise pour certains actes illocutionnaires, elle est inscrite dans l'intention illocutionnaire même et, par voie de conséquence, parmi les valeurs de la configuration modale. On va retrouver des valeurs axiologiques négatives référées à l'image publique (la face positive) du sujet parlant (« avouer », « s'excuser ») ou de son destinataire (« accuser », « blâmer »), ou à l'indépendance (la face négative) du sujet parlant (« jurer », « s'engager à faire ») ou de son destinataire (« ordonner », « interdire »). ». Par la suite, Galatanu identifie ainsi deux *zones illocutionnaires affectives* au sein des actes de langage en rapport à cette menace illocutionnaire, l'une composée d'actes rassurants et l'autre d'actes menaçants. Elle remarque que les actes rassurants mobilisent « des valeurs modales affectives et volitives positives » (Galatanu, 2012 : 68) et visent avant tout à produire des effets positifs sur les locuteurs : le fait de féliciter ou de complimenter quelqu'un peut produire une dose de sentiments et affects très positifs chez une personne. *A contrario*, les actes menaçants visent à instaurer un *état subjectif négatif* composé

des sentiments et affects négatifs produisant une sorte de mal-être chez l'individu (peur, tristesse, honte, humiliation).

Les travaux développés par Galatanu et Bellachhab (2012) nous éclairent sur les obscurs procédés de la violence verbale. Ils la définissent comme étant « un vouloir faire (faire) quelque chose de valeur axiologique négative à autrui, par le canal du verbal, sans son vouloir faire, utilisant la force / le pouvoir de parole, générant un conflit et entraînant une expérience du mal et/ou l'expression d'affects négatifs ». Ils proposent une catégorisation des formes et mécanismes discursifs majeurs liés à la *violence verbale*. Au total 4 catégories qui correspondraient aux 4 éléments du noyau de la signification lexicale qu'ils ont établie pour la *violence verbale* (Bellachhab & Galatanu, 2012c) :

- Une « violence verbale » où l'expression/ l'explicitation d'une intention de communiquer quelque chose de valeur axiologique négative est le trait le plus saillant de la signification comme dans le cas de menacer, insulter, injurier, invectiver, maudire, accuser, reprocher, critiquer, etc.
- Une « violence verbale » où l'irrespect de la volonté d'autrui constitue le trait prééminent comme dans le cas d'actes tels que, ordonner, interdire, imposer, etc.
- Une « violence verbale » où le conflit généré par la contrariété est mis en évidence au détriment des autres traits comme dans le cas de contredire, interrompre, désavouer, démentir, réfuter, etc.
- Et une « violence verbale » où l'expérience du mal et/ou l'expression d'un affect négatif est mise en avant par rapport à d'autres spécifications qui seront reléguées à l'arrière-plan comme dans le cas de menacer, humilier, intimider, etc.

Galatanu et Bellachhab notent que les interactions de nature violente entretiennent des liens étroits avec la revendication de l'image publique et les systèmes des valeurs auxquelles les individus adhèrent. En effet, ce processus d'affirmation, donc d'imposition ou de défense, des valeurs revendiquées constitue le domaine identitaire individuel ou collectif. Selon Galatanu et Bellachhab, cette imposition verbale perçue comme violente exprime l'incompatibilité des valeurs ou des systèmes de valeurs sociales, individuelles ou collectives pouvant varier au sein d'un même groupe social, et le conflit entretenu avec l'image publique de l'individu. Ces rapports de nature violente peuvent prendre deux formes une plutôt

consciente, volontaire et stratégique et l'autre plutôt inconsciente (Galatanu et Bellachhab, *ibid.*) :

- **Une violence verbale *fugace et variable***, qui rentre en conflit avec la face (l'image publique) revendiquée par l'individu, s'activant seulement au moment de l'interaction verbale. De nature changeante et non-transférable d'un contexte socioculturel à l'autre et d'une situation discursive à une autre et étant stratégiquement délicate à manipuler.
- **Une violence verbale *constante et invariable***, incompatible avec les valeurs ou les systèmes des valeurs revendiqués, de nature fixe, immuable et flexible, c'est-à-dire pouvant être transférée d'un contexte socioculturel à l'autre et d'une situation discursive à une autre et étant stratégiquement accessible à engendrer.

Cependant Galatanu et Bellachhab notent que les limites entre ces deux types de violences verbales, donc leur variabilité ou invariabilité, ne sont pas permanentes et facilement définissables car elles dépendraient des représentations des individus concernant la conceptualisation de ce qu'ils conçoivent comme potentiellement violent. Cette remarque met en relief l'aspect important de l'affaire de l'interprétation faite par l'interlocuteur. En effet, comme le signalent ces auteurs, « [...] des paroles pourraient être qualifiées de violentes non pas pour ce qu'elles sont véritablement, mais pour ce qu'elles peuvent potentiellement susciter chez la personne subissant cette forme de violence. » (*Ibid.*). Nous avons été témoin d'une situation d'interaction verbale dans un commerce entre un client et un vendeur d'un magasin de chaussures. Le client rentre dans le magasin et le vendeur lui demande quel type de chaussures il cherche. Le client répond qu'il cherche des mocassins Dr. Martens. A cela le vendeur lui répond « si j'avais ces chaussures-là en vitrine, elle serait déjà cassée depuis bien longtemps ! ». « Mais pourquoi dites-vous cela ? » demande le client. Le vendeur répond « Ce sont des chaussures de facho ! Même Hitler en portait ! ». Après cet échange, le client se dit dérangé par les propos formulés du vendeur. Une offense a été causée par celui-ci car le client s'est senti attaqué du fait de se faire traiter de facho, alors qu'il ne voyait pas de mal à chercher ce type de chaussures. Ce type d'interaction verbale est perçue comme étant violente car le système de valeurs du client a été remis en cause par le vendeur, lui imposant en quelque sorte subtilement l'étiquette de « facho » et ainsi de suite activant toutes les valeurs négatives véhiculées par les représentations de ce concept.

Selon Galatanu et Bellachhab, la construction d'un concept unificateur pour les actes de langage ressentis comme étant potentiellement violents serait déterminée par l'intention du locuteur d'offenser le destinataire, et par les représentations sémantico-conceptuelles inscrites dans la signification lexicale propre à l'acte, sans négliger évidemment l'idée de l'interprétation de l'acte comme menaçant et/ou violent de la part de l'interlocuteur. Ceci permettrait de tenir compte du rôle de l'effet perlocutionnaire de l'acte sur l'interlocuteur, de type *affectif négatif* (Galatanu & Bellachhab *ibid.*) inscrit même dans la signification du terme « violence verbale », qui peut être lié même à des actes illocutionnaires de nature non insultante, offensive ou menaçante, ou à leur contenu propositionnel non offensif, mais ressentis en tant que formes de violences verbales. A cet effet, Galatanu et Bellachhab définissent une deuxième différenciation entre zones de violences verbales au sein des actes illocutionnaires. A savoir, une zone contenant des actes de langage potentiellement violents, soit de par le contenu propositionnel, soit par l'intention illocutionnaire (d'offenser), soit par son contexte, ou soit par ces trois aspects à la fois, dans tous les cas, véhiculant un potentiel perlocutionnaire affectif négatif important. Cette zone correspondrait à la typologie englobant les paroles violentes de nature constante et invariable décrite auparavant. La deuxième zone se caractérise par la mise en place des actes non potentiellement violents mais risquant toutefois de l'être « par transférabilité d'une pratique sociale à une autre, par un processus d'hybridation des pratiques sociales et/ou des cultures nationales, qui entraîne un processus de contamination et d'hybridation sémantique » (Galatanu & Bellachhab *ibid.*). Des exemples de ce type d'acte sont fournis par ces auteurs : des énoncés entre un professeur et un étudiant, de type « *n'hésitez pas* à m'envoyer toutes les informations dont j'ai besoin pour organiser mon travail » ou « je n'ai pas pu me rendre à notre rendez-vous. *Je vous suggère* qu'on prenne rendez-vous la semaine prochaine. Mes disponibilités sont... », ce sont des actes d'ordres déguisés en actes de demande, mettant en scène des expressions dites de politesse.

6. L'accusation, acte d'impolitesse ?

Nous nous posons maintenant la question suivante : l'accusation est-elle un acte d'impolitesse ? l'accusation peut-elle être ressentie comme un acte d'impolitesse tant pour l'accusateur que pour l'accusé ? Culpeper affirme que la face n'est pas tout le temps au centre d'une interaction considérée comme impolie, mais que c'est parfois le viol des normes sociales

d'un groupe et le cœur des interactions qui sont perçues comme impolies (2011 : 31). Concernant le cas de l'accusation, si nous l'abordons comme un acte d'impolitesse, nous croyons que la nature d'impolitesse qui sera attribuée à l'accusation peut impliquer et suggérer ces deux aspects (face et normes sociales) à des degrés divers. Cependant du côté de l'accusé, ce ne sera plus la face qui sera impliquée. Si nous suivons la logique de Culpeper, la question que nous devrions nous poser pour savoir si la face a été vraiment impliquée dans un acte potentiellement impoli, est la suivante :

« L'interaction évoque-t-elle une compréhension (une interprétation) que quelque chose va à l'encontre d'un attribut (ou d'attributs) positif lequel un participant revendique non seulement posséder mais aussi supposé être reconnu par les autres comme possédé ?⁵⁹. »
(Culpeper 2011 : 27)

Un énoncé de type « mais tu es un voleur ! » évoquerait une interprétation de la part de l'interlocuteur, qu'un de ses attributs positifs, l'honnêteté, (publiquement revendiqué et reconnu, ou au moins implicitement attribué et reconnu automatiquement par la société car normé : il ne faut pas voler donc l'individu est censé ne pas le faire !) a été contré par un attribut axiologiquement négatif, le vol. Dans ce contexte, la face positive de l'accusé se voit atteinte par la mise en cause implicitement d'une valeur positive (on infère que la valeur positive mise en cause est « l'honnêteté »), et explicitement par l'attribution négative de quelque chose qui va à l'encontre de l'une de ses valeurs positives. L'accusé peut donc interpréter ce FTA comme étant un acte d'impolitesse puisqu'il vise à la dégradation de son image publique. Inversement, l'accusateur peut mettre en péril sa propre face lorsqu'il décide d'attaquer la face de l'autre d'une façon directe et menaçante, pouvant ainsi être considéré comme quelqu'un d'impoli. Mais est-ce que cette pression que la société peut faire retomber sur l'accusateur est aussi forte

59 Culpeper (2011 : 27) énonce cette question en anglais ainsi : « does the interaction evoke an understanding that something counters a positive attribute (or attributes) which a participant claims not only to have but to be assumed by other participant(s) as having ? ». Lorsqu'il s'agit de détecter si une des trois faces a été atteintes, Culpeper apporte quelques modifications à cette question de base (Culpeper, 2011 : 27-31). A savoir, pour la face qualitative, il s'agirait de mettre en cause les valeurs positives qu'un participant revendique avoir d'une façon spécifiquement individuelle ; pour la face d'identité sociale, il s'agit de mettre en cause les valeurs positives qu'un participant revendique avoir en commun avec les autres membres d'un groupe en particulier ; et pour la face relationnelle, c'est la mise en cause des valeurs positives par rapport aux relations qu'un participant revendique avoir avec les autres dits signifiants (dont la relation est considérée signifiante ou importante : amis, famille, collègues).

que la pression exercée par l'accusation sur la personne accusée ? C'est ce que nous tenterons de démontrer dans notre étude. Dans le cas où la détection de la valeur négative mise en cause n'est pas possible, Culpeper offre l'alternative de la détecter, en le postulant ainsi : « L'interaction évoque-t-elle une compréhension (une interprétation) que quelque chose affirme un attribut (ou attributs) négatif lequel un participant revendique non seulement ne pas posséder mais aussi supposé ne pas être reconnu par les autres comme possédé ? ⁶⁰. » (Culpeper 2011 : 27). Exemple : un énoncé de type « tu as abusé de moi quand j'étais sous les effets de l'alcool ! » ou « tu viens de me violer ⁶¹ », inflige une valeur très négative (violeur) à l'accusé, valeur que par la suite il va peut-être rejeter.

Toujours selon la logique de Culpeper, nous pourrions nous demander quel type de face l'accusation vise-t-elle dans un contexte d'impolitesse ? Bien évidemment la réponse à cette question dépend du contexte dans lequel l'interaction a lieu. Dans le premier exemple précédent, la face visée est visiblement la *face qualitative*, car l'accusation dans ce sens s'avère être comme une sorte d'évaluation négative mettant en doute l'une des qualités (l'honnêteté) de son interlocuteur. Concernant le deuxième énoncé, la face attaquée sera la *face qualitative* (« tu es un violeur ! », « tu n'es pas digne de confiance ») et la *face relationnelle* si les deux personnes entretiennent une relation proche telle qu'une relation amicale, amoureuse, ou familiale (« tu as abusé de notre relation »). En analysant les faces attaquées par les FTAs produits par le moyen de l'accusation, nous postulons l'hypothèse suivante :

60 Culpeper (2011 :27) énonce cette question en anglais ainsi : « does the interaction evoke an understanding that something counters a positive attribute (or attributes) which a participant claims not only to have but to be assumed by others participant(s) as having ? ». Lorsqu'il s'agit de détecter si une des 3 faces a été atteintes, Culpeper apporte quelques modifications à cette question de base (Culpeper, 2011 : 27-31). A savoir, pour la face qualitative, il s'agirait de mettre en cause les valeurs positives qu'un participant revendique avoir d'une façon spécifiquement individuelle ; pour la face d'identité sociale, il s'agit de mettre en cause les valeurs positives qu'un participant revendique avoir en commun avec les autres membres d'un groupe en particulier ; et pour la face relationnelle, c'est la mise en cause des valeurs positives par rapport aux relations qu'un participant revendique avoir avec les autres dits signifiants (dont la relation est considérée signifiante ou importante : amis, famille, collègues).

61 « Tu viens de me violer », énoncé prononcé par une victime de viol. Lors du procès l'accusé de viol affirmant que la relation était consentie, la victime lui répond lui avoir dit cela juste après s'être fait violenter sexuellement par l'agresseur. Article internet intitulé : *L'Irlande en colère : le string d'une victime de viol utilisé comme 'preuve de consentement'*, sur le site internet *Le Figaro Madame*.

Dans un contexte où une accusation est énoncée en présence d'un auditoire, lorsqu'une seule face est touchée, et surtout la face qualitative, l'acte d'accuser peut produire la perte ou la dégradation de la face positive et/ou négative pour l'accusé, et la face positive pour l'accusateur, et l'accusation pourra être perçue par l'accusé et l'auditoire comme un acte d'impolitesse. Cependant, si le contexte d'accusation implique plus d'une seule face ou les 3 à la fois (face qualitative, face relationnelle, face d'identité sociale), et si l'intensité négative de l'acte blâmable commis est forte (tuer, violer, etc.) à tel point de violer une norme sociale « sacrée », cette complexité diminuera la perte ou dégradation de la face de l'accusateur, lui attribuant une sorte de champ protecteur et l'excusant d'avoir fait perdre la face à son accusé. Dans ce dernier cas l'accusation sera certes possiblement perçue par la personne accusée comme un acte d'impolitesse car offensif et intrusif, mais celle-ci ne sera peut-être pas perçue comme un acte d'impolitesse par l'accusateur et l'auditoire, mais plutôt comme un acte nécessaire.

L'interaction accusatrice impliquant la *face d'identité sociale* suggère à la personne accusée qu'une action commise par elle va à l'encontre des valeurs communes qu'elle est censée revendiquer et avoir avec d'autres membres du groupe dont elle fait partie. Cette accusation sera sûrement perçue comme un acte d'impolitesse du point de vue de la personne accusée mais, *a contrario*, vue comme juste et nécessaire vis-à-vis des valeurs transgressées d'un groupe social tout entier. Par exemple, le fait d'accuser un président d'entraver la mise en place du traité de paix dans un pays où la guerre a fait des ravages. Cette accusation peut être soutenue par le groupe social et être également perçue par la plupart des gens appartenant au pays comme une action (l'accusation envers cette personne) légitime et bien fondée, comme si tout le groupe entier exprimait dans l'accusation sa déception envers la non mise en place d'un vouloir commun de paix.

En outre, le lien entre l'acte d'impolitesse et le contexte dans lequel cet acte se réalise ne peut pas être négligé. En effet ils sont intrinsèquement unis et l'acte d'impolitesse n'est pas totalement indépendant du contexte. Par ailleurs, des auteurs tels que Bousfield (2008), Culpeper (1996), Fraser & Nolan (1981) insistent sur l'importance du contexte en lien avec la réalisation de l'acte d'impolitesse. Des énoncés tels que « Take a sit » ou « quiet ! » peuvent être interprétés comme des énoncés polis ou impolis dépendant évidemment du contexte d'énonciation (Bousfield, 2008 : 20). Accepter donc l'idée qu'un acte d'impolitesse est indépendant du contexte reviendrait à accepter qu'il existe des actes de nature purement polis ou impolis. Or un acte dit impoli ne va pas être forcément interprété ainsi par un interlocuteur

dans un contexte en particulier. A ce sujet, Fraser & Nolan (1981 : 96) soulignent l'idée qu'une expression n'est pas intrinsèquement polie ou impolie, mais que c'est plutôt les conditions (de réalisation) sous lesquelles elles sont soumises qui conditionnent le jugement de poli ou impoli de l'expression. Selon nous, les entités lexicales ayant une haute charge de valeurs très négatives véhiculées par les représentations qu'on leur attribue dans leur signification (par exemple les mots d'insultes tels que « enculé », « bâtard », « salope », « pédé », etc.), constituent des entités de nature hautement négative qui conditionne automatiquement leur association à un acte d'impolitesse. Cependant, nous reconnaissons que cette étiquette d'acte d'impolitesse dépendra aussi, à un degré moindre, du contexte et de la situation d'interaction (par exemple dans une situation de consentement mutuel implicite ou explicite au sein d'un couple) et de la subjectivité de l'interlocuteur en rapport à l'acceptation de la force négative mobilisée dans l'acte illocutionnaire et le contenu propositionnel. Prenant en compte ce possible inversement du potentiel négatif par l'interlocuteur, pour qu'une entité linguistique soit considérée comme impolie, nous proposons :

(1) ***qu'elle doit être mise en usage dans un contexte ou dans une situation particulièrement perçue comme inappropriée*** (contenu discursif négatif contextualisé) → Imaginons une situation où deux inconnus, à peu près du même âge et nationalité, s'engagent dans une interaction communicative dans la rue. L'un dit à l'autre « *espèce de sale pédé !* ». Les paramètres de cette situation peuvent être perçus comme inappropriés du fait que le locuteur ne connaît pas l'autre personne, à priori, l'interlocuteur n'a rien fait pour « mériter » un tel propos, et l'endroit où la situation a lieu est un lieu public impliquant probablement une audience (d'autres personnes à proximité et pouvant entendre l'interaction) accentuant la perte des faces. Ici d'autres paramètres tels que l'intonation, le débit de la voix et la gestuelle peuvent jouer aussi un rôle important pour juger la situation d'inappropriée. En outre, le contexte du mot « *pédé* » dans cet énoncé peut intensifier sa force discursive négative, notamment par l'ajout du mot « *sale* » et l'expression « *espèce de* » employée dans des situations de péjoration;

(2) ***que l'acte mis en scène avec l'utilisation de cette entité doit être contextualisé comme un comportement non acceptable par rapport aux normes sociales*** (acte illocutionnaire interprété comme négatif, par exemple l'utilisation de l'acte INSULTER, MENACER) → Si l'intention du locuteur émettant l'énoncé « *espèce de sale pédé !* » est de mettre en place une insulte à l'égard de son interlocuteur, comme usager de la langue, il doit avoir conscience des conditions nécessaires à la réalisation de l'acte désiré, et donc être conscient en même temps que son acte pourrait être perçu comme inacceptable. De même,

l'interlocuteur doit être dans la mesure d'interpréter l'acte adressé comme tel, ou du moins, comme étant un acte évoquant un comportement inacceptable ;

(3) *que les représentations les plus négatives que l'entité linguistique et l'acte véhiculent doivent être identifiées, interprétées et acceptées ainsi par l'interlocuteur* →

L'affaire de l'interprétation et de l'acceptation à nos yeux joue un rôle essentiel. En effet, l'interlocuteur doit reconnaître que le contenu propositionnel et la force illocutionnaire sont négatifs afin de les interpréter ainsi et d'en décider de subir ou non son effet perlocutionnaire. L'interlocuteur peut en effet identifier que les mots employés sont axiologiquement négatifs et que l'acte qui lui est adressé l'est de même (INSULTE). Il pourra donc accepter le potentiel négatif de l'énoncé, se sentir affecté et décider à son tour de répondre avec un acte négatif ou ne pas répondre. Il est possible aussi que l'interlocuteur identifie et interprète correctement l'intention de l'acte qui lui est adressé, mais ne souhaite pas l'accepter comme tel ou ne pas accepter le potentiel négatif de l'acte : il pourrait par exemple répondre « *pédé et fier de l'être !* »⁶². Ce mécanisme d'appropriation du mot « pédé » peut en effet inverser son effet négatif démontrant à son locuteur que ni le potentiel négatif, ni l'acte discursif ne l'affecte, et qu'au contraire, son énoncé a été plutôt accepté comme un compliment ou une simple affirmation. Le mot « pédé » mis en scène par un acte d'INSULTE ne sera peut-être pas qualifié d'impoli par l'interlocuteur dû à l'inversement de son potentiel axiologiquement négatif. Cependant nous ne prétendons pas affirmer que le mot « pédé » ne puisse aucunement être qualifié d'INSULTE ou d'acte d'impolitesse, nous voulons simplement montrer que la flexibilité du langage permet qu'une interprétation subjective de l'interlocuteur puisse transformer le potentiel argumentatif.

Notons que cette description pourrait être adaptée à des contextes mettant en scène des expressions ou des mots un peu plus flous, c'est-à-dire, qui peuvent dégager aussi bien des valeurs positives que négatives (prenons comme exemple des expressions tels que « thon », « poulette », « fillette », « clown », « bravo », etc.). Dans ce cas-là, ce sera le contexte dans lequel l'entité sera déployée et l'interprétation qui activera davantage la force négative ou

62 Cette stratégie discursive a d'ailleurs été fortement utilisée dans les milieux queer par des collectifs activistes LGBTI+ à travers le temps. Par exemple lors de la marche des fiertés de 1994 à Paris, les membres de l'association *Act Up Paris* défilaient avec des pancartes clamant « Fier d'être pédé, fière d'être gouine ». Information consultée en mars 2020 sur www.archiveshomo.info, rubrique « Fonds d'archives sur Clews Vellay ».

positive des valeurs. Nous mettons l'accent sur l'affaire de l'interprétation, de l'association et de l'acceptation qui jouent un rôle majeur dans la catégorisation des actes impolis de la part des individus. Ainsi un énoncé de type « bravo ! » à la suite d'un acte indésirable, peut être perçu et interprété comme un reproche ou une accusation et non comme une félicitation. Concernant l'interprétation d'un tel énoncé, nous soulignons également comme nous l'avons fait précédemment, l'importance des mécanismes paralinguistiques (tels que l'intonation, le ton, le regard, le langage corporel, etc. utilisés), qui fournissent à l'individu des signes interprétables liés à une situation. Nous pouvons aussi considérer le « bravo » dans son sens primaire, c'est-à-dire, activant ses valeurs positives liées à sa signification, pouvant donc être interprété comme une vraie félicitation dans une situation similaire (à la suite d'un acte négatif commis), dans laquelle, il s'agirait de deux méchants qui se réjouissent d'avoir fait le mal et se félicitent mutuellement des conséquences nuisibles de leurs actes indésirables pour les autres. Cette polyvalence dans le langage s'inscrit dans les représentations que nous élaborons pour catégoriser et avoir des repères dans la complexité de ce monde. Selon nous, la nature du langage est assimilable à celle de l'eau, laquelle est composée de particules qui bougent sans cesse à cause des facteurs extérieurs, provoquant ces changements d'états. L'eau ainsi s'évapore, se solidifie, ou redevient liquide, de nature complexe parfois difficile à maîtriser, parfois aux contours flous difficilement définissables. Cette nature malléable, flexible et mouvante, n'échappe pas à l'accusation.

D'un côté, l'acte accusatoire peut être perçu comme un acte d'impolitesse sous deux aspects : avant tout par la personne accusée car il menace d'atteindre et de dégrader, voire détruire (si l'objet de l'accusation s'avère très négatif) sa face ; ensuite par l'accusé, par l'accusateur et par l'audience car l'accusation viole en quelque sorte une des normes implicitement ou explicitement constituées dans la société, déterminées par le principe de considération que nous devons à nos semblables, la règle sociale du respect à la personne et à la préservation de sa vie privée. Etant membre d'un groupe social, nous ferons mieux d'avoir de la considération envers les autres membres, de veiller à ne pas mettre en danger leurs images et ne pas se montrer trop intrusif dans leurs vies, pour ainsi pouvoir à notre tour revendiquer le droit au respect, à la vie privée, à la considération si nécessaire. D'un autre côté, l'accusation peut se dévoiler comme un acte acceptable, nécessaire et parfois justifiable aux yeux de l'acteur de l'accusation et de l'audience. En effet la pression sociale et affective qui risquerait de tomber sur l'accusateur lorsqu'il met en scène une accusation, même si cette pression n'est pas aussi puissante que celle mise sur l'accusé, pourrait se voir soulagée si l'action accusatoire dénonce

un acte indésirable, hautement négatif et néfaste pour un individu ou le groupe social entier, violant en même temps des règles sociales implicites et explicitement institutionnalisées et rompant l'harmonie et le déséquilibre du groupe. Dans ce sens, l'accusation sera perçue non pas comme un acte de politesse ou d'impolitesse, mais plutôt comme un *acte moral*. Le sujet accusateur serait non seulement soumis à ces deux forces opposées lors de la préméditation de l'accusation (« je ne dois pas accuser donc je n'accuse pas car c'est mal d'accuser ! » ou « Je dois accuser donc j'accuse car c'est un devoir moral au vu de la gravité et des conséquences de l'acte commis »), mais aussi soumis à la charge des affects négatifs entraînés par l'existence d'une accusation, affects qui sont plus au moins désactivés ou compensés par des affects positifs lorsque l'accusation opère d'un point de vue moral.

7. Les stratégies en réponse à la menace de la face :

Si la réalisation de la politesse dans les interactions sociales met en scène des stratégies de figuration (Goffman, 1973) pour l'aménagement mutuel des faces du locuteur et de l'interlocuteur afin d'éviter ou de diminuer l'émergence d'actes menaçants pouvant attaquer les faces et provoquer des conflits (Brown & Levinson, 1978), les stratégies de réponse à la menace de la face lorsqu'un acte blâmable a été commis, quant à elles, visent à affronter les effets d'un acte perçu comme impoli ou offensif accompli dans le discours, stratégies mises en jeu tant par le locuteur que par l'interlocuteur. Lorsqu'une menace à la face surgit dans une situation d'interaction verbale, l'individu met en place des stratégies discursives en réponse à cette menace. Ces stratégies de nature défensive ou de contre-mesure visant soit l'affaiblissement, soit l'extermination des effets causés par l'apparition d'un acte offensif touchant à la configuration de la face de l'offensé ou de l'offenseur. *Les stratégies de contre-mesure de l'impolitesse* (Culpeper *et al.* 2003) illustrent les possibilités dont la personne ayant subi l'acte d'impolitesse dispose pour gérer les effets vis-à-vis de cet acte perçu comme offensif ou de l'attaque verbale. A l'inverse, *les stratégies de la restauration de l'image* (Benoit 1995) regroupent les possibilités dont l'offenseur dispose afin de récupérer ou reconstruire sa face endommagée par son acte négatif commis. Des stratégies défensives visant ainsi à atténuer les effets produits par l'acte négatif commis. Nous allons au fur et à mesure décrire ces stratégies dans les parties suivantes.

7.1. Les contre-mesures de l'impolitesse

A l'inverse de la politesse, le but de l'impolitesse relève de l'attaque de la face de l'interlocuteur (Culpeper, 1996), attaque qui peut s'avérer offensive et nocive pour la structure de la face. Le seul trait commun entre la politesse et l'impolitesse relève de l'intention : l'intention de préserver la face de l'autre, et l'intention d'attaquer la face de l'autre, respectivement (Culpeper *et al.* 2003). Culpeper, Bousfield et Wichmann (2003) proposent ainsi un mécanisme d'options de réponses entre les participants d'une interaction évoquant un acte d'impolitesse, que nous allons décrire ci-après. A la suite d'un acte menaçant de nature impolie, l'individu subissant cet acte a naturellement deux choix de réponse : répondre ou ne pas répondre (en restant silencieux par exemple) à cette attaque de la face. En d'autres mots, suivant le principe proposé par Grice, en adoptant une posture coopérative à l'échange verbal violent, ou en se montrant non coopératif, mettant fin à cette interaction violente. Dans le cas où l'offensé se montre coopératif, il peut soit accepter l'attaque de sa face soit la contrer. Dans le cas où l'offensé accepte l'attaque, il va par exemple prendre sur lui et assumer la responsabilité de l'acte impoli qui lui a été adressé, ou bien s'excuser (par exemple s'il est objet des reproches ou plaintes). Ce choix, comme le souligne Culpeper *et al.* (2003 :1562), peut impliquer un grand dommage pour la face de l'individu subissant l'acte impoli. Lorsque l'offensé souhaite plutôt contrer la menace pour sa face, deux possibilités de contre-mesure s'offrent à lui : mettre en place des stratégies défensives, ou bien des stratégies offensives. Tandis que les stratégies offensives visent la défense de sa propre face par l'attaque de la face de l'autre (en retour), les stratégies défensives, quant à elles, visent seulement la protection de sa propre face sans besoin de mettre en place d'attaques en retour. Il faut noter que les stratégies de type offensif équivalent aux stratégies de l'impolitesse proposées par Culpeper et décrites plus haut. Culpeper, Bousfield et Wichmann résument ce mécanisme de réponses à la menace de la face sous la forme du schéma suivant :

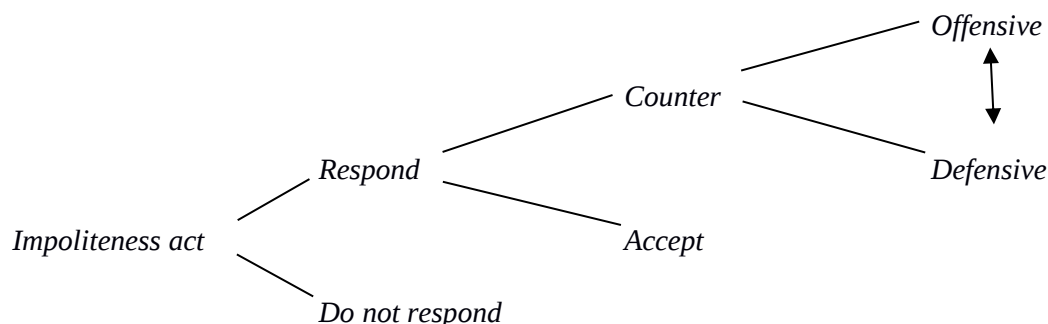


Figure 2: Résumé des possibilités de réponses (Culpeper *et al.* 2003 : 1563)

Cependant, ces auteurs signalent qu'il existe une graduation au niveau des buts des réponses offensives et défensives. Une réponse offensive, comme dit précédemment, peut avoir comme premier but d'offenser, d'attaquer en retour l'offenseur, mais possède aussi en elle, à un certain degré, le but de défendre pour ainsi dire, la face de l'offensé. De même, la réponse défensive peut avoir comme but secondaire, à un certain degré, d'offenser, dans le cas d'une accusation, l'accusateur. Pour illustrer ce mécanisme de réponse *offensive-offensive*, les auteurs nous présentent des énoncés présentés par Beebe (1995 : 154), et identifient les stratégies établies par Culpeper. Il s'agit d'une interaction entre une piétonne avec ses deux enfants et un conducteur qui manœuvrait pour se garer dans la rue. Ils se disputaient sur qui avait le droit de passer en premier. Finalement, la femme crie :

Woman : <i>Oh shut up you fat pig !</i>	= impolitesse directe + nomination péjorative
Man : <i>Go fuck yourself.</i>	= conviction impolie impliquée + utilisation d'un mot tabou
Woman : <i>Go on a diet !</i>	= impolitesse directe + conviction impolie impliquée
Man : <i>Go fuck yourself !</i> ⁶³	= conviction impolie impliquée + utilisation d'un mot tabou

L'impolitesse directe est entendue par ces auteurs comme étant celle qui est nue, claire et compréhensible. Le contexte de cet exemple désigne bien la cible à qui l'acte impoli est adressé par l'utilisation de « *you* ». En plus l'utilisation de « *Shut up* » en mode impératif est directement plus impolie que par exemple « *could you please keep quiet* ». Le locuteur de cet énoncé transgresse donc la maxime de qualité de Grice afin de glisser une implicature basée sur la conviction impolie que sa cible est de forte corpulence. Dans ce sens, cette conviction (ou croyance) s'avère être impoliment implicite.

Concernant les réponses de type défensif, elles seraient plutôt de type de dénégarion. Un exemple serait lorsqu'une personne adresse à une autre un énoncé de type « mais tu es bête ». La réponse défensive pourrait donc être « non, je ne le suis pas ! » ou bien « non, pas moi ! c'est toi ! ». *L'abrogation* de la responsabilité personnelle serait une autre option de réponse à une menace à la face. Une abrogation axée sur les rôles discursives ou sociales (« *I'm not to blame, I'm just following orders !* », « *Don't shoot the messenger !* » Culpeper et al. 2003 :

63 Notre traduction :
 Femme : oh ferme-la gros porc !
 Homme : allez vous faire foutre.
 Femme : allez faire un régime !
 Homme : allez vous faire foutre !

1565). Ces auteurs identifient aussi la *renonciation* (*opt out*) comme étant une stratégie défensive permettant de boucler le FTA (« *I'm not saying anything more Mr Langarth and that is the end of the proceeding* » *ibid.* 1566). *L'accord insincère* (*insincere agreement*) permet aussi une réponse défensive qui vise à gérer l'acte d'impolitesse en permettant que le locuteur de l'offense se défoule et relâche la pression (« *all right all right I agree with you* », *Ibid.*).

Nous allons étudier maintenant la théorie de la restauration de l'image proposée par Benoit, surtout centrée sur l'acteur causant l'offense qui tente de récupérer sa face lorsqu'il est cible d'accusation d'un acte blâmable, étant ou pas le vrai responsable de l'acte, par le biais des stratégies discursives défensives.

7.2. La théorie de la restauration de l'image

La théorie de la restauration de l'image a été proposée par William Benoit (1995) dans son ouvrage *Accounts, Excuses, and Apologies, A Theory of Image Restoration Strategies*. Ses travaux de recherche se sont centrés sur les discours tentant de restaurer l'image par le biais de l'excuse publique, lorsque cette image a été atteinte par un blâme. La construction de sa théorie rassemble l'univers et les résultats des études menés dans le domaine de la restauration de l'image. En effet il reprend, rassemble et analyse dans cette littérature, les théories et les approches développées à ce sujet pour proposer une nouvelle théorie tenant compte des contributions apportées auparavant. Il cite dans son ouvrage, par exemple, les travaux d'Austin (1961) concernant l'excuse, les travaux de Goffman (1971) concernant le travail de figuration, et les travaux de Scott and Lyman (1968) proposant « une des approches les plus influentes dans l'étude de la restauration de l'image » (Benoit, 1995 : 33), parmi d'autres chercheurs.

L'excuse, selon Benoit, serait un trait comportemental commun à tous les humains, un comportement qui tend à restaurer la réputation, la face, l'image que celui-ci revendique, à la suite d'un acte provoquant sa dégradation. Benoit consacre son ouvrage à étudier les actes communicatifs défensifs qui visent à diminuer l'effet nocif des actes menaçants afin de défendre l'idée que le discours possède le pouvoir de rétablir la face endommagée des individus (Benoit, 1995 : 2). Nous avons choisi cette théorie afin de comprendre et interpréter les possibles réactions et les stratégies langagières des sujets accusés en réponse aux accusations énoncées,

bien évidemment dans les cas où les informateurs ont laissé place dans leurs réponses à l'existence d'un possible interlocuteur.

Sa théorie se base sur deux hypothèses clefs : la première suggère que la communication est une activité axée sur la poursuite des buts, donc une vision actionnelle du langage ; et la deuxième avance qu'un des principaux buts dans la communication est de maintenir une image positive de soi dans l'interaction. Ainsi le langage peut être utilisé dans le but d'attaquer quelqu'un et de détruire sa réputation, cette attaque peut éveiller à son tour des effets très négatifs qui poussent la victime à produire des actes langagiers défensifs pour gommer la mauvaise réputation dégradant sa face publique. Selon Benoit, lorsque la face est menacée, se mettent en place des manifestations langagières telles que les explications, les justifications, les excuses, les défenses pour atténuer cette menace omniprésente. Mais l'attaque à l'image de soi repose selon Benoit (*op. cit.* 1995 : 71), sur deux conditions : (1) un acte indésirable a eu lieu, et (2) vous êtes le responsable de cet acte. Ainsi si l'auditoire et votre locuteur croient que ces conditions s'avèrent vraies, vous risquez de perdre votre réputation. Mais votre réaction défensive va se manifester si vous êtes persuadé, ou du moins vous soupçonnez qu'en effet l'auditoire et votre interlocuteur croient que ces deux conditions sont vraies, et c'est à ce moment-là que se mettent en scène des stratégies discursives visant à restaurer votre image. Mais cette perception qu'un individu se fait sur une situation est en quelque sorte l'interprétation qu'il se fait du contexte : parfois un individu peut mal interpréter les faits autour d'une situation, croyant de fait qu'il est mal perçu par les autres individus à cause d'une action qu'il a pu réaliser, même si en réalité ce n'est pas le cas. Ce sont en effet ces perceptions de menace à la face qui provoquent une réponse de la part d'un individu et ces perceptions s'avèrent à la fois importantes pour l'individu, selon Benoit, parce qu'elles déterminent le traitement que les autres individus d'un groupe peuvent lui infliger. De fait, le regard que la société porte sur notre image est aussi important que le regard que nous portons sur nous-mêmes. Ainsi lors d'une situation d'attaque entre locuteur et interlocuteur, la présence d'une audience (ou d'un public) risquerait d'augmenter fortement le risque de perte de face pour un individu car il serait obligé de doubler ses efforts pour rétablir son image envers son interlocuteur et envers l'audience. Benoit identifie au moins 2 types d'audiences concernant une situation de restauration d'image : une audience interne et l'autre externe. L'audience interne fait référence à l'évaluation interne que l'on se fait sur la réalisation d'un acte : je peux en tant que sujet social juger un de mes actes comme étant mauvais et m'infliger par la suite un sentiment de malaise et de culpabilité, ce qui pourrait me pousser à exposer des excuses ou des

explications afin de soulager mon esprit. L'audience externe, quant à elle, peut avoir 3 possibilités d'existence :

a- **l'attaque interactionnelle entre le locuteur et l'interlocuteur** : lorsque une personne vous attaque, vous allez par la suite viser à rétablir votre face uniquement envers cette personne et ainsi lui faire changer la perception que vous pensez qu'elle avait de vous, par exemple, si votre conjoint-e vous critique sans arrêt, vous serez peut-être amené-e à modifier cette image qu'il/elle s'est faite de vous.

b- **l'attaque interactionnelle en présence d'un public** : lorsque quelqu'un vous attaque verbalement devant un groupe de personnes, vous allez donc être amené à non seulement chercher à restaurer votre image envers votre interlocuteur mais aussi au sein du groupe témoin de l'attaque, par exemple, lorsque le chef d'une entreprise vous adresse une critique devant vos collègues de travail.

c- **l'attaque interactionnelle venant d'une troisième partie** : lorsque se mettent en jeu trois acteurs potentiels et vous, par exemple, si votre entreprise est accusée par un activiste d'actions mauvaises, vous serez amené à vous préoccuper de raviver en priorité l'image de votre entreprise vis-à-vis des clients et/ou des actionnaires avant de vous soucier de l'image que votre accusateur a de votre entreprise.

De plus, même si la perception de l'auditoire sur la responsabilité d'un sujet envers l'acte négatif compte, le degré d'offense et ses effets opérés par l'acte indésirable jouent également un rôle important : « It seems reasonable to assume that the more serious the offense – the more vile the action, the more people harmed by it, the longer or more widespread the negative effects, and so forth – the greater the damage to the actor's reputation. ⁶⁴» (*ibid.* : 72). A ce sujet, nous nous questionnons sur la nature d'une accusation : une accusation produite envers un prétendu responsable dépend-elle directement de la gravité de l'acte blâmable ? Autrement dit, est-ce que l'accusation sera plus agressive et violente lorsque l'acte indésirable commis est considéré comme très grave et ses effets comme néfastes envers un ou des individus ? Cependant il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur le mécanisme

64 Notre traduction : « Il paraît raisonnable de supposer que plus l'offense est sérieuse – plus l'action est ignoble, plus les gens sont endommagés par celle-ci, les effets négatifs seront plus grands ou étendus, et ainsi de suite – plus importants seront les dégâts sur la réputation de l'acteur » (Benoit, 1995 : 72).

d'attaque, mais aussi de tenir compte de la relation entre attaque et défense comme Benoit avance dans son ouvrage (*Ibid.* : 84). Ryan (1982 : 254) souligne que l'accusation et l'excuse ne peuvent pas être traitées de façon isolée puisque pour avoir une compréhension plus complète il faut les intégrer et les étudier dans un ensemble discursif, ce que Ryan appellera « *Speech Set* ». Ne pas dissocier la relation entre attaque et défense nous permettra, selon Benoit, de mieux appréhender ce mécanisme inévitablement inséparable. En effet, lorsqu'il existe un acte d'accusation une sorte de dialogisme s'instaure entre les attaques de l'accusateur et de l'accusé (Benoit, 1995 : 85). Ainsi s'en suit un échange stratégique et interdépendant entre attaques et défenses l'un après l'autre, produit à tour de rôle entre les sujets dans un contexte donné. Nous allons donc étudier les accusations (sous une optique *d'attaque persuasive*⁶⁵) et tenir compte des réponses données à celles-ci, fournies par nos informateurs pour tenter de mieux saisir les enjeux de l'accusation.

7.3. Typologie des stratégies de la restauration de l'image

Benoit propose donc sa typologie des stratégies de la restauration de l'image constituée de 14 stratégies organisées dans 5 catégories, dont 3 possédant des sous-catégories ou variantes. Il définit une stratégie comme étant un concept ou une représentation abstraite de la relation entre le discours et les buts ou les effets (*ibid.* : 80). L'individu ayant des buts à atteindre dans

65 L'attaque persuasive est considérée par Benoit comme étant l'attaque langagière matérialisée dans le discours, générant la réponse défensive de la part de la personne subissant l'attaque. Cela en opposition à la réponse défensive qui peut surgir de la part du futur ou possible attaqué sans le besoin qu'un interlocuteur lui adresse une possible ou une future attaque. En d'autres mots, lorsqu'un individu a l'impression ou le présentiment qu'il sera la cible possible d'une accusation, il est donc probable qu'il décide de prendre les devants pour noyer toute émergence d'acte d'attaque susceptible d'endommager sa face, en mettant en place des stratégies défensives afin de maintenir cette dernière. L'attaque persuasive consiste en deux éléments (Benoit, 1995 : 86) : (1) un acte offensif a été indiqué, et (2) la cible de l'attaque doit être considérée responsable de l'acte commis. Au vu de ces éléments, nous allons considérer l'accusation comme étant un acte d'attaque persuasive, dans le sens où, lorsqu'elle s'accomplit dans le discours, une réponse défensive est hautement probable à apparaître par la suite. De plus, l'accusation répond également aux éléments que Benoit établit pour ce qui est l'attaque défensive.

la communication, les stratégies sont considérées par Benoit comme l'intersection discursive entre ces buts recherchés et les effets atteints. Ces stratégies seront développées ci-dessous :

La dénégaration
La dénégaration simple
Le transfert du blâme
Eluder la responsabilité
La provocation
La défectibilité
L'accident
Les bonnes intentions
L'atténuation de l'offense de l'événement
Le renforcement
La minimisation
La différenciation
La transcendance
L'attaque
La compensation
L'action corrective
La mortification

Tableau 6: Stratégies de la restauration de l'image (Benoit, 1995 : 95)

a. La dénégaration (*Denial*)

Lorsqu'un individu se voit accusé d'un acte offensif, il peut avoir recours à la dénégaration afin de se défendre des attaques. La dénégaration peut prendre 2 formes : l'accusé peut nier l'existence de l'acte ou tout simplement nier le fait de l'avoir commis (*la dénégaration simple*). Si l'une des deux formes est acceptée par l'accusateur, selon Benoit, l'accusé devrait être exonéré de la culpabilité de l'acte. Si l'accusé dénie totalement sa responsabilité, alors qui est le coupable de cet acte négatif ? La deuxième variante de la dénégaration prend donc forme dans la victimisation extérieure (*le transfert du blâme*), c'est-à-dire le fait de transférer la responsabilité de l'acte offensif sur une autre personne. Elle peut être effectuée par l'accusée ou par d'autres individus voulant l'aider.

b. Eluder la Responsabilité (*Evading responsibility*)

Lorsqu'il est impossible d'éluder complètement la responsabilité d'un acte offensif, l'accusé peut tout de même tenter de réduire le degré de responsabilité. Cette stratégie peut prendre la forme de 4 variantes. L'accusé peut se défendre en affirmant que son acte était la réponse à un autre acte offensif (*la provocation*). Si cette provocation est vue comme justifiable par l'auditoire, ce sera donc l'accusateur qui sera tenu responsable de l'acte. A cet égard, Culpeper (2011 : 38) avance que tout comme pour le travail de figuration, la réciprocité joue un rôle essentiel dans l'impolitesse. En effet, les individus se doivent d'être réciproques par *intérêt mutuel* concernant la sauvegarde des faces dû à la vulnérabilité mutuelle omniprésente (Brown & Levinson, 1987 : 61). Si le travail réciproque de figuration pour la politesse n'est pas accompli par un individu, cette transgression, selon Culpeper, serait vue comme une violation d'une règle sociale implicite qui augmenterait fortement le sentiment d'injustice. Ainsi la réciprocité acquiert un côté négatif : si une personne se voit agressée verbalement, celle-ci et l'auditoire peuvent considérer injuste cette action, et tout à fait justifié d'y répondre d'une façon violente. La deuxième variante implique le fait de reporter sa responsabilité à des faits extérieurs (*La défectibilité*) relevant du domaine de la compétence, de la volition ou de l'information, par exemple, invoquer un manque d'information ou de contrôle sur une situation quelconque. La troisième variante implique le fait de donner une excuse basée sur l'existence d'un accident, par exemple, le fait d'évoquer la cause du retard par les embouteillages lorsqu'on a une réunion importante. La dernière sous-catégorie prend forme dans les excuses basées sur les motifs et les intentions, par exemple le fait de dire que l'acte commis n'avait en aucun cas l'emprise d'une mauvaise intention.

c. L'atténuation de l'offense (*Reducing offensiveness*)

Il s'agit ici d'accepter la culpabilité et la responsabilité de l'acte tout en essayant de réduire les effets négatifs attribués à l'acte et à l'auteur. L'atténuation de l'offense quant à elle comprend 6 variantes :

-**Le renforcement (*Bolstering*)** : permet à l'individu d'atténuer les effets négatifs d'un acte en demandant à l'auditoire d'avoir des affects et des sentiments positifs envers lui. C'est-à-dire qu'une personne accusée peut tenter de minimiser l'effet négatif que l'acte produit, en prenant en compte les attributs positifs ou les actions positives qu'il a faites auparavant.

-La minimisation : vise à réduire les affects négatifs associés à l'acte offensif. Il s'agit pour l'accusé de persuader l'auditoire que l'acte commis n'est pas si mauvais et négatif qu'on ne le croit à première vue. Selon Benoit, si ce but est atteint, la réputation de l'accusée est rétablie.

-La différenciation : cette stratégie permet à l'accusé de tenter de différencier l'acte négatif commis d'un autre acte effectué auparavant par l'accusé similaire mais plus offensif. Cela permet d'associer la caractéristique de moins offensif à l'acte en question commis et ainsi d'amoindrir ses effets négatifs.

-La transcendance : pour effectuer cette stratégie de restauration d'image, l'individu doit placer l'acte négatif concerné dans un contexte différent, ou dans un autre cadre de référence, cela afin de neutraliser son effet négatif. Benoit donne l'exemple de Robin Hood qui commet un acte blâmable socialement, le vol, mais qui en même temps peut placer son acte du côté d'une valeur positive, celle de l'altruisme, lorsque les effets de son acte bénéficient d'une manière positive aux pauvres.

-L'attaque : s'attaquer directement à la crédibilité de son accusateur semble réduire la dégradation de l'image de l'accusé infligée par l'accusation. L'objectif de cette stratégie est de créer une sorte de rideau de fumée dans le but de sauver son image, affaiblir son attaquant, et de détourner l'attention de l'auditoire portée sur l'acte commis par l'accusé, en faisant par exemple croire que la victime (si c'est l'accusateur) méritait pour ainsi dire l'acte indésirable.

-La compensation : cette stratégie semble être puissante lorsqu'il s'agit de neutraliser l'offense d'un acte. Il s'agit non seulement d'accepter la responsabilité entière de l'acte, mais de répondre à l'attente de son accusateur et de rétablir par la compensation l'équilibre rompu. Cette sorte de réparation peut prendre une forme monétaire ou une forme d'échange par moyen de biens ou de services précieux. En d'autres mots, c'est une façon de rendre hommage à la face de l'offensé.

d. L'action corrective (*Corrective action*)

Lorsqu'un individu est accusé d'avoir fait une mauvaise action, il peut s'engager à corriger le problème de deux manières différentes : la première consiste à restaurer la situation telle qu'elle était avant d'être affectée par l'acte indésirable, ou du moins promettre de le faire. La seconde consiste à réaliser des changements afin d'éviter la réapparition de l'acte, et si toutefois les risques de réapparition de l'acte sont grands, l'individu doit rassurer l'offensé en fournissant des signes qui préviennent le recommencement de celui-ci.

e. La mortification (*Mortification*)

Cette stratégie de restauration de l'image est réalisée lorsque l'individu accusé admet son entière responsabilité de l'acte indésirable, en assume les conséquences et demande le pardon à sa victime. Si la victime croit que ce repentir est sincère, l'acte répréhensible peut être pardonné et l'image de l'accusée restaurée.

Conclusion

Dans cette deuxième partie, nous avons présenté le cadre théorique de notre travail de recherche. Puisque l'objet de notre étude concerne l'acte illocutionnaire ACCUSER, la théorie des actes de langage proposée par Austin (1962) a été abordée dans le premier chapitre de cette étude. Ce philosophe du langage ordinaire a marqué les esprits des philosophes et linguistiques de son époque et a changé la vision qu'ils portaient au langage. Austin avance ainsi comme hypothèse que lorsque l'on parle, l'on agit en même temps. Le langage sera désormais considéré comme action : Austin nomme sa théorie « les actes de langage » et tente de créer une taxonomie d'actes de langage. Dans le développement de sa réflexion, Austin pose la distinction entre actes constatifs et performatifs, et finit par se rendre compte que même les actes constatifs possédaient une sorte de performativité. Cela l'amène donc à proposer la notion d'acte illocutionnaire, notion qui est avancée avec celle d'acte perlocutionnaire. Les apports d'Austin seront repris par Searle (1962), également philosophe du langage, qui va apporter de nouveaux éléments à cette théorie. Searle part du postulat que « parler une langue, c'est adopter une forme de comportement régi par des règles » (Searle, 1972 : 59), et considère ainsi que les actes de langage sont les unités minimales de base de la communication linguistique » (*ibid.* : 52). L'identification du contenu propositionnel, de la force illocutionnaire et du marqueur de force illocutionnaire d'un acte illocutionnaire sont les contributions majeures que Searle a apporté à la théorie des actes de langage. Cet auteur propose ainsi les conditions nécessaires et suffisantes (les conditions préliminaires, la condition de sincérité, la condition essentielle) à la réalisation de tout acte illocutionnaire, mettant en lumière la notion de l'intention. Searle propose donc à son tour une taxonomie de 5 catégories générales d'acte de langage mieux réussie que celle d'Austin. Cette taxonomie se base sur la distinction entre les notions de but et force illocutionnaire. D'autres paramètres tels que la direction d'ajustement et les conditions de sincérité sont importantes à ses yeux pour construire une taxonomie claire.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, le modèle théorique de construction et de représentations des significations lexicales et du sens discursif créé par Galatanu en 1999, la théorie de la *Sémantique des Possibles Argumentatifs*, a été abordée. Ce modèle sémantique s'inscrit dans la filiation des approches telles que la Sémantique Argumentative (Anscombe et Ducrot 1983, Ducrot 1995) et les travaux autour du concept de stéréotypes linguistiques (Putnam 1975, 1990). La SPA se situe à la rencontre et interaction de quatre interfaces en sciences du langage : la Sémantique Textuelle, la Sémantique Lexicale, l'Analyse du Discours, et l'Analyse Linguistique du Discours. La SPA comporte 3 strates : le noyau (N) présenté en

termes de prédicats abstraits, contient les traits nécessaires de catégories les plus saillants et de nature stable de la signification ; les stéréotypes (**STS**), issus de l'ancrage culturelle et subjective de la langue, sont des éléments dont l'association aux éléments du noyau est de nature plus au moins stable, comportant ainsi des blocs d'argumentation ouverts et internes à la signification du noyau; et les possibles argumentatifs (**PA**) qui constituent l'ensemble de séquences discursives virtuelles et potentielles sous la forme de blocs d'augmentation externe à la signification et qui déploie l'association du mot avec un de ses stéréotypes, orientant son déploiement vers l'un ou l'autre des pôles axiologiques. Les déploiements argumentatifs (**DA**) représentent ainsi la matérialisation dans le discours des représentations sémantico-conceptuelles des usagers de la langue. Selon la SPA le rapport entre les PA et les DA représente l'espace des mécanismes discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification (du cinétisme) (Galatanu 2009, 2012). La SPA comporte ainsi une nature holistique, associative et encyclopédique. En effet, l'étude des discours lexicographique (discours dictionnaire) dans le but de construire la signification lexicale d'une entité linguistique, constitue sa partie encyclopédique. Quant à sa nature holistique et associative, la relation qu'entretiennent les éléments du noyau et les stéréotypes est considéré comme un ensemble plutôt stable et possédant en même temps des blocs associatifs ouverts de signification argumentative. Ce modèle d'analyse a été choisi pour notre étude car il nous permet d'accéder aux représentations sémantico-conceptuelles de l'acte illocutionnaire ACCUSER par l'étude du verbe illocutionnaire et le nominal qui désigne l'acte. De plus l'approche modale que la SPA tient compte de la partie subjective et modalisée de la langue, concevant les actes illocutionnaires comme « un phénomène de modalisation discursive, qui inscrit dans le sens de l'énoncé produit, une configuration d'attitudes modales qui sous-tend l'intention illocutionnaire » (Galatanu, 2011 :177). Nous pourrions ainsi faire d'une part, une analyse du potentiel argumentatif contenu dans les représentations sémantico-conceptuelles de l'acte ACCUSER, et d'autre part, à partir de ces analyses, construire la configuration modale de l'acte pour chaque langue concernée dans cette étude. La SPA fait en effet le postulat empirique qu'il est possible de conceptualiser un acte illocutionnaire en reconnaissant l'intention illocutionnaire de l'acte qui est sous-tendue par la configuration d'attitudes modales, cette dernière couvrant l'ensemble des règles réagissant l'emploi du marqueur de force illocutionnaire de tout acte (Galatanu 2016). Nous tenterons ainsi de vérifier l'hypothèse de la SPA selon laquelle la configuration modale du verbe illocutionnaire entretient des liens avec la mobilisation de formes linguistiques (Galatanu 2016). Autrement dit, la configuration modale de l'acte peut influencer l'apparition de réalisations linguistiques dans le discours, ce qui

pourrait faire émerger les possibles différences d'ordre culturel rattachées à la conceptualisation de l'acte illocutionnaire.

Peut-on considérer l'accusation comme un acte d'impolitesse ? Le troisième chapitre de cette partie a traité de la théorie de la politesse proposée par Brown et Levinson (1978), de l'impolitesse travaillée par plusieurs auteurs tels que Bousfield (2007, 2008) et Culpeper (1996, 2011), Culpeper, Bousfield et Wichmann (2003) et des réponses à la menace de la face avec les contre-mesures de l'impolitesse de Culpeper *et al.* (2003) et la théorie de la restauration de l'image de Benoit (1995). La littérature autour de la politesse et l'impolitesse a pu se développer grâce aux apports de Austin (1962) et Searle (1969) faits autour la théorie des actes de langage, des apports de Goffman (1973, 1974) sur la notion de face, les territoires et l'art de la figuration (*face-work*), et les apports de Grice (1975) autour de sa théorie des implicatures et le principe de coopération. Le modèle de la politesse linguistique de Brown et Levinson a posé ainsi les bases qui serviront à développer la recherche autour de l'im-politesse linguistique jusqu'à nos jours. Ce modèle théorique met en exergue la menace inscrite dans les interactions verbales avec la notion d'actes menaçants pour la face (*Face-threatening-Acts* désormais FTA), actes qui vont à l'encontre de la préservation de la face des autres. La face étant ici conçue comme des désirs (*wants*) que les individus sont censés connaître et satisfaire. Ne pas le satisfaire les faces (positive et négative) des autres reviendrait donc à constituer des menaces pour les faces. La politesse est donc considérée comme le désir de préserver les faces en évitant les FTA afin maintenir des relations harmonieuses. A l'inverse l'impolitesse fait usage des comportements attaquant volontairement ou involontairement la face de l'autre. Si nous envisageons l'accusation comme un acte d'impolitesse en vue de son haut degré de violence car elle s'avère être une attaque volontaire qui risquerait de faire perdre les faces de l'accusateur et de l'accusé, serait-elle perçue ainsi par tous les participants directs (accusateur et accusé) et indirects (auditoire) à l'interaction ? Même si la société peut condamner ce type de comportements violents, parfois elle peut même les soutenir lorsque l'acte est conceptualisé comme nécessaire. Notre hypothèse avance que dans un contexte de réalisation de l'acte ACCUSER impliquant les faces qualitative, relationnelle et surtout la face d'identité sociale, l'accusateur peut bénéficier d'une protection pour sa face, et son acte ne sera pas considéré comme impoli mais plutôt comme un devoir moral.

TROISIEME PARTIE : REPRESENTATIONS SEMANTICO-CONCEPTUELLES

Introduction

Dans cette partie de notre recherche, les représentations sémantiques, conceptuelles et modales de l'acte illocutoire ACCUSER seront analysées à l'aide du modèle théorique de la SPA et de son approche modale. Les représentations étudiées sont contextualisées en langue espagnole et française, par des natifs hispanophones de la Colombie et des natifs francophones de la France Métropolitaine. Les individus dans les deux groupes de langue appartiennent à une catégorie précise de la société : ce sont des étudiants universitaires en licence, de première année jusqu'à la troisième année, inscrits en diverses filières, et ayant entre 17 et 36 ans.

L'accusation existant dans deux domaines différents mais complémentaires, l'ordinaire et le juridique, elle sera abordée dans cette étude majoritairement sous une perspective relevant du domaine de l'ordinaire, c'est-à-dire, au sein des interactions verbales de la vie quotidienne. Il s'agira donc d'étudier les représentations de l'acte dans un contexte d'accusation d'ordre quotidien *id est* l'accusation non institutionnalisée, s'exprimant comme un acte parfois banal car se produisant très souvent et de manière subite dans les interactions verbales. Cependant, nous ferons en sorte de ne pas trop dissocier cet acte de son côté juridique, côté très étroitement lié à son origine ordinaire. L'association à l'aspect juridique de l'accusation se trouve d'ailleurs très présente dans la conceptualisation de l'acte par nos informateurs.

L'harmonie au sein d'un groupe est préservée grâce au respect des règles établies par ses intégrants. La politesse linguistique répond à cette logique de « respect » et s'avère être en effet une stratégie sociale de maintien de l'ordre et de l'harmonie visant à valoriser et préserver sa propre face et celle des autres. Cependant, la possibilité d'aller *a contrario* de cette logique préservatrice des faces s'exprime par la présence des actes de nature menaçante qui impliquent l'attaque involontaire ou volontaire de l'image de l'autre. Dans ce sens, comme nous l'avons suggéré précédemment, l'accusation nous paraît appartenir à cette catégorie d'actes menaçants, cependant l'accusation ne paraît pas être un acte impoli par essence. Si l'accusation est associée à un acte d'impolitesse, cette interprétation selon nous dépendra directement de la subjectivité de l'individu. De par sa nature violente, il est naturel de croire que son apparition dans les interactions verbales sera mal perçue par la société. Or, cette dernière semble la tolérer et parfois la soutenir fermement. Ce paradoxe semble se fonder dans le concept de « justice », où l'objectif de rétablir un équilibre rompu après l'apparition d'une injustice donne le droit à quiconque de mettre en œuvre n'importe quel moyen afin de rétablir l'équilibre. Ainsi une

accusation, traduisant l'expression du refus absolu de cet événement causant l'offense, subit une sorte de légitimation car perçue comme un moyen de faire justice.

En plus d'être un acte menaçant, l'acte ACCUSER s'inscrit dans le domaine du jugement. En effet, cet acte illocutionnaire apparaît en général à la suite d'un autre acte matériel ou virtuel, dans une relation de cause-effet, et son apparition sera déterminée par la perception et l'interprétation que se font les sujets parlants de l'acte offensif, blâmable, inacceptable, répréhensible, mauvais, etc. Bref, toute la gamme de choix sémantiques que l'on peut utiliser pour qualifier un acte dépend directement de cette capacité interprétative, donc de jugement, en relation au contexte et à notre système de valeurs. Comme le souligne Culpeper (2011), l'impolitesse est une affaire d'interprétation car sa perception est une sorte d'évaluation négative envers des comportements que l'on juge axiologiquement négatifs.

Nous exposerons également les analyses autour de l'accusation, réalisées par Tricaud dans le domaine de la philosophie du droit. En effet, abordant l'accusation d'un point de vue existentiel, cet auteur la conçoit comme un acte d'agression éthique dans le sens où cet acte viserait à anéantir et à asservir l'individu. L'agression accusatrice est un acte de passion selon Tricaud, acte qui traduirait la condamnation morale de tout incompréhensible *id est* « tout comportement vraiment irréductible à nos catégories » (2001 : 197) éveillant en nous cette « initiative » assoiffée d'accuser. L'accusation vue comme un acte de soumission, entre bien dans la catégorisation de la signification de la violence verbale proposée par Bellachhab et Galatanu (2012).

Nous allons donc étudier la signification lexicale de l'acte ACCUSER en analysant les définitions dictionnaires du verbe et du nominal qui le désigne, à savoir *Accuser* et *Accusation*. Nous allons donc adopter et exposer le noyau du verbe illocutoire de l'acte ACCUSER proposé par Galatanu (2012b), lequel contient les propriétés essentielles les plus saillants de la signification. Le noyau de l'acte sera donc décrit en termes de prédicats abstraits et à l'aide des abréviations suivantes : **SP** vaut pour *Sujet Parlant*, **D** pour *Destinataire*, **P** pour contenu propositionnel. Nous étudierons également les stéréotypes autour de l'acte en question conceptualisé dans les deux langues concernées. Ainsi concernant les enchaînements discursifs, **DC** désigne une association normative de l'acte et vaut pour *Donc*, et **PT** désigne une association transgressive qui vaut pour *Pourtant*.

Chapitre I : L'accusation comme système d'organisation

« Si toute famille n'est pas une affaire tragique, toute tragédie est une affaire familiale »
(Tricaud, 2001 : 4)

L'accusation est passion, terreur, angoisse, tragédie (Tricaud, 2001). Les représentations qu'elle véhicule sont majoritairement d'ordre axiologiquement négatif, cependant son côté utile et efficace lui a permis de s'imbiber d'une sorte de force positive, lorsque celle-ci se réfugie derrière l'argument d'une passion ou volonté collective de lutte. L'accusation est donc lutte, combat comme le souligne Tricaud. Elle vise soi-disant à défendre les valeurs morales du bien, du groupe dans lequel elle se déploie. L'accusation est double morale : elle nous est interdite car nous devons toujours veiller à ne pas causer offense aux autres par la destruction de leurs faces, mais elle nous est en même temps permise, car nous sommes dans le devoir moral de combattre les injustices qu'incarnent le mal moral. Elle peut donc représenter le mal et le bien ! L'accusation peut donc être abordée comme une stratégie, plutôt efficace, de ré-organisation du groupe social : elle peut mettre la pagaille ou rétablir l'ordre (symbolique la plupart du temps) par l'incitation, l'entretien et la justification de la violence et la terreur. Cette agression accusatrice se manifeste dans toutes les sphères de notre vie, cependant son apparition peut se voir garantie le plus souvent au sein des groupes les mieux soudés, tels que la famille, ou les groupes partageant une intense dévotion à leurs valeurs (Tricaud, 2001). La violence y est donc par la suite un aspect prépondérant.

Dans ce chapitre, nous allons aborder les réflexions autour de l'accusation proposées par Tricaud (2001), philosophe en droit. Nous nous sommes consacré à l'étude des travaux de Tricaud que nous allons présenter ci-dessous, car d'une part, cet auteur présente une vaste et très complète analyse de l'univers de l'accusation. L'accusation est ainsi examinée sous une optique philosophique, judiciaire et historique. Analyse diversifiée qui nous a éclairé sur certaines facettes de l'accusation, nous permettant ainsi de mieux la saisir et d'expliquer certaines représentations associées durablement à sa signification. De plus, nous n'avons pas trouvé d'autres auteurs traitant l'accusation en profondeur comme l'a fait Tricaud. D'une autre part, la vision de Tricaud sur l'accusation traduit notre vision de celle-ci. Tout comme Tricaud la conçoit, à savoir comme une agression éthique sous trois formes (l'accusateur peut avoir rôle

d'angoissant, de créancier et d'humiliateur, et l'accusation peut se manifester dans l'angoisse, la dette et la honte), nous la concevons comme un acte intrusif qui mobilise des intentions sombres et qui vise surtout à asservir la personne subissant l'accusation. Un acte éveillant des passions dont le jugement peut virer facilement à l'extrême (en opposant le bien du mal), où l'intention de l'accusateur d'imposer sa volonté est clairement identifiée dans la réalisation de l'acte. Bref, nous partageons la même passion et curiosité pour l'étude de cet acte que Tricaud lorsqu'il s'aventure dans cet étrange monde de l'accusation. Bien que l'objet de notre étude soit purement d'ordre ordinaire en opposition à l'univers des lois, les réflexions de Tricaud exposées ci-après font parfois écho à cet univers du droit pour mieux l'appréhender. En effet, cet acte se réalisant communément dans notre quotidien au niveau des relations intimes et étrangères, il est cependant intimement lié et indissociable de son côté juridique.

1. Origine du mot ACCUSER : Oh diable, accusateur suprême !

L'origine du mot *accuser* et *acusar* nous vient directement du latin qui désigne à la base, avec son nominal latin *accusatio*, une action en justice contre quelqu'un. Mais ce concept a été présent au sein des sociétés ayant contribué à la construction de la pensée occidentale actuelle. Cet acte illocutoire s'est chargé de représentations négatives à travers l'histoire, en étant associé à des concepts renvoyant au pôle axiologique négatif. Nous allons exposer dans ce qui suit, les événements passés associés à la représentation de cet acte qui témoignent de son côté négatif.

L'origine du mot *ACCUSER* est emprunté au Xe siècle du latin *accusāre*, terme juridique voulant dire « intenter une action en justice, porter plainte » selon le dictionnaire de l'Académie française. La structure de ce mot est composée de la préposition latine *ad-* qui se construit avec l'accusatif (*ac-*), voulant dire « vers, pour » (→à), et *causa* (→cause). Ce mot est donc « lié à l'idée de “procès”, exprimée par *causa* » (Dictionnaire historique de la langue Française, Tome 1, Le Robert, 2012). Ce verbe latin servait donc à accuser non seulement les personnes mais aussi les actions. Ce mouvement (→cause), inscrit dans la

construction du mot latin accusāre, peut donc bel et bien illustrer le mouvement d'une attaque, d'où le sens de « mettre en cause ».

Avant d'être étudiée en tant qu'objet du discours, l'accusation s'est manifestée dès les temps anciens dans d'autres domaines, lui attribuant une charge de représentations assez négatives. On retrouve par exemple l'accusation exprimée dans le mythe tragique de la civilisation grecque, dans le discours philosophique⁶⁶, mais aussi dans le discours religieux lié à la pensée judéo-chrétienne et l'idée que l'être humain naît coupable et sera l'éternel accusé d'une faute originelle incontestable. C'est en effet, cette dernière considération qui mène Tricaud à identifier un des lieux privilégiés de l'accusation, la relation entre l'individu et le sacré (Tricaud, 2001 : 28). Et cette relation entre l'être humain et le sacré a octroyé à l'accusation sa négativité la plus aboutie. En effet, l'accusation a été associée par la suite au mal. Ainsi, le diable représente cette manifestation maléfique qu'est l'accusation. Dans le récit de la Genèse qui appartient à la tradition yahviste, l'animal maudit qui a séduit Adam et Eve à manger le fruit défendu de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, événement qui les condamne par la suite à l'expulsion du jardin d'Eden et à devenir mortels, c'est le serpent. Il est curieux de voir que ce personnage n'est appelé ni Satan ni diable, tout simplement serpent. Ce n'est qu'après l'exil d'Adam et Eve, récit qui apparaît dans les écrits juifs, et ensuite dans le Nouveau Testament, qu'on voit apparaître un personnage qui sera appelé en hébreu, Satan. Ce nom commun signifiant à la base « adversaire » ou « accusateur » devient alors un nom propre. Le mot grec diabolos signifiant originellement « calomniateur » est aussi assigné à ce personnage considéré comme un ennemi pour l'humanité. Le grec emploie aussi d'autres noms tels que Satan ou Satanas, transcrits en grec, pour désigner ce même personnage tentateur et incarnant le mal, l'accusateur suprême. Le terme diabolos (διαβολος) en grec ancien renvoie automatiquement au concept de

66 Tricaud (2001) remarque que dans toutes les doctrines philosophiques, malgré leurs oppositions au sein de ses prémisses théoriques, elles ont toutes un point commun : assurer à leurs disciples une sérénité basée sur une sorte d'invulnérabilité. La philosophie est ainsi, comme son étymologie le désigne, l'amour de la sagesse. Cultiver la sagesse, c'est donc en quelque sorte apprendre à accepter les mésaventures de la réalité, et ainsi devenir celui « sur qui les agressions extérieures n'ont plus de prise » (2001 :15). La tragédie en opposition à la sagesse, illustre bien ce côté humain qui peut virer rapidement dans l'excès, dans la folie, dans le déchaînement des passions. Ainsi, Tricaud associe l'accusation au monde de la tragédie, et la définit comme une passion, comme une « pure folie ».

l'accusation et à d'autres concepts qui s'inscrivent dans le pôle axiologique négatif : calomnier, décrier, rendre odieux, avoir de la haine envers quelqu'un, ennemi (Nouveau Dictionnaire Grec-Français, Garnier frères libraires-éditeurs, 1877).

L'on peut reconnaître à l'ACCUSATION un aspect positif fondé sur la notion d'« utilité ». En effet, l'accusation peut se présenter comme un instrument utile, voire efficace pour combattre une injustice. Le but étant d'attaquer l'offenseur pour que justice soit faite et pour qu'ainsi une réparation équilibrée puisse être mise en place. De l'autre côté, comme l'utilisation de tout instrument est polyvalente, les individus ont la possibilité de faire de l'accusation une arme pour le mal. Celle-ci peut donc devenir néfaste si elle est utilisée à des fins nuisibles telles qu'émettre une fausse accusation contre quelqu'un, par exemple, dans le seul but de lui attirer des ennuis. Cette arme d'attaque produit par la suite des effets dévastateurs pour la face, et pour l'état psychologique des sujets parlants, sans parler des dégâts physiques, qui témoignent des manifestations violentes⁶⁷. En effet, l'accusation cherchant à causer du mal peut entraîner des affects et des sentiments de mal être chez l'accusé. Mais cette arme efficace, utilisée prétendument pour le rétablissement du bien, peut cacher des intentions bien plus sombres. L'accusation peut donc se définir comme « l'impuissance, la fureur et la folie de la volonté face à ce qu'elle ne peut plus changer, et qu'elle cherche pourtant à annuler par une sorte de magie pénale » et dans certains cas « ce n'est pas seulement un acte, c'est la personne entière qui constitue pour l'accusateur ce scandale d'une réalité qui reste irrécusable alors qu'on voudrait la dissiper comme un mauvais rêve. » (Tricaud, 2001 : 25).

67 L'accusation sur l'enlèvement d'enfants portée sur les Roms sur les réseaux sociaux le 27 mars 2019 a causé un « petit pogrom » qui a été organisé par les habitants de la Seine-Saint-Denis. Des agressions physiques enregistrées et diffusées sur *Facebook* envers cette communauté et quelques personnes placées en garde à vue, en résulte après la propagation de ces rumeurs infondées selon la police. « Agressions de Roms à cause d'une rumeur : la responsabilité ambiguë des réseaux sociaux » *Le monde*, article paru le 27 mars 2019 sur le site www.lemonde.fr

2. Optique philosophique : l'agression accusatrice selon Tricaud

Dans son ouvrage « L'accusation, Recherche sur les figures de l'agression éthique », paru initialement en 1977, Tricaud nous présente ses recherches historiques autour du domaine de l'accusation, s'appuyant sur une problématique existentielle fondée dans « l'étrange pouvoir des mots *J'accuse*, dont chacun sent bien qu'ils ouvrent un temps et un espace tragique. » (Tricaud, 2001 : 1). Cet auteur de la philosophie du droit conçoit l'accusation principalement comme un acte d'exclusion, comme une procédure inquisitoire, en imprimant à la personne accusée la qualité de coupable. A l'inverse du pardon qui cherche à intégrer, en redonnant à l'individu une sorte de nouvelle innocence perdue ou corrompue par son acte négatif.

L'accusation selon Tricaud « exclut sans exclure : elle s'étonne, intensément, douloureusement, interminablement » (Tricaud, 2001 : 1). Malgré son côté négatif car intrusif et menaçant, la société tolère son apparition dans les interactions : l'accusation peut présenter l'accusateur comme une victime virtuelle (même s'il n'est pas la victime directe subissant l'acte négatif), un acteur qui s'étonne, qui s'indigne profondément de l'acte axiologiquement négatif commis, même si celui-ci n'est pas vraiment grave, ou comme un héros qui n'accepte en aucun cas ce mal moral commis. Suivant cette orientation, nous envisageons l'accusation comme un acte qui pourrait permettre à l'individu d'acquiescer de l'assurance, de fortifier son égo et d'établir surtout une relation de pouvoir, de dominant-dominé envers l'individu accusé.

Tricaud compare l'accusation à l'affrontement des forces. Il compare ce mécanisme à des conduites telles que (1) *la lutte biologique*, (2) *la lutte pour la maîtrise* et (3) *la lutte pour la reconnaissance*. *La lutte biologique* relève du comportement entre espèces et illustre comme le définit Tricaud, « la routine tragique de la vie animale » et humaine. Elle concerne les actions offensives ou défensives entreprises contre une proie, un rival ou un offenseur : dans le cas de l'espèce humaine, il s'agit des invasions visant à exterminer ou à expulser les individus occupant nos terres. Cette action peut s'avérer efficace si l'attaquant compte avec un bon arsenal d'armes. *La lutte de la maîtrise* personnifie le fait de vouloir simplement soumettre le groupe attaqué (ne pas l'exterminer, mais le contrôler). Cette action peut s'avérer fructueuse pour l'attaquant tirant profit économique de la population soumise à l'esclavage. La recherche de la maîtrise pour Tricaud ne représente que le début d'un projet plus complexe, celui de la recherche de la reconnaissance. *La lutte de la reconnaissance* est ainsi le désir de se voir reconnaître par les autres, y compris pour la population soumise, le fait qu'on est le vainqueur,

voire le plus fort (relation entre humiliateur et humilié par exemple). Ce projet ambitieux peut tomber rapidement dans l'insatisfaction, devenant un cercle vicieux car « si l'adversaire n'est pas écrasé, la victoire est douteuse ; s'il l'est, à quoi bon être reconnu par un être tombé aussi bas ? Il faudra trouver un nouvel adversaire ; tout est toujours à refaire » (*Ibid.* 26)⁶⁸. En effet ce sentiment d'insatisfaction peut être lié au besoin marqué de produire des accusations. D'ailleurs notre environnement nous montre constamment les échanges des luttes politiques de nature sauvage et violente, où l'on accuse son adversaire gratuitement et délibérément. Tricaud considère que ces types d'échanges sont « des forces cachées par lesquelles les comportements individuels sont à leur insu orientés au sein d'un ensemble » (*Ibid.* 26), bref, comme si l'accusation au profit d'un groupe était l'incarnation d'une volonté purement personnelle, passionnelle et égoïste. L'accusation donne ainsi la possibilité à l'individu de projeter son envie personnelle, de l'imposer aux autres. Mais cette imposition du moi personnelle lorsqu'elle est présentée d'une façon nue est souvent mal vue par la société.

L'accusation comporte donc deux faces, une qui lui imprime une dimension négative car visant à imposer une force, donc du caractère personnel, et une autre positive, du caractère collectif, car visant à atteindre un « bien commun » pour le groupe (défense du système de valeurs, rétablissement de la justice, de l'ordre, etc.). Tricaud remarque cette dimension positive de l'accusation par le fait que cette dernière attribue « magiquement » un bénéfice à l'accusateur : elle sert à déculpabiliser l'accusateur par une sorte de processus polarisé, marquant fortement la division entre la pureté et la souillure. La pureté morale, contenue dans les valeurs du groupe social, se porte donc à une extrémité, laissant le côté relevant de l'impureté à l'autre extrémité (Tricaud, 2001 : 27). Dans ce sens, l'accusé représente l'impureté car il est le responsable de la tragédie inacceptable, et l'accusateur représente le héros moral. Lorsque l'accusation réussit à attirer sa victime dans son champ de représentations, de règles, celle-ci devient une arme, ou « un moyen réel de domination », ce qui permet à Tricaud d'associer l'entreprise de l'accusation au monde de la lutte pour la maîtrise et pour la reconnaissance. Ce moyen de domination qu'est l'accusation interhumaine fonctionne

68 L'énoncé suivant illustre bien cette dynamique de la recherche infinie de la reconnaissance : « Mon père m'a dit quelque chose quand j'étais jeune qui incarne réellement ce que je me dis à moi-même. J'avais gagné une médaille nationale en or de karaté, et il m'a dit, bien maintenant tu dois en gagner une autre, sinon les gens vont penser que celle-ci était un accident. Ça c'est moi quand je viens à chaque compétition. » énoncé pris de la série « RuPaul's Drag Race » Season 10, épisode 4, traduction par nos soins.

simultanément avec la terreur sacrée, tirée de la relation entre l'individu et le sacrée, laquelle réveille chez l'être humain un potentiel de menace inouï selon Tricaud.

D'ailleurs Tricaud avance l'hypothèse que le mal originare de l'humanité proviendrait de la forme de l'accusation⁶⁹. Car celle-ci peut davantage s'appliquer aux tourments de l'âme qu'aux tourments physiques dans le sens où, pour Tricaud, elle représente une espèce de conscience tragique du refus, de haine, d'aversion, état psychologique que l'image du sage (but de toute philosophie) doit à tout prix éviter d'adopter. Ainsi le mal originare demeurerait non pas dans les conduites accusées mais plutôt du côté de l'agression accusatrice. Ce mal (inacceptable, répudiable, impensable) que l'accusation prétend dévoiler chez l'autre, ce mal serait ainsi projeté d'abord dans l'âme de l'accusateur, provoqué par une malice pouvant être en effet, le mal radical⁷⁰ (Tricaud, 2001 : 31). Nous adhérons à cette hypothèse, car nous croyons que les jugements ordinaires et surtout ceux qui sont animés par des intentions sombres, qu'on ne peut pas malheureusement si facilement dévoiler, produisent automatiquement des atmosphères pesantes et négatives entre les relations et les interactions des individus. L'expression des jugements négatifs d'ordre répétitif et se référant à des choses pouvant être banales, à nos yeux, représente le refus du libre arbitre de l'autre et le désir insatisfait de vouloir tout contrôler, tout maîtriser, et dans le pire des cas, le désir de faire mal à l'autre. Ce désir négatif exprimé au travers de l'accusation, selon Tricaud, peut atteindre l'individu par trois voies fondamentales : l'anxiété, la dette et la honte. Nous exposerons ci-dessous ses analyses qui nous fourniront une nouvelle vision de celle-ci et nous serviront à mieux comprendre l'univers de l'accusation.

69 L'article « Roms et rumeurs de rapt d'enfants : un petit pogrom entre amis » paru sur le site www.franceculture.fr le 27 mars 2019, donne à l'accusation un statut d'arme puissante qui relève du « non progrès social » en comparaison au « progrès technique » de nos jours, comme « si le Moyen-Âge était encore vivant parmi nous ». Une arme qui a servi à impulser l'essor de l'antijudaïsme en Europe au XIIe siècle, par l'accusation du crime rituel, provoquant des pogroms au début du XXe siècle. Cette population était accusée de sacrifier des enfants chrétiens « dans le but de prendre son sang pour confectionner de la matzah, du pain azyne ».

70 Le sentiment de malice pouvant se traduire par l'intention négative qui peut se générer lorsque le désir de jugement naît. Ce caractère mauvais qui peut nous pousser à émettre l'accusation pourrait ainsi déchiffrer notre soif de devenir le juge de l'autre, de vouloir à tout prix tout contrôler, de vouloir le mal chez l'autre.

2.1. Le droit, médiateur des rapports de force des groupes

Tricaud, en analysant les systèmes d'organisation humaine dans l'histoire des sociétés occidentales, est conscient que la définition de ce que signifie un « proche » n'est pas simple, remarque que le principal critère pour un groupe d'individus « proches » face à des individus « étrangers » se fonde sur l'existence de certains devoirs de solidarités entre eux. Ces devoirs de solidarités soudent et consolident l'existence d'un groupe dans la réalité, et rassemblent également des individus qui ne sont pas apparentés. L'autre critère s'édifie dans l'existence d'un système de valeurs partagées que les membres du groupe se doivent de défendre. Système de valeurs qui mettent l'accent sur l'aspect du *sacré* et du *profane* (Durkheim), insérant tout un mécanisme de tabous fonctionnant sur le principe de l'interdit et du permis. Ainsi « le système de valeurs qui régit le groupe des proches se définit par l'intensité des tabous qu'il implique, et par l'intensité du dévouement qu'il réclame (comme si tout projet personnel non récupérable par le groupe violait lui aussi un tabou). » (Tricaud, 2001 : 4). Ainsi toute violation d'une norme déterminée par ces valeurs peut engendrer une puissante forme de culpabilité chez l'individu faisant partie du groupe. Tricaud fait l'hypothèse suivante : est-ce au sein des groupes les plus fortement intégrés que l'accusation a le plus lieu ? En effet, cet auteur met en exergue cette caractéristique au sein des groupes d'essence « ecclésiale » d'où naissaient les procédures inquisitoires qu'ignoraient tous les droits de la défense⁷¹.

Concernant le rapport entre étrangers, c'est-à-dire entre des individus appartenant à des groupes sociaux différents, selon Tricaud, celui-ci réside dans la conception de la *mesure*. Auparavant et d'une manière générale, la survie et le maintien des deux groupes dans un même espace-temps dépendait directement de leurs forces : leur cohabitation traduit en quelque sorte qu'ils sont à peu près égaux en force. Cette conception de mesure repose donc sur la considération de l'existence d'une égalité approximative entre les deux groupes. Tricaud présente donc la *vengeance* et l'*échange* comme des stratégies régulatrices des rapports de force entre des groupes pour atteindre une égalité rompue et compromise entre un groupe offensant et un groupe offensé. Le droit est né donc de ce combat de rapport de forces entre individus. En effet, lorsque le rapport des forces entre groupes est égal, le droit devient la *parole échangée*

71 Tricaud fait une différence entre *Accusation* et *Procédure Accusatoire*. Il considère l'accusation ordinaire plus proche de la procédure inquisitoire, que la procédure accusatoire. En effet cette dernière plus proche du monde juridique met en principe l'accusé (la défense) à égalité avec l'accusation.

(lien direct alors entre droit et discours). Ainsi le droit « qui est la prise de conscience, dans certaines situations, de l'impossibilité de vaincre : faute de pouvoir espérer l'emporter sur l'adversaire, les hommes en sont réduits aux pourparlers. » (Tricaud, 2001 : 9). Ce dialogue instauré par le droit dans l'évolution des sociétés possède une forte répercussion dans les interactions sociales comme le souligne Tricaud : cette relation dialogale au sein d'un groupe social implique une certaine égalité fondamentale des membres de la communauté. Le fait de parler entraîne d'une part le fait de reconnaître l'autre en tant qu'adversaire invincible, d'où la menace continuelle dans les interactions sociales soulignée par plusieurs auteurs dans différents domaines, et d'autre part, le fait de reconnaître l'autre comme son égal en droit.

2.2.L'accusation envisagée sous trois formes

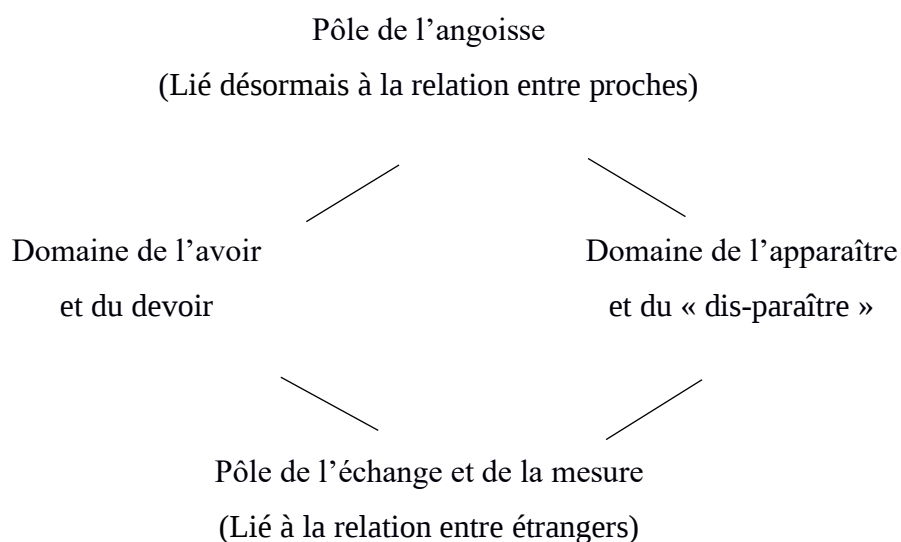


Figure 3: Tripartition de l'accusation, Tricaud (2001 : 3)

A titre de postulat, Tricaud suggère que l'accusation peut prendre corps et se déployer sous trois formes distinctes, à savoir l'angoisse, la dette et la honte, dans le domaine de *l'interpellation agressive de l'individu par l'individu*. Cet acte peut être perçu en tant qu'*angoisse* de deux types : une angoisse nue, ou une angoisse « figurée », cette dernière perçue comme l'angoisse de dette, de souillure ou de *honte*. Selon ce postulat, l'accusation est donc envisagée comme une sorte de violence, d'attaque ou comme Tricaud l'affirme, une sorte

d'agression éthique. Ainsi ces trois formes de déploiement identifiées par cet auteur s'insèrent dans trois domaines : la *dette* fait partie du domaine de l'*avoir* et du *devoir*, la *honte* fait partie du domaine de l'*apparaître* et du « *dis-paraitre* », et l'*angoisse* constitue un pôle que Tricaud lie à la *relation entre proches*. Il ajoute ensuite un deuxième pôle, le pôle de l'*échange*, lié plutôt à la *relation entre étrangers*. Il défend ce modèle en se basant sur le principe de l'idée « que la morale, en tant que fait “naturel”, quasi biologique (en tout cas éthologique), se développe selon deux systèmes complémentaires, mais tout à fait distincts, selon qu'elle doit régler ma relation avec mon “prochain” ou avec mon “lointain”. » (Tricaud, 2001 : 4).

Cette tripartition est inspirée des réflexions de Kant sur les passions de « culture » ou « passion froide » : la cupidité, l'ambition, l'esprit de tyrannie, ou comme Tricaud les conçoit, la passion de posséder, la passion d'être reconnu, et la passion de dominer. Ainsi cet auteur trouve un lien entre la passion de dominer et le fait d'être vivant : toute vie représente une force menaçante et en même temps menacée, le projet de dominer pour l'être vivant est ainsi l'expression suprême du simple projet d'être (*ibid.* 33). De ce fait, la passion de posséder des objets confère à l'individu une sorte de confirmation extensive du soi, de son être (confirmation par la médiation des choses). Mais la chose devient complexe car nous ne pouvons pas demander aux choses de reconnaître notre être. Cette nécessité de reconnaissance de mon être s'élargit au domaine de la conscience des vivants, visant à réclamer l'affirmation de cet être revendiqué. Ainsi les passions découlant de la confirmation par la médiation des choses correspondent à la passion fondamentale de la puissance, et les passions découlant de la confirmation par la médiation des consciences correspondent à celles dérivées du domaine de l'avoir et de l'apparaître. « C'est du jeu de ces trois forces que procède tout le bruit de l'histoire humaine » dont l'accusation serait « précisément l'échec de ces trois passions. » (*Ibid.* 33-34). L'échec de l'expansion dominatrice s'exprime par l'angoisse (je suis constamment une force menacée et menaçante). L'échec de l'avoir s'exprime par la dette (où je deviens un débiteur envers un avoir, mais un avoir plus profond, affecté du signe moins) et l'échec du projet d'apparaître s'exprime par la honte (dont mon image de redoutable, de désirable, s'en endommage, se déconstruit, c'est la perte de la face). Selon Tricaud, ces trois aspects (la honte, la dette et l'angoisse) sont la défaite du projet humain et représentent en même temps les façons dont l'individu se voit vaincu par un autre, ou par une force surhumaine (*Ibid.* 34).

2.2.1. *L'angoisse et l'accusation*

L'angoisse selon Tricaud est un sentiment qui peut se manifester du côté de l'expérience de la solitude et de la détresse, car une personne souffrant d'angoisse peut éprouver de l'impuissance face à la menace qui l'entoure et cette impuissance peut être ressentie par l'individu comme un abandon, comme privé de tout secours. Cependant, cet auteur reconnaît que les objets sources d'angoisse peuvent être aussi fascinants⁷². Ils exercent en effet une force paradoxale d'attraction. Ce qui différencie l'angoisse de la peur, c'est que cette dernière peut faire référence à un objet du réel. Or « l'angoisse s'oppose à cette peur réaliste » et elle est liée à l'irréel. L'angoisse représente une menace presque indéfinissable pour l'individu que celle-ci domine, et sa réaction est « passive et désordonnée » (Tricaud, 2001 : 38), à l'inverse de la peur dont les effets peuvent pousser l'individu à aiguïser sa perception, en stimulant ses réactions afin de trouver de la sécurité. L'angoisse met en relief le caractère mystérieux de l'objet de menace, qu'on a du mal à saisir, à déchiffrer et qui terrorise tant. Ces caractéristiques de l'angoisse, selon Tricaud, possèdent un lien très fort avec le rapport de l'humain avec le sacré et la « crainte anxieuse du Divin » où l'humain est constamment menacé par une puissance cachée qui viserait à le soumettre.

Il est évident que l'idée d'offenser le Dieu ou les dieux dans beaucoup de conceptions religieuses est commune. Cette idée de porter atteinte au Divin prend forme lorsque l'individu franchit la limite invisible qui sépare le sacré du profane. Cette transgression impensable, selon Tricaud, se fonde dans l'idée d'un « tabou qui tue » lorsqu'il est brisé. Sa transgression déclenche en quelque sorte la culpabilité et le risque de punition automatique pouvant être mortelle⁷³. Ainsi l'idée de culpabilité est intrinsèque au châtimement, dans le sens où la culpabilité représente dans son essence l'exposition au châtimement et le châtimement représente la vérité enfin dévoilée de la culpabilité (*Ibid.* 47). Cette violation du tabou peut faire tomber sur la victime,

72 Tricaud illustre son propos à l'aide de l'exemple autour de la « liberté ». Celle-ci peut être fascinante et angoissante à la fois. La liberté est un rêve qu'on aimerait atteindre complètement, mais ce rêve s'avère en même temps angoissant au niveau personnel car « elle fait peser son indétermination sur mon futur éthique », mais aussi au niveau relationnel, où la liberté des autres est un « vide dont peut surgir n'importe quelle initiative imprévue, n'importe quelle agression » dont on n'est pas dans la mesure de contrôler. (Tricaud, 2001 : 40)

73 L'on peut retrouver ce type de loi dans la tradition catholique par exemple, pour laquelle toute infraction d'ordre sexuel ou péché de luxure étaient considérés comme des transgressions « mortelles ». Voir par exemple l'écrit de J. Adloff sur la Luxure, dans « Dictionnaire de Théologie Catholique », 1926, Paris.

un regard sévère, le considérant comme un « maudit », qu'il ne faut pas approcher pour éviter de faire tomber sur soi le malheur, la perte, et faire partie du profane. Même si la configuration des tabous dans un groupe social et sa revendication par le moyen de l'accusation sont de nature collective, il est indéniable qu'une part individuelle y joue un rôle essentiel. L'on peut en effet utiliser l'accusation à des fins personnelles, ou bien se déclarer défenseur (fanatique) des valeurs du groupe. Quoi qu'il en soit, on peut retrouver dans cette logique, comme le souligne Tricaud, des principes liés au sacré, à l'angoisse et au drame infantile. Ainsi « l'accusateur qui manie l'angoisse comme une arme offensive, apparaît bien [...] comme une figure mi- « paternelle » mi- « sacerdotale », avec ce que ce double caractère implique de prestige et de mystère » (*Ibid.* 49). Nous sommes enclins à penser que cette relation que Tricaud trouve dans l'art de l'accusation se fonde dans l'image de l'autorité et la supériorité. L'accusateur peut ainsi prendre le rôle de celui qui veille à faire valoir le système des valeurs de son groupe, qui juge par la suite si les autres mènent à bien cette tâche, se construisant en même temps, cette image d'autorité marquant un rapport de supériorité envers les autres, voire parfois de condescendance.

2.2.2. Les systèmes normatifs entre groupes de l'Antiquité

Les réflexions de Tricaud le mènent à conclure que dans les groupes de l'Antiquité l'accomplissement du code entre proches est celui de la *charité*, et l'accomplissement du code entre étrangers est celui de la *justice*. Cependant il signale que certes la charité a plus d'affinité envers le concept de *dignité humaine* que la justice elle-même (quoi qu'il en soit, la justice peut laisser les sujets indifférents et étrangers), l'origine de la *charité* au sein de la famille « n'est d'autre que le système des valeurs qui fonctionnent à l'intérieur du groupe, avec ce qu'il implique de chaleur humaine, mais aussi d'intolérance aux déviations, d'asservissement de la personne aux fins du groupe. » (Tricaud, 2001 : 6). Ainsi le lien de parenté a joué un rôle essentiel dans la constitution de sociétés archaïques ayant précédé l'apparition de l'état, où la dichotomie se fonde dans le couplage parent / non parent. Un crime n'a pas la même valeur s'il est commis à l'intérieur du groupe « familial » qu'à l'extérieur, ou même la valeur du crime

lui-même peut varier dépendant de cette différence du groupe. Ce système de normes constitue la justice intra-familiale (*Thémis*) et la justice inter-familial (*Diké*)⁷⁴.

La justice intra-familiale, la *thémis*, selon Glotz (1904), comporte des infractions telles que le sacrilège envers les valeurs religieuses du groupe, ainsi que la trahison, le meurtre d'un parent, la transgression sexuelle. Le châtement de ce tribunal antique reposait sur des rituels ordaliques tels que le bannissement. Glotz remarque que ce châtement possédait un caractère empêchant le déchaînement de la violence physique de la part du groupe, simplement par le fait de mettre l'offenseur à la disposition des dieux. L'offenseur se voit donc abandonné et livré tout seul à la puissance des dieux, accablé par la terreur produite par l'univers de l'angoisse. Ainsi Glotz voit dans le monde familial la terre fertile de la terreur éthique. De nos jours ce type de châtement existe encore au sein des familles : les jeunes homosexuels de 18 à 25 ans sont confrontés à des formes de rejet de la part de leur famille, souffrance par l'angoisse qui peut être ressentie comme une forme d'abandon⁷⁵.

Quant à la *Diké*, la justice inter-familiale, la vengeance semble être l'arme justicière de famille à famille. Ainsi lorsqu'un meurtre avait lieu dans la famille, il était obligatoire de crier vengeance. Si celui qui était censé exécuter l'acte de vengeance n'accomplissait pas l'acte, c'était lui qui allait devoir supporter les lourdes conséquences de sa « lâcheté ». En effet, la pression ne retombait pas sur l'agresseur mais sur l'individu devant venger la mort de son proche. S'il n'acceptait pas de se venger, il pouvait encourir la peine de la privation, pouvant se voir refuser l'amitié des autres, le commerce avec les autres, etc. Mais ce type de justice inter-familial peut se voir parfois affecté par la passion. Tricaud affirme que la passion vindicative est prête à suivre l'offenseur jusqu'au-delà, tandis que l'institution de la vengeance vise fondamentalement sa vie terrestre (Tricaud, 2001 : 62). Ainsi Tricaud avance que dans la transgression religieuse de nature passionnelle, c'est l'offenseur coupable qui devient le centre de l'affaire où son châtement est nécessaire. Or dans la vengeance, l'offenseur n'est pas perçu comme un pécheur et il vient occuper une place seconde, ce qui compte le plus c'est que

74 Cette distinction des deux notions sur laquelle s'appuie Tricaud provient de l'ouvrage de Glotz (1904 : 21).

75 « Parmi les 160 témoignages d'homosexuels évoquant des discriminations au sein de leur famille ou de leur entourage, recueillis par SOS Homophobie en 2017, 80% signalent des formes de rejet de la part de leurs proches et la moitié ont subi leurs insultes. », *Les homosexuels victimes de discriminations dans leur famille*, article paru le 5 juillet 2018 sur le site : www.inegalites.fr

l'offensé nécessite une réparation, en d'autres mots « l'offense crée bien une obligation rigoureuse, mais à la charge de l'offensé. » (*ibid.* 65). La vengeance est entendue donc comme une sorte de solidarité familiale (au sein du groupe, d'un clan) qui vise ainsi à créer un équilibre approximatif entre groupes afin de restaurer le prestige de l'individu, ou du groupe de l'individu offensé car ce *prestige*, selon Tricaud, est la force même de l'individu ou du groupe, qui fait craindre les autres, plus que leurs capacités physiques.

En quelque sorte, l'honneur (la *timè*) revendiqué traduit donc ce prestige défendu, qui est restauré dans son intégrité par la vengeance. Cette idée qui n'est pas seulement homérique, peut se trouver aussi dans le discours d'Aristote dans son ouvrage la *Réthorique*, lorsqu'il débat sur la relation entre le châtement, la vengeance, et le rétablissement de la plénitude de l'offensé. L'honneur peut donc faire partie de la face, de cette image publique revendiquée que nous cherchons à protéger, à défendre et à rétablir si atteinte dans les interactions verbales. Mais cette force qui nous pousse à nous venger cherche toujours à faire payer le coupable, voire même dans maintes fois, un innocent⁷⁶. Comme le souligne Tricaud, cette force peut être liée à la tentation d'une cruauté déchaînée, que nous pouvons observer dans les conduites violentes de l'être humain, qu'elles soient de type défensives, prédatives, agressives, punitives ou vindicatives (Tricaud, 2001 : 69). Cependant, la vengeance, comme toute manifestation humaine, est d'ordre culturel. Elle fonctionne par des représentations, des rites, que chaque groupe a construits à son image. Ainsi, Tricaud oppose le châtement à la vengeance, car la vengeance est plus proche de la notion de dette. En effet, comme dit précédemment, celle-ci cherche la réparation au bénéfice de l'offensé, l'exigence d'un « droit » envers un créancier. Or le châtement, selon Tricaud, est la damnation d'un pécheur. Tricaud reconnaît que dans ces deux manifestations, le dérapage vers la cruauté peut avoir lieu, néanmoins il avance que la cruauté sera plus forte et profonde dans le châtement⁷⁷.

76 Un exemple de vengeance mise en place dans les temps anciens était par exemple la *vendetta*, laquelle à la suite d'un meurtre, il fallait capturer quelques individus du groupe offensé, en tuer quelques-uns et en garder un. Celui qui était épargné était censé remplacer le mort ayant causé tout ce conflit, mais l'épargné devenait en quelque sorte un esclave. Ce type de manifestation vindicative était pratiquée dans plusieurs civilisations : chez les Grecs, les Germains, les Ossètes, les natifs d'Amérique, entre autres.

77 Le châtement imposé en Géorgie, dans le temps de l'esclavage, par exemple à un esclave qui blessait son maître blanc, était la mort. Alors que la mort d'un esclave causée par son maître n'entraînait pas forcément la même intensité punitive (Westermarck, 1926 : 435).

2.2.3. *L'univers de la dette et l'accusation*

L'idée de vengeance rime donc avec l'expression « règlement de compte ». Ce paiement en retour recherché par l'offensé ancré dans le système de vengeance, selon Tricaud, a évolué vers le système de dommages-intérêts, où il serait mieux représenté par la balance. Mais ce système d'échange peut parfois virer dans l'infini provoquant des déséquilibres : les deux groupes s'affrontent une fois après l'autre à la suite d'une vengeance établie à chaque reprise. C'est ainsi que naît le moyen de pacifier et de mettre fin à cette possible infinité, par la possibilité de fournir à son offensé une réparation, même si celle-ci n'est pas complètement compensatoire. Ce transfert de paiement pour que l'offensé renonce à la vengeance a donné lieu à la justice. Dans cette transition, la figure de l'offenseur commence à être considérée comme celle d'un débiteur d'une dette contractuelle ou d'une dette délictuelle. La création de ce nouvel état de droit crée ainsi des obligations qui pèsent sur l'offenseur, obligations d'ordre contractuelle et délictuelle, vis-à-vis de son créancier. Malgré cette évolution, Tricaud affirme que le trait de vengeance ou de châtiment a continué à en faire partie. En effet, lorsque l'engagement acquis automatiquement par l'obligation imposée à l'offenseur n'était pas payé après une période, l'offensé avait le droit de tuer son offensé ou le rendre esclave jusqu'à ce que la dette soit soldée. Cela rend alors l'offenseur sujet d'une dette contractuelle, même si son acte offensif était d'ordre délictuel. Le procès émerge donc dans cette optique du tribunal, et les représentations liées à la notion de procès font référence à l'image éloquente de la lutte. Plus particulièrement dans le domaine religieux, où les écrits montrent « le symbole du succès, de la victoire » comme « le procès gagné » (*Ibid.* 93) sous un contexte judiciaire donc, par l'image d'un Dieu qui défend les pauvres, ses fidèles et condamne l'accusateur, l'adversaire, le diable.

Selon Cornil (1912 : 209-210, cité par Tricaud⁷⁸), dans la civilisation romaine, une simple promesse ou une promesse acceptée par les deux parties créait automatiquement une dette, sans nécessairement besoin de créer par la suite une obligation. Cet auteur considère qu'au moment où la relation vindicative entre offensé et offensé s'est transformée par la médiation d'une réparation, elle a donné naissance à la dette entraînant l'obligation, à savoir la dette contractuelle. Lorsqu'un offensé par exemple, afin de sauver sa vie, proposait de fournir une réparation à sa victime, il acquiesçait un engagement, ce qui le mettait par la suite dans l'embarras de l'obligation confirmée de réaliser sa prestation. L'obligation est donc entendue

78 CORNIL G. (1912) : « *Debitum* » et « *Obligatio* » : Recherche sur la Formation de l'Obligation romaine », dans *Mélanges P.F. Girard*, t. I, A. Rousseau.

ici comme étant la soumission de l'offenseur par l'offensé. Elle accentue donc la position de redevable de celui qui s'engageait, visant à la soumettre. Ainsi toute dette dite complète possède deux faces selon Tricaud, un *debitum* qui comprend « la prestation due et attendue », et l'*obligatio*, qui comprend « la tenue du débiteur par le créancier ». Cet assujettissement « constitue la garantie sans laquelle on ne prêterait pas volontiers » à son débiteur (Tricaud, 2001 : 110). Une remarque importante que Tricaud fait à propos de cette relation entre créancier et débiteur réside dans le fait qu'il existe un rapport inégal de pouvoir. En effet, le créancier est censé toujours avoir une position socio-économique plus puissante et privilégiée que celle du débiteur (*ibid.* 111). Jouant sur cette mésaventure de privilèges, le créancier a naturellement besoin d'avoir des moindres garanties pour pouvoir concéder la dette à son débiteur. Cette manifestation d'asservissement, profondément ancrée dans la représentation de la dette, tient aussi des rapports avec des représentations religieuses, considère Tricaud. Ces représentations chargent la notion de dette des associations concernant la force « redoutable du divin » faisant écho à l'angoisse, dont le rôle du créancier appuyé sur ces puissances divines acquiert un statut de figure « paternelle, écrasante et rapace » (*Ibid.* 124).

Ce rapport de forces supérieures et inférieures avec le sacré appuierait fortement le lien profond entre la dette et la culpabilité. Par exemple, lorsqu'on sent qu'on a offensé quelqu'un, on peut être enclin à sentir une culpabilité naître chez nous, accompagnée de l'idée que l'offensé est dans son droit de nous demander une réparation. Cette pensée, accompagnée du fait que nous avons une face à rétablir, nous poussent dans la plupart du temps à offrir des excuses, des explications comme le souligne Benoit (1995). C'est ainsi que la rhétorique judiciaire fonde sur ces représentations collectives sa conception de culpabilité en termes de dette vis-à-vis de la victime et de la société (Tricaud, 2001 : 129). En ce qui concerne la sphère religieuse judéo-chrétienne, à un moment donné de l'histoire, les représentations de la dette se sont fortement associées à celle du péché : dans la littérature rabbinique le mot *hōbâh* (dette) devient l'un des mots pour « péché », dont le pardon, selon Tricaud (*ibid.* 129), serait l'arme qui détruit cette liaison du débiteur pécheur. Dans le Nouveau Testament, il est souvent mis en avant la relation entre dette et remise de dette, comparant souvent Dieu « à un créancier exigeant ou miséricordieux »⁷⁹, dont la rédemption est assimilée à une sorte de paiement, ce qui montre une relation de servitude pour les dettes (*Ibid.* 129). C'est ainsi que le Christ symbolise le paiement

79 Par exemple dans *Matth.* XVIII 23-35, dans *Matth.* XXV 14-30, ou dans 1 *Timothée* II 6 pour l'image de la rédemption comme paiement.

de l'offense que l'humanité avait causée à la trinité, remis à son père sur la croix comme prix de la rédemption de l'humanité (R. M Martin, *Œuvres de Robert de Melun*, Louvain 1938, II : 64-66. Cité par Tricaud : 130). Mais ce paiement effectué par un tiers semble avoir déclenché une nouvelle dette pour l'humanité, une nouvelle culpabilité. C'est ainsi que l'individu chrétien a intégré aux représentations du « péché » la cosmologie de la torture, aliénant le ressenti d'une « dépossession de soi, cette effraction de toutes les sécurités intimes, par lesquelles nous sommes exposés à une réclamation (à laquelle nous souscrivons) de la divinité » (Tricaud, 2001 : 133). Tricaud affirme que les morales du devoir, très enracinées dans les langues latines, sont liées aux notions de crainte et de culpabilité. L'humain se voit donc imposer l'exigence de la valeur morale qui s'exprime par le vocabulaire proche de la dette : *devoir*, *dovere*, *deber*, *duty*. La dette a ainsi une fonction de garantir la réparation, le paiement de l'offenseur l'exprimant par le devoir.

L'accusation assimilée à la dette illustre cette dynamique imagée entre le débiteur et le créancier, où la dette est capable de m'emprisonner en tant que débiteur à tel point que « toutes mes sécurités sont violées et détruites par une sorte d'excrément ; ma vie n'est plus organisée autour de mon projet, mais autour de cette revendication, reconnue par moi comme légitime et imparable, qui a pour foyer une autre conscience » (*Ibid.* 126). L'accusation conceptualisée à partir de ce point de vue, il est donc naturel de retrouver dans les représentations de l'acte ACCUSER, des associations à la dette, comme le témoignent des énoncés affirmant que « le coupable a une dette à payer », sous-entendant une simple menace d'un châtement (*ibid.* 126). L'univers sémantique de l'accusation est donc susceptible de déployer des mots en relation aux concepts du devoir, de la dette, de la punition, et du châtement.

2.2.4. La honte et l'accusation

L'expérience de la honte dans les civilisations de l'honneur est abordée par Tricaud comme un « mode de l'échec éthique » dominant dans des civilisations qui redoutent la honte devant les individus ou la honte devant les dieux (2001 : 147)⁸⁰. Ces civilisations de l'honneur

80 Tricaud reprend cette terminologie, à savoir *shame-cultures* et *guilt-cultures* (respectivement, culture de la honte et culture de la culpabilité), des auteurs anglo-saxons, Ruth Benedict et Dodds, pour se référer aux civilisations occidentales. Dodds (1956) dans son ouvrage « *The Greeks and the Irrational* » emprunte ces termes à Ruth Benedict (1946) à la

éprouvent de l'« horreur de la honte » et « du culte de l'honneur » (*ibid.* 147) mettant en jeu « la lutte à mort pour la reconnaissance » et prêtant une importance haute aux « problèmes de la 'gloire' et de 'l'humiliation' » (*Ibid.* 148). L'enquête historico-sociologique sur les cultures de la honte faite par Tricaud se situe dans les cultures occidentales du Moyen-Age, et l'époque de Hobbes et de Descartes. Ses analyses l'amènent à conclure que si les punitions font honte, c'est parce que la faute est honte et laideur à la fois. C'est comme si toutes les représentations négatives autour du couple « honte » et « honneur » refusaient toute distinction entre laideur, péché, saleté, et lâcheté (Tricaud, 2001 : 155). Ainsi ce système devient réversible car « le déshonneur souille et la souillure déshonore » (*ibid.* 155). Tricaud remarque donc que la base de l'existence de la culture de la honte dépend directement du rapport de l'individu à l'individu. Les notions de honte et de culpabilité n'existent que si elles sont conceptualisées par rapport à l'autre, c'est-à-dire qu'elles sont des notions rationnelles et intériorisées (*Ibid.* 160). Si nous imaginions que nous sommes la seule personne au monde, nous ne pourrions éprouver de honte ou de culpabilité à faire quelque chose qui normalement saurait les déclencher face à une autre personne.

Pour Tricaud, la notion de pureté est devenue par la suite un symbole éthique par excellence, pureté tant matérielle que virtuelle. L'accusation est perçue donc comme une agression éthique par cet auteur, dans le sens où elle peut se manifester via la terreur sacrée. Une terreur pouvant être nue, comme l'angoisse pure, ou bien une terreur plus organisée comme celle qui se manifeste par l'avoir ou par l'apparaître. Tricaud affirme donc que l'humiliation fait partie de la manifestation de l'accusation dans le monde de l'apparaître dans le sens où elle peut être perçue comme une forme de souillure pour l'honneur (la face) de la personne. Les cultures occidentales de la honte, qui ont assisté à une sorte de processus de « civilisation » du conflit par l'instauration de la paix et le droit civil, gardent encore un système gravitant autour du combat. En effet, le monde du combat de l'épée exigeait toujours un vainqueur et un vaincu. Comme Tricaud le remarque, un vaincu trouve la mort, n'est pas considéré comme un « vrai vaincu » mais comme un « brave qui a tout perdu », son image n'est donc ni abîmée, ni tachée, mais au contraire « glorifiée ». Or un vaincu vivant ne sera pas perçu de la même manière (*Ibid.* 158). Ce dernier, avec son envie de vivre, sera soumis à une sorte de servitude physique ou virtuelle, où « le sentiment que l'homme a de sa dignité doit sans cesse s'alimenter du fait de

suite de l'apparition de son ouvrage qui définit le Japon comme une *shame-culture*, « *The Chrysanthemum and the Sword : Patterns of Japanese Culture* ».

refuser cette dignité à quelque autre » (*ibid.* 158). D'où proviendrait, selon Tricaud, la « face nocturne » de ce « monde solaire » qui a permis l'esclavage, le racisme, etc.

Le passage de l'état de nature à l'état de société que Tricaud conçoit comme plutôt le passage de la société aristocratique à la société mercantile est le moment où « non seulement les hommes ne s'entre-tueront plus, mais ils renonceront à l'orgueil, parce qu'ils auront érigé au-dessus d'eux un gouvernement qui fait régner la sécurité et exerce un contrôle rigoureux sur l'attribution des honneurs » (*Ibid.* 159), remplaçant la lutte à mort par la lutte paisible d'une « émulation économique »⁸¹. L'idéal éthique est donc l'objectif d'une société civilisée. D'ailleurs Descartes avec son ouvrage « Les passions de l'âme », cherchant cet idéal éthique, illustre selon Tricaud que « le mouvement caractéristique de la *shame-culture* se joue au niveau de l'apparaître ». Ainsi cet ouvrage démontre cette dynamique mais opère aussi un changement « en faveur d'une théorie plus égalitaire de la volonté » (*Ibid.* 161), en reconnaissant que les jugements des autres peuvent certes nous importer, mais que ce sera l'estime de soi qui nous armera du jugement dernier, selon Descartes (Art. 157 de l'ouvrage de Descartes). C'est l'estime, envisagée par Descartes comme ce libre arbitre, qui nous permet d'agir volontairement et d'avoir le contrôle sur nos volontés (Art. 152), laquelle se manifeste par la « générosité » faisant que l'individu s'estime au plus haut degré et soit par la suite estimé par les autres (Art. 153). Ainsi la générosité sera celle qui régulera au mieux les interactions sociales, en empêchant qu'un individu méprise un autre (Art. 154). Tricaud considère que cet article inscrit dans les principes de la culture de honte le refus d'attaquer quelqu'un d'autre par la mise en place d'une « accusation humiliatrice », car en effet c'est « la bonne volonté » des généreux qui vise à excuser les autres plutôt qu'à les blâmer (Art. 154). Ce respect des libertés, du non mépris de l'autre, de la société de la honte, est-ce peut-être la règle sociale qui nous pousse à contrôler la production massive de l'acte ACCUSER au sein des relations entre « étrangers » ?

Tout comme les cultures de la honte, les cultures de la culpabilité, associent dans leur système éthique la relation à la honte, mais la honte compromise dans la culture de la culpabilité est étroitement liée à l'expérience religieuse (*Ibid.* 165). La dichotomie entre sacré et profane se détermine par la transgression, laquelle s'accompagne de la terreur envers une force

81 Certes le rapport entre individus par rapport à la lutte à mort et la notion d'honneur s'est affaibli notablement, les rapports de rivalités se sont approfondis entre « proches » et « étrangers ». Il suffit de voir comment de nos jours, les individus cherchent la réussite, parfois en dépit de l'échec des autres, et par la suite la reconnaissance de cette réussite par les autres.

puissante qui risquerait de nous punir. Une force invisible, omniprésente et menaçante face à laquelle nous sommes démunis et fragiles. Mais cette transgression du sacré dans les représentations mentales est associée à la souillure (*Ibid.* 166). C'est pourquoi l'impureté doit s'éviter à tout prix lorsque l'on entre par exemple en contact avec l'endroit sacré par la mise en place d'attitudes adéquates, de postures en concordance avec le rituel, des vêtements adéquats, etc. C'est ainsi que la notion de péché a été associée à celle de souillure⁸², ainsi le pécheur, défini par la société qui détermine les paramètres nécessaires à remplir, devient le « souillé », pouvant parfois aller aussi jusqu'à souiller le pays entier. Tricaud remarque que dans la pensée archaïque, l'humiliation représente le châtimement du péché. Ce dernier exposant le pécheur à la confusion (*Ibid.* 169) parce que c'est la représentation de l'individu par rapport à une force puissante qui le condamne à être un pécheur infini. En effet, la divinité représente non seulement « l'effroi, mais l'humiliation » de sa colère divine envers la nature « essentiellement fragile et vulnérable » de l'humain, mais aussi le « rocher » qui lui assure la stabilité, le salut, la gloire (*Ibid.* 170). L'humain devient ainsi dépendant de cette divinité qui lui assure protection et lui reconnaît en même temps sa nature faible pour la profanité et donc une sorte de culpabilité originelle, innée et inévitable, une culpabilité implacable « éprouvée selon la modalité de la honte » (*Ibid.* 171).

Le thème de la malédiction de l'impur est un sujet central dans l'inquiétude religieuse, notamment dans la tragédie grecque et le *Lévitique* selon Tricaud. Dans la sphère du sacré s'oppose donc l'impur au pur, où « la honte religieuse n'implique donc pas seulement l'idée négative de rejet, mais celle, plus positive, de malédiction » correspondant « au 'trop' du dégoût, du repoussant » et au « 'rien' du mépris » respectivement (*Ibid.* 175). Tricaud avance que la culpabilité de malédiction semble être davantage associée à l'idée du « trop » du dégoût afin d'intensifier le caractère sacré, « l'horreur » du péché pour la souillure. Ce qui est remarquable dans cette analyse est sans doute l'argument expliquant le lien que la conscience moderne fait de l'expérience de l'impur avec « l'expérience la plus profonde du péché » (*Ibid.* 177). Des représentations construites et consolidées avec les pensées des sociétés occidentales

82 L'association entre les notions de « péché » et « souillure » se voit affirmée notamment dans la civilisation grecque au Ve siècle ou dans la civilisation hébraïque dans la littérature exilique et post-exilique. L'orphisme, par exemple, courant religieux de la Grèce antique, mobilisait l'idée de souillure originelle combinée à l'idée de réincarnation, enseignant que le corps est une « prison où l'âme est punie de ses péchés passés » (Tricaud, 2001 : 171), et préconisant ainsi des pratiques de purification afin d'atteindre le salut.

antiques, telles que la Grecque et la Judaïque, sur le caractère de purification semblant être primordial⁸³ pour l'atteinte du salut. Ainsi Tricaud considère que l'impureté religieuse est « le lieu où le désastre de l'apparaître est le plus radical, parce que lié à la terreur sacrée » et que cette « honte d'impureté constitue une des deux grandes modalités [...] de l'angoisse – une des trois formes privilégiées [...] de l'accusation » (*Ibid.* 178-179).

Le système de la souillure dans la sensibilité éthique de l'individu, se basant principalement sur les deux majeures souillures du sexe et du sang, peut s'exprimer soit par le tabou soit par la répugnance. La honte religieuse quant à elle s'exprime par les deux selon Tricaud. Le trait commun entre les dégoûts et les tabous se fonde sur le fait qu'ils sont des « inhibitions inculquées » par l'éducation (*Ibid.* 181), leur différence réside dans leur objet : les dégoûts servent à uniformiser ou régler les répulsions naturelles des individus par rapport à la vie en communauté, les tabous, quant à eux, se réfèrent à « une véritable organisation religieuse du cosmos » (*Ibid.* 181). La souillure corporelle peut parfois faire manifeste le tabou de la souillure, dans le sens où le bain peut être conceptualisé comme le fait de se purifier, de retrouver « le sacrement de l'innocence perdue » (*Ibid.* 181). Ainsi par exemple la souillure en rapport à la contagion microbienne ou virale peut par exemple être vécue par le contaminé comme une sorte de malédiction, si les représentations autour de la maladie réveillent du dégoût mystérieux et de la répugnance, représentations assez proches de l'horreur du sacré. Tricaud considère donc que nos représentations par rapport à la propreté corporelle éveillent en nous du tabou et de la répugnance en même temps.

Donc la culpabilité qu'éveille la terreur sacrée de la *guilt-culture* paraît être ancrée dans les consciences actuelles. En effet, cette culpabilité retrouvée dans d'autres domaines tels que celui de l'environnement : la signification primaire du mot « pollution » possède une association à la sphère du sacré en faisant référence aux notions de « profanation » et « souillure »⁸⁴. Ce sujet vif génère actuellement une intense culpabilité et ce terme est presque conceptualisé comme son sens premier : la « pollution » selon le *Larousse* en ligne désigne « la

83 Par exemple l'on peut voir dans l'Iliade des passages de descriptions de purifications rituelles. Ou bien dans la coutume judaïque de la purification, des événements tels que le baptême ou l'effusion du sang du Christ considérés comme des « ablutions purificatrices » (Tricaud, 2001 : 177) qui permettent de diminuer la force de la faute originelle.

84 Définition du mot « pollution » donnée par le dictionnaire *le Littré* en ligne : « 1. Profanation, souillure. La pollution d'une église. | 2. Certain péché d'impureté. Terme de médecine. Emission spermatique involontaire. Pollutions nocturnes. » www.littre.org, consulté en janvier 2019.

dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses... », sans faire forcément référence à la notion du sacré. Cependant, plusieurs individus peuvent conceptualiser de nos jours, cette dégradation comme une sorte de « profanation » ou « souillure » de la terre, de ce « temple sacré » pour lequel l'humanité doit à tout prix du respect.

3. Optique sémantico-pragmatique : les notions autour de l'accusation

A la suite de l'étude de l'ACCUSATION d'un point de vue philosophique au travers des analyses de Tricaud sur l'enquête historique qu'il a menée, nous souhaitons maintenant étudier plus précisément les notions orbitant autour de l'univers de l'accusation. Notions que nous pensons cruciales pour comprendre son univers, englobant les convergences et divergences en termes de représentations entre les deux langues cibles de notre étude. Ainsi cette optique linguistique s'accompagne d'analyses sur les sens des notions que nous avons choisies, et de leur manifestation dans la langue. Nous aborderons également dans cette partie l'accusation en tant qu'acte de langage en exposant ses propriétés, conditions de réalisations et ses fonctions discursives.

3.1. Les notions de culpabilité et de responsabilité

Lorsqu'on pense à l'accusation que ce soit dans la sphère juridique ou bien dans la sphère ordinaire de la vie quotidienne, deux notions lui sont automatiquement associées. Dans un premier temps, celle de « responsabilité », car il s'agit de définir ou désigner un responsable d'un acte négatif commis. Dans un deuxième temps, la notion de « coupable » ou « culpabilité », car cette notion illustre à la fois l'aboutissement complet de l'assignation d'état de responsabilité d'un sujet (« Jacques Le Roi est reconnu coupable des viols et des agressions sexuelles sur Léonie, qu'il avait reconnues, et des agressions sexuelles sur deux autres fillettes,

qu'il avait niées. »)⁸⁵, et l'effet (perlocutionnaire) que l'accusé est censé ressentir à la suite de la réalisation de son acte négatif (« 'J'ai une intime conviction. Il y a le verbal, ce qu'on arrive à lui faire dire aux forceps, et son attitude. Son attitude est très détendue. Il me laisse l'impression désagréable d'absence totale de conscience de la gravité des faits qu'il a commis et de culpabilité' »). Des effets négatifs qui touchent également la victime ayant subi l'acte négatif (« 'Julie sur les faits est devenue mutique. Elle ne veut plus en parler. Pourquoi ? Par culpabilité. Parce qu'elle pense qu'il a été en prison, qu'il ne voyait pas sa famille, qu'il était triste, malheureux, et que pour elle ce n'était pas si bien grave.' »). La notion de « responsabilité » fait son apparition dans le monde linguistique de la loi à travers le code pénal français sous deux appellations, à savoir la *responsabilité civile* et la *responsabilité pénale*. Ainsi la responsabilité civile existe lorsqu'un dommage a eu lieu portant atteinte à l'intégralité du principe de ce qui est ou ce qui devrait-être. Dommage pouvant être causé soit du fait personnel, soit du fait d'autrui, soit du fait des choses⁸⁶. Ce type de responsabilité inflige donc l'obligation de réparer le dommage causé. La responsabilité pénale quant à elle, résulte d'une infraction ou un crime, donc elle est déterminée par la loi. Celle-ci peut entraîner une responsabilité civile lorsqu'elle produit un dommage.

La notion de culpabilité est « inéluctablement solidaire de la responsabilité » comme le souligne Trigeaud dans son ouvrage *L'homme coupable, Critique d'une philosophie de la responsabilité* (Trigeaud, 1999 : 8). Lorsqu'il y a eu injustice, produite par un acte axiologiquement négatif, l'accusation peut être employée comme un moyen de jugement, afin d'attribuer la responsabilité, de désigner un coupable et de tenter de rétablir un équilibre rompu. Dans ce sens, Selon Trigeaud, le but du droit est de compenser l'injustice provoquée, par la promotion de l'égalité, car c'est en fait la perception de l'injustice (à travers les délits et les

85 Dans un contexte juridique, il est bien possible aussi de tenir un supposé responsable d'un acte négatif commis comme étant non coupable à la suite du verdict final de la cour. La culpabilité désigne donc l'état définitif et constaté, attribué à un accusé : « 'C'est l'hiver il fait froid depuis quelque temps on voit apparaître une nouvelle forme de froid : le froid ressenti. Dans les juridictions pénales il y a aussi cela, la culpabilité réelle et la culpabilité ressentie. Votre rôle est de faire passer l'accusé du statut de présumé innocent au statut de coupable constaté.' » [Discours de l'avocat général Jean-Jacques Ignacio]. Cet extrait ainsi que ceux exposés entre parenthèses ont été pris du journal *Midi Libre*, article publié sous le nom « Viols au centre aéré de Nîmes : Jacques Le Roi est condamné à dix ans de réclusion », paru le 22 janvier 2019, sur www.midilibre.fr.

86 Définition de « responsabilité » prise du site du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : www.associations.gouv.fr, consulté en février 2019.

crimes) qui est à l'origine de tout droit⁸⁷. Cette égalité permettant ainsi au droit de s'accorder avec le devoir-être de l'être⁸⁸ car « [...] le droit marque bien le rétablissement d'une égalité rompue dans l'être selon la perception de *ce que doit être* cette égalité » (Trigeaud, 1999 : 103). Par la suite, s'imposent au droit les conséquences qu'il développe d'un principe à caractère onto-axiologique car cette égalité recherchée reçoit une expression à travers les catégories de culpabilité et de responsabilité (Trigeaud, 1999 : 87). Cette vision se répercute donc directement sur la notion de « faute » et marque l'opposition entre la vision du droit naturel (basé sur le principe de ce qui est) et du droit positif (basé sur le principe de ce qui devrait-être). C'est donc la faute qui déclenche la responsabilité. La « faute juridique » dans le langage judiciaire engage la responsabilité, possédant comme référent la nature abstraite de l'homme et autorisant l'échange entre les parties concernées. Alors que la « faute morale » (se référant à la loi divine et s'approchant de la quotidienneté⁸⁹) compromet le recours à la dignité de la personne, et justifie le pardon (Trigeaud, 1999 : 88).

La société et le droit nous traitent en responsable et nous accordent une certaine liberté d'action. Ce droit à la liberté engendre donc naturellement le mécanisme de la responsabilité chez nous et par la suite le mécanisme de l'obligation et de l'imputation. Le prix de la liberté se fonde donc dans le respect des libertés des autres membres de la communauté. Lorsqu'on commet un acte perçu comme violant d'autres libertés, notre propre liberté peut se voir gravement affectée par l'imputation d'un nouvel état (imputation d'une sanction sociale ou juridique) et l'obligation de fournir un acte réparateur. Ainsi, la culpabilité peut naître chez les

87 Cette idée coïncide avec l'idée d'autres auteurs tels que Tricaud (2001), lequel affirme que l'origine du droit proviendrait du monde du combat, de l'affrontement, d'où la perception de « froideur » qui dégage le monde des droits.

88 L'injustice est conçue par Trigeaud comme « un acte moralement causé, requérant la liberté » (*ibid.* 95). Cet acte du côté de la victime peut apparaître comme « un manque, une diminution, une privation de l'être et de son devoir être » (*ibid.* 96). Ainsi la notion de « culpabilité » et « responsabilité » font références à deux catégories du droit et de la théorie juridique. L'analyse philosophique de ces catégories sémantiques, selon Trigeaud, traduit leur expression d'une nécessité d'être et de devoir être.

89 La loi divine détermine la justice divine, cette dernière est la seule apte à accéder à la connaissance de la faute morale, et se fonde dans le domaine du « ne pas juger » et *du laisser être*, Selon Trigeaud. Il définit cette justice comme étant une « justice aimante, capable de se dispenser par définition de l'égalité, de l'échange et des compensations, capable par la grâce de ce que l'on nomme classiquement charité ou miséricorde (comp. Rosmini) et qui vise une rétribution s'annulant elle-même. » (Trigeaud, 1999 : 106)

individus : une culpabilité imposée directement par la société ou l'entité juridique, ou par la conscience propre de l'individu (influencée indirectement par les systèmes de valeurs de la société). En effet, une relation de causalité se met en place. Ainsi le droit « établit un libre rapport de cause à effet par le recours à l'imputation. Cette imputation est fonction de l'interprétation que le droit propose de l'acte et donc de la culpabilité ou dangerosité qui colore un tel acte. Autrement dit, la sanction ou la peine ne se présente pas comme l'effet inéluctable d'un acte quantitativement considéré, mais plutôt *comme l'effet virtuel de cet acte en raison de sa dimension qualitative*. » (Trigeaud, 1999 : 94). Le but du droit est donc d'établir et d'assigner une responsabilité, donc une culpabilité, entendue de par sa signification lexicale comme : « l'état de celui qui est coupable d'un délit, d'un crime » (Dictionnaire en ligne de l'*Académie Française*). Trigeaud voit cette culpabilité comme étant « la première expression de la réponse au devoir-être que traduit le droit » (1999 : 95). L'étroit lien entre la naissance d'une accusation en réponse à une injustice nous permet de rapprocher l'accusation ordinaire, c'est-à-dire, celle qui se réalise dans la vie quotidienne, de l'accusation judiciaire, donc institutionnalisée et cadrée par le droit visant toutes les deux à « *faire être* l'être blessé par l'injustice » (*ibid.* 103). Dans ce sens, l'acte accusatoire partage la même origine du droit, à savoir, son déclenchement est déterminé par l'apparition d'un acte jugé comme injuste.

3.2. La faute et la culpa punitive

Selon le dictionnaire de l'Académie française, le terme « faute » en français met l'accent sur le manquement car l'origine du mot provient du latin populaire *fallita* se référant à l'action de faillir. La faute englobe donc le manquement à un ensemble de règles (règles morales, religieuses, professionnelles) qui organise un système. Ce manquement illustre donc la non-réalisation ou la transgression d'un système de règles organisant les interactions des individus au sein du groupe social. Cette définition fait également référence à la notion de responsabilité de quelqu'un envers un manquement, une erreur, etc. (« A qui la faute ? », « tout cela est arrivé par votre faute »). Le mot « *falta* » en espagnol, dont l'origine est identique au mot français, possède le même sens qu'en français lié à l'aspect de l'infraction des règles. Cependant, l'accent sur la responsabilité n'est pas directement attaché à ce mot comme cela l'est en français. Le mot « *falta* » met aussi en relief son sens lié à l'absence : « ¡*Qué falta de respeto !* » (« Quel manque de respect ! »), « *Ella falta hoy* » (« elle manque aujourd'hui »). Cette idée d'absence

est marquée en français par le verbe « manquer » tandis qu'en espagnol elle est marquée par le verbe « *faltar* ». En effet le mot *faute* « est le nom verbal d'un verbe roman qui manque en français » (Dictionnaire le Littré en ligne).

Le mot « *falta* » étant dépourvu de l'idée directe concernant la responsabilité d'un acte, la « faute » de responsabilité s'exprime en espagnol par le mot « *culpa* ». L'espagnol a gardé le mot tel quel provenant du latin. Ce mot exprime fortement l'idée de responsabilité, en imprimant à l'objet référé la cause d'un fait dont les conséquences sont en général néfastes : « *Tú tienes la culpa de lo sucedido* » (« ce qui s'est passé est ta faute »), « *la cosecha se arruinó por culpa de la lluvia* » (« Les cultures ont été détruites à cause de la pluie »)⁹⁰. En effet, la traduction en français de ce mot se fait par « à cause de » ou le mot « faute ». L'énoncé « *¡es falta tuya !* » en espagnol n'active pas les mêmes champs sémantiques que « *¡es culpa tuya !* ». En effet, le deuxième énoncé réveille plus intensément le sentiment d'assignation de responsabilité et surtout de culpabilité. La possibilité d'existence du premier énoncé est rare dans un contexte ordinaire d'accusation en espagnol, on s'attendrait à avoir davantage d'énoncés évoquant la « *culpa* ». Le premier énoncé peut être vécu juste comme un reproche, où l'on affirme simplement quelque chose dans le but de faire référence à l'acte commis et en le concevant comme « une erreur ». Le terme « *falta* » s'utilise plus souvent dans un contexte de règles, dans la sphère professionnelle ou sportive, se référant par exemple à l'éthique professionnelle. La « *culpa* » en espagnol s'associe plus facilement au sacré et à la culpabilité, observons la prière chrétienne suivante dans les deux langues :

Je confesse à Dieu tout Puissant,	Yo confieso ante Dios Todopoderoso,
Je reconnais devant mes frères,	Y ante ustedes hermanos
Que j'ai péché	Que he pecado mucho de pensamiento,
En pensées, en paroles, par action et par	palabra, obra y omisión.
omission.	Por mi culpa, por mi culpa, por mi gran
Oui, j'ai vraiment péché !	culpa.
C'est pourquoi je supplie la Vierge Marie,	Por eso ruego a Santa María siempre virgen,
Les anges et tous les saints,	a los ángeles, a los santos y a ustedes
Et vous aussi mes frères,	hermanos, que intercedan por mí ante Dios,
De prier pour moi Le Seigneur Notre Dieu.	Nuestro Señor.

90 Dictionnaire de la *Real Academia Española* (RAE) en ligne.

En effet, la prière chrétienne, « Je confesse à Dieu » en français, met clairement en scène le lien du mot « péché » avec l'univers du sacré, illustrant bien la transgression volontaire des règles divines. Or en espagnol, ce lien entre le sacré et la transgression (le péché) est intensifié par la reconnaissance du péché (« *que he pecado **mucho*** » « que j'ai **beaucoup** péché ») et par la prise entière de responsabilité véhiculée par le sens de la « culpa », et également par le sentiment, peut-être accru, de la culpabilité inscrite dans l'énoncé « *por mi culpa* » (« c'est ma faute » ou « à cause de ma faute ») répété 3 fois, dont la dernière fois est accompagnée de l'adjectif qualificatif « *gran* », marquant ainsi l'intensité sur la culpabilité. En français cette prière donne au locuteur le pouvoir de dire, de reconnaître « oui, effectivement, j'ai péché ». Néanmoins en espagnol, elle permet non seulement la reconnaissance du péché mais accentue le poids accablant de la culpabilité « oui j'ai péché, car c'est ma faute, ma grande et propre faute et je m'en veux, je me sens coupable de ce que j'ai fait ». En tant que locuteur hispanophone, lorsque nous disons cet énoncé « *por mi culpa, por mi culpa, por mi gran culpa* », nous ressentons en même temps comme une lourde charge, d'auto-culpabilisation qui se traduit par la perception d'un châtement, comme si l'on s'autoflagellait avec les mots. D'ailleurs la définition donnée du mot « culpa » par le dictionnaire de la *Real Academia Española* fait référence à l'univers religieux par le sens exposé de la « *culpa teológica* » qui souligne « le péché ou la transgression volontaire de la loi de Dieu ». Or dans la définition française, le lien de la « faute » à la sphère religieuse y est présent mais moins marqué : la seule référence trouvée est contenue dans le mot « péché »⁹¹.

3.3.L'accusation : instrument de jugement

L'acte illocutionnaire ACCUSER, classé initialement par Austin (1962) dans la catégorie d'actes *comportatifs*, est reclassé par Searle (1972) dans sa taxonomie d'actes illocutionnaires dans la catégorie des *assertifs*. En effet, visant à avancer une affirmation sur l'existence d'un état de choses dans la réalité et donc sur la vérité de la proposition exprimée, *Accuser* revient à affirmer (ou à exprimer *la croyance que* « *p* ») que quelque chose est en quelque sorte vrai. Selon Searle (1982 : 69) le verbe illocutionnaire ACCUSER marque d'une part, un but

91 « II. Manquement. 1. Manquement à un devoir, à une règle morale ; mauvaise action, péché. ». Définition du mot « faute » par le dictionnaire en ligne de *l'Académie Française*.

illocutionnaire (reposant sur le fait d'engager la responsabilité du locuteur à des degrés divers) et d'autre part, un trait (négatif) qui s'ajoute à son but illocutoire primaire. Searle arrive à la conclusion que parmi les verbes illocutionnaires assertifs, il existe deux formes syntaxiques typiques : « l'une focalisée sur le contenu propositionnel, l'autre sur les objets auxquels il est fait référence dans le contenu propositionnel » (1982 : 66)⁹². En outre, l'état psychologique du sujet parlant exprimé dans les actes assertifs traduit son attitude envers le contenu propositionnel exposé. Dans le cas des assertifs, cet état psychologique se fonde surtout sur le fait de *croire que P* même si le locuteur reste hypocrite à son affirmation (il ne croit pas vraiment ce qu'il avance, soit parce qu'il n'est pas sûr ou parce qu'il l'a inventé, et il sait que ce n'est pas vrai, dans le cas d'une accusation à tort, par exemple). L'expression d'un acte assertif en forme performative et à la première personne marque donc la croyance d'un état de choses, et correspond à la condition de sincérité (Searle, 1982 : 43).

Le fait d'exprimer une croyance résulte d'un processus de raisonnement, lequel permet à l'individu de faire une évaluation négative (voire réprobatrice) d'une situation, et de juger moralement par la suite cet état de choses appartenant à sa réalité proche. Ainsi, l'acte ACCUSER, tant dans son ancrage ordinaire que juridique, exprime cet aspect évaluatif. Dans ce sens, l'*accusation* peut être considérée comme un instrument de jugement moral, visant à assigner une responsabilité de *P* et à exprimer une croyance que *P* est mauvais et surtout qu'elle n'aurait jamais dû se produire. Lorsqu'on accuse, il s'agit de juger un acte commis, de juger un individu, de juger s'il est en effet le responsable de cet acte considéré (interprété) offensif. Cette notion de responsabilité implique que l'individu accusé avait tout de même la possibilité d'effectuer ou d'éviter l'acte. Si l'acte a eu lieu, c'est sûrement l'accusé qui a mal choisi d'agir ! Le jugement promu dans et par l'acte ACCUSER implique également la notion d'intention. En effet, si un acte est considéré comme étant commis intentionnellement, cette force peut accélérer l'apparition d'une accusation ou bien accentuer la violence de l'accusation. De plus, nous sommes enclins à penser que l'accusation compromet la notion de redressement : si l'on accuse, c'est pour mettre en exergue un acte négatif (le rendre public), pour identifier un coupable, attirer son attention (et pourquoi pas celle des autres) sur les traits négatifs de l'acte (y compris ses conséquences négatives), condamner l'acte, exiger une réponse (des explications, des

92 Par exemple les énonciations assertives « *C'est un menteur* » (*tu es un menteur*), « *C'est un fasciste* » (*tu es un fasciste*), « *Il a une appendicite* », servent à appeler, diagnostiquer et qualifier mais aussi à accuser, identifier et caractériser. La différence repose donc sur les formes syntaxiques de ces verbes illocutionnaires. (Searle, 1982 : 66)

excuses, des réparations, des promesses de changement, etc.) et espérer qu'il ne se reproduise plus. Une accusation peut être ainsi considérée comme un acte de jugement de responsabilités. Fauconnet (1928 : 34) définit ces jugements comme étant des jugements juridiques ou moraux, car ils « traduisent le sentiment que ceux qui les prononcent ont de ce qui est juste, moralement ou juridiquement obligatoire : par conséquent ils se réfèrent, explicitement ou non, à des règles ».

L'accusation a été classée dans la catégorie des actes de jugement par Fillmore (1971) dans son article « *Verbs of Judging : An Exercise in Semantic Description* ». Fillmore définit une catégorie de termes pour mieux appréhender la structure sémantique de ce type de verbes et ainsi déterminer les conditions dans lesquelles l'utilisation de ces verbes seraient la plus appropriée. Il nomme ce paramètre de conditions la « structure des rôles » (*sets of roles*). Ce type de verbes de jugement implique selon Fillmore (1971 : 278) : *La situation*, se référant à l'action, l'acte, la situation qui a apporté des effets favorables ou défavorables à un individu, *l'affecté*. *Le défendant*, concerne l'individu sur qui on se pose la question s'il est ou non le responsable de l'existence de la situation (l'accusé). *Le Juge* se réfère à l'individu qui fait un jugement moral sur la situation ou sur la responsabilité du défendant. C'est donc celui qui réalise l'acte assertif, en rapport à cet état de choses (l'accusateur). La réalisation de l'acte illocutionnaire, l'assertion, l'affirmation d'un état de choses, sera toujours adressée à un *destinataire* (« *addressee* ») qui peut être bien le *défendant* ou quelqu'un d'autre.

Fillmore remarque que tout comme *critiquer* et *blâmer*, l'acte illocutionnaire *accuser* exige dans la conceptualisation de son « structure des rôles », 3 entités fondamentales : la situation, le juge, et le défendant. En effet, la réalisation discursive de l'acte ACCUSER exige l'exposition de la nature de l'offense soit par le contexte (préalablement connu), soit par l'énonciation elle-même. L'on ne peut pas commencer une interaction verbale par « Pedro a accusé Marta » ou « je t'accuse ». On s'attendrait à entendre une réponse de type « de quoi tu me parles ? » ou bien « mais de quoi a-t-elle était accusée ? » si l'on n'a pas connaissance du contexte auparavant. C'est-à-dire qu'il faut avoir connaissance de la *situation*, donc de l'acte commis pour que l'énoncé « Pedro a accusé Marta » soit bien compris par le destinataire. Une énonciation de l'accusation mieux réussie exigera donc la présentation de la situation : « Pedro a accusé Marta d'avoir jeté tous ses CDs de hard rock ».

Fillmore souligne 4 aspects fondamentaux autour de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Le premier concerne la relation entre l'accusation et l'assignation d'une responsabilité. D'ailleurs cet aspect intrinsèque au but illocutionnaire de l'accusation a été aussi relevé par Galatanu

(2012 :16). En effet, ses analyses le conduisent à conclure que l'acte ACCUSER, en tout cas pour les anglophones, consiste à mettre en évidence une situation mauvaise en mettant en exergue la responsabilité d'un certain individu. Contrairement à CRITIQUER dont l'acte ne relève pas la question de l'importance de l'assignation d'un responsable mais plutôt de rapporter la réclamation sur une situation répréhensible ou blâmable. Le deuxième aspect souligné par Fillmore repose sur le fait que l'accusation ne présuppose pas la factualité d'une situation, comme c'est le cas pour CRITIQUER:

A- J'ai accusé Harry d'avoir écrit une lettre obscène à ma mère

B- J'ai critiqué Harry d'avoir écrit une lettre obscène à ma mère

Dans ces énoncés donnés en guise d'explication par Fillmore (1971 : 283), l'on voit bien que dans le premier cas mettant en scène l'*accusation*, il n'y pas de présupposition qu'une telle lettre n'ait jamais été écrite, alors que dans le deuxième cas mettant en scène la critique, le présupposé réside dans le fait que l'on a déjà connaissance et confirmation de l'acte critiqué, il est donc factuel. La présupposition de l'acte ACCUSER selon Fillmore se matérialise dans le fait que la nature de la situation (l'acte commis) est mauvaise, négative. Le troisième aspect fait référence à la performativité du verbe illocutionnaire ACCUSER, lequel implique une force qui diffère du simple fait de transmettre une information. Lorsque je prononce « j'accuse », je suis en train d'effectuer en effet l'acte d'accuser. Le quatrième aspect, soulevé par Fillmore, a une forte relation avec l'aspect négatif de l'acte commis. Si l'acte commis est extrêmement sérieux, l'acte ACCUSER sera plus susceptible d'être mis en lien avec cet acte extrêmement négatif plus facilement qu'un autre acte. C'est-à-dire que lorsqu'il y a existence d'un acte mobilisant des valeurs axiologiques hautement négatives, il y aura de fortes probabilités pour l'apparition de l'accusation. Fillmore nous présente trois exemples :

C- J'ai *accusé* Harry d'avoir violé ma fille.

D- J'ai *critiqué* Harry d'avoir violé ma fille.

E- J'ai *réprimandé* Harry d'avoir violé ma fille.

Selon Fillmore, ces exemples nous montrent qu'il est plus probable d'émettre une accusation lorsqu'il s'agit d'un viol par exemple, alors que mettre en place des actes tels que *critiquer* ou *réprimander* semble être davantage inappropriés à déployer dans un tel contexte. Nous sommes enclins à penser que l'accusation dans un tel contexte sera le premier acte illocutionnaire à surgir. Tandis que les actes tels que *critiquer* ou même *réprimander* auront

tout de même la possibilité d'apparaître à la suite de l'acte ACCUSER (« mais qu'est-ce qu'il t'est passé par la tête ? Violenter ce n'est pas bien, c'est immoral même ! »).

Le BLAME et l'ACCUSATION pour Fillmore semble être très proches l'un de l'autre. Le *blâme* peut prendre la forme d'un jugement pur, un jugement moral ayant surgi à la suite de l'apparition de la mauvaise situation (l'acte blâmable) et dont on connaît tous le responsable et dont on est certain de la véracité. Comme si le *blâme* apparaissait après l'accusation pour concrétiser ou réussir la visée de l'accusation, *id est* confirmer ou appuyer la responsabilité inférée par des arguments de jugement chargés de valeurs axiologiques négatives. Fillmore reconnaît donc au *blâme* deux sens pouvant s'approcher de la critique ou de l'accusation. Dans ce sens, l'accusation sert à dévoiler l'existence d'un responsable méconnu d'un acte mauvais en le désignant, et ouvre en même temps (indirectement) la porte au doute sur la véracité de la responsabilité du fait (l'accusé peut être coupable ou non). Le *blâme* peut donc incarner l'aboutissement de l'accusation car en blâmant on peut soit assigner un responsable, soit le reconnaître (dans le cas où cela soit confirmé), mettant en lumière l'acte mauvais, mais le blâme s'efforce d'exprimer en même temps un jugement moral de désapprobation. Or l'accusation semble rester là, à l'identification et assignation primaire d'une culpabilité d'un acte négatif.

3.4.L'accusation : ses propriétés et conditions de réalisation

L'accusation semble être un acte illocutionnaire très présent dans les interactions verbales de la vie courante. Il possède tout de même un côté institutionnalisé, lié à la sphère juridique. D'ailleurs dans les définitions que fournissent les dictionnaires, l'on peut trouver toujours un trait de l'accusation se référant à ce côté juridique. Cette notion paraît donc être intrinsèque à l'accusation. Il est donc naturel de penser que ces deux sphères, juridique et ordinaire, sont différentes. Cependant, il faut reconnaître que ces deux aspects de l'accusation tendent à se compléter, se construire, et s'influencer et s'affecter mutuellement.

L'accusation semble être fortement liée à la notion de ce qui est « publique ». Vanderveken (1988), en faisant la distinction entre l'accusation et le blâme, affirme que l'accusation, contrairement au blâme, est nécessairement publique. Trait qui la rapproche de l'acte de *dénoncer*. Le seul point commun entre *blâmer* et *accuser* selon cet auteur est que les deux actes *affirment la responsabilité d'un individu envers un acte mauvais ou répréhensible*

effectué. L'accusation appartient donc à la catégorie des actes illocutionnaires de type assertif car quand on accuse, on affirme en même temps un état de choses de la réalité à laquelle on appartient. D'ailleurs, Kauffeld (1998) est du même avis. En effet il avance que la matérialisation de l'acte ACCUSER, tant dans la sphère judiciaire que dans l'ordinaire, exige que l'énonciateur de l'accusation affirme la responsabilité de son accusé au sujet de l'acte commis. Cette affirmation implique évidemment une sorte de *responsabilité discursive* dans l'accusation car à tout moment l'énonciateur de l'accusation peut se voir demander des preuves de la véracité de ce qu'il avance. Un individu qui performe l'acte ACCUSER encourt donc automatiquement des responsabilités ou des charges par rapport à la véracité de son énonciation (1998 : 247) ; en effet le propos affirmé s'avère négatif et risque fortement de souiller l'image, la réputation, voire la dignité, ou de faire perdre la face de l'accusé. Ainsi l'apparition de l'obligation de fournir des preuves (si nécessaire ou demandées) à la suite de l'énonciation d'une accusation s'intensifie avec la responsabilité de véracité et du traitement juste (que l'accusateur doit attribuer à son accusé), obligations discursives qui s'acquièrent automatiquement dans les conditions de l'accusation.

Concernant l'acte blâmable, il doit être forcément un acte jugé négativement. En effet, on ne peut pas accuser quelqu'un de nous rendre heureux. D'ailleurs ce côté négatif est inscrit dans les stéréotypes de l'acte, même dans l'aspect qui concerne le mécanisme d'introspection *id est* lorsqu'on s'autoanalyse, et qu'ensuite l'on reconnaît, confesse ou avoue un péché, un vice, ou une faute par exemple (« *Qui s'excuse s'accuse* », *Le petit Robert* 2012). Le fait de reconnaître quelque chose comme étant vrai sous-entend deux conditions préparatoires (Vanderveken 1988 : 173) : reconnaître que l'état des choses présenté n'est pas bon, et que cet état des choses concerne le locuteur. En effet, l'on accuse seulement ce que l'on considère mauvais, négatif, mais cet aspect de négativité d'un acte entraîne indirectement la notion de conséquences. L'acte X de D doit nécessairement produire (ou avoir produit), ou du moins être susceptible de le faire, des conséquences nuisibles soit pour moi, soit pour mon accusateur, ou pour d'autres individus. *S'accuser* intègre donc cette notion d'auto-dénonciation (rendre quelque chose mauvaise publique), de reconnaissance, de confession. Son contexte dans les définitions dictionnairiques espagnole et française sur l'*accusation* met en relief la liaison entre l'autoaccusation et la sphère religieuse chrétienne (« *déclarer ses péchés au prêtre dans la confession* » Le Nouveau Littré 2007, « *me acuso haber jurado hacer mal, á vengarme – je m'accuse d'avoir juré faire le mal, de me venger* » Ejercicio Cotidiano con Oraciones para la Misa, 1847). La définition de Vanderveken de l'acte de *confesser* semble se rapprocher le plus

des notions autour de l'accusation car il estime que confesser « c'est reconnaître qu'on est responsable ou coupable d'un certain état de choses (condition sur le contenu propositionnel) tout en présupposant (condition préparatoire) que cet état de choses est mauvais (ou même très mauvais). » (*Ibid.* : 173). Ainsi la notion de *culpabilité* semble être intrinsèquement liée à l'univers de la religion chrétienne : nous naissons chargés du fardeau de la culpabilité du péché originel. Tricaud nomme cette notion « la culpabilité involontaire » qui découlerait de la faute originelle (2001 : 22). Ainsi l'accusation vise à déposer la charge de la culpabilité dans le sens de responsabilité et de remords.

Selon Kauffeld (1998 : 252), un locuteur qui souhaite effectuer l'acte ACCUSER doit au moins (i) déclarer ses charges en disant qu'une personne (l'accusé) a fait X, impliquant que le locuteur croit qu'il est mauvais pour l'accusé d'avoir commis X ; et (ii) exigeant que la personne accusée réponde aux charges (par le biais de la dénégation, l'admission de la culpabilité, la justification, l'excuse, etc.) ; et (iii) agissant comme s'il (le locuteur) avait l'intention que ses charges et ses demandes apportent à son destinataire (l'accusé) les raisons nécessaires pour qu'il réponde aux charges dont il fait objet.

Il nous paraît pertinent dans cette liste de conditions de mettre en avant la dernière condition, *id est* le fait que l'accusateur ait l'intention de montrer ouvertement son souhait que son accusé lui fournisse une réponse ou explication pour les charges qu'il lui impute. En effet nous avons remarqué que cette condition revenait souvent dans les réponses de nos informateurs : le besoin d'avoir une réponse, une explication ou de chercher une réparation du dommage causé de la part de l'accusé. Dans tous les cas, l'intention inscrite dans le fait de produire une accusation se base sur le calcul de l'accusateur pour pousser son accusé à lui donner une réponse. En effet, dans la relation qui s'installe entre accusateur et accusé se développe des responsabilités argumentatives de part et d'autre. Kauffeld considère que ce type d'accusations ordinaires a été conçu « typiquement pour imposer une obligation de répondre à des potentiels offenseurs évasifs » (1988 : 254). Selon lui, une des fonctions de l'accusation serait donc d'assurer que les conditions pour lesquelles l'accusé est dans l'obligation de répondre, d'expliquer son comportement, soient satisfaites. Les stratégies mises en œuvre par l'accusateur peuvent également apparaître à la suite d'un refus de réponse. L'accusateur a la possibilité à ce moment-là de modifier son rapport entretenu avec son accusateur au moment de l'interaction. Le but étant d'obtenir une explication à l'acte négatif commis, l'accusateur doit modifier son traitement et s'adresser à son accusé d'une façon plus juste (diminution ou adoucissement de la violence verbale par exemple). Si l'accusateur viole cette règle de

traitement de justesse envers son accusée, il pourrait risquer d'être vulnérable à des critiques portées sur son injustice de traitement et en plus, l'accusé pourrait refuser d'y répondre à cause des dommages causés par cette violence mise en place. Cette obligation d'un traitement juste envers l'accusé se manifeste surtout dans la conception judiciaire de la règle de justice qui déclare que tout le monde est innocent jusqu'à preuve du contraire. A partir du moment où l'accusateur veille à respecter cette règle de justesse et fait preuve de patience, son accusé sera toujours dans l'obligation de répondre afin d'expliquer sa conduite nuisible. Autrement, sous l'emprise des responsabilités acquises par le locuteur lors de son accusation (présomption de véracité ou obligation de justice), l'individu objet de l'accusation peut mettre à son avantage des défis que l'accusateur devra relever. Un type de défi par exemple aura lieu lorsque l'accusé pourrait imposer à son accusateur l'obligation de justifier, voire même de retirer les charges de son accusation lorsqu'il clame son innocence (*ibid.* : 258).

Pour effectuer l'acte illocutionnaire ACCUSER, il est nécessaire de satisfaire à quelques conditions :

- **Les conditions essentielles :**

- 1- Le Locuteur doit tout d'abord savoir (être certain) ou croire que D a fait (est en train de faire, ou a l'intention de faire) P ⁹³.
- 2- Le Locuteur doit croire que P de D est axiologiquement négatif, offensif, et/ou inacceptable (car violant des règles, des systèmes de valeurs = expression indirecte des conséquences de P).

93 Dans le cas d'une fausse accusation, cette condition pourrait traduire la sincérité de l'acte par rapport à l'accusateur. Imaginons le cas d'un enfant qui pour se venger accuse sa camarade de classe devant un auditoire (leur maîtresse ou les autres enfants de la classe) de lui avoir volé son stylo. Évidemment si l'accusateur n'est pas dans la mesure d'apporter les preuves nécessaires pour le prouver (et si la situation ne l'exige pas), l'accusateur, connaissant la vérité de la situation et la non-véracité de ses propos, doit faire semblant de croire (fermement) à la culpabilité de sa victime lorsqu'il annonce son accusation. Dans ce sens, l'accusation sera réussie si la personne accusée la comprend ainsi. Nous avons décrit trois possibilités pour l'accusateur de blâmer P dans le temps, car nous considérons qu'il est possible d'accuser un acte ayant été commis (c'est le modèle de base de l'accusation), mais aussi un acte qui est en train de se passer dans l'instant même (« *non mais là ce n'est pas possible, vous êtes en train de copier à l'examen !* » ou « tu es en train de me mentir là, c'est incroyable ! ») ou dans une situation présente ou future avec « avoir l'intention de » (« je sais que tu as l'intention d'aller voir ailleurs »).

3- Le Locuteur doit *affirmer que P*, en disant (ou en laissant entendre) que D est le responsable de P⁹⁴.

4- Le Locuteur croit que D doit être reconnu (publiquement) comme le responsable de P.

- **Les conditions préparatoires :**

1- « L doit présupposer que l'auditoire n'est pas au courant de cette action commise par l'accusé » (Vanderveke, 1988 : 173) et indirectement « l'auditoire n'est pas au courant que D est responsable de l'action commise ».

2- L croit qu'en énonçant P à D, D connaît déjà l'existence de P négatif⁹⁵.

3- L doit être dans la mesure d'apporter des preuves.

4- L doit croire que D avait la possibilité d'éviter l'acte⁹⁶.

5- L espère que D manifeste une réponse à ses charges.

94 Fritz souligne que parfois l'attention de l'accusation est portée plus sur la nature mauvaise de l'acte (le sujet de l'accusation n'aurait pas dû faire cet acte) que sur l'assignation du responsable de l'acte. Évidemment ce type d'accusation présume indirectement que l'accusé porte la responsabilité de l'acte qui lui est reproché. Fillmore (1971) avance que ce type de dynamique est plus courant au sein des actes tels que *critiquer* ou *blâmer* : « *c'est toi qui as volé ma montre !* » VS « *Tu sais que voler ce n'est pas bien ?* ». Ce dernier exemple peut être interpréter en effet comme une critique mais également comme une accusation.

95 Nous partons du présupposé que pour que le locuteur formule une accusation il devait penser que D était conscient que P est mauvais, et par conséquent il ne fallait pas le faire. Si l'on imagine une situation de choc culturel où un étranger hispanophone dit à une copine francophone « tu es bonne ! », il risquerait d'être accusé d'être insultant car l'accusateur interprète que D sait qu'il ne doit pas faire ça mais qu'il le fait tout de même. C'est seulement au moment où une justification est demandée, que l'accusateur pourrait comprendre que cette maladresse provient du fait qu'en espagnol, l'énoncé « tu es bonne ! » n'est pas aussi négatif qu'en français, qu'il est tout à fait acceptable de se dire ça entre amis hispanophones.

96 Même si le contexte où s'est déroulée l'action blâmable ne permettait pas d'autres possibilités, la condition que *L croit que P aurait pu faire différemment* ne sera pas affectée par les paramètres de la situation. L'interprétation inférée de *L* est le motif déclencheur de l'accusation. Si on imagine le cas suivant : un enfant accuse son père d'avoir tué son chien car il a accepté de le faire piquer. Même si l'enfant connaissait les circonstances (le chien était gravement malade et il était impossible de le sauver donc *il n'y avait pas d'autres possibilités pour D d'éviter P*), son sentiment d'espoir aurait pu la faire croire qu'il y avait en effet d'autres possibilités non exploitées pour le sauver, aller chez un autre vétérinaire par exemple (L'interprétation de l'accusateur peut lui faire penser que *D* avait tout de même l'intention de faire *P*). Dans ce sens, le sentiment qui fait naître une accusation peut s'avérer être le refus (Tricaud, 2001) : le refus d'accepter qu'une situation a eu lieu, une situation qu'on n'a pas pu contrôler.

3.5. Les fonctions discursives de l'accusation

Les réalisations discursives de l'accusation peuvent prendre plusieurs formes : l'on peut accuser en reprochant, en blâmant, en critiquant, en ordonnant, en menaçant, ou en insultant. La menace illocutionnaire de cet acte est donc évidente, et souvent sa réalisation, comme nous l'avons signalé, relève de la violence verbale. Violence dans le sens où elle vise à imposer une force à son accusé et ainsi l'obliger à effectuer un acte contre son gré (reconnaître, confesser, avouer son acte mauvais, rendre des explications, des excuses, des réparations, etc.). De plus comme l'ont signalé Galatanu et Bellachhab (2012), ce type d'actes génère des sentiments et des affects de mal être chez les individus participant à l'interaction, ainsi la situation peut devenir tendue et agitée. Même si ce côté néfaste de l'accusation est mis en évidence, cela ne remet pas en question son côté pratique. En effet, des auteurs tels que Fritz, reconnaissent à cet acte ce côté utile lorsqu'il s'agit de « discipliner » ou « d'enseigner » les normes que l'on considère importantes à nos enfants. Utile aussi lorsqu'il s'agit d'affirmer notre autorité et de montrer notre supériorité morale. Utile pour marquer des points lors d'une dispute ou lorsqu'on cherche à démasquer quelqu'un. Et parfois il s'avère stratégique dans le sens où lorsqu'on est attaqué, l'on peut contre-attaquer en accusant pour, ainsi dire, diminuer ou faire disparaître l'attaque initialement portée sur notre personne (Fritz, 2005). Bref comme il le souligne, les accusations sont à part entière importantes surtout dans le domaine des *dynamiques des controverses*. Cet auteur remarque que dans les situations de controverse l'accusation peut survenir en tant que :

(1) *fonction d'ouverture* : ce qui va par la suite dans plusieurs cas déterminer la nature tout entière de la controverse : en Colombie, à la suite d'une déclaration de la part de l'ex-président et actuel sénateur Uribe lors d'un meeting, une polémique s'est installée au sein du corps enseignant. Une vague d'indignation et de refus au sein du Fecode (Fédération Colombienne des Travailleurs de l'Education) suite à cette déclaration est apparue en guise de réponse à cette accusation. Uribe a affirmé que « *Dans les universités, on (les professeurs) n'enseigne pas aux étudiants à débattre, au moins, comprenez ce message : ici nous vous invitons avec toutes les garanties, c'est ce dont le pays a besoin. Pourquoi on ne me laisse pas assister à l'Université de Caldas à un débat ? Pourquoi ? Car les professeurs ont peur de*

débattre. *La seule chose qu'ont les professeurs c'est la force de la calomnie, pourvu qu'il y ait des professeurs objectifs* »⁹⁷.

(2) *fonction de transition* : l'accusation peut marquer également un point de transition lorsqu'une discussion tranquille peut rapidement devenir une discussion polémique. L'accusation dans ce contexte sert à changer de sujet ou changer la charge de preuves : dans l'émission télévisée *Les Terriens du dimanche* diffusée sur C8, lors d'un jeu quizz, une polémique se déclenche. En parlant des prénoms français, la question du quizz « *A qui Eric Zemmour a-t-il reproché de ne pas avoir donné un prénom français à son enfant ?* » dont la réponse était « *Rachida Dati* », Zemmour répond « *elle est ministre de la République Française. Elle est censée être française même si elle a la double nationalité [...] et que normalement chez moi, en tout cas depuis une loi de Bonaparte [...] On doit donner des prénoms dans ce qu'on appelle le calendrier, c'est-à-dire les saints chrétiens* ». A ce propos, Hapsatou réagit « *Je m'appelle Hapsatou* ». Eric Zemmour accuse donc la mère de Hapsatou Sy « *d'avoir eu tort* » de l'appeler ainsi. A cela il ajoute après quelques échanges : « *c'est votre prénom qui est une insulte à la France* » en s'adressant à Hapsatou Sy⁹⁸. Cependant cette dernière partie de la séquence a été supprimée et non diffusée à la télévision. La question suivante du quizz concernait la réponse de Rachida Dati à la suite du reproche du prénom qu'elle avait choisi pour sa fille : « *qu'il aille se faire soigner* » en parlant de Zemmour. Lorsqu'on demande à Zemmour ce qu'il en pense, il répond « *c'est tout à fait la tendance générale, c'est comme Natasha qui disait tout à l'heure, que je l'ai entendu, que je devais passer devant le psychanalyste. C'est la psychiatrisation de l'opposition [...], c'est une vieille méthode communiste, soviétique employée par Brenjev* ». Avec cette accusation, il vise à contrer l'attaque (« *qu'il aille se faire soigner* » sous-entend [*donc il est fou, il a une maladie mentale*]) pour gagner des points en se victimisant (« *sa réponse est une méthode visant à me faire passer pour un fou, à décrédibiliser mes propos* »), à décrédibiliser la réponse de Rachida Dati, et changer ainsi de sujet.

97 Traduction de l'énoncé par nos soins. Cet extrait a été pris de l'article intitulé « *Desatan polémica delcaraciones de Uribe sobre los profesores* » sur le site www.lafm.com.co

98 Plusieurs vidéos existent sur *YouTube* montrant la séquence, de même que plusieurs articles de journaux en ligne : « *Polémique Eric Zemmour : Hapsatou Sy quitte 'Les Terriens du dimanche', annonce C8* » sur le site www.20minutes.fr. Sur *YouTube* la séquence consultée en mars 2019, peut se trouver sous le nom de « *L'affaire Hapsatou Sy – Eric Zemmour – Les Terriens du Dimache – 16/09/2018* ».

(3) *fonction de réponse* : d'un point de vue dialectique, les accusations sont typiquement basées sur la locution latine *Ad Hominem*. Stratégie argumentative qui peut s'utiliser en contre-attaque à une accusation pour atteindre l'image de l'accusateur, le confondre et rappeler l'attention portée sur la première accusation : à la suite de la situation précédemment décrite, Natasha accusée également par Zemmour « *de psychiatriser l'opposition* », interrompt Zemmour en disant « *j'adore quand on me traite de communiste* ». Zemmour réaffirme son accusation « *mais oui, mais oui, mais oui* », en lui assignant en même temps l'étiquette d'une « *crypto communiste qui se croit républicaine* ». La logique argumentative de la dernière accusation de Zemmour peut donc se traduire ainsi : L affirme que D est une crypto communiste (accusation) ; et L croit que être une communiste cachée est mauvais (acte blâmable de l'accusation engage la responsabilité : elle a choisi de cacher son communisme) ; donc L croit que D ne doit pas « se faire passer par/ se croire une républicaine » (se croire républicaine) car république et communisme ne partagent pas les mêmes valeurs. Donc L sait que D ment sur son identité et croit que D met en péril les valeurs de la république.

Chapitre II : Les représentations conceptuelles et sémantiques modales de l'acte *ACCUSER*

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'acte illocutionnaire *ACCUSER* est un acte de langage classé initialement par Austin (1962) dans la catégorie d'actes comportatifs, puis classé dans la catégorie d'actes assertifs par Searle (1972). Il s'agit donc d'un acte de nature évaluative dans le sens où il exprime un jugement, où l'individu le mettant en scène interprète un acte commis par son interlocuteur comme étant forcément négatif. Selon Tricaud, philosophe du droit, l'accusation est l'expression pure d'un sentiment profond de refus vis-à-vis d'un acte jugé inacceptable ayant lieu dans le passé. Ainsi l'accusation « saisit un acte, irrémédiablement passé, et le prend à partie comme s'il était encore temps de faire qu'il n'ait jamais été, et cela par la seule puissance du refus. Elle n'en finit pas de proclamer son indignation devant cet intolérable, cet 'en trop' qui dérange l'ordre du monde » (Tricaud, 2001 : 24). Tricaud considère donc que ce refus, inscrit dans l'accusation, puise sa force de la non-acceptation que quelque chose s'est produit à un moment passé, chose qui allait à l'encontre et violait en quelque sorte notre volonté, notre vision du monde, notre système de valeurs. Mais est-ce possible d'accuser quelqu'un de l'intention de faire un acte ? Nous sommes enclin à penser que c'est possible. Nous considérons que l'acte blâmable dont fait l'objet l'accusation peut en effet dans la plupart des cas se produire dans le passé, mais nous envisageons également la possibilité qu'un acte potentiellement blâmable, à des degrés faibles, puisse également se produire dans le moment présent d'énonciation (« Non mais j'hallucine, tu es en train de copier à l'examen ! »), ou dans le futur le plus proche dans l'univers de la supposition ou des intentions (« je sais que tu vas me tromper », « tu as l'intention de me voler, hein ? », « je sais que tu vas finir par me tuer un de ces jours »).

Dans le chapitre présent nous nous donnerons pour but d'étudier les représentations sémantiques, et conceptuelles de l'acte *ACCUSER*, dans chaque langue concernée dans notre étude, à l'aide de la théorie de la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu. Dans un premier temps, nous étudierons les significations lexicales des verbaux et nominaux qui désignent l'acte, afin de dégager les stéréotypes qui gravitent autour de cet acte.

1. Représentations sémantiques de l'acte ACCUSER

La conceptualisation de l'acte ACCUSER dans les deux langues cibles de notre étude (français et espagnol) semble être identique et surtout avoir une visée perlocutionnaire inhérente à sa signification lexicale comme le soulignent Galatanu et Pino Serrano (2012) dans leur analyse sur les verbes de communication verbale désignant un acte illocutionnaire. Raison possiblement due à l'origine commune du verbe illocutionnaire qui désigne l'acte ACCUSER, à savoir la langue latine.

La visée perlocutionnaire dont parlent ces auteurs s'exprime par la nécessité pour le locuteur de modifier la réalité et de générer un nouvel état par rapport à une situation et un individu. En effet dans le cas de l'accusation, il s'agit surtout d'imprimer un nouvel état à l'individu subissant l'accusation, celui de la responsabilité d'un acte commis qui s'avère « mauvais » pour le groupe. Cette analyse correspond avec la conception de Fisher en rapport à l'accusation comme étant « une affirmation, intéressée par la naissance d'une image » (1970 : 132). L'assignation d'un coupable, donc d'une nouvelle image, serait donc le but premier de l'accusation mais s'en suivent d'autres buts qui sont liés aux stéréotypes attachés à la conceptualisation de l'acte pouvant différer dans chaque groupe linguistique. Dans cette partie, nous étudions les représentations sémantiques du verbe et du nominal qui désignent l'acte illocutionnaire ACCUSER dans chaque langue.

1.1.Représentation sémantique de l'acte ACCUSER en français

Nous adoptons pour ce qui est de l'analyse des représentations de l'acte ACCUSER dans les deux langues le modèle théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs. La construction de la signification lexicale d'une unité linguistique selon ce modèle s'établit à l'aide du discours dictionnaire et les savoirs sémantiques déclaratifs du chercheur. Pour ce faire, nous avons utilisés 4 dictionnaires de la langue française à savoir Le Nouveau Littré (2007), Le Lexis Larousse (2009), le Petit Robert (2012) et le dictionnaire en ligne de L'Académie Française. Nous adoptons ce type de discours car nous rejoignons la pertinence que la SPA lui confère. En effet ce type de discours recueille et transcrit un savoir collectif linguistique largement partagé par un groupe social linguistique à un moment donné dans le temps (Galatanu 2018 : 267). De plus, les définitions dictionnaires fournissent un corpus

lexicographique intéressant avec des exemples des déploiements discursifs. Nous n'exposerons pas la définition tout entière et donnée telle quelle par les dictionnaires, nous reprenons seulement les points essentiels qui nous semblent le mieux convenir aux objectifs de notre étude. Après l'analyse de ces définitions en langue française, elles nous semblent valider la représentation de la signification lexicale du verbe illocutionnaire ACCUSER proposée par Galatanu et Pino Serrano (2012) que nous exposerons prochainement. Il faut remarquer que toutes les définitions font automatiquement référence à la sphère juridique de l'acte (*action en justice, déférer en justice*), mais aussi à la sphère des interactions verbales quotidiennes (*Tout reproche, imputation*). Des quatre définitions sur la notion d'accusation, celle du nouveau Littré et du Lexis sont assez circulaires, seules les définitions données par le Petit Robert et le dictionnaire en ligne de l'Académie Française nous paraissent plus complètes et distinguent bien le but illocutionnaire d'ACCUSER identifié par Galatanu et Pino Serrano, visant à instaurer un nouveau statut du destinataire, à savoir l'identification et l'assignation de la responsabilité de l'acte à un individu.

Définitions dictionnaires

ACCUSATION : Nom Féminin, du latin *accusatio*

1) *Le Nouveau Littré, Nouvelle édition 2007*

1. Action en justice par laquelle on accuse quelqu'un. | 2. Toute espèce de reproche, d'imputation. | Au sens passif, *l'accusation de quelqu'un*, l'accusation dont il est l'objet. | Action de révéler, de confesser. *L'accusation de ses péchés*.

2) *Le Lexis, Le dictionnaire érudit de la Langue Française, Larousse 2009*

1. Action en justice par laquelle on accuse une personne d'un délit (sens 1 du v. tr.) : *Les chefs d'accusation sont graves. Le procureur renonce à l'accusation*. | 2. Reproche fait pour une action jugée mauvaise (sens 1 et 2 du verbe) : *Qui a porté contre moi de telles accusations ? Être l'objet d'une accusation infamante* (syn. IMPUTATION)

3) *Le Petit Robert 2012*

1. Action de signaler (qqn) comme coupable ou (qqch.) comme répréhensible. *Accusations malveillantes, fausses. Calomnie, dénigrement, diffamation, médisance.*

Lancer, porter une accusation. « On souffre davantage des accusations justifiées que de celles qu'on ne méritait point » Gide. | 2. **DR.** Action en justice par laquelle on désigne comme coupable devant un tribunal. **Plainte, poursuite.** Les principaux chefs (sujets) d'accusation. Mise* en accusation. Mettre qqn en accusation. Le ministère* public a pour rôle de soutenir l'accusation.

4) Dictionnaire en ligne de L'Académie Française

1. Imputation qu'on fait à une personne d'un acte répréhensible, d'une faute, d'une erreur. Une accusation justifiée, mal fondée. Des accusations malveillantes, calomnieuses. Les graves accusations portées contre lui. Une accusation de négligence. | 2. **DR.** Action de déférer quelqu'un en justice pour une infraction, un délit, un crime. Accusation de trahison, de forfaiture, de meurtre. Abandonner l'accusation. Chambre d'accusation, section de la cour d'appel qui diffère devant les assises une personne présumée coupable d'un crime | 3. **RELIG. CATHO.** L'accusation des péchés, l'aveu par le pénitent des fautes qu'il a commises.

ACCUSER, Verbe transitif, du latin *accusare*

1) Le Nouveau Littré, Nouvelle édition 2007

Imputer un crime à quelqu'un. | **DR.** Poursuivre devant un tribunal. | En général, imputer, reprocher. | Gourmander, blâmer. *N'accuse point le sort.* | En parlant des choses, servir de preuve, d'indice. *Le fait même l'accuse.* | **S'accuser**, v. pr. Se dire coupable. | S'accuser, déclarer ses péchés au prêtre dans la confession.

2) Le Lexis, Le dictionnaire érudit de la Langue Française, Larousse 2009

1. Accuser quelqu'un de quelque chose ou de le représenter comme coupable d'une faute ou d'un délit, l'en rendre responsable : *Elle m'accusait d'aborder la vie avec des gants de chevreau glacé* (Beauvoir). *Le juge d'instruction l'accusa de meurtre* (syn. INCULPER). | 2. (sujet nom de pers.) Accuser une chose, faire retomber sur elle la responsabilité d'un fait : *Les habitants accusaient le vent de transporter les germes d'infection* (Camus). | **S'accuser** v. pr. S'accuser de quelque chose. S'en reconnaître coupable : *S'accuser de ses péchés, de ses fautes* (syn. SE CONFESSER). *Il s'accuse d'avoir abandonné trop vite.*

3) *Le Petit Robert 2012*

1. Signaler ou présenter (qqn) comme coupable (d'une faute, d'une action blâmable, d'un défaut). **Attaquer***, **charger**, **dénoncer** **diffamer**, **incriminer**. « *Je n'accuse personne et vous tiens innocente* » Corneille. « *Incapable d'accuser quelqu'un sans preuves* » Bourget. | Accuser (qqn) de..., lui faire grief de. **Taxer**. *On l'accuse des pires méfaits, d'un crime, d'avoir tué, empoisonné sa femme.* **PROV.** *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage* : on juge sévèrement ce qu'on a décidé de supprimer, de détruire. **PRONOM.** S'accuser : s'avouer coupable (**autoaccusation**). **PROV.** *Qui s'excuse s'accuse. Il s'accusa d'imprudence.* Aussi s'**entraccuser**. **FIG.** Accuser le sort, les événements, les rendre responsables (d'un mal) | **2.DR.** Déferer (une personne soupçonnée d'un crime) devant la cour d'assises. **Accusation**, **accusé** ; **impliquer**, **inculper** ; **citer**, **poursuivre**. | **3.** Signaler, rendre manifeste. **RELIG.** *Accuser ses péchés.* **Confesser**. | **4. FIG.** **Indiquer**, **montrer**, **révéler**. Rien dans son comportement n'accusait son désarroi. Trahir. Son visage accuse la fatigue.

4) *Dictionnaire en ligne de L'Académie Française*

1. **DR.** Déferer quelqu'un à la justice en lui imputant une infraction, un délit, un crime. *Le ministère public l'a accusé de vol, de concussion, de prévarication. Il a été accusé d'homicide volontaire. Il fut accusé d'intelligence avec l'ennemi.* | 2. Présenter comme fautif, comme coupable. *On l'accuse de négliger son travail. Vous l'avez accusé à tort. On vous accuse d'être l'auteur de ce pamphlet.* **PRON.** *Je m'accuse d'avoir menti. Il s'est accusé d'un crime qu'il n'avait pas commis. Les enfants s'accusaient les uns les autres de cette maladie.* **SPECIALEMENT.** *S'accuser en confession* ou **PAR METONYMIE**, *accuser ses péchés*, les avouer en confession. *Il faut s'accuser de tous ses péchés.* **PAR EXT.** Servir de preuve, d'indice contre quelqu'un. *Ce fait, cet écrit vous accuse. Tout vous accuse. Son trouble accusatif.* **PROV.** *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, on trouve toujours quelque chose à alléguer pour justifier une mesure prise contre quelqu'un.* | 3. Tenir pour responsable ; incriminer, blâmer. *Quand ses projets échouent, il en accuse le ciel. On l'accuse de tous les maux. J'accusais sa lenteur, sa paresse.* | 4. Révéler, rendre manifeste. *Le tremblement de ses mains accusait sa nervosité. Son accent accusait son origine méridionale. Ses traits tirés accusaient la fatigue. Elle accuse bien son âge.*

1.1.1. Le noyau du verbe illocutionnaire ACCUSER en français

Nous allons exposer ci-contre le noyau de la signification lexicale du verbe illocutionnaire ACCUSER proposé par Galatanu et Pino Serrano (2012), que nous avons modifié légèrement. Rappelons-nous que la SPA appréhende le noyau selon sa deuxième hypothèse interne, comme « une configuration stable, dans une langue-culture donnée, d'associations argumentatives d'éléments correspondant à des propriétés essentielles identitaires de la signification, apprise et partagée, d'un mot » (Galatanu, 2018 : 188). Cependant il faut préciser que ce trait dit « essentiel », par rapport aux propriétés du noyau, ne renvoie pas à une conception « essentialiste » mais plutôt à des propriétés qui sont « essentielles pour la reconnaissance d'une 'identité sémantique' d'un mot, telle qu'elle fonctionne dans une langue-culture » (*Ibid.* 188). Cette propriété essentielle de nature linguistique renvoie donc comme le soulignent les postulats empiriques de la SPA, au « partage intersubjectif, dans une communauté linguistique et culturelle » (*Ibid.* 188), aspect s'avérant donc « essentiel » à l'identification d'un mot avec son univers tout entier, c'est-à-dire à son noyau de signification et à ses stéréotypes rattachés de nature relativement durable au sein de cette communauté.

Nous avons adopté la description du noyau du verbe illocutionnaire ACCUSER proposée par Galatanu et Pino Serrano car elle nous semble convenir aux traits communs retrouvés dans les définitions dictionnairiques, qui servent à constituer la partie stable du noyau et à établir une liste de stéréotypes liés à ce verbe désignant l'acte. La modification que nous avons apportée se situe au niveau de la notion de « certitude ». En effet, la description proposée par Galatanu et Pino Serrano met en scène la certitude exprimée par le verbe « savoir » ; or notre savoir-faire déclaratif nous conduit à considérer la possibilité de l'incertitude, exprimée par la croyance, lorsqu'on dit par exemple « je crois que... mais je ne suis pas certain ». Il s'agira donc d'émettre des accusations lorsque nous ne sommes pas certains à 100 pour cent que notre accusé soit le responsable de l'acte. Cela relève d'une stratégie communicative par le biais de l'accusation où les locuteurs qui s'en servent et visent essentiellement à faire avouer la responsabilité à leurs victimes, lorsqu'ils ont des suppositions ou des soupçons, et ainsi leur assigner le statut confirmé de coupable.

Zone modale :	Ethique-moral
Axiologie :	Négatif
Classe :	Comportatif (Austin, 1962), Assertif (Searle, 1972), (Vanderveken, 1988)
Classe grammaticale	Verbe transitif

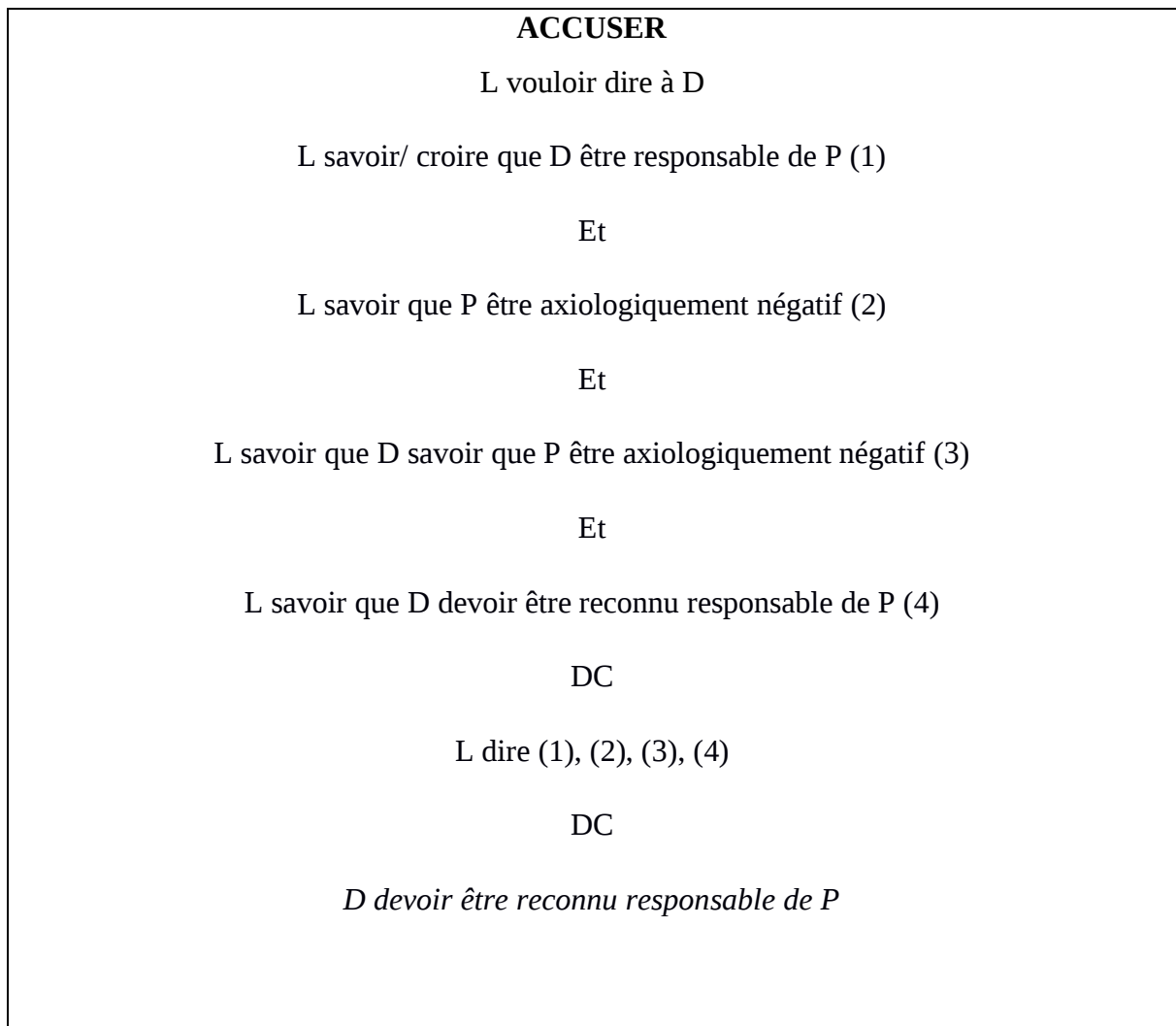


Figure 4: Description noyau d'ACCUSER par Galatanu & Pino Serrano (2012 : 17)

Cette description du noyau du verbe illocutionnaire ACCUSER répond aux traits retrouvés dans le discours dictionnaire et dans le discours déclaratif de nos informateurs francophones. En effet, un acte perçu comme mauvais a été commis, et le sujet accusateur *L* a une intention communicative (au sens de Searle) de se prononcer envers cet événement *P*. Il souhaite donc communiquer à son interlocuteur *D*, étant son futur accusé, dont il sait, (ou qu'il est persuadé en tout cas) qu'il est le responsable de cet acte qui s'avère négatif. Dans cette affaire, l'accusateur sait (ou croit savoir) que son interlocuteur connaît la nature mauvaise de l'acte commis. C'est pourquoi l'accusation mise en œuvre vise à faire reconnaître à son accusé sa responsabilité afin de lui imprimer l'image du responsable (coupable) vis-à-vis de l'auditoire. Il s'agit donc, dans les termes de Searle, d'un acte illocutionnaire dont les mots s'ajustent au monde. Cependant la direction d'ajustement de la visée perlocutionnaire de cet acte va du monde à la parole, car il prétend instaurer un nouvel état du monde par l'attribution d'un

nouveau statut ou image à la victime subissant l'accusation : de statut de responsable d'un fait axiologiquement négatif (Galatanu & Pino, 2012). Ce dernier aspect évoque la visée perlocutionnaire contenue dans la signification du noyau de l'acte (marquée en italique dans la description). Cette visée perlocutionnaire canonique (Anquetil, 2009) est donc inhérente au sémantisme du verbe illocutionnaire ACCUSER (Galatanu & Pino Serrano, 2012 : 16). D'ailleurs, nous retrouvons des traces de ce sémantisme dans les définitions des dictionnaires (« tenir pour responsable, rendre responsable, le présenter comme coupable, faire retomber la responsabilité » « signaler comme coupable ») et dans les définitions données par nos informateurs : dans les définitions les plus complètes qui fournissaient le statut imprimé par l'accusation, nous avons retrouvé les mots « responsable » et « coupable », ainsi que des verbes accompagnant ces mots tels que « rendre », « designer », et « porter », « mettre » « poser » la faute, « incriminer », « pointer du doigt ».

Grâce à l'analyse du discours dictionnaire et au discours déclaratif de nos informateurs nous avons pu détecter des déploiements discursifs, les stéréotypes et les possibles argumentatifs constituant les représentations autour de l'acte ACCUSER, qui seront exposés dans le développement de notre travail.

1.1.2. Les Stéréotypes du verbe illocutionnaire ACCUSER en français

Selon la SPA, les stéréotypes représentent un ensemble ouvert d'associations qui établissent des constructions argumentatives avec les éléments internes à la signification (le noyau). Ces propriétés essentielles de la signification lexicale du mot étudié forment donc des associations potentielles avec d'autres représentations conceptuelles et sémantiques, donc avec d'autres mots. Ainsi la SPA considère que le sens discursif est « le promoteur de la saillance de certaines associations potentielles et de leur orientation axiologique » (Galatanu, 2018 : 186).

La SPA conçoit ces associations stéréotypiques comme des « enchaînements argumentatifs orientés axiologiquement et ancrés culturellement » (Galatanu, 2018 : 181) et ayant un degré relativement stable. Ce degré de stabilité au sein de la configuration du noyau et des associations stéréotypiques culturelles qui « garantie l'intercompréhension, n'empêche pas le cinétisme discursif et sémantique, mais assure un ancrage robuste de la dynamique des stéréotypes » (*Ibid.* 183). En effet, la SPA considère aussi les associations stéréotypiques comme étant des associations non figées, de nature mouvante, pouvant donc assister à tout

moment à des changements, créant donc du cinétisme discursif⁹⁹, ou la « reconstruction permanente de la signification contrainte par le sens (lui-même flexible, cinétique) » (*Ibid.* 185). Car pour la SPA cette flexibilité au sein du sens linguistique et en particulier au sein de la signification lexicale représente le principe explicatif même du fonctionnement du langage (*Ibid.* 184).

Dans notre cas, nous allons étudier dans cette partie les associations stéréotypiques rattachées au verbe ACCUSER en français. Pour ce faire, nous nous servons du discours dictionnaire et du discours des savoirs sémantiques de nos informateurs francophones. Ces liens associatifs de nature argumentative entre les éléments du noyau et l'ensemble ouvert des stéréotypes ne sont ni vectoriels ni univoques selon la SPA, car « un élément du noyau peut être associé à plusieurs mots de l'ensemble des stéréotypes et un mot de l'ensemble des stéréotypes peut s'associer à plusieurs éléments du noyau » (*Ibid.* 203). Ainsi, les stéréotypes que nous avons pu relever d'après nos analyses sont présentés comme suit :

Noyau ACCUSER	Stéréotypes
L savoir/ croire que D être responsable de P (1)	DONC L Soupçonner, supposer, prétendre, penser ou savoir D coupable, L avoir des craintes, émettre des soupçons ou suppositions, constater, avoir des preuves. DONC L voir D faire, commettre chose, acte, action mauvaise, interdite
	DONC P être une mauvaise action, mal agir, acte blâmable, grave, offensif, répréhensible, réprimandable défaut, faits contraignants, déplaisants, injustice, immoral, faute non

99 Le *cinétisme* est conçu par la SPA comme « la propriété centrale de la signification lexicale et du sens discursif ». En effet, la SPA postule que « le potentiel argumentatif et axiologique des significations lexicales est réinscrit dans ces significations avec chaque occurrence de parole et donc de sens discursif. Chaque occurrence de parole conforte ainsi la signification lexicale, la confirme, ou au contraire, la régénère, voire même la déconstruit pour la reconstruire » (Galatanu, 2018 : 185). Ce phénomène est donc appelé par la SPA, le cinétisme sémantique ou cinétisme sémantico-discursif.

L savoir que P être axiologiquement négatif (2)	éthique, erreur, faute, péchés, mentir, pire méfaits, imprudence, trahison, diffamation, médisance, dommages, négligence, délit, crime, infraction, meurtre, viol, escroquerie, chose interdite, tuer, violences, harcèlement, injure raciste ou homophobe, empoisonner
L savoir que D savoir que P être axiologiquement négatif (3)	DONC L juger, remettre en cause, porter regard accusateur sur D DONC D commettre injustice ou une agression, piquer les affaires, être pris en flagrant délit, avoir regard insistant, être censé faire son obligation (le jeûne, le ménage)
L savoir que D devoir être reconnu responsable de P (4)	DONC L dévoiler, dénoncer, déclarer, incriminer, dire, faire savoir/comprendre à la justice, aux autorités, juges, découvrir la vérité
L dire (1), (2), (3), (4)	DONC L reprocher directement, confronter, blâmer, designer, signaler, montrer, prouver, pointer du doigt, imputer, porter une supposition, attaquer, réagir, dire avoir des preuves, certitudes, mettre la faute, faire porter le chapeau, calomnier, diffamer,
<i>D devoir être reconnu responsable de P</i>	DONC D être coupable, fautif, responsable, être puni, déféré, cité, présenté, rendu responsable, inculpé, impliqué, chargé, poursuivi

Tableau 7: Stéréotypes pour ACCUSER en français

Les stéréotypes détectés dans les définitions du verbe illocutionnaire ACCUSER, illustrent bien le procédé de l'accusation. En effet, nous avons montré comment chaque élément du noyau peut être associé à d'autres représentations, créant des associations argumentatives qui peuvent se stabiliser de façon durable constituant un ensemble culturel caractéristique. Les informateurs francophones ont mis en jeu la *certitude* (voir, constater, avoir des preuves) versus la *croyance* (supposer, soupçonner, prétendre) envers un acte perçu ou interprété comme négatif. Cependant nous avons constaté que dans les définitions données par les informateurs, aucune ne s'est référée à l'univers religieux. En effet, nous n'avons pas trouvé de référence directe au mot « péché » contrairement aux discours dictionnaires. Dans les deux types de discours analysés plusieurs actes négatifs faisaient référence à l'univers du droit, mettant donc en exergue des actes qui sont interdits et punis par la loi, étant aussi d'une nature axiologique hautement négative : vol, viol, meurtre, homicide, crime, délit, infraction, escroquerie, etc. Nous avons également trouvé des actes ayant un potentiel axiologique moins négatif dans les deux types de discours (défaut, négligence, imprudence, faute, erreur, etc.) et n'impliquant pas forcément un lien direct avec l'univers du droit car pouvant être davantage liés à un contexte d'accusation ordinaire ou banal. Nous avons également constaté qu'approximativement 43% des réponses données ne précisaient pas forcément la nature négative de l'acte accusable, mais centraient leur attention plutôt sur le fait qu'un acte (un fait, une action) avait été tout simplement commis, et par la suite jugé, remis en question, confronté, etc. Nous avançons comme hypothèse que l'accusation pour les informateurs francophones est plutôt ressentie comme une attaque, dans le sens où *L* possède « des preuves ou des soupçons » pour juger l'agir de *D*, qu'ils s'agissent indépendamment d'actes graves ou non, ou d'« actes vrais ou faux », dans le but de lui imposer (avec force) un état non désiré. Etat nouveau qui peut s'avérer comme une sorte de punition car portant une atteinte directe à la face (à l'image, honneur) de l'individu. En effet, le trait saillant/stable du discours déclaratif des informateurs francophones se centrerait surtout sur l'attribution de la charge de la responsabilité d'un acte (*L* porter, poser, mettre faute sur *D* ou *L* rendre coupable ou responsable *D* de *P*), ce qui souligne que l'ACCUSATION contient dans son noyau une visée perlocutionnaire, comme l'ont suggéré Galatanu et Pino Serrano (2012). Cette dynamique, cherchant donc à créer un nouvel état par l'assignation d'une responsabilité, vise en même temps la reconnaissance publique de la responsabilité de l'acte commis (*L* dénoncer, dévoiler, déclarer, etc.) et ainsi punir (« sévèrement ») l'agir de *D*.

1.1.3. Les Possibles Argumentatifs du verbe ACCUSER en français

Cette strate de la SPA conçoit les possibles argumentatifs (PA) comme étant des séquences discursives potentielles générées à partir du dispositif Noyau-Stéréotypes (N-Sts). Il s'agit donc des séquences virtuelles porteuses de sens discursif que la SPA appréhende comme la première forme de manifestation simultanée des 2 phénomènes linguistiques constituant le sens linguistique : « la signification des expressions linguistiques et le sens discursif auquel contribuent ces expressions linguistiques dans l'activité de parole » (Galatanu, 2018 : 214). Ces séquences discursives virtuelles participent d'un ensemble ouvert et sont générées lorsqu'un élément stéréotypique est associé directement au mot concerné (Accusation DONC tribunal). Selon la SPA, les PA sont calculés et prédictibles dans et par la signification car ils font partie de la signification apprise et obligatoire du mot dans une communauté linguistique (*Ibid.* 214-215), ce qui sous-entend que la signification d'une expression linguistique est composée de plusieurs niveaux de potentialités. La SPA identifie 2 niveaux : (i) les associations des mots présents dans le noyau – les potentialités intrinsèques au noyau (travail DONC effort¹⁰⁰) ; (ii) les associations des éléments stéréotypiques donc extrinsèques au noyau, mais toutefois présentes dans la signification et de nature plus cinétique (travail DONC fatigue, DONC récompense) (*Ibid.* 214).

Les possibles argumentatifs liés à l'acte ACCUSER en français ont pu être obtenus grâce aux DA déployés dans le discours des savoirs sémantiques déclaratifs des informateurs par le biais du questionnaire mis en place. Dans le tableau suivant, nous allons exposer les PA que nous avons pu retrouver. Il faut noter que, comme la SPA l'avance, les PA sont des séquences argumentatives sujettes au cinétisme, lequel est illustré dans le tableau à l'aide des points « » :

100 Exemples d'associations des PA par rapport au mot « travail » donnés par Galatanu dans son ouvrage « La sémantique des possibles argumentatifs, Génération et (re)construction du sens linguistique » (2018 : 214).

ACCUSATION ACCUSER /	DONC mot avec beaucoup de poids, incitation à la méfiance, droits acquis, Jugement, raison, réaction, penser avoir raison, se défendre
	DONC crime, délit, acte/faute commise répréhensible, réprimandable, immoral, violences, rumeurs, vol, mensonges, des conversations inadaptées, agressions, plagiat, atteinte à la vie privée, chantage, disparition d'objets, injustice vécue ou ressentie DONC D agir sans se soucier du bien d'autrui
	DONC reprocher, blâmer, pointer du doigt, dénoncer, remettre en cause, confronter, prouver, incriminer
	DONC certitude, preuves (tangibles, vraies), témoignage, arguments, soupçons POURTANT pas de preuves, à tort, diffamation
	DONC conséquence, répercussion, punition sévère, nuire, tension sociale, conflit, manipulation, peur DONC être acte péjoratif POURTANT changer la vie de la victime,
	DONC faire quelque chose, avouer, assignation de responsabilité, coupable, culpabilité, suspect, condamné, prison, tribunal, punition, sanction, avocat DONC aider une victime, sauver les valeurs, recherche d'un coupable et d'une réponse, rétablissement de la vérité, de la justice, de l'honneur, faire valoir les droits, la liberté DONC S éviter de se faire punir

Tableau 8: Possibles Argumentatifs pour ACCUSER en français

Ces possibles argumentatifs exposés dans le tableau ont pu être déterminés grâce au savoir sémantique exprimé dans les discours de nos informateurs. Nous avons également proposé dans nos enquêtes des possibles argumentatifs conformes (DONC) ou transgressifs (POURTANT) au sens argumentatif et axiologique de l'acte ACCUSER. Ces propositions d'associations s'appuient sur l'étude des discours autour de l'acte ACCUSER dans le premier chapitre de cette partie. En analysant le discours dictionnaire, littéraire et théorique autour de l'ACCUSATION nous avons pu déterminer des déploiements discursifs des PA, et nous en avons choisi quelques-uns. Ainsi nous avons pu obtenir quelques constats par rapport à la conceptualisation des représentations de cet acte en français. Notre point de départ pour l'interprétation des associations proposées était qu'elles étaient potentiellement réalisables dans le discours à plusieurs degrés.

L'analyse obtenue autour de ces propositions nous indique quelques représentations qu'ont les informateurs francophones sur l'ACCUSATION. Nous constatons une conformité au protocole sémantique de la signification lexicale de l'acte en français. En effet, les informateurs ont répondu favorablement (donc « possible », en opposition à « impossible » et « parfois possible ») aux PA associant l'accusation aux stéréotypes suivants :

Associations normatives Accuser/ accusation DONC...	-Reproucher (81%) -Réprimander (71%) -Révéler (71%) -Critiquer (58%) -Attaquer (57%) -Autorité (52%)
Associations transgressives Accuser/ accusation POURTANT...	-Pas de tribunal (65%) -Absence de crime (58%) -Mensonge (52%)

Tableau 9: Validation par les informateurs francophones des PA proposés

Le ressenti de cet acte chez nos informateurs francophones semble s'approcher du pôle de l'univers sémantique de l'attaque. Attaque dans le sens où celui-ci vise à « engager une action offensive », « violente » telle que « critiquer durement » (*reprocher, réprimander*) cherchant à « surmonter, vaincre, éliminer »¹⁰¹ (*nuire, faire du mal, mener la vie dure, mettre en danger de santé physique, psychologique*), éveillant donc des affects et des effets négatifs tels que la « souffrance » et la « menace » (54% et 48% d'informateurs respectivement favorables à ces associations). Même si les informateurs ne sont pas unanimement favorables (pas plus de 50%) au PA « accusation donc humiliation » et « accusation donc manipulation », la réalisation favorable donc « possible » de ces PA pour les informateurs reste tout de même majeure (respectivement 41% et 32%) que l'impossibilité de réalisation (respectivement 18% et 22%). Cependant la possible réalisation de ces PA pour les informateurs n'est pas loin de rester nuancée (35% *parfois possible* pour « humiliation » et 32% *parfois possible* pour « manipulation »). Cette nuance a pu être influencée par le fait que certains informateurs reconnaissent à l'accusation son côté négatif et d'autres non. Ainsi nous avons pu dégager l'enchaînement argumentatif de cette nuance grâce aux réponses données dans « si vous avez coché 'parfois possible' expliquez pourquoi ». Le tableau ci-dessous présente une reconstruction argumentative que nous avons pu établir à partir des réponses obtenues :

Accusation DC humiliation	S faire accusation en justice/ ou réprimander/ ou vouloir faire du mal/ ou exposer P très mauvais de D / ou D être innocent (mais accusé) DONC D être humilié POURTANT S ou accusation ne pas vouloir humilier D
Accusation DC manipulation	S manipuler D DONC faire avouer D DONC connaissance de la vérité Ou D parfois manipuler S et/ou victime directe de P DONC accusation fausse portée sur quelqu'un d'autre DONC D plaider non coupable DONC pas de connaissance de vérité.

Tableau 10: Illustration argumentative des informateurs francophones sur la validation nuancée des PA "manipulation" et "humiliation".

101 Les stéréotypes écrits entre guillemets sont pris de la définition du mot « attaque » donnée par le dictionnaire en ligne de l'Académie Française. Stéréotypes entre parenthèses : stéréotypes relevés du discours de nos informateurs sur l'explication des PA engageant donc l'accusation associée à d'autres représentations.

Après l'analyse de ces stéréotypes axiologiquement négatifs rattachés à la conceptualisation du verbe ACCUSER, nous avons remarqué que le PA « accusation donc violence », intimement lié à la représentation de l'attaque et de la souffrance, n'avait pas été favorablement validé à l'unanimité, mais au contraire sa validation est restée plutôt majoritairement neutre (52% « parfois possible »). En effet 21% des informateurs ont coché « impossible » contre 21% « possible ». Nous sommes enclins à penser que cela est dû au fait que lorsque l'informateur se met à la place de l'accusateur il reconnaît à la fois le côté mauvais et menaçant et le côté utile de l'accusation.

PA	Possible	Parfois possible	Impossible
Accuser DONC devoir moral	70%	17%	2%
Accusation DONC éduquer	38%	21%	27%
Accusation DONC pardon	23%	35%	9%

Tableau 11: Validation des PA à valeur axiologique positive chez le groupe francophone

Un PA que nous avons proposé, à savoir « accusation donc devoir moral » a attiré notre attention car il a été validé par 70% des informateurs francophones (contre 2% pour « impossible » et 17% pour « parfois possible »). Certes, même si une partie des informateurs reconnaît que l'accusation « n'est pas un acte moralement bon » car pouvant « détruire la vie d'un innocent », une autre partie lui reconnaît un côté « moral bon » lorsqu'on accuse un acte « nuisible » dont on a été témoin (se taire envers un acte nuisible DONC moralement mal). Les informateurs mettent donc en jeu l'argument « aider la victime DONC devoir moral » pour valider la réalisation potentielle de ce PA. L'accusation dans ce cas-là s'avère être utile et positive pour la victime dans le sens où cet acte peut viser une « réparation du dommage causé » et peut « remettre l'accusé en question ». Les représentations de ce PA sont susceptibles de se renforcer avec les représentations du PA « accuser donc éduquer » qui a été qualifié de « possible » pour 38%, contre 21% « parfois possible » et 27% « impossible », où l'on accuse afin que l'accusé « apprenne de ses erreurs et retienne la leçon », « ne recommence pas » et que cela puisse « servir d'exemple aux autres ». Ce PA a été plus conceptualisé par les informateurs francophones dans un contexte familial où selon eux l'accusation des « bêtises » des enfants peut « leur apprendre des valeurs morales ». Notons cependant que le pourcentage qui sépare

le possible (38%) de l'impossible (27%) n'est pas très important. Il est peut-être possible que ce PA soit en train de devenir potentiellement réalisable sous l'influence du potentiel positif de l'acte ACCUSER grâce au PA « accusation donc devoir moral ». Cependant ceci ne reste qu'une hypothèse.

1.2. Représentation sémantique du verbe ACCUSER en espagnol

Afin de déterminer la description de la signification lexicale du verbe *ACUSAR* en espagnol, nous avons eu recours à 4 dictionnaires de langue espagnole. Nous avons consulté des dictionnaires d'origine espagnole car les dictionnaires dont on dispose en Colombie sont originellement conçus en Espagne. En effet l'*Academia Colombiana de la Lengua* a toujours entretenu des liens très étroits avec la *Real Academia Española*. L'institution colombienne a été la première institution de langue espagnole créée en Amérique, et la deuxième après la création de la *Real Academia Española* en Espagne. Sur le site web de l'*Academia Colombiana de la Lengua*, trois dictionnaires électroniques sont proposés et consultables en ligne. A savoir, le *Diccionario Breve de Colombianismos*, le *Diccionario Panhispánico de Dudas*, et le *Diccionario de la Lengua Española*. Le premier est un recueil des mots créés et utilisés en Colombie qui diffèrent d'autres pays hispanophones. Les deux autres dictionnaires sont des dictionnaires proposés par la *Real Academia Española*, donc d'origine espagnole.

Nous avons donc sélectionné 4 dictionnaires dont un électronique. A savoir, le *Diccionario de Lengua Española VOX* (2006), le *Diccionario de uso del español* de María Moliner (2007), le *Gran Diccionario de uso de Español Actual* de la *Sociedad General Española de Librería* (2001), et le dictionnaire en ligne de la *Real Academia Española*.

Définitions dictionnaires

ACCUSACION : Nom Féminin, du latin *accusatio*

1) *Diccionario de Lengua española General VOX* (2006)

1. Acción de acusar: *el abogado fue interrumpido antes de terminar su acusación.* | 2. Cosa de la que se le acusa a una persona: *el imputado negó las acusaciones ante el*

tribunal. | **3.** Escrito o palabras con que se acusa: *presentó la acusación ante el juez.* | **4.** **DER** Persona o personas que en un juicio se encargan de demostrar la culpabilidad del procesado mediante pruebas acusatorias: *la jueza rechazó los recursos presentados por la acusación.*

2) Diccionario de uso del español de María Moliner (2007)

1. Acción de acusar | Cosa de que se acusa a alguien. Cargo, imputación. | Escrito o palabras con que se acusa: ‘Lo que ha dicho es una acusación contra su hermano’. | **2.** **DR** Persona o personas que en el proceso penal imputan a otro la comisión de un delito.

3) Gran Diccionario de uso de Español Actual (Sociedad General Española de Libería

2001) **1.** Acción o resultado de acusar(se): *La acusación no se completó porque la víctima no quiso declarar.* | **2.** **DR** Texto escrito o discurso presentados ante un tribunal, en los cuales se exponen los cargos y las pruebas contra la persona acusada de un delito o de una falta: *El fiscal pide en su escrito de acusación 12 años de cárcel.* | **3.** **DR** Persona o personas encargadas de exponer y presentar en un juicio los cargos de las pruebas contra la persona a la que se imputa un delito o una falta: *La acusación retiró los cargos.*

4) Diccionario de la Lengua Española de la RAE

1. Acción de acusar o acusarse. | **2.** **DR** Petición ante la jurisdicción penal de una condena mediante la aportación de pruebas que demuestren un hecho delictivo y destruyan la presunción de inocencia del imputado. | **3.** **DR** Persona o personas que presentan la acusación.

ACUSAR : Verbe transitif, du latin *accusare*

1) Diccionario de Lengua española General VOX (2006)

1. Atribuir a una persona la responsabilidad de un delito, una falta o una acción reprochable: *no le han podido acusar de asesinato por falta de pruebas; acusó al gobierno de ocultar sus errores con la excusa del conflicto.* | **2.** Señalar [un dispositivo o aparato] cierta cosa: *el sismógrafo acusó un movimiento de escasa magnitud.* | **3.** Dejar ver los efectos o las consecuencias negativas de una cosa: *aún acusa los efectos de*

aquella enfermedad; sus manos acusan el nerviosismo. | **4. Acusarse** v. pr. Expresar o admitir haber cometido una falta o delito.

2) Diccionario de uso del español de María Moliner (2007)

1. Tr. (de) * Atribuir à alguien, diciéndolo a él mismo o a otros, un delito o falta: ‘Yo no acuso a nadie en particular’. También réflex.: ‘Me acusó de egoísta’. | **DER.** (de) Exponer en un juicio los cargos y las pruebas contra el acusado: ‘Lo acusó de complicidad en el delito’. | (ante: ‘ante el juez’) Hacer saber, a alguien que puede castigarlo, un delito o falta de otro. | Particularmente, hacerlo así los chicos, por ejemplo, al maestro. | **2.tr.** Tratándose de aparatos o dispositivos, hacer ver o notar cierta cosa: ‘Un aparato que acusa la presencia de gas’. Denunciar, *mostrar, revelar. | Ser la expresión, actitud, palabras, etc., de alguien de tal manera que permiten apreciar cierto sentimiento, estado de ánimo u otra circunstancia: ‘Su cara acusa cansancio. Indicar, manifestar, mostrar, revelar, traslucir. | **CATALOGO:** acriminar, calumniar, condenar, criminar, culpar, delatar, denunciar, imputar, procesar, reprochar, retar | Hacer cargos, echar CULPAS, tirar la primera PIEDRA, responsabilizar, hacer RESPONSABLE, llevar a los TRIBUNALES. | Acusación, cargo, criminación, delación, denuncia, incriminación, inculpación, queja, soplo | Acusador, acusetas, acusón, delator, denunciador, soplón.

3) Gran Diccionario de uso de Español Actual (Sociedad General Española de Librería 2001)

1. Atribuir o imputar a algo o alguien un delito, una falta o cualquier cosa reprochable: *A Galileo Galilei lo acusaron de herejía por apoyar las ideas de Copérnico. Acusaron al programa televisivo de sensacionalista.* | **2. FIG** Dejar ver o entender los efectos de algo o el estado en que algo se encuentra. Tratándose de aparatos o mecanismos, señalar algo que puede medirse: *El resultado final acusa una falta de cohesión. Acusaba ya el cansancio de la larga misión que le fue asignada.* | **3. DR** Exponer o presentar en un juicio los cargos y las pruebas contra el acusado: El fiscal lo acusa ante los tribunales de corrupción de menores. | **PR.** (-se) Confesar alguien una culpa, un delito o una acción reprochable: El piloto se acusaba de haber conducido demasiado lento en el descenso. **RELG CATO.** Fórmula empleada cuando una persona confiesa sus culpas o pecados al sacerdote: *Me acuso, padre, de que ayer dormí con Pedro Paramo.*

4) *Diccionario de la Lengua Española de la RAE*

1. Señalar a alguien atribuyéndole la culpa de una falta, de un delito o de un hecho reprochable. | 2. Denunciar, delatar | 3. Notar, tachar | 4. Reconvenir, censurar, reprender. | 5. Manifestar, revelar, descubrir. | 6. **DR** Exponer en juicio los cargos contra el acusado y las pruebas de ellos. | 8. Pr. Dicho de una persona: confesar, declarar sus culpas.

1.2.1. Le noyau du verbe ACCUSER en espagnol

Selon nos analyses du discours dictionnaire et du discours déclaratif des informateurs, aucune différence importante n'a été retrouvée entre la conceptualisation du noyau du verbe ACCUSER en français et en espagnol. En effet, tout comme en français, le noyau du verbe illocutionnaire en espagnol met en scène un locuteur **L** qui a l'intention de dire à son interlocuteur **D**, qu'il sait ou qu'il croit savoir que **D** est le responsable d'un acte négatif commis **P** (ou interprété comme tel). Contrairement au noyau français, nous avons ajouté la possibilité que **L** pense que **D** puisse ne pas être tout à fait conscient que ce qu'il fait est mauvais (**L** savoir/croire que **D peut savoir** que **P** est axiologiquement négatif). Nous avons en effet trouvé quelques allusions dans le discours des informateurs colombiens concernant le fait que l'accusation sert à dire, voire informer l'accusé que ce « qu'il fait est mauvais ou inapproprié », qu'elle sert à « lui démontrer, le persuader qu'il se trompe », attribuant donc à l'accusation le PA « accusation DC explication, clarification ». La visée perlocutionnaire de l'acte visant à coller à l'accusé l'étiquette de « *responsable, culpable, autor* » a été aussi validée par les discours hispanophones dans ce noyau. Le noyau de la signification du verbe illocutionnaire ACCUSER exige donc bien un état de responsabilité reconnu pour **D** afin qu'il « assume sa position, ses actions » et que l'on puisse « connaître la vérité des faits » et qu'il « fournisse une réparation des dommages moraux » causés.

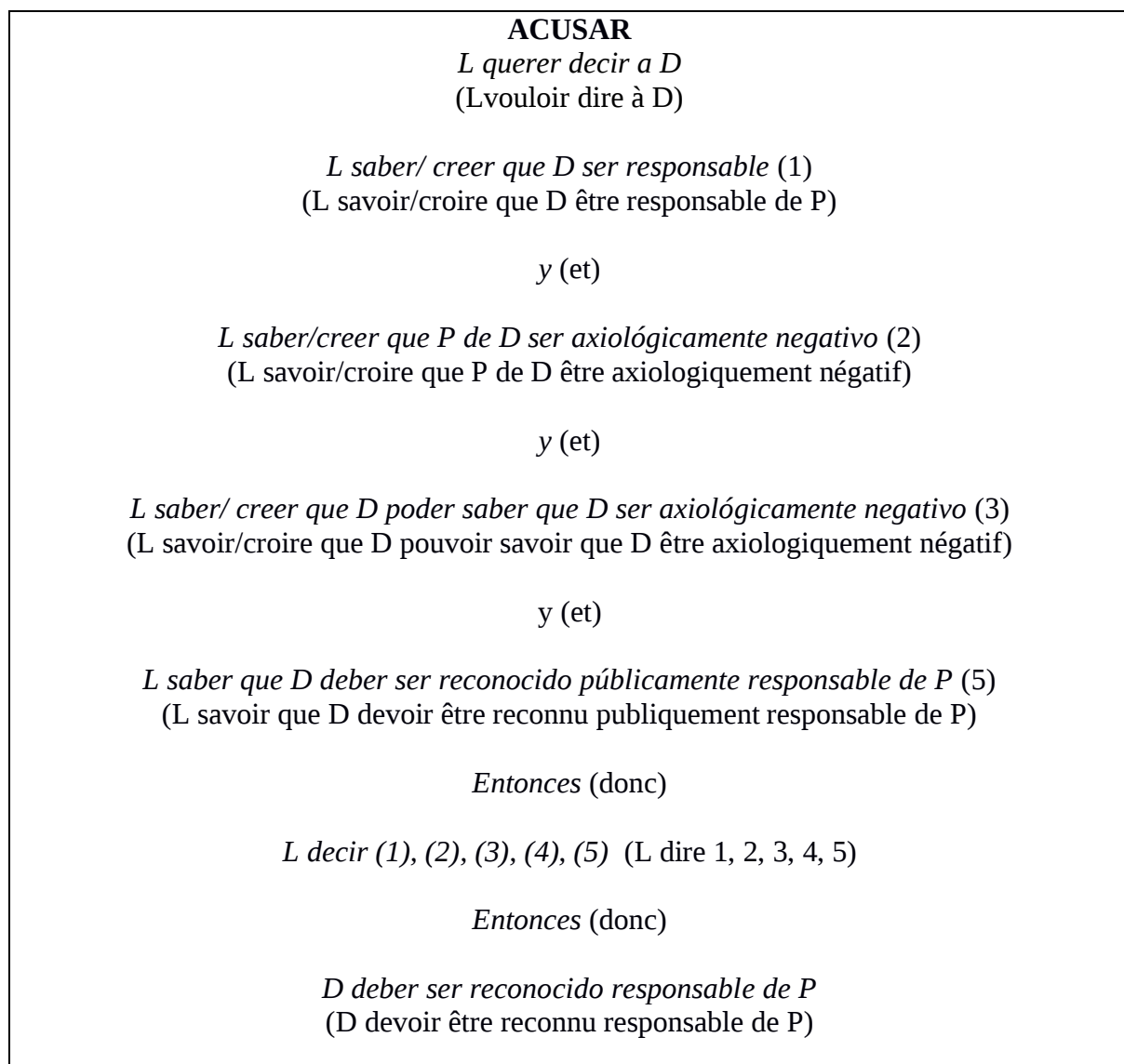


Figure 5: Description du noyau du verbe illocutionnaire ACCUSER en espagnol

1.2.2. Les Stéréotypes du verbe ACCUSER en espagnol

Ce tableau recueille les stéréotypes que nous avons pu repérer dans le discours lexicographique du dictionnaire et dans le discours des savoirs sémantiques de nos informateurs hispanophones colombiens. Nous avons repéré dans la conceptualisation de l'accusation en espagnol des stéréotypes l'associant directement à la culpabilité (« *culpa* ») et à l'acte de faire une délation : *delatar*, *soplar* (« souffler », dans un contexte d'accusation le « *soplón* » est la balance, celui qui « souffle » une information négative, qui accuse afin d'obtenir un bénéfice derrière). Voici les stéréotypes retrouvés dans la signification de l'ACCUSATION en espagnol, associés à chaque élément du noyau :

Noyau ACCUSER	Stéréotypes
L savoir/ croire que D être responsable de P (1)	DONC L <i>tener certeza, seguridad, convicción</i> (avoir la certitude, l'assurance, la conviction), <i>tener o no tener pruebas</i> (avoir ou non des preuves), <i>identificar o conocer hechos</i> (identifier ou connaître des faits), <i>poner en tela de juicio, en duda</i> (remettre en cause, en question), <i>reconocer</i>, (reconnaître), <i>pretender responsable</i> (prétendre responsable)
L savoir/croire que P être axiologiquement négatif (2)	DONC P [<i>acción, situación, hechos, acto, comportamiento</i>] (action, situation, faits, acte, comportement), [<i>reprobable, incorrecto, indebido, inadecuado, inapropiado, malo, negativo, perjudicial, dañino, contrario a las buenas costumbres</i>] (répréhensible, incorrecte, mauvais, inapproprié, négatif, préjudiciable, nuisible, contraire aux bonnes coutumes), <i>falta, delito, culpa, error, crimen, robo, asesinato, fechoría, complicidad, egoísmo, herejía, sensacionalista, corrupción des menores</i> (faute, délit, culpabilité, erreur, crime, vol, meurtre, méfaits, complicité, égoïsme, hérésie, sensationnel, corruption des mineurs)
L savoir/croire que D pouvoir savoir que P être axiologiquement négatif (3)	DONC D <i>cometer [acto delictivo, acción errónea</i> (commettre acte délictif, action éroné) DONC L <i>no apoyar</i> (ne pas soutenir), <i>juzgar</i> (juger), <i>reprochar, criticar, encarar</i> (faire face), <i>confrontar</i> (confronter), <i>censurar</i> (censurer), <i>emitir juicio</i> (émettre jugement), <i>dar punto de vista y argumentos</i> (donner son point de vue, ses arguments)
L savoir que D devoir être reconnu publiquement	DONC L <i>contar</i> (raconter), <i>decir algo escondido</i> (dire qqch caché), <i>demostrar</i> (démontrer), <i>poner en conocimiento</i> (porter à connaissance), <i>enjuiciar</i> (poursuivre), <i>presentar, mostrar</i> (montrer), <i>señalar</i> (signaler), <i>exponer</i> (exposer), <i>revelar</i> (révéler), <i>declarar</i> (déclarer),

responsable de P (4)	<i>sacar a flote</i> (révéler), <i>desenmascarar</i> (démasquer), <i>denunciar</i> (dénoncer)
L dire (1), (2), (3), (4)	DONC <i>L atribuir culpa</i> (attribuer faute), <i>imputar cargos o responsabilidad</i> (imputer charges ou responsabilité), <i>demandar</i> (porter plainte), <i>culpar</i> (culpabiliser), <i>implicar</i> (impliquer), <i>contar a autoridad o persona con poder</i> (raconter à une autorité ou à une personne avec du pouvoir), <i>asegurar, decir o establecer la verdad</i> (assurer, dire ou établir la vérité), <i>atacar violentamente</i> (attaquer violemment), <i>calumniar</i> (calomnier), <i>hacer recaer o imponer culpabilidad</i> (faire tomber ou imposer la culpabilité), <i>causar conflicto, duda, incertidumbre</i> (causer du conflit, du doute, de l'incertitude)
<i>D devoir être reconnu responsable de P</i>	DONC <i>D ser responsable, culpable o autor del acto</i> (être responsable, coupable ou auteur de l'acte), <i>inculpado</i> (inculpé), <i>incriminado</i> (incriminé), <i>reparar daños morales</i> (réparer des dommages moraux), <i>asumir acciones</i> (assumer ses actions)

Tableau 12: Stéréotypes pour ACCUSER en espagnol

Nous n'avons pas trouvé le mot « délation » dans le corpus français. Cependant l'association en français de l'accusation avec la délation est possible : « un esclave t'accuse, et je ne croirai pas à des délations qui partent de si bas », Ancelot, Fiesque, IV, 8 (Exemple dans la définition de « délation » dans le dictionnaire Littré en ligne). Nous pouvons aussi assimiler l'accusation en français indirectement à la délation par le stéréotype « calomnie », lequel rapproche l'accusation de la délation de par son côté négatif, dans le sens où la motivation de la délation et de la calomnie est de nuire à l'accusé, d'endommager sa face (l'honneur, la réputation). La « calomnie » met donc en scène des accusations mensongères et la « délation », au contraire, accuse en général des faits réels, énonçant une « dénonciation inspirée par l'intérêt, la haine, le désir de nuire ou le sectarisme » (dictionnaire en ligne de l'Académie Française).

Le verbe *Accuser* en espagnol désigne donc un acte négatif de par ses associations aux stéréotypes « *calumniar* » ou « *delatar* ». Cependant nous notons que l'association avec ce dernier stéréotype active le pôle axiologique négatif mais peut aussi activer le pôle positif par la conceptualisation de la « délation » comme étant un acte utile pour l'atteinte de la justice. « *Delatar* » est en effet défini par le dictionnaire de la RAE¹⁰² comme le fait volontaire de « révéler à l'autorité un délit, désignant l'auteur pour qu'il soit puni » ou « découvrir, rendre manifeste quelque chose de caché et généralement reprochable » (Notre trad.). Cette définition met en jeu des mots à fortes valeurs axiologiques tels que « autorité », « délit », « punition », mettant donc en jeu l'argumentation « *S* devoir dénoncer les délits de *D* à l'autorité DONC *S* accuser *D* par la délation DONC *D* être puni pour ses actes ». Cette argumentation est donc susceptible d'encourager les « délations » sous le prétexte du vouloir le bien de la société par la correction des actes mauvais à l'aide de l'accusation. La définition que fait le dictionnaire en ligne de l'Académie Française exposée antérieurement met en jeu des mots avec un haut potentiel axiologique négatif tel que « haine », « désir de nuire », « intérêt » (personnel) lui attribuant donc une perception négative bien définie et moins polyvalente que celle en espagnol.

Le stéréotype « *culpa* » fait partie de la signification lexicale du verbe *Accuser* en espagnol. Nous sommes enclins à penser que l'accusation en espagnol se rapproche tout comme en français du reproche, mais se différencie par le fait que l'accusation conceptualisée en espagnol par le stéréotype « *culpa* » suscite le sentiment accru de responsabilité donc de culpabilité automatiquement, rapprochant un peu plus l'accusation du blâme. En effet, l'accusateur en disant « *ha sido por tu culpa* » non seulement désigne l'existence d'une faute¹⁰³ commise mais aussi renforce ce sentiment de responsabilité de l'auteur de la faute inscrite dans le mot « *culpa* ». Ce mot peut donc activer des « remords » par son association avec le champ sémantique du « sacré » : la « *culpa teológica* » est ainsi ressentie comme « le péché ou la transgression volontaire de la loi de Dieu » (Dictionnaire en ligne RAE). Nous pouvons donc

102 Dictionnaire en ligne de la Real Academia Española.

103 « *fue falta tuya* » ne veut pas dire la même chose que « *fue culpa tuya* ». Le premier énoncé peut indiquer que l'acte accompli est une faute et que c'est *D* le responsable : tu es la cause de *P*. Or le deuxième peut se référer à un acte un peu plus grave, et il attire l'attention de *D* non seulement sur le fait que la responsabilité de l'acte est la sienne, mais surtout sur les conséquences de l'acte : tu es la cause de *P* et responsable de ses conséquences. Ce dernier énoncé mettant en scène le mot « *culpa* » peut donc s'associer plus facilement au sentiment du culpabilité, faisant que *D* se sente « coupable » de *P* et de ses conséquences.

avancer que l'accusation par l'expression mobilisant le potentiel discursif du mot « culpa » peut être ressentie comme un fort jugement moral impliquant la nature de l'acte perçu comme négatif, le jugement de ma responsabilité en tant qu'auteur de l'acte et le jugement des conséquences de cet acte pour les autres. L'accusation en espagnol par la mise en scène des expressions évoquant la « culpa » peut être ressentie plutôt comme le blâme.

1.2.3. Les Possibles Argumentatifs du verbe ACCUSER en espagnol

Les PA sont générés à partir du dispositif Noyau-Stéréotypes (N-Sts) comme nous l'avons signalé antérieurement. Les PA que nous avons pu repérer et exposer dans le tableau ci-dessous sont issus du discours lexicographique et du discours des informateurs hispanophones. Nous avons décidé de mettre la traduction en français du mot plutôt que le mot en espagnol pour des questions de praticité pour la lecture. Nous avons seulement introduit quelques mots en espagnol avec une traduction aussi fidèle que possible du mot. Voici les Possibles Argumentatifs potentiels pour l'acte ACCUSER en espagnol :

ACCUSAR / ACCUSACION	DONC mot fort, capacité de révéler ou remettre à flot (<i>capacidad de sacar a flote</i>), rechercher un coupable, justice, précision, avoir le courage, attribution négative ou vindicative, écrits ou mots, balance (dans le sens de dénonciateur « <i>soplón</i> »)
	DONC action perçue comme incorrecte ou inadéquate, nuisible, fait important, vrai, meurtre, DONC D commettre une faute ou un délit

	DONC parler, dénoncer, présenter, dialoguer, exprimer ou faire savoir son autorité, impliquer, catégoriser, réclamer, demander explication, reprocher, émettre un jugement, imputer, signaler, démasquer, incriminer, inculper, balancer, jeter la première pierre, réprimander, censurer, faire une délation, une plainte
	DONC certitude, preuves, arguments valides et forts POURTANT pas de preuves, calomnies
	DONC attaques violentes, générer des tensions, des conflits et de la méfiance, détruire, innocence, démontrer la culpabilité, faire savoir à D qu'on peut le punir
	DONC assignation de responsabilité, culpabilité, condamné, prison, tribunal, sanction, nier, DONC réparation des dommages moraux, accepter les charges, confesser, punition

Tableau 13: Possibles Argumentatifs pour ACCUSER en espagnol

Ce tableau recueille une liste réduite des potentiels PA trouvés dans le corpus lexicographique et le corpus des informateurs hispanophones colombiens. L'illustration de cette liste n'est pas exhaustive car comme la SPA le reconnaît la génération des PA est en constant mouvement, c'est pourquoi la possibilité de modification et de régénération des PA reste ouverte, et celle-ci est symbolisée par les points (« ... »). Comme soulevé lors de la présentation des stéréotypes, le PA « accusation DONC délation », « accusation DONC balance » et « accusation DONC démasquer » peuvent donner une image plus polyvalente à l'accusation, pouvant être perçue comme négative et positive dépendant de la situation.

L'analyse effectuée autour des propositions des PA que nous avons faites à partir des réponses des informateurs colombiens nous montre que la conceptualisation de l'accusation est conforme à son protocole sémantique (noyau et stéréotypes). En effet, les PA qui sont illustrés dans le tableau suivant ont été validés (« possible » en opposition à « parfois possible » et « impossible ») à plus de 50%.

Associations normatives Accuser/ accusation DONC...	- <i>Revelar</i> (révéler) (80%) - <i>Reprochar</i> (reprocher) (75%) - <i>Reprender</i> (réprimander) (72%) - <i>Autoridad</i> (autorité) (72%) - <i>Criticar</i> (critiquer) (60%) - <i>Atacar</i> (attaquer) (61%) - <i>verdad</i> (vérité) (57%)
Associations transgressives Accuser/ accusation POURTANT...	- <i>Mentira</i> (mensonge) (58%) - <i>No tribunal</i> (Pas de tribunal) (55%) - <i>Ausencia de crimen</i> (Absence de crime) (51%)

Tableau 14: Validation par les informateurs hispanophones des PA proposés.

Ces résultats nous montrent que le verbe *Accuser* pour les informateurs hispanophones est largement associé au stéréotype « révéler » puisque l'accusation vise essentiellement à mettre en évidence l'existence d'un acte mauvais qui n'est peut-être pas connu publiquement par l'assignation du responsable de cet acte, dont l'existence est aussi vraisemblablement cachée. Selon quelques informateurs la « *verdad* » par le PA « accusation DONC vérité » (57% de « possible ») peut être un des buts de l'accusation : lorsqu'on fait des accusations « vraies », « justes », « fondées » à l'aide des « preuves » il s'agit donc d'obtenir la vérité et faire parfois « confesser l'accusé » ou pas (un accusé « cynique » qui rejette l'accusation et « continue à soutenir son mensonge »). Dans le cas contraire les accusations « fausses », « sans preuves » et « infondées » appuyées par le PA « accusation POURTANT mensonge », ne permettent pas d'obtenir la vérité. Cependant la vérité paraît ne pas être tout le temps l'aboutissement de l'accusation mais celle-ci peut être motivée par « les mauvaises intentions » qui cherchent à nuire.

Cet acte est aussi possiblement ressenti comme une attaque pour la plupart de nos informateurs hispanophones. Cette représentation peut se renforcer avec les stéréotypes

« reprochar » et « reprender » qui révèlent que l'accusation est une imposition des représentations de l'accusateur car il juge et interprète les actions de l'accusé d'après sa perception du monde (ses représentations mentales qui organisent le monde d'après lui), donc il lui reproche ce qu'il croit être mauvais, donc il le réprimande. Cette représentation de l'accusation comme une sorte d'attaque peut être associée à d'autres représentations répondant à cette « menace ». C'est le cas du PA « accusation DONC menace (*amenaza*) » validé par 65% des informateurs comme étant « possible » contre 10% qualifiant ce PA d'impossible. L'accusation peut se déployer également comme une menace dans le sens où elle peut se servir des moyens qui peuvent imposer par la force quelque chose de non voulue, c'est le cas de la « manipulation ». En effet, 61% des informateurs colombiens hispanophones considèrent que le PA « accusation DONC manipulation » est « possible » (contre 24% « parfois possible » et 14% pour « impossible »). Ainsi selon les raisons données par les informateurs, l'accusateur et l'accusé peuvent utiliser la manipulation par le biais du « chantage » dans le but de dissimuler la vérité : un accusateur peut utiliser la manipulation pour « tirer profit de la situation » ou « trouver un responsable à tout prix », l'accusation est donc motivée par « l'intérêt personnel » et « l'intention de blesser » la personne accusée ; ou au contraire, l'accusé peut se servir de la manipulation pour « orienter l'accusation vers le doute », « persuader son accusateur de ne pas l'accuser » et « ne pas répondre pour ses actes ».

Si l'accusation pour les hispanophones colombiens peut se révéler comme une sorte d'attaque (61% « possible »), leur perception de la violence qu'elle peut susciter reste néanmoins nuancée : « accusation donc violence (*violencia*) » 45% pour « possible » versus 34% pour « parfois possible » et 10% pour « impossible ». Il s'agit plus de la violence physique contenue dans la « réaction imprévisible » qui a été mise en avant dans les réponses à la clarification du pourquoi « parfois possible » de ce PA. Violence de la part de l'accusé lorsqu'il est l'objet d'une accusation (pouvant réagir violemment pour se défendre des accusations) ou de la part de l'accusateur lorsqu'il découvre un voleur, qu'il accuse de vol et qu'il vise à passer à la violence physique (le frapper) afin de faire justice lui-même (ou de se venger). L'accusation, selon les réponses des informateurs par rapport à ce PA, produit de la rage et des conflits.

Nous avons proposé des PA déployant des mots ou expressions à haut potentiel axiologique positif tels que « devoir moral », « pardon » et « éduquer ». En effet, nous voulions observer comment la perception de l'acte ACCUSER, déterminée en partie par le potentiel argumentatif négatif du verbe et du nominal qui le désignent, pouvait être influencée ou affectée par

l'association avec des mots véhiculant des valeurs axiologiquement positives. Voici les résultats en pourcentage¹⁰⁴ de ces PA considérés majoritairement comme « possible » pour les informateurs hispanophones colombiens :

<i>PA</i>	<i>Possible</i>	<i>Parfois possible</i>	<i>Impossible</i>
Accuser DONC éduquer	68,5%	20%	8,5%
Accusation DONC devoir moral	67%	20%	10%
Accusation DONC pardon	55,7%	18,5%	22,5%

Tableau 15: Validation des PA à valeur axiologique positive chez le groupe hispanophone

A plus de 50% les informateurs ont affirmé la possibilité de réalisation de ces PA. L'association de l'acte ACCUSER avec ces représentations à valeur axiologique positive peut influencer la perception de l'acte, en atténuant son côté négatif. En effet, l'acte illocutionnaire ACCUSER peut acquérir une perception moins négative s'il éveille des représentations qui véhiculent des valeurs axiologiquement positives. En effet selon les informateurs, lorsqu'il est conceptualisé comme un moyen d'éduquer les individus d'une société, il peut contribuer au processus d'introspection et de réflexion de l'acteur agissant mal. Il aide donc à « l'apprentissage », à la « prise de conscience de l'erreur », et à la « réflexion sur la nature mauvaise de l'acte ». Cette dynamique a lieu évidemment dans les situations d'accusations dites « informelles », c'est-à-dire celles qui n'impliquent pas un acte très négatif, pouvant s'effectuer sans conséquences ou « poursuites » judiciaires. Par exemple l'accusation en famille surtout de parent à enfant. La naissance de l'acte ACCUSER motivée par l'acte perçu comme négatif dépend directement de ce que les informateurs hispanophones perçoivent comme « moralement incorrect ». L'accusation peut donc être montrée sous le masque de défenseur ou protecteur de la morale et de l'éthique. Selon certains informateurs pour que l'accusation accomplisse pleinement son statut de « devoir moral », elle doit être présentée avec des « preuves » car une « accusation fausse ou non fondée » ne relève pas du devoir moral. Par rapport au PA

104 Le pourcentage a été calculé sur le nombre total supposé d'informateurs, à savoir 70 individus par groupe linguistique. Il faut noter cependant que la somme des trois pourcentages (« possible », « parfois possible » et « impossible ») ne permet pas toujours d'obtenir un résultat sur 100%. Cela est dû au fait que certaines associations n'ont pas reçu de réponse (n'ont pas été cochées) par les informateurs.

« accusation DONC pardon », certains informateurs affirment que le but de l'accusation n'est pas toujours l'atteinte du pardon. L'accord du « pardon » est assuré lorsque l'accusé a « reconnu son erreur » ou éprouve « du repentir, des remords » de son acte mauvais, ou lorsque l'acte dénoncé n'est pas très grave. Certains informateurs ont aussi associé indirectement le pardon, l'accusation et l'excuse : lorsqu'un locuteur énonce une accusation « infondée » envers quelqu'un, il est susceptible « d'accepter son erreur » et de « s'excuser » par la suite, afin d'obtenir le pardon. Malgré l'atténuation de la dimension négative de l'accusation, cette négativité reste toujours présente et peut s'activer à tout moment comme le montre ce dernier aspect qui laisse transparaître l'aspect menaçant de l'accusation, celui qui risquerait de faire perdre la face à l'autre ou sa propre face. Si la motivation de l'accusation par un locuteur prend source d'une intention mauvaise, sa perception négative sera activée et conceptualisée comme l'envie de faire du mal, et ce désir est perçu normalement comme moralement incorrecte.

1.3. Comparaison des significations lexicales du verbe ACCUSER des deux groupes

L'analyse des significations lexicales du verbe *Accuser* dans les deux langues concernées nous a permis d'étudier son noyau, ses stéréotypes et ses potentiels argumentatifs dans le discours. Ces analyses peuvent donc mettre en évidence des convergences et divergences du verbe soumis à deux groupes culturellement et linguistiquement distincts. La SPA nous a donc permis de découvrir les possibles représentations par lesquelles l'acte ACCUSER pourrait être conceptualisé au sein de chaque groupe d'informateurs. Nous allons dresser dans cette partie un comparatif des résultats d'analyse des deux groupes d'informateurs.

Au niveau de la description de la signification du verbe illocutionnaire ACCUSER, le noyau semble être assez similaire pour les deux langues. Ainsi les deux groupes conceptualisent l'accusation du point de vue juridique et ordinaire : cet acte est donc vraisemblablement indissociable de son aspect juridique. Les deux groupes reconnaissent aussi la nature négative de l'accusation : l'acte ACCUSER est ainsi un « argument », un « jugement » ou un « mot fort » avec « beaucoup de poids » qui met en cause un acte négatif commis (faute, répréhensible, immoral, crime, délit, incorrect, inadéquat, inapproprié, nuisible, etc.), mettant en jeu la certitude (avoir vu, être témoin, avoir des preuves, la conviction, la certitude, l'assurance) et la

croyance (avoir des soupçons, des suspicions, douter). Afin de rendre public (révéler, démasquer, dénoncer, porter à connaissance, exposer, dévoiler, faire savoir, etc.) l'acte mauvais commis en lui assignant en même temps (pointer du doigt, incriminer, mettre la faute, faire porter le chapeau, culpabiliser, attribuer la faute, impliquer) l'individu étant la cause (le responsable, le coupable, l'auteur). Cette assignation et révélation du responsable et de l'acte commis visent à ce que l'accusé se manifeste ou fasse quelque chose (s'expliquer, s'excuser, avouer, réparer les dommages, assumer ses actions, soit puni) afin de « rétablir la vérité et la justice ».

Cependant dans le corpus des informateurs colombiens, nous avons trouvé une légère différence lors de la perception de la conscience de D envers son acte. C'est le fait pour L de penser que D a la possibilité de savoir ou de ne pas savoir que D est axiologiquement négatif. Nous pensons que cette caractéristique pourrait appuyer l'apparition fréquente de l'accusation au sein des interactions. En effet, le fait de penser que son futur accusé ne sait pas que son action est mauvaise, peut charger l'accusation d'une représentation mobilisant la nécessité de sa mise en place fréquente afin de « dire », « démontrer ou persuader » à D que son action est « inappropriée ». En d'autres mots, il s'agit de lui faire savoir (car peut-être il ne le sait pas encore) que son acte n'est pas correct.

Au niveau des stéréotypes les deux significations présentent en grande partie des similitudes. Nous avons cependant constaté que la signification des mots *Acusar* et *Acusación* en espagnol mobilisent de façon plus accentuée des stéréotypes en rapport à la délation. La signification lexicale du mot « délation » en français mobilise des valeurs axiologiques très négatives : délation *donc* dénonciation inspirée par la **haine, l'intérêt**. Délation *donc* action négative. S faire une délation *donc* vouloir **nuire** à X. La signification lexicale du mot « *delatar* » en espagnol est aussi de nature négative dans le sens où elle représente une attaque à l'image de l'autre (donc pouvant être nuisible), mais cette entité linguistique ne met pas en scène des stéréotypes axiologiques négatifs (comme dans la définition française) et peut par conséquent activer légèrement le pôle positif lorsqu'il s'agit de faire une délation pour le bien de la communauté (dénoncer un crime, établir la justice) : délation *donc* attaque de la face positive de X. Délation *donc* action négative. S faire délation *donc* S dénoncer, révéler à l'autorité un délit ou acte caché et reprochable de X, *donc* S vouloir que X soit sanctionné. La signification de la délation conceptualisée en espagnol est en effet de nature négative, d'ailleurs les mots péjoratifs « *sapo* » (crapaud), « *soplón* » (souffleur) en rapport à l'univers de la délation et voulant dire « balance » en témoignent. Ces mots possèdent en effet une charge

axiologique très négative. Bien que nous croyions que cette négativité de la délation en espagnol existe, l'argument pour la mettre en exécution motivé par la recherche du bien commun est susceptible d'atténuer légèrement son potentiel négatif. Nous avons donc découvert que les informateurs hispanophones colombiens associent fortement la délation à l'accusation.

Concernant les PA proposés, une similitude s'est établie entre les deux groupes. En effet, les associations conformes (*DONC*) au protocole sémantique du verbe de l'acte ACCUSER et son nominal ACCUSATION ont été majoritairement validées par les informateurs des deux groupes. Les associations qui ont été qualifiées de « possible » à plus de 50% ont été celles qui mettaient en relation l'accusation sous la forme « accusation/accuser donc... », avec les mots *révéler*, *reprocher*, *réprimander*, *autorité*, *critiquer*, et *vérité*. Ces validations montrent que l'accusation est conceptualisée comme une forme d'attaque car elle fait intervenir une force qui vise à imposer quelque chose de non désiré par l'accusé. L'accusateur juge et met en cause l'accusé (et ses actes) par le moyen d'actes de langage menaçants pour sa face positive et négative (reprocher, critiquer, réprimander, attaquer). Ainsi l'accusateur cherche à imposer à l'accusé le fait de faire savoir aux autres qu'il est le responsable de quelque chose de mauvais, mettant en jeu le couple de mots *révéler* et *vérité*. Les deux groupes ont validé aussi à plus de 50% les PA transgressifs (Pourtant), reconnaissant donc à l'accusation qu'il n'est pas forcément nécessaire de construire une accusation basée sur la vérité mais pouvant se fonder également sur un mensonge. Le contexte de réalisation ordinaire (quotidien) de l'accusation est aussi reconnu par les informateurs : on n'accuse pas seulement lorsqu'il existe un crime (on peut accuser aussi quelque chose étant moins grave comme une faute, une erreur, et qui ne nécessite pas toujours le recours au tribunal).

L'accusation est donc conceptualisée comme une attaque par les deux groupes. Naturellement si on se fait attaquer, on va se sentir forcément menacé. La menace dans le groupe d'informateurs colombiens a été validée comme « possible » à 65%, suivie de la manipulation (61% pour « possible ») et la violence (45% pour « possible »). Cela montre une conceptualisation de l'accusation comme étant une attaque, produisant une menace de se voir imposer une obligation non désirée. Menace tant pour l'accusé, car celui qui accuse peut l'utiliser pour « connaître la vérité », « profiter de la situation » et « obtenir quelque chose » ; que pour l'accusateur, car l'accusé peut s'en servir afin de menacer son accusateur et le persuader de ne rien dire, laissant entendre ainsi sa position de ne pas « accepter sa responsabilité ». La conceptualisation du PA évoquant la menace semble donc être très proche de celle du PA évoquant la manipulation, qualifiée de « possible » à 61%. Selon les

informateurs colombiens, la menace aide à « obtenir quelque chose » et la manipulation, au travers du « chantage », s'avère utile pour mener à bien cela. Les informateurs colombiens ont mis en exergue des buts plutôt négatifs pour la manipulation, où l'accusateur peut être motivé par l'intention de blesser, ou par un intérêt personnel lui permettant de tirer profit de la situation. De son côté l'accusé se sert de la manipulation pour éviter de se faire punir, créer des doutes envers l'accusation, ou persuader son accusateur de ne pas le dénoncer publiquement. Le PA associant l'accusation à la violence n'a pas été validé à plus de 50% (45% pour « possible »). Cette violence a été conceptualisée par les informateurs colombiens comme une manifestation produite par l'accusé et l'accusateur. L'accusé peut réagir violemment lorsqu'il est mis en cause par une accusation, et l'accusateur peut violenter physiquement ou verbalement son accusé lorsqu'il préfère le sanctionner lui-même pour l'acte commis.

Du côté des informateurs francophones, l'accusation en plus d'être ressentie comme une attaque, est ressentie comme une souffrance. Ce PA qualifié à 54% de « possible », conceptualise la souffrance comme une cause ou conséquence. Cause lorsque la souffrance de la victime directe de l'acte mauvais est le déclencheur de l'accusation. Conséquence lorsqu'un individu souffre d'une accusation à tort faite à sa personne, ou la souffrance qui en résulte lorsque l'accusateur se voit obligé d'accuser un être cher et risque sa perte. L'association de la menace à l'accusation a été qualifiée de « possible » seulement à 48%. La conceptualisation de la relation de la menace et l'accusation est semblable à celle des informateurs hispanophones, c'est-à-dire assez proche de la manipulation. La menace est associée à l'accusation lorsqu'elle est utilisée par l'accusateur et l'accusé dans le but de connaître ou éviter la connaissance de la vérité. Néanmoins, à la différence de la conceptualisation des informateurs colombiens, celle des français ne met pas en jeu « l'intérêt personnel » ou le vouloir « tirer profit de la situation ». Cette différence est peut-être en corrélation avec la faible qualification de possible du PA « accusation donc manipulation » (seulement 32% pour « possible » pour les francophones). En effet, l'aspect de l'intérêt personnel de l'accusateur pour tirer profit de la situation est mis en évidence seulement dans les explications du PA lié à la manipulation, contrairement au groupe des hispanophones où cette caractéristique a été mise en évidence tant dans la manipulation que dans la menace.

Les différences entre les deux groupes s'accroissent avec les résultats des PA impliquant des mots à haute valeur axiologique positive. Le groupe des colombiens a qualifié de « possible » à plus de 50% les PA conformes mettant en relation l'accusation aux mots *éduquer*, *devoir moral* et *pardon*. Le groupe francophone a seulement validé le PA « accusation donc

devoir moral » à plus de 50% sur les 3 proposés. Pour le groupe hispanophone l'accusation semblerait être un moyen pour *éduquer* les individus (68,5% pour « possible »), car l'accusation sert à « faire prendre conscience de l'erreur », à « réfléchir sur sa nature mauvaise » afin de produire de « l'apprentissage » et « éviter la sanction » de l'accusé. La validation de l'accusation comme « devoir moral » est assez proche de celle de l'acte d'éduquer. En effet, le PA « accusation donc devoir moral » a été validé à 67% « possible » par les hispanophones, de la même façon que par les francophones à 70%. Les raisons pour concevoir ou ne pas concevoir l'accusation comme un *devoir moral* sont les mêmes au sein des deux groupes. A la différence d'une raison donnée dans le groupe des Français qui met l'accent sur le fait de « devoir accuser » lorsqu'on est témoin d'une chose grave et nuisible, car il est un « devoir moral » d'aider la personne affectée. L'accusation est ainsi envisagée comme le devoir moral de faire que l'accusé « répare le dommage causé » et « se remettre en question ». Nous avons retrouvé ces mêmes raisons au sein des réponses des hispanophones mais uniquement lorsque l'accusation est conceptualisée comme outil pour éduquer, comme nous l'avons exposé antérieurement. Enfin le PA en relation au pardon a été qualifié de « possible » à 55,7% par les informateurs colombiens. Néanmoins quelques informateurs associent à l'accusation le non-pardon du fait que l'accusation en soi n'est pas un acte qui permet l'atteinte du pardon, et parce que l'accusé n'ayant pas de « remords » envers son acte mauvais commis, il ne peut pas prétendre à se faire pardonner. Le pardon en relation à l'accusation est ainsi accordé à l'accusé lorsqu'il éprouve du « repentir » ou la « reconnaissance de son erreur ». Le pardon a été également associé à l'accusation par le biais de l'action d'accuser : si l'accusateur réalise une accusation infondée et si l'on découvre sa faute, l'accusateur « doit accepter son erreur et s'excuser » afin d'atteindre le pardon.

L'association des mots à haute valeur axiologique positive à l'accusation implique selon nous une légère atténuation de la négativité perçue de l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein du groupe des informateurs hispanophones. Si l'accusation est conceptualisée comme un devoir moral, ou un moyen d'éduquer ou d'atteindre le pardon, sa matérialisation dans les interactions verbales peut croître, sous l'argument de la recherche d'une amélioration des individus. Nous sommes enclins à penser que l'accusation est tout de même perçue par les informateurs hispanophones de façon négative car elle matérialise l'attaque nue à la face et est aussi associée à la manipulation, mais elle est plus facilement acceptable par ces informateurs car l'accusateur peut se réfugier derrière l'argument que l'accusation permet « le rétablissement de la justice et

de la vérité ». La « justice » et la « vérité » mobilisent ainsi des valeurs axiologiques positives lorsque ces mots sont associés par opposition aux mots « injustice » et « mensonge ».

1.4.Représentation conceptuelle de l'acte ACCUSER en français

Nous avons demandé aux informateurs français d'associer des mots par la question « à quoi pensez-vous quand vous entendez le mot 'accuser' ou 'accusation' ? ». Nous avons organisé et présenté les résultats par rapport à deux critères : la fréquence totale d'apparition et la fréquence d'apparition par position. La première catégorie répertorie les unités linguistiques les plus fréquemment associées à l'accusation dans tout l'ensemble des mots fournis par nos informateurs. La deuxième catégorie tient compte de l'apparition des mots à haute apparition par rapport à leur position. En effet, nous avons répertorié par ordre de position le tout premier mot qui a été collectivement associé à l'accusation, ainsi que le deuxième et le troisième. Nous avons fait en sorte que les informateurs donnent des mots par rapport au moment d'association en mettant des chiffres allant de 1 à 12.

Le tableau ci-dessous recueille les mots les plus associés par les informateurs francophones dans les trois premières positions. Nous n'avons pu exposer que les 3 premières positions car à partir du quatrième mot, la fréquence d'apparition des mots diminuait notablement (Exemple : 3 ou 2 mots seulement identiques sur les 70 enquêtes).

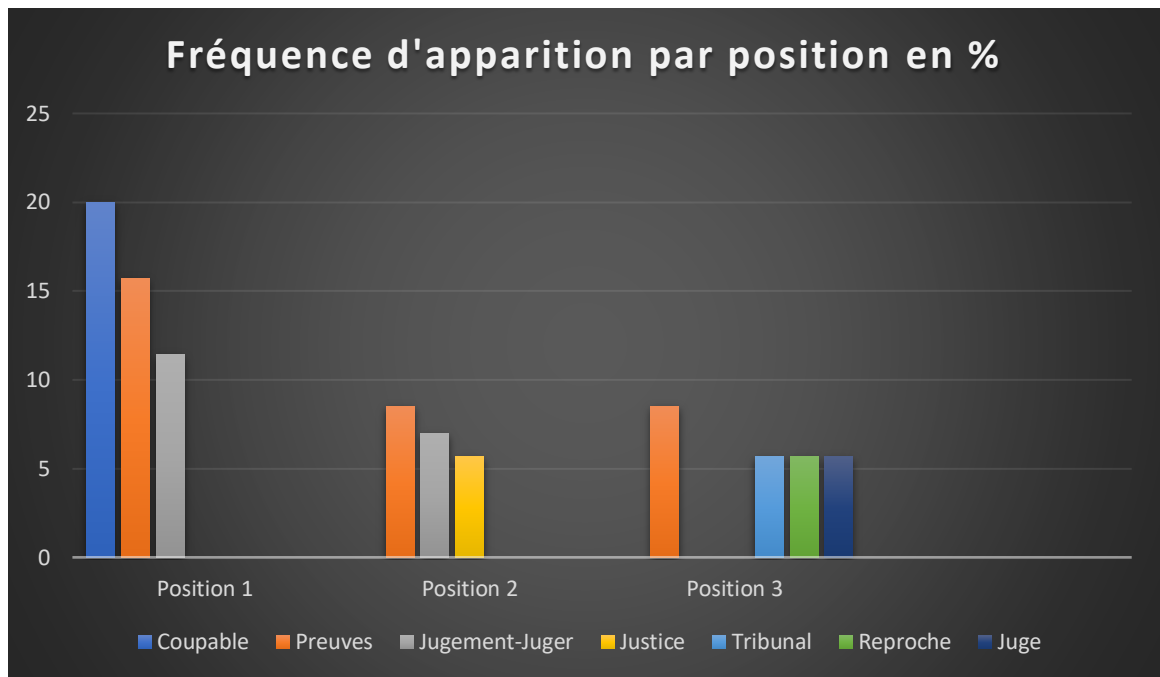


Figure 6: Fréquence d'occurrence par ordre d'apparition pour les informateurs francophones

Ce tableau montre que le mot le plus associé en première position est « coupable », suivi de « preuves » et « jugement ou juger » toujours dans la même position. Le mot qui apparaît dans les 3 positions est « preuves », suivi par le mot « jugement-juger » retrouvé en première et deuxième position. Ainsi d'autres mots ont été associés à une plus petite échelle, à savoir « justice », « tribunal », « reproche » et « juge ». Ces mots illustrent que l'accusation est susceptible de faire automatiquement référence à l'état de « coupable » que cet acte vise à instaurer à l'accusé. Par l'accusation le sujet parlant cherche à faire souligner la responsabilité d'un individu par rapport à un acte mauvais commis, sans forcément faire référence aux conséquences de cet acte. Si l'on veut faire assigner l'état définitif de « coupable » à un individu, il nous faut forcément des preuves qui puissent l'inculper sans hésitation et appuyer notre *responsabilité discursive* (dans le sens de Kauffeld, 1998 : 247) si toutefois des preuves sont demandées sur la véracité de notre énonciation. Bien évidemment, l'accusation peut se classer dans les actes de jugement, comme le souligne Fillmore (1971). Les informateurs associent bien cet acte au fait de porter un jugement sur le comportement d'un autre sujet. L'accusateur devient donc le juge qui a l'intention de poursuivre les actes blâmables de son accusé. Cette vision de l'accusation, peut donc activer ses représentations liées au monde ordinaire (reproche) et au monde juridique. La naissance et l'instauration du droit s'est fondée sur l'établissement de la justice rompue par les injustices (Tricaud, 2001, Trigeaud, 1999). Le

mot « justice » en relation avec le mot « accusation » active des valeurs modales de type ontologique, jugement de vérité, axiologiques positifs, et finalisantes. Son fort potentiel permet l'affaiblissement de la perception négative de l'accusation, donnant lieu ainsi à la naissance excusable de l'accusation aux yeux de la société. L'activation de l'aspect juridique de l'accusation se manifeste ainsi par l'association des mots tels que « tribunal », « juge », « justice » dans la conceptualisation des informateurs français.

Le tableau que nous allons exposer ci-dessous, montre les mots les plus associés à l'accusation par les informateurs francophones en termes de fréquence totale donnée en pourcentage. Tout comme le tableau précédent, le mot qui possède une forte apparition dans les 3 positions au sein de ce groupe est le mot « preuves » étant le mot le plus fréquent dans l'association des mots parmi les 70 enquêtés (50%). La fréquence d'apparition des mots qui suivent diminue graduellement et coïncide avec les mots retrouvés dans les 3 premières positions : « juger-jugement », « coupable », « justice », « tribunal ». Ces mots répertoriés dans le tableau conceptualisent l'accusation tant du côté « institutionnalisé », *id est* juridique (délit, avocat, tribunal) que du côté ordinaire pouvant aussi activer en même temps des représentations en rapport au sacré. En effet, les mots tels que « justice », « injustice », « victime », « juger-jugement », « vérité », « mensonge » appartiennent à l'univers sémantique du droit, de la religion ou de la vie quotidienne, s'activant par rapport au contexte auquel ces entités sont soumises.

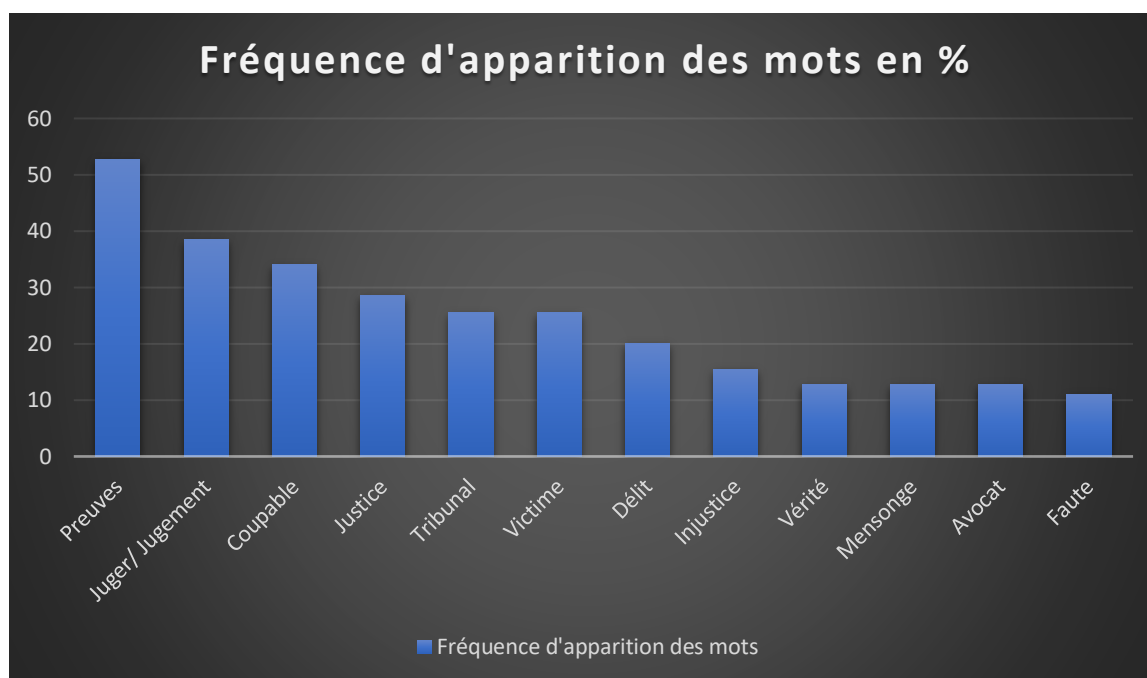


Figure 7: Fréquence d'occurrence des mots associés à l'accusation par les informateurs français.

1.5.Représentation conceptuelle de l'acte ACCUSER en espagnol

Au sein du groupe des hispanophones colombiens, les représentations associées à l'accusation par rapport à l'ordre de fréquence d'apparition sont exposées dans le tableau ci-dessous. En effet, nous avons choisi que les trois premières positions car celles-ci réunissaient le plus de mots ayant une forte fréquence d'apparition. Pour chaque position, nous avons ainsi choisi entre 3 à 4 mots les plus associés à l'accusation par le groupe d'informateurs hispanophones.

Nous avons rassemblé dans la même catégorie les mots « *culpar* » et « *culpable* ». Sur le tableau nous avons traduit en français le mot *culpar* par le mot « blâmer », car c'est la traduction qui s'approche le plus. En effet, *culpar* et *culpa* sont définis par le dictionnaire de la RAE comme le fait « d'attribuer à quelqu'un ou quelque chose le fait, la responsabilité d'une action étant une conséquence de sa conduite ». Le fait de *culpar* en espagnol représente bien un jugement moral fort d'une action commise et surtout un jugement des conséquences causées par cet acte. *Culpar* quelqu'un se réfère à la faute, dans le sens du manquement, et aussi au

sentiment accentué de responsabilité (*la culpa*) qu'un individu peut éprouver à la suite de son acte. Peut-être le but illocutionnaire de *culpar* est de provoquer de la *culpa* (culpabilité) chez l'individu à qui cet acte est adressé. Cet acte peut se rapprocher aussi de l'acte « reprocher ». Nous avons en effet opté pour la traduction de « *culpar* » par le mot « blâme » car le reproche nous paraît moins fort que le blâme. Le blâme mobilise en effet des sentiments de culpabilité et des jugements plus forts que l'acte de reprocher. Ces caractéristiques correspondent mieux à la signification de l'acte « *culpar* » en espagnol. Ci-dessous le tableau récapitulant les mots associés par les informateurs hispanophones à l'accusation :

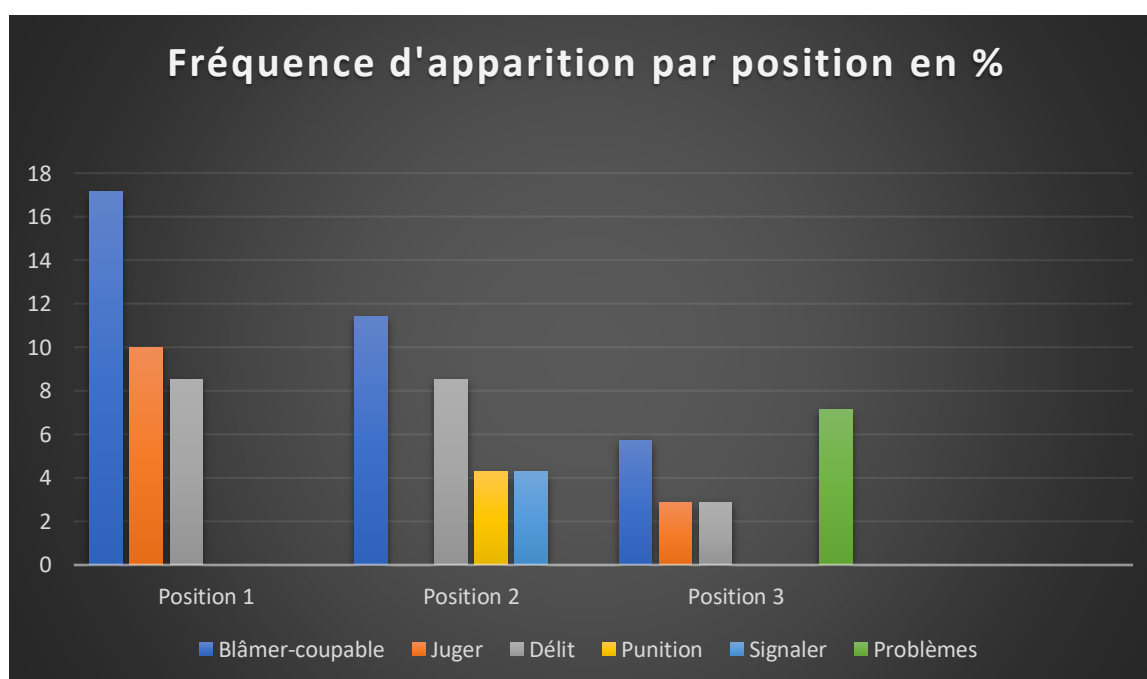


Figure 8: Fréquence d'occurrence par ordre d'apparition pour les informateurs colombiens.

La première représentation qui vient à l'unanimité à l'esprit des informateurs colombiens lorsqu'ils pensent à l'accusation est celle qui se réfère aux mots « *culpable-culpar* » (coupable-blâmer). Ces mots ont été aussi présents en deuxième et troisième position, comportant le plus grand nombre de fréquence aussi bien en première qu'en deuxième position. Les mots qui suivent en termes de forte apparition sont « juger » et « délit » qui se situent en première, deuxième et troisième position. Le mot le plus évoqué en troisième position était le mot « problèmes ». L'accusation semble donc être également associée par les informateurs colombiens à la représentation qui évoque la naissance des problèmes. L'accusation est

conceptualisée comme une attaque qui provoque des conséquences mauvaises (des problèmes) qui peuvent être difficiles à gérer par la suite, rendant difficile le quotidien des individus étant cibles d'une accusation.

Concernant la deuxième catégorie établie, à savoir celle de la fréquence totale d'apparition des mots associées aux mots « accuser » et « accusation » par les informateurs, les résultats sont exposés dans le tableau ci-dessous :

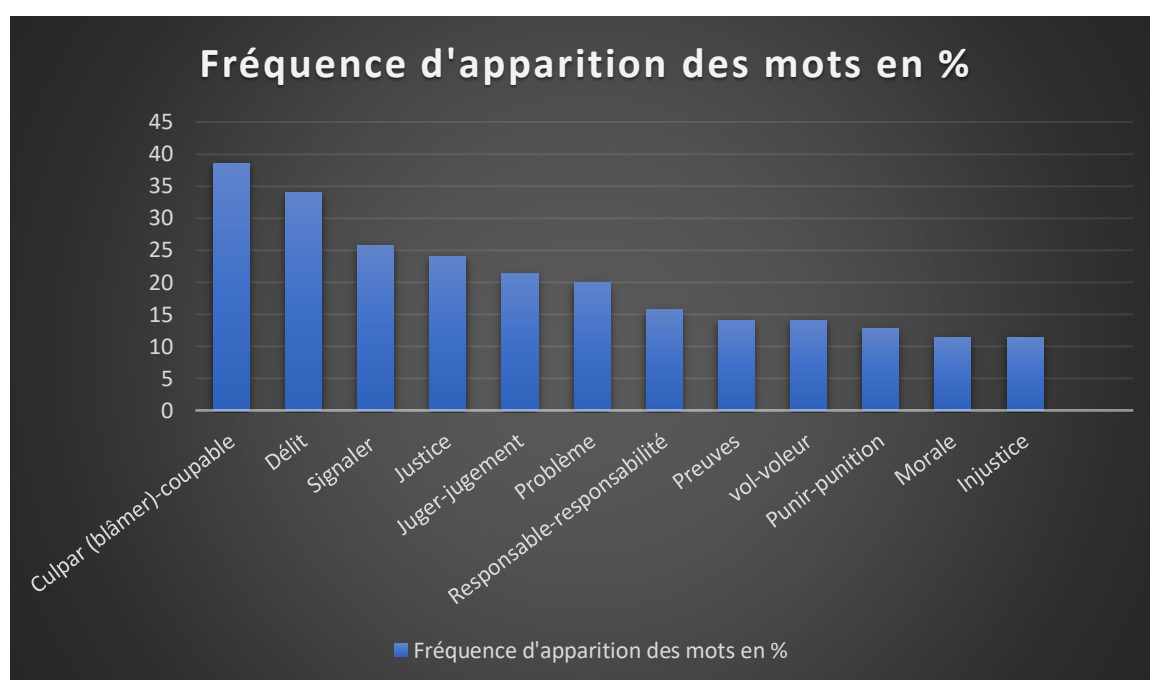


Figure 9: Fréquence d'occurrence des mots associés à l'accusation par les informateurs colombiens.

L'accusation pour la plupart des informateurs hispanophones est conceptualisée par la représentation du blâme : l'accusation est donc associée à des représentations concernant le jugement moral fort à double visée cherchant à assigner l'état de « coupable » à l'accusé, non seulement sur la reconnaissance de sa responsabilité, mais aussi sur les conséquences que cet acte jugé négativement a pu engendrer. Le délit, l'objet d'accusation, arrive en deuxième place. Un délit tel que le « vol » qu'il faut « signaler » ou « juger » en ayant des « preuves » pour atteindre la « justice » et vaincre l'« injustice », afin de défendre la « morale ». Ces représentations évoquées par les informateurs illustrent bel et bien aussi les conséquences de

l'accusation : « problème », désignation d'un « responsable » ou d'une « responsabilité », l'imputation d'une « punition ».

Nous avons regroupé les représentations des deux groupes étudiés afin de les comparer. Ci-dessous le tableau exposant la confrontation des représentations sur l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein des deux groupes :

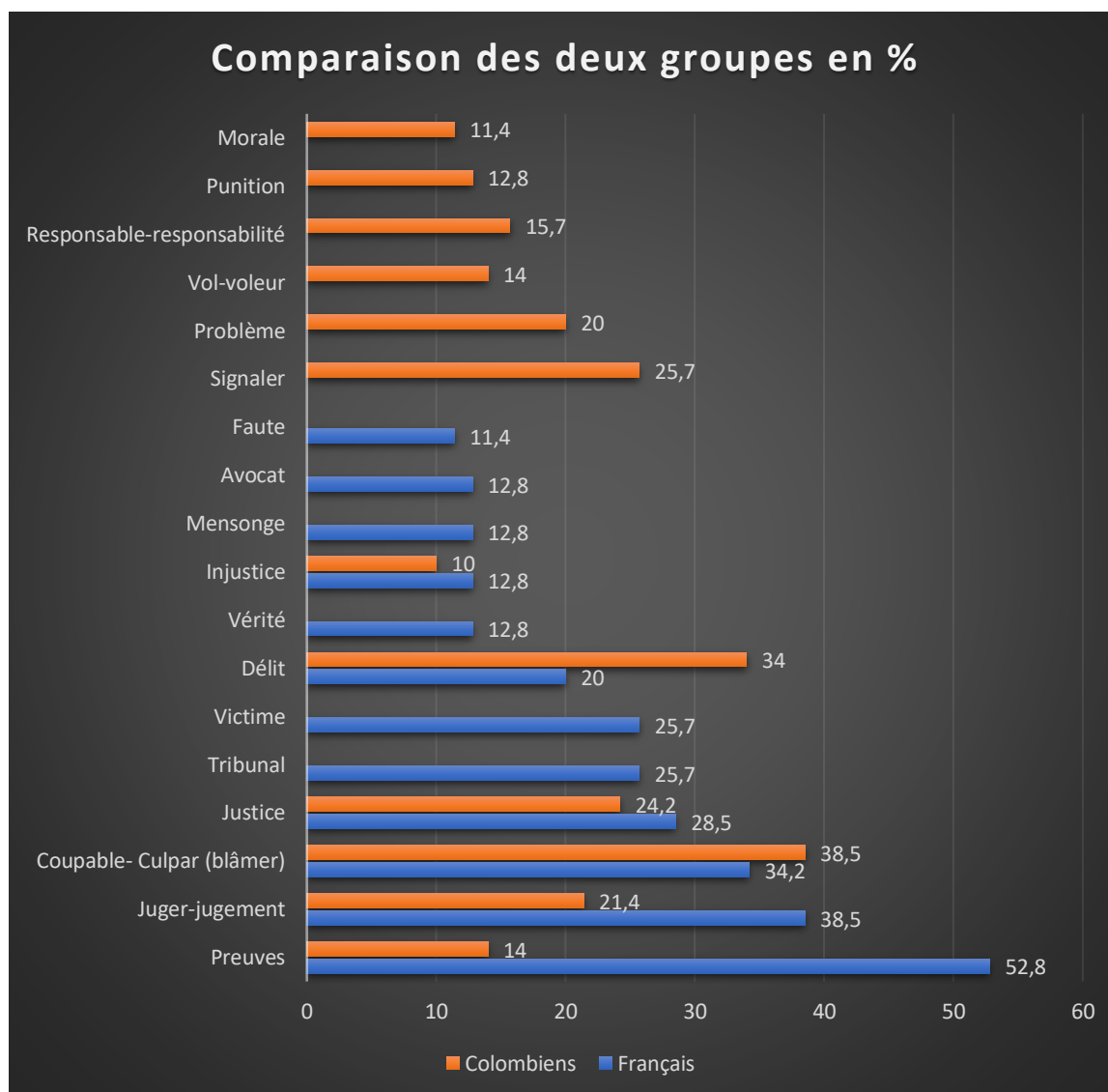


Figure 10: Comparaison de la fréquence totale d'apparition des mots des deux groupes

Ces résultats nous montrent qu'il existe des similitudes dans les deux groupes, notamment lorsque l'accusation est conceptualisée en tant qu'acte visant à instaurer une nouvelle réalité, celle d'imputer à l'accusé l'état de « coupable ». L'on peut aussi interpréter

cette conceptualisation ainsi : s'il y a l'apparition d'un acte d'accusation, c'est parce qu'il existe forcément un coupable à trouver, à définir. Le verbe « *culpar* » comme nous l'avons exposé remplit aussi la fonction de mobiliser des représentations liées à la culpabilité. *Culpar* en espagnol intervient non seulement dans le jugement de l'acteur et de son acte, mais aussi dans le jugement des conséquences produites par l'acte commis, raison pour laquelle nous avons décidé d'approcher le verbe « *culpar* » de blâmer en français. L'accusation peut donc être davantage ressentie comme un « blâme » par les informateurs hispanophones que pour les informateurs francophones. Le mot justice pour les deux groupes présente une légère différence de fréquence d'apparition. Nous pouvons interpréter cette représentation en rapport à la justice, soit comme le but de l'accusation, c'est-à-dire comme le rétablissement de la justice rompue par une « injustice » ; soit la justice conceptualisée comme le monde judiciaire, des lois qui traitent des affaires d'accusation.

L'accusation actualisée comme acte de « juger » est aussi un point commun entre les deux groupes. Cependant, l'accusation liée à la représentation d'un jugement représente une attaque ou une intrusion pour l'individualité. Cette représentation d'attaque à la face positive par le jugement est ainsi plus activée par le groupe d'informateurs francophones. Nous sommes enclins à penser que l'accusation en français est un acte perçu comme étant plus fort car il est davantage associé à l'univers des lois, de la justice (« avocat », « tribunal », « délit », « victime »), donc plus susceptible d'avoir des répercussions plus graves pour les individus qui doivent faire face à des ennuis judiciaires (prison, peines, amendes, etc.). *A contrario*, l'accusation pour les informateurs hispanophones peut être conceptualisée aussi sur son côté institutionnalisé mais peut-être en plus grande mesure sur son côté ordinaire (« morale », « signaler », « punition » et « problèmes » de tout ordre), n'entraînant pas forcément des punitions d'ordre judiciaire. Dans ce sens, l'accusation pour les informateurs francophones est susceptible d'être vécue plus comme une attaque qui viserait d'endommager la face positive et négative.

Si l'accusation est ressentie comme une forte attaque à la face, attaque pour laquelle on ne voudrait pas être cible, il devient obligatoire de ne pas infliger ce que l'on ne veut pas vivre aux autres individus. Cette obligation de préservation de faces entre individus nous impose donc la règle de la *responsabilité discursive* (Kauffeld, 1998), qui veut que lorsqu'on avance quelque chose susceptible d'endommager la face de quelqu'un d'autre, l'on soit dans la capacité de donner des preuves à l'égard de l'accusation. L'accusé bénéficie donc de la

présomption d'innocence « [...] jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie [...] ¹⁰⁵». L'importance d'avoir des preuves semble être un aspect majeur pour le groupe d'informateurs francophones (52,8 %). Cet aspect aussi fortement exprimé renforce notre hypothèse sur l'accusation actualisée plus par son côté juridique, ressentie donc comme une attaque grave à la personne par les informateurs francophones. Il est plus nécessaire d'avoir des preuves lorsqu'on est face à une situation juridique car on peut se faire punir si on diffame ou calomnie, que dans des situations de la vie quotidienne qui ne conduisent pas à l'instance judiciaire.

Comme l'accusation en espagnol est plus souvent associée à l'acte de « blâmer », elle peut se centrer davantage sur le jugement moral fort de l'agir du responsable et des conséquences de l'acte mauvais commis, que sur la reconnaissance publique de sa responsabilité. Il est nécessaire de désambiguïser cet aspect pourtant inhérent à l'accusation. Les informateurs hispanophones ont associé à l'accusation le mot « responsable » et « responsabilité », croyons-nous, pour clarifier que l'accusation cherche aussi à imputer une responsabilité à quelqu'un. L'accusation mobilise donc de façon générale l'opposition des représentations orientées vers deux pôles : « coupable » - innocent, « preuves » - infondée, « justice » - « injustice », « vérité » - « mensonge », etc.

1.6. Mots des sentiments associés à l'accusation

Nous adoptons la perspective de la SPA en rapport à la description de l'acte de langage. En effet, la SPA conçoit l'acte de langage comme une « forme de manifestation du processus de modalisation discursive » inscrivant donc les attitudes des locuteurs d'une langue (Galatanu, 2007). Les représentations que l'on attribue aux actes de langage sont donc étroitement liées aux représentations collectives, à notre vécu personnel et aux contextes auxquels nous soumettons les actes. Les sentiments et les affects faisant partie de cet ensemble d'attitudes que l'on attribue aux entités linguistiques, il nous a semblé important de connaître les sentiments et affects que nos informateurs associent à l'acte illocutionnaire de l'ACCUSATION. Ainsi dans cette partie, nous allons exposer les sentiments qui ont été associés à cet acte pour l'accusateur et pour l'accusé.

105 Article 11 de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme de 1948 de l'ONU.

Afin d'obtenir des associations de sentiments à l'accusation, nous avons demandé à nos informateurs d'imaginer qu'ils venaient de porter une accusation envers quelqu'un. Par la suite, nous avons demandé aux informateurs d'exprimer ce qu'ils avaient ressenti en tant qu'accusateurs, et ensuite ce que la personne accusée a possiblement ressenti à l'égard de son accusation. Cette demande peut donc faire aussi bien appel à l'imagination qu'aux vécus des informateurs, car ils ont pu se remémorer des expériences en rapport à l'accusation soit en tant qu'accusateur ou accusé, ou bien imaginer les possibles sentiments en rapprochant l'acte ACCUSER à d'autres actes d'attaque à la face. Nous présentons ci-dessous, le tableau recueillant les résultats pour les informateurs francophones. Ces résultats ne sont pas exprimés en termes de pourcentage mais en nombre d'apparition : en effet, le nombre d'apparition d'une entité linguistique pouvait aller de 3 à 25 fois. Voici les sentiments évoqués par le groupe d'informateurs francophones tant pour l'accusateur que pour l'accusé :

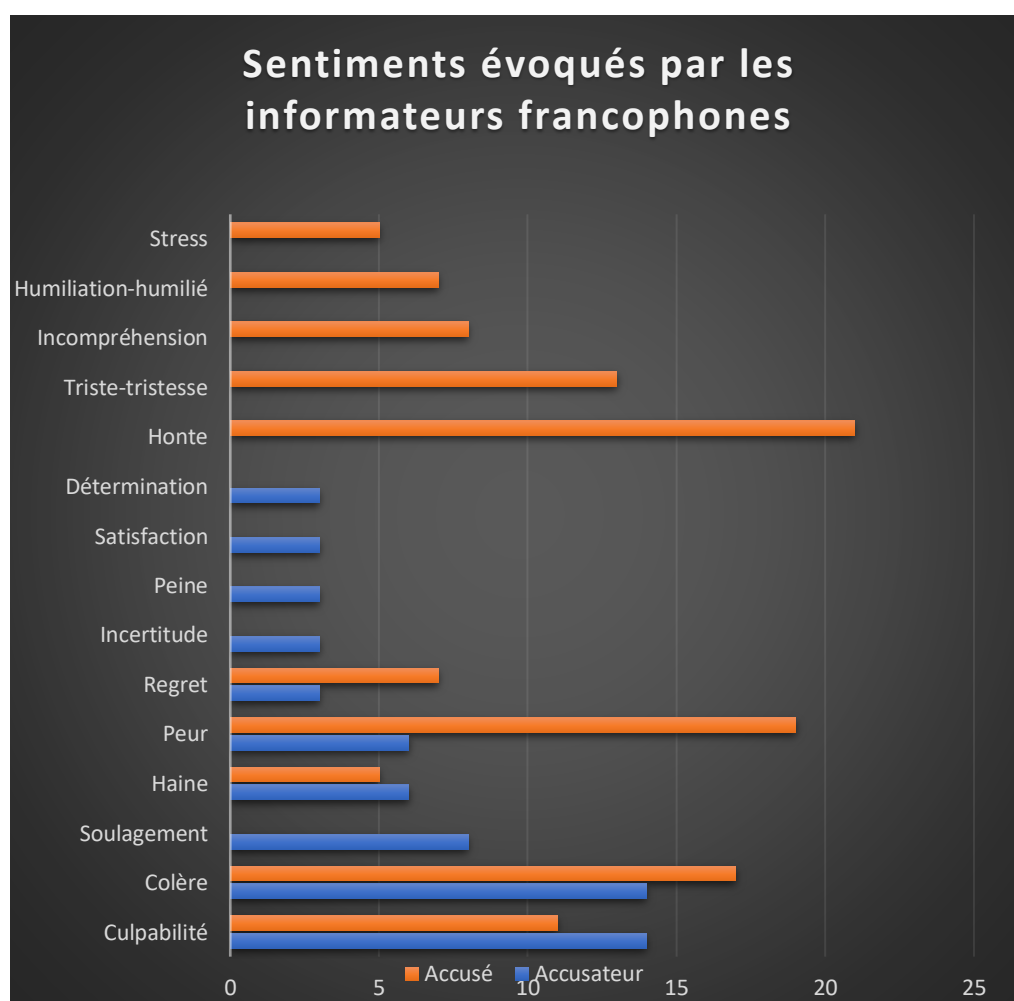


Figure 11: Mots des sentiments par les informateurs francophones.

Nous avons remarqué que lorsqu'il s'agit de définir les sentiments et les affects que l'accusateur vient d'éprouver après avoir accusé quelqu'un et les sentiments que l'accusé peut éprouver après avoir subi une accusation, les informateurs sont plus unanimes à définir ceux éprouvés par l'accusé que par l'accusateur. En effet, nous avons trouvé une plus forte similitude des sentiments donnés pour la personne accusée. Par exemple, comme il est montré sur le tableau, le sentiment « honte » attribué à l'accusé a été trouvé 21 fois et le sentiment « culpabilité » attribué à l'accusateur a été trouvé 14 fois. Cette unanimité peut être plus facilement conceptualisée par les informateurs car nous pensons que l'accusation est belle et bien ressentie comme une attaque : il est donc plus facile de se représenter comme une victime, ce qui éveille par la suite des sentiments s'inscrivant plutôt dans le pôle axiologique négatif. Or lorsque les informateurs se positionnent à la place de l'accusateur, à cause de sa double perception que nous avons de l'accusation (nuisible et bénéfique), les informateurs ont la possibilité d'exprimer des sentiments relevant de l'un des deux pôles axiologiques positif ou négatif, ce qui ne permet pas une perception unanime quant aux sentiments de l'accusateur. Le même événement a été soulevé pour les informateurs hispanophones, à savoir une plus grande unanimité dans la définition des sentiments éprouvés par l'accusé, des sentiments s'inscrivant plutôt dans le pôle axiologique négatif (à l'exception du mot « surprise » étant bivalent). Ci-dessous les résultats des sentiments évoqués au sein du groupe des hispanophones pour l'accusateur et l'accusé :

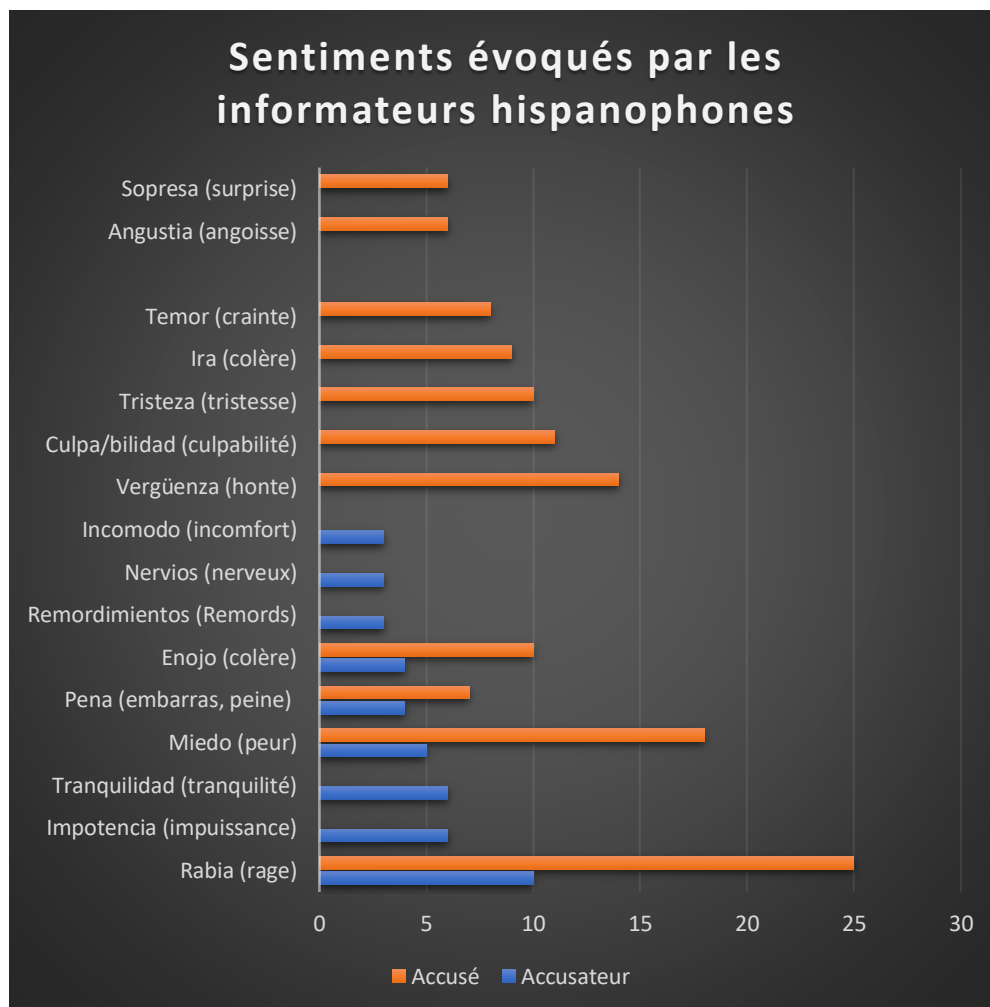


Figure 12: Mots des sentiments par les informateurs hispanophones

L'analyse des mots évoquant les sentiments des accusateurs francophones et hispanophones nous a permis d'identifier de façon générale 4 grands champs sémantiques différents : autour des sentiments de culpabilité, d'émotion impulsives comme la colère, d'émotion de crainte et des sentiments de plaisir activant le pôle axiologique positif. Selon les informateurs francophones, le sentiment que l'accusation évoque le plus chez l'accusateur est le sentiment de « culpabilité », contrairement au groupe des hispanophones, où la culpabilité n'est pas évoquée directement, mais suggérée par le mot « remords ». L'univers sémantique de la culpabilité se complémente par les sentiments « regret » et « peine » au sein du groupe de francophones. Les « remords », au sein des hispanophones, s'approchent donc de la « culpabilité », tout comme le mot « peine ». Cependant nous ne sommes pas sûr du vrai sens de ce dernier mot. En effet, le mot « peine » en Colombie peut bien signifier la « souffrance de l'esprit », mais aussi il peut se référer à l'« embarras » (« ¡Tengo una pena contigo ! » « Je suis

géné! »). Nous avons aussi mis dans ce champ le mot « inconfort » qui relève de la gêne ou le fait d'être mal à l'aise, tout comme la « peine » étant susceptible d'être conceptualisée comme la gêne par les informateurs colombiens. Le mot « impuissant » a été également classé dans cette catégorie dans le sens où il peut réveiller des « remords » lorsque l'accusateur regrette le fait de ne pas pouvoir accomplir quelque chose (son accusation, ou bien le fait que son accusation n'a pas servi à grande chose). La « colère » a aussi été évoquée par les deux groupes. La différence réside dans le mot « rage » qui n'apparaît pas dans le discours des informateurs francophones, mais plutôt le mot « haine ». La « rage » a été le plus évoquée par les informateurs hispanophones concernant les sentiments de l'accusateur, ayant donc un potentiel argumentatif plus fort que le mot « *enojo* » traduit par le mot « colère ». Les champs sémantiques le plus activés au sein des deux groupes sont ceux faisant référence à l'univers de la colère et de la culpabilité, suivi par le champ sémantique de la crainte et enfin le champ recouvrant des sentiments à potentiel axiologique positif. A cet égard, ce sont les informateurs francophones qui activent le plus de sentiments positifs (« soulagement », « satisfaction », « détermination ») contrairement au groupe d'hispanophones (« tranquillité »). Cette grande activation des sentiments axiologiques positifs chez les francophones peut s'expliquer par le PA « devoir moral » évoqué antérieurement, soulignant le devoir d'accuser lorsqu'il s'agit d'aider la victime de l'acte négatif commis. L'on sent du soulagement, voire de la satisfaction lorsque notre accusation a porté de l'aide à la victime en s'attaquant directement à l'injustice faite.

Concernant les affects et sentiments évoqués par les deux groupes en rapport à l'accusé, comme nous l'avons souligné précédemment, se sont en grande partie des sentiments s'inscrivant dans le pôle axiologique négatif. L'accusé est ainsi représenté comme étant la victime d'une attaque. Nous avons pu identifier 5 grands champs sémantiques régissant la liste d'affects et sentiments fournis par les informateurs des deux groupes : la honte, l'angoisse, la culpabilité, la colère, la tristesse. Le tableau ci-dessous présente les résultats d'activation de ces catégories au sein de chaque groupe :

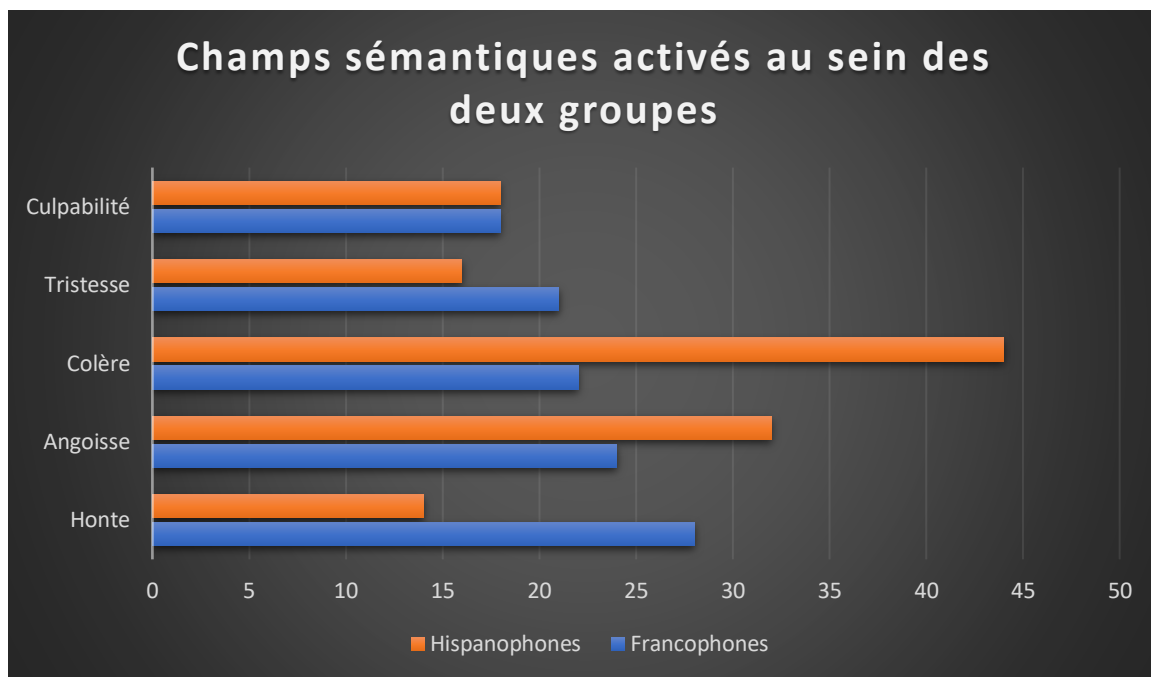


Figure 13: Comparaison des champs sémantiques activés au sein des deux groupes

Nous avons regroupé tous les mots dans 5 grandes catégories sémantiques. Ainsi nous avons pu observer les représentations s'approchant davantage de la subjectivité des informateurs. Ces résultats nous indiquent des différences quant à la conceptualisation de l'accusation perçue du point de vue de l'accusé. Il en ressort que l'accusation réveille chez les accusés hispanophones majoritairement et en premier lieu des affects violents à valeur axiologique négative telles que la « rage », le « enojo » (colère), et la « ira » (colère)¹⁰⁶, à *contrario* des francophones où ce champ sémantique arrive en troisième place (« colère » et « haine » évoqués par les informateurs francophones). Nous pouvons donc nous attendre à une réaction explosive de la part d'un accusé hispanophone. Cela explique pourquoi le PA « accusation DONC violence » a suscité des explications mettant en scène la possible réaction violente de façon verbale et physique de l'accusé. Contrairement à ce groupe, la réaction d'un

106 Nous avons traduit les mots « enojo » et « ira » par « colère » en français. En effet, nous n'avons pas trouvé de traduction littérale à ces deux mots. Dans les traductions consultées, ces deux mots étaient tous les deux traduits par le mot « colère ». Cependant il existe une différence entre les deux. La « ira » selon la RAE est un sentiment d'indignation qui cause le « enojo » et elle véhicule le désir de vengeance (« la ira de los Dioses » la colère des Dieux). Le mot « enojo » selon la RAE, est un mouvement du moral qui suscite de la « ira » contre quelqu'un, et englobe aussi de l'ennui, de la peine.

accusé francophone est d'abord et majoritairement conceptualisée par le sentiment de honte. Cette zone est la moins suscitée par les informateurs hispanophones. Le fait de se sentir « humilié » démontre que l'accusation est représentée comme une attaque à la face positive de l'informateur. L'image publique semble donc compter un peu plus pour les informateurs francophones que pour les informateurs hispanophones. Ces résultats corroborent les réflexions de Tricaud (2001) sur l'accusation. Auteur qui concevait la « honte » comme faisant partie inhérente de l'accusation. Selon Tricaud, ce mécanisme impliquant la honte par l'accusation se joue dans le domaine de l'apparaître (l'honneur) et du dis-paraitre (la souillure), visant ainsi l'atteinte de l'intégrité de l'individu.

Une similitude retrouvée pour l'accusé au sein des deux groupes réside dans le fait qu'ils activent en deuxième place le champ sémantique de « l'angoisse ». Nous avons retrouvé des mots tels que « peur » et « stress » pour le groupe des francophones et « peur », « crainte » et « angoisse » pour le groupe d'hispanophones. Ainsi à la suite de l'attaque verbale, l'accusé est empreint d'un affect fortement négatif, qui peut même le troubler. L'accusé éprouve alors de la peur du fait des possibles conséquences car il est reconnu publiquement comme coupable (punitions, prison, peines, etc.). Comme Tricaud (2001) l'avancait, l'accusation utilise l'angoisse nue pour atteindre et asservir l'individu. Une angoisse qui selon cet auteur est fondée sur la relation de l'humain avec le divin. Le sacré produit la peur car il se présente comme quelque chose de supérieur et puissant. L'acte négatif commis par l'accusé est possiblement conceptualisé comme une transgression du divin. Éveillant donc des peurs et des angoisses pures envers la punition inébranlable que l'accusé va devoir encourir. Une deuxième similitude au sein des deux groupes est l'activation en quatrième place du champ sémantique de la « tristesse ». L'accusé peut donc ressentir de la « tristesse » face au jugement, ou à l'assignation publique de son accusateur. La tristesse est renforcée par le sentiment d'incompréhension ou de surprise de se voir ainsi attaqué. Ce champ recueille des mots tels que « tristesse » et « incompréhension » pour le groupe des francophones, et « tristesse » et « surprise » pour le groupe des hispanophones.

Enfin, le champ sémantique de la « culpabilité » est activé en dernier place chez les informateurs francophones. Le groupe d'hispanophones l'activent en effet en troisième place après l'angoisse. Peut-être est-ce dû au fait que la religion catholique est assez présente dans l'esprit des colombiens. Si nous suivons la logique de Tricaud, l'angoisse nue peut produire une culpabilité profonde. Une angoisse conceptualisée à partir de la relation entre le sacré et l'humain, qui peut éveiller des peurs grandissantes et une culpabilité accrue. Nous avons

remarqué que l'accusation pour les informateurs colombiens était davantage associée à son aspect ordinaire (quotidien) par le biais du blâme. Or l'accusation conceptualisée par les informateurs francophones semble être plus du côté juridique. Il est donc fort possible que cela influence l'apparition marquée de la culpabilité. En effet la culpabilité pour les accusateurs francophones est bien présente, mais elle reste tout du moins intense que celle suscitée chez les accusateurs hispanophones.

1.7. Les valeurs modales associées à l'acte illocutionnaire

ACCUSER

Nous sommes enclins à croire que la modalisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER est également influencée par la conceptualisation liée aux représentations qu'on lui rattache en rapport à ce qui détermine sa naissance et ses visés. En effet, ces représentations traduisent nos croyances et nous montrent l'influence qu'elles peuvent exercer sur la conceptualisation qu'on se fait de cet acte. Nous avons décidé d'étudier aussi l'accusation sous 3 aspects pour avoir un aperçu plus complet de l'acte et pouvoir déterminer les valeurs modales de ce dernier dans chaque langue : (i) ce qui peut déclencher l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein de nos informateurs, (ii) les prérequis pour mettre en place cet acte, et (iii) le but des informateurs par le biais de l'acte illocutionnaire ACCUSER.

(i) Déclenchement d'un acte d'accusation :

Au sein du groupe d'informateurs francophones, c'est le « vol » qui est le plus susceptible de provoquer l'apparition d'un acte d'accusation, suivi de l'existence d'une situation d'« injustice ». Ces deux facteurs majeurs peuvent provoquer l'apparition de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Le « mensonge » peut aussi déclencher cet acte parmi nos informateurs. Mais aussi naturellement tout acte puni par la loi : « meurtre, viol, vol, harcèlement, agressions, violences, dégradations, humiliations ». Ces derniers actes ont fait leur apparition dans une moindre mesure. Ces actes sont conceptualisés par les informateurs comme des « actes mauvais, incorrects, graves, portant préjudice et atteinte morale, et mettant en cause le bien d'une personne ou les valeurs d'une communauté ». Les « preuves » jouent un élément clef dans cette dynamique : il faut en posséder pour mieux mener l'accusation à terme. La

possession des preuves assure la certitude de S (être certain, sûr, ou bien être témoin de la situation).

Du côté des informateurs colombiens, quelques similitudes avec le groupe de francophones se dessinent. En effet, pour le groupe d'hispanophones, ce sont aussi les actes « d'injustice » qui déclenchent majoritairement la naissance de l'acte illocutionnaire ACCUSER. A moindre degré, l'indignation et l'énervement sont susceptibles de le déclencher également. D'autres actes ont été aussi soulevés comme « la corruption, la tromperie, les commérages, le mensonge, la négligence, la violence physique, sexuelle et verbale ». Bref ces actes peuvent traduire « l'intention de causer dommage, le manquement d'un devoir ou l'agir sans éthique » qui peuvent provoquer la naissance d'une accusation. Tout comme le groupe des informateurs francophones, la possession des « preuves » semble être importante afin de « soutenir l'accusation ». Cela accompagné du fait « qu'être témoin, avoir des indices, et avoir la raison » qui jouent également un rôle. Bien sûr, il s'agit surtout d'accuser un acte « réel et grave, moralement incorrect, préoccupant » qui « génèrent des environnements nuisibles et lourds, ou qui affectent les droits, le bien-être et surtout l'intégrité » des individus.

Ces résultats nous montrent bien que l'accusation est conceptualisée comme une arme « justicière » servant à « rétablir une situation d'injustice » et à défendre les « droits, les valeurs d'une communauté, l'intégrité » des individus, et les actes violant, ce que nous considérons comme « moralement incorrecte ou inacceptable ».

(ii) *Les prérequis pouvant déterminer l'apparition de l'acte illocutionnaire ACCUSER :*

Nous nous sommes penché sur quelques critères : **a-** la nécessité de disposer de preuves pour lancer une accusation, **b-** le sentiment d'obligation d'accuser une chose perçue comme incorrecte, **c-** le sentiment d'obligation d'accuser une faute pas très grave, **d-** et la facilité d'accuser plus un proche ou un inconnu ? Nous avons relevé quelques convergences et divergences entre les deux groupes quant à la conceptualisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER en rapport à ces 4 aspects. Ces analyses sont basées sur la troisième partie du questionnaire, partie des paramètres de l'interaction.

a- La nécessité de posséder des preuves avant d'accuser : ce critère semble être un facteur primordial pour les deux groupes. En effet, 87% des francophones affirment qu'il est

nécessaire de disposer de preuves, contre 11,4% disant qu'il n'est pas nécessaire. Et 92,8 % pour oui et 5,7% pour non au sein du groupe d'hispanophones. Pour les Français, le fait de disposer de preuves afin de mettre en place une accusation traduit le fait « d'être objectif, honnête, respectueux et juste ». Il s'agit de « ne pas accuser à tort et faire du mal ». L'acte illocutionnaire ACCUSER s'avère donc être plus crédible, afin de prouver que D est vraiment responsable de P. Ainsi D sera mis « devant les faits et ne pourra pas mentir ». Si l'accusateur francophone n'a pas de preuves à apporter, son acte est conceptualisé comme une « accusation fausse, diffamatoire, infondée, pas valide » et donc « injuste » car il y a le risque de condamner une « personne innocente » ou bien « ne rien prouver ». L'accusateur est donc vulnérable si son accusation n'est pas renforcée par des faits prouvant ce qu'il avance : il peut être jugé de « paranoïa, de provoquer l'inutile, de créer des conflits, amener à des préjugés, des discriminations » ; bref, toute situation pouvant « se retourner contre lui ». Apporter des preuves c'est donc aussi une manière de se protéger la face. Ainsi il est clair que l'acte illocutionnaire ACCUSER impose bel et bien une obligation de *responsabilité discursive* (Kauffeld, 1998 : 247) au locuteur. Ceux qui ne reconnaissent pas la nécessité d'avoir des preuves argumentent que le fait « d'avoir des soupçons, de faire des déductions, ou le fait d'avoir vu ou de savoir de quoi la personne est capable » peuvent suffire à initier une accusation.

Du côté du groupe des colombiens, le trait le plus souligné, c'est « la nécessité et l'obligation de disposer de preuves » car cela traduit le fait « d'être sûr ». Avoir des preuves est associé par les informateurs hispanophones au fait « d'argumenter, soutenir » et surtout de « démontrer et de faire croire » que l'accusateur dit vrai. Une accusation portant des preuves est donc « une accusation objective et juridique » qui permet donc « un procès juste » et qui évite « ne pas blesser la susceptibilité de D » ou « accuser un innocent ». Une accusation sans preuves est mal vécue car cela représente majoritairement pour les informateurs hispanophones « une injustice », pouvant être « une calomnie, un mensonge, une offense, un dommage moral » qui peut « affecter un innocent, créer des rumeurs, des commérages, des commentaires blessants » car elle se fonde sur « la supposition et la spéculation », qui est une « chose incorrecte ». Dans le cas où il s'agit de l'accusation d'un vrai responsable, l'accusation est considérée comme « servant à rien », car elle n'apporte pas de « fait convaincant, de justification » risquant donc le fait « de ne pas être cru » en tant qu'accusateur.

b- Le sentiment d'obligation d'accuser une chose perçue comme incorrecte : ce deuxième critère a montré une divergence entre les deux groupes. En effet 37% d'informateurs francophones opinent que « oui » ils sont dans l'obligation, contre 54% pour non. *A contrario*,

les hispanophones semblent tenir à cœur l'obligation d'accuser une chose perçue comme incorrecte : 75,7% pour oui et 24% pour non. Parmi les raisons qui constituent l'obligation d'accuser un fait incorrect pour les francophones, nous retrouvons avant tout l'obtention de « la justice ». Accuser un acte incorrect suscite aussi la défense de la victime « étant proche » et la défense de son territoire (« ce qui me concerne »). Les informateurs francophones accusent l'incorrect afin de « confronter », « faire rendre compte, faire comprendre » à D « qu'il a mal agi, qu'il est maître de ses actes et que tout le monde ne peut pas faire ce qu'il veut ». Ce qui suscite par la suite le désir de « punition » et de la « non-répétition de l'acte ». Bien évidemment, les informateurs ne sentant pas l'obligation d'accuser argumentent surtout le fait que l'acte « ne les concerne pas » ou que l'acte peut « ne pas être forcément grave ou qu'il est inutile d'accuser ». Ainsi les potentiels accusateurs francophones « préfèrent attendre que les auteurs de l'acte se rendent compte tous seuls de la nature de ses actes » ou autrement le fait de les accuser risquerait pour les potentiels accusateurs de se faire « qualifier de balances ». L'accusation d'un acte perçu comme incorrect dépendra donc selon les informateurs de « la relation entretenue entre l'accusé et l'accusateur, la situation et l'intensité ou gravité de l'infraction, du danger causé et des preuves possédées ».

Pour les Colombiens, il semblerait « qu'il soit culturellement prescrit de refuser une action incorrecte ou qui va contre les principes moraux et les valeurs ». Ainsi la défense des « valeurs » semble être le principal motif pour accuser de manière délibérée. L'accusation est conceptualisée par ce groupe comme « étant juste et correcte » quand il s'agit d'accuser une chose perçue comme incorrecte car elle permet « la correction de l'acte et de l'auteur, l'extermination de l'action incorrecte ou nuisible, la répétition de l'acte, et les conséquences désastreuses que l'acte peut causer sur moi et sur les autres ». Il s'agit donc davantage d'un compromis collectif pour le bien commun : l'accusation est un « devoir citoyen » qui « ne soutient pas l'incorrect », qui « exprime le désaccord », qui « démontre qu'il existe des règles » et qui « défend les droits et soulage la victime ». Le fait de ne rien dire, de se taire se traduit par le fait « d'être complice » ou « ne pas condamner une injustice », ce qui peut provoquer le sentiment d'obligation envers l'expression d'une accusation¹⁰⁷. Ceux qui ne considèrent pas

107 Ceci peut expliquer l'association de l'accusation avec la délation comme nous l'avons exposé plus haut. La délation en espagnol mobilise des valeurs axiologiques négatives que positives. Ces derniers se fondent sur l'argumentation « dénoncer quelque chose de mauvais, de répréhensible, de caché, à l'autorité ». Ce qui charge la délation en espagnol d'une fonction

nécessaire d'accuser un acte incorrect, argumentent que si l'acte ne l'affecte pas directement, il ne doit pas se sentir concerné, il en est de même si l'acte ne s'avère pas très grave. L'argument de laisser passer se fonde sur l'association « erreur donc humain », affirmant que lui et le potentiel accusé sont des êtres humains, donc ils ont droit tous les deux à l'erreur. Tout comme le groupe de francophones, l'accusation dépendra de « la relation entre l'accusateur et l'accusé, le degré de l'acte et de son dommage causé et de l'affectation directe sur moi et les autres ».

c- Le sentiment d'obligation d'accuser une faute pas très grave : concernant ce critère, 20% d'informateurs francophones ont répondu « oui » contre 61,4% « non ». Chez les informateurs hispanophones, 44% sont pour l'accusation d'une faute même légère, contre 54% qui ne le sont pas. Les raisons données par le groupe des français qui étaient pour l'accusation, soutenaient qu'il était légitime d'accuser un acte pas grave seulement s'il « remettait en cause un devoir moral » ou « affectait quelqu'un » et même qu'une « petite faute pouvait devenir grave si elle n'était pas sanctionnée ». Ces arguments se consolidaient avec le fait d'assigner à l'accusation la possibilité de « permettre à l'accusé d'avoir une leçon et ne plus recommencer ». En outre, ces arguments semblaient être davantage associés à « l'apprentissage des règles de vie aux enfants » et conceptualisée à l'accusation au sein de la famille (« vol de vêtement, disparitions d'objets »). Les informateurs francophones étant contre le fait d'accuser un acte peu grave affirmaient qu'une simple « remarque suffisait », qu'il fallait « différencier la faute de l'erreur » et tenir compte de l'intention, c'est-à-dire si l'action mauvaise avait été commise volontairement. Pour les informateurs colombiens, le fait d'accuser même une faute minime se fondait fondamentalement sur l'argument que l'accusation « évitait l'apparition des choses délicates ou plus grave dans l'avenir ». C'est-à-dire que les informateurs colombiens chargent l'acte illocutionnaire ACCUSER de fonction « d'éduquer » pour un « bien collectif ». L'accusation envisagée plutôt comme un « avertissement permettant l'apprentissage et évitant la punition » afin que l'accusé « se rende compte de son erreur, apprenne et change ». Il s'agit donc d'accuser des actes de type « l'infidélité, voler un pain, un bonbon, un portefeuille, frapper quelqu'un ou un animal, griller le feu rouge et signer l'assistance à la place de quelqu'un absent ». Les informateurs colombiens qui sont contre l'accusation d'une faute légère avance que « la gravité est minime ou sans importance », que l'action a été commise « sans faire exprès ou par négligence » donc « on commet tous des erreurs ». L'essentiel est plutôt de viser « le

de faire justice et viser la punition du responsable de l'acte négatif. Chercher à dévoiler, à montrer et dénoncer, est ainsi « ne pas être complice » de l'acte négatif.

dialogue, la discussion, d'attirer l'attention, et de donner des arguments moraux » afin que l'auteur de l'acte puisse « développer des capacités d'autoanalyse » et ne pas voir « son image endommagée ».

d- Est-il plus facile d'accuser un proche ou un inconnu ? : nous avons demandé aux informateurs si au moment d'établir une accusation Nous avons obtenu 61 réponses sur 70 informateurs pour le groupe de francophones contre 68 réponses pour les hispanophones. Ainsi nous avons obtenus pour le groupe d'informateurs français, 24% affirmant qu'il était plus facile d'accuser un proche, 38.5% pour l'inconnu, et 24% d'informateurs signalant ne faire aucune différenciation entre les deux, c'est-à-dire qu'ils leur étaient facile d'accuser aussi bien ses proches que les inconnus. Du côté du groupe d'informateurs colombiens, 15,7% affirment qu'il est plus facile d'accuser un proche, contre 38,5% pour l'inconnu, et 42,8% d'informateurs qui accusent facilement l'un et l'autre. Le même nombre d'informateurs des deux groupes semblent être d'accord sur le fait qu'accuser un inconnu est plus facile car « il n'y a pas de lien affectif, pas de sentiment, de confiance » donc « pas d'impact sur la relation ». Les raisons données par les deux groupes d'informateurs en rapport à la facilité d'accuser un proche sont assez similaires : il est plus facile d'accuser un proche car il y a « plus de confiance » donc « il est plus facile de dire les choses », « on le connaît mieux et on peut anticiper sa réaction » voire même « ses raisons du pourquoi il a commis l'acte » ou « s'il est vraiment coupable » et parfois « il peut nous pardonner plus facilement ». Pourtant l'accuser s'avère être difficile car « on peut regretter de casser le lien » ou « porter atteinte à la relation » avec l'accusation car l'acte peut être interprété « comme une attaque ». Les informateurs français soulèvent le fait qu'il est possible qu'il « existe des représailles, de la manipulation ou de la pression derrière » comme il est possible que ce ne soit pas le cas. Les deux groupes reconnaissent que « l'accusation est pour le bien du proche », mais cette caractéristique est plus marquée chez les hispanophones et est associée à « une valeur morale » affirmant donc que cela peut « l'aider à s'améliorer, à changer » même s'il est « dur de reconnaître son erreur ».

(iii) *Le but à atteindre pour les informateurs par le biais de l'acte illocutionnaire*
ACCUSER :

Nous avons tenté de découvrir les buts visés par l'utilisation d'un acte illocutionnaire hautement menaçant, mais pouvant être cependant accepté ou refusé à la fois par la société. En découvrant les buts visés par l'acte ACCUSER nous appréhenderons mieux la bivalence axiologique de cet

acte. L'accusation s'avère donc être un instrument acquérant une charge positive ou négative en rapport direct avec sa visée utilitaire. Pour cet aspect, notre questionnaire visait 4 sous-catégories : **a-** pour quelle raison porter une accusation ? **b-** Que montrer à l'accusé en l'accusant ? **c-** Quelles attentes sur la personne accusée ? et **d-** la perception de l'accusation comme un acte plutôt bénéfique ou nuisible ? Ces sous-catégories nous ont permis de découvrir la conceptualisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER en tant qu'acte ayant une dimension positive, donc étant perçu positivement, en opposition à son côté négatif, à savoir, l'atteinte de la face car menaçant et violent. Puisque nous avons obtenu des réponses très similaires dans chaque groupe par rapport aux 3 questions sur le but de l'accusation, à savoir, **a-** les raisons pour faire une accusation, **b-** montrer à l'accusé en l'accusant et **c-** les attentes sur la personne accusée, les réponses ont été rassemblées dans des tableaux que nous allons exposer plus loin. Ci-dessous les résultats des réponses recueillies pour ces trois questions posées :

a- Les raisons pour porter une accusation : les raisons soulevées pour établir une accusation par les informateurs français mettent en jeu principalement le désir que « justice » soit faite et « vérité » révélée. Le rétablissement de ces deux idéaux semble être indissociable de leur conceptualisation de l'accusation. Le désir de l'accusateur francophone d'avoir des raisons, des explications, est aussi mis en exergue. Il s'agit également de connaître les raisons qui ont poussé l'accusé à agir de telle sorte. Ainsi l'excuse semble être aussi importante : il est essentiel que l'accusé s'excuse et demande le pardon. L'informateur francophone établit une accusation afin que l'accusé soit puni, et par la suite, répare son erreur, ses dégâts ou propose une solution, afin qu'il ne reproduise plus son acte. Tout comme le groupe d'informateurs francophones, celui des hispanophones cherche aussi le rétablissement de la « justice » et de la « vérité » comme but principal, suivi par le vouloir que l'accusé fournisse « une réparation ou remède à l'acte commis ». S'en suit alors le désir de « clarifier les faits » et que l'accusé « donne ou trouve une solution ». L'accusé doit « accepter ou reconnaître son erreur », « réfléchir » sur la nature et les effets de son acte et veiller à ce qu'il « ne se reproduise plus ».

b- Ce que l'accusateur veut montrer à son accusé à travers l'accusation : ainsi l'accusateur français souhaite essentiellement montrer à son accusé « qu'il a fait quelque chose de mal, de mauvais, d'indigne », « qu'il a eu tort » ou « qu'il est dans le faux » en faisant l'acte négatif. Ce qui permet à l'accusateur de faire savoir à D « que ses actes ont des conséquences et répercussions » telles que « la perte de confiance ». L'accusateur se positionne donc aussi envers l'acte, et se sent concerné, le prenant pour soi même s'il n'est pas la victime directe : l'accusateur francophone veut montrer « qu'il est énervé, agacé », « qu'il n'est pas dupe » et

« qu'il connaît l'existence de l'acte » et « qu'il était inutile d'agir ainsi ». L'accomplissement de l'accusation peut donc s'accompagner des affects négatifs tels que l'énervement, mais aussi par un rapport de forces qui tend à la domination : l'accusateur francophone désire faire savoir à D « qu'il l'a à l'œil », « qu'il est dans une impasse », « qu'il n'est pas intouchable », « qu'il ne se laisse pas faire ou ne laisse pas passer l'acte », « qu'il va lui mettre la pression », lui démontrer aussi « qu'il est supérieur et qui peut lui faire peur ». Nous remarquons que ces réponses s'approchent de la vision de Tricaud sur l'accusation envisagée comme un moyen de soumission.

Les accusateurs colombiens mettent en avant, comme le groupe de francophones, « le mal agir de D et son erreur » et « ses actes irresponsables qui l'affectent », donc montrant « qu'il est coupable ». Ensuite le fait que D « se trompe dans son agir » et est incorrect « qu'il aurait pu faire les choses autrement ». Le rôle de juge, comme chez les francophones, se fait aussi ressentir dans ce groupe : l'accusateur hispanophone veut montrer « qu'il a des preuves » et que les « actes de D ont des conséquences ». Ce jugement est accompagné d'une forte force moralisatrice, mettant en scène des valeurs axiologiques positives pour atténuer la force menaçante de l'accusation : il veut montrer également que son accusation « cherche le bien de l'accusé », en voulant lui montrer « que l'honnêteté est le chemin correct », « qu'il est important de bien agir ou ne pas endommager les autres », et « qu'il est important d'avoir la conscience légère ». Par son accusation, l'accusateur hispanophone cherche à montrer « que le responsable de l'acte est égoïste », « qu'il veut que justice soit faite et vérité révélée », « qu'il n'a pas peur », « qu'il ne soutient pas ses actions mauvaises », donc « qu'il n'est pas d'accord avec ses actes ».

c- Les attentes sur la personne accusée: les attentes pour les accusés au niveau des deux groupes partagent quelques traits similaires. En effet, l'on attend tout d'abord de l'accusé qu'il dise (« avoue, réponde, se dénonce ») la vérité et qu'il explique (se justifie) les raisons qui l'ont poussé à effectuer l'acte moralement négatif. Dans le groupe des colombiens, l'accusateur insiste sur le fait que l'accusé doit tout d'abord « réagir » à l'accusation, pour ensuite « démontrer, prouver », comme si l'accusateur prenait comme acquis le fait que l'accusé puisse rejeter l'accusation. D'ailleurs cela s'explique par les autres attentes apparues dans le groupe des Colombiens : l'on attend de l'accusé qu'il « reconnaisse », « accepte la vérité » ou qu'il « ne nie pas ». Les deux groupes mettent en jeu la « reconnaissance » des actes, attendant que l'accusé « réfléchisse », « prenne conscience », « comprenne sans mauvais agir ». Les différences les plus saillantes se dessinent autour de la réaction de l'accusé pour le groupe de colombien où les accusateurs attendent tout de même que l'accusé garde son calme en « ne

prenant pas mal » l'accusation et en « n'ayant pas de la rancœur » envers son accusateur. Ce qui laisse entendre que l'accusé colombien est censé lui-même accepter humblement l'acte d'accusation et tout ce qu'il génère : l'accusé colombien doit « se repentir », « accepter sa culpabilité » et « répondre pour ses actes ». Cette dernière attente pourrait peut-être faire appel indirectement à la notion de « punition », mais en tout cas la « punition » n'est pas apparue de manière explicite dans cette partie pour le groupe de colombiens. Or du côté des Français, les accusateurs attendent que l'accusé « s'excuse » et qu'il « se fasse pardonner ». Notons que le sentiment infligé à l'accusé français en rapport à l'appel de la culpabilité ou du repentir est moins fort que celui présent dans le groupe des Colombiens. Enfin, les deux groupes attendent en accusant que l'accusé produise un changement de comportement. Pour le groupe des Colombiens, d'autres attentes se rajoutent telles que le fait que l'accusé « se corrige, s'améliore, soit intègre ». Pour les accusateurs français, ils attendent que l'accusé « arrête et assume son acte », fournisse une « réparation » et qu'il soit « puni » afin qu'il ne « recommence plus ».

d- L'accusation est-elle nuisible ou bénéfique ? La réponse à cette question est plutôt mitigée au sein du groupe des français. Nous avons obtenu au total 45 réponses pour « nuisible » et 47 réponses pour « bénéfique ». Le total de ces deux réponses (93) s'explique par le fait que quelques informateurs ont reconnu que l'acte ACCUSER pouvait être nuisible et bénéfique en même temps. Or d'autres ont seulement choisi un des deux. Il en est de même pour le groupe de colombiens, où nous avons obtenu au total 78 réponses, dont 29 pour « nuisible » contre 49 pour « bénéfique ». Ce groupe montre cependant une préférence plus marquée pour l'effet « bénéfique » que l'accusation peut apporter à l'accusé. L'effet « nuisible » de l'accusation selon les informateurs francophones réside dans le fait que D peut encourir des conséquences négatives (« réprimandes, punitions, peines ») et surtout voir son image, sa réputation atteinte (« avoir mauvaise image »). L'accusation est aussi perçue comme nuisible si elle atteint un « innocent » (« accusation à tort »), lequel risque de « se sentir mal, jugé, humilié, blessé, coupable » et même « devenir agressif ». Les informateurs hispanophones ont trouvé les mêmes raisons pour qualifier l'effet de l'accusation de nuisible : D peut voir « son image, son intégrité, sa vie professionnelle affectée », ainsi que « sa fiabilité et son comportement » mis en cause, lui attirant aussi des « conséquences légales et des problèmes » tels que « la prison, se faire reprendre ». L'accusation est aussi nuisible si elle touche « un innocent » ou si l'accusation est « fausse ou infondée ». Ce qui produit que l'accusé puisse se sentir « mal, blessé, humilié » ou « avoir de la rancœur ».

Considérer que l'accusation est un acte « bénéfique » pour l'accusé en dit beaucoup de sa conception. En effet, la majorité d'informateurs francophones conçoivent l'acte ACCUSER comme bénéfique si D est réellement coupable de P. Le fait que P soit très négatif, et sa dénonciation soit effective peut aussi influencer la perception de l'accusation comme acte bénéfique. Les bénéfices de l'acte ACCUSER impliquent également le fait de produire chez l'accusé l'action d'entreprendre un processus d'introspection : D va donc « se remettre en question », « réfléchir sur son erreur », « se rendre compte de l'acte et l'impact », « remettre les pieds sur terre », « acquérir une leçon morale », « apprendre de ses erreurs », « libérer la culpabilité », « se libérer d'un poids », « changer », « s'éduquer ». Et des bénéfices un peu plus visibles dans le monde social matériel : l'accusation aide donc à atteindre la « réparation de l'acte », la « correction de l'acte », la « délivrance de la culpabilité », « l'atteinte de la justice ». Pour les informateurs hispanophones, l'accusation s'avère bénéfique si elle « punit » le « réel coupable » de l'acte. L'accusation est vue comme bénéfique aussi pour l'accusé car elle apporte un processus d'introspection : D commence donc à « voir son erreur », « réfléchir sur l'erreur », « se rendre compte de la nature mauvaise de l'acte », « accepter la vérité », « apprendre une leçon de vie », « tirer un côté positif de la situation », « apprendre sur l'erreur et ses conséquences », « apprendre le correct », « se libérer », « se soulager du poids ». Ce processus d'introspection implique aussi le « développement personnel » : D peut ainsi « être aidé », « changer son comportement », « se corriger », « être éduqué », « s'améliorer ». Il y a aussi des bénéfices visibles dans le monde physique : D peut « réparer son erreur », « proposer des solutions », « ne plus répéter l'erreur » car pour certains informateurs colombiens l'accusation « est bénéfique pour la société » dans le sens où elle contribue à « empêcher des conséquences majeures dans le futur ».

Comme nous venons de l'exposer, les réponses obtenues dans chacune de ces 4 questions peuvent se répéter. Nous avons par exemple l'argument « accuser donc faire que D prenne conscience de P » qui peut apparaître dans n'importe laquelle des 4 questions. Ainsi nous avons rassemblé et classifié les réponses sur les buts de l'accusation en 6 catégories sémantiques. Chaque catégorie sémantique réunit des actions visant à un but commun que, du point de vue de l'accusateur, l'accusé est censé expérimenter ou adopter. Les catégories sémantiques recensées sont la catégorie *d'autoanalyse* qui comprend les actions autour du but de l'analyse interne que l'accusateur cherche à éveiller chez l'accusé. La catégorie *d'apprentissage*, dont les actions recensées visent à faire produire un apprentissage à l'accusé. La catégorie *de l'atteinte de pardon*, qui recueille les actions que l'accusateur souhaite faire

exécuter à D pour qu'il puisse obtenir le pardon. La catégorie de *rédemption* qui englobe les actions ou conditions que l'accusateur vise à imposer à l'accusé pour qu'il puisse se libérer de ses actions mauvaises commises. La catégorie du *châtiment* dont les actions recensées réclament une procédure de punition à faire subir à D. Et enfin la catégorie *de cessation*, dont les actions visent à garantir à l'accusateur que D va arrêter ses actions mauvaises et ne pas les répéter. Ci-dessous le tableau exposant les motifs et buts recherchés par l'accusateur francophone au travers de l'accusation :

<i>Intérêts</i>	<i>S accusateur francophone vouloir</i>
<i>Personnel</i>	Être révolté, savoir avoir raison, dénoncer, se libérer, être tranquille et rassuré
	Des réponses, des raisons, savoir, chercher connaissance
<i>Collectif</i>	Rétablir la justice, la vérité, l'égalité, changer les choses, défendre les intérêts propres et des autres, soulager la victime, arranger les faits,
	Mettre au pied du mur, chercher coupable

Tableau 16: Motifs et buts de l'accusateur francophone

Les motifs que les informateurs des deux groupes invoquent véhiculent en grande partie des valeurs axiologiques s'inscrivant dans le pôle positif. Cela affecte les représentations de l'acte ACCUSER, puisque les intentions qui provoquent l'énonciation de cet acte sont en apparence plutôt positives, dans le sens où un sujet parlant peut le mettre en place pour « faire justice ». Ainsi ce procédé active en même temps aussi bien des intérêts personnels que des intérêts collectifs. Si les intérêts personnels sont de nature moins individualiste et s'inscrivent davantage dans une démarche « du bien collectif », l'accusation se charge des représentations renvoyant à l'utilité pour le bien de la société. Ci-dessous, les motifs et but des accusateurs hispanophones évoquant également des motifs plutôt axés sur le pôle positif pour la plupart :

<i>Intérêts</i>	<i>S accusateur hispanophone vouloir</i>
<i>Personnel</i>	Espérer avoir raison, être sûr, avoir la certitude, espérer être soulagé, avoir des preuves, avoir du pouvoir, chercher à se protéger, satisfaire désir de faire le correct

	Connaître, savoir la vérité, trouver une réponse, confirmer ses doutes, avoir réponses favorables
Collectif	Faire, rétablir la justice, la vérité révélée, défendre quelqu'un, produire des conséquences pour D, éviter qu'un innocent soit puni, un procès juste, un endroit meilleur, plus de corruption, vouloir dévolution objet, tout s'améliorer,

Tableau 17: Motifs et buts de l'accusateur hispanophone

Dans le tableau ci-dessous, nous avons réuni les buts que l'accusateur vise à faire passer à son accusé. Comme nous l'avons dit précédemment, nous les avons organisés en 6 catégories qui présentent l'accusation comme un moyen de rétablir la justice et la vérité par l'atteinte des processus d'introspection infligés à l'accusé. Nous appréhendons d'emblée l'acte ACCUSER comme un acte visant à soumettre l'accusé par l'imposition des volontés personnelles et collectives. Nous avons remarqué que ces volontés censées être imposées à l'accusé sont assez similaires dans les deux groupes. Seule une légère différence s'est opérée, qui vient aussi conforter nos résultats précédents. Ci-dessous le tableau regroupant les buts pour l'accusé que l'accusateur francophone cherche à imposer :

Catégorie de but	D francophone devoir
D'autoanalyse	Se rendre compte, comprendre, réfléchir, prendre conscience, se remettre en question, reconnaître son acte
D'apprentissage	Tirer une leçon, apprendre de son erreur
De l'atteinte du pardon	S'excuser, se repentir, demander pardon, être sincère, être honnête et franc, avouer sa faute, ses torts, reconnaître ses torts, se dénoncer, s'expliquer, se justifier
De rédemption	Réparer erreurs et dégâts, assumer ses actes, payer pour ses actes, donner solution
De châtiment	Être condamné, être puni
De cessation	Cesser comportement, s'arrêter, ne pas reproduire acte, changer attitudes, ne plus agir de la sorte, ne pas recommencer

Tableau 18: Buts de l'accusation pour les accusés francophones

En ce qui concerne le groupe d'informateurs hispanophones, nous avons pu établir le tableau ci-dessous s'organisant autour des mêmes catégories que le tableau précédent :

Catégorie de but	<i>D hispanophone devoir</i>
D'autoanalyse	Prendre conscience, réfléchir, comprendre, reconnaître ou accepter son acte ou la vérité,
D'apprentissage	Apprendre de son erreur, être éduqué, être corrigé, être aidé, être prudent et humain, s'améliorer, respecter les principes, réfléchir avant d'agir
De l'atteinte du pardon	S'excuser, confesser la vérité, reconnaître ses torts, ne pas nier, confirmer son acte, ne pas ignorer la situation, se repentir, demander pardon, donner une explication, démontrer, prouver, clarifier les faits, assumer culpabilité, réagir et ne pas mal réagir, ne pas avoir de la rancœur, être honnête et sincère, être intègre
De rédemption	Réparer ou remédier acte et les dommages, donner, trouver ou chercher une solution, répondre pour ses actes, démontrer son côté humain, payer
De châtiment	Être puni, être réprimandé, être responsabilisé, obéir, accepter conséquences, accepter la culpabilité (« <i>la culpa</i> »), se sentir coupable
De cessation	Ne plus répéter acte, changer comportement inadéquat, réversion acte, se compromettre à ne pas répéter l'acte

Tableau 19: Buts de l'accusation pour les accusés hispanophones

Les deux tableaux exposant les visées que l'accusateur cherche à infliger à l'accusé soulèvent plusieurs similitudes et quelques différences. Nous pensons que le fait de conceptualiser l'acte ACCUSER comme un moyen d'atteindre la justice fait surgir des représentations ayant des buts similaires. Cependant quelques divergences se dessinent entre les deux groupes qui soutiennent nos analyses précédentes. En effet, les visées cherchées par les accusateurs hispanophones mettent en scène une fonction un peu plus moralisatrice que celle des francophones. L'acte ACCUSER pour les informateurs colombiens peut acquérir une vision « humaniste » qui prétend que l'accusé apprenne à « être prudent et humain » et à « respecter les principes ». Tout en attribuant à l'accusation la propriété d'outil qui peut « aider » l'accusé et l'encourager à « s'améliorer », afin qu'il « démontre son côté humain ». Un accusé

« humain » qui a commis des erreurs, qui doit « accepter sa responsabilité » des faits et qui doit « rester intègre » et surtout « accepter sa culpabilité » donc « se sentir coupable ».

Comme nous l'avions avancé, les représentations liées à l'accusation en espagnol sembleraient viser à réveiller un sentiment de culpabilité plus prononcé que celui chez les informateurs francophones. L'activation de la culpabilité chez notre interlocuteur peut faciliter par la suite l'imposition d'une volonté. Une culpabilité qui doit être intégrée au rôle de l'accusé et qui passe par son acceptation (accepter faits, erreur, vérité, culpabilité). Cette volonté de soumission (introduite par l'acceptation), comme l'avait souligné Tricaud (2001) en l'associant à l'accusation, traduit le rapport de force menaçante qui existe entre les individus. Cette envie de domination s'est rendue manifeste au sein des deux groupes par les expressions « obéir », « ne pas se laisser faire », « mettre la pression », « être supérieur », « faire peur ». L'accusation, comme l'a souligné Tricaud, peut donc mobiliser des représentations liées à la dette que l'accusé acquiert automatiquement. Une dette que l'accusé contracte envers son offensé et son groupe social afin de rétablir l'équilibre rompu. Il devient alors redevable par imposition par le biais d'une dette de réparation : ainsi l'accusé « doit payer », « réparer, remédier ». Ou par le biais d'une dette de libération, dont le paiement vise à lui rendre sa liberté, ou lui apporter une sorte de nouvelle innocence : « accepter la culpabilité », « se repentir », « demander le pardon », « se compromettre à ne pas répéter l'acte », « changer ». Cette relation entre créancier et débiteur représente une relation de supériorité et infériorité, ou de dominant et dominé. L'accusé peut donc conceptualiser l'acte ACCUSER comme un acte d'asservissement qui veut qu'il soit soumis à la volonté de son accusateur.

En outre, la dette relève donc, selon Tricaud, d'une évolution du système de vengeance visant à faire payer l'offenseur. Comme le soulignent d'autres auteurs, telle que Zaibert, la « vengeance » est normalement associée à des stéréotypes s'inscrivant dans le pôle axiologique négatif. Zaibert (2006) avance que la distinction entre la « vengeance » et la « punition » historiquement « n'est pas d'ordre analytique mais plutôt rhétorique » et qu'il s'agit d'une « rhétorique puissante qui se réfère au final au même phénomène » (2006 : 82). Selon Zaibert (*Ibid.* : 81-82) beaucoup de philosophes du droit qui font la différence entre ces deux concepts ont associé à la *vengeance* des stéréotypes tels que « irréfléchie », « barbarie », « irrationnelle », voir « colère ». Or les associations rattachées à la *punition* mobilisent des enchaînements argumentatifs en relation aux stéréotypes tels que « être rationnel », « être civilisé », « être éveillé », « être droit » donc étant plus « justifiable » que la vengeance (*Ibid.* 82). Donc associer l'accusation à la vengeance, lorsque cet acte est conceptualisé en tant que « moyen de rendre

justice », viendrait à reconnaître d'emblée son côté très négatif, nuisible et néfaste, aspect qui va à l'encontre du but des valeurs mobilisées par l'expression « moyen de faire justice ». Chose injustifiable (en opposition à l'aspect « justifiable » rattaché à la *punition*) : l'on ne peut pas prétendre montrer une accusation comme bénéfique sous l'excuse de faire justice, celle-ci étant motivée par le sentiment « irrationnel » de « colère », de « barbarie » rattaché à la vengeance. Le but de l'accusation a en effet été associé à la *punition*. Les deux groupes de potentiels accusateurs affirment qu'ils attendent que l'accusé soit puni, ou du moins que l'accusé sache qu'il peut l'être ou qu'il va l'être. Comme nous l'avons précisé plus haut, l'accusation semble avoir une fonction moralisatrice dans les deux groupes mais à un plus haut degré au sein du groupe des hispanophones. Cet aspect moralisateur met en scène la *punition* comme étant la responsable de la correction de l'acte négatif commis et surtout d'éviter la répétition dans le futur, aspect que les informateurs des deux groupes n'ont pas manqué de soulever. Platon dans *Protagoras* met en relation la *punition* à la *moralité*, l'opposant à la *vengeance*. Il considère que le fait de vouloir empêcher la répétition d'un acte mauvais et donc la survenance des injustices par la correction (ou la *punition*) de l'acteur, concerne aussi l'idée que la moralité est « le fruit d'une éducation » donc étant « une qualité dont on s'équipe et qui s'enseigne » (324 a-b). L'enchaînement argumentatif mettant en scène la *punition*, la *vengeance* et la répétition de l'acte est exprimé ainsi par Platon : « Mais pour celui qui réfléchit quand il veut infliger une correction, le motif n'est pas de tirer vengeance de l'injustice passée, car il ne saurait faire que ne se soit pas produit ce qui a été accompli ; c'est au contraire l'avenir qu'il a en vue, pour éviter de nouvelles injustices, de la part de ce même individu, et de la part de quiconque qui aurait été témoin de la correction infligée. ». La vision de nos sociétés actuelles a pu hériter de cette pensée : l'acte illocutionnaire ACCUSER peut donc être influencé par cette représentation de l'apprentissage, voire de la défense, de la morale, par l'assignation du coupable et de la *punition* dans le but de « corriger », « faire apprendre » et éviter « la répétition de l'acte ».

L'accusation est ainsi un acte, pour les deux groupes, qui cherche la réaction verbale de l'accusé. Il est donc censé manifester une réponse à la suite de cette interpellation violente. On est donc censé manifester une réponse à la suite de cette interpellation violente, comme avance Kauffeld (1998) : l'accusateur exige « que la personne accusée réponde aux charges (par le biais de la dénégation, l'admission de la culpabilité, la justification, l'excuse, etc. » (1998 : 252). Selon les informateurs des deux groupes, on attend de lui des « explications, des raisons, des justifications, des confirmations, des clarifications, des excuses ». Les accusateurs des deux groupes sont cependant conscients que l'acte de violence verbale qu'ils infligent à leur accusé

peut engendrer des réactions tout aussi négatives. Néanmoins, les accusateurs hispanophones attendent que l'accusé fasse preuve de gentillesse envers leur attaque, et qu'il se montre docile. Ainsi, les informateurs hispanophones peuvent attendre que l'accusé « ne réagisse pas mal », « qu'il n'ait pas de rancœur » ou « qu'il démontre son côté humain ». Cela peut inférer un vouloir de soumission envers D, par la présentation de l'accusation comme un acte ayant un côté bénéfique car contribuant à l'amélioration de l'individu, donc de la société. L'accusateur hispanophone peut donc attendre que son accusé accueille avec humilité son accusation puisque s'il l'accuse, c'est forcément pour contribuer à son bien en tant qu'individu, même si l'accusation peut s'avérer néfaste pour sa face (un mal pour un bien !).

1.7.1. Valeurs ontologiques

L'acte illocutionnaire ACCUSER mobilise des valeurs de cette zone. Cette zone modale, étant la plus objective, se réfère à l'appréhension de la perception du fonctionnement du monde naturel et social. Ainsi l'accusation engage des représentations mobilisant des *valeurs aléthiques*, lesquelles évaluent la perception du fonctionnement des lois naturelles en <nécessaire>, <impossible>, <possible>, <aléatoire> : les locuteurs classifient et jugent ce devoir être ou ne pas être, ou les choses qui peuvent arriver. De même que les *valeurs déontiques* qui évaluent le fonctionnement des lois, des normes ou règles sociales, qualifiant les choses de <obligatoire>, <interdit>, <permis>, <facultatif>. L'accusation est un outil de jugement, permettant à L d'évaluer P de D. Dans ce sens P peut représenter quelque chose d'inacceptable, d'interdit par la morale (mentir) ou par la loi (meurtre, inceste, harcèlement). Nous pouvons aussi assister au potentiel du langage à des nouvelles conceptualisations des choses normalement vues moralement incorrectes auparavant : « si l'autorité, sereine, ferme et avec du critère social implique un massacre, c'est parce que de l'autre côté il y a de la violence et de la terreur, plus que de la protestation (manifestation).¹⁰⁸ » (Uribe, 2019). Ce *tweet* de l'ex-

108 Traduction par nos soins : “si la autoridad, serena, firme y con criterio social implica una masacre es porque del otro lado hay violencia y terror más que protesta”. Ce *tweet* écrit par l'ex-président colombien Uribe en avril 2019, a fait scandale. Uribe accuse la protestation des indigènes de véhiculer de « la violence et de la terreur » plus qu'autre chose. Dans un contexte actuel où des « leaders sociaux » (des individus menant des projets sociaux et militant pour l'écologie et les droits humains) sont assassinés constamment et le gouvernement semble y être indifférent, Uribe est soupçonné d'inciter indirectement ces meurtres par le fait de défendre

président et actuel sénateur de la Colombie met en scène l'enchaînement discursif « violence et terreur, plus que protestation DONC massacre justifiable ». De plus, le mot « massacre » se contamine du potentiel axiologique positif des mots « critère social », « sereine », « ferme », « autorité ». Cette association peut donc virer facilement à la conception du PA « manifestation violente DONC massacre du caractère social DONC devoir moral ».

1.7.2. Valeurs de jugement de vérité

L'acte ACCUSER mobilise également des valeurs de jugement de vérité, lesquelles sont liées aux représentations mentales publiques pouvant donner lieu à une validation de vrai (*épistémique*) ou pas publique et n'étant pas validée (*doxologique*). Cette zone évalue des faits de <certain>, <exclu>, <probable>, <douteux>. Ainsi l'accusateur L peut savoir (<certain>) ou croire (<probable>, <douteux>) que D est le responsable de P. Tout de même, L peut aussi savoir ou croire que D est conscient de son P négatif. Mais parfois, comme nous l'avons vu, L peut croire que D ne pas savoir P négatif, comme le cas des informateurs colombiens, où il s'agit aussi de faire savoir, informer D qu'il a mal agi. Cette zone inclut également le fait de croire ou de savoir que P est réellement négatif, immorale, incorrecte, ce qui relève aussi parfois d'une affaire d'interprétation de l'offense causée. D'ailleurs nous avons vu que les informateurs des deux groupes basent l'accusation sur l'atteinte de la vérité, une vérité dont ils sont sûrs (savoir) et dont ils pensent être ainsi (croire), dont ils espèrent la révéler et la valider publiquement.

1.7.3. Valeurs axiologiques

La zone axiologique permet d'émettre des évaluations sur l'expérience humaine. Elle recouvre la zone des systèmes de valeurs régissant les groupes sociaux et renvoie à une logique binaire, c'est-à-dire pouvant s'inscrire dans deux pôles (négatif-positif). Cette zone se divise en

l'action de « tuer » et surtout « d'inciter à la violence et la haine ». Le mot « tuer » étant fondamentalement évalué comme <interdit>, voire <impossible> devient donc <nécessaire> ou <permis> dans un tel contexte discursif.

deux catégories : la première mobilisant des valeurs liées à l'expérience humaine (*cognitive, affective, pragmatique, esthétique, hédonique*) et la deuxième mobilisant des valeurs d'ordre universel ou d'ordre culturel (*éthique et moral*). En ce qui concerne l'acte illocutionnaire ACCUSER, la plupart des valeurs axiologiques en rapport à P de D sont orientées vers le pôle axiologique négatif. Ainsi l'accusateur peut évaluer une action, ou un fait de <mal> <mauvais> (*éthique et moral*), d'<désavantageux> (*pragmatique*), de <désagréable>, <souffrance>, de <malheureux> (*hédonique et affective*), de <laid> (*esthétique*). Mais l'acte ACCUSER en lui-même véhicule également des valeurs axiologiques négatives et positives. L'étude que nous avons accomplie de cet acte, grâce aux réponses des informateurs, nous montre que l'accusation peut être évaluée d' <utile> et <efficace> (*pragmatique*), de <bien> et <bon> (*éthique et morale*), de <plaisir> (*hédonique*) et <joie ou bonheur> (*affective*) lorsqu'elle est conceptualisée en tant qu'instrument « bénéfique » pour atteindre la vérité et la justice pour la victime, et par la suite, en tant qu'instrument « correcteur, éducateur » pour l'amélioration des individus et l'enseignement et la défense de la morale. Bien évidemment, étant donné que l'accusation est un acte illocutionnaire menaçant générant une violence verbale, elle est aussi conceptualisée de par son côté néfaste pour la face négative et positive de D, ce qui fait éveiller des affects et sentiments la plupart négatifs, et quelques-uns positifs.

1.7.4. Valeurs finalisantes

Les valeurs finalisantes impliquent surtout l'intention du Sujet parlant dans le sens de Searle (1983), où S a l'intention de communiquer quelque chose (intention illocutionnaire) par l'acte illocutionnaire ACCUSER. Son intention réside dans le fait qu'il veut que D soit reconnu publiquement comme étant le responsable validé de P axiologiquement négatif. Aspect qui correspond fondamentalement à la visée perlocutionnaire inhérente à l'acte (Galatanu & Pino Serrano, 2012b). Lorsqu'on accuse, on a donc l'intention de provoquer un nouvel état des choses : on vise à instaurer une nouvelle réalité à D par la nouvelle étiquette de « coupable, responsable » qu'on lui colle. L'acte illocutionnaire ACCUSER vise avant tout à signaler et mettre en exergue l'acte négatif et son responsable. Or lorsqu'on blâme, on a l'intention primaire de juger l'acte, le responsable et surtout les conséquences produites par l'acte axiologiquement négatif. Nous avons aussi relevé d'autres intentions secondaires et communes aux deux groupes, liées à la conceptualisation de l'acte : l'intention de L de provoquer une réaction, une

réponse de la part de D envers l'accusation (donner des excuses, des explications, des justifications) ; l'intention de L de provoquer une autoanalyse de D envers son agir (faire comprendre, prendre conscience) ; l'intention de L de faire payer D pour son P (faire punir, faire réparer, soulager victime) ; et l'intention de L de provoquer de l'apprentissage et la correction de D (faire tirer une leçon, apprendre de ses erreurs, ne plus répéter ou reproduire l'acte, se compromettre à ne plus refaire l'acte). Bien évidemment, les intentions négatives autour de l'acte ont été soulevés mais à un moindre degré : S avoir l'intention de faire du mal, de se venger, de causer dommage, de nuire, etc.

1.8. La configuration modale de l'acte ACCUSER conceptualisée par les informateurs francophones et hispanophones colombiens

Grâce à l'étude approfondie que nous avons pu conduire sur la conceptualisation de l'acte ACCUSER au sein de chaque groupe, nous allons maintenant exposer la configuration des attitudes modales de l'acte pour chaque groupe, attitudes composant la force illocutionnaire contenue dans chaque configuration. Ainsi pour chaque groupe, nous tenterons de faire ressortir les inscriptions subjectives de la conceptualisation, mettant en scène la partie interactionnelle de l'acte, avec ses intentions communicatives et les possibles effets illocutionnaires que l'acte produit chez le destinataire de l'acte (l'accusé). Le premier schéma ci-dessous, montre la configuration des attitudes modales que nous avons pu établir à partir de l'analyse des réponses fournies par nos informateurs francophones. Afin de mettre en exergue les attitudes modales, celles-ci sont marquées par la mise en place des guillemets. L'analyse des valeurs modales que nous avons accomplie nous a permis de dresser une configuration plus complète des attitudes modales sous-jacentes à l'acte. Ainsi par exemple, l'intention illocutionnaire de L, est marquée par « <vouloir> dire ». Concernant P, généralement s'inscrivant dans la zone axiologique négative, son évaluation a été seulement détaillée lorsque la zone <axiologique négatif> apparaît pour la première fois dans la description : <axiologique négatif : *mal/mauvais/inutile/désagréable/ souffrance/laid*>. Nous avons aussi ajouté la qualité de <interdit> de la zone ontologique qui traduit l'évaluation de D envers P étant possiblement jugé comme un acte à ne pas commettre. Et la qualité de <obligatoire> de cette même zone, afin d'illustrer le possible sentiment d'obligation que certains informateurs ressentent envers le fait de signaler D comme

responsable de P. Nous avons également tenu compte des intentions primaires (visée perlocutionnaire) et des intentions secondaires autour de cet acte, ce qui va constituer les possibles différences de conceptualisation entre nos deux groupes. Nous avons ainsi inclus les effets perlocutionnaires, après la ligne étoilée par ordre d'apparition, suscités chez D.

ACCUSER

L <vouloir> dire à D

L <savoir/ croire > D être <responsable> de P **(1)**

ET

L <savoir> P être <axiologique négatif : *mal/mauvais/inutile/ désagréable/ souffrance/laid*> et/ou
<interdit> **(2)**

ET

L <savoir > D <savoir> P être <axiologique négatif > et/ou <interdit> **(3)**

ET

L <vouloir> et <savoir/croire> <obligatoire> D être < reconnu responsable> de P **(4)**

DONC

L dire (1), (2), (3), (4)

DONC

D devoir être reconnu responsable de P

ET

L < **VOULOIR**>

D <réagir> : *être sincère, donner excuses, justifications, explications*>

ET/OU

D <devoir> <se sentir mal : **avoir peur, honte, colère, tristesse, culpabilité**>

ET/OU

D <prendre conscience> <apprendre> P < axiologique négatif>

ET/OU

D <réparer> <payer>

ET/OU

D <ne pas répéter> P < axiologique négatif>

Tableau 20: Configuration des attitudes modales de l'acte ACCUSER pour le groupe des francophones

ACCUSER

L <vouloir> dire à D

L <savoir/ croire > D être <responsable> de P (1)

ET

L <savoir> P être <axiologique négatif : *mal/mauvais/inutile/ désagréable/ souffrance/laid*> et/ou
<interdit> (2)

ET

L <savoir/croire> D <savoir/**ne pas savoir**> P être <axiologique négatif> et/ou <interdit> (3)

ET

L <vouloir> et <savoir/croire> <obligatoire> D être < rendu conscient du caractère négatif> de P et être
<reconnu responsable> (4)

DONC

L dire à D (1), (2), (3), (4)

DONC

D devoir se reconnaître soi-même/ être reconnu responsable de P

ET

L <**VOULOIR**>

D <**réagir bien**> ou <**ne pas réagir mal**> : *être intègre et sincère, ne pas avoir de la rancœur,
donner excuses, justifications, explications*

ET/OU

D <devoir> <se sentir mal : **rage-colère, peur, honte, culpabilité, tristesse**>

ET/OU

D <prendre conscience> <apprendre> de P < axiologique négatif>

ET/OU

D <réparer> <payer>

ET/OU

D <ne pas répéter> P < axiologique négatif>

DONC

D <devoir> <sentir **culpabilité**> et <**s'améliorer**>

Tableau 21: Configuration des attitudes modales de l'acte ACCUSER pour le groupe des hispanophones

Conclusion

Les deux configurations d'attitudes modales résument et exposent les analyses des résultats obtenus par le biais de la deuxième et troisième partie des questionnaires. Ces résultats montrent que l'acte ACCUSER a été majoritairement conceptualisé comme un acte ayant une fonction de correction, souvent associé à l'objectif du rétablissement de la justice et de la vérité. Les informateurs ont cependant reconnu son côté menaçant pour la face des deux locuteurs engagés dans cette interaction. L'accusateur encourt l'obligation discursive d'être dans la capacité de fournir des preuves lorsqu'il avance des propos endommageant la face de son interlocuteur, autrement il pourrait voir sa propre face affectée. Et l'accusé court le risque de voir sa face négative et positive atteinte par l'accusation, indépendamment du fait qu'elle soit vraie ou pas. Un acte hautement menaçant produit donc des effets perlocutionnaires négatifs. Ces effets semblent être similaires au sein des deux groupes, seule l'activation immédiate des effets que suscite l'accusation demeure différente. En effet, l'accusé français semble associer en premier lieu la peur. Or l'accusé colombien, paraît plus affecté par la rage et la colère en premier lieu. Cela peut s'expliquer car les accusateurs francophones semblent davantage associer l'accusation au domaine du droit à un plus haut degré que les hispanophones. Il faut signaler que les deux groupes activent l'aspect juridique et ordinaire de l'accusation mais à différents degrés. Les informateurs hispanophones conceptualisant l'accusation d'un point de vue plus ordinaire (en opposition au juridique), il est fort probable qu'ils laissent exprimer leurs sentiments et affects plus librement, voire plus violemment en l'absence de rigidité juridique. D'ailleurs, les informateurs hispanophones ont mis en avant le fait qu'autant l'accusé que l'accusateur pouvaient mettre en place des violences physiques en réaction à une accusation ou à un acte accusable. Dans les deux groupes, l'accusation est bel et bien alors ressentie comme une attaque.

La divergence fait son apparition par rapport à la conception de l'acte en tant qu'instrument pour faire justice. Lorsque les deux groupes conceptualisent l'acte ACCUSER sous cette optique, la négativité de l'acte qui contrôle son apparition dans les interactions est affectée (car il n'est pas bien d'accuser pour le bien ou l'intérêt de chaque individu), atténuant cette perception négative. Si on charge l'accusation d'un rôle tel que « faire justice », activant des valeurs axiologiques hautement positives, celle-ci peut être perçue comme étant « nécessaire », voire « obligatoire ». L'accusation conceptualisée comme une arme justicière, qui de plus vise

à contribuer à la maintenance et le respect de la morale, active les intérêts collectifs qui prennent le devant sur l'individualité. Ainsi, la défense des valeurs de chaque groupe social devient une excuse pour mettre en place une accusation qui viserait par la suite une assignation de correction ou punition, dans le but de faire apprendre à l'accusé pour que l'acte ne se répète pas dans le futur, et montrer en même temps aux autres individus ce qu'il ne faut pas faire. L'accusation est avant tout un processus de jugement, qui nécessite un référent d'évaluation pour s'exprimer, basée sur les représentations cognitives que l'individu possède sur le concept du « bien se comporter » ou « être moralement correct ». La morale semble donc jouer un rôle important lorsqu'il s'agit d'émettre des jugements et faire des accusations.

Ainsi l'accusation peut se charger d'une fonction moralisatrice au sein des deux groupes si elle est associée à la justice. Cependant les représentations de l'accusation semblent être plus affectées par la morale du côté des informateurs hispanophones. En effet, au niveau des intentions que l'accusateur vise à faire atteindre à son accusé, celles des informateurs hispanophones mettent en place des mots s'associant plus à la morale. Dans les deux groupes, il s'agit d'apporter un enseignement à l'accusé. La configuration des valeurs modales des hispanophones accentue ce côté éducatif, par le fait de penser que D peut ne pas savoir que P est incorrect. Les potentiels accusateurs hispanophones peuvent donc utiliser l'acte simplement pour informer, ou faire voir ou savoir à D que son acte n'est pas correct. Cette association de l'accusation à la morale peut donc influencer le sentiment de « devoir » à tout prix et émettre une accusation envers un acte perçu comme moralement incorrect. En effet, les informateurs colombiens semblent ressentir une obligation plus prononcée d'accuser une chose incorrecte (75,7%) que les informateurs francophones (37%). C'est pourquoi nous avons décidé de faire apparaître dans la configuration des attitudes morales cet aspect lorsqu'il s'agit pour L de vouloir ou de savoir/croire qu'il est <obligatoire> que D soit reconnu responsable de P.

Parmi les intentions primaires que nous avons intégrées aux tableaux de configuration modales pour les deux groupes, il y avait le fait que L voulait que D soit reconnu responsable de P (Galatanu & Pino Serrano, 2012b), intention qui correspond à la visée perlocutionnaire de l'acte ACCUSER, et le fait que L voulait une réaction de D. Des réactions telles que des explications, des justifications, des confirmations, des excuses comme réponse à l'accusation. Le groupe d'informateurs colombiens a cependant laissé entrevoir le désir que D réagisse bien en opposition à « ne pas mal réagir », « ne pas avoir de la rancœur envers L ». Les informateurs hispanophones ont ainsi fait manifester leur <vouloir> que D ressente de la culpabilité. En effet, comme nous l'avons remarqué, le mot « *culpa* », souvent apparu dans les réponses des

colombiens, éveille et contamine l'accusation du sentiment marqué de culpabilité. Cette relation étroite entre l'accusation, la culpabilité et la morale peut être possiblement due à l'identité religieuse qui règne en Colombie. Il s'agit vraisemblablement d'une morale religieuse qui détermine les valeurs communes de la société colombienne. Comme Tricaud (2001) l'avait, les groupes les mieux soudés ou ceux partageant une intense dévotion à ses valeurs, sont le lieu propice à l'apparition déchaînée de l'agression accusatrice. En effet, selon l'Atlas des religions du Monde (2015), les individus se définissant comme catholiques représentaient 83% de la population colombienne. La foi catholique en Colombie est toujours très vivante, en témoignent les fêtes religieuses (chants et prières autour de la crèche pour les enfants tous les ans à Noël, la semaine sainte et les téléfilms de la Bible à la télévision publique, entre autres) et les coutumes autour de la religion étant ancrées dans la culture : tout enfant doit être baptisé dès ses premières années de vie. De même que faire la première communion et la confirmation s'avère être important aux yeux de la société colombienne. D'ailleurs, en mai 2019, le préfet d'Antioquia sur un projet des politiques autour de l'attention des seniors, a utilisé des arguments bibliques inspirés de l'histoire de Noé¹⁰⁹. Nous n'affirmons cependant pas que cela soit de fait la raison majeure, mais nous pensons que cela peut tout de même influencer en partie les représentations qu'a la société colombienne sur l'accusation moralisatrice.

Les intentions secondaires que les informateurs des deux groupes ont manifestées concernent le <vouloir> de L que D <prendre conscience>, <apprendre>, <réparer et payer>, et <ne pas répéter> P < axiologique négatif>. Cependant l'intérêt moral porté sur l'accusation comme moyen d'apprentissage pour D est plus fort au sein du groupe d'hispanophones mettant en scène des intentions morales à tendance humaniste : « éduquer », « être intègre », « aider », « être prudent et humain », « démontrer son côté humain ». Ainsi la visée que la conceptualisation des informateurs hispanophones exprime peut activer le PA « accusation DC amélioration », qui prétend que D <doit> s'améliorer lorsqu'il est accusé. L'accusation peut donc représenter le moyen, peut-être efficace, d'aider les individus de la société à s'améliorer et devenir plus humains.

109 Article du journal “*Ordenanza sobre atención a vejez en Antioquia habla de Matusalén y Noé*”, paru le 14 mai 2019. Disponible sur www.eltiempo.com

QUATRIEME PARTIE : REALISATIONS
LINGUISTIQUES DE L'ACTE
ILLOCUTIONNAIRE ACCUSER

Introduction

Nous avons pu constater, en étudiant les représentations sémantiques et conceptuelles de l'acte illocutionnaire ACCUSER, qu'il existe en effet des différences conceptuelles entre les deux groupes concernés. Des différences culturelles traduisant la vision que ces groupes ont de la réalité, et qui peuvent influencer fortement la relation qu'entretiennent les locuteurs de chaque groupe avec l'acte ACCUSER. Cette influence, déterminée plus précisément par les attitudes dont l'accusation se charge à l'aide des représentations des locuteurs, peut se matérialiser plus particulièrement dans la naissance de l'accusation dans les interactions verbales. Galatanu avance ainsi que la conceptualisation d'un acte illocutionnaire peut nous permettre de repérer l'intention illocutionnaire, laquelle peut être détectée « à partir des règles d'usage, d'une expression linguistique utilisée littéralement » (Galatanu, 2014 : 19). C'est pourquoi dans cette partie, nous allons nous consacrer à l'étude des réalisateurs linguistiques mis en œuvre par les informateurs de chaque groupe lors d'une possible situation d'accusation. De plus, les conceptualisations peuvent aussi influencer fortement la réalisation linguistique de l'acte : si le côté de l'accusation la concevant comme une chose sérieuse qu'il faut manier délicatement est davantage mis en exergue au sein d'un groupe, la force de sa réalisation sera possiblement de nature plus atténuée. *A contrario*, si la vision de l'accusation comme outil d'éducation, voire de devoir moral, prime sur son côté négatif, sa force sera possiblement plus violente, plus dominatrice. Ces réalisations linguistiques représentent donc en même temps la matérialisation des intentions, des représentations et des attitudes modales virtuellement présentes dans la cognition du locuteur. Dans ce dernier cas, l'acte ACCUSER peut se montrer de nature plus envahissante, mais nous pensons que le fait d'accepter cet acte illocutionnaire plus facilement, lorsqu'on tient le rôle d'accusé, dépendra des représentations qu'on a de l'accusation et du statut de l'accusateur par rapport à l'accusé : est-il un inconnu ou bien un proche ?

Si nous conceptualisons l'accusation comme un moyen de discipliner, dont le but est de rendre l'individu plus « humain » et meilleur, et si l'accusateur est un proche, il est fort possible que l'individu accusé accepte plus facilement le fait d'admettre son erreur, d'être pointé du doigt, et de perdre sa face. Puisque c'est son proche, et qu'ils sont dans une relation idéale de non-conflit familial entre les acteurs impliqués, l'accusé devrait penser que son accusateur voudra sûrement son bien. Il doit donc accepter cette attaque ; même s'il est menaçant car envahissant, son accusateur proche va l'aider à apprendre et à s'améliorer en tant qu'individu

par la réalisation de son acte accusatoire. Les choses changent si l'accusateur n'est pas un proche : il n'y a pas de lien sentimental avec lui ; l'accusé ne connaît pas sa manière d'agir et ses intentions ; il a donc la possibilité de conceptualiser son acte comme étant une vraie attaque à sa personne visant à nuire à sa face par exemple.

Afin de provoquer la production des réalisations linguistiques de l'acte ACCUSER de nos informateurs, nous avons eu recours au Test d'Accomplissement du Discours (Désormais « *Discourse Completion Task* ») dont la SPA se sert dans les recherches sur l'interaction verbale, pour faire surgir les savoir-faire sémantico-pragmatiques de la compétence sémantique des informateurs. Notre but est de répertorier les diverses structures et expressions linguistiques par lesquelles les informateurs mettent en scène l'acte illocutionnaire ACCUSER. Par la suite, nous étudierons ces réalisations recueillies afin d'établir une comparaison entre les deux groupes. Cette comparaison va nous permettre de compléter les résultats de nos analyses, et possiblement valider ou infirmer notre hypothèse. Nous croyons, en effet, que parce que les informateurs colombiens entretiennent une conceptualisation de l'accusation plus proche des représentations de la morale, de l'éducation voire de l'apprentissage, la réalisation de cet acte illocutionnaire va s'avérer plus violent et intrusif, à caractère oppresseur ou dominant lorsqu'il s'agit d'une accusation entre proches. Ce cas pourrait se présenter également lors des interactions verbales avec des inconnus mais à un moindre degré.

Nous pensons aussi que, puisque la question de la morale chez les informateurs colombiens semble être plus accentuée (donc le fait d'être correct et droit envers les autres et le fait de défendre les valeurs de la morale), cette conceptualisation incite le souhait exalté de veiller à ne pas permettre ou à éviter la naissance des injustices. Cela pourrait influencer l'idéalisation de l'accusation, et ainsi affecter l'effacement des hiérarchies sociales lorsqu'il s'agit d'accuser pour « défendre la justice », bref, tous les moyens sont bons pour arriver à cette fin. D'ailleurs, les informateurs hispanophones colombiens, en position d'accusateurs semblent activer en premier lieu des sentiments plus violents comme la rage et la colère possiblement face à l'injustice commise, en comparaison des francophones qui associent en premier lieu des sentiments de culpabilité et de regret face à leur action s'avérant intrusive dans la sphère privée et individuelle de l'autre. Nous sommes ainsi enclins à penser que l'espace privé et le respect de l'individualité en France est un aspect social beaucoup plus important qu'en Colombie. L'accusation pourrait donc s'avérer être une atteinte au droit de l'individualité pour les francophones.

Chapitre I : La matérialisation de l'accusation dans l'interaction

Lorsqu'on fait l'objet d'une accusation, il est inévitable d'échapper à ses effets perlocutionnaires et d'éprouver des affects et des sentiments de mal-être face au poids oppresseur qu'il produit. L'accusation nous dénonce, nous expose, nous discrimine, nous sépare et nous isole du reste du groupe presque automatiquement : l'on devient ainsi une sorte de souillure pour notre groupe social, comme l'avancait Tricaud (2001). Cet acte est ainsi vécu comme une attaque nue pour les individus des deux groupes, mais son poids semble être perçu différemment. L'interprétation que nous faisons de l'acte dépendra donc des représentations qu'on a de lui et du contexte d'énonciation. Cet acte peut donc être accompli par plusieurs moyens, allant d'un degré direct à un degré indirect. En effet, nous avons remarqué que cet acte en mode performatif, donc de façon directe, est néanmoins susceptible d'apparaître dans un degré moindre. Nous pensons que cela est dû aux représentations conceptualisant l'acte de façon plus proche de l'axe juridique, qui nécessite l'énonciation claire de l'acte. Cependant, il est plus probable de rencontrer l'utilisation du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire ACCUSER en mode performatif à la forme négative, stratégie qui permet aux locuteurs de dissiper des possibles malentendus et de bien faire comprendre à son interlocuteur qu'on ne l'attaque pas : « je ne vous accuse pas, hein ? », « je ne suis pas en train de vous accuser ». Ces formes de réalisations linguistiques traduisent et s'accordent avec les représentations que les locuteurs rattachent à la signification de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Dans ce chapitre, nous allons exposer les réalisations linguistiques de l'acte illocutionnaire par situation, dans les deux groupes, que nous avons trouvées dans les réponses de nos informateurs.

1. Classification des réalisateurs linguistiques

Les réalisateurs linguistiques repérés dans le discours des informateurs des deux groupes ont été classifiés dans des tableaux contenant 2 catégories principales : la catégorie des performatifs et la catégorie des actes indirects réalisant l'accusation. Cette dernière catégorie contient des sous-catégories : holophrases, marqueurs discursifs illocutionnaires, verbes modaux,

surmodalisation du marqueur de la force illocutionnaire, modalisation d'énonciation et acte accompagnant/renforçant l'acte ACCUSER (Austin 1962, Galatanu 2011, Dostie 2004). Ainsi, un tableau exposant les réalisateurs a été proposé pour chaque situation et pour chaque groupe. Les réalisateurs linguistiques ont pu être provoqués à l'aide du Test d'Accomplissement du Discours. Nous expliquerons ci-dessous chaque catégorie.

1.1. Performatif de l'acte illocutionnaire accuser

Cette grande catégorie recense les formes performatives explicites de la réalisation de l'acte dans le sens d'Austin (1962), à savoir l'acte illocutionnaire doit être exprimé à la voix active, à la première personne du singulier de l'indicatif présent (j'accuse, je promets, je remercie). Nous n'avons trouvé qu'une seule manifestation performative (1) de l'acte illocutionnaire ACCUSER dans le corpus des Français. Nous avons aussi trouvé un énoncé (2) mobilisant le verbe à la forme performative (« *je vous accuse* »), mais cette forme précédée de la conjonction de subordination « si », introduit plutôt une proposition conditionnelle. La formule « je vous accuse » dans ce contexte ne relève pas d'une accusation mais semble plutôt plus proche d'un acte de menace (je vous menace de vous accuser, de porter plainte à la police si vous ne faites pas cela).

(1) Je t'accuse que tu me sois infidèle, mais je t'avertis que je ne vais pas permettre que tu me trahisses. Si cela arrive, notre relation est finie !

(2) J'ai entendu hier la menace que vous avez faite à Clara. Vous devez parler à notre chef et lui raconter la vérité [...] si vous ne le faites pas, je vous accuse aujourd'hui même auprès de la police (*Yo escuché ayer la amenaza que le hizo usted a Clara. Tiene que hablar con nuestro jefe y contarle la verdad [...], si usted no lo hace, yo lo acuso con la policía hoy mismo*)

La forme performative « je t'accuse » mobilise la force illocutionnaire de l'acte illocutionnaire ACCUSER de façon directe et nue. L'utilisation de cette forme s'avère donc hautement menaçante pour la face de l'interlocuteur, et dans un degré moindre (mais toujours menaçant) pour la face du locuteur. Galatanu (2011 : 181) avance que les verbes illocutionnaires, de par leur sémantisme sont des « marqueurs explicites de la force illocutionnaire des actes menaçants ». Il serait donc possible que cela soit la raison pour laquelle

la mise en œuvre de cette forme n'ait pas été très sollicitée par nos informateurs. D'ailleurs nous avons retrouvé dans notre corpus, des énoncés visant à atténuer la force illocutionnaire explicite de l'accusation ou à clarifier la nature de l'acte adressé. Cette forme met en exergue l'intention du locuteur de désambiguïser d'une façon claire l'interprétation que son interlocuteur peut faire de l'acte qui lui est adressé. Dans les énoncés (3) et (4) le locuteur tente ainsi de clarifier qu'il ne réalise pas l'acte illocutionnaire ACCUSER, et que son interlocuteur ne doit pas voir son acte comme une attaque. Cela relève d'une stratégie d'évitement de la « menace langagière » (Galatanu, 2012), « menace illocutionnaire » (Galatanu, 2011) inhérente à l'intention illocutionnaire de l'acte ACCUSER, laquelle est sous-tendue par sa configuration modale.

(3) Ce n'est pas que je vous accuse mais seulement je m'entretiens avec les employés pour savoir s'il y en a un qui décide d'avouer ses actes (*no es que lo esté acusando, pero si estoy entrevistando a los empleados para saber si alguno decide confesar los actos*)

(4) Je ne suis pas en train de vous accuser, c'est juste que je dois vérifier et écarter... (*No lo estoy acusando solo que tengo que comprobar y descartar...*)

1.2. Réalisations indirectes de l'acte accuser

Dans cette grande catégorie, les réalisations indirectes de l'acte ont été recensées en opposition à la forme performative explicite de l'acte. Nous avons donc intégré dans cette grande catégorie 6 sous-catégories de stratégies discursives, à savoir : *les marqueurs illocutionnaires, les holophrases, les verbes modaux, la surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire, la surmodalisation, les actes accompagnant/renforçant l'acte ACCUSER*. En effet, la préférence d'une réalisation indirecte peut mobiliser fortement la force illocutionnaire de l'acte montrant donc une haute menace illocutionnaire et dans certains cas la réalisation indirecte peut atténuer la force illocutionnaire de l'acte ACCUSER. Nous avons ainsi classé les stratégies discursives des « actes accompagnant/renforçant l'acte » des informateurs en termes d'intentions illocutionnaires. Ces actes recensés peuvent donc prendre la forme d'un acte de *requête* qui demande une information (5-7) ou une *demande* d'agir (8), et d'un acte d' (9).

(5) Tu ne saurais pas qui a pu mettre la bague dans la poubelle ?

(6) Quelque chose te tracasse ?

(7) Qu'est-ce que tu as fait hier après-midi ? (*¿Qué hiciste ayer en la tarde?*)

(8) Si tu as quelque chose à me dire, j'aimerais l'entendre (*si tienes algo que decirme me gustaría orilo*) → *requête indirecte servant indirectement d'accusation.*

(9) Tu as été un peu éloigné ces jours-ci (*has estado alejado en estos dias*)

1.2.1. Marqueurs discursifs illocutionnaires et holophrases

Les holophrases sont définies par Galatanu comme « des expressions figées porteuses d'une valeur illocutionnaire » (Galatanu, 2011 : 173). Ainsi le point commun entre les Holophrases (Galatanu 1997) et les marqueurs discursifs (Dostie 2004) réside dans leur fonction pour marquer la ou les force(s) illocutionnaire(s) contenues dans un énoncé. Les Marqueurs Discursifs (désormais MD) accompagnent le plus souvent un contenu propositionnel, et les Holophrases liées à des actes illocutionnaires menaçants « sont multifonctionnels, ayant des valeurs de réalisation des actes illocutionnaires, mais également d'interprétation, notamment méta-illocutionnaire et des valeurs de connecteurs textuels » (Galatanu 2011 : 182).

Selon Dostie, les MD « sont souvent des moyens, qui se trouvent à la surface du texte, pour accéder à ce qui lui est sous-jacent, c'est-à-dire aux aspects implicites des messages » (Dostie, 2004 : 45). Ils sont constitués d'unités seules ou d'unités associées, qui par un processus de pragmatification, sont devenues fixes ou quasi fixes (*Ibid.* 36). L'auteure propose une classification des MD en « marqueurs d'interaction » et « marqueurs illocutionnaires » (Voir Dostie 2004 : 46). Ces derniers concernent les « marqueurs de réalisation d'un acte illocutionnaire » qui possèdent la possibilité d'accomplir un acte illocutionnaire et qui traduisent l'état psychologique du locuteur. Ces marqueurs, selon cette auteure, peuvent suivre la structure « Marqueur+que/ si P » ou « Marqueur +Prép.SN » pour accomplir un acte illocutionnaire (*Ibid.* 47). Notre étude sera donc davantage concernée par cette classe de MD, d'origine verbale. Ces marqueurs discursifs d'origine verbale peuvent se figer par l'ordre des éléments « pronom + verbe » (10), « verbe + pronom » (11), parfois avec une « particule interro-exclamative » (*Ibid.* 68) (12), ou à la forme impérative (13), conditionnel (14), entre autres, et la personne est variable (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne).

(10) Je pense que c'est vous qui avez volé les objets.

(11) Pouvez-vous me dire si vous avez volé les objets du restaurant ?

(12) Est-ce que c'est toi ?

(13) Dis-moi la vérité (*dime la verdad*).

(14) Je voudrais savoir si tu as connaissance de... (*me gustaría saber si tienes conocimiento de...*)

1.2.2. Verbes modaux

Cette catégorie recense les réalisations linguistiques des informateurs suscitant, par le moyen des structures à verbe modal, l'expression des valeurs modales. Pour rappel, les classes de modalités utilisées en SPA sont la modalité aléthique, déontique, épistémique, doxologique, axiologique, volitive et désidérative. Par l'utilisation des verbes modaux tels que *savoir*, les informateurs mettent en scène des modalités épistémiques exprimant la certitude (15). La modalité déontique est marquée à l'aide du verbe modal *devoir* pour exprimer l'interdiction (16) ou l'obligation (17). Le verbe impersonnel *falloir* peut exprimer des modalités déontiques ou aléthiques <nécessaire> ou <obligatoire> (18), ainsi que l'expression *avoir besoin* qui marque la modalité aléthique <nécessaire> (19). Les informateurs marquent l'intention par des verbes s'inscrivant dans les modalités volitives (20), (21). La modalité axiologique intellectuelle (22), axiologique affective (23), axiologique éthique/morale et déontique <obligatoire> (24), ou axiologique pragmatique (25).

(15) Je sais tout !

(16) Vous n'auriez pas dû

(17) Je dois te faire part de la situation

(18) Il faut que je te parle

(19) J'ai besoin de vous dire (*necesito decirle*)

(20) Je veux savoir si vous... (*quiero saber si usted...*)

(21) Je préfère vous le dire

(22) Il m'intéresse que tu... (*sólo me interesa que tu...*)

(23) Je n'ai pas peur

(24) C'est mon devoir de vous accuser ... (*es mi deber acusarlo...*)

(25) Je ferai tout pour...

1.2.3. Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire

Cette catégorie réunit les réalisations linguistiques mises en place par les informateurs dans les différentes situations proposées, qui mettent l'accent sur le fait de modaliser un énoncé déjà modalisé. Par exemple l'énoncé (26) « je suis convaincu » marque la modalité épistémique exprimant la certitude, mais cet énoncé reçoit une surmodalisation par l'ajout de « totalement », marqueur insistant sur l'idée de la possession d'une profonde certitude, afin d'attribuer une force d'efficacité à son énoncé, donc acquérant une modalité axiologique pragmatique. Il s'agit donc d'amplifier la force de l'énoncé par l'accentuation à l'aide d'autres marqueurs. Ainsi par exemple l'énoncé (27) « j'ai l'impression que », marqué par la modalité doxologique de <probable>, est affecté par le mot « sérieuse » lequel intensifie et consolide la valeur de certitude du locuteur. L'énoncé (28) est exprimé à travers une modalité déontique qui souligne le fait « obligé » de se demander quelque chose, cet énoncé est surmodalisé par l'insertion de « sûrement » qui accentue l'idée d'obligation (modalité doxologique <certain>). Enfin l'énoncé (29) marqué par une modalité déontique <obligatoire>, éthique-morale, affective positive, soulevant l'obligation de reconnaissance de la valeur de la personne « méritante », « Tout le respect » maximise l'idée du respect appuyant en même temps le fait que le respect donné est vrai.

(26) Je suis totalement convaincu que... (*estoy totalmente convencida que...*)

(27) J'ai la sérieuse impression que... (*tengo la seria impresión que...*)

(28) Sûrement vous devez vous demander... (*Seguramente se debe estar preguntando*)

(29) Avec tout le respect que vous méritez... (*con todo el respeto que usted merece*)

1.2.4. Modalisation d'énonciation

La modalisation est une fonction « évaluative » de deux aspects concernant la réalisation d'un acte illocutionnaire. Ces deux aspects impliquent la valeur illocutionnaire de l'acte et l'évaluation du contenu propositionnel de l'acte illocutionnaire. « Cette distinction entre 'la prise de position' par rapport au contenu propositionnel de l'acte de parole et 'la prise de position' par rapport à la fonction interactive, illocutionnaire de cet acte, renvoie bien évidemment, en tout premier lieu, à la distinction traditionnelle entre 'modalité d'énoncé' et 'modalité d'énonciation' » (Galatanu & Bellachhab 2010, Galatanu 2011). Distinction qui

s'accorde également avec la distinction que Searle (1969) fait sur le potentiel de contenu propositionnel et le potentiel de force illocutionnaire. Ainsi l'acte illocutionnaire ACCUSER, que le locuteur effectue, peut prendre position sur l'objet de l'accusation, sur le destinataire (étant le supposé responsable de l'acte blâmable), ou sur le locuteur. L'élément modal mis en scène par rapport à l'accusation possède une valeur négative et se réfère ainsi aux 3 aspects. Le locuteur à travers sa réalisation linguistique (30-32) émet une évaluation sur l'action jugée ou interprétée comme mauvaise (**modalisation d'énonciation de l'acte**), une évaluation sur le degré de responsabilité du destinataire ou la perception que le locuteur se fait de lui (33-35) (**modalisation d'énonciation du destinataire**), et enfin, la perception personnelle du locuteur par rapport à l'action commise et/ou à l'acteur de l'acte (36-37), pouvant exprimer son affectation personnelle (**modalisation d'énonciation du locuteur**).

(30) C'est mal = valeur éthique-morale négative

(31) C'est ridicule = valeur esthétique négative

(32) C'est opportuniste = valeur pragmatique négative

(33) Votre manque d'éthique professionnelle (*su falta de etica profesional*) = valeur éthique-morale négative

(34) Vous avez commis une erreur (*cometió un error*) = valeur éthique-morale et pragmatique négative

(35) Pervers ! (*perverso*) = valeur éthique-morale négative

(36) Je me sens déçue (*me siento decepcionada*) = valeur hédonique-affective négative

(37) Je vous hais = valeur hédonique-affective négative

1.2.5. Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER

Nous avons relevé des réalisations linguistiques mises en place par les informateurs qui accompagnent la réalisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Ces actes illocutionnaires apparaissent à la suite de l'accusation, et ils visent à renforcer la force illocutionnaire de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Ainsi, l'accusation peut s'allier à des actes illocutionnaires tels

qu'ORDONNER (38), MENACER ou AVERTIR (39-40), INSULTER (41), REPROCHER (42), PROPOSER ou CONSEILLER (43-44).

(38) J'exige que vous expliquiez le motif de vos actes, ce qui vous a poussé à le faire !

(39) Si c'est toi, il vaudrait mieux que tu me le dises maintenant par toi-même au lieu que je ne le découvre

(40) Tu as seulement ce moment pour dire la vérité ou ces 4 années seront foutues en l'air

(41) Tu n'es qu'un sale type !

(42) Je me suis trompé en vous offrant ce boulot

(43) Vous devriez informer vos supérieurs de cet acte

(44) Vous devriez trouver une solution rapidement

2. Première situation : le vol au sein d'une entreprise

La première situation que nous avons proposée mettait en scène deux individus ayant une interaction verbale tendue dans un cadre professionnel. Nous avons demandé aux informateurs de se mettre à la place d'un gérant d'une entreprise et d'imaginer que dans son restaurant des vols ont été constatés. L'informateur doit imaginer qu'il soupçonne un des employés d'être le responsable de la disparition de ces objets. Ainsi, sans aucune preuve mais possédant seulement un pressentiment sur la responsabilité du concerné, l'informateur est obligé d'affronter et de convoquer l'employé au bureau pour parler de la situation. Dans cette situation, sont en jeu le niveau de hiérarchie et de pouvoir des participants allant de haut en bas (patron-accusateur *versus* employé-accusé), et la distance entre les participants à l'interaction (des sujets qui se connaissent, mais avec une grande distance de confiance ou d'intimité). Le degré de gravité de l'objet d'accusation (le vol, étant généralement perçu comme axiologiquement négatif), et la certitude de la responsabilité de l'accusé (l'accusateur n'a pas de preuves mais un pressentiment). Ci-dessous, la consigne donnée aux informateurs :

Vous travaillez en tant que gérant dans un restaurant très luxueux et réputé. Vous gérez une équipe de 15 personnes. Au restaurant quelques objets très chers ont disparu (des tasses, des

couverts, des verres à vin, de la nourriture). Vous soupçonnez un de vos employés d'être le responsable de la disparition de ces objets.

Consigne : Vous n'avez aucune preuve, seulement un pressentiment, malgré cela, vous décidez tout de même de l'affronter et de le convoquer dans votre bureau. Imaginez le dialogue.

2.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

Les réponses des informateurs des deux groupes à cette situation ont été répertoriées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux regroupent les réalisateurs linguistiques mis en scène spécifiquement dans cette situation. Nous n'avons pas trouvé de réalisation performative proprement dite de l'acte illocutionnaire ACCUSER, (« Je vous accuse de », « *Lo acuso de* ») mais plutôt des réalisations indirectes de l'acte, y compris des stratégies de clarification pour atténuer la force illocutionnaire (« je ne t'accuse pas », « je ne suis pas en train de vous accuser »). En outre, la certitude du locuteur n'a pas été très sollicitée (« J'ai le présentiment » *versus* « je sais », « je suis convaincu ») mais plutôt la croyance exprimée par la modalité doxologique, ce qui veut dire que les informateurs ont tenu compte de la consigne « vous soupçonnez... vous avez un présentiment ». Même si parfois la certitude complète n'est pas exprimée, il est évident que l'utilisation des marqueurs discursifs illocutionnaires atténuant le degré de certitude, réalisent tout de même la force illocutionnaire de l'acte ACCUSER. Ci-dessous, les réalisateurs linguistiques utilisés par les informateurs francophones :

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-J'ai un/le pressentiment que vous êtes le responsable... -Je te soupçonne (de) -J'ai quelques soupçons à votre sujet -Je pense que / vous pourriez être, c'est vous qui... -Sans vous offenser, je pense que... -Pour être franc, je pense que... -Je ne suppose pas, j'en suis certain -Je crois que c'est vous -J'en ai conclu que cela pouvait être que vous -Honnêtement, êtes-vous l'auteur du vol ? -Est-ce que c'est toi qui... ? -Avez-vous volé... ? -Aurez-vous volé... ? -J'aimerais savoir si vous considérez avoir qqch à vous reprocher ? -J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi vous les avez volés ? -T'as rien à me dire ?

	-Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? -As-tu une quelconque implication dans... ? -Pouvez-vous me dire si vous avez volé... ?
Holophrases	
Verbes modaux	-J'ai constaté que divers objets ont disparus -J'ai remarqué que... -Je préfère que tu me dises la vérité... -C'est à moi de maintenir l'ordre et le respect -J'aimerais/je voudrais/ que vous soyez honnête / que l'on soit honnête -J'aimerais avoir une courte conversation/ être sûr que -J'aimerais savoir si -Je ne veux pas t'offenser, ni t'accuser à tort -Je n'ai aucune preuve mais... -Même si je n'ai aucune preuve, je pense que... -Je dois te faire part de la situation... -Pourquoi devrais-je... ? -Comment puis-je croire sans preuve à votre parole ?
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-J'aimerais <u>simplement</u> ... - <u>J'aurais aimé</u> savoir...
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Cette situation est <u>très embarrassante</u> 2-du destinataire : -C'est <u>lié à toi</u> -Je crois que <u>tu n'es pas innocent</u> -J'ai le sentiment que <u>vous mentez</u> 3-du locuteur : -Je <u>doute maintenant</u> de votre sincérité
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Avez-vous entendu parler de cela ? (Des objets disparus) -Sauriez-vous quelque chose à ce propos ? -Avez-vous une quelconque info là-dessus ? -Tu n'aurais pas d'info au sujet du vol ? -As-tu une idée de... ? -As-tu des choses à me faire parvenir ? -Est-ce que tu aurais vu qqch ? -si tu as un alibi, as-tu des témoins ? Affirmation : -Je ne t'accuse pas -Je ne dis pas que c'est toi mais... -Sans vous offenser -Je pose juste la question -J'aurai besoin de votre coopération -Vu que je sais que vous n'êtes pas à l'aise financièrement, je me retourne vers vous Ordre, conseil : -Je te conseille de rendre ce que tu as pris -Expliquez-vous et dites-moi pourquoi vous ne seriez pas cette personne -Justifiez-vous -Rendez ce que vous avez volé et on reste là

	-Mettez du votre et dites la vérité -S'il s'agit de vous, je vous demanderai de me le dire ou de rendre les objets Menace : -Il me faudra des preuves sinon vous serez viré -Je vous préviens juste que je ferai tout pour trouver la fin de l'histoire et que si par malheur, j'apprends que c'est vous le voleur, vous serez licencié immédiatement -J'espère retrouver les objets disparus dans les prochaines 24h, sinon je déduis le prix des objets volés sur votre prochain salaire -Et bah tu ferais mieux de trouver si tu tiens à ton emploi. Je préfère que tu me dises la vérité maintenant plutôt que de l'apprendre -Si j'apprends que c'est vous, il y aura des conséquences - Si c'est toi, il voudrait mieux que tu me le dises maintenant par toi-même au lieu que je ne le découvre -Ce serait dommage pour vous, de perdre votre place pour avoir volé des objets Insulte : -Vous êtes le seul à qui ces objets rapporteraient beaucoup d'argent <u>dans votre vie misérable</u> Proposition, suggestion : -si vous avez qqch dont vous n'oseriez pas parler, vous pouvez me dire, on gèrera ça en mieux
--	--

Tableau 22: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 1

2.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

Nous avons regroupé les réalisateurs linguistiques autour de l'accusation chez le groupe des hispanophones dans le tableau suivant. Quelques réalisations ont été traduites et leur forme d'origine en espagnol ont été mises entre parenthèses. Cependant, concernant les réalisations indirectes de l'acte, plus particulièrement dans les sous-catégories « modalisation d'énonciation » et « actes accompagnant/renforçant l'accusation », les réalisateurs linguistiques ont été exposés uniquement en français, faute d'espace, puisqu'il s'agit parfois de longs énoncés réalisant un acte illocutionnaire différent de l'acte ACCUSER. Pour cette situation, les informateurs ont mis en avant la certitude et la croyance. Nous avons retrouvé la réalisation de l'acte du reproche accompagnant et renforçant l'accusation plus marqué que chez le groupe des francophones. Par ailleurs, des marqueurs discursifs de politesse « *por favor* » (s'il vous plaît), ou « avec tout le respect » visant à atténuer la force de l'énoncé ont été retrouvés.

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Ce n'est pas que je suis en train de vous accuser mais... (<i>no es que lo esté acusando, pero...</i>) -Je suis plus que sûr que c'est vous qui... (<i>estoy más que segura que es usted...</i>) -Je sais que vous... (<i>sé que usted...</i>) -Je soupçonne que vous... (<i>sospecho que usted...</i>) -Je crois que vous... (<i>creo que usted...</i>) -Je dois reconnaître mes soupçons que vous (<i>debo reconocer mis sospechas de que usted...</i>) -J'ai la (une certaine) suspicion/soupçon/ le pressentiment que vous... (<i>tengo la (una cierta) sospecha/ el presentimiento de que usted...</i>) -Mon pressentiment m'indique que vous... (<i>mi presentimiento me indica que usted...</i>) -Quelque chose me dit que vous... (<i>algo me dice que usted...</i>) -C'est curieux que... (<i>qué curioso que</i>) -Donc j'ai bien analysé la situation, j'ai conclu que vous... (<i>Así que he analizado bastante la situación y he llegado a la conclusión de que usted...</i>) -J'ai observé dernièrement un comportement étrange chez vous (<i>He observado últimamente un comportamiento un tanto extraño en usted</i>) -Alors j'aimerais que vous me disiez si vous... (<i>Así que me gustaría que me dijera si usted...</i>) -Je veux savoir si vous... (<i>quiero saber si usted...</i>) -Je veux vous donner l'opportunité d'avouer (<i>Quiero darle la oportunidad de confesar</i>) -Des rumeurs disent que vous... (<i>me han llegado rumores que usted...</i>) -Avez-vous été la cause de... ? (<i>¿usted ha sido el causante de...?</i>) -C'est vous qui nous volez ? (<i>¿usted nos está robando?</i>) -Vous êtes le coupable, je vous vois comme suspect (<i>usted es el culpable, lo veo como sospechoso</i>) -Vous volez les... (<i>usted se roba los...</i>) -Vous êtes un des suspects (<i>usted es uno de los sospechosos</i>) -Tout indique que c'est vous (<i>todo indica que es usted</i>) -Il existe une présomption qu'il y ait possiblement une connexion entre vous et ...(<i>existe una presunción de que usted posiblemente tenga una conexión con</i>) -Vous avez été l'auteur des disparitions (<i>fue usted la autora de las desapariciones</i>) -On m'a dit que vous aurez pu être ... (<i>me dijeron que usted podría haber sido...</i>) -Avez-vous une fois pris/ volé, etc. (<i>ha usted alguna vez tomado/ robado</i>)
Holophrases	-Tôt ou tard tout se sait (<i>tarde o temprano todo se sabe</i>)
Verbes modaux	-J'aimerais que... (<i>me gustaría que...</i>) -Je voulais vous poser une question... (<i>quería hacerle una pregunta</i>) -Je veux que vous me parliez avec la vérité (<i>Quiero que me hable con la verdad !</i>) -Je veux parler avec toi/vous sur... (<i>quiero hablar contigo/ con usted sobre...</i>) -Je voudrais savoir si vous.... (<i>quisiera saber si usted...</i>) -Je veux savoir pourquoi... (<i>quiero saber porque...</i>) -J'ai l'intention de savoir si vous... (<i>tengo la intención de saber si usted...</i>) -Je veux savoir si vous... (<i>quiero saber si usted...</i>)

	-Je veux te donner le bénéfice du doute (<i>quiero darte el beneficio de la duda</i>) -Je veux vous donner l'opportunité que ce soit vous qui.... (<i>quiero darle la oportunidad que sea usted que...</i>) -Je ne veux pas que vous le preniez mal mais... (<i>No quiero que lo tome a mal pero</i>) -Je ne veux pas vous juger mais... (<i>no quiero juzgarlo pero</i>) -Je peux comprendre (<i>puedo entender...</i>) -Je peux même vous aider (<i>incluso puedo ayudarle</i>) -J'ai besoin de savoir si vous... (<i>necesito saber si usted...</i>) -En tant que gérant je dois découvrir... (<i>como gerente es mi deber descubrir</i>)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-A vrai dire et avec tout le respect (<i>a decir verdad y con todo respeto,</i>) -Je vous demande <u>des milles excuses</u> (<i>le pido mil disculpas</i>) -Je suis <u>plus que sûr</u> (<i>estoy más que seguro</i>) -Sûrement vous devez vous demander (<i>Seguramente se debe estar preguntando</i>)
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -situation pas commode (<i>situation incomoda</i>) 2-du destinataire : -Vous êtes un maudit voleur (<i>es un maldito ladrón</i>) 3-du locuteur : -Je suis déçu (<i>me siento decepcionado</i>)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Savez-vous qui peut être le responsable ? -Savez-vous ce qu'il se passe ? -Savez-vous quelque chose sur les disparitions ? -Que pensez-vous des disparitions des objets dans mon resto ? -Etes-vous sûr de ce que vous dites ? -Est-ce vrai ? -Pourriez-vous me prouver le contraire de mes soupçons ? -Que répondez-vous à cette situation ? -N'avez-vous pas eu des problèmes d'argent ? -Je me trompe ? -Seriez-vous si aimable de répondre à mon soupçon ? -Qu'avez-vous à dire par rapport à ça ? -Avez-vous quelque chose à voir avec ce qui se passe ? -Soupçonnez-vous quelqu'un ? -Je ne veux pas vous juger mais j'aimerais que vous me clarifiiez cette situation -Je vous demande de me dire si vous apprenez quelque chose ou si vous soupçonnez quelqu'un -J'ai besoin que tu m'aides à trouver le voleur -s'il vous plaît, parlez-moi avec totale sincérité -Je veux que vous me disiez ce que vous en pensez -Si vous savez qui c'est, dites à cette personne que si elle a besoin d'aide, elle peut compter sur moi, et ainsi elle peut éviter des problèmes - Excusez-moi Monsieur, permettez-vous un moment... Affirmation : -Mon intuition ne se trompe pas ! -Je suis votre chef et je peux comprendre les circonstances -Je suis responsable sur ce qui arrive ici -Je n'ai pas voulu te faire venir à mon bureau pour te juger ou te signaler

	-J'ai le pressentiment que vous me mentez mais je ne vous juge pas sans preuve -Vous êtes viré ! -Je vais déduire du salaire de chacun, jusqu'à ce que le coupable soit découvert -A partir de maintenant vous êtes surveillés -Vous êtes arrivé dans l'équipe récemment et les autres ne vous font pas confiance -Cela m'inquiète beaucoup Ordre, conseil : -Avouez ! -J'exige que vous m'expliquiez le motif de vos actes, ce qui vous a poussé à le faire ! -Donc avouez s'il vous plaît si c'est vous qui avez les objets -Si vous êtes le responsable, avouez tout de suite -Puisque je n'en ai pas la certitude, je vous demanderai d'argumenter et de me démontrer votre innocence Menace-avertissement : -Parlez s'il vous plaît avec la vérité parce que si on prouve le contraire vous allez être immédiatement viré et mis devant la justice -Rappelez-vous qu'il y aura une investigation et si on découvre que vous êtes le coupable, les conséquences seront très sévères -De toute façon je découvrirai qui c'est et ce sera pire -Je vous tiendrai tous sous surveillance et je ferai un inventaire de tout. Je contrôlerai les services et les caméras -Je n'ai pas besoin d'explications, simplement je vous préviens que si les choses continuent ainsi, vous allez être viré -J'ai besoin que vous avouiez sinon je vous mets à la porte et je porte plainte -Je veux que ce soit précisément vous qui d'une façon prudente me dites la vérité sur ce que vous savez, avant de me voir obligé de recueillir des preuves Insulte : -Vous êtes un maudit voleur ! Reproche : -Je me suis trompé en vous offrant cet emploi -Je ne comprends pas comment avez-vous pu profiter de la confiance que j'ai portée sur vous -Le fait que chez vous il y ait des situations financières difficiles, ne signifie pas que vous pouvez avoir recours à ces faits embarrassants qui trahissent les principes comme la confiance et la loyauté -C'est curieux que la plupart des objets disparus n'étaient pas loin de vous au moment de la disparition Proposition, suggestion : -En tout cas, vous devriez d'abord me faire connaître votre situation et ne pas avoir recours à de telles fautes -Si c'est comme ça, on peut trouver une solution -Dites-moi qui c'est et je changerai ainsi ma décision -Il faut qu'on discute afin de trouver un consensus et dans ce cas-là, la situation sera résolue en dehors des états judiciaires et sans les conséquences que cela produit. -Il vaut mieux que le vrai coupable rende tout, et il ne sera pas accusé. Mais si on découvre qui c'est, il sera mis à disposition des autorités. -Je voudrais vous demander qu'au lieu de commencer l'investigation, l'auteur des vols, se dénonce et qu'il se compromette
--	--

3. Deuxième situation : faute professionnelle dans le milieu hospitalier

Dans cette situation, nos informateurs devaient imaginer une interaction verbale d'accusation au sein d'une clinique. Les informateurs, toujours en place d'accusateurs, devaient adresser ou non cet acte illocutionnaire à un sujet placé plus haut dans l'échelle hiérarchique. L'objet d'accusation était une possible erreur médicale ayant pu affecter gravement la vie d'un patient, aspect étant perçu comme axiologiquement hautement négatif car la vie d'un individu « innocent » est en jeu. Ce degré de gravité de l'acte pourrait donc déclencher des accusations de nature moralisatrice. Cette situation met donc en scène la relation hiérarchique allant du bas en haut (infirmier-accusateur *versus* médecin-accusé), la distance entre les participants (possiblement des sujets intimement éloignés), et la certitude de la responsabilité de l'accusé (des soupçons, mais non des preuves). La situation donnée telle quelle à nos informateurs des deux groupes est celle-ci :

Vous travaillez comme infirmier-ère dans une clinique. Un jour vous assistez le médecin de service qui traite un patient qui ne va pas très bien. Vous croyez voir que le médecin s'est trompé et a injecté au patient une dose trop forte. Quelques jours après, vous apprenez que la santé du patient est gravement atteinte. Vous soupçonnez que la forte dose soit la cause de la dégradation de la santé du patient.

Consigne : Vous vous trouvez tout-e seul-e dans la même pièce que le médecin et vous profitez du moment pour lui dire que vous êtes convaincu-e qu'il est le responsable de l'aggravation de la santé du patient. Imaginez le dialogue.

3.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

Les réalisations linguistiques recueillies dans le discours des informateurs francophones sont exposées dans le tableau ci-dessous. Nous avons repéré des expressions visant à la sauvegarde de la face du locuteur et pouvant atténuer légèrement la force menaçante de l'acte illocutionnaire ACCUSER (« sans vouloir vous offenser », « sans aucune méchanceté »). Ces expressions accompagnent des marqueurs discursifs qui réalisent l'acte ACCUSER par le fait

d'exprimer la certitude (« je sais que vous... ») et la croyance (« je pense que vous... »). Nous notons que, contrairement au groupe des hispanophones, la réalisation de l'acte REPROCHER se fait manifeste dans les réponses des informateurs dans cette situation, des reproches adressés au médecin qui peuvent être ressentis comme de vraies attaques à la face.

Performatif →	
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	- (Excusez-moi) j'étais présent quand... -(sans vouloir vous offenser) Je sais que /c'est /vous... - Je ne vous accuse en rien mais...Je ne porte pas d'accusation... -Je suis certain que... -J'ai remarqué... -J'estime que... -Je crois que vous... -Je crois savoir... - (sans vouloir vous offenser) Je pense (sans aucune méchanceté) que vous avez... -Il me semble que vous... -Il me semblerait que... -J'ai peur que votre... -J'ai appris que... -C'est à cause de... -Je vous ai vu... -Je soupçonne que... -La dose que vous lui avez administrée est... -J'aimerais que ... -Pensez-vous que...à cause de ? -Tu ne penses pas que... vient du fait que... ? -Tu t'es rendu compte que... ? -N'avez-vous pas injecté une forte dose ?
Holophrases	-Alors là -Eh bien
Verbes modaux	-J'ai pu constater que... -Je préfère vous le dire... -Vous n'auriez pas dû ! -Vous devriez trouver une solution rapidement -Cela pourrait être la cause de... -Cela a pu nuire et aggraver sa situation médicale
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-<u>Docteur, je ne veux pas</u> remettre en cause vos compétences, <u>seulement</u> je... -Puis-je me permettre de vous demander si vous êtes sûr de... -Ce serait <u>sûrement</u> lié à la dose que vous... -<u>Personnellement, je pense</u> que la dégradation ... -<u>Il faut pouvoir</u> vérifier si cette injection en est vraiment la cause - Puis-je me permettre de vous demander si la dose...
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -C'est une <u>erreur médicale très grave</u> -C'est une <u>grave erreur</u> -C'est une <u>faute médicale</u>

	2-du destinataire : -C'est vous le <u>responsable</u> -Cela peut être lié à une surdose <u>de votre part</u>
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : - Puis-je me permettre de vous demander si vous êtes sûr de la dose prescrite au patient ? -Sachant cela tu penses pouvoir rétablir la santé du patient rapidement ? -La dose administrée au patient peut être la cause de l'aggravation de son état, êtes-vous sûr qu'elle n'était pas trop forte ? -Vous ne pensez pas qu'il y a pu avoir un problème de dosage ? - La forte dose du produit que vous avez injecté au patient était-elle nécessaire ? -Dr, est-ce qu'il est possible qu'une surdose puisse être à l'origine de l'état du patient ? -Est-ce que vous vous souvenez de la dose injectée chez le patient ? Car je m'en souviens et elle était trop élevée. Était-ce volontaire ? -Était-ce prévu/ volontaire car vous estimiez qu'il fallait augmenter la dose pour ce patient ou c'était une erreur, vous ne nous vous en êtes pas rendu compte ? - Est-ce qu'il serait possible que sous le coup de la fatigue vous lui aillez injecter une dose trop importante ? - Monsieur, est-ce qu'il serait possible que l'état du patient se soit dégradé de par le médicament qu'on lui a administré ? -serait-il possible que le patient ait fait une réaction allergique à l'un des composants du médicament, ce qui aurait aggravé son cas ? Affirmation : -Peut-être que ce jour-là vous étiez occupé à penser à autre chose et vous n'avez pas fait attention, ça peut arriver à tout le monde... -Mais tout le monde peut se tromper, vous n'avez peut-être pas fait attention, involontairement... -J'espère que ça n'a rien à voir avec les complications -Je pense que nous devons lui faire d'autres analyses avec une prise de sang pour vérifier si le produit que vous lui avez injecté était trop fort -Peut-être que son état est lié à l'infection. Je ne suis pas sûre à 100% mais il serait peut-être bon pour le patient qu'on le vérifie (suggestion) -J'estime que son état de santé actuel est la conséquence de cette erreur -Je suis certaine que c'est à cause de ça (de l'erreur médical) -Je ne vois que cette explication pour expliquer la dégradation de l'état de santé du patient Ordre, conseil : - Alors maintenant réparez les dégâts que vous avez causés sinon vous aurez la mort de ce patient sur la conscience -Au moins assumez-le et réparez votre erreur. Menace : - Si vous n'allez pas vous-même en parler à la direction de l'hôpital, je serai contraint d'y aller à votre place pour vous accuser. - Vous devez le signaler ou c'est moi qui le ferais Reproche : -Alors là vous n'êtes pas fier de vous -Comment osez-vous ?

	-Vous n'auriez pas dû ! -Juste après le traitement que vous lui avez administré il a commencé à se sentir mal, coïncidence ? Proposition, suggestion : -Vous devriez le signaler et mettre en place un traitement par rapport à cela -Vous devriez informer vos supérieurs de cet acte -Vous devriez trouver une solution rapidement -Vous pourriez donc administrer une dose différente qui annulera la première, nous pourrions ainsi sauver le patient -Je ne porte pas d'accusation et cela n'est peut-être qu'une erreur mais vous devriez peut-être en parler
--	---

Tableau 24: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 2

3.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

Les réalisations produites par les informateurs hispanophones mettent en jeu des marqueurs discursifs qui marquent aussi bien la certitude que la croyance. Cependant nous avons retrouvé au sein des réalisations non-performatives de l'acte, des structures directes (« vous êtes le responsable de... », ou « vous avez... ») et d'autres structures se focalisant et affirmant la responsabilité du destinataire. Malgré cette attaque directe, nous constatons une atténuation de la force menaçante en début d'énoncé par des marqueurs atténuant légèrement la menace (« excusez-moi docteur », « excusez-moi l'audace mais... ») et l'absence de l'acte REPROCHER.

Performatif	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je ne veux pas vous accuser, seulement.... (<i>No quiero acusarlo, solo....</i>) -Je ne suis pas très sûr mais... (<i>no estoy muy seguro pero...</i>) -Je suis sûr que... (<i>estoy seguro que...</i>) -Je soupçonne que... (<i>sospecho que...</i>) -Je vous ai vu... (<i>yo lo he visto</i>) -J'ai vu que... (<i>ví que</i>) -A mon avis, vous avez.... (<i>a mi parecer, usted...</i>) -Selon mon critère, la dose que vous avez.... (<i>según mi criterio la dosis que usted...</i>) -J'ai noté que... (<i>noté que...</i>) -Je considère que cela pourrait... (<i>considero que podría...</i>) -Depuis mon critère professionnel, je considère que... (<i>desde mi criterio profesional de la salud, considero que...</i>) -Je pense que vous avez... (<i>yo creo que usted</i>) -Je voulais vous dire que j'ai la suspicion que (<i>le quería comentar que tengo la sospecha que</i>) -Je suis désolé de vous dire ça mais.... (<i>lo siento si en decirle esto pero...</i>)

	-Je ne vous juge pas, je vous le dis juste pour que... (No lo juzgo, solo le digo para que...) -Je viens vous dire que... (vengo a decirle que...) -Je voudrais vous faire un commentaire sur... (quisiera hacerle un comentario sobre...) -Je voudrais savoir à quoi est dû la dose que vous avez.... (quisiera saber a que se debe esa dosis que usted...) -J'aimerais vous faire une observation ... (me gustaría hacerle una observación) -Je me suis demandé si vous étiez fatigué ou distrait, j'ai noté que... (Me he preguntado si estas cansado o distraído, noté que...) -Vous êtes le responsable de... (usted es el responsable de...) -Vous avez ... exagéré (usted se ... excedió) -Docteur, vous vous êtes trompé dans... (Doctor, usted se equivocó en...) -Qu'avez-vous à voir avec... ? (que tiene que ver usted con) -Il me semble avoir vu que vous avez.... (Me parece haber visto que usted...) -Pourquoi avez-vous... (por qué usted...)? -Excusez-moi si je suis indiscret mais... (disculpe si soy indiscreta pero...)
Holophrases	-Bien sûr, à mon avis (claro, a mi parecer..)
Verbes modaux	-Docteur, je dois vous dire quelque chose (Doctor, debo comentarle algo) -Docteur, excusez-moi, j'ai voulu vous exprimer mon opinion par rapport à... (Doctor disculpe. he querido expresarle mi opinión respecto a...) -Je veux vous dire quelque chose... (quiero comentarle algo...) -Vous devriez... (usted debería...) -On doit assumer les conséquences de nos erreurs (debemos asumir las consecuencias de esos errores) -Je voudrais vous dire que... (quisiera decirle que...) -Je voudrais vous parler sur quelque chose qui m'inquiète dernièrement... (Quisiera hablarle sobre algo que me ha estado inquietando últimamente) -Je sais qu'en tant qu'être humain, nous commettons tous des erreurs (sé que como humanos todos cometemos errores) -Il me paraît prudent de... (me parece prudente...) -Docteur, excusez-moi l'audace mais je dois vous dire quelque chose, je vais m'efforcer à ne pas être irrespectueux ... (doctor disculpe el atrevimiento, pero debo decirle algo, procuraré no ser irrespetuoso...) -Je veux que vous me sortiez du doute... (quiero que me saque de una duda)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-<u>Que je suis très sûr</u> que... (qué estoy muy seguro que...) -J'ai pensé <u>constamment</u> que... (he pensado constantemente que...) -Je suis <u>totalement convaincu</u> que... (estoy totalmente convencida que...) -<u>Avec tout le respect, j'ose</u> vous dire que je crois que... (Con todo respecto, me atrevo a decirle que yo creo que...) -J'ai la <u>sérieuse impression</u> que... (tengo la seria impresión que...) -Avec <u>tout le respect que vous méritez</u> (con todo el respeto que usted merece) -Avec <u>tout le respect, j'ai besoin</u> de vous dire ... (todo el respeto necesito decirle...) -<u>Excusez-moi, mais je me vois dans l'obligation</u> de vous dire que... (disculpe pero me veo obligado a decirle que...)

Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : Vous avez commis une erreur (cometió un error) 2-du destinataire : -Effectivement la santé du patient a souligné <u> votre manque d'éthique</u> (efectivamente la salud de la paciente a denotado <u> su falta de ética</u>) 3-du locuteur : -Je voudrais vous dire quelque chose qui me consterne (quisiera comentarle algo que me aqueja)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Considérez-vous que le médicament administré soit le bon? -Avez-vous considéré que vous pouvez être la cause de l'aggravation de la santé du patient ? -La dose administrée au patient de la 230 est-elle la bonne par rapport à sa situation de santé ? -Docteur, vous vous souvenez de la dose administrée au patient ? - Il ne te semble pas que la dose injectée au patient il y a quelques jours était trop haute ? -Et si l'aggravation de la santé du patient est due au rejet d'un quelconque médicament ? -Y-a-t-il une manière de remédier à la situation ? -Croyez-vous que cela l'ait affecté ? -Êtes-vous sûr que la dose que vous lui avez injectée est bonne, puisque le patient est sur le point de mourir à cause de cette dose ? -Ne devriez-vous pas injecter quelque chose d'autre pour contrecarrer les effets du médicament ? -Pourquoi n'explorez-vous pas cette possibilité ? -S'il vous plaît, faites-lui des examens et vérifiez ce qui a pu se passer -Je vous demande de vérifier et de faire quelque chose par rapport à ça -Donc je vous demande de revoir le patient en tenant compte de cette observation (que je vous ai faite) -S'il vous plaît, vérifiez votre procédure afin de pouvoir trouver une solution au trouble du patient Affirmation : -Ici le professionnel est celui qui sait, c'est vous -Je ne veux pas vous accuser, mais je cherche l'amélioration de la santé du patient -J'ai assisté à la dégradation de la santé du patient Ordre, conseil : -Donc parlez avec la famille du patient et assumez ce qu'il peut lui arriver -Vous devez être honnête avec votre valeur éthique et professionnelle -Je vous le dis préalablement pour que vous preniez les choses en main -Ayez le courage de faire savoir que vous êtes le responsable de l'état de santé du patient Menace-avertissement : -Je vais faire tous les examens requis pour prouver que je n'ai pas tort et si vous êtes le responsable, je le dirai au chef. Nous ne pouvons pas jouer avec la vie de nos patients ! -J'informerais mes supérieurs puisque c'est une situation très grave car celle-ci peut exposer d'autres patients à ce type de chaos

	-Je vais informer au conseil d'administration pour qu'ils discutent sur ce cas et qu'ils prennent les choses en charge -Si vous ne dites pas la vérité à la famille, ce sera moi qui le ferai ! -Je profite que nous sommes seuls tous les deux pour vous avertir car vous savez que c'est un sujet très délicat et qui peut vous occasionner des problèmes. De plus on parle de la vie d'une personne -Si vous ne vérifiez pas cette situation à temps, cela pourrait avoir de graves conséquences Proposition, suggestion : - Vous devriez revoir la procédure réalisée à Madame X -Nous devrions faire du mieux possible pour que la santé de la patiente s'améliore -Nous devrions réduire la dose pour voir les effets -Qu'est-ce que vous en pensez si on cherche une solution alternative pour traiter la maladie du patient -Essayons de remédier au problème avant que ce soit trop tard -Docteur, allons-y ! trouvons de l'aide ! -Je peux t'aider en quelque chose pour stabiliser le patient -Si vous le dites, peut-être que vous pouvez trouver une solution qui contrecarre l'effet du médicament injecté -Il me paraît, avec tout mon respect, que vous devriez assister le patient en urgence, afin de voir comment on peut inverser l'effet, avant qu'il ne soit trop tard.
--	--

Tableau 25: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 2

4. Troisième situation : infidélité dans le couple

L'accusation fait partie de la vie de tous les jours, c'est pourquoi nous avons présenté à nos informateurs une situation pouvant être plus proche de leur réalité. Dans cette situation, l'acte illocutionnaire ACCUSER peut se manifester au sein d'une relation amoureuse d'un couple. L'informateur accusateur doit imaginer qu'un proche lui a dit que son ami-e lui était possiblement infidèle. Il s'agit donc de clarifier cette situation, de demander confirmation à l'autre sur ce commentaire. La relation entre accusateur et accusé dans cette situation implique donc théoriquement une relation supposée d'égal à égal et une relation d'intimité proche. Encore une fois, il n'y a pas une pleine certitude de la part de l'accusé (pas de preuves, juste des mots de quelqu'un d'autre), et l'objet d'accusation, l'infidélité, éveille des valeurs axiologiques négatives. La situation a été présentée ainsi aux informateurs :

Vous avez une relation amoureuse avec quelqu'un que vous aimez beaucoup. Un jour, quelqu'un proche de vous dit qu'il pense que votre amoureux-se-x vous est infidèle parce qu'il l'a vu-e avec quelqu'un d'autre.

Consigne : Vous ne possédez pas de preuves pour démontrer le contraire, cependant, vous décidez tout de même de donner rendez-vous à votre amoureux-se-x pour lui en parler. Imaginez le dialogue.

4.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

Au sein du groupe des francophones, des marqueurs discursifs illocutionnaires faisant appel à la certitude et à la croyance ont été produits. Le locuteur peut ainsi se placer en tant que connaisseur et possesseur de la vérité (« je sais tout », « je sais que ») ou bien par le moyen du discours rapporté, ayant la possibilité de présenter ce discours comme une « potentielle vérité ». Nous pensons que ce type de discours peut permettre au locuteur de lancer une attaque plus facilement, et parfois directement sous l'argument et l'excuse que « d'autres ont affirmé cela », ce qui pourrait lui donner le passe-droit d'accuser afin « d'éclaircir la situation ». Cependant lorsqu'il s'agit de renforcer la force menaçante de l'accusation par l'accompagnement d'autres actes, la menace et l'ordre montrent une menace et une présence moindre dans ce groupe.

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Tu m'as trahi ! -Tu sais que... -Saches que.. -J'ai appris que... -J'ai l'impression que... -Je suis désolé de ... -Je sais tout ! -Je sais que... -Je te fais confiance mais... -Je veux que... -Je voudrais que... -J'ai entendu dire que... -On m'a dit / affirmé/ que... -On t'a vu avec... c'est qui ? -On dit t'avoir vu... -De nombreuses personnes t'auraient aperçu... -On pense que... -Est-ce que je peux savoir... ce qui t'a pris ? -Pourquoi as-tu osé faire ça ?

	-Vois-tu d'autres filles ? -Est-ce que tu me trompes ? -Peux-tu me dire pourquoi ? -M'aimes-tu vraiment ?
Holophrases	-Voilà -Et bien -Des rumeurs courent dans les couloirs.
Verbes modaux	-J'aimerais savoir si... -Tu pourrais m'expliquer pourquoi... -Je préfère que tu l'assumes et me le dises -Je dois te parler de.../ t'en parler -Il faut que je te parle -Je peux savoir...
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-J'ai <u>totale</u> ment confiance... -J' <u>espère</u> vraiment que ... -J' <u>aimerais</u> <u>bien</u> savoir si...
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Ce n'est <u>pas</u> agréable ! 3-du locuteur : -Voilà, ça <u>me gêne</u> vraiment -Tu sais que <u>je suis</u> possessive -C'est quelque chose <u>qui me tracasse</u> depuis quelque temps -J' <u>ai du mal</u> à croire que tu puisses faire ça
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Tu faisais quoi ce jour-là ? -Tu faisais quoi mardi après que tu aies terminé le taff ? -C'est qui pour toi ce type ? -Qui était-ce ? -Tu me caches des choses ? C'était qui ? -On est bien ensemble ? Tu n'as pas besoin de qqn d'autre ? -C'était qui ? Pourquoi étais-tu avec elle ? -Vous faisiez quoi ? -Que faisais tu hier après-midi ? -Est-ce que tu vois qqn en ce moment ? -Est ce que c'est vrai ? -Alors tu vois qqn d'autre ? -Pourquoi t'accuserait-elle, quelles seraient ses motivations ? -Est-ce que c'est vrai ? -J'aimerais savoir qui c'est ! Cela m'évitera de m'énerver ou de m'inquiéter -Est ce que je peux avoir ton téléphone, je cherche le numéro de ..(regarder messages, appels etc...) -Si un jour tu vois qqn d'autre soit franc avec moi. -Donne-moi des explications s'il te plaît, je suis perdue. -Si tu m'étais infidèle, tu m'en parlerais, j'espère Affirmation : - Je n'ai pas de preuve et je ne suis pas censé douter de notre couple -Mais sache que je ne t'accuse pas directement -Je te l'ai déjà dit, tout se sait ! -J'ai mes sources, peu importe -Je n'y crois pas vraiment !

	-Si tu veux que je parte et que je te laisse, je peux. -C'est fini entre nous ! Ordre, conseil : -Éclaire-moi sur la situation -Explique moi et ne mens pas ! -Arrête de mentir... -Dis-moi si j'ai raison de la croire ou non car c'est étrange. -Dis-moi simplement ce qu'elle représente pour toi. Menace : -Si oui, il n'y a pas de problème, je te quitte du coup. Sinon, ok mais si on n'arrête pas de me répéter que tu es infidèle, j'irai vérifier par moi-même... -Si tu me trompes ou si tu vois qqn d'autre dis-le moi tout de suite avant que je ne le découvre par moi-même, car ce jour-là je ne serai pas aussi cordiale
--	--

Tableau 26: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 3

4.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

La réalisation linguistique de l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein du groupe d'hispanophones fait appel à la modalisation épistémique exprimant la certitude que l'accusé est le responsable de l'acte pour lequel il est jugé. Tout comme le groupe de francophones, les informateurs peuvent affirmer qu'ils sont sûrs de ce qu'ils avancent ou bien l'inférer lorsqu'ils mettent en place le discours rapporté. Il y a aussi la place pour des actes de requête plaçant dans l'énoncé le destinataire comme acteur de l'action blâmable (« tu m'as été infidèle ? », « as-tu vu quelqu'un d'autre en cachette ? »), l'accusant indirectement, minimisant l'effet d'attaque. Ainsi un destinataire clamant que le locuteur l'accuse injustement, le locuteur peut y répondre que « c'est juste une question, non pas une accusation ». Cela laisse au locuteur une marge de manœuvre pour gérer la possible perception d'attaque ressentie par son destinataire. Nous avons recensé deux cas d'insultes « gonorrhée ! »¹¹⁰ et « connard » (« *gonorrea* », « *pendejo* »), lesquels modalisent directement le destinataire auquel l'accusation est adressée. Nous avons également recensé des réalisations linguistiques de nature plus menaçante que dans le groupe

110 « Gonorrhée » est une insulte utilisée en Colombie pour se référer à une personne d'une façon méprisante. Il est possible que cette insulte se rapproche de la maladie et des conséquences négatives qu'elle produit. Ainsi une personne qu'on considère possiblement mauvaise ou pouvant affecter par ses actions négatives, peut être désignée comme une « gonorrhée ». Ce mot active des valeurs négatives axiologiques esthétiques, pragmatiques et affectives-hédoniques.

de francophones, au niveau des actes accompagnant l'accusation, tels que la menace, l'ordre et le reproche. Ci-dessous, les réalisations retrouvées dans cette situation :

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je n'ai pas de preuves ou d'arguments (<i>no tengo pruebas y los argumentos</i>) -Je ne pense pas que ...(<i>no creo que...</i>) -Je sais tout, je l'ai vu (<i>ya lo sé todo, yo lo ví</i>) -Je t'ai vu... (<i>te he visto...</i>) -Je sais déjà que tu... (<i>ya sé que...</i>) -(La vérité) j'aimerais... (<i>la verdad, me gustaría...</i>) -Je voudrais savoir... (<i>quisiera saber....</i>) - Je voudrais que tu... (<i>quisiera que tú...</i>) -Je veux savoir... (<i>quiero saber...</i>) -Je veux que... (<i>quiero que...</i>) -Je veux que tu me dises avec toute sincérité si... (<i>Quiero que con toda la sinceridad me diga si</i>) -Je veux que ce soit toi-même qui... (<i>quiero que seas tu mismo que...</i>) -Je sens que tu... (<i>siento que tú...</i>) -J'ai décidé de faire confiance à des situations extérieurs et mettre ainsi fin à la relation dû à... (<i>He decidido confiar en situaciones exteriores y poner fin a la relacion debido a...</i>) -Il/elle/on m'a raconté que... (<i>él/ella me contó/ me contaron que...</i>) -Il/elle/on m'a dit que... (<i>él, ella me dijo que/ me dijeron que...</i>) -On m'a dit qu'on t'a vu/ que tu m'as été infidèle... (<i>me dijeron que te vieron... que me has sido infiel</i>) -On m'a dit quelque chose que seulement toi, tu peux me confirmer... (<i>me dijeron algo que solo tu me puedes confirmar</i>) -D'autres personnes m'ont dit que... (<i>otras personas me han dicho que...</i>) -Tu m'as été infidèle ? (<i>¿Me has sido infiel ?</i>) -Tu me serais infidèle ? (<i>¿Me serías infiel ?</i>) -Vous m'avez/ tu m'as/ trompé ? (<i>usted me ha/ tú me has engañado?</i>) -Vous m'avez/ tu m'as été infidèle ! (<i>Me ha/has sido infiel !</i>) -As-tu vu quelqu'un d'autre en cachette ? (<i>¿has estado viendo a alguien a escondidas mias?</i>) -Mon amour, il est l'heure que tu me dises la vérité... (<i>amor, es hora que me digas la verdad...</i>) -Hier, tu as été avec.... Et on t'a vu (<i>ayer, estuviste con.. y te vieron</i>) -Tu vas continuer à me mentir ? (<i>¿tú vas a seguirme mintiendo?</i>) -Je ne veux pas qu'on se dispute mais je voudrais savoir... (<i>no quiero formar pleito amor, pero quisiera saber</i>) -Écoutes, dernièrement des rumeurs disent que... (<i>mira que últimamente me han llegado rumores que</i>)
Holophrases	
Verbes modaux	-Je veux parler avec toi... (<i>quiero hablar contigo....</i>) -Je veux te dire que... (<i>quiero decirte que...</i>) -J'ai besoin de parler avec toi (<i>necesito hablar contigo !</i>)

	-Ce n'est pas que je veuille t'inculper mais... (<i>no es que quiera inculparte ni nada, pero...</i>) -Je préfère te questionner directement (<i>prefiero cuestionártelo directamente</i>) -Sans intention d'être jaloux, je voudrais savoir... (<i>sin ánimo de celos me gustaría saber</i>) -Si tu m'es infidèle, j'aimerais savoir... (<i>si me estas siendo infiel, me gustaría saber...</i>) -Aujourd'hui je veux te rappeler que je t'aime tant (<i>hoy quiero recordarte lo mucho que te amo</i>) -Il m'intéresse seulement que tu... (<i>sólo me interesa que tú...</i>)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-<u>Laisse-moi te dire</u> que... (<i>dejame decirte que...</i>) -<u>J'ai besoin</u> de parler <u>sérieusement</u> avec toi (<i>necesito hablar seriamente contigo</i>) -<u>Je veux juste</u> que tu me dises... (<i>sólo quiero que me digas...</i>) -<u>Toi, plus que personne d'autre</u> sais que... (<i>tú más que nadie sabe que...</i>) -<u>J'ai besoin</u> qu'on parle avec <u>totale franchise</u> (<i>necesito que hablemos con total franqueza</i>)
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	2-du destinataire : -Gonorrhée ! (<i>gonorrea</i> !) -Ne fais pas ton conard ! (<i>¡no se haga el pendejo!</i>) 3-du locuteur : -Je suis un peu inquiète (<i>estoy un poco preocupada</i>) -Quelqu'un m'incomode (<i>algo me incomoda</i>) -Un sujet qui m'inquiète (<i>un tema que me inquieta</i>) -Il/elle rend la vie malade (<i>me rends malade</i>), me fait mal (<i>él/ella enferma mi vida, me hace mal</i>) -Ça me paraît désagréable (<i>me parece maluco</i>)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Si je te disais que j'ai des preuves? -Qu'est-il en train de se passer ? -Qu'est-ce que tu as fait ces jours-ci ? -Devrais-je m'inquiéter sur cette personne ? -As-tu quelque chose à me dire ? Pourquoi m'a-t-on dit ces commentaires ? -Que réponds-tu à cela ? -Est-ce vrai ce qu'on m'a dit ? Es-tu infidèle ? -Quelque chose est en train d'affecter notre relation ? -Que faisais-tu hier après-midi ? -Es-tu sûr de m'avoir tout dit ? -J'ai besoin que tu m'éclaircisses sur cette situation -S'il te plaît, je veux que tu me dises qui est-elle -Essaie d'être honnête, en fin de comptes, à la fin on sait toujours la vérité -Je voudrais que tu me parles de la vérité pour pouvoir prendre une décision adéquate -Je veux savoir si tu es sincère sur cette situation -J'ai besoin que tu me dises la vérité -Si tu as quelque chose à me dire, j'aimerais l'entendre -Je te demande, s'il te plaît que tu sois sincère et que tu me dises ce qui se passe, et ce que tu proposes comme solution

	-S'il te plaît, sois sincère et prend en compte qu'une relation se base dans la vérité et la confiance -J'ai beaucoup confiance en toi, j'aimerais donc que tu m'éclaircisses sur la situation avant de faire des affirmations incorrectes -Dis-moi afin que je puisse voir si on peut régler la situation ou si tu n'es plus heureux avec moi, savoir quoi faire par rapport à ça -Je veux que ce soit clair que je ne suis pas en train de t'accuser -Je voudrais qu'on passe plus de temps ensemble -J'espère seulement que tu es honnête Affirmation : -J'ai mis toute ma confiance en toi -Je te sens éloigné de moi ces jours-ci -Je ne t'accuse pas d'infidèle -Je ne sais pas ce qui se passe mais je te sens bizarre -Tu sais déjà que notre relation se fonde dans la confiance et la loyauté/fidélité -J'aime que notre relation se base dans la confiance -Tu sais déjà ce que j'en pense Ordre, conseil : -Je veux que tu me le dises maintenant -Dis-moi la vérité -Ne me trompes pas car personne ne mérite cela. Ne me dis plus de mensonges et sois sincère -J'exige la vérité puisque cela me concerne -Ne mens pas, avoue ! -Avoues ! ça ne sert à rien de continuer à nier ! -Ne fais pas ton connard ! (insulte) Menace- avertissement : -Tu as seulement ce moment pour dire la vérité ou ces 4 années seront foutues en l'air -Je t'avertis que je ne vais pas permettre que tu me trahisses. Si cela arrive, notre relation est finie ! -J'espère que tu es sincère, sinon il vaut mieux qu'on arrête là -Si tu souhaites être avec quelqu'un d'autre, tu n'as qu'à me le dire et on met fin à cette relation Proposition, suggestion : - Si les choses sont ainsi, il vaut mieux qu'on laisse les choses ainsi -Si tu as quelque chose avec une autre personne, et bien reste avec elle -Je veux l'apprendre de ta bouche et chercher la façon de solutionner et trouver un accord -J'aimerais que tu m'exprimes ce que tu penses et pouvoir solutionner la situation -Alors arrêtons là si tu préfères cela, à ne pas me dire la vérité Reproche : -Je ne comprends pas pourquoi tu joues avec moi, si la seule chose que j'ai faite dans ma vie est t'aimer et te donner le meilleur de moi !
--	--

Tableau 27: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 3

5. Quatrième situation : harcèlement sexuel au travail

Cette situation proposée aux informateurs a lieu également dans un cadre professionnel. L'informateur, accusateur, est témoin d'une scène embarrassante entre deux collègues de travail. On demande à l'informateur de réagir à une injustice qui a été produite par un acte axiologiquement négatif, le harcèlement sexuel. Cette situation met en scène deux individus se plaçant au même niveau de l'échelle hiérarchique, à savoir, deux employés, ayant plus au moins une relation proche (relation entre collègues). Cette fois-ci, l'accusateur a la certitude de la responsabilité de l'accusé (il a entendu l'échange entre la victime et l'harcéleur) et cela peut possiblement déterminer la nature de la réalisation de l'acte ACCUSER. De plus l'acte dont l'accusé est responsable peut éveiller une haute sensibilité puisqu'il s'agit d'un acte perçu comme très grave et puni clairement par la loi. De plus, le mélange de deux injustices peut déclencher des réalisations de l'acte ACCUSER de nature très violente. La situation a été ainsi présentée à nos informateurs :

Un de vos collègues de travail essaie de toucher et de harceler une de vos collègues au travail. Vous entendez quand il la menace de se venger si elle dit quelque chose à quelqu'un. Le jour suivant tout le monde est surpris parce que votre collègue ne s'est pas rendue au travail et n'a présenté aucune excuse. Votre chef est très en colère et souhaite la faire virer.

Consigne : Quand vous apprenez cette injustice, vous décidez de parler à votre collègue (l'agresseur) pour lui faire savoir que vous avez tout vu, et que votre collègue n'est pas toute seule dans cette situation. Imaginez le dialogue.

5.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

Cette situation est celle qui a éveillé le plus de passion accusatrice des informateurs des deux groupes. Les réalisations du groupe des francophones ont bien insisté sur le fait qu'ils avaient la certitude d'avoir été témoins de cette scène, ce qui donne de la force à l'acte illocutionnaire ACCUSER. Ainsi en ce qui concerne la modalisation de l'acte, nous avons trouvé des mots s'inscrivant dans la modalisation déontique exprimant l'interdiction (« puni par la loi ») et dans le pôle négatif axiologique (« honteux », « très grave », « dégueulasse »). De plus, la modalisation envers le destinataire s'est avérée négative, mettant parfois en scène des mots d'insulte (« gros fils de pute », « sale type », « monstre », « tu me dégoûtes »). Les actes renforçant la menace illocutionnaire tels que MENACER et ORDONNER, visent l'imposition d'un comportement que le destinataire doit adopter. Ces actes illocutionnaires visent donc l'atteinte

de la face positive et négative (l'indépendance) de l'accusé par la mise en place d'actes illocutionnaires de nature violente et hautement menaçante.

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je vais être clair, je SAIS et si... -Je sais (très bien) ce que tu as fait ! -Je t'ai vu l'agresser -Puisque j'ai vu toute la scène... -J'ai tout entendu ! -Heureusement pour elle que j'ai tout vu -Je vous ai entendu... -J'ai bien vu / entendu que... -Je suis sûr de ce que j'ai entendu et compte bien... -Je suis un témoin de... -Je suis au courant de... -Je suis persuadé que c'est à cause de ça que... -Je vous ai surpris... -Tu as abusé d'elle ! Tu l'as harcelée ! -Tu sais que ... -Pas besoin de faire l'innocent ! -Si tu crois que je ne me suis pas rendu compte de ... -Si elle est dans cette situation, c'est de ta faute -Sache que... -Ce que tu as fait est...(répréhensible, mal, etc.) -Ce n'est pas la première fois que...
Holophrases	-Bravo ! -Hors de question ! (refus) -Me prends pas pour un jambon
Verbes modaux	-Je ne te laisserai pas faire... -Je vais aller droit au but -Ça ne devrait jamais arriver à personne -Je dois te/ vous parler de... -Tu peux être poursuivi par la justice -Tu devrais avoir honte
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-Tu <u>dois sûrement</u> savoir que... -Je <u>sais exactement</u> pourquoi... -Je <u>sais parfaitement</u> ... -Je <u>tenais à te dire</u> que... / Je <u>tiens à te dire</u> que... - <u>Laisse-moi te dire</u> que... - <u>Il est hors du question</u> que.... <u>Il est hors du question</u> ! (Répétition)
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -C'est mal ! -Petit jeu -C'est un comportement puni par la loi -C'est honteux et grave ce que tu as fait. -Ce que tu as fait est très grave

	-C'est honteux harceler des femmes ainsi -C'est dégueulasse 2-du destinataire : -Tu as tout gagné ! -C'est ta responsabilité -C'est toi qui es en tort -Tu as tort -C'est toi qui seras viré. -Comment ça on est un gros fils de pute ? -Pas besoin de faire l'innocent -Tu devrais avoir honte -Tu n'es qu'un monstre ! -Tu me dégoûtes -Sale type ! 3-du locuteur : -J'aurais énormément honte à ta place -Même si tu me dégoûtes, je ne dirai rien -Je trouve ça petit et ridicule
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Tu n'aurais pas une idée d'où elle pourrait être ? -As-tu des nouvelles de... -Pourquoi tu as fait ça ? Tu sais jusqu'où ça peut aller ce genre de comportement ? -Dis-moi il se passe quoi avec Lisa ? Ordre, conseil : -Écoute moi bien -Alors arrête maintenant -Cesse immédiatement -Explique pourquoi elle n'est pas là -Arrête d'harceler les femmes de l'entreprise -Laisse-la tranquille, sinon j'informe tout le monde (menace) -Alors au moins, va avouer ce que tu as fait et justifie alors l'absence de notre collègue -Alors c'est simple, tu arrêtes de jouer avec elle. Et prépares toi à voir le chef débarquer dans ton bureau. -Alors vas t'excuser auprès d'elle et explique au patron que ce n'est pas de sa faute. -Alors écoute-moi bien, tu vas arrêter ton petit manège -Elle risque de se faire virer donc tu vas aller expliquer la situation au directeur immédiatement -Ne l'approche plus -Ne fais pas semblant -Tu dois arrêter parce que ce genre de comportement est puni par la loi -Ne t'avisés plus jamais de t'approcher de façon malsaine de X, de la chauffer. -Je souhaite que vous vous excusiez devant elle sinon je raconte tout à mon chef (ou menace) Menace : -Soit tu en parles toi-même au chef, soit c'est moi qui le lui dirai -Donc, soit tu vas en parler au boss, soit je te botte le cul et je t'emmène chez les flics. C'est compris ?

-Ne crois pas que je vais rester sans rien dire face à cela.

-Je te laisse 2 options, soit tu te rends au bureau du patron et lui expliques ce qui s'est passé, soit je raconte cette histoire à toute l'entreprise

-Maintenant soit tu vas voir le chef et tu lui expliques pourquoi notre chère collègue n'es pas là ou sinon je m'en chargerai. Comme tu veux (menace)

-Saches que si tu ne t'excuses pas et que tu la vires, je l'accompagnerai porter plainte contre toi (menace)

-Si vous n'allez pas vous dénoncer auprès de notre chef j'irai le faire à votre place, je lui conseillerais aussi d'aller porter plainte

-Si tu ne te dénonces pas tout seul, c'est moi qui vais le faire comprendre

-Si tu ne te dénonces pas, c'est moi qui le ferai

-Si tu ne te dénonces pas, j'irai tout raconter avec l'accord de ma collègue

-Si tu ne parles pas au chef c'est moi qui le fais

-Si tu recommences une seule fois, tu peux être sûr que je ferai tout pour que tu sois viré.

-Si elle perd son travail ou non d'une manière ou d'une autre je te dénoncerai à notre supérieur

-Même si tu me dégoûtes, je ne dirai rien. A condition que tu ailles t'excuser et que tu ailles donner une explication au chef. Sinon, j'irai le faire, ainsi qu'à la police (ordre, insulte, menace)

-J'espère que tu ne lui as rien fait sinon c'est moi qui s'occupe de toi.

-Arrête de la harceler sinon je vais en parler au directeur (ou ordre)

-Je te laisse qu'un seul choix, de te dénoncer immédiatement, sinon j'irai le faire

-Je compte bien en parler si tu ne le fais pas (assertion)

-Je vais aller te dénoncer non seulement au patron mais aussi à la police (assertion)

-Je vais te faire payer ! (Assertion)

-Je vais te pourrir la vie maintenant (Assertion)

-Je raconterais tout ce qui se passe depuis des mois au patron et je pense que bcp de femmes seront d'accord pour me soutenir et te faire tomber

-Donc je vous préviens, si elle ne revient pas et se fait virer, je vous dénoncerai envers le chef ainsi qu'à la police si vous recommencez

-Je me fiche que tu essaies de me menacer aussi, ton comportement sera puni

-Retouches un seul cheveu de Delphine et je te jure que je te mets un pain dans la figure (en le chopant par le col) (ordre)

-Je n'ai pas peur et je ferais tout pour que tu sois viré à sa place

Insulte :

-Je te botte le cul

-Comment ça on est un gros fils de pute ?

-Tu n'es qu'un sale type

Assertion :

-Tu seras licencié pour attouchements et harcèlement.

-Tu ne t'en sortiras pas comme ça !

-Nous irons porter plainte dès demain.

-On ne vas pas la laisser seule et saches que tes menaces sont très graves

-Laisse-moi te dire que tu ne t'en sortiras pas comme ça.

-Saches que si elle a besoin de témoin, je n'hésiterai pas

-Sachez qu'elle n'est pas toute seule et que si qqn doit être viré ce n'est sûrement pas elle, mais toi.

	-Je vais prévenir la policier et le patron -J'en parlerai au chef sans vergogne ni aucun remords -Je vais tout dire au patron pour que tu sois renvoyé -Je préviens le chef et j'appelle la police immédiatement -Je veille à ce que cela n'arrive pas plus jamais -Je vais en référer au responsable. Reproche : -Elle n'est pas là, Bravo ! -En plus de ça, elle risque de se faire virer par ta faute alors qu'elle n'y est pour rien du tout. -Si elle se fait virer, c'est de ta faute -A cause de vous elle se fera virée de son travail ! -En plus elle va se faire virer à cause de toi ! -Réfléchis bien à la conséquence de tes actes Proposition, suggestion : -Qu'est-ce qu'on fait ? (Requête)
--	---

Tableau 28: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 4

5.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

La libération de la passion accusatrice a été aussi présente dans ce groupe, mais à un degré plus fort. Les réalisations linguistiques pour ce groupe prennent la forme des marqueurs discursifs mobilisant des valeurs modales épistémiques afin de mettre en avant la certitude qu'ils ont par rapport à la responsabilité de l'accusé. Il y a également une manifestation de réalisations affectées par le verbe modal *devoir*. Ces réalisations insistent bien sur le fait qu'il est <obligatoire> pour le locuteur d'accuser le destinataire, de lui parler sur ce qu'il s'est passé, ou de lui faire savoir qu'il est au courant de tout. La modalisation de l'acte a été qualifiée par des mots à fortes valeurs axiologiques négatives (« très délicat », « très dangereux », « immoral », « faute éthique professionnelle et personnelle », ainsi que la modalisation du locuteur (« ça me paraît indigne », « un manque de respect », etc.). La catégorie de modalisation du destinataire recueille des qualifiants à forte valeur négative projetant une force illocutionnaire hautement menaçante. Il s'agit dans la plupart des cas, des mots ou des expressions utilisés dans un contexte d'insulte (« maudit profiteur », « enfoiré », « misérable », « pervers », etc.) ou de reproche (« sans vergogne ! », « vous avez merdé ! »). Ainsi la force menaçante de l'acte ACCUSER est renforcée par des actes tels que MENACER, ORDONNER, INSULTER, et dans un degré plus bas, l'acte illocutionnaire REPROCHER.

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je suis désolé de vous dire que (<i>lamento decirle que..</i>) -Je suis sûr que vous... (<i>Estoy segura que usted...</i>) -Je sais tout ! Je sais... (<i>¡lo sé todo! sé ...</i>) -Je sais ce que j'ai entendu et je ne laisserai pas que ... (<i>yo sé lo que escuche y no dejare que</i>) -Je sais ce que vous avez fait ! (<i>¡sé lo que usted hizo!</i>) -Je sais pourquoi... (<i>yo sé porque...</i>) -J'ai tout vu ! (<i>¡Lo vi todo!</i>) -J'ai tout entendu ! (<i>¡lo escuché todo !</i>) -J'ai entendu quand vous... (<i>escuché cuando usted...</i>) -Sans faire exprès, j'ai entendu ce que vous... (<i>sin querer escuché lo que usted</i>) -J'ai (bien) vu ce qui s'est passé... (<i>He visto (bien) lo que pasó...</i>) -Par hasard, j'ai entendu...(<i>Por cosas de la vida escuché ...</i>) -J'ai eu l'impression que... (<i>me dio la impresión que</i>) -J'ai observé comment vous/elle ... (<i>observe como usted/ ella</i>) -Je sais ce que vous êtes en train de... (<i>sé lo que estas...</i>) -Je me suis rendu compte que vous.... (<i>me dí cuenta que usted...</i>) -Je vous ai vu... (<i>lo vi a usted...</i>) -Je ne permettrai pas que/ je ne vais pas permettre que... (<i>no permitiré que... no voy a permitir que...</i>) -Je veux que vous sachiez que... (<i>quiero que sepa que</i>) -Vous l'avez fait ! (<i>¡usted lo hizo!</i>) -Mon cher, je veux que vous ayez connaissance que... (<i>mi querido, quiero que tenga conocimiento de que...</i>) -Tu dois savoir que j'ai vu... (<i>debes saber que ví</i>) -A cause de vous... (<i>por su culpa...</i>) -Vous avez cru que... (<i>usted creo que...</i>)? -Pourquoi lui avez-vous fait cela ? (<i>¿por qué le hizo eso?</i>) -Vous êtes (un) ... (<i>¡usted es... un !</i>) -Ce que vous êtes en train de faire, n'a pas de nom (<i>lo que usted esta haciendo con no tiene nombre</i>) -J'ai été témoin de... (<i>fui testigo de...</i>) -Il paraît que je suis le seul témoin de ... (<i>soy el unico que parece ser testigo de ...</i>) -Sans faire exprès, j'ai entendu ce que vous... (<i>sin querer escuché lo que usted</i>) -Tu sais que tu as...(<i>sabes que has...</i>) -savez-vous que... (<i>sabe usted que...</i>) -Permettez-vous que je vous parle un moment ? (<i>¿me permite hablar con usted, un momento?</i>) -Sans vergogne ! comment avez-vous pensez à lui faire ça (<i>sin vergüenza como se le ocurre hacerle esto</i>) -Avec d'autres collègues, nous avons noté ... (<i>junto a algunos compañeros, notamos</i>)
Holophrases	-Non mais vous/ toi (<i>usted si no...</i>) = reproche -Je ne vais pas tourner autour du pot (<i>no me voy a poner con rodeos</i>)
Verbes modaux	-J'ai besoin que vous soyez capable de... (<i>Necesito que seas capaz de</i>)

	-Je voudrais te parler (<i>Quisiera hablar contigo</i>) -Je ne veux pas participer à des choses qui ne me regardent pas mais... (<i>No quiero participar en asuntos ajenos pero...</i>) -Tu dois savoir que... (<i>debes saber que</i>) -Je ne pense pas me taire (<i>no pienso quedarme callada</i>) -Je veux vous manifester... (<i>quiero manifestarle</i>) -Je veux vous clarifier mes intentions de ... (<i>quiero dejarle claras mis intenciones de...</i>) -Vous pouvez aller en prison... (<i>usted puede ir a la carcel</i>) -Il faut que je vous dise (<i>debo decirle</i>)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-J'ai observé parfaitement (<i>observé perfectamente</i>) -J'ai absolument tout entendu (<i>escuché absolutamente todo</i>) -Laissez-moi vous dire que... (<i>dejeme decirle que...</i>) -Je veux vous informer que j'ai connaissance de... (<i>quiero informarle que tengo pleno conocimiento de...</i>) -J'ai vu clairement comment vous (<i>ví claramente como usted...</i>)
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Ceci est très délicat (<i>esto es muy delicado</i>) -Quelque chose de délicat -C'est une situation peu professionnelle (<i>es situación poco profesional</i>) -C'est un cas très dangereux (<i>es un caso muy peligroso</i>) -C'est un délit (<i>es un delito</i>) -C'est injuste -C'est immoral et une faute éthique professionnelle et personnelle (<i>es inmoral et una falta de ética profesional y personal</i>) 2-du destinataire : -Hey enfoiré/ misérable (<i>¡oiga desgraciado!</i>) -Vous êtes un enfoiré/ misérable (<i>usted es un desgraciado</i>) -Vous êtes un harceleur ! (<i>usted es un acosador</i>) -Maudit profiteur (<i>maldito aprovechado</i>) -Vous avez merdé (<i>usted la cagó</i>) -Pervers ! (<i>perverso</i>) -Abuseur ! (<i>abusador</i>) -Agresseur (<i>maltratador</i>) -Vous êtes un misérable effronté ! (<i>usted es un infeliz atrevido</i>) -Sans vergogne (<i>sin vergüenza</i>) -Vous agissez d'une manière inconsciente et rétrograde (<i>está obrando de una manera inconsciente y retrograda</i>) 3-du locuteur : -Ça m'a beaucoup dérangé (<i>me molestó de sobremanera</i>) -Ça me paraît indigne ! (<i>me parece indignante</i>) -Ça me paraît un manque de respect ! (<i>me parece una falta de respeto</i>) -J'ai honte de savoir que... (<i>me da vergüenza saber que</i>) -C'est mon devoir de vous accuser ... (<i>es mi deber acusarlo por lo que usted...</i>) -Il y a une situation qui me dérange... (<i>hay una situación que me molesta</i>)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible)	Requête: -Savez-vous pourquoi elle ne s'est pas présentée au travail aujourd'hui ? -Vous ne savez rien de ce qu'il a pu lui arriver ? -Êtes-vous au courant du pourquoi elle n'est pas là ?

amplification de la menace illocutionnaire)	-Savez-vous quelque chose ? -Savez-vous que notre collègue n'est pas venue travailler aujourd'hui ? -Je veux juste que vous considérez ce qui se passe et preniez conscience du fait que notre chef est sur le point de la virer -Donc j'ai besoin que vous soyez capable d'aller parler avec le chef afin de tout raconter. -J'espère que vous allez parler au chef à ce moment-là pour lui dire la vérité, et assumer les conséquences. Aussi pour que vous vous excusiez devant ma collègue. Ordre, conseil : -Donc je vous demande s'il vous plaît d'aller voir le chef et lui expliquer la situation avec votre lettre de démission -Vous devez parler avec notre chef et lui dire la vérité -Racontez la vérité ! -Ne le niez pas. Dites-moi où elle est -Ne me menacez pas car cela n'a pas d'effet sur moi -J'exige que tu ailles parler au chef ou je lui dirai tout ce que tu as fait (menace) -Donc il vaut mieux que vous régliez cette situation et que vous lui laissiez la paix, ou pour ma part, vous devriez assumer les conséquences -Vous en parlez ou c'est moi qui m'en occupe ? Donc décidez-vous -Vous en parlez ou chef ou c'est moi qui le fais, Que préférez-vous ? -Ne la menace pas maudit profiteur ! -Allez tout raconter au chef. Acceptez tout, démissionnez et demandez qu'elle ne soit pas virée. -Arrêtez de mentir ! -Allez, dites tout de suite au chef ce qu'il s'est passé, pervers ! -Tu vas remédier la situation sinon c'est moi qui vais tout raconter ce que j'ai vu. -Je peux vous dénoncer pour ce que vous avez fait. Allez donc plutôt en parler au chef et avouez votre erreur, sinon j'y vais ! -Si vous n'allez pas parler au chef et lui dire la vérité, ce sera moi qui vais le faire, et en passant je le convaincras pour qu'il aille vous accuser de harcèlement sexuel. Menace-avertissement : -Moi je vais raconter au chef pour que vous receviez ce que vous méritez -Je ne veux plus te voir prêt d'elle sinon j'irai te dénoncer -Je ne vais pas permettre que tu gâches sa vie professionnelle et sa stabilité psychologique -Si vous n'avouez pas, je raconterai tout au chef -Je ne veux pas apprendre que vous êtes impliqué dans son absence, parce que si c'est le cas, vous saurez qui suis-je -De la même façon dont vous l'aviez menacé, je peux aussi faire la même chose avec vous (vous menacer) -Si quelque chose lui arrive, vous serez le premier impliqué ! -Je vais parler de ceci pour que vous soyez puni pour vos actes -Donc en clarifiant ceci avec vous, je vais tout de suite parler au chef sur la situation -Donc sachez que ceci ne restera pas ainsi (impuni)
---	--

	-Vous devez en parler au chef, si vous ne le faites pas, je vous accuse aujourd'hui même à la police. -Soit vous le dites tout de suite, ou s'il lui arrive quelque chose, vous serez le coupable et vous allez payer très cher ! -Parfait ! La police saura ce dont je parle -S'il lui arrive quelque chose, vous serez le premier impliqué. Les choses ne resteront pas ainsi. Celui qui part de cette entreprise c'est vous, et je m'en charge. Affirmation : - Monsieur, je vous ai déjà dénoncé le jour même où je l'ai appris ! -Je n'ai pas peur de vous, et vous n'allez pas vous libérer de ceci. -Que tout le poids, conséquences de vos actes, tombe sur vous pour que vous appreniez à respecter -Vous commettez un délit très grave qui s'appelle « le viol ». -C'est une accusation très grave mais le chef saura que je n'ai pas inventé cela. Proposition, suggestion : - Vous devez accepter les conséquences de vos actes. -Je vous conseille de vous rendre et de ne plus vous montrer par ici -Il serait mieux que vous alliez dire toute la vérité au chef Insulte : -Vous êtes un enfoiré/ misérable -Maudit profiteur -Pervers ! -Abuseur ! -Agresseur -Vous êtes un misérable effronté ! Reproche : -C'est réellement injuste qu'à cause de ton manque de respect, sa vie et son travail soient endommagés -Non mais vous, pauvre cette fille, en plus de ça le chef est contre elle -Si quelqu'un doit se faire virer, c'est vous et pas elle -Vous pensez que je vais me taire comme elle l'a fait ? -Cela me paraît indigne ce que vous avez fait, vous dégradez votre personne mais aussi votre image d'homme.
--	---

Tableau 29: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 4.

6. Cinquième situation : écologie et corruption

Qu'en est-il de l'accusation entre des étrangers ? Nous avons voulu savoir comment pourrait se déployer l'acte illocutionnaire ACCUSER entre deux individus inconnus dont la relation n'implique pas une proximité intime. Cette situation demande à l'informateur d'imaginer qu'il est un activiste écologique qui apprend qu'un projet de construction d'immeubles va avoir lieu sur une zone humide fragile de son quartier. En plus de ça, il apprend que derrière ce projet se

cachent des intérêts personnels d'un politicien. Il est demandé à l'informateur d'affronter l'homme politique en question dans un lieu public où il le croise par hasard. Cette situation met en jeu la hiérarchie du fait que l'accusé (l'homme politique) se situe à une échelle supérieure en comparaison à l'accusateur. La certitude de l'accusateur est aussi mise en jeu car il apprend, mais il n'a pas de preuves pour confirmer ce qu'il pourra reprocher au politicien. L'objet de l'accusation pourrait donc provoquer une orientation négative de l'acte ACCUSER, car les actions du politicien concernent les effets pouvant affecter plus directement la société. L'accusation dans ce contexte est susceptible de se charger des intérêts collectifs, ce qui pourrait, selon nous, engendrer des réalisations de nature violente, car il s'agit de lutter contre un mal commun affectant tout le monde. Cette situation est présentée aux informateurs ainsi :

Vous êtes un-e activiste écologique et vous apprenez qu'un homme politique est impliqué dans une magouille où il a reçu de l'argent illicite afin de donner feu vert à un projet de construction de bâtiments résidentiels, envisagés d'être construits sur une zone humide très fragile. Vous savez bien que ce projet va causer des impacts écologiques néfastes pour votre communauté.

Consigne : un jour, par hasard vous tombez dans un supermarché sur cet homme politique. Vous décidez donc de l'affronter et lui parler. Imaginez le dialogue.

6.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

L'acte illocutionnaire ACCUSER se réalise dans cette situation par le moyen des marqueurs discursifs illocutionnaires mettant en avant la certitude du locuteur par rapport à la responsabilité de l'accusé (« je sais que.. », « je sais tout », etc.) ou par le moyen des accusations non-performatives directes en modalisant le destinataire (« vous êtes un vendu, un corrompu »). Ces accusations directes et nues sont renforcées par l'activation des valeurs déontiques et axiologiques négatives lorsqu'il s'agit de modaliser l'acte blâmable commis et le destinataire. Ces modalisations peuvent être ainsi interprétées comme des insultes car visant directement la face positive de l'accusé. La menace se fait manifeste en rapport à l'objet de l'accusation, déontique <interdit>, et son association au monde juridique. L'acte illocutionnaire REPROCHER a une forte présence dans ce contexte : ainsi les locuteurs reprochent l'attitude et le comportement de l'accusé (« vous ne pensez qu'à votre petite personne », « vous ne voyez que vos intérêts ! », et aux possibles effets de l'acte mauvais (« est-ce que vous vous rendez compte des dégâts écologiques que cela va entraîner ? »).

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je sais tout, de... -Je sais que vous... -Je suis au courant de... -J'ai appris que... -J'ai entendu dire que... -J'ai appris que... -Je n'en reviens pas que... -Je connais vos actions -Sachez que... -J'aimerais... -Non seulement votre projet [...] est illégal, mais... -Je viens d'apprendre sur... -Je sais ce que je dis, vous... -Dites-moi, vous savez (très bien) que... -Vous oubliez la communauté / mettez en danger/ gagnez de l'argent malhonnêtement/ détruisez, etc. -(vous) Vous n'avez aucune idée de... -Vous allez... (mettre en danger, altérer, etc.) -Encore un vendu ! -Vous êtes corrompu ! -Ne pourriez-vous pas... ? -Vous n'avez pas honte de ... ? -Ça ne vous dérange pas de... ? -Il ne faut pas que ce projet... -Nous ferons tout pour... -De quel droit osez-vous ... ?
Holophrases	-Pas un pour rattraper l'autre ! -Tous les mêmes !
Verbes modaux	-Vous devriez avoir honte -Je n'ose pas imaginer... -Je vais vous dire que -J'aimerais vous parler de... -J'aimerais vous dire que... -J'aimerais savoir... -Je peux vous proposer...
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	- <u>Je ne pouvais pas m'empêcher</u> de venir vous dire... - <u>Si je puis me permettre, avec le respect que je vous porte</u> , bâtirez-vous... - <u>Avec tout le respect que je vous dois</u> , j'ai entendu que...
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Ce que vous faites est horrible -C'est ridicule -C'est néfaste -C'est honteux -C'est opportuniste -C'est une honte -C'est inadmissible !! 2-du destinataire :

	-Alors le vendu, ça va ? -Toi l'homme politique sans moral -Tu fais honte à la France -Vous êtes une ordure -Encore un vendu ! -Vous n'avez pas honte de détruire la nature -Vous êtes corrompu - Vous êtes une enflure 3-du locuteur : -Je vous hais
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -j'ai entendu dire que vous avez été soudoyé pour autoriser le projet X, c'est vrai ? -Savez-vous que les bâtiments que vous faites construire sont en fait sur une zone humide et fragile ? Savez-vous que cela va causer des impacts écologiques et néfastes pour nous ? -Savez-vous que le lieu où vous souhaitez implanter des bâtiments résidentiels a un écosystème fragile qui mérite d'être protégé de l'urbanisation ? -Savez-vous que tous les organismes de défense environnementale seront sur votre dos et bloqueront ce projet ? -Savez-vous que votre projet de construction est très dangereux et que vous jouez avec la vie de centaines de personnes ? -Avez-vous pensé aux conséquences que cela aurait sur l'environnement ? -Ne pensez-vous pas que cette décision est dangereuse ? -Ne pourriez-vous pas choisir un autre endroit pour construire ? - Pourquoi avez-vous décidé ce projet alors que vous en connaissez les conséquences ? -Quelle serait la réaction de la population s'ils savaient de quel argent vient ce projet ? Affirmation : -Je vais créer une manifestation pour empêcher cela -Je ferais tout pour avoir les preuves suffisantes Ordre, conseil : -Refusez ce projet sinon je vais vous dénoncer. (menace) Menace : -Je vais balancer tes magouilles à Media part, tu vas voir !!! -Je vous laisse 2 choix : soit vous gardez votre argent mais vous annulez la construction, soit je vais vous dénoncer aux autorités -Sachez que si vous construisez ces résidences dans cette zone humide très fragile et néfaste pour l'environnement, je vous dénoncerai. -Si vous continuez ce projet je vous dénonce aux autorités compétentes qui ouvriront une enquête -Je ferai le maximum de bruit pour que tout le monde soit au courant. -Je vais vous dénoncer -Je ne vais pas hésiter à vous dénoncer -Je ferai savoir au monde entier ce que vous avez fait -Je ferai tout pour vous en empêcher et vous ne vous en sortirez pas comme ça ! -Je compte en parler le plus possible pour que ce projet ne voit pas le jour et que vous puissiez tomber

	-Bonjour, on se voit au tribunal M... -Je vous conseille d'abandonner si vous ne voulez pas de scandale (ordre, menace) Insulte : -vous êtes une ordure -Alors le vendu, ça va ? -Encore un vendu ! - Vous êtes une enflure Proposition, suggestion : -Je vous conseille de prendre l'argent et de ne pas accepter ce chantier -Vous devriez annuler ce projet avant qu'il ne soit trop tard -Vous devriez annuler Reproche : - L'argent avant tout ? - L'argent vaut plus que l'environnement pour vous ? -Est-ce que vous vous rendez compte des dégâts écologiques que cela va entraîner ?! -J'espère que tout cet argent soulagera votre conscience lorsque vous vous rendrez compte du désastre écologique -Vous n'avez donc pas honte de construire des bâtiments, où vont vivre des dizaines de personnes, sur un terrain fragile où ces bâtiments pourraient s'effondrer ? -N'avez-vous donc aucune conscience écologique et pensez-vous à l'impact que celui-ci a sur notre planète ? -Vous ne pensez qu'à votre petite personne. -Vous ne voyez que vos intérêts monsieur ! -Vous ne pensez qu'à vos intérêts personnels -Vous êtes tous les mêmes. Pas un pour rattraper l'autre -Vous pensez seulement à vous faire de l'argent et non pas à la vie des personnes et de la planète -Faire ça pour de l'argent, c'est ridicule. Surtout quand on est un homme politique et qu'on doit assurer la vie des gens, donc la nature aussi -Je n'en reviens pas que des hommes tels que vous dirigent notre pays et le font tomber dans l'illégalité -Tout ça pour de l'argent
--	---

Tableau 30: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 5

6.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

La réalisation linguistique de l'accusation pour ce groupe dans cette situation projette l'accusé comme étant le responsable avéré de l'objet de l'accusation. Le locuteur montre aussi qu'il est certain de ce qu'il avance par le biais des marqueurs discursifs illocutionnaires mis en place. Les locuteurs se réfèrent à l'acte par des mots à haut potentiel axiologique négatif, et le destinataire est modalisé par le biais des insultes et des mots à potentiel axiologique négatif

(« fils de pute », « rat », « bandit », « voyou », etc.). L'acte MENACER renforce la force illocutionnaire menaçante de l'accusation par la mise en évidence d'un possible recours au monde juridique. *A contrario* du groupe des francophones, ce groupe a mis aussi en scène des actes illocutionnaires de proposition ou suggestion avec des énoncés mobilisant des valeurs axiologiques positives, faisant appel à sa pitié (« ouvrez votre cœur et pensez pendant un moment à ça »). Tout comme le groupe des francophones, l'acte REPROCHER prend une grande importance dans cette situation : il s'agit de faire prendre conscience de l'environnement à l'accusé (« pourquoi détruire un espace si beau et naturel ? », « pensez à la planète ! »), de lui reprocher son agir (« ce que vous faites est mal. L'argent ne compense pas la perte de cette zone humide ») et les effets que son acte va possiblement produire (« Votre argent se termine, vos enfants vont être affectés par cette merdouille que vous produisez. On ne voit pas votre côté humain »).

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » à renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je sais (déjà) que vous... (<i>sé que usted</i>) -J'ai su que... (<i>he sabido que</i>) -Je sais tout, je sais que vous... (<i>yo sé todo, sé que usted...</i>) -Je sais que mon accusation ne sera pas entendue mais... (<i>sé que mi acusación no será escuchada pero...</i>) -Je suis/ Nous sommes au courant sur/ que... (<i>estoy enterado/ estamos enterados sobre / que</i>) -J'ai plusieurs choses à vous dire sur... (<i>tengo varias cositas para decirle sobre</i>) -J'ai connaissance de... (<i>tengo conocimiento de que...</i>) -Je voulais vous dire que je suis au courant de... (<i>quería decirte que estoy enterado de...</i>) -J'aimerais parler avec vous par rapport à... puisque ... (<i>me gustaría hablar con usted con respecto... ya que...</i>) -Je parlerai à la communauté de l'acte que vous... (<i>Hablaré con la comunidad del acto que usted</i>) -(En tant que) Je veux vous dire que vous êtes ... (<i>como.../ quiero decirle que es usted...</i>) -J'ai appris que vous / vos... (<i>me he enterado que/ de</i>) -J'ai des preuves qui vous inculpent de... (<i>yo tengo pruebas que lo culpan</i>) -Je voudrais savoir si vous... (<i>quisiera saber si usted...</i>) -J'ai des indices que vous... (<i>tengo indicios de que usted</i>) -Ce que vous allez/ penser faire c'est... (<i>lo que usted va a/piensa hacer es...</i>) -Ce que vous êtes en train de faire... (<i>eso que está haciendo...</i>) -Cher Monsieur, je veux que vous sachiez que (<i>estimado señor quiero que sepa que</i>) -Monsieur, saviez-vous que...? (<i>¿señor sabía usted que ..</i>) -On m'a confirmé que... (<i>me han confirmado que</i>)

	-Monsieur, c'est vous qui avez été... (<i>señor usted ha sido quien...</i>) -Etes-vous conscient de... ? (<i>¿es usted consciente de...?</i>) -Monsieur vous êtes un corrompu ! (<i>señor usted es un corrupto</i>) -Pourquoi avez-vous.... sachant que... ? (<i>Por qué usted... sabiendo...</i>)
Holophrases	-Ici entre nous deux (<i>aquí entre nos</i>) -Le comble ! (<i>el colmo !</i>)
Verbes modaux	-Je veux vous dire que... (<i>quiero decirle que</i>) -Vous devez être plus responsable... (<i>usted debe ser mas responsable...</i>) -Je voudrais vous faire un commentaire sur/ parler... () -Je veux vous manifester/ parler... (<i>quiero manifestarle/ hablarle...</i>) -Je voulais te faire savoir que... (<i>quería hacerte saber que...</i>)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-<u>Malheureusement, je sais</u> que vous êtes impliqué (<i>desgraciadamente sé que usted está involucrado</i>) -<u>J'ai des forts indices</u>... (<i>tengo fuertes indicios</i>) -J'ai des preuves suffisantes qui vous inculpent de vol et de dégradation (<i>tengo pruebas suficientes que lo culpan de robo y daño</i>) -Avec <u>tout le respect que vous méritez</u> (<i>con todo el respeto que usted se merece</i>) -<u>Si vous m'excusez, j'ai besoin</u> de parler avec vous <u>sérieusement</u> (<i>si me disculpa necesito hablar con usted seriamente</i>) -<u>Je voudrais vous parler sérieusement</u> (<i>me gustaría hablarle seriamente</i>) -<u>Vous n' imaginez pas la joie que j'éprouve</u> de vous voir ici (<i>no imagina la dicha que me da encontrarle aquí</i>) -<u>Il me paraît extrêmement anti-éthique</u> qu'un politicien (<i>me parece extremadamente anti ético que un político</i>)
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Ce n'est pas licite (<i>no es licito</i>) -Acte de violence contre notre environnement (<i>acto de violencia en contra de nuestro medio ambiente</i>) -Un dommage environnemental (<i>un daño al medio ambiente</i>) -Un assassinat environnemental (<i>un asesinato ambiental</i>) -C'est une grave erreur (<i>grave error</i>) -Quel honte ! (<i>qué vergüenza !</i>) 2-du destinataire : -Vous êtes un malin inconscient ! (<i>usted un pícaro inconsciente</i>) -Politicien corrompu ! (<i>¡político corrupto !</i>) -Vous êtes un misérable ! (<i>usted es un desgraciado</i>) -Vous êtes un inconscient ! (<i>usted es un inconsciente</i>) -le rat, politicien vendu, fils de pute (<i>la rata, político vendido hijo de puta</i>) -Sale politicien ! (<i>¡político sucio!</i>) -Bandit ! (<i>¡bandido!</i>) -Vous êtes un grand voyou, ambitieux, délinquant ! (<i>usted es un gran hampón, ambicioso, delincuente</i>) -Maudit destructeur ! (<i>Maldito destructor!</i>) -Vous êtes un type si malhonnête, voleur, délinquant (<i>es que un tipo tan deshonesto, ladrón, delincuente</i>)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de	Requête : -Vous avez quelque chose à dire ? -Me permettez-vous quelques minutes s'il vous plaît ? -Il n'y a pas d'espace suffisant dans la ville pour mener ce projet ailleurs ?

la menace illocutionnaire)	-Saviez-vous que le projet de construction dont vous vous occupez se trouve sur une zone humide très important pour la communauté ? -Que pensez-vous des sujets sociaux et environnementaux ? -Croyez-vous pas que ce projet va générer un impact écologique dans la communauté ? -Il ne vous paraît pas que les études sur l'impact environnemental ne sont pas suffisamment concluantes pour ne pas réaliser ce projet ? -Ne croyez-vous pas qu'en tant que politicien, il faut préserver ces sources d'eau de la ville ? -Instruisez-moi s'il vous plaît car j'aimerais être au courant de ça Ordre, conseil : -Soyez correct et clair et ne jouez pas avec le peuple et la communauté -Soit vous changez le projet afin qu'il n'affecte personne, soit je vous dénonce (menace) -Rendez-vous compte des bêtises si grandes que vous êtes en train de commettre -Écoutez, ayez l'amabilité de vous retirer du projet Menace-avertissement : -Le jour où il aura des problèmes au sein de la communauté à cause de votre construction, je vous accuserai ! -Si vous n'annulez pas le projet, je vais vous accuser auprès des autorités -Je serai celui qui va tout mettre en œuvre pour éviter que vous n'atteigniez votre objectif. On va voir ce que dit la justice quand ils trouveront les preuves nécessaires à votre degré de corruption. -Je vais vous dénoncer ! -Je vais faire en sorte que tout le monde soit au courant de vos plans. -On ne se connaît pas mais je vous avertis que cette construction peut engendrer de très graves problèmes -Ça m'est égal si vous êtes un politicien, l'illicite doit se punir et vous allez aller en prison pour ce que vous faites -Si vous n'annulez pas le projet, je serai obligé de vous accuser publiquement et cela ne vous conviendrait pas - Je porterai plainte contre vous pour que tout le monde se rende compte du genre de politicien qui dirigent ce pays -Je vais me charger de réunir des preuves afin que vous soyez en prison et payiez pour ce que vous avez fait -J'espère ainsi que vous allez reconsidérer votre projet car cette information sur le dommage environnemental et les gains illicites pourra arriver à une instance supérieure Insulte : -Vous êtes un malin inconscient ! -Politicien corrompu ! -Vous êtes un misérable ! -Le rat, politicien vendu, fils de pute -Sale politicien ! -Bandit ! -Vous êtes un grand voyou, ambitieux, délinquant -Maudit destructeur ! -Vous êtes un type si malhonnête, voleur, délinquant Proposition, suggestion :
----------------------------	--

	- S'il te plaît, pense à un nouvel endroit pour la construction de ce projet -Je vous conseille et je vous demande d'y réfléchir. Rappelez-vous que notre planète est en train de mourir à cause de nos actions -Pourquoi ne reconsidérez-vous pas le lieu pour la construction ? Essayez de réaliser votre projet dans une zone où l'environnement ne soit pas affecté -Ouvrez votre cœur et pensez pendant un moment à ça -J'espère que vous allez en prendre conscience Reproche : -Pourquoi détruire un espace si beau et naturel ? -N'êtes-vous pas un politicien qui veille pour la collectivité ? -Pensez à la planète ! -De la même façon que vous avez vendu la zone humide, allez-vous vendre aussi le peuple ? -C'est incroyable ce que vous pensez faire à la zone humide de notre quartier. Vous êtes comme tous les politiciens de ce pays, vous pensez seulement à l'argent -Les gains que vous pensez obtenir ne se comparent pas avec la dégradation qui va affecter notre environnement -On va lutter pour que des politiciens comme vous ne parviennent pas à leurs fins -C'est impressionnant comment la nature peut nous assurer la subsistance, mais quel dommage qu'il existe des gens ambitieux comme vous. J'espère que ces hommes-là pourront manger leur argent après -Votre argent se termine, vos enfants vont être affectés par cette merdouille que vous produisez. On ne voit pas votre côté humain -Vous pensez qu'avec de l'argent vous achetez tout ? -Ce que vous faites est mal. L'argent ne compense pas la perte de cette zone humide. Vous jouez avec nos ressources naturelles non renouvelables -C'est le comble que vous utilisez la politique pour remplir vos poches au détriment de l'environnement et de la confiance de tous les individus qui ont cru en vous. -Vous ne méritez pas qu'on vous appelle « Monsieur ». Vous avez l'audace de vous promener heureux dans les rues alors que vous recevez de l'argent illicite pour ce projet ? -Pour de l'argent vous détruisez le futur de vos enfants, vous affectez le climat, vous détruisez l'habitat des animaux ! Sale politicien ! -Bandit, comment permettez-vous qu'on fasse ça à l'environnement ? -Croyez-vous qu'on va vivre de ciment et de briques ? Quel paysage et futur voulez-vous laisser aux générations suivantes ? -Dommage que les politiques et les programmes de développement soient orientés vers le profit économique des personnes. Quel dommage que le facteur argent soit prioritaire dans tous les cas et que le bien-être général soit délaissé.
--	--

Tableau 31: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 5

7. Sixième situation : vengeance et recadrement

La dernière situation que nous avons proposée aux informateurs des deux groupes, impliquait l'accusation réalisable au sein d'une famille, donc étant aussi une situation susceptible d'être vécue plus facilement dans la vie des informateurs. Il s'agit d'une situation entre parents et enfants, où l'informateur incarne le rôle d'un parent qui vise à savoir si son enfant a fait un acte considéré comme mauvais. Le déclencher de l'accusation dans ce contexte, la vengeance supposée, peut évoquer l'importance du rôle du parent dans l'éducation d'un futur membre de la société. La réalisation de l'acte illocutionnaire ACCUSER pourrait se voir affecté par un côté moral et social. Ainsi, la relation de hiérarchie est mise en jeu par la relation de supériorité entre les parents et l'enfant. La situation a été exprimée dans le questionnaire ainsi :

Vous êtes marié-e et vous avez un enfant de 10 ans. Chez vous il y a eu une dispute entre parents et enfant. Une bague très chère a disparue et après quelques heures de recherche, votre conjoint-e finit par trouver la bague dans la poubelle de la cuisine.

Consigne : Vous pensez que votre fils en est le responsable et vous croyez qu'il a fait cela pour se venger de vous deux. Vous décidez de parler à votre fils de la situation. Imaginez le dialogue.

7.1. Réalisations linguistiques du groupe des francophones

Les marqueurs discursifs illocutionnaires matérialisant l'accusation par des énoncés qui tiennent pour acquis la responsabilité du destinataire de l'acte ACCUSER. Même s'il s'agit d'un acte de requête (« Pourquoi tu as fait ça ? »), ou d'un reproche (« il ne faut pas... »), le destinataire est présupposé être le responsable. Nous avons recensé des réalisations s'inscrivant dans les zones modales aléthique et déontique afin d'exprimer l'obligation et l'interdiction, puisqu'il s'agit d'une relation d'autorité parent-enfant, où les parents sont censés définir les interdits et les devoirs des enfants. D'autres réalisations atténuant la force menaçante illocutionnaire de l'acte illocutionnaire ACCUSER se sont matérialisées sous la forme de requêtes, n'inférant pas forcément la responsabilité de l'enfant (« tu ne saurais pas qui a pu mettre la bague dans la poubelle ? »).

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
Marqueurs discursifs	-Je sais que tu/nous... -Je sais que c'est toi qui...

illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je ne veux pas t'accuser ou te mettre mal à l'aise... -Tu es en colère, je sais mais... -Pourquoi as-tu... ? -Est-ce toi qui... ? -Est-ce que c'est toi qui... ? -C'est toi qui... ? -Je voudrais savoir si... -Sais-tu... ? -Tu sais... ? -Est-ce que tu sais... ? -Dis-moi, qu'as-tu... ? -As-tu... (jeté, touché, caché, etc.) ? -Explique-moi pourquoi ... ? -Ça n'est pas la peine de... -Ça ne peut être que toi -Tu dois me dire si c'est toi qui... -Tu sais, quand tu... ça ne fait que... -Si tu as ... (jeté la bague dans la poubelle) ... dis-le moi ! -Je te laisse tranquille si tu me dis si c'est toi qui... -Nous ne voulons pas t'accuser à tort mais... -Personne d'autre n'aurait.... à part toi -Être en colère contre nous ce n'est pas une raison pour...
Holophrases	-
Verbes modaux	-Je peux comprendre que tu sois en colère -J'ai juste besoin de savoir si c'est toi qui... -Je préfère que tu me le dises honnêtement -Tu n'as pas à agir de la sorte -Tu ne dois pas extérioriser ta colère de cette manière -Alors tu dois savoir que c'est un objet qui coûte cher -Il faut que tu m'expliques -Il ne faut pas faire ça... il faut parler -Tu ne peux pas agir comme ça
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	- <u>Il vaut toujours mieux</u> parler calmement - <u>Tu sais combien cette bague est chère</u> à mes yeux, <u>n'est-ce pas</u> ?
Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte	1-de l'acte : -C'est mal
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -Sais-tu où on a trouvé la bague ? -Sais-tu qui aurait pu la mettre là-bas ? -Tu ne saurais pas qui a pu mettre la bague dans la poubelle ? -Tu voudrais m'en parler ? -Est-ce que tu as qqch à voir avec cela ? -Pourquoi aurait-il mis la bague dans cette poubelle ? -Quelque chose te tracasse ? -Comment ma bague est arrivée dans la poubelle ? -D'accord, mais qui d'autre aurait pu faire cela ? -On a retrouvé la bague dans la poubelle de la cuisine... ça te dit qqch ?

	-Je ne te punirai pas, j'aimerais juste savoir pourquoi... ? Affirmation : -Je ne te gronderai jamais pour avoir avoué ta bêtise -Comme elle n'a pas disparu, il n'y a aucune punition à la clef -On fait et on dit des choses qu'on ne pense pas -Ce qui importe c'est l'honnêteté -Mon fils, la vengeance est une très mauvaise chose -Ni moi, ni ton père avons mis cette bague dans la poubelle -Nous faisons simplement notre devoir de parents Ordre, conseil : -Écoute et apprends -Alors maintenant vous allez vous expliquer et arranger les choses. -Ne commence pas à me mentir ! Proposition, promesse : - Je te promets de ne rien lui dire (à ton père) Reproche : -Tu n'as pas le droit de te venger de cette façon -Tu n'as pas à jeter les affaires des autres -Sais-tu combien elle coûte ? -J'espère que tu ne recommenceras pas -Ce n'est pas la solution ! -Ça ne peut pas être le chien ! -Ça ne va pas mon garçon !
--	---

Tableau 32: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 6

7.2. Réalisations linguistiques du groupe des hispanophones

Concernant ce groupe, les réalisations de l'acte ACCUSER mises en place par le moyen des marqueurs discursifs illocutionnaires témoignent de la responsabilité inférée de l'accusé. D'autres stratégies discursives de la réalisation indirecte de l'acte ont été réalisées également par le biais de la requête (demande d'information). Ce groupe a montré une forte réalisation d'actes accompagnant l'accusation, s'avérant menaçants pour l'enfant, tels que l'ordre et la menace. Ce dernier n'a pas été constaté dans le groupe de francophones. Ainsi, une forte réalisation de l'acte de reproche s'est manifestée, accompagnée des propositions ou suggestions qui atténuent la force menaçante de l'acte ACCUSER.

Performatif →	-
Réalisation non-performative de l'acte ↓	
	-Je sais très bien ce que tu as fait (sé muy bien lo que has hecho)

Marqueurs discursifs illocutionnaires autres que « je te dis que » renvoyant à l'acte ACCUSER	-Je sais déjà que tu... (<i>ya sé que...</i>) -Nous savons que c'est toi qui ... (<i>sabemos que tú...</i>) -Je crois que... (<i>creo que...</i>) -Mon fils, je suis sûr que c'était toi ... (<i>hijo, yo estoy segura que fue usted</i>) -Mon fils, je te demande la vérité, as-tu... ? (<i>hijo, te pido la verdad ¿tú has...?</i>) -J'aimerais savoir si ... (<i>me gustaría saber si ...</i>) -Je veux savoir si... (<i>quiero saber si...</i>) -Nous voulons savoir si... (<i>queremos saber si</i>) -J'ai besoin que tu me dises si ... ? (<i>necesito que me digas si...</i>) -Je veux que tu m'expliques/ racontes ... (<i>quiero que me expliques/ me cuentes...</i>) -Je voudrais savoir si tu ... ? (<i>¿quisiera saber si tú...?</i>) -Je voulais parler avec toi par rapport à... (<i>quería hablar contigo respecto a</i>) -Je parie que tu ne prétendais pas.... (<i>apuesto que no pretendías</i>) -Si par hasard, tu ... (<i>si por casualidad, tú...</i>) -Je ne te blâme pas mais j'ai besoin de... (<i>no te estoy culpando, pero necesito...</i>) -Et maintenant ne dis pas que... (<i>y ahora no digas que no...</i>) -Mon fils, raconte-moi ... (<i>hijo mío cuéntame...</i>) -Ne fais pas de crise et ne jette pas à la poubelle les affaires ! (<i>no que hagas berrinches y tires a la basura las cosas</i>) -Dis-moi, pourquoi tu l'as fait ? (<i>dígame papito, ¿por qué lo hizo ?</i>) -As-tu jeté la bague ? (<i>tú tiraste el anillo ?</i>) -Pourquoi tu as jeté la bague ? (<i>¿por qué botaste el anillo?</i>) -Tu l'as jetée, n'est-ce pas ? (<i>tú tiraste el anillo ¿cierto?</i>) -Tu sais que... (<i>sabes que ..</i>) -Tu as fait cela, mon fils ? (<i>¿tú has hecho esto hijo?</i>) -Ce sont tes émotions qui t'ont motivées à ... ? (<i>¿tus emociones te han motivado a...?</i>) -C'était toi ? Raconte-moi? (<i>¿fuiste tu? ¿Cuéntame porque lo hiciste?</i>) -Que t'arrive-t-il ? (<i>¿qué está pasando?</i>) -Considères-tu correcte ? (<i>¿consideras correcto..?</i>) -Pourquoi es-tu / tu...? (<i>¿por qué eres/ tú..?</i>) -Mon amour, écoute, je comprends que tu.... (<i>amor, mira, entiendo que</i>) -Des disputes, on en a tous, mais jeter ... ? (<i>discusiones las tenemos todos, pero botar...</i>)
Holophrases	
Verbes modaux	-J'ai besoin que tu me dises ce qu'il s'est passé avec... (, <i>necesito que me digas que paso</i>) -Tu sais que tu peux tout me raconter (<i>sabes que me puedes contar</i>) -Nous voulons savoir la vérité (<i>queremos saber la verdad</i>) -Mon fils, On doit parler (<i>hijo, tenemos que hablar</i>) -Je veux que tu saches que... (<i>quiero que sepas que...</i>) -Je vais devoir te punir (<i>voy a tener que castigar</i>) -Je souhaite savoir tu as connaissance de... (<i>deseo saber si tienes conocimiento de</i>)
Surmodalisation du marqueur de force illocutionnaire	-Mon fils je te demande la vérité, as-tu caché la bague <u>à cause de la rage ou la vengeance</u> envers nous ? (<i>hijo, le pido la verdad ¿usted escondió el anillo por la furia o venganza que tenía hacia nosotros?</i>) -Je sais que dernièrement notre relation <u>va très mal</u> mais tu sais que <u>je veux toujours le meilleur</u> pour toi (<i>sé que últimamente nuestra relación va muy mal tú sabes que yo siempre quiero lo mejor para ti</i>) -C'est ok, tu es mon fils et <u>je te fais pleinement confiance</u> (<i>está bien, tú eres mi hijo y confío en ti plenamente</i>)

Modalisation d'énonciation : 1-de l'acte 2-du destinataire 3-du locuteur	1-de l'acte : -Ça a été un acte impoli et plutôt méprisant (<i>ha sido un acto grosero y bastante despectivo</i>) -Çe n'est pas correct (<i>eso no está correcto</i>) 2-du destinataire : -Tu as tes raisons (<i>tienes tus razones</i>) -Tu es puni ! (<i>estás castigado!</i>) -Quel enfant si insolent (<i>qué niño tan insolente</i>) 3-du locuteur : -Je te comprends (<i>yo te entiendo</i>)
Acte accompagnant et renforçant l'acte ACCUSER (possible amplification de la menace illocutionnaire)	Requête : -As-tu quelque chose à nous dire ? -Te souviens-tu de la bague que ton père m'a offerte à notre anniversaire ? -Ton père a retrouvé la bague dans la poubelle, as-tu une explication ? -Tu es sûr mon amour ? Peut-être que tu l'as vu mais tu t'es trompé en pensant que c'était un déchet et tu l'as jeté à la poubelle -Ici nous sommes que trois. Ton père ne l'a pas jetée, moi non plus, qui d'autre aurait pu le faire ? -Dis-le moi et il ne t'arrivera rien -J'espère que cela ne se reproduira pas -Tu dois comprendre que c'est pour ton bien que je te corrige -J'espère aujourd'hui la vérité, car la vérité est toujours la meilleure chose dans ces moments de chaos -Je te comprends, tu as des raisons suffisantes, mais ne le refais plus ! Affirmation : -Je ne sais pas qui l'a mise dans la poubelle. C'est pour ça que je ne peux pas te juger -C'est ok. Tu es mon fils et je te fais pleinement confiance -A cause d'une étrange raison, nous avons retrouvé la bague dans la poubelle - Ne t'inquiètes pas, je ne vais pas te punir -Je suis désolé de te dire que tu es puni -Je suis ta mère, et ça m'attriste que tu ne me fasses pas confiance -Cette situation n'est pas agréable pour aucun de nous -Ici, l'honnêteté, le respect et la responsabilité sont en jeu -Cher fils, malgré tous les problèmes qu'on peut avoir, tu seras toujours être mon fils Ordre, conseil : -Ne me mens pas -Oui tu le sais très bien, et il vaut mieux que tu me le dises -Tu es puni jusqu'à ce que je le dise et va dans ta chambre si tu ne veux pas que ce soit pire (menace) -Dis-moi, avoue, et fais confiance à ta maman. Ce n'était pas bien mais tu dois apprendre. Menace : -Je veux la vérité sinon ça va mal se passer pour toi -Tu vas donc recevoir ta punition respectueuse -J'espère que tu vas assumer les conséquences de tes actes -Raconte-moi si c'est toi qui as fait ça, comme ça, nous évitons une punition plus sévère -soit tu dis la vérité soit tu ne la dis pas et la punition sera double Proposition, suggestion :

	- Tu sais que tu peux me dire la vérité et on pourra tous les deux trouver une solution. L'idée est d'éclaircir ce qu'il s'est passé, solutionner et apprendre qu'on doit éviter certaines choses qui peuvent nuire aux autres -On va faire un deal, quand quelque chose te gêne, dis-le-moi -Tu as tes libertés mais rappelles-toi, tu as aussi des responsabilités. En plus, nous respectons tes choses dans la mesure où tu respectes les nôtres -Que t'a poussé à prendre cette décision ? C'était pour te venger ? Permets-moi de te conseiller -Si c'était toi, dis-le-moi et on trouve une solution -Ne fais pas les choses en colère car ça peut causer plus de problèmes -Dans le futur tu dois considérer beaucoup de possibilités avant de réaliser un comportement -Gardes à l'esprit que je t'aime et rien ne va changer cela. Si par hasard tu as quelque chose à me dire, sens toi libre de le faire -On doit réfléchir aux conséquences avant de faire quelque chose. Cela nous évite de finir triste et dans la peine à cause des faits. Reproche : -Ce n'est pas juste qu'à cause d'un caprice ou d'une crise tu jettes tout à la poubelle. Je parle de la bague, pas de tes valeurs -Tu ne sais pas comme il est difficile pour ton père et moi de t'éduquer -Mon fils, ce comportement n'est pas digne d'une personne pleine de valeurs comme toi. Ces choses-là diminuent la qualité de la personne que tu peux devenir dans un futur -Les choses se règlent en parlant, non pas en détruisant ou en jetant les choses -Pourquoi tu ne te laisses pas élever ? -Il y a des meilleures façons de faire les choses et en définitive, ce n'est pas correct -Et maintenant ne dis pas que ce n'est pas toi car dans cette maison personne d'autre est rentré -Donc la bague avait des pieds et est partie en courant jusqu'à la poubelle ? -La bague n'a pas pu arriver toute seule à la poubelle, n'est-ce pas ?
--	--

Tableau 33: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 6

Chapitre II : Comparaison entre les deux groupes

Dans cette partie de notre étude, nous allons mettre en évidence les similitudes et les possibles différences trouvées au niveau des réalisations linguistiques apportées par chaque groupe d'informateurs en lien avec les intentions illocutionnaires inscrites dans la description modale que nous avons établie pour chaque groupe. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, la SPA propose un dispositif théorique qui peut nous permettre de rendre compte « du niveau d'inscription des attitudes ou prises de position du sujet parlant (valeurs modales), dans le noyau, les stéréotypes ou juste les possibles argumentatifs de la signification lexicale » (Galatanu, 2011 : 127). La SPA conçoit donc l'acte illocutionnaire comme « un phénomène de modalisation discursive, qui inscrit dans le sens de l'énoncé produit une configuration d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire » (*Ibid.*) Les entités linguistiques mobilisées pour accomplir un acte illocutionnaire véhiculent ainsi des fonctions discursives modalisées. Si nous suivons cette optique, nous nous attendons à trouver des traces de ces intentions illocutionnaires de l'acte illocutionnaire ACCUSER et de sa force illocutionnaire pour chaque groupe, au niveau des réalisations illocutionnaires employées.

1. Les points communs des réalisations linguistiques entre les deux groupes

La réalisation linguistique joue selon Galatanu (2011) la fonction de marqueur méta-illocutionnaire, « signalant le fait que la situation est celle qui oblige le sujet énonciateur à performer cet acte » (*Ibid.* 179). Pour l'accusation, la situation d'un acte axiologique négatif commis « oblige » le locuteur à formuler une accusation répondant ainsi aux attentes inscrites dans la représentation sémantique, conceptuelle et donc culturelle de l'acte. Ainsi la situation fait ressentir chez L l'obligation d'accuser D afin de « rétablir la justice ou la vérité », « de faire payer ou faire rétablir le déséquilibre rompu », « de corriger un acte et/ou son acteur », ou « éviter la reproduction de l'acte axiologique négatif ». Les expressions mobilisées à valeur méta-illocutionnaire pour la réalisation de l'acte témoignent bien de « l'histoire discursive » de l'acte. Les expressions holophrastiques dans les deux groupes ont été presque absentes.

Les marqueurs illocutionnaires employés dans une situation de réalisation d'un acte illocutionnaire s'intègrent dans le paradigme du préfixe performatif du verbe qui désigne l'acte illocutionnaire (Galatanu, 2011 : 179), et s'accordent avec les attentes déterminées par les intentions illocutionnaires inscrites dans la description lexicale et modale de l'acte. Le paradigme du marquage de l'acte illocutionnaire ACCUSER dont s'intègre le performatif « j'accuse », pourrait être défini ainsi : la volonté d'assigner ou d'établir une responsabilité en exprimant un contenu propositionnel se référant à un acte axiologique négatif, en même temps menaçant fortement la face positive et négative (l'Indépendance, par des actes obligeant D à agir contre son grès.) du destinataire, et dans un moindre degré celle du locuteur. Les marqueurs discursifs illocutionnaires que nous avons rencontrés dans le corpus des réponses des informateurs des deux groupes répondent bien à ce paradigme du marquage de l'acte illocutionnaire ACCUSER. Ainsi le locuteur exprime sa volonté explicitement (« je veux », « je voudrais », « je voulais », « j'ai l'intention ») de dire, de faire savoir par voie directe (d'exprimer sa certitude de P) dans les énoncés 45-47; et de savoir, de demander, par voie indirecte (de demander la confirmation des soupçons de P) dans les énoncés 48-49. Le contenu propositionnel axiologiquement négatif peut être mis en avant, et l'objet de l'accusation peut être aussi exprimé, et D en être signalé responsable, comme dans l'énoncé 50 et 51, intensifiant ainsi la force illocutionnaire menaçante de l'acte pour la face positive de D. Ces réalisations linguistiques déploient donc la configuration modale de la force illocutionnaire « menaçante » de l'acte ACCUSER au moyen de structures autres que la performative.

(45) **Je veux que** vous ayez connaissance du fait que je vous ai vu hier harceler Marie. (*Quiero que tenga conocimiento de que lo vi ayer acosando a Maria*)

(46) **Je veux vous informer que** j'ai pleine connaissance de ce que vous étiez en train de faire à Sara. (*Quiero informarle que tengo pleno conocimiento de lo que usted estaba haciendole a Sara*)

(47) En tant que directe affectée par la construction de la zone résidentielle X, **je veux vous dire que** vous êtes un malin inconscient car que vous recevez de l'argent et vous bénéficiez à d'autres sans penser à votre communauté. (*Como directamente afectada por la construccion del conjunto X, quiero decirle que usted es un pícaro inconsciente por recibir dinero, por beneficiar a otros sin pensar en la comunidad*)

(48) **Je voulais vous demander** sur les objets qui ont commencé à disparaître dans le restaurant. **Je sais que c'est vous**, et je ne comprends pas comment vous avez pu profiter de la confiance que j'ai mise sur vous. (*Quería preguntarle sobre los objetos que se han estado pidiendo en el restaurante. Sé que ha sido usted y no entiendo cómo ha podido aprovecharse de la confianza puesta en usted.*)

(49) Avec sincérité, **pouvez-vous me dire si** vous avez volé les objets du restaurant ou si vous avez vu quelque chose qui pourrait éventuellement m'aider ?

(50) Dans le restaurant plusieurs objets ont disparu et ***vous en êtes coupable***. Tous les jours ***je vous vois comme*** un suspect. ***Vous volez*** les ustensiles, les tasses, les couverts. ***Vous êtes*** un maudit voleur. (*en el restaurante se han perdido varios objetos y usted es el culpable, a diario lo veo como sospechoso. Usted se roba los utensilios, tazas, cubiertos. Es un maldito ladrón.*)

(51) Monsieur, ***vous êtes un*** corrompu et en plus vous endommagez l'environnement (*señor, usted es un corrupto y además está maltratando el medio ambiente.*)

La configuration lexicale de l'acte ACCUSER, assez similaire dans les deux langues, doit mettre théoriquement en jeu des réalisations linguistiques véhiculant des valeurs modales que la description de sa signification mobilise. Nous avons montré que l'acte illocutionnaire ACCUSER activait toutes les zones modales que la SPA a défini. Ainsi nous avons constaté au sein des réalisations linguistiques des deux groupes des énoncés illustrant toutes les zones :

-des valeurs ontologiques aléthiques et déontiques :

(52) Elle va garder des séquelles à cause de toi, je veille à ce que cela n'arrive plus jamais, *ça ne devrait arriver à personne*. = déontique-aléthique <obligatoire> <nécessaire>)

(53) *Vous commettez un délit* qui s'appelle « le viol ». Je vais parler au chef car je ne peux pas permettre qu'elle soit virée par votre faute. (*usted está cometiendo un delito que se llama violación. Voy a hablar con el jefe porque no puedo permitir que la despidan a ella por culpa suya*) = déontique <interdit>, <obligatoire>.

-des valeurs de jugement de vérité épistémiques et doxologiques :

(54) *Je t'ai vu*, tu as abusé d'elle, physiquement et moralement. = Épistémique <certain>

(55) *Je crois que* c'est vous qui m'avez volé = Doxologique <incertain>, <probable>

(56) Des objets de l'hôtel ont disparu et *je te soupçonne*. Je ne t'accuse pas, je veux juste des infos... = doxologique <incertain>, <probable>

-des valeurs axiologiques :

(57) Mon fils, *ce comportement n'est pas propre d'une personne pleine de valeurs* comme toi (*hijo, ese comportamiento no es propio de una persona llena de valores así como lo eres*) = axiologique étique-morales <mauvais>

(58) C'est quelque chose qui me tracasse depuis un moment = axiologique affective-hédonique <négative> <désagréable>

(59) *Heureusement pour elle* J'ai tout vu. = axiologique pragmatique <efficace>

(60) Les gains que vous pensez obtenir *ne se comparent pas avec la dégradation* qui va affecter notre environnement = pragmatique <inefficace>

-des valeurs finalisantes :

(61) Mon amour, on m'a dit que tu m'as été infidèle et je n'ai aucune preuve, mais je veux savoir que tu m'es sincère dans cette situation (*amor me han dicho que me has sido infiel y no tengo ninguna prueba, pero quiero saber que me seas sincera con este asunto*) = finalisante <volonté>

Et nous avons ainsi pu trouver des traces des réalisations de l'acte dans les deux groupes illustrant la description sémantique que Galatanu et Pino Serrano (2012b) avaient proposée pour la signification lexicale de l'acte illocutionnaire ACCUSER :

L vouloir dire à D <i>Valeur volitive</i>	-Je veux te parler des vols d'objets au sein du restaurant -Ecoute, aujourd'hui je veux juste te dire que si cette relation a eu de la valeur pour toi un jour, je veux que ce soit toi qui ait la capacité de me dire les choses avant que j'obtienne des preuves (<i>mira hoy solo quiero decirte que si para ti esta relación algún día tuvo valor seas tú quien tenga la capacidad de decirme las cosas antes de tener pruebas</i>)
L savoir/ croire D est responsable de P <i>Valeur épistémique-doxologique</i>	-Je sais très bien ce que tu lui as fait ! -Mon pressentiment m'indique que vous êtes coupable (<i>mi presentimiento me indica que usted es culpable</i>)
L savoir P est axiologiquement négatif <i>Valeur épistémique-doxologique, axiologique négative</i>	-C'est une erreur médicale très grave -Ce que vous faites est horrible -Ceci est très délicat (<i>esto es muy delicado</i>)
L savoir que D savoir que P est axiologiquement négatif <i>Valeur épistémique-doxologique, axiologique négative</i>	-Tu sais que le harcèlement ici est passible de licenciement. -Tu sais que tu l'as harcelée sexuellement et menacée si elle dit quelque chose (<i>sabes que la has acosado sexualmente y amenazado por decir algo</i>)
L sait qu'on doit savoir que D est responsable de P <i>Valeur épistémique-doxologique, aléthique-déontique, axiologique négative</i>	-C'est mon devoir de vous accuser pour ce que vous avez commis (<i>es mi deber acusarlo por lo que usted cometió</i>) -Je suis au courant de vos magouilles, sachez que vous n'allez pas vous en tirer comme ça, je ferai savoir au monde entier ce que vous avez fait

Tableau 34: Traces des réalisations de l'acte ACCUSER illustrant sa description sémantique

2. Les divergences au niveau des réalisations linguistiques entre les deux groupes

L'aboutissement de nos analyses précédentes sur les représentations autour de l'acte ACCUSER pour chaque groupe a permis de découvrir les divergences potentiellement existantes entre les deux groupes d'étude. Ces divergences concernent surtout les représentations conceptuelles que nous avons pu établir grâce aux réponses recueillies auprès des informateurs. Cette analyse des représentations conceptuelles nous a permis par la suite de construire la configuration modale de l'acte ACCUSER conceptualisée par chaque groupe langagier. Nous avons ainsi constaté que ces attitudes modales, rattachées à la conceptualisation de l'acte dans chaque groupe, affectent et diversifient les attitudes de l'acte illocutionnaire ACCUSER, constituant ainsi possiblement des caractéristiques culturelles dont l'acte illocutionnaire se serait chargé.

A titre de rappel, nous avons constaté que les deux groupes actualisent l'acte ACCUSER comme un outil permettant le rétablissement de la justice ou la vérité à la suite d'un acte ayant rompu l'équilibre du groupe et ayant créé des injustices. Cet acte acquiert donc une atténuation de sa perception négative lorsqu'il est perçu comme une arme justicière, affectant donc le potentiel des valeurs négatives qu'il véhicule naturellement dû à sa force illocutionnaire hautement menaçante pour les faces des individus. La différence entre les deux groupes s'érige plus particulièrement au niveau de la configuration modale que les usagers de cet acte lui ont rattachée. La configuration modale est déterminée et sous-tend en même temps les intentions ou les visées illocutionnaires de l'acte. En effet, les deux groupes peuvent charger l'accusation d'une fonction moralisatrice, mais celle-ci est graduelle au sein de chaque groupe. Ainsi, nous avons trouvé des traces de cette attitude moralisatrice plus accentuées au sein de la conceptualisation de l'acte des informateurs hispanophones.

L'acte ACCUSER pour le groupe d'informateurs hispanophones devient alors un moyen pour éduquer. La morale s'enseigne et s'apprend, et l'accusation chez le groupe d'informateurs hispanophones pourrait contribuer à cette tâche « d'amélioration de l'être » pour « un bien commun », par l'intention des informateurs de provoquer des processus de réflexion impliquant, l'autoanalyse, l'apprentissage, et d'autres désirs virtuels de L envers D, tels que l'assignation d'une punition, la rédemption de l'accusé et la prévention de la réapparition d'actes négatifs futurs. Les traces de cette forte inscription modale de nature morale par les informateurs hispanophones peuvent d'ailleurs se retrouver dans la validation des PA contenant

des mots à forte valeur positive proposés dans nos questionnaires. En effet, la validation des PA associant l'acte ACCUSER au « devoir moral » et à l'acte d'« éduquer » ont été validés par le groupe d'hispanophones à plus de 50% (67% et 68,5% respectivement). Le groupe de francophone a également reconnu à l'accusation cette fonction de « devoir moral » validée à 70%, mais le PA « accuser donc éduquer » n'a pas été validé de « possible » à plus de 50% par les francophones. L'assemblage de ces deux aspects peut donc contribuer à l'accentuation de ce désir de défense de la morale par l'accusation. De plus le sentiment d'obligation de produire une accusation dès la constatation de la réalisation d'un acte perçu comme étant incorrect, dont ce sentiment accru du compromis envers la défense, le maintien et l'entretien de la morale par la mise en place de l'accusation semble être plus marqués chez les informateurs hispanophones (75,7% d'hispanophones disent « oui » à l'obligation d'accuser une chose perçue comme incorrecte) que chez les francophones (oui : 37%). En effet, ne pas dénoncer un acte incorrect pour les hispanophones équivaudrait à « devenir complice » ou à « ne pas condamner une injustice », permettant à l'acte ACCUSER de se consolider comme un acte « qui ne soutient pas l'incorrect », qui « exprime le désaccord », qui « démontre qu'il existe des règles » que les individus se doivent de respecter. Nous avons même retrouvé des traces de cette inscription morale discursive dans des réponses des informateurs affirmant que l'accusation est ainsi un « devoir citoyen », aspect qui semblerait être « culturellement prescrit de refuser une action incorrecte ou qui va contre les principes moraux et les valeurs ». En outre nous avons remarqué que l'association de l'accusation au mot « *culpa* », lequel peut réveiller une forte concentration de sentiments de culpabilité car le verbe « *culpar* » se réfère aussi bien à l'attribution d'une responsabilité qu'à la mise en exergue des effets produits par l'acte négatif. Cet aspect pourrait donc relever l'intention de L de faire culpabiliser D lors de l'accusation.

Ces résultats peuvent déjà nous donner un possible aperçu sur les éventuelles réactions des accusateurs et la nature modale de leurs réalisations linguistiques accomplissant ou accompagnant l'acte illocutionnaire ACCUSER par rapport à une situation en particulier. Bien évidemment cela reste des hypothèses, car la subjectivité et le contexte du moment donné sont déterminants pour la réalisation d'un acte. Galatanu (2011) avance qu'il est possible de retrouver ces implications modales en rapport aux intentions illocutionnaires de l'acte dans les réalisations linguistiques qu'on emploie pour effectuer un acte illocutionnaire. Nous nous sommes donné pour but de vérifier si les réalisations linguistiques produites par les informateurs sont en corrélation avec ces attitudes contenues dans la description modale de l'acte illocutionnaire ACCUSER de chaque groupe.

Après avoir exposé les différences en relation aux représentations conceptuelles de l'acte dans chaque langue, nous avons constaté que ces différences se reflétaient effectivement dans la production des réalisations linguistiques des informateurs. En effet, les divergences au niveau des réalisations des deux groupes ont été plus visibles dans certaines situations, soulignant donc des différences de traitement de l'acte directement liées à la culture ou la langue dans laquelle l'acte est réalisé.

La différence au niveau de la configuration modale dans les deux groupes que nous avons établie à l'aide de la SPA réside majoritairement au niveau des visées de l'acte. Cependant les deux configurations possèdent des traits communs tels que :

- L <vouloir> D <réagir : être sincère, donner des excuses, justifications, explications>
- L <vouloir> D <devoir> <se sentir mal>
- L <vouloir> D <prendre conscience> <apprendre> de P < axiologique négatif>
- L <vouloir> D <réparer et payer>
- L <vouloir> D <ne pas répéter> P < axiologique négatif>

Le premier trait exposé ici change légèrement pour la configuration modale de l'acte pour les hispanophones. La différence s'opère au niveau de l'attente de L qui veut que D réagissent <BIEN> à son accusation. Ce trait exprime le souhait de L que D « soit intègre et sincère ». Il est donc probable que les informateurs hispanophones accentuent cette attente de la demande de la sincérité, s'avérant comme une « réaction positive » de D. Nous avons donc vérifié cet aspect avec le corpus des réalisations des situations. Le trait au sein de la configuration pour le groupe d'hispanophones a été décrit ainsi : L <vouloir> D <réagir **bien** : être intègre et sincère, donner des excuses, justifications, explications>. Nous avons donc cherché des réalisations mettant en scène ce vouloir de réclamer la vérité. De plus nous avons limité le champ sémantique des mots qui évoquerait ce désir. Ainsi L <vouloir> D <être *sincère*, *honnête*, *intègre*> ou <dire la *vérité*>. Ci-dessous les résultats obtenus :

Situations	Corpus francophone			Corpus hispanophone		
	Vérité	Sincérité	Honnêteté	Verdad	Sinceridad	Honestidad
I	3	1	5	5	5	1
II	-	-	-	1	-	1
III	3	-	1	20	18	3
IV	-	-	-	5	-	-
V	-	-	-	-	-	-
VI	-	-	2	16	4	4
Total	6	1	8	47	27	9

Tableau 35: Occurrences des réalisations discursives de l'intention illocutionnaire «L vouloir D être sincère, honnête»

Cette recherche quantitative nous montre bien l'explicitation de l'intention illocutionnaire inscrite dans la configuration modale de l'acte par le groupe des hispanophones dans leur réalisations discursives. La différence entre les deux groupes s'avère donc importante. Le discours des francophones ne met pas forcément en scène des réalisations s'orientant vers la demande de la vérité, de la sincérité, ou l'honnêteté de l'accusé (15 réalisations). *A contrario*, les informateurs hispanophones sembleraient porter leur attention lorsqu'ils accusent sur l'obtention à tout prix de la vérité de la part de D (83 réalisations).

(64) Je souhaite savoir si tu as connaissance du pourquoi la bague était dans la poubelle et je veux que tu sois honnête (*deseo saber si tienes conocimiento de porqué el anillo estaba en el bote de basura y quiero que seas honesto*)

(65) J'ai appris par des sources proches que tu sors avec quelque d'autre. Je n'ai pas les preuves et les arguments pour le démontrer, puisque la relation s'est construite sur la base de la confiance et de la sincérité. Je demande et j'exige la vérité puisque je suis concernée. (*me he enterado por fuentes cercanas que estás saliendo con alguien más. No tengo pruebas y los argumentos para demostrarlo, ya que la relación se ha construido a base de confianza y sinceridad. Pido y exijo una verdad porque me veo implicada en este caso.*)

(66) Je vous ai convoqué à mon bureau puisque dernièrement des objets de valeur ont disparu, et il a eu des soupçons et des rumeurs envers vous, et vous êtes derrière tout ça. Dites-moi avec toute la sincérité si vous l'avez fait. (*lo he convocado a mi oficina puesto que se han perdido últimamente objetos de valor, ha habido sospechas y rumores de que usted es la persona detrás de todo esto. Dígame con toda sinceridad si usted lo ha hecho.*)

(67) ça me paraît indigne ce que vous lui avez fait, non seulement vous vous dégradez en tant qu'homme mais aussi en tant que personne. J'espère qu'en ce moment vous parlez au chef, dites-lui la vérité et assumez les conséquences. Et excusez-vous auprès de ma collègue.

(me parece indignante lo que usted hizo, no solo se degrada usted como hombre sino como persona. Espero que en este momento hable con el jefe, diga la verdad, y asuma las consecuencias. Y discúlpese con mi compañera.)

Nous notons que ce trait modal s'est fait plus manifeste dans quelques situations particulières. Deux caractéristiques de ces situations relèvent :

- la carence des preuves fondées dans les deux groupes : *situation 1* : un pressentiment ; *situations 3 et 5* : mots de quelqu'un d'autre et non avérés ; *situation 6* : des soupçons.

- et l'affectation directe de l'acte en rapport à la vérité : pour les deux groupes les *situations 1, 3 et 6* : il m'intéresse qu'à « moi » de savoir la vérité car je suis l'affecté ou je me sens directement concerné (64-66) ; Et seulement pour le groupe des hispanophones, *la situation 5* : l'intérêt pour l'autre (67) (la collègue se faisant harceler et risquant de subir une injustice en plus).

Un autre trait qui diverge au niveau de la description modale de l'acte illocutionnaire est l'aspect de la culpabilité prononcée par l'accusateur hispanophone visant à le faire naître chez l'accusé. Ce trait est exprimé ainsi : « L <vouloir> D <sentir coupable> ». Nous sommes enclins à penser qu'un des moyens d'aboutir à cette fin est l'utilisation des actes tels que REPROCHER (68-70) et dans un moindre degré MENACER (71).

(68) Je voulais vous demander par rapport aux objets qui ont disparus dans le restaurant. Je sais que c'est vous et je ne comprends pas comment avez-vous pu profiter de la confiance que je vous ai portée. Je me sens déçue et j'exige que vous m'expliquiez le motif de vos actes qui vous ont conduit à faire cela. *(quería preguntarle sobre los objetos que se han estado perdiendo en el restaurante. Sé que ha sido usted y no entiendo como ha podido aprovecharse de la confianza puesta en usted. Me siento decepcionada y le exijo que me explique el motivo de sus actos que lo han llevado a hacerlo.)*

(69) Je ne comprends pas pourquoi tu joues avec moi, si la seule chose que j'ai faite dans ma vie est t'aimer et te donner le meilleur de moi ! *(no entiendo por qué juegas conmigo, si yo lo único que he hecho es amarte y darte lo mejor de mí.)*

(70) Qu'est-ce qu'elles sont bonnes les pommes, vous n'y croyez pas ? C'est impressionnant comment la nature peut nous assurer la subsistance, mais quel dommage qu'il existe des gens ambitieux d'argent et de pouvoir, qui endommagent la terre qui les nourrit. J'espère que cet homme-là pourra manger son argent après. *(qué buenas están las manzanas, no lo cree ? Es impresionante como la naturaleza puede dar el sustento a todos, pero que lastima que gente con ambiciones de dinero y poder dañe la tierra que le da de comer, espero que ese hombre pueda comer dinero después.)*

(71) Notre relation se base dans la loyauté et la confiance, et tu le sais. Mais on m'a dit qu'on t'a vu dans le parc avec une autre fille. Si tu souhaites être avec quelqu'un d'autre il suffit

juste de le dire et on met fin à cette relation (*nuestra relación tiene como base la lealtad y confianza, y lo sabes, pero me han comentado que te han visto en el parque con una chica. Si deseas estar con alguien más solo es que me digas y le ponemos fin a esta relación.*)

Le trait de la configuration modale concernant les affects et sentiments que L vise à instaurer chez D, exprimé ainsi, « D <devoir> <se sentir mal : rage-colère, peur, honte culpabilité, tristesse> », diffère du trait français par l'ordre d'apparition des affects. En effet, les sentiments les plus évoqués en premier lieu, c'était la rage et la colère chez les informateurs hispanophones, et la peur chez les francophones. Ainsi il est plus probable que l'accusé de l'énoncé 72 éprouve plus de l'énervement que de la peur dans un premier temps face à la menace et l'ordre que l'accusateur lui inflige. Cependant nous avons trouvée laborieuse la tâche de définir quelle réalisation peut être perçue comme une attaque éveillant la colère en premier lieu, faute de la subjectivité de l'interprétation de D.

(72) Je sais pourquoi Ana n'est pas venue au travail et si vous ne dites pas la vérité, c'est moi qui le dis. Et ça va mal se passer pour vous. De la même façon que vous avez pu la menacer, je peux vous faire la même chose. Donc allez dire au chef ce qu'il s'est passé, pervers ! (*yo sé porque Ana no vino al trabajo y si usted no dice la verdad, la digo yo. Y le va a ir mal. Así como usted pudo amenazarla, yo también puedo hacerle lo mismo. Así que lo veo diciéndole al jefe lo que pasó, ¡pervertido!*)

Le trait approchant le plus l'acte ACCUSER à sa représentation éducatrice et morale est exprimé ainsi : <D devoir s'améliorer>. Ce trait ressort le plus chez le groupe d'informateurs colombiens, cependant, il est présent également dans le groupe d'informateurs français (73) mais en moindre degré. Cela dépendra donc des situations où l'acte ACCUSER est performé. En effet, ce trait s'est manifesté dans les deux groupes plus particulièrement dans la *situation 6*. La relation parent-enfant est directement liée à « la mission d'éduquer », donc de corriger et d'enseigner des valeurs aux enfants. Il est fort probable que ce paramètre ait un impact direct sur la « moralisation » du discours des parents envers leurs enfants, mettant en place des actes illocutionnaires tels que REPROCHER qui accompagnent la matérialisation de l'accusation et renforcent la force illocutionnaire menaçante de l'acte :

(73) Tu sais, ça arrive qu'on te dispute. Ça ne nous fait pas plaisir mais c'est pour toi. Nous avons pour mission d'éduquer et nous savons ce qui est bien pour toi. Ça n'est pas la peine de te venger ensuite ; écoute et apprend.

(74) Malgré tous les problèmes, tu dois respecter et comprendre que si je te corrige, cela est pour ton bien. (*A pesar de todos los problemas debes respetar y entender que es por tu bien si te corrijo*)

(75) Mon fils, ce comportement n'est pas digne d'une personne pleine de valeurs comme toi. Ces choses diminuent la qualité de la personne que tu peux devenir. Dans un futur tu dois considérer plusieurs options avant de réaliser un comportement. Tu ne peux pas agir impulsivement. (Hijo, ese comportamiento no es propio de una persona llena de valores, así como lo eres. Esas cosas disminuyen la calidad de persona que puedes llegar a ser. En un futuro tienes que considerar muchas opciones antes de realizar un comportamiento. No puedes actuar tan impulsivamente.)

(76) Chéri, viens on doit parler. Je sais que notre relation va très mal ces derniers temps. Tu sais que je veux toujours le meilleur pour toi. Tu ne sais pas comment il est difficile pour moi et ton père de t'éduquer (cariño, ven que tenemos que hablar. Sé que últimamente nuestra relación va muy mal. Tú sabes que yo siempre quiero lo mejor para ti. No sabes lo difícil que resulta educarte con tu padre.)

S'il existe possiblement une différence conceptuelle marquée autour de l'acte illocutionnaire ACCUSER au sein des deux groupes d'étude, cette différence perceptive de l'acte illocutionnaire concerné produit des effets dans les interactions verbales. Ainsi, la minimisation de la perception négative de l'acte par les hispanophones est effectuée par l'atténuation des représentations négatives constituant l'acte, par conséquent produisant un inversement de l'effet négatif de l'acte sur les individus. La reconstruction des représentations autour de cet acte menaçant tente de persuader l'accusé que cet acte peut s'avérer « bénéfique » ou « bon moralement » pour son être, donc « acceptable », car il l'aide à apprendre, à s'améliorer. Il s'agit donc de montrer l'acte comme un moyen éducateur, enseignant et prévalant la morale et les valeurs prônées dans le groupe social. L'accusation devient alors avant tout un outil défenseur des « valeurs collectives », laquelle justifiant un accusateur animé par ses intérêts personnels qu'il veut mettre en avant. Cela peut renforcer la naissance des accusations de nature hautement menaçante et violente pour la face de D (menace directe et nue par l'usage des insultes), de nature envahissante ou intrusive (visant à accentuer la force du vouloir imposer et faire faire une action à D par l'usage d'ordres et menaces). D'ailleurs ce vouloir d'imposition de volonté liée aux intentions intrinsèques à la signification lexicale et la configuration modale de l'accusation, s'est fortement manifesté dans le corpus des Colombiens. En effet, nous avons étudié l'apparition du marquage de la volonté du Locuteur par les mots mobilisant l'intention tels que « je veux » (« quiero »), « je voulais » (« quería »), « je voudrais » (« quisiera »), « j'aimerais » (« me gustaría »). Nous avons étudié les énoncés déployant ces expressions et exprimant la volonté de L. Nous identifié 3 types d'actes exprimant le L <vouloir> D :

- A) **Affirmation** : dans ce groupe, nous avons classé les actes affirmant que le locuteur n'avait pas l'intention de causer offense ou d'accuser le destinataire. Exemple : « **Je ne veux pas** vous offenser mais je vous trouve suspect »
- B) **Requête** : les énoncés marquant la demande d'information ou la demande de faire réagir l'interlocuteur ont été classé ici. Exemple :
 -« Je vais être franc avec vous et **je voudrais que** vous soyez le plus honnête possible... »
 -« Dernièrement beaucoup d'ustensiles et d'objets du restaurant ont disparus, **je voulais savoir** si tu as remarqué quelque chose de particulier ou étrange par rapport à tes collègues ces jours-ci » (« *últimamente se han estado extraviando muchos utensilios y objetos del restaurante, quería saber si has notado algo peculiar o extraño en estos días respecto a tus compañeros* »)
- C) **Informar** : ici sont regroupés les énoncés marquant une volonté d'informer le destinataire sur son intention de faire quelque chose. Exemple :
 -Docteur Vargas, **j'aimerais** vous faire un commentaire sur quelque chose (« *Doctor Vargas, me gustaría comentarle algo.* »)
 -« Je suis activiste éco et **j'aimerais** vous dire que votre projet est dangereux. »

Le tableau ci-dessous présente les résultats des analyses des expressions mobilisant la volonté du locuteur à travers les 3 actes susmentionnés. Ce tableau indique le résultat total obtenu par situation et par marqueur discursif et précise aussi la quantité d'actes réalisés. Par exemple pour la situation 1 et l'expression « je veux », un total de 4 occurrences ont été trouvés : 2 occurrences réalisant un acte d'affirmation (A) et 2 occurrences réalisant l'acte de requête (B), c'est pourquoi sur le tableau il est indiqué A2 et B2 entre parenthèses.

Situations	Corpus francophone				Corpus hispanophone			
	<i>Je veux</i>	<i>Je voulais</i>	<i>Je voudrais</i>	<i>J'aimerais</i>	<i>Quiero</i>	<i>Quería</i>	<i>Quisiera</i>	<i>Me gustaría</i>
I	4 (A2-B2)	1 (B)	2 (B)	11 (B10-C1)	15 (A2-B10-C3)	4 (B)	5 (B)	4 (B)
II	1 (A)	-	1 (C)	3 (B1-C2)	4 (A1-B2-D1)	4 (C)	8 (B2-C6)	3 (C)
III	2 (C)	1 (B)	2 (B)	6 (B)	30 (B18-C12)	1 (C)	3 (B)	9 (B8-C1)
IV	-	-	-	-	11 (B3-C8)	-	1 (B)	-
V	-	-	-	3 (B1-C2)	6 (B1-C5)	3 (C)	4 (B2-C2)	4 (B3-C1)
VI	2 (A)	1 (B)	1 (B)	1 (B)	16 (B14-C2)	-	5 (B)	2 (B)
Total	9	3	6	24	82	12	26	22

Tableau 36: Occurrences des réalisations discursives exprimant la volonté du Locuteur à travers 3 actes

Les résultats obtenus exposent une grande différence au niveau des deux groupes. En effet, le groupe de Colombiens semble être plus attiré par la mobilisation des marqueurs discursifs exprimant l'intention d'imposer une volonté à l'interlocuteur. Nous avons donc recensé 42 occurrences pour le groupe des Français contre 142 occurrences pour le groupe des Colombiens. Il est donc fort possible que ce sentiment d'obligation d'accuser un acte perçu comme incorrect, déterminé par la conceptualisation de l'accusation comme un acte bénéfique car acte d'éducation et de devoir moral, et le désir d'aider à « améliorer » l'autre, à devenir « intègre » puisse révéler cet aspect intrusif dans l'interaction. Ces résultats peuvent laisser entendre que lors d'une interaction engageant l'accusation entre locuteurs colombiens, celle-ci peut être chargée par des manifestations discursives visant l'imposition de la volonté de l'accusateur à son accusé : si l'on pense que l'accusateur fait bien d'accuser car il cherche l'amélioration de l'accusé, l'accusateur aura tendance à penser que sa volonté pourrait être bénéfique pour l'accusé et ainsi ce dernier serait censé recevoir ce qu'il souhaite lui imposer.

L'on pourra s'attendre à ce qu'un accusateur hispanophone colombien mette en avant cette partie « bénéfique » de l'acte, mettant en exergue dans la réalisation de son accusation beaucoup de mots à valeurs axiologiques positives pour présenter un discours moralisateur.

Nous avons retrouvé des réalisations violentes en espagnol chez des locuteurs hispanophones espagnols, dans une vidéo sur YouTube. Il s'agit d'une femme qui se fait appeler « l'ange gardien » car elle confronte les pickpockets du métro de Barcelone. Elle instaure une interaction verbale conflictuelle envers les présumés pickpockets devant une audience (les gens autour dans le métro et dans les quais du métro). Voici l'extrait d'une interaction verbale mise en place dans la vidéo :

(77) « Pickpocket, pickpocket, et pickpocket [en signalant les personnes]. Descends à l'arrêt suivant. Descends à l'arrêt suivant ! [...] Descends maintenant, descends dehors, putain. Toute la journée ici à faire chier, eh. Pourquoi tu ne vas pas travailler comme tout le monde ? Tu ne veux pas gagner mille euros, non ? Comme tout le monde, non ? Tu veux voler et voler tout le temps. [...] Je ne suis pas tranquille si je ne veux pas. Tais-toi et tu descends, merde/putain ». (*“Carterista, carterista y carterista. Bajáis en la siguiente. Bajáis en la siguiente. [...] Bajas ahora, Baja afuera, coño, todo el tiempo aquí metida jodiendo, eh. ¿Por qué no te vais a trabajar como todo el mundo?. ¿No queréis ganar mil euros, no? como todo el mundo, ¿no?. Queréis estar robando y robando. [...] Yo no estoy tranquila si no quiero. Cállate y te bajas coño”*¹¹¹)

Dans cet énoncé, la locutrice s'adresse directement aux présumés pickpockets en les signalant devant une audience, leur assignant directement le titre de « pickpocket ». Cela s'avère hautement menaçant pour la face des accusés car l'acte se réalise devant un grand public. L'acte ACCUSER qu'elle réalise est accompagné ainsi par des injures et l'acte ORDONNER (« descends à l'arrêt suivant. Descends à l'arrêt suivant », « descends maintenant, descends dehors, putain », « tais-toi et tu descends, putain ! »), l'acte DEGRADER, REPROCHER et INSULTER performés à l'aide des affirmations et des interrogations, en même temps (« toute la journée ici à faire chier, eh. Pourquoi tu ne vas pas travailler comme tout le monde. Tu ne veux pas gagner mille euros, non ? Comme tout le monde, non ? Tu veux voler et voler tout le temps. »). Ce qui est problématique dans cette interaction verbale conflictuelle réside dans le fait que l'action de L peut être perçue par les autres comme « juste », voire « nécessaire ». La face de la locutrice est vulnérable à un degré minime, mais protégée en même temps par cette perception positive de son acte illocutionnaire. Elle défend des valeurs et des principes qui peuvent créer des « injustices » s'ils sont violés (il est mauvais et interdit de voler, donc moralement mal ou voler un pauvre citoyen qui travaille et gagne son argent honnêtement n'est pas juste). De plus, la manière dont elle se fait appeler (« *ange gardien de Barcelone* ») mobilise un potentiel

111 Vidéo appelée «*Nacen los 'Angeles' del metro de Barcelona contra los #carteristas #Metrobcn*», consulté en mai 2019 disponible sur www.YouTube.com

hautement positif qu'affecte et contamine le potentiel axiologique négatif inscrit dans l'accusation, l'insulte et l'ordre.

Les principales différences que nous avons notées dans chaque situation semblent être directement liées aux représentations conceptuelles de l'acte pour chaque groupe et leur possible implication avec le contexte de la situation.

2.1.Situation 1 : le vol au sein de l'entreprise

Les réalisations linguistiques mises en œuvre dans cette situation semblent être assez similaires entre les deux groupes. L'utilisation des expressions ayant le rôle de réducteurs de menace de la face ont été soulevés (« excusez-moi », « je ne veux pas t'offenser, « je ne veux pas vous juger », « je ne veux pas que vous le preniez mal », etc.) en concordance avec le but des marqueurs illocutionnaires de politesse. Nous avons soulevé une légère utilisation des formes linguistiques de menace directe au sein des deux groupes (« vous volez les objets », « vous avez été l'auteur des disparitions ») et des marqueurs illocutionnaires soulignant la certitude de P (« je sais que vous », « j'ai bien analysé et j'ai conclu que »). Nous avons cependant remarqué que les informateurs francophones mettaient en scène l'utilisation plus marquée que les hispanophones des formes d'interrogation moins directe (« est-ce que », « pouvez-vous me dire si »), très peu d'utilisation de l'acte INSULTER et un emploi des actes MENACER et ORDONNER à proportion presque égale au sein des deux groupes. Néanmoins, les informateurs hispanophones ont mis en scène des énoncés réalisant l'acte REPROCHER, or les francophones n'ont pas fait usage de cet acte. L'utilisation du dernier acte visait à faire naître la culpabilité chez l'interlocuteur et appuyer l'idée que D était responsable de P. Les réalisations de l'acte ACCUSER pour les deux groupes mettent en jeu des FTA qui peuvent être qualifiés d'actes d'impolitesse, mais cette qualification dépendra majoritairement de l'interprétation de l'accusé. La mise en jeu de ces actes menaçants impliquant des valeurs affectives négatives et dont l'effet est d'instaurer un état subjectif négatif, produisent ainsi un mal-être chez l'individu (Galatanu 2012). Ainsi parmi les stratégies de l'impolitesse, proposées par Culpeper (1993, 2003), un mélange de manifestations d'impolitesse a été retrouvé, en voici quelques-unes :

(78) Des objets très chers ont disparu au restaurant, j'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi vous les avez volés ? = impolitesse directe, positive et négative

(79) Je vous ai convoqué à mon bureau car au restaurant plusieurs objets ont disparu et vous êtes le coupable. Tous les jours je vous vois comme un suspect, vous volez les ustensiles, tasses, couverts. Vous êtes un maudit voleur. Je me suis trompé en vous proposant ce travail. (*Lo he citado aquí en mi oficina debido a que en el restaurante se han perdido varios objetos y usted es el culpable, a diario lo veo como sospechoso, usted se roba los utensilios. tazas, cubiertos, es un maldito ladrón, me equivoque en ofrecerle trabajo*) = **impolitesse directe, positive et négative**

(80) Bonjour mademoiselle Josefina, le motif pour lequel je vous ai convoquée à mon bureau c'est que vous avez été l'auteure de la disparition d'objets de valeur de mon restaurant. Ce n'est pas parce que chez vous, vous avez des situations économiques difficiles, que vous pouvez avoir recours à ces faits honteux, qui trahissent les principes : confiance et loyauté. Dans n'importe quel cas d'abord vous devriez me faire part de votre situation et ne pas avoir recours à de telles fautes. (*Buenos días señorita Josefina , el motivo de su llamado a mi oficina es que fue usted la autora de las desapariciones de objetos valiosos de mi restaurante , el hecho de que en su casa se presenten situaciones económicas difíciles no significa que pueda recurrir a estos hechos bochornosos, que traicionan los principios : confianza y lealtad. En todo dado caso primero debería hacerme saber su situación y no recurrir a tales faltas*) = **impolitesse directe et positive**

(81) Aujourd'hui je vous ai convoqué car ces dernières semaines des choses de valeur ont commencé à disparaître et je vous soupçonne d'être le voleur. J'ai besoin que vous confessiez, sinon je vous mets à la porte et je porte plainte. En plus, je sais que vous avez besoin du travail, confessez ! (*Hoy lo convoque porque en las últimas semanas se han venido perdiendo algunas cosas de valor y tengo sospechas de que usted es el ladrón, necesito que confiese si no lo echo y demando , además yo sé que necesita el trabajo , confiese!*) = **impolitesse directe, positive et négative**

Nous remarquons ainsi qu'au sein des deux groupes dans un seul et même énoncé nous pouvons trouver un mélange de stratégies d'impolitesse (79-81). Nous avons ainsi retrouvé des manifestations :

-**d'impolitesse directe** : par la mise en place des FTA effectués de façon directe et sans ambiguïté, où L est clairement identifié comme responsable de P, démarche inscrivant donc un désir clair d'endommager la face de l'accusé qui est bien identifié.

-**d'impolitesse positive** : à l'aide des désignations dégradantes, des insultes, visant à chercher le conflit et à abimer l'image positive de l'accusé car mettant en cause ses qualités qui valorisent son image publique.

- **d'impolitesse négative** : lorsque l'accusateur profite de son statut, dans ce contexte un chef d'entreprise, et se montre condescendant, mettant ainsi en œuvre des stratégies discursives visant à imposer quelque chose à l'accusé contre son grès (avouez !), écourtant la liberté d'action en quelque sorte de ce dernier.

Le sentiment d'attaque paraît bel et bien être ressenti par les accusés. En effet, nous avons retrouvé quelques dialogues contenant une réponse à l'attaque adressé à l'accusé. L'interprétation de ces réponses peuvent donc nous illustrer le sentiment d'offense causée lorsque la face positive de l'accusé a été endommagé par sa mise en cause. Ainsi l'accusé contre-attaque en mettant en cause les propos de son accusé (manque de preuves, responsabilité de l'accusé envers P) :

(82) A : Alors voilà, je t'ai convoqué car j'ai le pressentiment que tu as volé les objets qui ont disparu. = ***impolitesse positive***

B : de quel droit m'accusez-vous sans preuves ? = ***contre-mesure offensive***

(83) A : nous avons perdu de la vaisselle et vu que je sais que vous n'êtes pas à l'aise financièrement, je me retourne vers vous = ***impolitesse positive et négative***

B : vous n'avez aucune preuve et je ne fais ce métier que pour survivre = ***contre-mesure offensive***

A : il me faudra des preuves sinon vous êtes viré = ***impolitesse négative***

(84) A : Saviez-vous pourquoi je vous ai convoqué dans mon bureau ? Bien sûr que vous le savez, certains objets ont disparu du restaurant. = ***impolitesse directe***

B : et qu'est-ce que j'ai à savoir dans cette affaire ? Vous ne supposez tout de même que c'est moi ? = ***contre-mesure offensive***

A : Je ne suppose pas, j'en suis certain, vous êtes le seul à qui ces objets rapporteraient beaucoup d'argent dans votre vie misérable. = ***impolitesse positive***

(85)A: Avez-vous déjà pris quelque chose qui n'est pas à vous ? = ***impolitesse positive***

B : vous insinuez que j'ai volé ces éléments ? Vous n'avez aucune preuve pour m'accuser ou vous l'avez ? Je n'ai rien pris. = ***contre-mesure offensive***

(A: ¿alguna vez has tomado algo que no es de su propiedad ?

B: ¿Está insinuando que yo he robado esos elementos? no tiene pruebas para acusarme o sí? yo no he tomado nada.)

2.2.Situation 2 : faute professionnelle dans le milieu hospitalier

Parce qu'il était demandé aux locuteurs d'imaginer qu'ils ont « cru voire » le médecin se tromper dans la dose, et parce que le médecin se trouve à une échelle hiérarchique supérieure, les marqueurs illocutionnaires des deux groupes ont mis très peu en avant la certitude de P. En effet, nous avons relevé quelques réalisations exprimant des valeurs épistémiques <certain> au

sein des deux groupes et des structures linguistiques à la forme affirmative exposant D comme auteur (« vous êtes le responsable de », « vous avez exagéré », « vous vous êtes trompé ») dans la réalisation des hispanophones. Cependant, de manière générale les deux groupes ont préféré l'emploi des structures plus atténuées soulignant le fait qu'ils n'avaient pas la sûreté de ce qu'ils avançaient. Cela démontre que les deux groupes ont reconnu les contraintes liées à la hiérarchie relationnelle. Au niveau des actes accompagnant la réalisation d'ACCUSER, nous avons constaté que la menace occupait un plus grand espace dans les réalisations des hispanophones que dans celles des francophones. La menace des francophones se concentre dans le fait de demander à D de dire P, autrement ce sera lui qui le dit. La menace performée par les hispanophones suit le même chemin mais on retrouve souvent un rappel moralisateur et culpabilisateur pouvant être ressenti comme des reproches, faisant appel aux conséquences causées et à d'autres conséquences virtuelles potentiellement réalisables (« Nous ne pouvons pas jouer avec la vie de nos patients ! », « c'est une situation très grave car celle-ci peut exposer d'autres patients à ce type de chaos »). Or les reproches du côté des francophones se positionnent plus sur le fait d'avoir commis X (« alors là vous n'êtes pas fier de vous », « comment osez-vous ? », « vous n'auriez pas dû ! »). Au niveau des propositions ou suggestions, chez les francophones, toute la responsabilité est majoritairement mise sur D (« vous devriez trouver une solution rapidement », « vous pourriez donc administrer une dose différente qui annulera la première, nous pourrions ainsi sauver le patient »). Chez les hispanophones, la responsabilité est mise sur D, mais aussi sur L et D et L en même temps, comme si L avait pitié de D ou se sentait très concerné par P (« nous devrions faire le mieux possible pour... », « nous devrions réduire la dose... », « essayons de remédier au problème... », « je peux t'aider en quelque chose pour stabiliser le patient »).

Nous avons ainsi retrouvé dans cette situation des réalisations de l'acte ACCUSER au sein des deux groupes qui peuvent s'inscrire dans la sphère de l'impolitesse. L'accusation est donc sans aucun doute une attaque qui éveille des affects négatifs, et parfois il faut mettre en place des moyens discursifs pour atténuer cette menace et ne pas endommager du moins totalement la face de l'accusé, qui est, dans ce contexte, quelqu'un placé à un niveau hiérarchique supérieur (90-92). Des manifestations d'impolitesse directe, positive et négative ont été retrouvées, parfois même au sein d'un même énoncé, cette impolitesse vécue ainsi dû à l'identification claire de D envers la responsabilité de l'acte dans l'énoncé (86-89). Cette attaque impolie peut donc générer des réponses de contre-mesures défensives (93-96) pour contrer l'effet négatif de l'accusation.

(86) vous-vous rendez compte que vous êtes surement responsable de l'aggravation de la santé du patient ? Alors là vous n'êtes pas fier de vous, au maire assumez-le et réparez votre erreur.
= **impolitesse directe, positive et négative**

(87) c'est vous le responsable, je vous ai vu injecter une dose trop forte au patient, comment osez-vous ? = **impolitesse positive et négative**

(88) A : J'ai entendu dire que la santé du patient est gravement atteinte dr ?

B : en effet c'est le cas mais nous ferons tout ce qu'il faut pour le stabiliser !

A : le stabiliser ou l'aggraver ? Vous lui avez injecté une dose trop forte la dernière fois, c'est cela la vraie raison de son état actuel. = **impolitesse directe, positive**

(89) Docteur, en voyant l'aspect du patient dernièrement, la dégradation subite qu'il présente, je suis sûr que vous êtes le responsable de tout ça au moment de lui injecter la dose qu'il ne fallait pas. (*Doctor, viendo el aspecto del paciente últimamente la degradación súbita que ha presentado, estoy seguro que el responsable de todo eso es usted al momento de inyectarle una dosis que no debía*) = **impolitesse positive**

Menace adoucie : afin d'atténuer le potentiel menaçant et offensif de l'accusation, les informateurs mettent en œuvre des stratégies discursives telles que la clarification de l'intention de ne pas vouloir nuire à la face de l'accusé, le marquage de la non-assurance de ce qui est avancé, et par la réalisation des FTA pour la face du locuteur, comme l'acte S'EXCUSER :

(90) Docteur, je ne veux pas remettre en cause vos compétences, seulement je vous ai vu donner une dose plus que nécessaire au patient ? Je pense donc justement que cela a pu lui nuire et aggraver sa situation médicale

(91) J'ai appris que le patient dont vous vous êtes occupé il y a qq jours est dans un état critique. Il me semble que vous vous êtes trompé dans la dose. Je ne porte pas d'accusation et cela n'est peut-être qu'une erreur mais vous devriez peut-être en parler

(92) A : Docteur, excusez-moi l'audace, mais je dois vous dire quelque chose, je vais essayer de ne pas être irrespectueux et que vous ne soyez pas vexé.

B : Mademoiselle l'infirmière, je vous écoute

A : à mon avis, la dose que vous avez injecté au patient était très haute, et cela a aidé à la dégradation de sa santé.

(A: *Doctor disculpe el atrevimiento, pero debo decirle algo procuraré no ser irrespetuoso ni que se moleste*

B: *señorita enfermera la escucho*

A: *a mi parecer la dosis que le suministro al paciente fue muy alta y esto ayudo en el deterioro de la salud de el)*

Réponse attaque : dû à la forte menace illocutionnaire imprégnée dans l'accusation, les réponses à cette menace peuvent être parfois offensives et perçues de nature impolies. Nous

retrouvons dans les mesures de contre-attaque des stratégies d'ordre offensive, celles-ci correspondant aux stratégies d'impolitesse proposées par Culpeper (1993, 2003). Ainsi l'accusé répond en mettant en scène une impolitesse positive (donner des désignations dégradantes endommageant l'image de L), ou de l'impolitesse négative (profitant de son statut hiérarchique afin de se montrer condescendant) :

(93) A : M. Garnier allait très bien il y a 2 jours, mais le hasard a fait que juste après le traitement que vous lui avez administré il a commencé à se sentir mal, coïncidence ? = **Imp.** +

B : vous êtes complètement fou ! = **impolitesse positive**

(94) A : je vous ai vu mettre en péril la vie de ce patient, sous une grave erreur. Vous êtes le médecin, vous êtes chargé de maintenir vos patients en bonne santé, parce que vous avez fait les études pour cela ! Alors maintenant réparez les dégâts que vous avez causé sinon vous aurez la mort de ce patient sur la conscience = **impolitesse positive et négative**

B : Qu'essayez-vous de me dire, que je suis responsable de son état ? Vous pensez connaître mieux mon travail que moi ? et si oui je m'étais trompé pourquoi ne pas m'avoir stoppé ? = **impolitesse directe, négative, positive**

(95) A: vous ne croyez pas que la doses a pu aggraver la santé du patient ?

B : Ecoutez Madame, je n'ai pas à endurer l'interrogatoire d'une infirmière. Ici c'est moi le médecin et je connais mon travail ! = **impolitesse négative**

(A: yo: ¿no cree que esa dosis pudo agravar al paciente?

B: Mire señora, no tengo porque aguantar los interrogatorios de una enfermera, ¡acá yo soy el médico y sé de mi trabajo!)

(96)A: Docteur, je dois vous commenter quelque chose, le patient X va de plus en plus mal et ces derniers jours sa santé s'est dégradé. J'ai remarqué que ceci s'est passé depuis que vous lui avez injecté le médicament. Je crois que c'était une overdose.

B : Comment osez-vous me questionner ? = **impolitesse négative**

(A: Doctor, debo comentarle algo, el paciente X va de mal en peor y en los últimos días ha disminuido su salud, he notado que esto sucedió desde que usted le suministro el medicamento. Creo que fue una sobredosis.

B: ¿cómo se atreve usted a cuestionarme?)

2.3.Situation 3 : infidélité dans le couple

Etant une situation plus proche de la sphère personnelle et commune à tous les individus, et donc ayant davantage la possibilité d'avoir été vécue auparavant par les informateurs, cette situation peut se rapprocher le plus des intentions illocutionnaires liées à la conceptualisation de l'acte dans chaque groupe. Ici l'accusation est beaucoup plus manifeste que dans les autres situations. Les deux groupes se servent des marqueurs discursifs exprimant la certitude de P de la part de L (« je sais tout », « je sais déjà que », « je t'ai vu », « tu m'as trahi ! », « hier tu étais

avec »), la certitude de P (l'acte accusable) par X (une troisième personne) donnant indirectement un statut de vrai à P (« on m'a dit », « on t'a vu », « on pense que », « on m'a raconté ») et par des questions directes faisant référence à P ou permettant de l'inférer (« pourquoi as-tu osé faire ça ? », « vois-tu d'autres filles ? », « est-ce que tu me trompes ? », « tu m'as été infidèle ? », « as-tu quelqu'un d'autre en cachette ? », « m'aimes-tu vraiment ? »). Ainsi l'intention de L de savoir si P est réellement vrai se fait ressentir dans les deux groupes, mais cette intention est beaucoup plus visible chez le groupe d'hispanophones. Cette intention s'appuie évidemment sur le trait modal « L<vouloir> D <être sincère, honnête> », ce qui pousse à l'informateur colombien à automatiquement demander, voire exiger la vérité, présentant ce trait parfois comme un besoin (« je veux savoir si tu es sincère sur cette situation », « s'il te plaît sois sincère », « je te demande, s'il te plaît d'être sincère », « j'ai besoin que tu me dises la vérité »). Ce vouloir amplifié de connaître la vérité peut expliquer l'utilisation, plus présente que dans le groupe des francophones, d'actes tels qu'ORDONNER et MENACER et nous avons également enregistré deux occurrences d'insulte chez les hispanophones (« ne fais pas ton conard ! », « tu me trompes gonorrhée ? »). Au niveau des actes proposant une solution, ceux-ci sont plus présents au sein du groupe d'hispanophones, montrant L comme quelqu'un de compréhensif ou « humain » (j'aimerais que tu m'exprimes ce que tu penses et pouvoir solutionner la situation », « je veux l'apprendre de ta bouche et chercher la façon de solutionner et trouver un accord », « que tu me dises ce qui se passe, et ce que tu proposes comme solution »). Les énoncés des informateurs hispanophones ont comporté aussi des discours faisant appel aux valeurs « importantes » à leurs yeux pour la relation (« tu as changé cette façon tendre et respectueuse qui te caractérisait », « j'ai mis toute ma confiance en toi et c'est pour ça que je respecte tout ce qu'on a construit », « j'aime que notre relation soit basée dans la confiance », « notre relation s'est construite à la base sur la confiance et la sincérité », « Tu sais plus que personne d'autre que je te fais confiance », « la seule chose que j'ai faite dans toute ma vie c'est t'aimer et te donner le meilleur de moi », etc.).

Au niveau des FTA considérés comme impolis, nous n'avons retrouvé que très peu de réalisations mettant en scène de l'impolitesse. Cette situation pouvait ne pas en fournir à cause de la règle de politesse : au sein d'un couple l'on est censé faire preuve du respect l'un envers l'autre. En plus, il nous a été difficile d'identifier les FTA dû aux paramètres de la situation. Par exemple, déterminer si un acte d'ORDRE pouvait être interprété comme un acte d'impolitesse ou comme un acte obligatoire en vue de la situation : le fait de se faire tromper par son partenaire peut être vécu comme une injustice, et donner alors en quelque sorte le « droit » d'exiger des

explications, une clarification, la vérité, etc. droit qui peut être soutenu aussi par la société. Nous avons ainsi trouvé de *l'impolitesse positive et négative* (97) où l'ordre exigeant une explication peut être renforcé par l'accusation insinuant la vérité de P et la responsabilité de D donc mettant en cause l'image de D ; et nous avons retrouvé de *l'impolitesse directe et positive* par l'emploi des désignations dégradantes et des insultes (98 :

(97) mon amie t'a vu avec une autre fille, c'était ton autre femme ? Explique-moi !

(98) **A** : dites-moi la vérité, vous me trompez gonorrhée ?

B : Mon amour, je ne sais pas de quoi tu parles ?

A : Ne faites pas l'enfoiré, Martin m'a dit qu'il vous a vu avec une autre

B : Martin fils de pute. Il veut seulement que notre relation se termine.

(*A: digame la verdad , usted me está poniendo los cachos gonorrea ?*

B: Amor, no sé de qué me hablas

A: No se haga el pendejo, Martín me dijo que lo vio con otra

B: Martin! hijo de puta. el solo quiere acabar lo nuestro)

2.4. Situation 4 : harcèlement sexuel au travail

De toutes les situations proposées, celle-ci est celle qui a réveillé le plus de passions au sein de nos informateurs. La situation demandait aux informateurs d'imaginer qu'ils avaient entendu un de leurs collègues harcelait une autre collègue. Les deux groupes emploient bien à 98% des marqueurs illocutionnaires exprimant la certitude qu'ils sont au courant de la situation et des structures directes, c'est-à-dire celles qui exposent D et l'acte blâmable en même temps par le biais d'une assertion (« tu as abusé d'elle », « vous êtes un harceleur ! »). A l'exception d'une réalisation déployant la valeur doxologique <incertain> (« j'ai eu l'impression que »). Cette forte affirmation de certitude est peut-être due au fait que nous avons également demandé dans la consigne de confronter le collègue harceleur afin de lui « faire savoir qu'ils ont tout vu, et que leur collègue victime n'est pas toute seule ». Cela a pu évidemment fortement influencer les réalisations que nous avons obtenues, si les informateurs ont décidé de tout suivre au pied de la lettre. Les deux groupes se sont exprimés par rapport à l'acte commis avec des mots à potentiel axiologique négatif (« honteux », « (très) grave », « dégueulasse », « très délicat », « très dangereux » « faute éthique et professionnelle », « immoral »). Par rapport au destinataire, les informateurs francophones se sont exprimés en insultant et/ou signalant le tort de D (« gros fils de pute », « monstre », « sale type », « tu as tort », « tu seras viré ») et les hispanophones se sont référés à l'agir de D et à D avec des insultes (« agir inconscient et

rétrograde », « enfoiré », « misérable », « maudit profiteur », « pervers », « abuseur », « misérable effronté »). Les réalisations des deux groupes sont assez similaires : l'acte a été renforcé par l'existence des ordres, des menaces, des reproches, des insultes. Ainsi les locuteurs insistent sur le fait que D doit arrêter d'agir ainsi, et qu'il faut qu'il parle au chef afin de raconter ce qu'il s'est passé, qu'il doit être dénoncé et/ou puni. Comme cette situation a déclenché beaucoup de passions, elle a été riche en énoncés pouvant être qualifiés d'impolis (100-106) : ces énoncés témoignent de l'impolitesse directe car il est clairement manifeste l'envie du locuteur de s'engager dans une démarche impolie en mettant en jeu des FTA qu'endommagent l'image de l'accusé en s'adressant à lui et à son acte d'une façon méprisante, et la face négative (la liberté d'agir) de l'accusé en affirmant sa position de supériorité et en émettant des ordres et des menaces.

(100) écoute moi bien, j'ai tout vu et tout entendu. Je ne vais pas préciser de quoi je parle parce que d'une, c'est dégueulasse et tu me dégoûtes, et de deux, tu sais déjà de quoi je parle. Maintenant soit tu vas voir le chef et tu lui expliques pourquoi notre chère collègue n'es pas là ou sinon je m'en chargerai. Comme tu veux. = **impolitesse directe, positive et négative**

(101) j'ai entendu ta discussion avec X hier sale grosse merde, donc s'il y a qqn qui doit se faire virer ce sera toi enculé = **impolitesse directe et positive**

(102) Pas besoin de faire l'innocent. J'ai tout vu, tout entendu. Tu devrais avoir honte. En plus elle va se faire virer à cause de toi ! Même si tu me dégoûtes, je ne dirai rien. A condition que tu ailles t'excuser et que tu ailles donner une explication au chef. Sinon, j'irai le faire, ainsi qu'à la police = **impolitesse directe, positive et négative**

(103) A : alors Didier comment ça on est un gros fils de pute? = **impolitesse directe, positive**

B : pardon ?

A : je t'ai vu harceler Camille hier, ne me prends pas pour un jambon, si elle n'est pas venue aujourd'hui c'est à cause de toi. Elle risque de se faire virer donc tu va aller expliquer la situation au directeur immédiatement = **impolitesse positive et négative**

(104) vous êtes un harceleur, comment vous avez pu lui dire cela à ma collègue. Pourquoi vous ne la respectez pas ? Ne la menacez pas maudit profiteur et à cause de vous ils veulent la renvoyer. Je le sais tout donc ma collègue compte sur moi. Je ne permettrai pas qu'ils la mettent à la porte. Allez raconter tout au chef, acceptez tout et donnez démissionnez, et demandez à qu'elle ne soit pas renvoyée. (*Usted es un acosador, como se le ocurre decirle eso a mi compañera. por qué no la respeta? no la amenaza maldito aprovechado y por su culpa piensan despedirla, yo lo sé todo por lo tanto mi compañera cuenta conmigo, no permitiré que la despidan, vaya y cuéntele al jefe todo, acepte todo y renuncie usted y pida que no despidan a mi compañera.*) = **impolitesse directe, positive et négative**

(105) Salut "moins que rien", écoutez, je ne vais pas passer par 4 chemins, j'ai besoin que vous sachiez une chose. J'ai besoin qu'en sortant de ce bureau, vous vous dirigiez immédiatement

au bureau du chef pour lui présenter vos excuses, et lui dire le vrai motif de l'absence de la collègue. Croyez-moi, si avant midi vous ne l'avez pas fait, je vais me charger de la situation. Soyez conscient de quelque chose : je ne vais pas permettre que des gens comme vous s'en tirent comme ça. (*Qué tal "Perencejo", mire, no me voy a poner con rodeos, solo necesito que sepa una cosa. Necesito que saliendo de esta oficina, se dirija inmediatamente a la oficina del jefe y presente sus disculpas, y ponga en conocimiento el real motivo de la ausencia de la compañera. Créame que si antes del medio día no lo ha hecho, me voy a apersonar de la situación. sea consciente de algo: no voy a dejar que gente como usted se salga con la suya.*) = **impolitesse directe, positive et négative**

(106) A : pourquoi vous lui avez fait ça espèce de brut ? Racontez la vérité = **impl. dirc., + et -**

B : Je ne sais pas de quoi vous me parlez = **contre-mesure offensive**

A : J'ai tout vu, à cause de vous on va la renvoyer, espèce d'abuseur = **impol. dirc., + et -**

B : Taisez-vous, vous ne savez rien = **contre-mesure offensive**

(A: *¿por qué le hizo eso abusador? cuente la verdad*

B: *no sé de qué me habla*

A: *yo lo vi todo, por su culpa la van a despedir, maltratador*

B: *cállese, usted no sabe nada*)

2.5. Situation 5 : écologie et corruption

Les réalisations linguistiques mises en place par les informateurs dans cette situation se ressemblent. Les accusateurs des deux groupes ont mis en avant le fait qu'ils savaient que l'accusé avait mal agi. Cette situation réveille une possible situation d'indignation face à la future injustice ou mal agir que D va commettre. Puisqu'il s'agit d'un sujet sensible d'actualité, la contamination de l'environnement et l'abus du pouvoir des hommes politiques, cela a pu réveiller des passions accusatoires. Dans les deux groupes nous observons des actes d'ordre, de menace, voire d'insulte. Cependant les insultes sont plus présentes dans le groupe d'hispanophones (« le rat, politicien vendu, fils de pute », « vous êtes un grand voyou, ambitieux, délinquant », « maudit destructeur », « type malhonnête, voleur »). Evidemment, l'acte REPROCHER a été très présent dans les deux groupes, car il s'agit de faire culpabiliser D, pour tenter de lui faire prendre conscience de son futur acte néfaste. Cette situation a fourni beaucoup de réalisations d'actes relevant de l'impolitesse. Nous avons retrouvé des réalisations impliquant de *l'impolitesse directe* où l'envie d'être impoli était visiblement marquée dès le début de l'interaction, appuyé souvent par *l'impolitesse positive* centrée sur le souhait de causer offense par l'insulte à l'image publique (107-115). Mettre en cause les valeurs positives du

politicien en s'attaquant soit directement à son image ou soit à l'acte qu'il avait commis. Nous retrouvons ainsi des surnoms dégradants, des remises en cause visant à dénigrer la personne, et parfois ces actes accompagnés par une attitude condescendante de la part de l'accusateur (*impolitesse négative*). D'autres énoncés (116-119) surtout dans le corpus des Français, l'impolitesse positive et négative se construisait autour de la notion de « honte », celle-ci étant le but final de l'agression : « vous devriez avoir honte », « tu fais honte à la France », etc.

(107) Je sais d'où provient votre argent sale, je vous laisse 2 choix : soit vous garder votre argent mais vous annulez la construction, soit je vais vous dénoncer aux autorités et j'ai des preuves.
= *impolitesse positive et négative*

(108) Je sais tout, de l'argent sale pour assouvir les plaisirs personnels, vous êtes tous les mêmes. Pas un pour rattraper l'autre = *impolitesse positive*

(109) J'étais en train de faire mes courses quand je vous ai vu, je ne pouvais m'empêcher de venir vous dire à quel point je vous hais, à quel point vous êtes une enflure, l'argent avant tout? Si c'est pour faire les courses au même endroit que les gens que vous avez détruit, c'est pas la peine!" = *impolitesse directe, positive et négative (attitude condescendante)*

(110) Bon, ici entre nous, j'ai connaissance sur l'argent maudit que vous avez reçu lorsque vous avez permis de réaliser la construction qui met en danger non seulement l'environnement, mais aussi la vie de beaucoup de personnes. Vous êtes une mauvaise personne et le jour qu'il y aura des problèmes dans la communauté à cause de votre projet de construction, je vous accuserai ! (*Bueno, aquí entre usted y yo, ya se sobre el dinero maldito que usted recibió al dejar realizar una construcción que pone en peligro, no solo el ambiente, sino también la vida de muchas más personas. Es usted una persona mala, y el día que haya problemas en la comunidad por su construcción, ¡lo acusare!*) = *impolitesse positive*

(111) Très joli le rat, politicien vendu, fils de pute, vous avez envie d'endommager le quartier, endommager la zone fragile protégée. (*Muy bonito la rata, político vendido hijo de puta, con ganas de dañar el barrio, dañar el humedal*) = *impolitesse directe et positive*

(112) Pour de l'argent vous allez achever le futur de vos enfants, affecter le climat, détruire l'habitat des animaux ! Sale politicien ! (*Por dinero, acaba el futuro de sus hijos, afecta el clima, ¡destruye el habitat de los animales! político sucio*) = *impolitesse positive*

(113) Monsieur, vous êtes un corrompu et en plus vous êtes en train de maltraiter l'environnement. Je vais porter plainte contre vous pour que tout le monde se rende compte de la classe de personne qui dirige ce pays. (*Señor usted es un corrupto y además está maltratando el medio ambiente, lo voy a demandar para que todo el mundo se de cuenta de la clase de persona que está dirigiendo este país.*) = *impolitesse positive et négative*

(114) Monsieur, quel Monsieur ? Vous êtes un type malhonnête, voleur, délinquant, qui ne mérite pas qu'on l'appelle monsieur. Vous avez l'effronterie d'être dans la rue heureux, après avoir reçu de l'argent illicite pour le projet sur la zone fragile protégée de mon quartier ? Et l'environnement c'est la chose la plus précieuse qu'il existe, et ce n'est pas juste que quelqu'un comme vous continuez à l'abîmer. (*Señor, ¿cuál señor? es que un tipo tan deshonesto, ladrón,*

delincuente no merece que lo llamen señor. ¿Usted tiene el descaro de estar por la calle tan feliz después de que recibe dinero ilícito para el proyecto del humedal de mi barrio? El medio ambiente es lo más valioso que existe y no es justo que por alguien como usted se siga dañando.)
= ***impolitesse directe, positive, et négative (attitude condescendante)***

(115) Hey ! Je voulais tomber sur vous pour vous dire que je pense que vous êtes un grand voyou ambitieux qui échangera le bien-être de la communauté contre des billets. Délinquant ! (Ey ! A usted quería encontrármelo para decirle que pienso que usted es un gran hampón, ambicioso que cambiara el bienestar de la comunidad por un par de billetes. ¡Delincuente!) = ***impolitesse directe et positive***

(116) A: alors le vendu, ça va? = ***impolitesse directe et positive***

B : comment monsieur ?

A : oui toi l'homme politique sans moral, qui pourrait vendre sa mère pour un chèque. Tu fais honte à la France. Je vais balancer tes magouilles à Media part, tu vas voir!!! = ***impolitesse directe, positive et négative***

(117) vous gagnez de l'argent malhonnêtement, vous ne respectez ni la nature, ni les gens qui vous entourent. C'est une honte, vous devriez annuler ce projet avant qu'il ne soit trop tard = ***impolitesse positive et négative***

(118) Je n'en reviens pas que des hommes tels que vous dirigent notre pays et le font tomber dans l'illégalité, car non seulement votre projet de construction des bâtiments résidentiels est illégal mais il est néfaste pour notre communauté et aura des impacts écologiques sur celle-ci. Vous devriez avoir honte! = ***impolitesse positive et négative***

(119) Vous mettez la vie de nombreuses personnes en danger mais aussi celle de vos enfants, tout ça pour de l'argent, c'est honteux et opportuniste = ***impolitesse positive***

2.6.Situation 6 : vengeance et recadrement

Les réalisations linguistiques de cette situation ont montré des différences entre les deux groupes. Les deux groupes réalisent l'acte illocutionnaire ACCUSER de façon indirecte ou directe et en explicitant la certitude de L envers la responsabilité de D. Ainsi le groupe d'informateurs francophones a priorisé l'emploi des marqueurs discursifs illocutionnaires à la forme interrogative (« as-tu jeté la bague dans la poubelle ? », « est-ce que c'est toi qui la fait ? ») laissant entendre indirectement que D pourrait être responsable, mais aussi des structures directes (« Tu sais, quand tu agis comme cela, ça ne fait qu'empirer la situation »). Cependant le groupe d'hispanophones a employé des formes directes et indirectes (« tu as fait cela, mon fils ? », « ne fais pas de crises et ne jette pas à la poubelle les affaires », « c'était toi ? »), des marqueurs discursifs de certitude « je sais très bien », « je suis sûr que c'était toi qui », « nous

savons que c'est toi ») et exprimant l'intention de connaître la vérité (Je veux savoir si », « j'ai besoin que tu me dises la vérité », « j'aimerais savoir si tu as... »). Au sein des deux groupes, des actes d'ordre ont été répertoriés, seulement le groupe d'hispanophones a mis en scène des actes de menace (« Je veux la vérité sinon ça va mal se passer pour toi », « soit tu dis la vérité, soit tu ne la dis pas et la punition sera double », « tu vas donc recevoir ta punition respective »). Même si la réalisation de l'acte ACCUSER dans un contexte comme celui-ci au sein du groupe d'hispanophones montre un penchant pour la menace, la proposition s'est manifestée plus que dans le groupe de francophones. Concernant les réalisations pouvant être interprétées comme des actes d'impolitesse, nous avons éprouvé une difficulté à en classer. Cette difficulté est due à la relation qu'entretiennent les participants à la situation, où normalement les parents sont censés avoir le droit de réprimander l'enfant car l'adulte a normalement plus de maturité. Ce passe-droit peut donc faire que l'accusation puisse être plutôt conceptualisée comme un acte « juste » car étant bien pour l'éducation de l'enfant. L'enfant en tant qu'accusé peut-être ainsi incapable d'interpréter cet acte comme étant un acte d'impolitesse dû au manque de maturité ou de prise de conscience de la situation. Nous avons trouvé des réalisations qui mettent en cause la face positive de l'enfant par l'insinuation directe de sa responsabilité même si le parent n'a pas de preuves contre l'enfant, et des réalisations mettant en cause la face négative de l'enfant par la mise en place d'actes lui imposant d'agir (120-122). Également une attaque à la face positive de l'enfant en assurant que L est certain que D est responsable de P (123-125) et en qualifiant par l'exagération l'acte commis par l'enfant, activant un potentiel axiologique négatif haut (126).

(120) Ni moi, ni ton père avons mis cette bague dans la poubelle. Pourquoi tu as fait ça ?

(121) Paul, je ne veux pas t'accuser ou te mettre mal à l'aise mais pourquoi as-tu jeté ma bague à la poubelle ?

(122) As-tu touché à ma bague ? Réponds-moi ? pourquoi as-tu touché à ma bague, tu sais qu'elle compte pour moi donc pourquoi l'as-tu mise dans la poubelle ?

(123) tu sais, c'est ton père et moi qui sommes les parents ici et je sais que c'est toi qui as jeté la bague. Que tu sois énervé ou non tu n'as pas à jeter les affaires des autres car ton père m'a dit et je sais que ce n'est pas lui. Alors maintenant vous allez vous expliquer et arranger les choses.

(124) Pepito, nous avons trouvé la bague de ton père dans la poubelle et on sait que tu l'as laissé là-dedans. As-tu quelque chose à nous dire ? On veut connaître la vérité, de cela dépende qu'on te fasse confiance. (*Pepito, hemos encontrado el anillo de papito en la basura y sabemos que tú lo dejaste allí. ¿Tienes algo para decirnos? queremos saber la verdad, de esto depende que confiemos en ti.*)

(125) Salut mon fils, comment vas-tu ? Je sais très bien ce que tu as fait et tu sais que ce n'est pas bien. Ta mère et moi t'avons toujours apporté de bonnes valeurs dans ta vie. Ce n'est pas juste qu'à cause d'un caprice ou une scène tu jettes tout à la poubelle, et je parle de la bague et de tes valeurs. Je suis désolé de te dire que tu es puni et j'espère que tu vas assumer les conséquences de ton acte. (*Hola hijo, ¿cómo estás? sé muy bien lo que has hecho y tu bien sabes que no está muy bien. Tu madre y yo siempre hemos aportado buenos valores a tu vida. No es justo que por un capricho o una pataleta tires todo a la basura y hablo del anillo y de tus valores. Lamento decirte que estas castigado, y espero que asumas las consecuencias de tus actos.*)

(126) Tu as fait ceci mon fils ? Ça a été un acte impoli et trop méprisant. J'aimerais que tu sois sincère et que tu te confrontes à moi et à ton père, si c'est vrai, je veux connaître ton opinion. (*¿tú has hecho esto hijo? ha sido un acto grosero y bastante despectivo. quisiera que fueses sincero y me afrontaras, a tu papá y a mi si es real, quiero saber tu opinión.*)

Conclusion

L'analyse des réalisations linguistiques obtenus dans les situations proposées dans l'enquête nous a permis de valider l'hypothèse que ces attitudes modales inscrites dans la configuration sémantico-conceptuelle de l'acte sont en corrélation avec les réalisations discursives. En effet, ces intentions illocutionnaires déterminent la réalisation discursive de l'acte illocutionnaire ACCUSER et ACUSAR, et inscrit ainsi les potentielles différences culturelles entre les groupes de langue-culture. Nous avons postulé que lorsque l'accusation active le pôle axiologique positif par l'association des PA tels que « devoir moral » et « éducation », sa matérialisation peut mettre en œuvre des éléments plus moralisateurs, violents et intrusifs. Le groupe d'hispanophones associant l'accusation plus à un acte « bénéfique » car visant l'amélioration de l'être humain, peut attribuer à l'accusation un statut plus « humain », et produire par la suite des accusations un peu plus intrusives. L'accusateur attend ainsi le début de l'amélioration de l'accusé par la reconnaissance de sa responsabilité, par le fait d'être sincère. Nous avons obtenu une grande différence quant aux réalisations discursives contenant ces dimensions : une forte manifestation de la part de l'accusateur colombien envers la demande, voire l'exigence de la vérité et une forte manifestation de la part de l'accusateur colombien d'imposer sa volonté par l'utilisation des marqueurs discursifs tels que « je veux, je voudrais, j'aimerais, je voulais » et des actes de requête. Au sein des deux groupes nous avons recensé un recours à la réduction de menace de la face par l'utilisation de marqueurs illocutionnaire de politesse, et un recours à l'impolitesse (de l'impolitesse directe, positive et négative), ainsi que quelques stratégies de contre-mesure offensive par des actes tels

qu’AFFIRMER, ORDONNER, INSULTER, REPROCHER, DENIGRER. Dans la première situation concernant le vol au sein d’une entreprise, la différence résidait sur la mise en scène de réalisations discursives moins directes dans le groupe de francophones, et un grand nombre d’énoncés évoquant le REPROCHE au sein du groupe d’hispanophones, aspect absent dans le groupe de francophones. Dans la deuxième situation, à savoir la faute professionnelle dans le milieu hospitalier, l’emploi de l’ORDRE s’est fait plus présent dans le groupe d’hispanophones. L’ordre dans le groupe de francophones se centrait sur le fait de demander à D de dire P, et dans le groupe d’hispanophones suivait le même chemin avec une dose de culpabilisation : un rappel moralisateur faisant appel aux conséquences causées et aux conséquences potentielles. Nous avons retrouvé d’actes de PROPOSITION envisageant la solution du problème au sein des deux groupes : le groupe de francophones présentait des propositions axées plus sur la responsabilité de l’accusé et la proposition dans le groupe d’hispanophones était axée non seulement sur la responsabilité de D, mais aussi sur celle de L et D, montrant peut-être un côté plus « humain », où l’accusateur souhaiterait s’impliquer à la solution du problème. Quant à la troisième situation, l’infidélité dans le couple, l’accusation s’est faite plus manifeste. L’intention illocutionnaire de L de savoir si P est vrai s’est extériorisée dans les deux groupes mais était plus présente dans le groupe d’hispanophones, manifestations qui peuvent s’expliquer par l’apparition d’actes tels que MENACER et ORDONNER au sein des deux groupes, et deux occurrences d’INSULTER seulement dans le groupe d’hispanophones. Le discours moralisateur faisant appel aux valeurs importantes liées à la relation a été aussi mis en exergue dans le groupe d’hispanophones. La quatrième situation, le harcèlement sexuel au travail, a montré des réalisations assez similaires au sein des deux groupes et c’est aussi celle qui a éveillé le plus de passion dans les deux groupes : nous avons recensé des actes illocutionnaires menaçants tels qu’INSULTER, ORDONNER, MENACER et par conséquent des énoncés témoignant de l’impolitesse (directe, positive et négative). Dans la cinquième situation, écologie et corruption, les accusateurs des deux groupes mettent en scène des réalisations assez similaires évoquant d’actes tels que REPROCHER et INSULTER. Cependant l’insulte s’est beaucoup plus présente dans le groupe d’hispanophones. Enfin la sixième situation, vengeance et recadrement, a présenté une différence au niveau de l’utilisation d’actes de MENACE répertoriés seulement dans le groupe d’hispanophones, et d’actes de PROPOSITION (suggestions) dans le groupe de francophones, ces derniers visant à atténuer la menace illocutionnaire envers l’accusé (l’enfant).

CONCLUSION GENERALE

Le premier motif qui nous a encouragé à accomplir ce travail de recherche réside tout d'abord dans le fait de mieux connaître et appréhender, selon nous, le mystérieux monde de l'accusation et de ses effets dans les interactions verbales. Étrange et fascinant en même temps ! étrange, car cet acte illocutionnaire contribue à la naissance de conflits au sein des relations, et donc perçu comme acte négatif et incorrect, mais toutefois largement accepté dans de nombreux cas. Fascinant à cause de cette bivalence contradictoire et des pouvoirs qu'il véhicule. Puissant également, car capable d'éveiller des affects et des sentiments d'un mal-être profond chez celui qui subit sa portée. En effet, cet acte d'attaque ou de contre-attaque s'avère efficace car il est capable de déplacer toute l'attention portée ailleurs, directement sur l'objet de l'accusation, le présumé responsable, lui adjugeant en même temps des représentations fortement négatives. L'accusé est ainsi identifié comme le contraire du bon et du bien. Cette attaque est aussi stratégique, car elle peut servir à accomplir d'autres buts secondaires (défense, obtention d'une vérité, manipulation, enfumage, etc.). Le mécanisme invisible de l'accusation vise à imposer un ordre hiérarchique dans l'interaction comme le souligne Tricaud (2001), mettant l'accusé dans une position d'infériorité, d'asservi et mettant l'accusateur dans une position de supériorité, de dominant. Cet acte de parole unit les locuteurs mais les divise aussi au sein d'un même groupe, pouvant ainsi le polariser.

L'intérêt porté sur cette manifestation discursive s'est accentué lorsque nous nous sommes trouvé directement en contact culturel avec des locuteurs parlant une langue étrangère. En effet, les interactions entre individus issus de langues et cultures différentes permettent la survenance de différents savoir-faire et savoir-vivre culturels qui se matérialisent dans le langage, aspect qui a permis l'éveil de l'analyse de nos propres agir langagiers en comparaison à ceux de la langue et culture étrangère apprise. Ainsi l'un des objectifs de cette étude était la mise en place d'un travail de recherche comparatif afin de comprendre les possibles influences de ces agirs langagiers en relation à la réalisation de l'ACCUSATION. Nous avons adopté dans cette étude l'hypothèse que nos groupes d'études langagiers possédaient une conceptualisation différente de l'acte illocutionnaire ACCUSER, chacune influencée par le vécu personnel, la langue, et la culture de chaque groupe. Nous adoptons ainsi dans cette étude, l'hypothèse défendue par la SPA qui postule que les actes illocutionnaires sont riches en modalisation, et de ce fait, les représentations sémantico-conceptuelles et les réalisations des actes sont

porteuses de l'attitude du locuteur. Dans un premier temps, afin de prouver cette hypothèse, une analyse des représentations conceptuelles et sémantiques modales a été réalisée à l'aide de la SPA pour chaque groupe langagier, et dans un second temps, une analyse des réalisations linguistiques employées par les locuteurs de chaque groupe en rapport à une situation éveillant la possibilité de la mise en place d'une accusation a été effectuée. Notre raisonnement se basait sur l'hypothèse supposant que les stéréotypes que les locuteurs d'une langue rattachent à la signification lexicale et à la représentation conceptuelle d'un acte, influencent fortement sa matérialisation dans les interactions verbales. Nous pensons que plus un acte illocutionnaire de nature violente active des représentations s'inscrivant dans le pôle axiologique positif, plus ses possibilités de réalisation dans les interactions augmentent. Suivant ainsi les observations, nous avons émis l'hypothèse que le groupe de locuteurs hispanophones colombiens pouvait être amené à produire plus facilement l'acte illocutionnaire ACCUSER dans les interactions sociales que les locuteurs francophones de la métropole. Si les manifestations discursives de l'acte ACCUSER, de nature indéniablement violente à plusieurs degrés, sont plus facilement réalisables dans un groupe, ce fait pourrait avoir un impact sur la conceptualisation de la violence ressentie. Ainsi les accusations peuvent posséder un haut degré de violence de par les expressions employées mobilisant des représentations hautement négatives, mais n'étant pas perçues totalement comme telles ou étant plus acceptables car ce potentiel négatif est minimisé par l'affectation des représentations positives rattachées et mobilisées dans et par l'acte. Nous nous sommes ainsi donné pour but de confirmer cette hypothèse, tout en tentant de découvrir les possibles raisons qui expliqueraient pourquoi cet acte pourrait avoir une existence plus prononcée dans les interactions verbales des locuteurs colombiens.

Les résultats des premières analyses sur le noyau, les stéréotypes et les possibles argumentatifs ont montré que les significations lexicales des verbaux et nominaux désignant l'acte illocutionnaire ACCUSER pour chaque langue avaient des similitudes et des différences. En effet, nous pensons que les similitudes sont dues au fait que les deux langues concernées sont issues d'origine latine. Ainsi les significations des deux groupes font automatiquement référence à la sphère judiciaire et ordinaire de l'acte, mettant en jeu un acte perçu comme axiologiquement négatif, la certitude de la responsabilité de l'accusé envers l'acte blâmable et l'aspect touchant à la sphère publique : l'accusation viserait à rendre publique une chose, à révéler la responsabilité d'un fait afin que la vérité soit connue. Le locuteur **L** a donc l'intention communicative d'émettre un jugement sur l'acte négatif commis, communiquant à son interlocuteur **D** qu'il sait ou croit savoir que **D** a mal agi et en est le responsable, implicite

que **D** sait que la nature de **P** est négative, et surtout que **D** doit le dire ou le faire savoir aux autres. Les deux groupes considèrent donc que l'accusation chercherait à rétablir la justice et la vérité par l'assignation d'un responsable. Stéréotypes qui assigneraient donc à l'univers des représentations de l'acte illocutionnaire ACCUSER comme une fonction positive « d'arme justicière », atténuant sa perception négative. Cependant les significations lexicales dans chaque langue reconnaissent également le côté négatif de l'acte, de par le fait de le concevoir comme une attaque envers la face positive (l'image publique) et la face négative (pouvant par exemple attirer des ennuis judiciaires jusqu'à la perte de liberté).

Une des différences relevées se concentrait sur le fait que le locuteur hispanophone réalisant l'accusation peut garder à l'esprit que l'accusé n'était pas objectivement conscient que son acte commis était forcément négatif. L'acte illocutionnaire ACCUSER s'associant à cette représentation, l'acte pour les locuteurs hispanophones pourrait donc acquérir la fonction d'informer et de persuader l'accusé que son acte était mauvais. Il s'agit donc, par le biais de l'accusation, de montrer ou d'expliquer à **D** (possiblement inconscient) que son acte est négatif. Nous sommes enclins à penser que cet aspect assimilant l'accusation à une fonction informative ou explicative, actes étant moins menaçants pour la face, serait susceptible de banaliser sa réalisation dans les interactions verbales car acquérant en superficie une force moins menaçante. Nous avons également confirmé que la visée perlocutionnaire inhérente à l'acte ACCUSER pour les deux groupes, telle qu'avancée par Galatanu et Pino Serrano (2012b) est la même : instaurer un nouvel état à l'accusé, celui de responsable de **P** axiologiquement négatif.

Une autre différence relevée se fonde sur l'interaction des éléments des représentations de l'accusation en langue espagnole et le stéréotype « *culpa* », mot qui n'existe pas tel quel en français. En effet, ce stéréotype renvoie aussi bien au fait de désigner une responsabilité, qu'au fait d'insister sur les conséquences attirées par le fait négatif commis. Nous portons l'hypothèse que l'acte illocutionnaire ACCUSER, conceptualisé en langue espagnole pourrait se rapprocher davantage de l'acte français BLAMER, et ce par son association au mot « *culpa* ». Une accusation en espagnol outre le fait d'assigner la responsabilité de **D** par rapport à **P**, pourrait se concentrer et souligner davantage les effets occasionnés par l'acte négatif reproché, mais aussi renforcer sa réalisation par l'acte BLAMER. L'accusation est un acte de jugement par nature (Fillmore, 1971), le fait d'être associé au blâme pourrait renforcer encore plus cette caractéristique, puisque le blâme éveille des jugements plus forts en allant plus loin que la simple assignation de la responsabilité. Ainsi, cette association pourrait charger l'accusation réalisée par **L** du devoir faire que **D** (l'accusé) éprouve un sentiment de regret ou de culpabilité envers son acte,

car la *culpa*, fait également référence à la culpabilité, associée par exemple à la conceptualisation de la « *culpa teológica* ». Cette dernière éveillant possiblement un poids beaucoup plus lourd et angoissant qu'une simple « *culpa* ». Les accusateurs hispanophones seront peut-être plus motivés par cette envie de faire culpabiliser **D** que les accusateurs francophones qui viseraient davantage l'assignation simple de la responsabilité de l'acte. En effet, les représentations conceptuelles obtenues des hispanophones colombiens montrent que le mot « *culpar* » (que nous avons approché de l'acte *BLAMER*) et le mot « *culpable* » ont été les plus associés au concept « Accuser » et « Accusation », contrairement à la représentation conceptuelle du groupe de francophones qui actualise tout d'abord l'accusation par l'association du mot « preuves », suivi du mot « juger/jugement » et en troisième position « coupable ». Par ailleurs, une des visées recherchées par le groupe d'hispanophones a mis en relief cette nécessité que l'accusé doit accepter sa responsabilité et sa culpabilité et qu'il doit surtout se sentir coupable. La culpabilité exigée par l'accusateur répond à cette relation d'asservissement, comme le souligne Tricaud (2001), instaurant une relation de supérieur-inférieur, de dominant-dominé. L'envie de faire culpabiliser produit-elle un effet direct sur l'accusé ? Autrement dit, est-ce que l'accusé hispanophone ressent plus fortement ce sentiment de culpabilité ?

Par ailleurs, au niveau des stéréotypes nous n'avons pas trouvé le stéréotype « délation » dans la signification lexicale de l'acte en français, contrairement à celle en espagnol. Néanmoins ce stéréotype peut s'inférer indirectement en français par le biais du stéréotype « calomnie » par rapport à des exemples lexicographiques donnés dans la définition de « délation ». Le mot « délation » et « calomnie » renforcent donc la perception négative de l'accusation en français comme en espagnol. Les mots qui font référence à l'univers de la « délation » dans le langage ordinaire colombien soulignent bien cet aspect négatif lorsqu'on reconnaît à l'accusation ce but nuisible, mais la définition dictionnaire du mot « *delatar* » ne semble pas mettre en évidence le côté négatif de la « délation » contrairement à celle du français qui met en jeu des mots hautement axiologiquement négatifs tels que « haine », « intérêt », « nuire ». La délation selon les dictionnaires hispanophones n'est pas marquée par le côté personnel et bénéfique qui profiterait au délateur, mais au contraire, le bénéfice collectif inféré qui pourrait être atteint par la dénonciation d'un acte mauvais à une autorité. Cette perception reste négative car la délation est une attaque à la face et vise aussi à faire punir, mais active néanmoins un côté moins négatif car elle implique des intérêts collectifs. Cette perception moins négative, sans oublier pour autant sa perception hautement négative, mêlée à l'univers

sémantico-conceptuel de l'accusation, peut renforcer la croyance qu'il faut dénoncer un acte qu'on considère négatif si minime soit-il, autrement nous serions tenus pour complice ou accusés de soutenir l'incorrect. Sous cette perspective, l'accusation est susceptible d'acquérir un statut de « devoir moral » ainsi, croire qu'il est obligatoire de dénoncer un acte mauvais est validée par le groupe. D'ailleurs, nous avons retrouvé des traces de cette association argumentative au sein du corpus des informateurs hispanophones, et au sein du groupe des francophones indirectement par la validation du PA « accusation DONC devoir moral », et également au niveau des associations spontanées des mots aux mots « accuser » et « accusation » au sein des deux groupes : pour les informateurs hispanophones, « devoir » (*deber*) 4 occurrences, « moral » (*moral*) 6 occurrences, « devoir moral » (*deber moral*) 2 occurrences ; et pour les informateurs francophones, « devoir » 4 occurrences et « morale » 2 occurrences. Ainsi l'obligation de faire naître une accusation, de la réaliser dans des interactions verbales, semble être plus accentuée au sein du groupe de locuteurs hispanophones. En effet, 75,7% ont signalé se sentir dans l'obligation d'émettre une accusation lorsqu'ils sont témoins de quelque chose d'incorrect, contre 37% ayant le même avis pour le groupe des locuteurs francophones. Quelques arguments de locuteurs hispanophones affirmaient que c'était « un aspect culturellement prescrit de refuser une action incorrecte allant contre les principes moraux et les valeurs », ou que l'accusation « était un devoir citoyen qui chercherait le bien commun ». Ces résultats nous laissent supposer que les locuteurs hispanophones sont plus enclins à se servir de l'acte illocutionnaire ACCUSER que les locuteurs francophones sous prétexte d'un agir moralement correct. D'autres résultats valident cet argument : lorsqu'il s'agit d'accuser une action même moins grave, 20% des francophones sont pour, contre 44% d'hispanophones colombiens. De même que lorsqu'il s'agit d'accuser avec plus de facilité un inconnu ou un proche, 24% de francophones disent ne pas faire de différence, contre 42,8% d'hispanophones. Ainsi tout semblerait montrer que l'accusation est un acte davantage répandu dans le groupe de locuteurs colombiens que dans le groupe de locuteurs français.

Lorsque l'acte ACCUSER est associé à des mots ayant un haut potentiel axiologique positif, la potentialité négative de l'acte peut se voir neutralisée. Les locuteurs peuvent alors percevoir l'accusation comme un acte beaucoup moins négatif dû à l'atténuation de son potentiel négatif. Les locuteurs hispanophones semblent davantage se pencher vers la possibilité de conceptualiser l'acte comme un outil au service de la défense et le faire valoir des valeurs de la société par l'*apprentissage*. En effet, les PA associant l'acte ACCUSER aux expressions « éduquer » et « devoir moral » ont été considérés comme « possibles » à plus de

50% par les locuteurs hispanophones colombiens, respectivement 68,5% et 67%. La majorité des Colombiens enquêtés conceptualisent ainsi l'accusation comme un moyen d'apprentissage : l'on accuse pour faire apprendre, prendre conscience ou faire réfléchir **D** sur son agir incorrect, et ainsi éviter la réapparition du comportement dans le futur. Il s'agit donc d'accuser ce qu'on considère « moralement incorrect », où l'accusation acquiert le rôle d'un « devoir moral », visant à faire cesser l'acte « moralement incorrect », punir le responsable afin qu'il apprenne de ses erreurs et réclamer une réparation. Un cercle vertueux ! Du côté des locuteurs francophones, parmi les PA contenant des mots à potentiel axiologique positif, le seul PA validé à plus de 50% fut « accusation DONC devoir moral » (70%). Ce groupe ne conceptualise donc pas majoritairement l'accusation comme un moyen d'éduquer, de faire apprendre mais plutôt comme un devoir moral lorsqu'il s'agit de rendre justice et soulager la victime de l'accusé. L'accusation acquiert son statut complet de « devoir moral », selon les informateurs des deux groupes, lorsque cet acte est accompagné de preuves, opposant cela aux accusations infondées ou fausses.

Mais qu'en est-il des effets perlocutionnaires de l'acte ACCUSER ? Ainsi, lorsqu'on réalise un acte de langage, l'on doit être conscient des effets que celui-ci peut provoquer. Le locuteur fait donc des hypothèses par rapport aux sentiments ou affects que l'accusé peut éprouver à la suite de son accusation. Les échanges discursifs sont ainsi un champ de mouvements stratégiques donnant aux individus l'opportunité d'anticiper les possibles réactions des interlocuteurs. Les individus se projetant dans le rôle d'accusateurs au sein des deux groupes ont associé au fait de produire l'acte illocutionnaire ACCUSER des sentiments s'orientant majoritairement vers le pôle axiologique négatif. Il est évident que l'accusation, motivée le plus souvent par des affects et sentiments négatifs, ne peut que générer à son tour et dans un premier temps des effets négatifs. Cependant, nous avons observé une moins grande uniformité et une fréquence d'apparition moins prononcée par rapport aux sentiments/affects attribués au rôle de l'accusateur des deux groupes, contrairement aux affects et sentiments associés au rôle de l'accusé. Nous supposons que cela est dû au fait que l'acte en question, grâce à sa variété de représentations s'inscrivant dans un des deux pôles (positif ou négatif), influence l'apparition plus variée des sentiments/affects. En effet, des sentiments et des affects positifs ont été recensés au sein des deux groupes. Néanmoins cet aspect a davantage été observé dans le groupe de locuteurs-accusateurs francophones : « soulagement », « satisfaction », « détermination » pour les locuteurs-accusateurs francophones et « tranquillité » pour les

locuteurs hispanophones. Ainsi le sentiment/affect le plus activé parmi les locuteurs du groupe des francophones est la « culpabilité », suivie de la « colère » et du « soulagement ». L'accusateur du groupe d'hispanophones, quant à lui, active le plus la « rage », suivie de la « tranquillité » et de « l'impuissance ». Le locuteur français semble attacher une grande importance à la préservation des faces positives. Le fait de ressentir de la culpabilité lorsqu'il attaque et abîme la face (l'image publique) de quelqu'un montre à quel point l'accusateur du groupe de francophones est conscient de son effet hautement nuisible pour les faces de son interlocuteur. Bien évidemment ce sentiment de culpabilité peut être atténué si la cause est bonne : accuser pour apporter de l'aide ou une réparation à la victime par exemple. En relation avec la forte activation, le locuteur accusateur hispanophone peut ressentir de la rage en premier lieu, sentiment violent de colère qui prouve qu'il a du mal à accepter l'acte offensif commis. Mais la culpabilité, également activée indirectement par l'évocation des « remords », montre une faible occurrence dans le corpus des locuteurs colombiens. La tranquillité sera éprouvée si l'accusateur dénonce son accusé, mais l'impuissance s'installe si son accusation n'a rien produit. L'impuissance pourrait également traduire cette envie de vouloir faire changer les choses, de vouloir prendre le contrôle de la situation afin de faire justice.

A propos des effets que l'accusation peut avoir sur l'accusé, les locuteurs de chaque groupe ont associé à l'acte ACCUSER des sentiments et des affect négatifs potentiellement ressentis lorsqu'on subit une accusation. Nous avons observé une plus grande uniformité et une plus grande fréquence de sentiments/affects donnés, aspect possiblement dû au fait de conceptualiser l'acte comme une attaque, plaçant donc l'accusé dans une position de victime. Ainsi en termes de fréquence d'apparition sur les 5 premières positions, l'accusé du groupe d'hispanophones (tout comme son accusateur) ressent en premier lieu de la « colère », suivi de la « peur », la « honte », la « culpa » et la « tristesse ». *A contrario*, l'accusé francophone active en premier le sentiment de « honte », suivi de la « peur », la « colère », la « tristesse », et la « culpabilité ». Nous avons analysé les autres sentiments et affects se plaçant dans les autres positions pour chaque groupe, afin de les intégrer avec ceux issus des premières positions dans des champs sémantiques et observer quel champ sémantique s'activait le plus. Cinq grands champs sémantiques ont été ainsi déterminés, cette donnée a légèrement évolué par rapport à l'ordre de la fréquence d'apparition, et seulement pour le groupe de locuteurs colombiens plaçant le champ sémantique de la « honte » en dernière place. Ainsi le premier champ activé pour les locuteurs hispanophones était celui de la « colère », suivi de « l'angoisse », de la « culpabilité », de la « tristesse » et de la « honte ». Ces résultats corroborent nos hypothèses

sur la grande importance accordée à la préservation soutenue de la face positive par les locuteurs du groupe des francophones, appuyée par l'importance du respect du droit de l'individualité des individus, aspect qui pourrait diminuer la production d'actes de langage de nature intrusive. Si l'accusation est un acte moins présent au sein des interactions verbales, un accusé francophone pourrait ressentir de la « honte », de « l'humiliation » lorsqu'il voit que sa face positive est mise en cause et qu'il est soupçonné d'avoir fait quelque chose d'incorrect. *Vice-versa* dans un groupe où l'accusation est très présente, l'acte peut causer des affects de rejet de la part de l'accusé, par exemple si l'on est souvent sujet, et de manière répétitive, à des accusations (la « rage » pour le groupe d'hispanophones colombiens). Au sein des deux groupes le champ sémantique de l'angoisse est activé en deuxième place : l'angoisse fait perdre ses moyens à l'accusé, lui causant du « stress », de la « peur », de la « crainte ». Ainsi le champ de la « culpabilité » semble s'activer en troisième lieu pour les accusés hispanophones (5^{ème} pour le groupe des francophones). Il se peut donc que l'accusation en espagnol puisse être rapprochée de l'acte BLAMER qui viserait à générer de la culpabilité, par la mise en place d'un jugement moral fort et complet en trois stades : jugement de l'acteur, de l'acte négatif et des conséquences de l'acte.

L'acte illocutionnaire ACCUSER possède bel et bien une visée intrusive claire. Cependant, cette perception sera influencée par les attitudes contenues dans la sphère de la configuration modale de l'acte inscrit dans l'univers des représentations sémantiques et conceptuelles (donc culturelles) rattachées à l'acte. Par ailleurs, l'accusation paraît être davantage conceptualisée comme une attaque plus grave à la face dans le groupe des francophones car vraisemblablement ressentie comme une intrusion qui viole leur individualité. L'aspect de l'individualité, selon nous, semblerait être plus important pour les individus francophones que pour les individus hispanophones colombiens. Le groupe de locuteurs francophones met en effet l'accent lors de la conceptualisation de l'accusation sur le mot « juger/jugement » arrivé en deuxième position en termes de fréquence d'apparition (38,5% *versus* 21,4% pour le groupe d'hispanophones), après le mot « preuves » étant le premier (52,8% *versus* 14% pour les hispanophones). Dans ce sens, l'accusation est perçue comme un jugement, une remise en cause de sa personne, une attaque à l'image (à la face), c'est pourquoi les « preuves » y jouent un rôle important. Le fait d'accuser exige bien l'avancement de preuves, aspect qui peut aider à limiter l'apparition de l'acte au sein du groupe des locuteurs français.

Cependant si les locuteurs des deux groupes conceptualisent l'accusation comme une attaque à la face, l'interaction des individus avec l'acte et son acceptation semblent différer dans les deux groupes. Nos analyses et résultats ont mis en évidence une plus forte imprégnation moralisatrice dans les intentions que le groupe de locuteurs hispanophones colombiens attribuent à l'acte ACCUSER. Le but fonctionnel dont l'acte semble s'être chargé en espagnol colombien est celui d'outil aidant l'individu à changer ou à s'améliorer ; il pourrait déterminer les interactions sociales des locuteurs en rapport à l'acte. Si les locuteurs colombiens conçoivent cet acte comme un outil de réflexion ou d'apprentissage qui aide à l'amélioration de l'être, représentation renforcée en même temps par la représentation du rôle de devoir moral, les attitudes de la configuration modale de l'acte viseront alors à satisfaire ce but. Cet ensemble de représentations imprégnées dans l'univers de la configuration modale de l'acte ACCUSER pour les locuteurs du groupe des Colombiens peut provoquer d'une part la diminution de la perception des effets négatifs de l'accusation envers la face, et d'autre part de maximiser sa prolifération dans les interactions verbales, car perçue comme un acte plutôt bénéfique. L'accusation conceptualisée ainsi a plus de chances de se répandre, de se banaliser, car son âme prend source dans l'intention argumentative de l'amélioration des individus par leur mise en cause constante. Un mal pour un bien ! Si l'on me fait croire que l'acte ACCUSER est un « acte bénéfique » pour l'apprentissage, ou si l'on me fait croire que mon accusateur « cherche mon bien », je suis par la suite censé accepter l'acte plus facilement, faisant ainsi que mon accusateur puisse s'attendre à ce que « je ne réagisse pas mal » lors de son attaque. D'ailleurs 49 réponses des locuteurs hispanophones qualifient l'accusation comme un acte « bénéfique » contre 29 réponses pour « nuisible ». Du côté des francophones, les réponses sont plus mitigées : 45 réponses qualifiant l'acte de « nuisible » contre 47 réponses pour « bénéfique ». Ces résultats montrent que l'atténuation de la valeur axiologique négative et menaçante contenue dans l'acte ACCUSER est affectée par l'association de la signification lexicale de l'acte avec des stéréotypes activant le pôle axiologique positif. Ainsi le groupe qui a porté une plus grande importance à l'association de l'accusation aux expressions « devoir moral » et « éduquer » a été celui qui a conceptualisé le plus l'accusation comme un acte bénéfique, donc perçu comme moins menaçant. Cependant cette conception de l'accusation comme acte bénéfique pour les deux groupes, est aussi en lien direct avec le fait que **D** est perçu comme le réel coupable de **P**. Le bénéfice produit par l'acte est ainsi conceptualisé comme l'obtention d'une réparation matérielle et le déclenchement d'un *processus d'introspection* chez l'accusé, aboutissant dans un *processus d'apprentissage et d'auto-remise en question*. Ces aspects répondent donc à l'envie de rétablir l'équilibre rompu et de prévenir par la punition les futurs actes

potentiellement néfastes pour le groupe. La relation proche entre punition, moralité et éducation répond donc à la correction de ces futurs actes mauvais (Platon dans *Protagoras*, 324 a-b). Ainsi lorsque les intentions accusatrices se fondent sur cet aspect collectif, ces intérêts même s'ils possèdent en premier lieu une nature personnelle, peuvent être perçus moins négativement car ils sont alignés avec les intérêts collectifs du groupe social, renvoyant donc au bien de la société.

La configuration modale de l'acte ACCUSER telle que nous l'avons construite montre comment cet acte recouvre toutes les zones sémantiques modales. Chaque configuration modale proposée pour chaque groupe tente de mettre en exergue la partie interactionnelle de l'acte et de rendre compte des intentions communicatives et des possibles effets illocutionnaires produits chez l'accusé. Nous avons pu constater que ces attitudes modales contenues dans la configuration modale de l'acte sont proportionnelles aux visées recherchées. Ces attitudes modales illocutionnaires influencent donc la naissance, la nature de la réalisation et la perception de l'acte illocutionnaire. Les deux configurations ont montré des divergences et des convergences. Les divergences les plus significatives ressortant du groupe d'hispanophones se concentrent sur le fait que **L** peut éprouver la nécessité quasi immédiate d'accuser, d'une part, pour informer ou faire savoir à **D** que son acte est incorrect, et d'autre part, par l'obligation de faire apparaître **D** comme responsable de **P** dans le but de désapprouver l'action commise et défendre la morale. La deuxième divergence réside dans le <vouloir> de **L** hispanophone d'obtenir des réactions de **D** : l'accusateur colombien peut vouloir que **D** « réagisse bien », ou « n'ait pas de la rancœur envers **L** » et que **D** sente de la culpabilité. D'autres intentions de **L** de nature morale et faisant ressortir le côté humain, donc imparfait (à corriger constamment), se manifeste dans le PA « accusation donc amélioration ». Ces intentions se concentrent dans le fait d'associer l'accusation à un acte d'apprentissage : **L** <vouloir> que **D** soit « éduqué, aidé, intègre, prudent et humain », qu'il « démontre son côté humain ».

Au niveau des réalisations linguistiques, nous avons constaté une relation directe entre les réalisations discursives et les attitudes modales liées à la configuration modale pour chaque groupe de l'acte ACCUSER. Ainsi, le <vouloir> de **L** hispanophone que **D** « réagisse bien : soit intègre et sincère » a été un trait très caractéristique de ce groupe. Nous avons observé une forte préférence des locuteurs-accusateurs du groupe d'hispanophones pour la demande, voire l'exigence de la vérité par rapport à **P** de la part de **D**, avec 83 occurrences en rapport avec la notion de la demande de la vérité dans le corpus du groupe des Colombiens *versus* 15 occurrences dans le corpus du groupe des Français. Les notions de sincérité et vérité semblent donc être un but important pour un locuteur hispanophone lorsqu'il s'agit de porter une

accusation. Cela met en évidence un certain degré de moralisation dans le discours, où l'intention illocutionnaire mobilise la croyance de l'importance du « bien agir », « d'être intègre » par le biais de la sincérité. C'est comme s'il s'agissait de mettre l'accent sur la nécessité d'enseigner et d'apprendre la morale par les actes discursifs. Si l'acte illocutionnaire ACCUSER remplit cette tâche de moralisation pour les locuteurs colombiens, l'on pourrait s'attendre à ce que l'acte discursif et les actes les accompagnant insistent sur la nature de l'acte blâmable, le mal agir de l'acteur et les conséquences mauvaises produites par l'acte offensif, bref un fort jugement moral incarné par l'acte BLAMER. Nous avons trouvé des traces discursives s'approchant de l'acte BLAMER dont l'intention illocutionnaire du locuteur-accusateur hispanophone éprouve ce <vouloir> faire culpabiliser l'accusé, surtout dans le corpus du groupe d'hispanophones. Les réalisations discursives des locuteurs hispanophones s'orientaient vers l'intention d'émettre un jugement moral sur le comportement de **D** et le lien inféré entre la responsabilité directe de l'accusé et les effets négatifs causés par son agir. Le mode d'opération dans la plupart de ces réalisations était l'affirmation de la responsabilité de **D** envers l'acte et l'énonciation des (possibles) conséquences. Environ 32 occurrences illustrant cette mécanique ont été retrouvées dans le corpus des hispanophones contre 17 occurrences dans le corpus des francophones. Une accusation par un locuteur hispanophone colombien pourra donc insister plus sur ce côté culpabilisateur double (responsabilités et conséquences) qu'un locuteur-accusateur francophone, par le moyen des structures linguistiques de type « c'est de ta faute » (« *es tu culpa* » ou « *por tu culpa...* »), « tu es le responsable de... », « tu es le coupable de... ». Cette moralisation contenue dans l'acte au sein des deux groupes a pu prendre forme également par des formulations discursives visant à faire appel à l'activation des remords comme l'acte REPROCHER et dans une moindre mesure l'acte MENACER et INSULTER. Nous trouvons cependant que l'utilisation de ces actes dans une situation d'accusation peut répondre à la nécessité de **L** de vouloir avoir le contrôle de la situation, cherchant possiblement, de façon consciente ou inconsciente, à asservir l'accusé. **L** cherche à obliger **D** à dire la vérité ou à agir conformément aux attentes de **L**, afin que **D** envisage le rétablissement de l'équilibre rompu. D'ailleurs ce sentiment fort du <vouloir> imposer quelque chose, s'est ressenti plus du côté des hispanophones. En effet le recensement des réalisations discursives exprimant la partie volitive par le moyen des expressions telles que « je veux », « je voudrais », « j'aimerais », « je voulais » s'est fait plus manifeste dans le groupe des hispanophones : 42 occurrences pour les Français contre 142 occurrences pour les Colombiens.

Nous avons émis l'hypothèse qu'une accusation énoncée en présence d'un auditoire pouvait faire vraisemblablement perdre la face à l'accusé mais aussi à l'accusateur, qualifiant ce dernier d'impoli. Cependant dans certains cas les faces de l'accusateur peuvent bénéficier d'un bouclier protecteur lorsque l'accusateur mobilise dans sa rhétorique l'argument de la défense des valeurs et principes moraux, ainsi l'acte blâmable s'avère hautement négatif ou du moins allant à l'encontre de ces valeurs défendues. Nous n'avons pas pu vérifier cette hypothèse puisque les situations proposées mettaient en scène une accusation en face à face (en l'absence de personne tierce) sans la présence d'autres personnes. Nous avons juste pu émettre des hypothèses sur les possibles effets produits sur l'audience par rapport à l'analyse d'une vidéo sur *YouTube*, où l'accusation de nature très violente portée très directement, impliquant ainsi de l'impolitesse directe, positive et négative, pourrait être vue comme « juste » et « nécessaire » par l'auditoire. Nous sommes enclins à croire que l'adhérence à cette vision de l'accusation comme un moyen « nécessaire et juste », tout comme l'avance Tricaud (2001), dépendra en grande partie de l'intense dévotion qu'a l'individu pour les principes et valeurs défendues dans son groupe social, faisant que l'agression accusatrice soit plus présente au sein des groupes sociaux les mieux soudés.

En outre, le modèle théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs, son approche modale et la Sémantique de l'Interaction Verbale nous ont permis de réaliser les objectifs que nous nous sommes donnés pour l'élaboration de cette étude. En effet, la SPA nous a permis de constituer un recueil théorique autour de l'acte de langage ACCUSER par la constitution de la configuration lexicale et conceptuelle spécifique à l'acte pour chaque groupe de langue-culture, grâce au protocole de recueil et de traitement de données qu'elle propose. Cette volonté de recherche fondamentale autour de l'acte illocutionnaire ACCUSER que nous avons, dont la raison motivant le début de ce travail était de comprendre le processus de construction du sens de l'acte ACCUSER à l'interface pragmatique (l'acte illocutionnaire) et sémantique (les mots mobilisés pour le désigner et le réaliser dans le discours) a pu se concrétiser. En effet, le paradoxe entourant cet acte nous a toujours interpellé : il s'avère être un acte négatif et hautement nocif pour les interactions verbales et malgré la violence intrinsèque à l'acte, il semble de plus en plus accepté au sein des interactions. La SPA fournit donc des outils qui servent à mieux cerner et à analyser la structure sémantico-conceptuelle de l'acte illocutionnaire. Ainsi puisque le but de la SPA est de rendre compte du potentiel discursif et du cinétisme dans la langue, mécanismes qui produisent des changements sémantiques au niveau

de la signification et la conceptualisation des entités linguistiques, nous nous sommes tourné vers ce modèle théorique afin de trouver des explications à ce phénomène paradoxal autour de l'acte ACCUSER. Grâce à la SPA nous avons pu accéder et analyser la partie nucléaire et la partie stéréotypique de l'acte, nous éclairant sur les possibles associations d'ordre culturel et intersubjective qui pouvaient influencer l'atténuation de la perception négative de l'acte. En effet, dans la perspective de la SPA la représentation conceptuelle et sémantique d'un acte possède un potentiel discursif axiologique qui peut être monovalent ou bivalent, et ce potentiel discursif est affecté par et dans l'usage dans les interactions verbales en contexte et en cotexte qui peuvent activer plus un pôle qu'un autre ou même les intervertir dans le cas d'un acte monovalent (Galatanu 2014a : 22) tel ACCUSER. L'analyse introspective autour de l'acte ACCUSER nous a fait remarquer que les représentations sémantiques et conceptuelles pouvaient différer entre les deux langues-cultures, et l'approche modale proposée par la SPA tient compte d'un aspect important qu'à nos yeux peut marquer cette diversité : la partie subjective de la langue. En effet l'acte illocutionnaire est appréhendé par la SPA comme un phénomène riche en modalisation (valeurs modales). Cette approche nous a permis ainsi d'appréhender l'acte illocutionnaire d'une manière exhaustive, de ne pas se limiter à la sphère pragmatique. Nous avons pu ainsi faire une analyse des valeurs inscrites dans la signification lexicale de l'acte pour déterminer leurs inscriptions axiologiques et les potentiels axiologiques activés. Selon la SPA chaque acte illocutionnaire possède une configuration modale qui lui est propre et qui sous-tende l'intention illocutionnaire de l'acte, donc les effets perlocutionnaires de l'acte. Grâce à la Sémantique de l'Interaction Verbale nous avons pu établir la configuration modale de l'acte ACCUSER pour chaque groupe de langue-culture, en croisant l'analyse sémantique avec la conceptualisation de l'acte. Cette démarche a pu ainsi répondre au besoin de notre objectif comparatif : nous avons pu analyser et dresser des comparaisons entre les représentations sémantico-conceptuelles de chaque groupe afin de déterminer les différences et similitudes autour de l'acte ACCUSER. Nous avons également examiné les liens entretenus entre la signification du verbe illocutionnaire de l'acte, les formes linguistiques mobilisées pour réaliser la force illocutionnaire de l'acte et la conceptualisation de l'acte dans chaque langue-culture afin d'établir un panorama plus clair sur la raison qui motive la mobilisation d'une réalisation linguistique plus qu'une autre dans chaque groupe. Nous avons ainsi pu démontrer comment la configuration lexicale et modale de l'acte ACCUSER spécifique à chaque groupe de langue-culture a influencé la mobilisation des choix « préférentiels » des réalisateurs linguistiques (modalisés) lors de la performance de l'acte. Ces mobilisations discursives ont été analysées également du point de vue de la théorie de l'impolitesse. Nous avons trouvé des réalisations

discursives s'inscrivant clairement dans le champ de l'impolitesse et d'autres réalisations dont la qualification d'impolitesse semblait être difficile. Bref, grâce à la SPA et ses dispositifs d'analyse, nous avons pu étudier, comprendre et comparer les réalisateurs linguistiques mis en œuvre lors d'un contexte d'accusation pour chaque groupe de langue-culture concerné dans cette recherche.

Pour conclure, cette étude a voulu répondre à tous nos questionnements mais a également créé une ouverture sur d'autres possibilités de recherche pouvant être menées dans la recherche linguistique. En effet, ces analyses peuvent être exploitées dans le cadre de l'enseignement des langues, notamment dans le domaine du FLE ou du ELE. Cette thèse pourrait démontrer l'importance de l'implémentation de l'étude des représentations et des réalisations des actes de langage dans les cours de langue, le but étant de permettre aux apprenants l'accès à la connaissance culturelle indirectement par l'étude des actes de langage. La discussion autour de ces axes pourrait permettre le développement de la compréhension de la langue-culture cible, l'auto-analyse et la prise de conscience de ses propres agirs communicatifs, et la diminution des risques de chocs culturels. Ainsi, la connaissance sur la culture cible et l'adéquation de ses propres agirs à cette nouvelle culture, peuvent permettre et garantir la bonne intégration du locuteur étranger dans la communauté linguistique cible. En outre ces résultats peuvent servir comme point de départ de nouvelles recherches tant dans le domaine linguistique et didactique des langues que dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychologie sociale.

Nos perspectives de recherches à la suite de cette étude sont diverses. Nous souhaiterions dans un premier temps étudier les représentations sémantico-conceptuelles et discursives autour de la notion de « violence » en lien avec la réalisation des actes de langage de nature menaçante dans un travail comparatif entre communautés linguistiques différentes. De plus, il serait intéressant d'approfondir l'analyse du lien fait entre les interprétations d'un acte illocutionnaire de nature violente et la perception de ses réalisations acceptables et vues parfois comme nécessaires. Il nous paraît important d'étudier les conditions qui déterminent cette polyvalence de perception et d'interprétation des actes. Cela nous permettra d'approfondir la compréhension de la partie interactive de l'acte de langage et du mécanisme d'affectation du potentiel argumentatif des entités lexicales. Ainsi il serait possible de consolider d'une part l'hypothèse qu'il existe un lien direct entre la conceptualisation modale et la production discursive, reconnaissant l'existence d'une relation d'interdépendance de l'interprétation de

l'acte, sa configuration modale, ses attitudes illocutionnaires et ses réalisations linguistiques. Et d'autre part, de mieux appréhender le comportement discursif des communautés linguistiques différentes et faire émerger les différentes possibilités d'attitudes modales pour un même acte au sein du même groupe. Ce dernier volet pourra permettre la compréhension de l'interprétation de la réalisation et la réception d'un acte qui diverge entre locuteurs de différentes générations : étudier le mécanisme de la violence verbale chez les adolescents français par le biais de l'analyse de l'univers sémantico-conceptuelle d'un acte illocutionnaire violent. Découvrir la configuration modale influençant la réalisation d'un tel acte illocutionnaire pourrait nous aider à mieux comprendre l'interprétation et l'usage que les jeunes en font. L'approfondissement du domaine comportemental verbal violent pourrait mieux nous munir pour traiter les situations de harcèlement scolaire par exemple.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARISTOTE, *la Rhétorique*, [En ligne : <http://www.remacle.org>]

ASCOMBRE, J-C., DUCROT, O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles P. Mardaga Cop.

ASCOMBRE, J.-C. (1996) : «Semántica y léxico: topoi, estereotipos y frases genéricas », in *Revista española de lingüística*, n°25 (2), P. 297-310.

AUROUX, S. (2008) : *Que sais-je ? La Philosophie du Langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

AUROUX, S., DESCHAMPS J., KOULOUGHLI D. (2004) : *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

AUSTIN, J.L. (1962) : *How to Do Things with Words*, Cambridge, Harvard University Press.

AUSTIN, J. L. (1970) : *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil.

BARBIER, J.-M. & GALATANU, O. (1998) : « De quelques liens entre action, affects et transformation de soi » in *Action, affects et transformation de soi*, BARBIER J.-M., GALATANU, O. (éds.), Paris, P.U.F, P. 47-70.

BEEBE L. (1995) : « Polite fictions : Instrumental rudeness as pragmatic competence ». In : *Linguistics and the Education of Language Teachers : Ethnolinguistic, Psycholinguistics and*

Sociolinguistics Aspects, James E. Alatis, Carolyn A. Straehle, Brent Gallenberger, Maggie Rokin (eds.), Georgetown University Presse, P. 154-168.

BELLACHHAB, A. (2012) : *Représentations sémantico-conceptuelles et réalisation linguistique : l'excuse en classe de FLE au Maroc*, Bruxelles, Peter Lang.

BELLACHHAB, A. (2014) : « De la complexité ontologique dans la conceptualisation des actes de langages : des représentations aux réalisations », in *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale*, GALATANU, O., BELLADHHAB, A., COZMA, A-M. (dir), SCOLIA n°28, Strasbourg, Université de Strasbourg, P. 61-77.

BELLACHHAB, A. & GALATANU, O. (2012) : « La violence verbale : représentation sémantique, typologie et mécanismes discursifs, Signes », in *Signes, Discours et Sociétés*, 9. *La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l'interprétation des actes de parole « menaçants »*. [en ligne: <http://www.revue-sugnes.info/document.php?id=2893>]

BENOIT, W. (1995) : *Accounts, Excuses, and Apologies, A Theory of Image Restoration Strategies*, Albany, State University of New York Press.

BONICCO, C. (2007) : « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », in *Philonsorbonne* n°1, P. 31-48.

BOUSFIELD, D. (2007) : « Beginnings, middles and ends : A biopsy of the dynamics of impolite exchanges », in *Journal of Pragmatics*, Vol 39, n°12, P. 2185-2216.

BOUSFIELD, D. (2008) : « Impoliteness in Interaction », in *collection Pragmatics & Beyond. New series*, Vol.167, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

BREWER, M. & GARDNER, W. (1996) : « Who Is This “We”? Levels of Collective Identity and Self Representations », in *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(1), P. 83-93

BROWN P., & LEVINSON S. (1978) : *Politeness, Some universals in language Usage*, Cambridge University Press.

COZMA, A-N. (2012) : « Fondements Sémantiques et réalisation linguistiques de l’acte de langage REPROCHER », *La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l’interprétation des actes de parole “menaçants”*, *Signes, Discours et Sociétés* 9. [En ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2878>]

CULPEPER, J. (1996) : « Towards an anatomy of impoliteness », in *Journal of Pragmatics* 25, P. 349-367.

CULPEPER, J. (2011) : *Impoliteness, using language to cause offence*, Cambridge, Cambridge University Press.

CULPEPER J., BOUSFIELD D ., WICHMANN A. (2003) : « Impoliteness revisited : With special reference to Dynamic and prosodic aspects », in *Journal of Pragmatics* n° 35, P. 1545-1579.

CULPEPER, J. (2015): «Impoliteness Strategies», in *Interdisciplinary Studies in Pragmatics, Culture and Society*, Springer, Vol.4, CAPONE, A., MEY, J. L. (Eds), P. 421-445.

DESCARTES, R. (1990) : *Les Passions de l’Ame* , Paris, Librairie générale française.

DIAMONT, C. (2004) : *L'esprit réaliste : Wittgenstein, la philosophie et l'esprit*, Paris Presses Universitaires de France.

DOSTIE, G. (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs ; Analyse linguistique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Editions Duculot.

DUCROT, O., et al. (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Les Editions de Minuit.

DUCROT, O. (1995) : « Topoi et formes topiques », in *Théories des topoi*, ASCOMBRE, J.Cl (edt.), Paris, Kimé, P. 85-99.

FAUCONNET (1928) : « *La Responsabilité, étude de sociologie* », Paris, Alcan. Version électronique réalisée par TREMBLAY J-M., TOUSSAINT R. et SIMONET J-M.

FILLMORE, C. J. (1971) : « verbs of Judging : An exercise in Semantic Description », in *Studies in Linguistic Semantics*, FILLMORE, C. J. & LANGENDOEN D. T., Holt, Rinehart and Wiston, P. 271-296

FISHER, W. R. (1970) : « A Motive View of Communication », in *Quarterly Journal of Speech*, 56, P. 131-139.

FRASER B. (1990) : « Perspectives on politeness », in *Journal of Pragmatics* n°14, P. 219-236.

FRASER, B. & NOLEN, W. (1981): « The Association of difference with linguistic form», in *International Journal of Sociology of Language*, FISGMAN, J., GARCIA OTHEGUY, O. (Eds.), Issue 27, P. 93-110.

FRITZ, G. (2005) : « On answering Accusations in Controversies », in *SComS : Argumentation in Dialogic Interaction*, P. 151-162

GALATANU, O. (1996), « Analyse du discours et approche des identités », in *Formation et dynamiques identitaire*, BARBIER J.-M. et KADDOURI, M. (Edt.), *Education permanente*, n°128, P. 45-61.

GALATANU, O. (1999) : « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », in *Langue française*, n°123, *sémantique et stéréotype*, sous la direction de GALATANU O., et GOUVARD J.-M., P. 41-51.

GALATANU, O. (2000) : « Langue, discours et système de valeurs », in *Curiosité linguistiques*, SUOMELA-SALMI, E. (Edt.), Presses Universitaires de Turku, P. 80-102.

GALATANU, O (2002) : « La dimension axiologique de l'argumentation », in *les facettes du dire, Hommage à Oswald Ducrot*, CAREL M. (Edt), éditions Kimé, P. 93-107.

GALATANU, O (2003a) : « La constriction discursive des valeurs », in *Valeurs et activités professionnelles, séminaire du Centre de Recherche sur la Formation du Cnam*, BARBIER J.-M. (Edt.), L'harmattan, P. 87-114.

GALATANU, O (2003b) : « La sémantique des Possibles Argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours : l'analyse linguistique du discours au croisement de l'analyse du discours et de la sémantique théorique », in *Estudios franceses y francófonos*, Vol. 2, 2003, P. 213-226.

GALATANU, O. (2004) : « La Sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours », in *Actes du Congrès International d'Etudes Françaises*, SALINERO CASCANTE, M.J, INARREA LAS VERAS, I. (Edt.), La Rioja, Croisée des Chemins, 7-10 mai 2002, Lagrano, Vol.2, P. 213-225 [En ligne : <http://dialnet.unirioja.es>]

GALATANU, O. (2005a) : « Analyse du Discours », in *diversité ville école intégration*, P. 55-61.

GALATANU, O (2005b) : « ‘La stéréophagie’, un phénomène discursif de déconstruction-reconstruction de la signification lexicale », in *Représentations du sens linguistique III, Actes du colloque international de Bruxelles*, EVRARD I., PIERRARD M., ROSIER Laurance et VAN RAEMDONCK D., de boeck duculot, P. 189-2007.

GALATANU, O. (2008) : « Les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs dépendants du co-(n)texte de production du discours », in *La langue en Contexte, Actes du colloque « Représentations du Sens Linguistique IV »*, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, P. 391-404.

GALATANU, O. (2009a) : « L'analyse du Discours dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale », in *l'analyse linguistique de corpus discursifs, Des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*, GARRIC, N., LONGHI, J. (Edt.), Presses Universitaires Blaise-Pascal, P. 49-68.

GALATANU, O. (2009b): « Semantic and discursive construction of the “Europe of Knowledge” », in *Cross-Linguistic and Cross-Cultural Perspectives on Academic Discourse*, SUOMELA-SALMI E., DERVIN F. (Edt.), John Benjamins Publishing Company, P. 275-296.

GALATANU (2011) : « Les valeurs affectives des ‘marqueurs discursifs illocutionnaires’ en français et en anglais. Les ‘holophrases’ : une approche sémantico-discursive », in *Marqueurs Discursifs et Subjectivité*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, P. 173-189.

GALATANU, O. (2012) : « De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires “menaçants”. Pour une sémantique de l’interaction verbal » *From “the illocutionary threat to the “threatening” illocutionary acts. Towards a semantics of verbal interaction* », in *Studii de lingvistică* n°2, P. 59-79.

GALATANU, O. (2014a) : « Les interfaces d’une sémantique de l’interaction verbale : la complexité sémantico-pragmatique des actes rassurants », in *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l’interaction verbale*, GALATANU, O., BELLACHHAB, A., COZMA, A.-M. (Edt.), *SCOLIA* n°28, Strasbourg, Université de Strasbourg, P. 13-32.

GALATANU, O. (2014b) : « Les valeurs affectives et polyphoniques des marqueurs discursifs dans la zone illocutionnaire des actes rassurants », *RPL*, LIX, 3, P.225-246, Bucuresti.

GALATANU, O. (2018) : *La sémantique des possibles argumentatifs : génération et (re)construction discursive du sens linguistique*, Bruxelles, Peter Lang.

GALATANU, O. & BELLACHHAB, A. (2010) : « Valeurs modales de l’acte « insulter » et contextes culturels : une approche à l’interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles », in *Revue de sémantique et pragmatique*, No.28, P. 123-150.

GALATANU, O., BELLACHHAB, A., COZMA, A.-M. (2012) : « La force des mots : valeurs et violence dans les interactions verbales. Introduction », in *Signes, Discours et Sociétés* n°8, *La force des mots : valeurs et violence dans les interactions verbales*. [En ligne : <http://www.revue-signes.info>]

GALATANU, O., PINO SERRANO, L. (2012) : « La zone objectales et les classes d'objets des verbes de communication », in *Cuadernos de Filología Francesa*, Vol. 23, P. 75-92.

GLOTZ, G. (1904) : *La solidarité de la Famille dans le Droit criminel en Grèce*, Paris, éditions A. Fontemoing.

GOFFMAN, E. (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne 2 Les relations en public*, Paris, Les éditions de minuit.

GOFFMAN, E. (1974) : *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de Minuit.

GRICE H., P. (1979), « Logique et conversation », in *Communications*, 30. La conversation, P. 57-72.

KASPER G. (1990) : «Linguistic Politeness : Current research issues », in *Journal of Pragmatics* n°14 (2), P. 193-218.

KAUFFELD, F. K. (1998) : « Presumptions and the Distribution of Argumentative Burdens in Acts of Proposing and Accusing », in *Argumentation* n°12, P. 245-266.

KECK, F. (2012) : « Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne », in *Archives de Philosophie*, vol. tome 75, n° 3, 2012, P. 471-492.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992): *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2016): *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2014) : « Actes “menaçants” (FTA) et actes “anti-menaçants” (FFA) dans les débats présidentiels », in *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale*, GALATANU, O., BELLACHHAB, A., COZMA, A.-M. (Eds.), SCOLIA n°28, Strasbourg, Université de Strasbourg, P. 33-59.

KLEIBER, G. (1999) : *Problème de la sémantique : la polysémie en question*, Nancy, Presses Universitaires du Septentrion.

LAKOFF, G., JOHSON, M. (1980): *Metaphors we live by*, Chicago, Chicago University Press.

LAKOFF, R. (1973) : « The logic of politeness ; or, minding your p's and q's. », in *Papers from the Ninth Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society* : 292-305, Chicago Linguistics Society.

LAKOFF, R. (1977) : «What you can do with words: politeness, pragmatics and performatives », in ROGERS, R. *et al.* (Eds.) *Proceedings of the Texas conference on performatives, presupposition and implicatures*, Arlington, VA: Centre of applied linguistics, 79-106.

LAKOFF R., (1989) : « The limits of Politeness : Therapeutic and courtroom discourse », in *Multilingua* n° 8 (2-3), P. 101-29.

LEECH, G. (1983) : *Principles of Pragmatics* , London, Longman.

LEECH, G. (2003) : « Towards an Anatomy of Politeness in Communication », in *International Journal of Pragmatics* n° 14, P. 101- 123.

LEIBNIZ, G. W. (2018): *Mathesis universalis : écrits sur la mathématique universelle/ G. W. Leibniz* ; RABOUIN D. (Edt.), Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Vol. 1).

LINDE, A.D. (1990) : *Particle physics and inflationary cosmology*, Harwood Academic Publishers, Chur.

LOCHER, M. (2004) : *Power and Politeness in Action : Disagreements in Oral Communications*, Berlin, Mouton de Gruyter.

MARCONI, D. (1997) : *La philosophie du langage au vingtième siècle*, Pris, Editions de l'éclat, [En ligne : <http://www.lybereclat.net/lyber/marconi/1.html>]

MOISE, C. et al. (dir) (2008) : *La violence verbale : Espaces politiques et médiatiques*, Tome 1, Paris, L'Harmattan.

NEUBURGER, R. (2000) : *Les territoires de l'intime, l'individu, le couple, la famille*, Paris, éditions Odile Jacobs.

O'DRISCOLL, J. (1996) : « About face : A defence and elaboration of universal dualism », in *Journal of Pragmatics* n°25, P. 1-32.

PARODI, C., LUJAN, M. (2014) : « El español de América a la luz de sus contactos con el mundo indígena y el europeo », in *Lexis Vol. XXXVII(2)* : 377-399 [En ligne sur www.scielo.org.pe]

PLATON, *Protagoras*, traduction de Léon Robin (1866-1947) Edition électronique, Les Echos du Maquis, 2011.

PUTNAM, H. (1975) : *The meaning of Meaning, Philosophical Papers*, Vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.

RYAN, H. R. (1982): « Kategoria and Apologia: On Their Rhetorical Criticism as a Speech Set », in *Quartely Journal of Speech*, n°68: 254-261.

SANTAYANA, G. (1922) : *Soliloquies in England and Later Soliloquies*, New York, Charles Scribner's sons.

SEARLE, J. R. (1968) : « Austin on Locutionary and Illocutionary Acts », in *Philosophical Review* 77, n°4, P. 405-424.

SEARLE, J. R. (1972) : *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.

SEARLE, J. R. (1982) : *Sens et expression, études de théorie des actes de langage*, Paris, Les éditions de Minuit.

SOUBBOTNIK, M. (2001) : *La philosophie des actes de langage : la doublure mentale et l'ordinaire des langues*, Paris, Presse Universitaires de France.

SPENCER-OATEY, H., (2007): «Theories of identity and the analysis of face », in *Journal of Pragmatics* 39 (4), P. 639-56.

SPENCER-OATEY, H., (2008): *Culturally Speaking: Managing Rapport through Talk across Cultures*, London and New York, Continuum.

TERKOURAFI, M. (2005) : « Beyond the micro-level in politeness research », in *Journal of Politeness Research : Language, Behaviour, Culture* 1(2), P. 237-262.

TRICAUD, F. (2001 [1977]) : *L'accusation : recherche sur les figures de l'agression éthique*, Paris, Paris Dalloz.

TRIGEAUD, J.-M. (1999) : *L'homme coupable, critique d'une philosophie de la responsabilité*, Bordeaux, éditions Bière.

VANDERVEKEN, D. (1988) : *Les actes de discours, Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Liège, Pierre Mardaga éditeur.

WATTS, R., J. (2003): *Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press.

WESTERMARCK, E. (1926) : *L'origine et le Développement des Idées morales*, Paris, Payot.

WIERZBICKA, A. (1987) : *English Speech Act Verbs: A semantic Dictionary*, Marrickville, Academic Press Australia.

WIERZBICKA, A. (1991) : *Cross Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York.

XANTHOS, N., (2006) : « Les jeux de langage chez Wittgenstein », in Signo, Louis Hébert (dir.), [En ligne : <http://www.signosemio.com/wittgenstein/jeux-de-langage.asp>]

ZAIBERT, L. (2006) : « Punishment and revenge », in *Law and philosophy* 25 : 81-118, Springer.

DICTIONNAIRES

Dictionnaires français

Le Nouveau Littré, 2007.

Le Lexis Larousse, 2009.

Le Petit Robert, 2012.

Le dictionnaire en ligne de L'Académie Française : www.dictionnaire-academie.fr

Le Littré en ligne : www.littre.org

Dictionnaires hispaniques

El Diccionario de Lengua Española VOX, 2006.

El Diccionario de uso del español de María Moliner, 2007.

El Gran Diccionario de uso de Español Actual de la Sociedad General Española de Libería, 2001.

Le dictionnaire en ligne de la Real Academia Española: www.dle.rae.es/diccionario

Dictionnaires étymologiques et théologiques

Dictionnaire historique de la langue Française, Tome 1, Le Robert, 2012.

Nouveau Dictionnaire Grec-Français, Garnier frères libraires-éditeurs, 1877.

Dictionnaire de Théologie Catholique, 1926

SITOGRAPHIE

<http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/rheto1.htm> (consulté en octobre 2018)

<https://madame.lefigaro.fr/societe/irlande-le-string-dune-victime-de-viol-utilise-comme-preuve-de-consentement-151118-151768> (consulté en février 2019)

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2019/03/27/agressions-de-roms-a-cause-d-une-rumeur-la-responsabilite-ambigue-des-reseaux-sociaux_5442207_4408996.html (consulté en avril 2019)

<https://www.franceculture.fr/emissions/lhumeur-du-matin-par-guillaume-erner/lhumeur-du-jour-emission-du-mercredi-27-mars-2019> (consulté en avril 2019)

<https://www.inegalites.fr/Les-homosexuels-victimes-de-discriminations-dans-leur-famille> (consulté en novembre 2018)

<https://www.midilibre.fr/2019/01/22/viols-au-centre-aere-de-nimes-sur-lattirance-pour-les-enfants-sa-reponse-est-vague,7967850.php> (consulté en mars 2019)

<https://www.20minutes.fr/arts-stars/television/2344887-20180928-polemique-eric-zemmour-hapsatou-sy-quitte-terriens-dimanche-annonce-c8> (consulté en mars 2019)

<https://www.lafm.com.co/politica/estalla-polemica-por-declaraciones-de-uribe-sobre-los-profesores> (consulté en février 2019)

<https://www.eltiempo.com/colombia/medellin/la-gobernacion-de-antioquia-propone-la-creacion-de-una-politica-antienviejecimiento-361682> (consulté en mai 2019)

<https://www.vie-publique.fr/rapport/24941-les-langues-de-france-rapport-au-ministre-de-leducation-nationale-de> - Bernard Cerquiglini (1999), rapport sur « Les Langues de la France » [Document PDF] (consulté en février 2020)

https://www.cervantes.es/imagenes/File/espanol_lengua_viva_2019.pdf - Rapport 2019 « *El español : una lengua viva* » de l'*Instituto Cervantes* [document PDF] (consulté en février 2020)

<https://lenguasdecolombia.caroycuervo.gov.co/contenido/Espanol-de-Colombia/Articulo/contenido/162&> - HERNANDEZ CHACON M. « *Por qué hablamos español en Colombia ?* ». (consulté en février 2020)

[https://www.mincultura.gov.co/prensa/noticias/Documents/Poblaciones/DirPoblaciones_Atenci%C3%B3n estatla protecci%C3%B3n lenguas nativas.pdf](https://www.mincultura.gov.co/prensa/noticias/Documents/Poblaciones/DirPoblaciones_Atenci%C3%B3n_estatla_protecci%C3%B3n_lenguas_nativas.pdf) - Rapport *Atención Institucional del Estado a la Protección Lingüística de la Diversidad Etnolingüística en Colombia* [document PDF] (consulté en février 2020)

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales/Rapport-du-Comite-consultatif-pour-la-promotion-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne-2013> - Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et la pluralité linguistique interne de 2013 [document PDF] (consulté en février 2020)

<https://www.mincultura.gov.co/areas/poblaciones/APP-de-lenguas-nativas/Paginas/> (consulté en février 2020)

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales> (consulté en février 2020)

<https://www.associations.gouv.fr/deux-types-de-responsabilite.html> (consulté en mai 2019)

<https://www.youtube.com/watch?v=xyGJzjoPMtc&t=3s> (consulté en février 2019)

<https://www.netflix.com/fr/title/70187741> - RuPaul's Drag Race, S10 : E4 (consulté en février 2019).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

<i>Tableau 1: Liste des dictionnaires consultés</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 2: Liste des articles journalistiques consultés.....</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 3: Niveau social ("estrato") des informateurs colombiens</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 4: Signification lexicale de l'acte illocutoire MENACER (Galatanu, 2012a : 66)</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 5: La modalisation discursive de la SPA (Galatanu 2002 : 21, 2004a : 94)</i>	<i>98</i>
<i>Tableau 6: Stratégies de la restauration de l'image (Benoit, 1995 : 95).....</i>	<i>151</i>
<i>Tableau 7: Stéréotypes pour ACCUSER en français.....</i>	<i>208</i>
<i>Tableau 8: Possibles Argumentatifs pour ACCUSER en français.....</i>	<i>211</i>
<i>Tableau 9: Validation par les informateurs francophones des PA proposés</i>	<i>212</i>
<i>Tableau 10: Illustration argumentative des informateurs francophones sur la validation nuancée des PA "manipulation" et "humiliation".</i>	<i>213</i>
<i>Tableau 11: Validation des PA à valeur axiologique positive chez le groupe francophone ..</i>	<i>214</i>
<i>Tableau 12: Stéréotypes pour ACCUSER en espagnol</i>	<i>221</i>
<i>Tableau 13: Possibles Argumentatifs pour ACCUSER en espagnol</i>	<i>224</i>
<i>Tableau 14: Validation par les informateurs hispanophones des PA proposés.</i>	<i>225</i>
<i>Tableau 15: Validation des PA à valeur axiologique positive chez le groupe hispanophone</i>	<i>227</i>
<i>Tableau 16: Motifs et buts de l'accusateur francophone.....</i>	<i>258</i>
<i>Tableau 17: Motifs et buts de l'accusateur hispanophone</i>	<i>259</i>
<i>Tableau 18: Buts de l'accusation pour les accusés francophones</i>	<i>259</i>
<i>Tableau 19: Buts de l'accusation pour les accusés hispanophones</i>	<i>260</i>
<i>Tableau 20: Configuration des attitudes modales de l'acte ACCUSER pour le groupe des francophones</i>	<i>268</i>
<i>Tableau 21: Configuration des attitudes modales de l'acte ACCUSER pour le groupe des hispanophones</i>	<i>269</i>
<i>Tableau 22: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 1</i>	<i>286</i>
<i>Tableau 23: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 1</i>	<i>290</i>
<i>Tableau 24: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 2</i>	<i>293</i>
<i>Tableau 25: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 2</i>	<i>296</i>
<i>Tableau 26: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 3</i>	<i>299</i>

Tableau 27: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 3.....	302
Tableau 28: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 4.....	307
Tableau 29: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 4.....	311
Tableau 30: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 5.....	315
Tableau 31: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 5.....	319
Tableau 32: Réalisations linguistiques des francophones de la SITUATION 6.....	322
Tableau 33: Réalisations linguistiques des hispanophones de la SITUATION 6.....	325
Tableau 34: Traces des réalisations de l'acte ACCUSER illustrant sa description sémantique	329
Tableau 35: Occurrences des réalisations discursives de l'intention illocutionnaire «L vouloir D être sincère, honnête"	333
Tableau 36: Occurrences des réalisations discursives exprimant la volonté du Locuteur à travers 3 actes	338

Figures

Figure 1 : Stratégies possibles de réalisation d'un FTA (Brown & Levinson, 1987 : 69).....	130
Figure 2: Résumé des possibilités de réponses (Culpeper et al. 2003 : 1563).....	145
Figure 3: Tripartition de l'accusation, Tricaud (2001 : 3)	169
Figure 4: Description noyau d'ACCUSER par Galatanu & Pino Serrano (2012 : 17)	205
Figure 5: Description du noyau du verbe illocutionnaire ACCUSER en espagnol.....	219
Figure 6: fréquence d'occurrence par ordre d'apparition pour les informateurs francophones	234
Figure 7: Fréquence d'occurrence des mots associés à l'accusation par les informateurs français.	236
Figure 8: fréquence d'occurrence par ordre d'apparition pour les informateurs colombiens.	237
Figure 9: Fréquence d'occurrence des mots associés à l'accusation par les informateurs colombiens.	238
Figure 10: Comparaison de la fréquence totale d'apparition des mots des deux groupes	239
Figure 11: Mots des sentiments par les informateurs francophones.	242
Figure 12: Mots des sentiments par les informateurs hispanophones	244
Figure 13: comparaison des champs sémantiques activés au sein des deux groupes	246

Titre : Représentations sémantico-conceptuelles et réalisations de l'acte illocutionnaire ACCUSER : (re)construction du sens en français de France et en espagnol de Colombie.

Mots clés : Actes de langage menaçant, Accuser, Sémantique des Possibles Argumentatifs, Représentations sémantico-conceptuelles, Sémantique de l'Interaction Verbale, Impolitesse

Résumé : ce travail de thèse a pour but d'étudier, d'une part, les représentations sémantico-conceptuelles de l'acte illocutionnaire menaçant ACCUSER, et d'autre part, ses réalisations discursives au sein de deux groupes d'individus universitaires de langue-culture différents : le français de France et l'espagnol de Colombie. Ce travail de recherche se veut ainsi comparatif car il vise à faire émerger les possibles similitudes et différences au niveau des représentations que les usagers de chaque langue rattachent à cet acte illocutionnaire. Ainsi à l'aide du modèle théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA) des analyses ont été mises en œuvre. Une première analyse de la signification lexicale du verbe et du nominal qui

désignent l'acte a été effectuée. Cette analyse a été complétée, grâce à l'approche modale de la SPA, par une analyse des valeurs modales inscrites dans le noyau et les stéréotypes de l'acte. L'obtention et l'analyse des données, grâce au protocole de recueil de la SPA, a permis ainsi la construction de la représentation conceptuelle de l'acte pour chaque groupe de langue-culture. En outre, la Sémantique de l'Interaction Verbale (SIV) nous a permis d'établir une configuration modale de l'acte ACCUSER propre à chaque groupe. Enfin, nous avons tenté de démontrer la relation intrinsèque entre le choix de mobilisation des réalisateurs linguistiques de l'acte et la conceptualisation propre à chaque groupe de l'acte illocutionnaire.

Title : Semantic and conceptual representations and performances of illocutionary act ACCUSE: (re)construction of meaning in French of France and in Spanish of Colombia.

Keywords : Face threatening speech acts, Accuse, Semantics of Argumentative Possibilities, semantic and conceptual representations, Semantics of Verbal Interaction, impoliteness

Abstract : this thesis aims to study the semantic and conceptual representations of illocutionary act ACCUSE on the one hand, and on the other hand, the performances in discourse of two different language-culture groups of university students: French from France and Spanish from Colombia. This research work is comparative because it aims to look for similarities and differences between the two groups concerning the representations that language users associate to this illocutionary act. Thanks to the theoretical model of the Semantics of Argumentative Possibilities (SPA) some analyses have been made. The first analysis we have made concerns the lexical signification of the verb and the nominal, that

designates the illocutionary act. This first analysis has been completed with an analysis of modal verbs contained in the nucleus and stereotypes of the illocutionary act. The protocol of SPA has allowed us to get the data which has been analyzed in order to set up a conceptual representation of the illocutionary act for each group. In addition to this, the Semantics of Verbal Interaction (SIV) has been used to establish a modal configuration of the act ACCUSE. Finally, we have attempt to show the inherent relationship between the choice of mobilization of a linguistic realization and the conceptual configuration of ACCUSE specific to each group.